



LEAF[®] 2018

MANUEL DU CONDUCTEUR



Zero Emission

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel
et gardez-le dans le véhicule.

AVANT-PROPOS

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un livret explicatif sur la garantie distinct. Le guide du service et de l'entretien NISSAN explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

En plus des options installées à l'usine, votre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés avant la livraison. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particu-

liers dont votre véhicule est équipé. Il est important que vous vous familiarisiez avec toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les instructions concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié est celui qui connaît le mieux votre véhicule. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont nous disposons.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement votre manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.



AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS** lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- **Respectez TOUJOURS** les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.
- **Concentrez-vous TOUJOURS** entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.

- Utilisez **TOUJOURS** les ceintures de sécurité et les ensembles appropriés de retenue d'enfant. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.
- Indiquez **TOUJOURS** aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.
- Lisez **TOUJOURS** les consignes de sécurité données dans le présent Manuel du Conducteur.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.



AVERTISSEMENT

La pose d'un appareil enfichable d'autodiagnostic embarqué (OBD) provenant du marché secondaire qui utilise le port durant la conduite normale, par exemple, la surveillance à distance de la compagnie d'assurances, les diagnostics à distance du véhicule, les systèmes télématiques ou la reprogrammation du moteur, peuvent nuire au fonctionnement des systèmes du véhicule ou les endommager. Nous ne recommandons pas et ne cautionnons pas l'utilisation d'appareils enfichables d'autodiagnostic embarqué (OBD) provenant du marché secondaire, à moins qu'ils soient spécialement approuvés par NISSAN. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés par les appareils enfichables provenant du marché des pièces de rechange.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

Ce manuel contient des renseignements relatifs à toutes les fonctions et à tous les équipements disponibles pour ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier selon le modèle, la version, les options sélectionnées, la commande, la date de production, la région ou la disponibilité. Par conséquent, ce manuel pourrait contenir des renseignements concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas compris ou installés sur votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances ou la conception ainsi que de changer de fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, NISSAN peut mettre à jour ou apporter des révisions à ce manuel afin de fournir aux propriétaires les renseignements les plus précis en vigueur. Lisez attentivement toutes les mises à jour de révision qui vous sont envoyées par NISSAN et

conservez-les avec ce manuel pour vous assurer que tous les renseignements concernant votre véhicule sont exacts et récents. Les versions courantes des manuels du conducteur et toutes les mises à jour sont également disponibles dans la section Propriétaire du site Web de NISSAN à l'adresse <https://owners.nissanusa.com/owners/navigation/manualsGuide>. Pour toute question concernant les renseignements contenus dans votre manuel du conducteur, communiquez avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Consultez la page PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN dans ce manuel du conducteur pour obtenir les coordonnées.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :



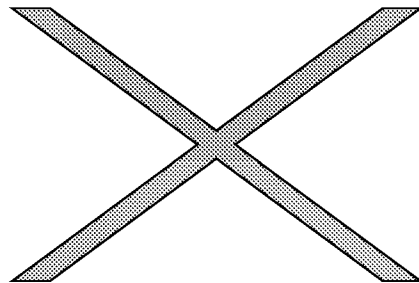
AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les instructions fournies.

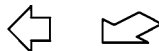


MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les instructions fournies.



Le symbole ci-dessus signifie « **Ne faites pas ceci** » ou « **Ne laissez pas ceci se produire** ».



Si une illustration présente l'une de ces flèches ci-dessus, cette flèche indique l'avant du véhicule.



Les flèches d'une illustration similaires à celles qui se trouvent ci-dessus indiquent un mouvement ou une action.



Les flèches d'une illustration similaires à celles qui se trouvent ci-dessus servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

[] : Indique une touche ou une option affichée à l'écran.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE



AVERTISSEMENT

L'État de la Californie reconnaît que certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, l'État de la Californie reconnaît que certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure des composants contiennent ou dégagent des substances chimiques pouvant

causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres lésions de l'appareil reproducteur.

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement, les oxydes de carbone, les phtalates, et le plomb, que l'État de la Californie reconnaît comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. Pour réduire l'exposition à ces substances, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti sauf en cas de nécessité, faites l'entretien de votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.P65Warnings.ca.gov.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les piles au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Présence de perchlorate – La manipulation pourrait exiger des précautions particulières. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate».



Bluetooth^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.



Les services SiriusXM^{MD} nécessitent un abonnement après une période d'essai et sont vendus séparément ou comme un ensemble. Le service par satellite est disponible seulement dans les 48 États contigus des États-Unis et le district fédéral de Columbia. Le service par satellite SiriusXM^{MD} est également disponible au Canada. Visitez le site www.siriusxm.ca.

© NISSAN NORTH AMERICA, INC., 2017.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE...

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains

**1 877 NOGASEV
(1 877 664-2738)**

Pour les clients canadiens

1 800 387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord du côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains

**Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department**

**P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003**

**Ou par courriel à :
nnaconsumeraffairs@nissan-usa.com**

Pour les clients canadiens

**Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (Ontario) L4W 4Z5**

**Ou par courriel à :
information.centre@nissancanada.com**

Si vous préférez, visitez notre site à l'adresse :

www.nissanusa.com (pour les clients américains) ou

www.nissan.ca (pour les clients canadiens)

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

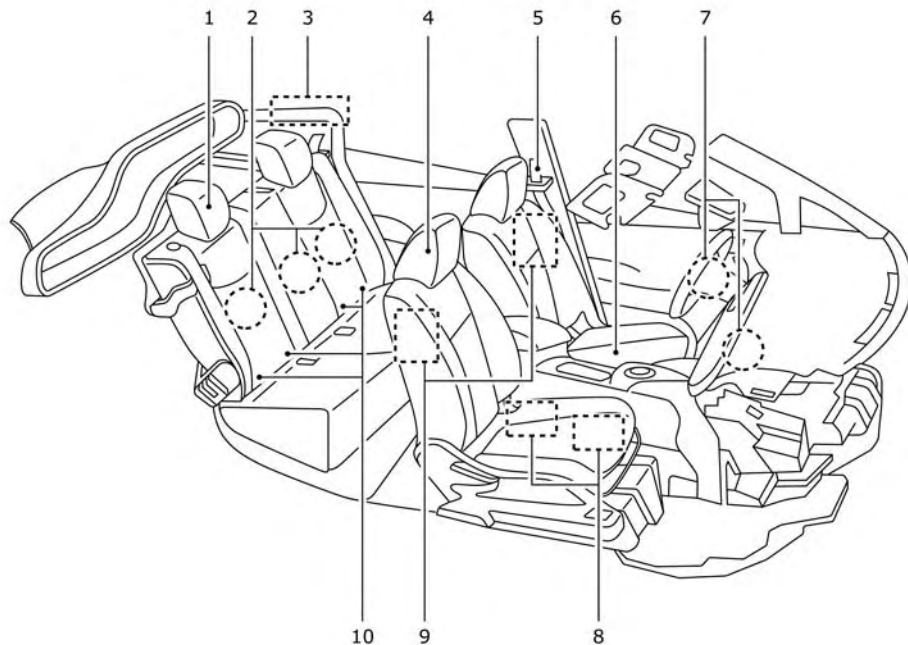
Table des matières illustrée	0
Aperçu du véhicule électrique	EV
Chargement	CH
Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire	1
Instruments et commandes	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Entretien et interventions du propriétaire	8
Données techniques et information au consommateur	9
Index	10

0 Table des matières illustrée

Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire0-2
Extérieur avant0-3
Extérieur arrière.0-5
Habitacle0-6

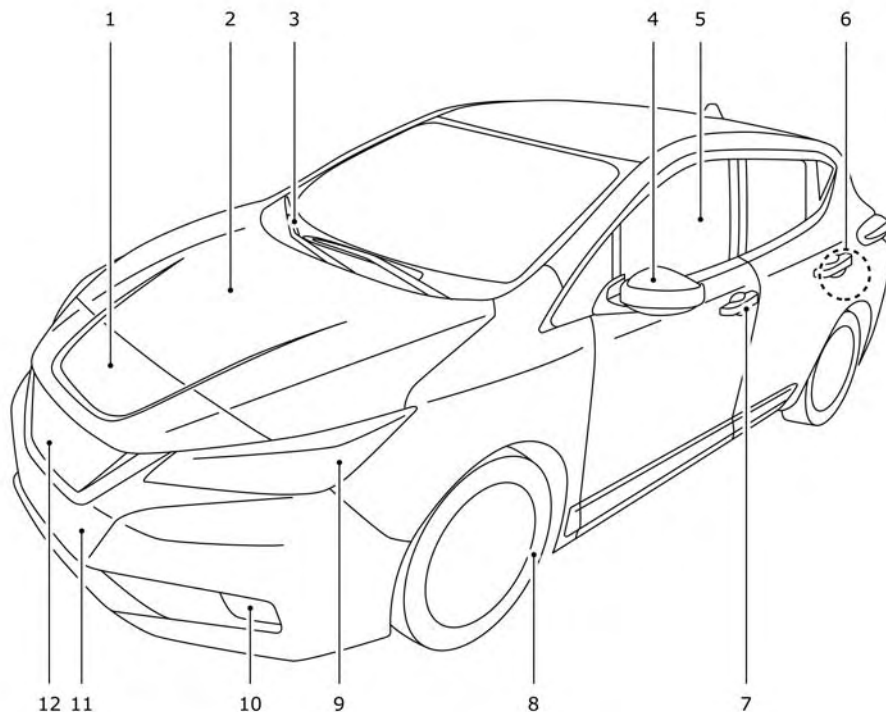
Poste de conduite0-3
Tableau de bord0-5
Instruments et jauges0-6
Compartiment moteur0-11
Témoins0-12

SIÈGES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE



1. Appuie-tête arrière (p. 1-9)
2. Points d'ancrage pour ensembles de retenue d'enfant (pour ensembles de retenue d'enfant avec courroie d'attache supérieure) (p. 1-26)
3. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit (p. 1-50)
4. Appuie-tête avant (p. 1-9)
5. Ceinture de sécurité avant avec pré-tendeur et réglage de hauteur du baudrier (p. 1-13, 1-50)
6. Sièges avant (p. 1-3)
7. Sacs gonflables avant (p. 1-50)
8. Capteur de classification du passager (capteur de poids) (p. 1-50)
9. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-50)
10. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) (p. 1-26)

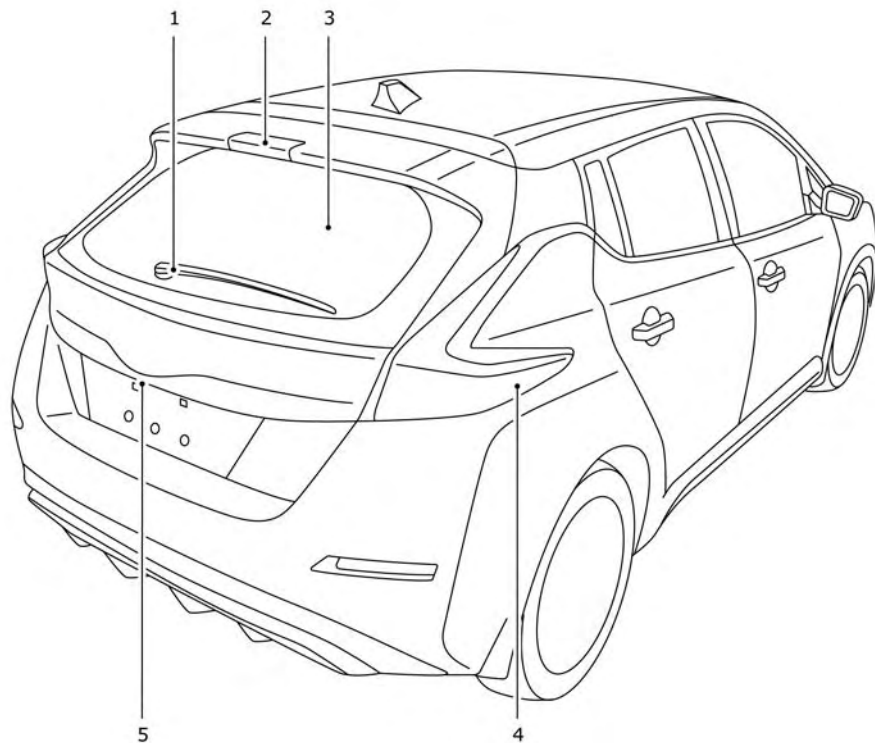
EXTÉRIEUR AVANT



1. Couvercle du port de charge
 - Commutateur du couvercle de chargement (p. 3-24)
2. Capot (p. 3-20)
3. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace
 - Fonctionnement de la commande (p. 2-55)
 - Remplacement des balais (p. 8-16)
 - Liquide lave-glace (p. 8-13)
4. Rétroviseurs extérieurs
 - Fonctionnement de la commande (p. 3-28)
 - Caméra latérale (selon l'équipement) (p. 4-14)
5. Glaces à commande électrique (p. 2-76)
6. Verrou de sécurité enfant de portière arrière (p. 3-5)
- 7 Portières
 - Clés (p. 3-2)
 - Serrures de portière (p. 3-5)
 - Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (p. 3-8)
 - Système de sécurité (p. 2-52)

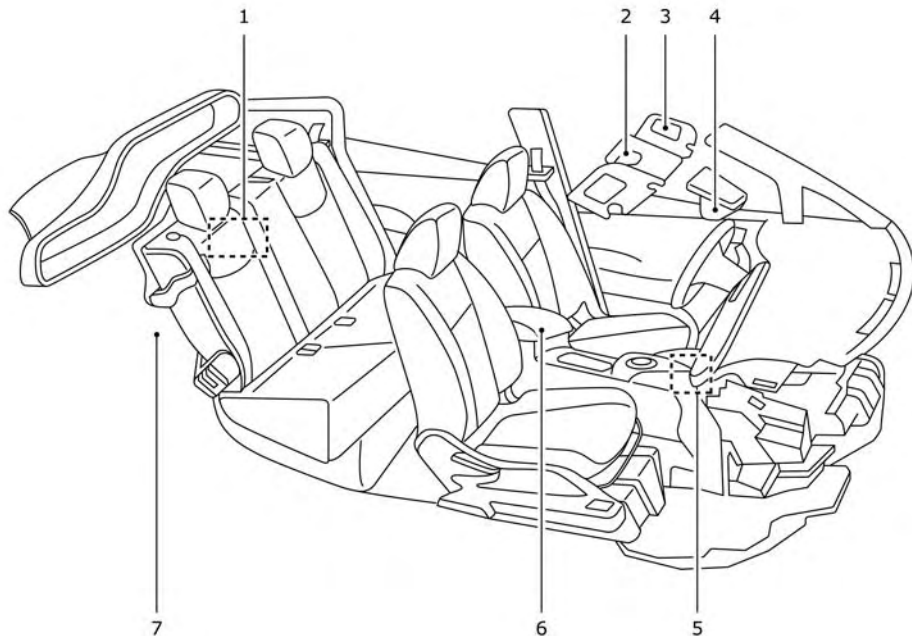
8. Pneus
 - Roues et pneus (p. 8-30, 9-7)
 - Pneu crevé (p. 6-3)
 - Système de surveillance de la pression des pneus (p. 2-21, 5-5)
9. Phare et clignotants
 - Fonctionnement du commutateur (p. 2-59)
 - Remplacement des ampoules(p. 8-26)
 - Phares de jour à DEL (selon l'équipement) (p. 2-59)
10. Phares antibrouillard (selon l'équipement)
 - Fonctionnement du commutateur (p. 2-59)
 - Remplacement des ampoules(p. 8-26)
11. Installation de la plaque d'immatriculation (p. 9-10)
12. Caméra avant (selon l'équipement) (p. 4-14)

EXTÉRIEUR ARRIÈRE



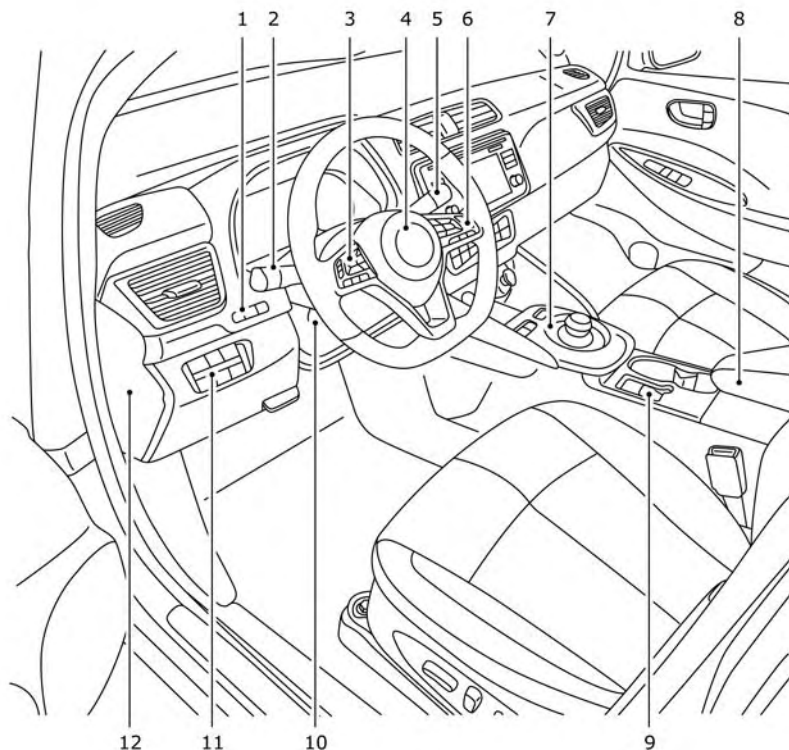
1. Commande d'essuie-glace arrière et de lave-glace
 - Fonctionnement de la commande (p. 2-55)
 - Liquide lave-glace (p. 8-13)
2. Feu d'arrêt central
 - Remplacement des ampoules (p. 8-26)
3. Dégivreur de lunette arrière (p. 2-58)
4. Feux arrière combinés
 - Remplacement des ampoules (p. 8-26)
5. Hayon arrière (p. 3-22)
 - Caméra de marche arrière (p. 4-4, 4-14)

HABITACLE



1. Trousse de secours pour crevaisons (p. 6-3)
2. Lampes de lecture
 - Fonctionnement de la commande (p. 2-79)
 - Microphone du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (sans navigation) (p. 4-77)
 - Microphone du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (avec dispositif d'aide à la navigation) (consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf))
 - Range-lunettes (p. 2-71)
3. Pare-soleil (p. 3-27)
4. Rétroviseur
 - Rétroviseur intérieur (p. 3-28)
 - Télécommande HomeLink^{MD} (selon l'équipement) (p. 2-81)
5. Porte-gobelets avant (p. 2-71)
6. Compartiment de rangement de la console (p. 2-71)
7. Espace à bagages
 - Couvre-bagages (selon l'équipement) (p. 2-71)
 - Câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) (p. CH-49)

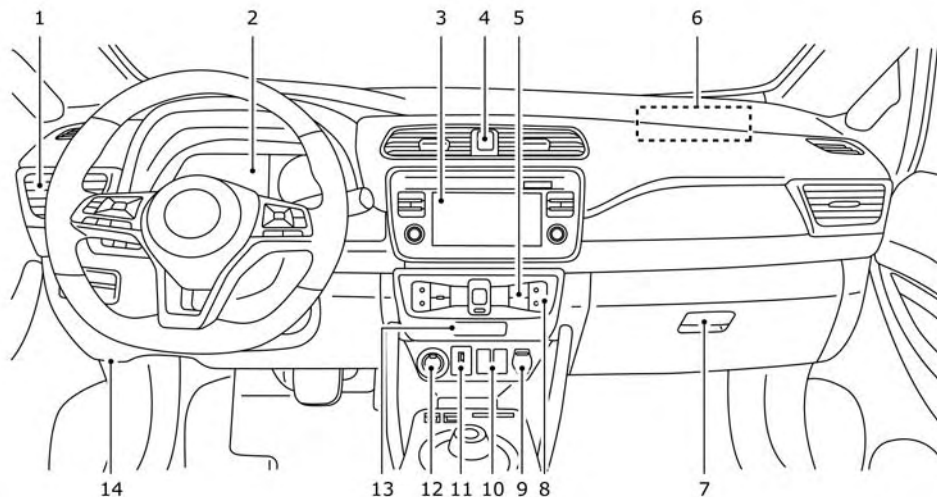
POSTE DE CONDUITE



1. Commutateur TRIP RESET (réinitialisation du compteur) pour compteur journalier double (p. 2-6)
 - Commutateur de commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-64)
2. Interrupteur des phares, des phares antibrouillard (selon l'équipement) et des clignotants
 - Phare (p. 2-59)
 - Clignotants (p. 2-59)
 - Phares antibrouillard (selon l'équipement) (p. 2-59)
3. Commandes du volant (côté gauche)
 - Commande audio (p. 4-53)
 - Commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (sans dispositif d'aide à la navigation) (p. 4-53)
 - Commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (avec dispositif d'aide à la navigation) (consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf))
4. Volant
 - Système de direction assistée (p. 5-150)
 - Avertisseur sonore (p. 2-65)
 - Sac gonflable du conducteur (p. 1-50)

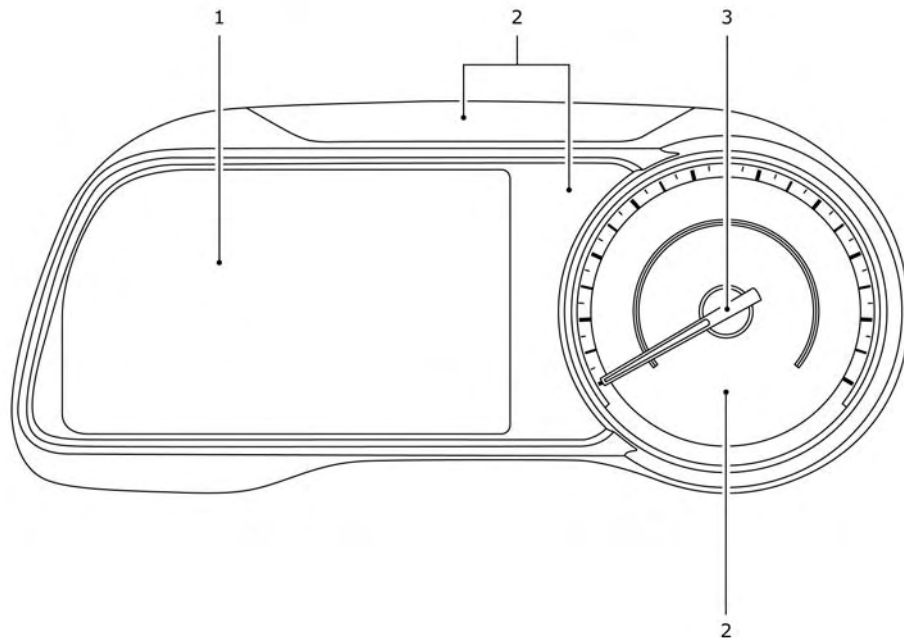
5. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace (p. 2-55)
6. Commandes du volant (côté droit)
 - Commandes du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-62)
 - Commandes du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) (p. 5-64)
 - Commutateur ProPILOT^{MC} Assist (selon l'équipement) (p. 5-89)
7. Levier sélecteur (p. 5-18)
 - Commutateur ECO (économie) (p. 2-66)
 - Commutateur système e-Pedal (p. 5-27)
8. Compartiment de rangement de la console (p. 2-71)
9. Frein de stationnement (type de commutateur) (selon l'équipement) (p. 5-23)
10. Levier du volant inclinable (p. 3-26)
11. Commutateur du couvercle du port de charge (p. 3-24)
 - Commutateur de DÉSACTIVATION de la minuterie de chargement (p. 2-69)
 - Commutateur du volant chauffant (selon l'équipement) (p. 2-68)
- Commutateur de direction assistée (selon l'équipement) (p. 5-89)
12. Couvercle du boîtier à fusibles (p. 8-20)

TABLEAU DE BORD



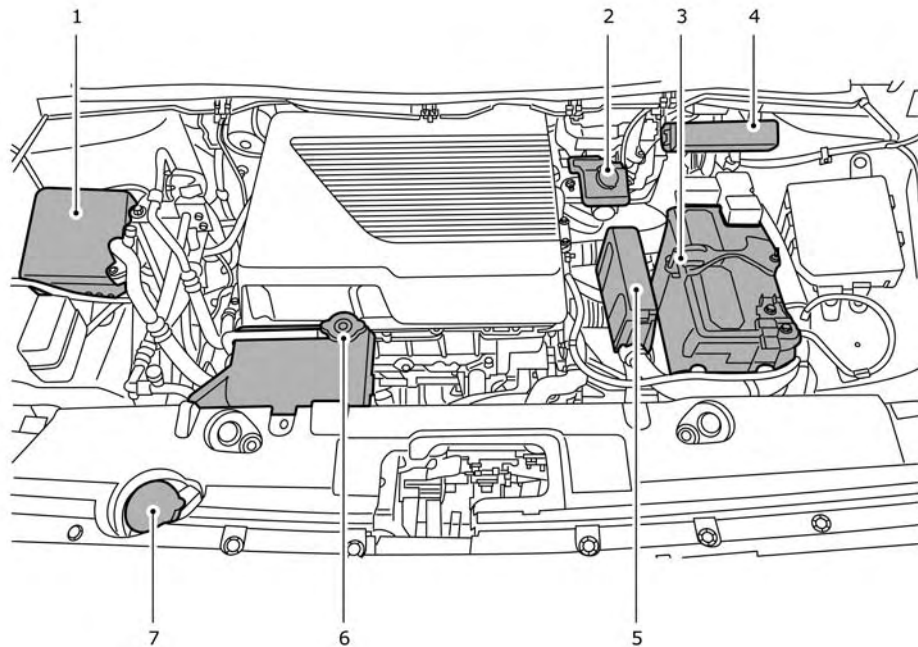
1. Bouches d'air latérales (p. 4-32)
2. Instruments et jauges (p. 2-6)
3. Panneau de commande multifonction central
 - Dispositif d'aide à la navigation (consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf))
 - Sans dispositif d'aide à la navigation (p. 4-53)
4. Interrupteur des feux de détresse (p. 6-2)
5. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière (p. 2-58)
6. Sac gonflable du passager avant (p. 1-50)
7. Boîte à gants (p. 2-71)
8. Commande du système de chauffage-climatisation (p. 4-34)
9. Prise de courant (p. 2-70)
10. Commutateurs de siège chauffant (selon l'équipement) (p. 2-66)
11. Prise d'entrée auxiliaire (p. 4-74)
 - Connecteur du iPod^{MD} et connecteur du dispositif USB (p. 4-53)
12. Commutateur principal à bouton-poussoir (p. 5-12)
13. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-50)
14. Poignée de déverrouillage du capot (p. 3-20)

INSTRUMENTS ET JAUGES



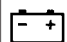




1. Écran multifonction (p. 2-30)
 - Horloge (p. 2-12)
 - Température extérieure (p. 2-12)
 - Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion (p. 2-11)
 - Autonomie (p. EV-21)
 - Compteur kilométrique et compteur journalier double (p. 2-7)
 - Indicateur pour minuterie (p. CH-41)
 - Mesureur de puissance (p. 2-9)
2. Témoins (p. 2-14)
 - Témoins des clignotants et des feux de détresse (p. 2-59)
 - Témoin PRÊT à démarrer (p. 2-27)
 - Témoin de mode ECO (p. 2-13)
3. Indicateur de vitesse (p. 2-6)







COMPARTIMENT MOTEUR







1. Boîte à fusibles et fil fusible (p. 8-20)
2. Réservoir de liquide de frein (p. 8-12)
3. Batterie de 12 V (p. 8-14)
4. Boîte à fusibles (p. 8-20)
5. Boîte à fusibles et fil fusible (p. 8-20)
6. Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement (p. 8-10)
7. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-13)

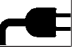





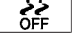
TÉMOINS

Témoin	Nom	Page
	Témoin de charge de la batterie de 12 V	2-16
ABS 	Témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS)	2-17
 OFF	Témoin de DÉS-ACTIVATION du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons	2-18
 OFF	Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)	2-18
 OFF	Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)	2-18

Témoin	Nom	Page
	Témoin du circuit de freinage (jaune)	2-19
BRAKE 	Témoin des freins (rouge)	2-19
	Témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique (jaune)	2-20
	Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique	2-21
	Témoin du système de véhicule électrique	2-21
	Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-21

Témoin	Nom	Page
	Témoin multifonction (rouge et jaune)	2-23
	Témoin de la direction assistée	2-24
	Témoin des ceintures de sécurité	2-24
	Témoin du sac gonflable	2-24

Té- moin	Nom	Page
	Témoin du frein de stationnement électronique	2-25
	Témoin de l'éclairage extérieur	2-25
	Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)	2-25
	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	2-26
	Témoin d'assistance des feux de route (selon l'équipement)	2-26
	Témoin des faisceaux route (bleu)	2-26

Té- moin	Nom	Page
	Témoin de branchement	2-26
	Témoin de limitation de puissance	2-26
	Témoin PRÊT À DÉMARRER	2-27
	Témoin de sécurité	2-27
	Témoin de dérapage	2-28
	Témoins des clignotants et des feux de détresse	2-28
	Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule	2-28

REMARQUES

Aperçu du véhicule électrique

Système de véhicule électriqueEV-2	Fonctionnement du système de	
Batterie au lithium-ionEV-2	chauffage-climatisation avant la conduite .	.EV-15
Conduite avec une batterie au lithium-ion		Démarrage de votre véhiculeEV-16
déchargéeEV-3	Conduite du véhiculeEV-17
Chargement de la batterie de 12 VEV-5	Chargement après la conduiteEV-20
Réchauffeur de batterie au lithium-ion		Utilisation optimale de votre véhiculeEV-21
(selon l'équipement)EV-6	Portée.EV-21
Précautions relatives à la haute tensionEV-8	Optimisation de l'autonomie.EV-21
Composants haute tensionEV-8	Durée de vie de la batterie au lithium-ion .	.EV-22
Précautions en cas d'accidentEV-9	Entretien de la batterie au lithium-ionEV-23
Système d'arrêt d'urgenceEV-10	Renseignements particuliers relatifs au véhicule	
Caractéristiques du véhicule électrique.EV-10	électriqueEV-24
Bruits et vibrations.EV-11	Instruments et indicateurs.EV-24
La vie avec un véhicule électrique		Système d'alerte sonore de véhicule en	
(guide imagé)EV-12	approche pour piétonsEV-27
Chargement de la batterie au lithium-ion .	.EV-12	Système de commande de changement de	
Avant de conduire votre véhicule (modèles avec		vitesse électrique.EV-28
dispositif d'aide à la navigation)EV-14	Phare à DEL (feu de croisement)	
Vérification de l'état de chargement de la		(selon l'équipement)EV-28
batterie au lithium-ionEV-15	Autonomie (selon l'équipement)EV-28

SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La LEAF est un véhicule électrique. Certains systèmes du véhicule fonctionnent différemment et ont des caractéristiques de fonctionnement différentes des véhicules équipés d'un moteur à combustion interne. Pour cette raison, il est important de lire attentivement tout le manuel du conducteur. La principale différence est que la LEAF est alimentée par l'électricité. La LEAF ne nécessite pas d'essence et ne fonctionne pas comme un véhicule alimenté par un moteur à combustion interne traditionnel. La LEAF utilise l'électricité stockée dans la batterie au lithium-ion. La batterie au lithium-ion doit être chargée avec de l'électricité avant de pouvoir conduire le véhicule. La batterie au lithium-ion se décharge progressivement lors du fonctionnement du véhicule. Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, le véhicule ne fonctionne pas jusqu'à ce que la batterie soit rechargée.

Ce véhicule utilise deux types de batteries. La batterie de 12 V, qui est la même que celle des véhicules alimentés par des moteurs à essence, puis la batterie au lithium-ion (haute tension).

La batterie de 12 V fournit de l'énergie aux systèmes et aux fonctions du véhicule tels que le système audio, les systèmes de retenue supplémentaire, les phares et les essuie-glaces de pare-brise.

La batterie au lithium-ion fournit de l'énergie au moteur électrique (moteur de traction) qui fait fonctionner le véhicule.

La batterie au lithium-ion charge également la batterie de 12 V.

Le véhicule doit être branché pour charger la batterie au lithium-ion. De plus, le système du véhicule peut prolonger l'autonomie en convertissant la force de conduite en électricité, qui est stockée dans la batterie au lithium-ion pendant la décélération du véhicule ou la conduite sur une pente descendante. Il s'agit du freinage régénératif. Ce véhicule est considéré comme étant écologique, car il n'émet pas de gaz d'échappement, tels que du dioxyde de carbone et de l'oxyde d'azote.

EV-2 Aperçu du véhicule électrique

BATTERIE AU LITHIUM-ION



AVERTISSEMENT

Votre véhicule contient une batterie à haute tension au lithium-ion fermée hermétiquement. La mise au rebut incorrecte de la batterie Li-ion peut provoquer des brûlures importantes et des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles ainsi qu'un risque pour l'environnement.



MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la batterie au lithium-ion :

- **N'exposez pas le véhicule à des températures ambiantes extrêmes pendant des périodes prolongées.**
- **N'entreposez pas le véhicule à une température inférieure à $-25\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-13\text{ }^{\circ}\text{F}$) pendant plus de sept jours.**
- **Ne laissez pas le véhicule pendant plus de 14 jours avec l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion à zéro ou près de zéro.**
- **N'utilisez pas la batterie au lithium-ion pour tout autre but.**

REMARQUE :

- Si la température extérieure est égale ou inférieure à -25°C (-13°F), la batterie au lithium-ion peut geler et ne peut pas être chargée ou fournir de l'énergie pour démarrer le véhicule. Déplacez le véhicule dans un endroit chaud.
- La capacité de la batterie au lithium-ion de votre véhicule de maintenir une charge diminue avec le temps et l'usage, comme pour toutes les batteries de même type. Alors que la batterie vieillit et que la capacité baisse, cela causera une baisse de la distance de kilométrage initial du véhicule. Ceci est normal, prévu et n'indique pas que la batterie au lithium-ion est défectueuse.
- La batterie au lithium-ion a une durée de vie utile limitée, et lorsque la capacité de chargement devient inférieure à un niveau particulier, le témoin du système de véhicule électrique s'allume. Les propriétaires doivent emmener leur véhicule pour le faire inspecter et, au besoin, faire remplacer la batterie.

- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le recyclage ou la mise au rebut de la batterie au lithium-ion. Ne tentez pas de recycler ou de mettre au rebut une batterie au lithium-ion par vous-même.**

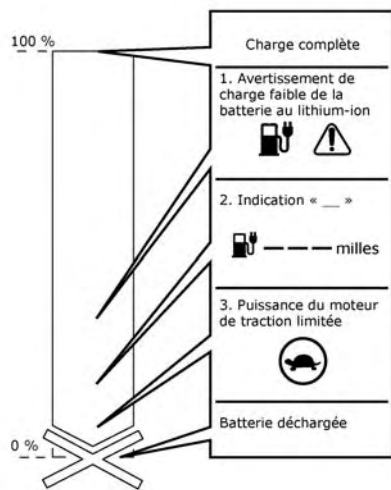
CONDUITE AVEC UNE BATTERIE AU LITHIUM-ION DÉCHARGÉE

Lorsque vous définissez une destination dans le dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) qui dépasse l'autonomie du véhicule disponible, le dispositif d'aide à la navigation recherche automatiquement l'emplacement de postes de chargement à proximité. Lorsque les emplacements de postes de chargement à proximité s'affichent, chargez la batterie au lithium-ion dès que possible.

Les témoins s'allument au tableau de bord et les messages apparaissent sur l'affichage multifonction pour vous informer que la charge de la batterie au lithium-ion est faible. Des directives s'affichent également à l'écran du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) pour vous diriger vers des postes de chargement à proximité.

L'autonomie du véhicule est très limitée lorsque ces témoins s'allument et que ces messages s'affichent. Suivez les directives indiquées à l'écran du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) et chargez immédiatement le véhicule au poste de chargement le plus proche.


L'écran affiche trois niveaux d'information lorsque la batterie au lithium-ion est déchargée :

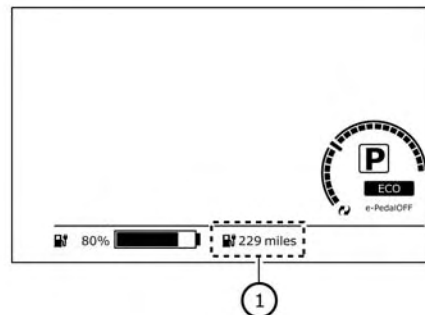


1. Les témoins suivants s'allument au tableau de bord et des messages apparaissent sur l'affichage multifonction en même temps pour indiquer une charge faible de la batterie au lithium-ion :

- Le témoin de charge faible de la batterie. 

EV-4 Aperçu du véhicule électrique

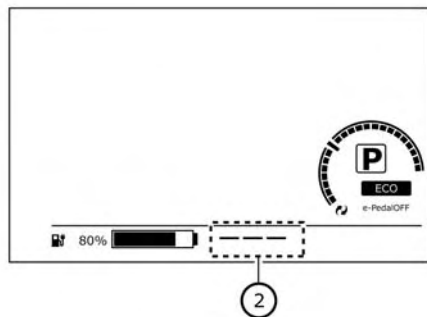
- Le témoin multifonction. 
- Le message d'avertissement « Battery charge is low, Charge now » (Charge de batterie faible, charger maintenant) s'affiche à l'écran multifonction.
- Des messages apparaissent sur l'affichage du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement).
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de charge faible de la batterie » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



- L'autonomie du véhicule clignote .


REMARQUE :

En raison des conditions de circulation, il peut être difficile d'arriver au poste de chargement suggéré par le dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement). Si la batterie au lithium-ion est presque complètement déchargée, allez directement au poste de chargement le plus proche.



2. Si vous conduisez le véhicule et que la batterie au lithium-ion continue à se décharger, l'autonomie du véhicule sur le tableau de bord passe à « — — — » ②.

Des messages apparaissent sur l'affichage du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

3. Lorsque le témoin de limitation de puissance  s'allume, la puissance du moteur de traction est limitée, ce qui réduit la vitesse du véhicule. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr avant que la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée et qu'il n'y ait aucune puissance pour conduire le véhicule. Communiquez avec l'assistance routière tel qu'indiqué dans votre Livret de renseignements sur la garantie NISSAN. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

CHARGEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

La batterie de 12 V est chargée automatiquement en utilisant l'électricité stockée dans la batterie au lithium-ion.

Lorsque la batterie de 12 V est en cours de chargement, le témoin d'état de chargement clignote au tableau de bord (sauf lors du chargement de la batterie au lithium-ion ou lorsque le commutateur principal est à la position PRÊT À DÉMARRER).

Consultez la section « Témoin d'état de chargement » du chapitre « Chargement » dans ce manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Pendant la conduite du véhicule

La batterie au lithium-ion charge la batterie de 12 V dès que nécessaire lorsque le commutateur principal est à la position PRÊT À DÉMARRER ou ON (marche).

La batterie de 12 V n'est pas chargée dans les conditions suivantes.

- Lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires).
- Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) et que le levier de vitesses est à la position N (point mort).

Lorsque vous n'utilisez pas le véhicule

Lorsque le système de véhicule électrique est hors fonction pour une période prolongée, la batterie de 12 V peut être automatiquement chargée pendant une courte période de temps régulièrement.

RÉCHAUFFEUR DE BATTERIE AU LITHIUM-ION (SELON L'ÉQUIPEMENT)



MISE EN GARDE

Le réchauffeur de batterie au lithium-ion ne fonctionne pas si la charge disponible de la batterie au lithium-ion est inférieure à environ 15% et si le chargeur n'est pas branché sur le véhicule. Pour empêcher le gel de la batterie au lithium-ion, ne laissez pas le véhicule dans un endroit où la température peut baisser à -17 °C (-1 °F) à moins que le véhicule ne soit branché sur un chargeur.

Le réchauffeur de batterie au lithium-ion aide à empêcher la batterie au lithium-ion de geler et à prévenir des réductions de rendement considérables de la batterie au lithium-ion lorsque la température est basse. Le réchauffeur de batterie au lithium-ion s'allume automatiquement lorsque la température de la batterie au lithium-ion est égale ou inférieure à -17 °C (-1 °F) environ. Le réchauffeur de batterie au lithium-ion s'éteint automatiquement lors-

que la température de la batterie au lithium-ion est égale ou supérieure à -10 °C (14 °F) environ.

Le réchauffeur de batterie au lithium-ion utilise de l'énergie électrique d'une source extérieure lorsqu'un chargeur est branché sur le véhicule. Le réchauffeur de batterie au lithium-ion utilise de l'énergie électrique de la batterie au lithium-ion lorsque le chargeur n'est pas branché sur le véhicule.

REMARQUE :

• **Branchez le chargeur sur le véhicule et placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) lorsque vous stationnez votre véhicule si la température risque de baisser en-dessous de -17 °C (-1 °F). Cela fournit de l'énergie extérieure au réchauffeur de batterie au lithium-ion lorsqu'il est en fonction et ne décharge pas la batterie au lithium-ion.**

• **Les témoins d'état de chargement s'allument dans un ordre spécifique lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Les témoins d'état de chargement utilisent le même ordre pour indiquer le chargement de la batterie de 12 V, le fonctionnement de la minuterie de climatisation ou le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation). Les témoins d'état de chargement ne changent pas si le réchauffeur de batterie au lithium-ion fonctionne en même temps que les systèmes ci-dessus. Consultez la section « Témoin d'état de chargement » du chapitre « Chargement » dans ce manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.**

• **Le réchauffeur de batterie au lithium-ion utilise l'alimentation de la batterie au lithium-ion pour fonctionner, même si le véhicule est branché sur un chargeur lorsque :**

- le commutateur principal du véhicule est à la position ON (marche);
- il n'y a pas d'énergie électrique fournie à l'équipement de chargement.

- Lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est déjà en fonction et utilise une source d'énergie extérieure, il continuera à utiliser la source d'énergie extérieure même si le commutateur principal est placé à la position ON (marche).
- L'autonomie du véhicule est réduite si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction (la température de la batterie au lithium-ion est égale ou inférieure à $-17\text{ }^{\circ}\text{C}$ [$-1\text{ }^{\circ}\text{F}$]) environ pendant la conduite. Il se peut que vous deviez charger la batterie au lithium-ion plus tôt que vous ne le feriez par temps chaud.
- La batterie au lithium-ion nécessite plus de temps pour charger lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- Le temps de chargement prévu affiché au compteur et à l'écran du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) augmente lors du fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion.
- Les performances du système de chauffage-climatisation sont réduites lors de l'utilisation de la minuterie de chauffage-climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) pendant que le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- La batterie au lithium-ion peut ne pas se charger au niveau voulu au moyen de la minuterie de chargement pendant le fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion.

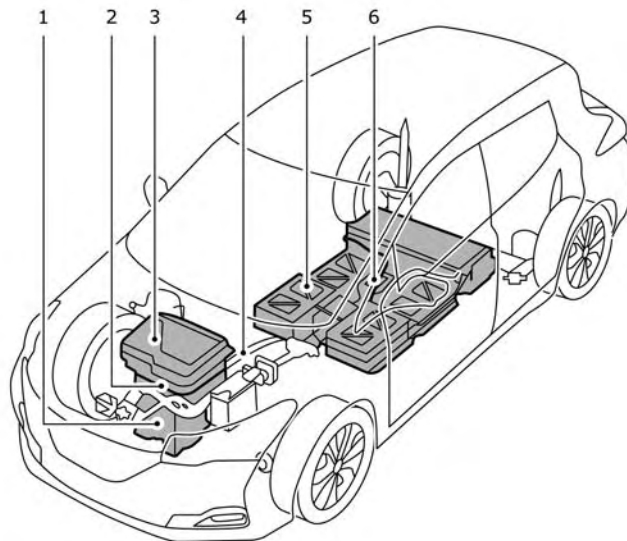
PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA HAUTE TENSION

COMPOSANTS HAUTE TENSION



AVERTISSEMENT

- Le système de véhicule électrique utilise une haute tension pouvant atteindre 400 V c.c. environ. Le système peut être chaud pendant et après le démarrage et lorsque le véhicule est hors fonction. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système. Observez les instructions des étiquettes d'avertissement apposées au véhicule.
- Vous ne devez jamais démonter, retirer ou remplacer les pièces et les câbles haute tension ainsi que leurs connecteurs, car ils peuvent provoquer des brûlures graves ou un choc électrique qui pourraient entraîner des blessures graves ou mortelles. Les câbles haute tension sont de couleur orange. Le système haute tension du véhicule ne comprend aucune pièce qui peut être remplacée par l'utilisateur. Nous vous recommandons de confier votre véhicule au concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour tout entretien nécessaire.



1. Moteur de traction et engrenage de réduction
2. Convertisseur de moteur de traction
3. Module de puissance débitée (chargeur, convertisseur continu-continu, boîte de raccordement)
4. Faisceaux de câbles haute tension (de couleur orange)
5. Batterie au lithium-ion
6. Fiche d'entretien

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ACCIDENT



AVERTISSEMENT

En cas d'une collision :

- Si vous pouvez conduire le véhicule, rangez-le en bordure de la route, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur, serrez le frein de stationnement, puis mettez le système de véhicule électrique hors fonction.
- Vérifiez la présence de pièces ou de câbles haute tension exposés sur votre véhicule. Pour connaître leurs emplacements, reportez-vous à la section « Composants haute tension » dans ce chapitre. Pour éviter de vous blesser, ne touchez jamais le câblage haute tension, les connecteurs et d'autres pièces haute tension, telles que l'inverseur et la batterie au lithium-ion. Un choc électrique peut se produire si des câbles électriques exposés sont visibles lorsque vous regardez de l'intérieur ou de l'extérieur de votre véhicule. Ne touchez donc jamais aux câbles électriques exposés.

- Si le véhicule subit un fort impact au plancher pendant la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le plancher.
- Un incendie pourrait se produire si la batterie Li-ion est endommagée ou si elle présente des fuites. En cas de dommages ou de fuites, communiquez immédiatement avec les services d'urgence. Étant donné que le liquide qui fuit peut être du manganate de lithium provenant de la batterie au lithium-ion, ne touchez jamais le liquide qui fuit à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec la peau ou les yeux, rincez-les immédiatement avec une grande quantité d'eau et consultez sans tarder un médecin pour empêcher de graves blessures.
- Lorsqu'un véhicule électrique prend feu, éloignez-vous du véhicule dès que possible. Utilisez uniquement un extincteur de type ABC, BC ou C, prévu pour les feux électriques. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un extincteur inapproprié peut provoquer de graves blessures ou la mort par choc électrique.

- Si le véhicule doit être remorqué, assurez-vous que les roues avant ne touchent pas le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant au sol, le moteur de traction pourrait générer de l'électricité. Cela peut endommager les composants du système de véhicule électrique et provoquer un incendie.
- Si vous ne pouvez pas vérifier votre véhicule en toute sécurité à cause des dommages au véhicule, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et communiquez avec les services d'urgence. Informez les premiers répondants qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

- **En cas d'accident qui nécessite la réparation et la peinture de la carrosserie, le bloc-batterie au lithium-ion et les pièces haute tension telles que l'inverseur, y compris le faisceau de câblage, devraient être enlevés avant de repeindre. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service. Les blocs-batteries au lithium-ion exposés à la chaleur dans la cabine de peinture subiront une perte de capacité. Les blocs-batteries au lithium-ion endommagés peuvent également poser des risques de sécurité à des mécaniciens ou des réparateurs non formés.**

SYSTÈME D'ARRÊT D'URGENCE

Le système d'arrêt d'urgence est activé et le système haute tension s'éteint automatiquement dans les conditions suivantes :

- collisions frontales et latérales dans lesquelles les sacs gonflables sont déployés;
- certaines collisions arrière;
- certaines pannes du système de véhicule électrique.

EV-10 Aperçu du véhicule électrique

Lors des collisions indiquées ci-dessus et de certaines autres anomalies du système de véhicule électrique, le témoin PRÊT À DÉMARRER s'éteint. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Le système d'arrêt d'urgence s'active lors des collisions indiquées ci-dessus pour minimiser le risque d'un événement pouvant provoquer des blessures ou un accident. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, le système de véhicule électrique peut ne pas être placé à la position PRÊT À DÉMARRER; nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Même si le commutateur principal passe à la position PRÊT À DÉMARRER, le système peut s'arrêter soudainement. Par conséquent, conduisez prudemment jusqu'au centre de réparation certifié le plus proche; nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié à des fins d'entretien.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

- **Portez une attention particulière aux piétons. Étant donné que le moteur ne produit pas de bruit, les piétons peuvent ne pas se rendre compte que le véhicule approche, se déplace ou est sur le point de démarrer, et ils peuvent entrer dans la trajectoire du véhicule.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous de mettre hors fonction le système de véhicule électrique.**
- **Assurez-vous d'appuyer sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur, puis serrez le frein de stationnement lors du stationnement, car le véhicule peut se déplacer lorsque le témoin PRÊT à démarrer est ALLUMÉ. Lorsque le témoin PRÊT à démarrer est ALLUMÉ, ne quittez pas votre véhicule si le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).**

- **Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que vous soyez prêt à démarrer. Lorsque le véhicule est en position D (marche avant), B ou R (marche arrière), le véhicule avancera lentement et pourra démarrer soudainement si vous relâchez la pédale de frein et que vous n'enfonchez pas la pédale d'accélérateur. Le déplacement accidentel du véhicule pourrait causer des blessures graves ou mortelles.**

REMARQUE :

- **Vous ne pouvez pas conduire le véhicule si la batterie au lithium-ion est déchargée. L'accélération répétée consomme plus d'énergie de la batterie au lithium-ion que la conduite à vitesse de croisière.**
- **Ce véhicule est muni d'un circuit de freinage régénératif. Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie au lithium-ion est un avantage secondaire.**

- **En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération lorsque la pédale de frein est relâchée.**
- **Lorsque vous appuyez sur le levier sélecteur en mode B et que vous relâchez la pédale d'accélérateur, le freinage régénératif est plus serré qu'en position D (marche avant).**
- **Le circuit de freinage régénératif fournit moins de décélération lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée pour empêcher une surcharge de la batterie au lithium-ion. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion) afin d'éviter d'endommager la batterie au lithium-ion.**
- **La pédale de frein doit être utilisée pour ralentir ou arrêter le véhicule selon les conditions de circulation ou de route.**

Les freins du véhicule ne sont pas affectés par le fonctionnement du circuit de freinage régénératif.

BRUITS ET VIBRATIONS

Les bruits et les vibrations ci-après, qui sont des caractéristiques de ce véhicule, peuvent se faire ressentir :

- Bruit de moteur de traction provenant du compartiment moteur.
- Bruit de la pompe à eau et du ventilateur de radiateur lors du chargement.
- Bruit du compresseur et du ventilateur de radiateur lors de l'utilisation de la minuterie de climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation).
- Bruit de fonctionnement par relais et vibration au démarrage ou à l'arrêt du système de véhicule électrique (commutateur principal placé à la position ON [marche] et OFF [hors fonction]).
- Alerte sonore de véhicule en approche pour piétons.

LA VIE AVEC UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE (GUIDE IMAGÉ)

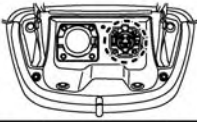
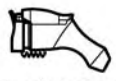

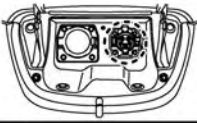



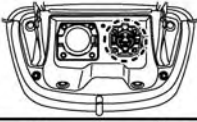




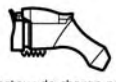





Ce chapitre fournit une brève explication des fonctions les plus importantes de la LEAF. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les chapitres spécifiques de ce manuel pour des explications détaillées des fonctions et du fonctionnement du véhicule.

CHARGEMENT DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION



AVERTISSEMENT

Le système de véhicule électrique utilise un courant haute tension. Si vous n'observez pas correctement les directives de manipulation, vous risquez de subir des blessures graves ou mortelles. Assurez-vous de lire et de suivre les directives et les procédures indiquées dans le chapitre « Chargement ».

	Port de charge	Connecteur de charge	Boîtier de commande	Réglage électrique	Chargement
CHARGE NORMALE (AC 220-240 V)		 Connecteur de charge normale			Utilisez le dispositif de chargement (AC 220-240 V) installé chez vous.
		 Connecteur de charge normale			Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1 et L2. Utilisez seulement une prise de 220-240 V, 50 A, installée par un électricien qualifié.
CHARGE D'ENTRETIEN (AC 110-120 V)		 Connecteur de charge normale			Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1 et L2. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, installée par un électricien qualifié.
		 Connecteur de charge normale			Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, installée par un électricien qualifié.
CHARGE RAPIDE (selon l'équipement) Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge rapide » dans la section « CH. Chargement ».		 Connecteur de charge rapide			Postes de charge publics

AVANT DE CONDUIRE VOTRE VÉHICULE (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

Vous pouvez vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion et le fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel à la maison. Vous pouvez également choisir de vous faire envoyer des messages textes sur votre téléphone cellulaire. De plus, le chauffage et le climatiseur du véhicule peuvent être réglés pour fonctionner en utilisant la fonction de minuterie de climatisation ou la fonction de chauffage-climatisation à distance, au besoin. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de chauffage-climatisation à distance » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

REMARQUE :

· **Pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion ou pour utiliser le chauffage et le climatiseur à distance à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel, les conditions suivantes doivent être présentes :**

- **Le véhicule doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de votre téléphone cellulaire ou de votre téléphone intelligent.**
- **Le téléphone cellulaire ou le téléphone intelligent doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de votre téléphone cellulaire ou de votre téléphone intelligent.**
- **L'ordinateur doit être connecté à Internet.**
- **Un téléphone cellulaire doit être utilisé pour communiquer avec le véhicule.**

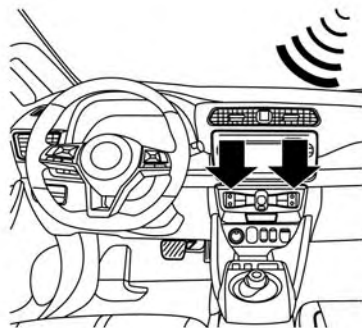
- **Un téléphone cellulaire capable de messagerie texte doit être utilisé pour recevoir des messages textes concernant l'état de chargement du véhicule.**
- **Le réchauffeur et le refroidisseur à distance peuvent régler la température de l'habitacle.**
- **Lorsque le connecteur de charge est débranché du véhicule, le chauffage et le climatiseur fonctionnent en utilisant la puissance électrique de la batterie au lithium-ion.**
- **Si la fonction de chauffage et de climatisation à distance et le chargement de la batterie au lithium-ion sont utilisés en même temps, le chargement de la batterie au lithium-ion prendra plus de temps que d'habitude à cause de l'énergie utilisée pour réchauffer ou refroidir le véhicule.**



VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE CHARGEMENT DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

Vous pouvez vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion sur le site Web du Centre de données NISSAN au moyen d'un téléphone intelligent ayant accès à Internet ou d'un ordinateur personnel.

Si la batterie au lithium-ion n'est pas suffisamment chargée, vous pouvez commencer à la charger à l'aide de la fonction de chargement à distance. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Fonction à distance relative au chargement » du chapitre « Chargement » du présent manuel.

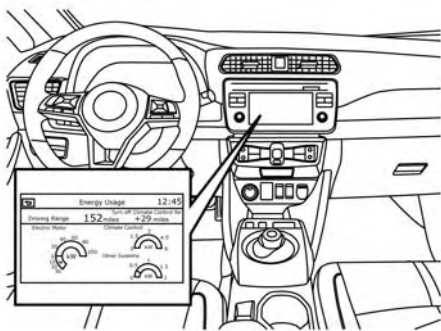
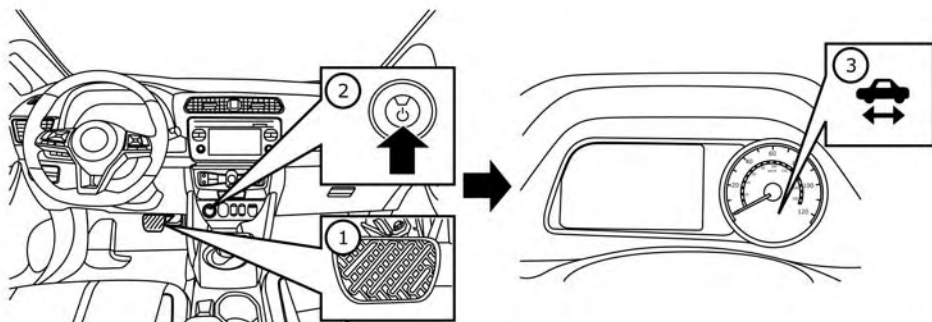


FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AVANT LA CONDUITE

Vous pouvez activer à distance le système de chauffage-climatisation du véhicule à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à Internet ou d'un ordinateur personnel.



Cette activation à distance permet de réchauffer ou de refroidir l'intérieur du véhicule pendant le chargement du véhicule. Cela réduit la charge sur la batterie au lithium-ion pendant la conduite du véhicule et contribue à augmenter l'autonomie du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de chauffage-climatisation à distance » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonie et de reconnaissance vocale » du présent manuel.



1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le commutateur principal.
3. Assurez-vous que le témoin PRÊT À DÉMARRER s'allume. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin PRÊT À DÉMARRER » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
4. Pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation : si le guidage d'itinéraire est nécessaire, entrez la destination dans le dispositif d'aide à la navigation. Pour obtenir des renseignements sup-

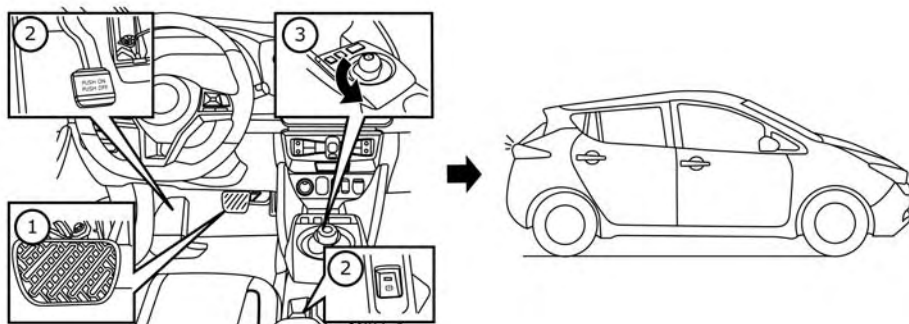
plémentaires, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation LEAF.

5. Vérifiez le niveau de la batterie au lithium-ion et l'autonomie estimée affichés au compteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Autonomie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

REMARQUE :

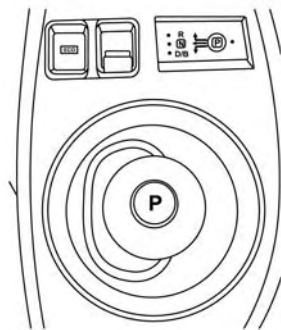
- **Avant la conduite, comparez l'autonomie jusqu'à la destination apparaissant sur l'affichage du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) avec l'autonomie estimée affichée au compteur. Déterminez s'il sera nécessaire de charger la batterie au lithium-ion avant ou pendant la conduite jusqu'à votre destination planifiée.**
- **S'il est nécessaire de charger la batterie au lithium-ion, utilisez le dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) pour rechercher des postes de chargement disponibles sur votre itinéraire planifié.**

DÉMARRAGE DE VOTRE VÉHICULE



CONDUITE DU VÉHICULE

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Desserrez le frein de stationnement.
3. Déplacez le levier sélecteur à la position D (marche avant). Lorsque vous relâchez le levier sélecteur, il revient dans sa position d'origine centrale.
4. Assurez-vous que le véhicule est en position D (marche avant). Le témoin près du « D » (marche avant) du levier sélecteur s'allume et « D » s'affiche au compteur.
5. Relâchez la pédale de frein.
6. Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez.



Les positions de rapport suivantes sont utilisées pour conduire le véhicule en marche avant :

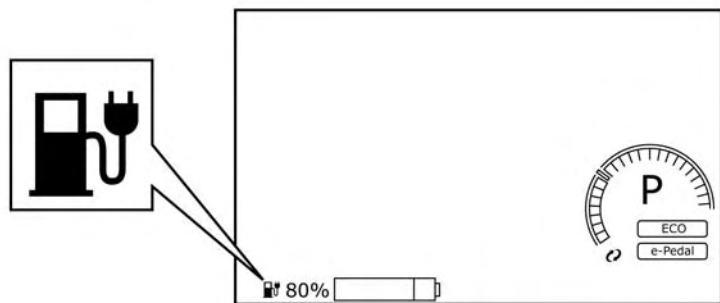
- Utilisez la position D (marche avant) pour une performance de conduite optimale.
- Utilisez le mode B pour la conduite sur une pente descendante. Lorsque vous utilisez la position B, le freinage régénératif est appliqué davantage quand la pédale d'accélérateur est relâchée par rapport à la position D (marche avant).


Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

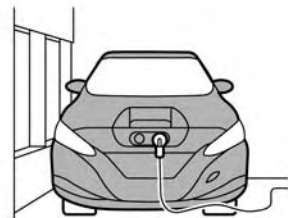
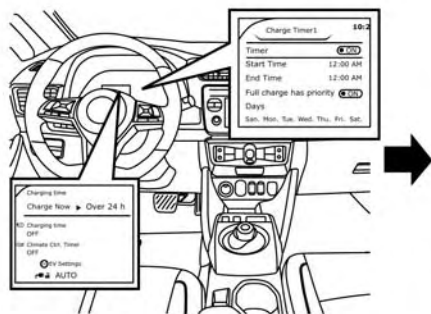
REMARQUE :

Le freinage régénératif convertit le mouvement vers l'avant du véhicule en puissance électrique pour faciliter le ralentissement du véhicule.

Utilisez le mode ECO (économie) pour obtenir une autonomie maximale du véhicule et pour la conduite en ville. Le mode ECO (économie) aide à réduire la consommation d'énergie en diminuant l'accélération par rapport à la même position de pédale d'accélérateur en position D (marche avant).



Si le témoin de charge faible de la batterie  s'allume en jaune, la charge de batterie au lithium-ion est trop faible pour effectuer un trajet. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel. Chargez la batterie au lithium-ion dès que possible.



CHARGEMENT APRÈS LA CONDUITE

Chargement de la batterie au lithium-ion

Quand vous rentrez chez vous, branchez le véhicule sur le dispositif de chargement installé chez vous ou sur le dispositif de chargement EVSE branché à une prise électrique au moyen du connecteur de charge normale.

Chargez le véhicule ou réglez la fonction de minuterie de chargement pour que le véhicule se charge à une heure spécifique. Pour

obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Minuterie de chargement » du chapitre « Chargement » du présent manuel.

1. Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction), les réglages de la minuterie de chargement et les fonctions de minuterie de climatisation et de verrouillage du connecteur de charge apparaissent sur l'affichage multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

2. Ouvrez le couvercle et le bouchon du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.
3. Branchez le connecteur de charge sur le véhicule.
4. Lorsque la minuterie de chargement est activée, le chargement démarre à l'heure réglée. Lorsque la minuterie de chargement n'est pas activée, le chargement démarre immédiatement.

REMARQUE :

- **Vous pouvez démarrer à distance le chargement, même si la minuterie de chargement est réglée.**
- **Lorsque vous avez oublié de brancher le connecteur de charge chez vous, une fonction est disponible pour vous prévenir au moyen d'un téléphone cellulaire capable de messagerie texte, d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section**

UTILISATION OPTIMALE DE VOTRE VÉHICULE PORTÉE

La distance que peut parcourir le véhicule (autonomie) varie considérablement selon la charge disponible, la météo, la température, l'utilisation, l'âge de la batterie, la topographie et le style de conduite.

Consultez l'étiquette Monroney (autocollant apposé sur le pare-brise) pour obtenir la plage de valeurs officielles de l'EPA. Votre autonomie réelle peut varier, soit au départ, soit lorsque la batterie vieillit avec le temps. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Optimisation de l'autonomie du véhicule » dans ce chapitre pour obtenir des renseignements sur les facteurs qui affectent l'autonomie du véhicule et sur la façon d'utiliser le véhicule pour optimiser l'autonomie.

OPTIMISATION DE L'AUTONOMIE

L'autonomie du véhicule dépend de plusieurs facteurs.

L'autonomie réelle du véhicule varie selon :

- la vitesse;
- la charge du véhicule;

« **Fonction à distance relative au chargement** » du chapitre « **Chargement** » du présent manuel (modèles avec dispositif d'aide à la navigation).

- **NISSAN vous recommande de brancher le câble de charge normale lorsque vous quittez le véhicule, même s'il n'est pas utilisé. Ceci vous permettra d'obtenir le maximum des fonctions du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) et de la minuterie de climatisation la prochaine fois que vous utilisez le véhicule.**

- la charge électrique des accessoires du véhicule;
- les conditions de circulation et de route.

NISSAN recommande d'adopter les habitudes de conduite suivantes pour optimiser l'autonomie du véhicule :

Avant la conduite :

- Suivez le programme d'entretien périodique recommandé.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat.
- Préchauffez ou refroidissez en avance l'habitacle pendant la recharge du véhicule.
- Retirez le chargement non nécessaire du véhicule.

Pendant la conduite :

- Utilisez le mode ECO (économie).
 - Le mode ECO (économie) aide à réduire la consommation d'énergie en diminuant l'accélération par rapport à la même position de pédale d'accélérateur en position D (marche avant).

- Conduisez à une vitesse constante. Maintenez votre vitesse de croisière en conservant une position de pédale d'accélérateur constante ou en utilisant le régulateur de vitesse au besoin.
- Accélérez progressivement et sans à-coup. Appuyez légèrement et brièvement sur la pédale d'accélérateur pour accélérer et décélérer.
- Conduisez à des vitesses modérées sur l'autoroute.
- Évitez les arrêts et les freinages fréquents. Conservez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules.
- Mettez hors fonction le système de chauffage-climatisation lorsqu'il n'est pas nécessaire.
- Sélectionnez un réglage de température modéré pour le chauffage ou le refroidissement pour aider à réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez le chauffage ou le climatiseur et fermez les glaces pour diminuer la résistance lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.
- L'autonomie du véhicule peut être considérablement réduite par temps très froid, (par exemple à -20 °C [-4 °F]).
- L'utilisation du système de chauffage-climatisation pour réchauffer l'habitacle lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F) consomme plus d'électricité et affecte davantage l'autonomie du véhicule que lorsque la température est supérieure à 0 °C (32 °F).
- Par temps froid, utilisez le dispositif de chauffage du volant en remplacement du dispositif de chauffage ou du climatiseur. Le dispositif de chauffage du volant consomme moins d'énergie que le dispositif de chauffage ou le climatiseur.
- Relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir et ne serrez pas les freins si les conditions de circulation et de route le permettent.
 - Ce véhicule est muni d'un circuit de freinage régénératif. Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie au lithium-ion est un avan-

tage secondaire. En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération et un peu d'énergie à la batterie au lithium-ion lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur.

DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

La capacité de la batterie au lithium-ion à maintenir une charge, comme pour toutes les batteries, diminue avec l'âge de la batterie et l'usage, ce qui réduit l'autonomie du véhicule par rapport à celle d'un véhicule neuf. Ceci est normal et prévu, et n'indique pas une anomalie du véhicule ou de la batterie au lithium-ion.

La capacité de la batterie au lithium-ion à maintenir une charge peut varier selon la façon dont vous conduisez et entreposez le véhicule, la façon dont vous chargez la batterie au lithium-ion ainsi que la température de la batterie au lithium-ion pendant l'utilisation et le chargement du véhicule.

Pour optimiser la durée de vie de la batterie, utilisez les habitudes de conduite et de chargement suivantes si possible :

- Évitez d'exposer le véhicule à des températures ambiantes extrêmes pendant des périodes prolongées.
- Évitez d'entreposer un véhicule dans un lieu où la température est inférieure à -25°C (-13°F) pendant plus de sept jours.
- Évitez de laisser votre véhicule pendant plus de 14 jours avec l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion à zéro ou près de zéro (état de charge).
- Avant le chargement, laissez le véhicule et la batterie au lithium-ion refroidir après l'utilisation.
- Stationnez ou entreposez votre véhicule dans des endroits frais et à l'écart des rayons directs du soleil et des sources de chaleur.
- Évitez les températures élevées constantes de la batterie (causées, par exemple, par l'exposition à des températures ambiantes très élevées ou une conduite soutenue à haute vitesse avec des charges rapides multiples (selon l'équipement)).

- Utilisez les méthodes de charge normale ou d'entretien pour charger la batterie au lithium-ion et minimiser l'utilisation de la charge rapide publique ou du chargeur rapide.
- Conduite modérée.
- Utilisation du mode ECO (économie).
- Ne faites pas fonctionner la minuterie de chargement de façon répétée lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule après que le chargement de la batterie au lithium-ion est terminé. Vous risqueriez de décharger la batterie de 12 V.
- Vous pouvez vérifier le niveau d'énergie de la batterie au lithium-ion sur l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

ENTRETIEN DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

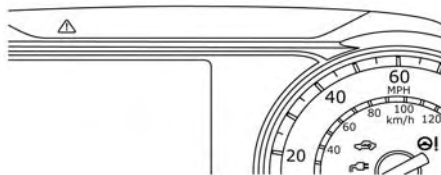
En plus de l'entretien régulier recommandé par NISSAN, la LEAF nécessite des vérifications spéciales de la batterie au lithium-ion.

- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le livret de renseignements sur la garantie NISSAN pour connaître les limitations principales, les exclusions et l'annulation possible de votre garantie si vous n'effectuez pas les vérifications, les réparations et les réglages nécessaires.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le guide du service et de l'entretien NISSAN pour obtenir une explication détaillée de la vérification et des intervalles relatives à la batterie au lithium-ion.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS RELATIFS AU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

INSTRUMENTS ET INDICATEURS

Divers Instruments et jauges liés aux fonctions du véhicule électrique s'affichent à l'écran multifonction.

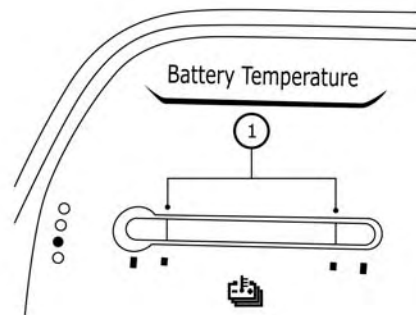


Compteur

Témoin multifonction :

Le témoin multifonction (rouge ou jaune) s'allume lorsque des témoins ou des indicateurs s'allument à l'écran ou lorsque des messages s'affichent sur l'écran multifonction.

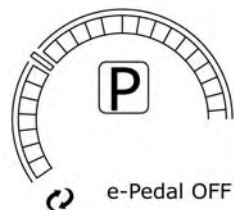
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin multifonction (rouge et jaune) » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



Indicateur de température de la batterie au lithium-ion :

Cet indicateur affiche la température de la batterie au lithium-ion.

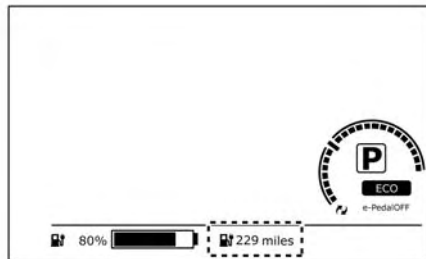
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



Mesureur de puissance :

Ce mesureur de puissance affiche la consommation de puissance réelle du moteur de traction et la puissance de freinage régénératif fournie à la batterie au lithium-ion.

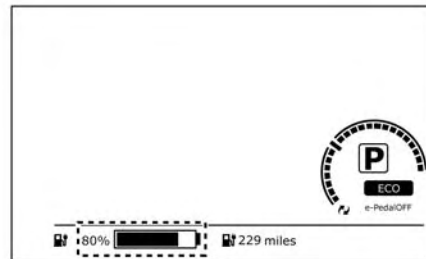
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesureur de puissance » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



Autonomie :

Cet indicateur affiche l'autonomie estimée (calculée en fonction d'un programme qui prend en compte le style de conduite réel et les conditions de fonctionnement) qui peut être parcourue avant qu'une recharge ne soit nécessaire.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Autonomie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

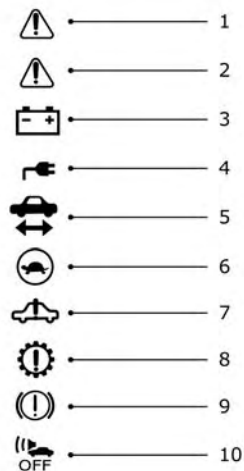


Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion :

Cet indicateur affiche la capacité disponible restante de la batterie au lithium-ion pour conduire le véhicule.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Les renseignements particuliers relatifs au véhicule électrique s'affichent à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



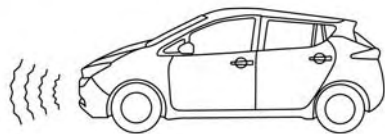
3. Témoin de charge de la batterie de 12 V
4. Témoin de branchement
5. Témoin PRÊT À DÉMARRER
6. Témoin de limitation de puissance
7. Témoin du système de véhicule électrique
8. Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique
9. Témoin du circuit de freinage régénératif (jaune)
10. Témoin de DESACTIVATION du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Témoins

Le système de véhicule électrique utilise les témoins et les indicateurs spécifiques de véhicule électrique suivants :

1. Témoin multifonction (rouge)
2. Témoin multifonction (jaune)



Le son commence lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (16 mi/h) pendant la décélération.

Le son s'arrête lorsque le véhicule s'immobilise.

Le son ne s'arrête pas lorsque le véhicule est en position R (marche arrière) même si le véhicule s'immobilise.

SYSTÈME D'ALERTE SONORE DE VÉHICULE EN APPROCHE POUR PIÉTONS

Le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons est une fonction qui utilise le son pour prévenir les piétons de la présence du véhicule lorsque la vitesse du véhicule est basse.

Lorsque le véhicule commence à déplacer, un son est émis.

Le son s'arrête lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) pendant l'accélération.

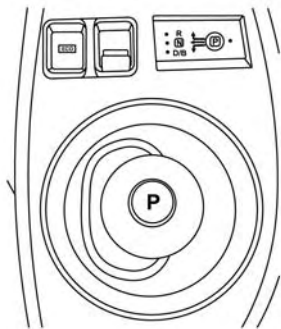


AVERTISSEMENT

- **Si le son n'est pas audible, les piétons peuvent ne pas remarquer que le véhicule approche, ce qui peut provoquer un accident et entraîner des blessures graves ou mortelles. Nous vous recommandons de vous rendre immédiatement chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour l'inspection du système VSP.**

- **Si le témoin de DÉSACTIVATION du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons s'allume lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou PRÊT À DÉMARRER, il se peut que le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de DÉSACTIVATION du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons (VSP) » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.**

Si vous voulez augmenter le volume du système VSP, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien. Vous ne pouvez pas réduire le son.



SYSTÈME DE COMMANDE DE CHANGEMENT DE VITESSE ÉLECTRIQUE

Ce véhicule est équipé d'un système de commande de changement de vitesse électrique. Ce système de commande comporte trois fonctions :

- Fonctionnement en douceur et aisé du levier sélecteur.
- Pour placer le véhicule en position P (stationnement), appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur.

- Le véhicule applique automatiquement la position P (stationnement) lorsque le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction).

Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

PHARE À DEL (FEU DE CROISEMENT) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce véhicule utilise un phare à DEL pour le feu de croisement. Le phare à DEL comporte les caractéristiques suivantes :

- La consommation d'énergie est basse.
- La forme est très compacte.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour remplacer le phare.

AUTONOMIE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Sur l'écran du système de navigation, vous pouvez vérifier la distance estimée que le véhicule peut parcourir avec la charge disponible de la batterie au lithium-ion. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.

Chargement

Précautions relatives au chargement	CH-2
Types de charge et comment charger la batterie au lithium-ion	CH-6
Comment effectuer une charge normale (220 à 240 V c.a.) au moyen du dispositif de charge	CH-9
Comment effectuer une charge d'entretien (110 à 120 V c.a.) au moyen du câble EVSE L1.	CH-12
Comment effectuer une charge d'entretien (110 à 120 V c.a.) au moyen du câble EVSE L1 et L2.	CH-19
Comment effectuer une charge normale (220 à 240 V c.a.) au moyen du câble EVSE L1 et L2.	CH-27
Comment effectuer une charge rapide (selon l'équipement).	CH-35
Système de verrouillage du connecteur de charge.	CH-38
Méthodes de chargement	CH-41
Minuterie de chargement	CH-41
Affichage de l'heure	CH-45
Charge immédiate.	CH-47
Fonction à distance relative au chargement (modèles avec dispositif d'aide à la navigation)	CH-48
Témoins connexes de chargement.	CH-49
Témoins d'état de chargement	CH-49
Témoin de la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique).	CH-53
Guide de dépannage relatif au chargement	CH-56

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CHARGEMENT



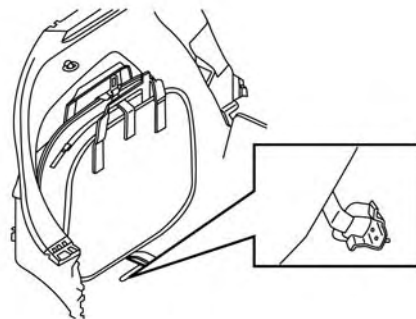
AVERTISSEMENT

- Si vous utilisez un dispositif électrique médical, tel qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.
- Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'eau ou de corps étrangers dans le port de charge, le connecteur de charge ou la fiche électrique, et qu'ils ne sont pas endommagés, rouillés ou corrodés. Si vous observez une de ces conditions, ne chargez pas la batterie au lithium-ion. Cela peut provoquer un court-circuit ou un choc électrique, ce qui risquerait de causer un incendie pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Pour éviter des blessures graves ou mortelles lors du chargement de la batterie au lithium-ion, suivez les précautions suivantes.
 - Ne touchez pas les contacts métalliques du port de charge, du connecteur de charge, de la fiche électrique ou de l'adaptateur NISSAN d'origine.
 - Ne touchez pas le véhicule et le dispositif de chargement EVSE par temps orageux.
 - Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne le pliez pas, ne marchez pas dessus ou ne le traînez pas.
- Assurez-vous que le connecteur de charge est retiré du port de charge avant de démarrer le véhicule. Si le connecteur de charge n'est enclenché que partiellement et que le loquet du connecteur est déverrouillé, il est possible de placer le véhicule électrique en position PRÊT À DÉMARRER.

- Ne touchez pas la fiche ou l'adaptateur NISSAN d'origine s'ils sont mouillés ou avec les mains mouillées. Ne placez pas la fiche ou l'adaptateur NISSAN d'origine dans de l'eau, du liquide ou de la neige. Cela peut provoquer un choc électrique, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Ne démontez pas ou ne modifiez pas le port de charge, le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine. Cela peut provoquer un choc électrique ou un incendie, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Si vous observez une odeur, une fumée ou des bruits inhabituels provenant du véhicule, cessez immédiatement le chargement.
- Faites attention de ne pas approcher les mains, les cheveux, les bijoux ou les vêtements du ventilateur de refroidissement du moteur de traction. Le ventilateur de refroidissement peut se mettre en fonction à n'importe quel moment pendant le chargement.

- N'utilisez pas de rallonges ou d'adaptateurs de fiche à moins qu'ils fassent partie des pièces NISSAN d'origine.
- N'utilisez l'adaptateur NISSAN d'origine avec aucun dispositif sauf le câble EVSE.
- Ne laissez pas un enfant sans surveillance manipuler ou utiliser ce produit.
- Utilisez le dispositif de chargement EVSE ou le câblage installés conformément aux règlements et normes.
- Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



MISE EN GARDE

- Pour éviter d'endommager l'équipement de chargement :
 - Ne fermez pas le couvercle du port de charge sans fermer le bouchon du port de charge.
 - N'exposez pas l'équipement de chargement à des impacts.
 - Ne rangez pas l'équipement de chargement et ne l'utilisez pas dans des endroits où la température dépasse 85 °C (185 °F).

- Assurez-vous que le bouchon du port de charge est fermé sur le port de charge lorsque le chargement est terminé. Si le couvercle du port de charge est fermé lorsque le bouchon du port de charge est ouvert, de l'eau ou des corps étrangers peuvent pénétrer dans le port de charge.
- Ne chargez pas lorsque vous utilisez une housse de protection de véhicule. Vous risqueriez d'endommager le connecteur de charge.
- Ne tentez pas d'exécuter un démarrage d'appoint sur la batterie de 12 V en même temps que la batterie au lithium-ion est en cours de chargement. Autrement, vous risquez d'endommager le véhicule ou l'équipement de charge, ce qui pourrait provoquer des blessures. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Démarrage-secours » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

- En chargement normal (220 à 240 V c.a.) et chargement d'entretien (110 à 120 V c.a.) au moyen du dispositif de chargement (accessoire pour véhicule électrique) fourni avec le véhicule, NISSAN recommande d'utiliser un circuit électrique et une prise dédiés de 220 à 240 V c.a., 50 A. et de 110 à 120 V c.a., 15 A. Le circuit dédié est utilisé pour empêcher d'endommager le circuit, ou pour empêcher le déclenchement du disjoncteur en raison du fort courant utilisé pour charger la batterie au lithium-ion. Si le circuit dédié n'est pas utilisé, le circuit peut provoquer des interférences nuisibles sur le circuit imprimé moulé et sur des appareils électriques tels que les télévisions et les systèmes audio. Si le circuit est partagé et qu'un autre appareil électrique est utilisé en même temps que le véhicule est en cours de chargement, le disjoncteur peut se déclencher. Un électricien qualifié doit installer un circuit dédié si vous n'en avez pas à disposition.

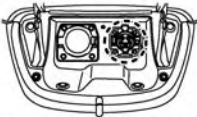


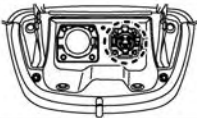




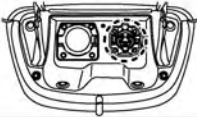






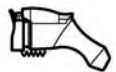


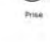



REMARQUE :

- Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
- Pour votre sécurité, si le connecteur de charge est branché sur le véhicule alors que le commutateur principal est à la position PRÊT À DÉMARRER, le véhicule passe automatiquement en position ON (marche). Étant donné que le chargement ne commence pas lorsque le commutateur principal est dans cette position, assurez-vous de placer le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).
- Lorsque la température ambiante est égale ou inférieure à 0 °C (32 °F), le temps de chargement peut être plus long que d'habitude et le niveau auquel la batterie au lithium-ion peut être chargée peut être inférieur à celui à température élevée.

- Ne faites pas fonctionner la minuterie de chargement de façon répétée lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule après que le chargement de la batterie au lithium-ion est terminé. Vous risqueriez de décharger la batterie de 12 V. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Minuterie de chargement » dans ce chapitre. Si la batterie au lithium-ion est déchargée, chargez-la immédiatement.
- Le commutateur principal peut être réglé en position ON (marche) et le système de chauffage-climatisation et le dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement) peuvent être utilisés pendant le chargement de la batterie au lithium-ion. Étant donné, toutefois, que le fonctionnement de ces systèmes consomme de l'alimentation de la batterie au lithium-ion, le temps de chargement complet de la batterie au lithium-ion sera plus long. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) pour réduire le temps de chargement de la batterie au lithium-ion.

- Si le courant électrique est coupé lors du chargement, le chargement redémarre automatiquement lorsque le courant revient.
- Il est recommandé de laisser le câble de charge branché pour économiser de l'alimentation de la batterie au lithium-ion lorsque le système de chauffage-climatisation fonctionne à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation).
- Si le port de charge est gelé, faites fondre la glace en utilisant un sèche-cheveux. Après que la glace ait fondu, chargez la batterie au lithium-ion. Vous risqueriez de provoquer une anomalie si vous branchez le connecteur de charge avec force.
- Si des corps étrangers ont pénétré dans le connecteur de charge ainsi que dans le port de charge et qu'il n'est pas possible de le brancher, n'essayez pas de forcer le branchement. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Vous risqueriez d'endommager l'équipement de chargement et le véhicule si vous tentez de brancher le connecteur de charge avec force.
- Le port de charge est muni d'un trou pour l'écoulement d'eau. Si le trou d'écoulement d'eau est obstrué, ou si de l'eau se trouve à l'intérieur du port de charge, n'effectuez pas le chargement. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

TYPES DE CHARGE ET COMMENT CHARGER LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

	Port de charge	Connecteur de charge	Boîtier de commande	Réglage électrique	Chargement
CHARGE NORMALE (AC 220-240 V)		 Connecteur de charge normale			Utilisez le dispositif de chargement (AC 220-240 V) installé chez vous.
		 Connecteur de charge normale		 → 	Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1 et L2. Utilisez seulement une prise de 220-240 V, 50 A, installée par un électricien qualifié.
CHARGE D'ENTRETIEN (AC 110-120 V)		 Connecteur de charge normale		 →  → 	Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1 et L2. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, installée par un électricien qualifié.
		 Connecteur de charge normale		 → 	Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, installée par un électricien qualifié.
CHARGE RAPIDE (selon l'équipement) Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge rapide » dans la section « CH. Chargement ».		 Connecteur de charge rapide			Postes de charge publics

Ce véhicule est un véhicule électrique qui nécessite de l'électricité pour fonctionner. La batterie au lithium-ion est la seule source d'énergie qui fait fonctionner le véhicule. Il est important de conserver de l'énergie et de planifier vos besoins en chargement lorsque vous conduisez pour éviter de décharger complètement la batterie au lithium-ion et ne pas pouvoir conduire.

Il y a trois méthodes pour charger la batterie au lithium-ion :

- Charge normale
- Charge d'entretien
- Recharge rapide (selon l'équipement)

Le temps nécessaire au chargement complet de la batterie au lithium-ion varie, selon l'état de charge de la batterie au lithium-ion, de l'état et de l'âge de la batterie au lithium-ion, de la température ambiante, de la condition de la source d'énergie branchée sur le véhicule et de la façon d'utiliser l'équipement électrique (tel qu'un climatiseur qui consomme de l'énergie électrique).

Charge normale

NISSAN recommande d'utiliser le chargement normal pour un usage ordinaire du véhicule. L'utilisation de la charge rapide doit être réduite le plus possible pour aider à prolonger la durée de vie utile de la batterie au lithium-ion.

Le chargement normal utilise le dispositif de chargement EVSE L1 et L2 (équipement d'alimentation du véhicule électrique) ou un dispositif de chargement conforme à la norme SAE J1772 raccordé au circuit d'alimentation 220 – 240 V c.a. dédié. Le dispositif de chargement EVSE L1 et L2 est fourni avec le véhicule (selon l'équipement). Le dispositif de chargement est un poste de chargement chez soi installé dans votre domicile par un électricien qualifié. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Comment effectuer une charge normale » du présent chapitre.

Charge d'entretien

Le chargement d'entretien n'est pas recommandé pour un usage régulier puisqu'il prend plus de temps qu'un charge-

ment normal. La charge d'entretien peut être utilisée lorsqu'il est nécessaire d'effectuer une charge d'urgence dans une destination telle que la maison d'un ami.

La charge d'entretien utilise le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) fourni avec le véhicule ou un cordon amovible conforme à la norme SAE J1772 pour brancher le véhicule sur une prise dédiée de 110 à 120 V, 15 A. La prise doit être protégée par un disjoncteur pour éviter une surcharge du circuit ou tout autre danger électrique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Comment effectuer une charge d'entretien » du présent chapitre.

Recharge rapide (selon l'équipement)

La capacité de charge rapide n'est disponible que sur les véhicules fabriqués avec l'option de charge rapide, qui comprend un port de charge rapide. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un tel port, vous ne pouvez pas utiliser le chargement rapide.

Un véhicule équipé d'un port de charge rapide est compatible avec la plupart des connecteurs CHAdeMO (norme industrielle

japonaise) des postes de chargement. Les postes de chargement utilisant cette norme sont certifiés UL et peuvent être utilisés sans problème aux États-Unis. Bien que soutenu par NISSAN, ce connecteur peut ne pas devenir la norme SAE aux États-Unis.

Le chargement rapide est possible (même plusieurs fois par jour). Si la température de la batterie est proche de la zone rouge, l'alimentation du dispositif de chargement rapide est limitée afin de protéger la batterie.

Chargement public :

Ce véhicule est compatible avec tous les postes de chargement publics conforme à la norme SAE J1772. Si vous essayez de charger à partir d'un poste de chargement qui n'est pas conforme à cette norme, vous ne pourrez pas charger complètement, ou vous ne pourrez pas charger du tout à cause des différences de matériel et de logiciel. NISSAN travaille avec les États, les municipalités, les compagnies d'utilité municipales et d'autres pour aider dans la préparation de marchés et d'infrastructures. Toutefois, NISSAN ne garantit pas que les postes de chargement publics soient dis-

ponibles dans des lieux où vous voulez utiliser le véhicule, et ne peut pas prédire le temps qu'il faut pour que des infrastructures de chargement publiques soient développées dans votre zone. Selon l'endroit où vous habitez ou conduisez, il peut ne pas y avoir suffisamment de postes de chargement publics disponibles pour répondre à vos besoins particuliers d'autonomie et pour la recharge loin de chez vous. La planification de trajet est ainsi importante, et il est conseillé de planifier vos trajets en considérant ce fait.

La charge rapide utilise des postes de chargement publics (jusqu'à 50 kW d'énergie).

Le temps nécessaire pour charger une batterie au lithium-ion (témoin de charge faible de la batterie allumé) à 80 % en utilisant un chargeur rapide dépend de plusieurs facteurs, y compris la température de la batterie au lithium-ion et le type de chargeur rapide utilisé.

Il peut falloir plus de temps pour charger la batterie au lithium-ion en utilisant le chargeur rapide si le véhicule est stationné dans un endroit froid pendant une période prolongée.

Il peut falloir plus de temps pour charger la batterie au lithium-ion au moyen du chargeur rapide si la température de la batterie au lithium-ion est élevée ou basse. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Comment effectuer une charge rapide » du présent chapitre.

Mode de limitation de puissance

Ce mode protège l'état et le fonctionnement de la batterie au lithium-ion du véhicule. Ce mode fonctionne dans certaines conditions extrêmes (chaleur, froid, bas niveau de charge). La puissance fournie aux systèmes du véhicule, y compris le moteur de traction, est limitée, ce qui signifie des performances, une accélération et une vitesse de pointe limitées. Le chargement peut être terminé automatiquement, surtout avec un chargement rapide répété par temps extrêmement chaud.

Vérification de la charge de la batterie au lithium-ion

Les trois méthodes pour vérifier la quantité de charge sont indiquées ci-dessous :

- Vérifiez la quantité en utilisant l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion à l'écran multifonction lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » et « Avertissement de charge faible de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Vérifiez la quantité au moyen d'un téléphone intelligent ayant accès à Internet ou d'un ordinateur personnel. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation LEAF.
- Vérifiez la quantité en utilisant le témoin d'état de chargement. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.

REMARQUE :

- **Lors du chargement, la charge continue lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche).**
- **La batterie au lithium-ion ne peut pas être chargée si le connecteur de charge rapide et le connecteur de charge normale sont branchés en même temps. Si un autre connecteur de charge est branché en cours de chargement à mi-chemin, le chargement s'arrête.**
- **Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de passer en position PRÊT À DÉMARRER lorsqu'un connecteur de charge est branché.**
- **Pendant le chargement, il est possible que la radio soit inaudible à cause du bruit provenant des ondes électromagnétiques.**

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE NORMALE (220 À 240 V C.A.) AU MOYEN DU DISPOSITIF DE CHARGE



AVERTISSEMENT

- **Si vous utilisez un dispositif électrique médical, tel qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.**
- **Assurez-vous de suivre les précautions d'utilisation du dispositif de chargement qui peut être installé chez vous. Sinon, vous risqueriez de provoquer des blessures graves ou mortelles.**



MISE EN GARDE

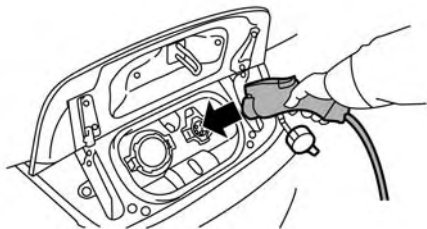
- **N'utilisez pas d'équipement de chargement qui n'est pas compatible avec la LEAF. Sinon, la batterie au lithium-ion peut ne pas se charger ou vous risqueriez d'endommager le véhicule ou la batterie au lithium-ion.**
- Une charge normale utilise le dispositif de chargement (CA 220 à 240 V, 16 A ou 32 A) qui peut être installé chez vous pour charger la batterie au lithium-ion.
- La charge immédiate, la minuterie de chargement et la charge à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) peuvent être effectuées en mode de charge normale. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Méthodes de chargement » dans ce chapitre.
- L'équipement de chargement communique avec le véhicule avant que la batterie au lithium-ion commence à se charger. Si cette communication n'a pas lieu à cause de l'utilisation d'un autre équipement, la batterie au lithium-ion ne se chargera pas.

• NISSAN vous recommande de brancher le dispositif de chargement lorsque vous quittez le véhicule, même s'il n'est pas utilisé. Ceci vous permettra d'obtenir le maximum des fonctions du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) et de la minuterie de climatisation la prochaine fois que vous utilisez le véhicule.

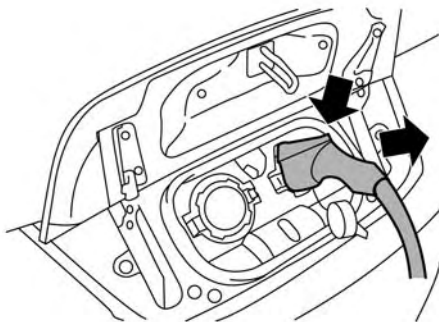
Pour commencer une charge normale :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.

3. Ouvrez le couvercle et le bouchon du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Couvercle du port de charge » et « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel.



4. Branchez le connecteur de charge sur le port de charge. S'il est branché normalement, un bip retentit une fois.
5. Si le chargement a commencé ou si la batterie attend la minuterie de chargement, un bip retentit deux fois et l'affichage du témoin d'état de charge est modifié. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.



Pour arrêter une charge normale :

1. Assurez-vous que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de verrouillage du connecteur de charge » dans ce chapitre.
2. Appuyez sur le bouton du connecteur de charge, libérez le verrou, puis retirez le connecteur de charge du port de charge et rangez-le de façon appropriée.
3. Fermez le bouchon du port de charge.

4. Après avoir fermé le bouchon du port de charge, fermez le couvercle du port de charge.

REMARQUE :

Pour arrêter le chargement à mi-chemin, retirez le connecteur de charge. Le chargement s'arrête automatiquement.

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE D'ENTRETIEN (110 À 120 V C.A.) AU MOYEN DU CÂBLE EVSE L1



AVERTISSEMENT

- Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable (DCI), éloignez-vous d'au moins 15 cm (6 po) du câble EVSE.
- Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable (DCI), communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.
- Pour éviter un choc électrique ou un incendie à cause d'un court-circuit, branchez le disjoncteur de fuite à la terre et utilisez une prise électrique à la terre imperméable.

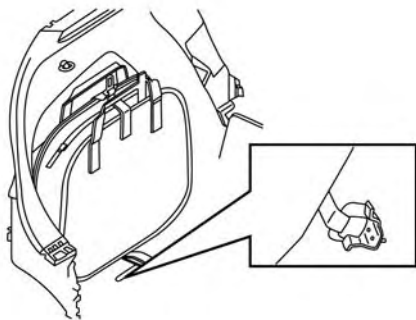
- **Interrompez immédiatement l'utilisation du chargeur si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez une odeur inhabituelle.**
- N'utilisez jamais de rallonges ou d'adaptateurs de fiche avec le chargeur.
- Débranchez toujours le chargeur lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Le dispositif de chargement EVSE L1 NISSAN d'origine utilise un courant de 12 A en permanence lors du chargement de la batterie au lithium-ion au moyen d'une prise de 110 à 120 V c.a. Ne le branchez sur aucun circuit électrique à moins qu'il ne soit inspecté par un électricien qualifié, qui confirmera que le circuit électrique est adapté à un courant de 12 A. Un circuit électrique soumis aux conditions indiquées ci-dessous risque plus vraisemblablement d'être compromis.
 - L'utilisation inadéquate du dispositif de chargement EVSE peut provoquer un incendie, des blessures graves ou la mort.

- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE dans des structures vieilles de plus de 40 ans.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE dans les structures qui utilisent une protection de circuit par fusibles. Utilisez-le uniquement avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE sur des circuits électriques comportant des prises à deux broches.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si d'autres dispositifs sont branchés sur le même circuit.
- Lors du débranchement, assurez-vous de tirer la fiche ou le dispositif de branchement EVSE, pas le cordon.
- Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne le pliez pas, ne marchez pas dessus et ne le traînez pas.
- Ne branchez ou ne débranchez pas l'adaptateur NISSAN d'origine lorsque celui-ci est inséré dans une prise électrique.

- N'utilisez pas l'adaptateur NISSAN d'origine si la prise électrique n'est pas complètement insérée et n'est pas verrouillée.
- Si vous utilisez le support du dispositif de chargement EVSE, manipulez-le avec précaution pour éviter des blessures en cas de contact avec ses bords ou d'autres pièces.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si le câble ou le cordon est effiloché, si l'isolant est brisé, ou montre d'autres signes de dommages.
- Arrêtez immédiatement d'utiliser le dispositif de chargement EVSE si le chargement s'arrête avant la fin lorsque vous déplacez la fiche ou le cordon.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si la boîte de commande, la fiche, le dispositif de chargement EVSE ou le connecteur de charge est cassé, fissuré, ouvert, corrodé ou montre d'autres signes de dommages.

- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si la fiche n'est pas bien raccordée à la prise ou si la prise est endommagée ou rouillée.
- Avant de brancher le dispositif de chargement EVSE, assurez-vous de vérifier l'intensité nominale indiquée sur le dispositif de chargement EVSE pour vous assurer que la prise et le circuit disposent suffisamment de courant pour charger votre véhicule en toute sécurité. Si le courant de la prise et du circuit n'est pas suffisant, le câblage peut provoquer une surchauffe ou un incendie.
- Si vous avez des doutes sur la capacité de la prise et du circuit, communiquez avec un électricien qualifié.
- Le dispositif de chargement EVSE contient des pièces qui peuvent provoquer des étincelles à l'intérieur. Ne l'utilisez pas dans des endroits où vous utilisez ou stockez de l'essence, de la peinture ou des combustibles.

- Ne l'utilisez pas si une anomalie se produit ou si le dispositif de chargement EVSE a été endommagé de quelque manière que ce soit. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.
- Le dispositif de chargement EVSE ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Ne tentez pas de réparer le dispositif de chargement EVSE, car vous annuleriez ainsi votre garantie.
- Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



MISE EN GARDE

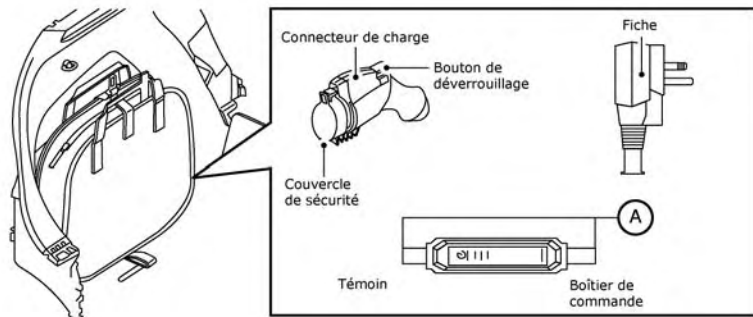
- **N'effectuez le chargement qu'en utilisant une prise électrique dédiée de 110 à 120 V c.a., 15 A (par exemple, n'utilisez pas de générateur électrique). Autrement, cela peut provoquer un échec du chargement et endommager le véhicule ou l'équipement de chargement EVSE à cause de surtensions.**

- **NISSAN recommande d'utiliser un équipement de chargement NISSAN d'origine pour charger le véhicule. L'utilisation d'équipement qui n'est pas d'origine NISSAN peut empêcher la batterie au lithium-ion de se charger correctement et endommager le véhicule.**

Précautions relatives à l'entreposage

- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine dans un endroit exposé au vent ou à la pluie.
- Assurez-vous d'entreposer le dispositif de chargement EVSE avec le capuchon de protection installé pour garder la borne du connecteur de charge exempte de saleté et de poussière.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE avec le câble ou le cordon enroulé autour de la boîte de commande.

- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE dans une condition où le câble et le cordon sont tordus.
- La boîte de commande chauffe lorsque le dispositif de chargement EVSE charge. Cette condition est normale.



Pour commencer la charge d'entretien :

REMARQUE :

La minuterie de chargement, la charge à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) et la charge immédiate peuvent être effectuées en mode de charge d'entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Méthodes de chargement » dans ce chapitre.

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
3. Ouvrez le couvercle du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

4. Retirez le dispositif de chargement du hayon arrière.
5. Branchez la fiche électrique sur la prise électrique dédiée de 110 à 120 V c.a., 15 A. Si elle est branchée normalement, le voyant vert du témoin de la boîte de commande du dispositif de chargement EVSE s'allume.

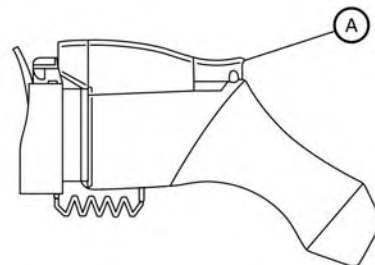
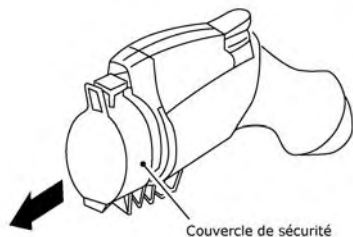
REMARQUE :

Vous pouvez faire passer une corde à travers les trous (A) sur la boîte de commande pour la suspendre lors du chargement de la batterie au lithium-ion. Utilisez le dispositif de chargement EVSE avec la prise en position verticale (le cordon doit se déployer vers le bas à partir de la prise).

6. Ouvrez le bouchon du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.



7. Retirez le bouchon de sécurité du connecteur de charge.
8. Branchez le connecteur de charge sur le port de charge. S'il est branché normalement, un bip retentit une fois.
9. Si le chargement a commencé, ou si la batterie au lithium-ion attend la minuterie de chargement, un bip retentit deux fois et l'affichage du témoin d'état de chargement est modifié. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.



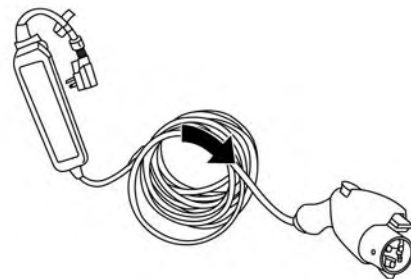
10. Lorsque vous effectuez le chargement à l'extérieur, comme dans votre voie d'accès, utilisez un cadenas en vente dans le commerce fixé en position **A** pour empêcher le vol.



4. Fixez le bouchon de sécurité sur le dispositif de chargement EVSE.
5. Retirez la fiche électrique de la prise électrique dédiée de 110 à 120 A CA, 15 A.

Pour arrêter une charge d'entretien :

1. Assurez-vous que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de verrouillage du connecteur de charge » dans ce chapitre.
2. Appuyez sur le bouton du connecteur de charge, libérez le verrou, puis retirez le connecteur de charge du port de charge.
3. Fermez le bouchon du port de charge.

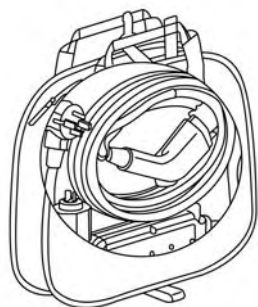
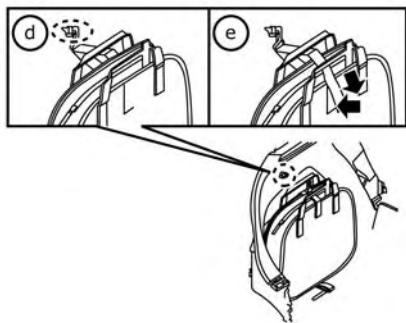


6. Rangez-la dans son boîtier.

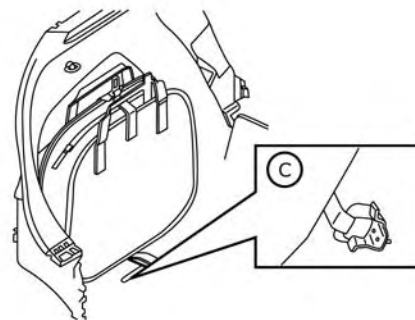
REMARQUE :

Effectuez la procédure suivante pour ranger le câble EVSE dans le boîtier.

- a. Embobinez le câble de charge jusqu'à ce qu'il atteigne une taille lui permettant d'être rangé dans le boîtier (environ 36 cm [14 po] de diamètre).
- b. Placez le dispositif de chargement EVSE dans le boîtier.



- c. Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier dans la pièce de fixation au bas de la planche à bagages.
- d. Accrochez le crochet du boîtier à l'anneau à partir de la garniture.
- e. Fixez la courroie sur le côté du boîtier (au moyen de l'attache adhésive), en tirant l'extrémité de la courroie.



AVERTISSEMENT

Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

7. Après avoir fermé le bouchon du port de charge, fermez le couvercle du port de charge.

REMARQUE :

Pour arrêter le chargement à mi-chemin, retirez le connecteur de charge. Le chargement s'arrête automatiquement.

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE D'ENTRETIEN (110 À 120 V C.A.) AU MOYEN DU CÂBLE EVSE L1 ET L2



AVERTISSEMENT

- Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable (DCI), éloignez-vous d'au moins 15 cm (6 po) du câble EVSE.
- Si vous utilisez un dispositif électrique médical, tel qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable (DCI), communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.

- Pour éviter un choc électrique ou un incendie à cause d'un court-circuit, branchez le disjoncteur de fuite à la terre et utilisez une prise électrique à la terre imperméable.
- Interrompez immédiatement l'utilisation du chargeur si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez une odeur inhabituelle.
- N'utilisez jamais de rallonges ou d'adaptateurs de fiche avec le chargeur.
- Débranchez toujours le chargeur lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Le dispositif de chargement EVSE L1 et L2 NISSAN d'origine utilise un courant de 12 A en permanence lors du chargement de la batterie au lithium-ion au moyen d'une prise de 110 à 120 V c.a. Ne le branchez sur aucun circuit électrique à moins qu'il ne soit inspecté par un électricien qualifié, qui confirmera que le circuit électrique est adapté à un courant de 12 A. Un circuit électrique soumis aux conditions indiquées ci-dessous risque plus vraisemblablement d'être compromis.

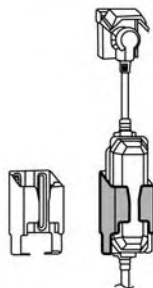
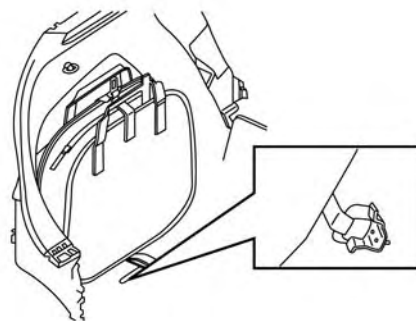
- L'utilisation inadéquate du dispositif de chargement EVSE peut provoquer un incendie, des blessures graves ou la mort.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE dans des structures vieilles de plus de 40 ans.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE dans les structures qui utilisent une protection de circuit par fusibles. Utilisez-le uniquement avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE sur des circuits électriques comportant des prises à deux broches.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si d'autres dispositifs sont branchés sur le même circuit.
- Lors du débranchement, assurez-vous de tirer la fiche ou l'adaptateur NISSAN d'origine, pas le cordon.
- Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne le pliez pas, ne marchez pas dessus et ne le traînez pas.

- Ne branchez ou ne débranchez pas l'adaptateur NISSAN d'origine lorsque celui-ci est inséré dans une prise électrique.
- N'utilisez pas l'adaptateur NISSAN d'origine si la prise électrique n'est pas complètement insérée et n'est pas verrouillée.
- Si vous utilisez le support du dispositif de chargement EVSE, manipulez-le avec précaution pour éviter des blessures en cas de contact avec ses bords ou d'autres pièces.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine si le câble ou le cordon est effiloché, si l'isolant est brisé, ou montre d'autres signes de dommages.
- Arrêtez immédiatement d'utiliser le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine si le chargement s'arrête avant la fin lorsque vous déplacez l'adaptateur NISSAN d'origine, la fiche ou le cordon.

- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine, si la boîte de commande, la fiche, l'adaptateur NISSAN d'origine ou le connecteur de charge est cassé, fissuré, ouvert, corrodé ou montre d'autres signes de dommages.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine si la fiche ou l'adaptateur NISSAN d'origine n'est pas bien raccordé à la prise ou si la prise est endommagée ou rouillée.
- Avant de brancher le dispositif de chargement EVSE, assurez-vous de vérifier l'intensité nominale indiquée sur le dispositif de chargement EVSE pour vous assurer que la prise et le circuit disposent suffisamment de courant pour charger votre véhicule en toute sécurité. Si le courant de la prise et du circuit n'est pas suffisant, le câblage peut provoquer une surchauffe ou un incendie.

- Si vous avez des doutes sur la capacité de la prise et du circuit, communiquez avec un électricien qualifié.
- Le dispositif contient des pièces qui peuvent provoquer des étincelles à l'intérieur. Ne l'utilisez pas dans des endroits où vous utilisez ou stockez de l'essence, de la peinture ou des combustibles.
- Ne l'utilisez pas si une anomalie se produit ou si le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine a été endommagé de quelque manière que ce soit. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.
- Le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Ne tentez pas de réparer le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine, car vous annuleriez ainsi votre garantie.

- Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



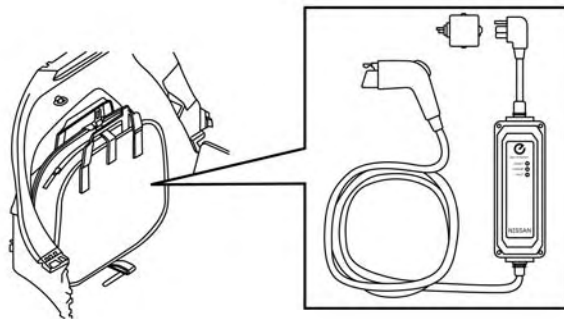
MISE EN GARDE

- N'effectuez le chargement qu'en utilisant une prise électrique dédiée de 110 à 120 V c.a., 15 A (par exemple, n'utilisez pas de générateur électrique). Autrement, cela peut provoquer un échec du chargement et endommager le véhicule ou le dispositif de chargement EVSE à cause de surtensions.
- NISSAN recommande d'utiliser un équipement de chargement NISSAN d'origine pour charger le véhicule. L'utilisation d'équipement qui n'est pas d'origine NISSAN peut empêcher la batterie au lithium-ion de se charger correctement et endommager le véhicule.

Précautions relatives à l'entreposage

- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE ou l'adaptateur NISSAN d'origine dans un endroit exposé au vent ou à la pluie.

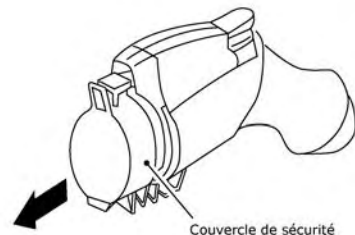
- Assurez-vous d'entreposer le dispositif de chargement EVSE avec le capuchon de protection installé pour garder la borne du connecteur de charge exempte de saleté et de poussière.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE avec le câble ou le cordon enroulé autour de la boîte de commande.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE dans une condition où le câble et le cordon sont tordus.
- La boîte de commande chauffe lorsque le dispositif de chargement EVSE charge. Cette condition est normale.



Pour commencer la charge d'entretien :

REMARQUE :

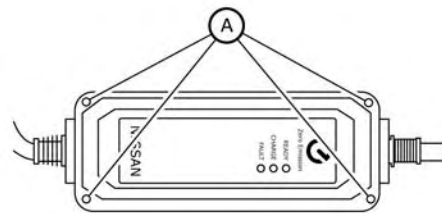
La minuterie de chargement, la charge à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) et la charge immédiate peuvent être effectuées en mode de charge d'entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Méthodes de chargement » dans ce chapitre.



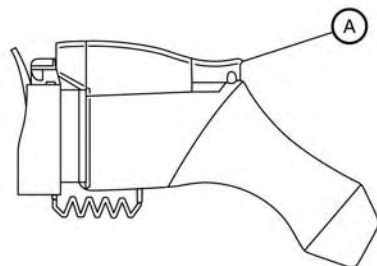
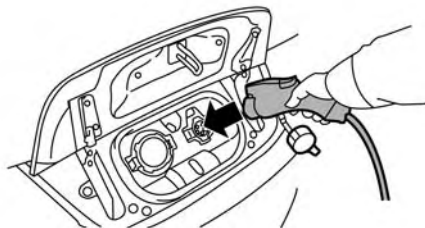
1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
3. Ouvrez le couvercle du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.
4. Retirez le dispositif de chargement du hayon arrière.
5. Branchez la fiche électrique sur la prise électrique dédiée de 110 à 120 V, 15 A, au moyen de l'adaptateur NISSAN d'origine.
. Si elle est branchée normalement, le voyant vert du témoin de la boîte de commande du dispositif de chargement EVSE s'allume.

REMARQUE :

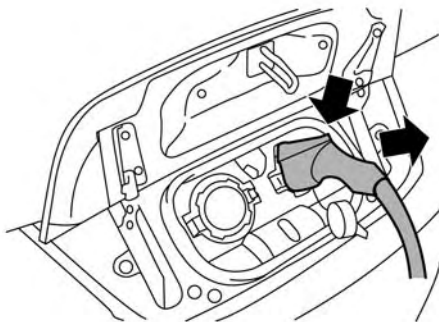
Vous pouvez faire passer une corde à travers le trou **(A) sur la boîte de commande vers le support afin de la suspendre lors du chargement de la batterie au lithium-ion.**



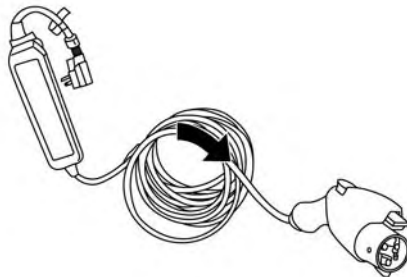
Utilisez le dispositif de chargement avec la fiche en position verticale. (Le cordon doit se déployer vers le bas à partir de la prise)



6. Ouvrez le bouchon du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.
7. Retirez le bouchon de sécurité du connecteur de charge.
8. Branchez le connecteur de charge sur le port de charge. S'il est branché normalement, un bip retentit une fois.
9. Si le chargement a commencé, ou si la batterie au lithium-ion attend la minuterie de chargement, un bip retentit deux fois et l'affichage du témoin d'état de chargement est modifié. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.

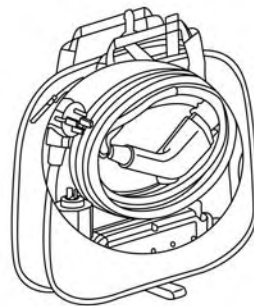


10. Lorsque vous effectuez le chargement à l'extérieur, comme dans votre voie d'accès, utilisez un cadenas en vente dans le commerce fixé en position **A** pour empêcher le vol.

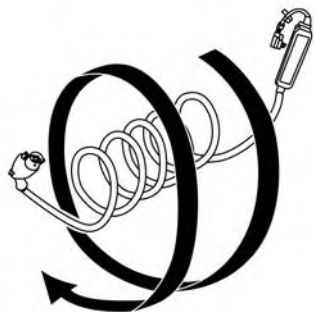


Pour arrêter une charge d'entretien :

1. Assurez-vous que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de verrouillage du connecteur de charge » dans ce chapitre.
2. Appuyez sur le bouton du connecteur de charge, libérez le verrou, puis retirez le connecteur de charge du port de charge.
3. Fixez le bouchon de sécurité sur le dispositif de chargement EVSE.



4. Retirez la fiche électrique de la prise électrique dédiée de 110 à 120 A CA, 15 A.
5. Rangez-la dans son boîtier.



REMARQUE :

Effectuez la procédure suivante pour ranger le câble EVSE dans le boîtier.

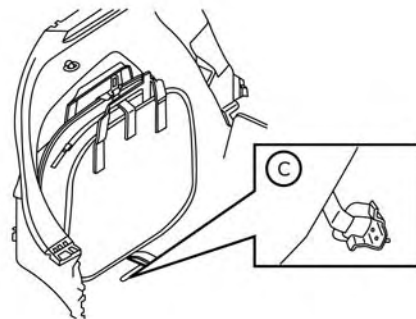
- a. Embobinez le câble de charge jusqu'à ce qu'il atteigne une taille lui permettant d'être rangé dans le boîtier (environ 36 cm [14 po] de diamètre). Enroulez le câble de charge dans le sens indiqué ci-dessous pour éviter de raccourcir la durée de vie du câble.

- b. Placez le dispositif de chargement EVSE dans le boîtier.
- c. Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier dans la pièce de fixation au bas de la planche à bagages.
- d. Accrochez le crochet du boîtier à l'anneau à partir de la garniture.
- e. Fixez la courroie sur le boîtier (au moyen de l'attache adhésive), en la tirant la courroie du boîtier.



AVERTISSEMENT

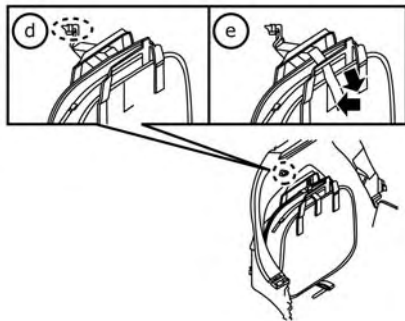
Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



6. Après avoir fermé le bouchon du port de charge, fermez le couvercle du port de charge.

REMARQUE :

Pour arrêter le chargement à mi-chemin, retirez le connecteur de charge. Le chargement s'arrête automatiquement.



COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE NORMALE (220 À 240 V C.A.) AU MOYEN DU CÂBLE EVSE L1 ET L2



AVERTISSEMENT

- Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable (DCI), éloignez-vous d'au moins 15 cm (6 po) du câble EVSE.

- Si vous portez un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur cardiovasculaire implantable (DCI), communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.
 - Pour éviter un choc électrique ou un incendie à cause d'un court-circuit, branchez le disjoncteur de fuite à la terre et utilisez une prise électrique à la terre imperméable.
 - Interrompez immédiatement l'utilisation du chargeur si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez une odeur inhabituelle.
 - N'utilisez jamais de rallonges ou d'adaptateurs de fiche avec le chargeur.
 - Débranchez toujours le chargeur lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Le dispositif de chargement EVSE L1 et L2 NISSAN d'origine utilise un courant de 30 A en permanence lors du chargement de la batterie au lithium-ion au moyen d'une prise de 220 à 240 V c.a. Ne le branchez sur aucun circuit électrique à moins qu'il ne soit inspecté par un électricien qualifié, qui confirmera que le circuit électrique est adapté à un courant de 30 A. Un circuit électrique soumis aux conditions indiquées ci-dessous risque plus vraisemblablement d'être compromis.
 - L'utilisation inadéquate du dispositif de chargement EVSE peut provoquer un incendie, des blessures graves ou la mort.
 - N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE dans des structures vieilles de plus de 40 ans.
 - N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE dans les structures qui utilisent une protection de circuit par fusibles. Utilisez-le uniquement avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.

- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE sur des circuits électriques comportant des prises à deux broches.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si d'autres dispositifs sont branchés sur le même circuit.
- Lors du débranchement, assurez-vous de tirer la fiche et non le cordon.
- Ne tirez pas le câble, ne le tordez pas, ne le pliez pas, ne marchez pas dessus et ne le traînez pas.
- Si vous utilisez le support du dispositif de chargement EVSE, manipulez-le avec précaution pour éviter des blessures en cas de contact avec ses bords ou d'autres pièces.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si le câble ou le cordon est effiloché, si l'isolant est brisé, ou montre d'autres signes de dommages.
- Arrêtez immédiatement d'utiliser le dispositif de chargement EVSE si le chargement s'arrête avant la fin lorsque vous déplacez la fiche ou le cordon.

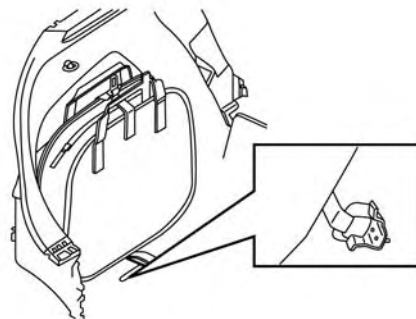
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si la boîte de commande, la fiche, le dispositif de chargement EVSE ou le connecteur de charge est cassé, fissuré, ouvert, corrodé ou montre d'autres signes de dommages.
- N'utilisez pas le dispositif de chargement EVSE si la fiche n'est pas bien raccordée à la prise ou si la prise est endommagée ou rouillée.
- Avant de brancher le dispositif de chargement EVSE, assurez-vous de vérifier l'intensité nominale indiquée sur le dispositif de chargement EVSE pour vous assurer que la prise et le circuit disposent suffisamment de courant pour charger votre véhicule en toute sécurité. Si le courant de la prise et du circuit n'est pas suffisant, le câblage peut provoquer une surchauffe ou un incendie.
- Si vous avez des doutes sur la capacité de la prise et du circuit, communiquez avec un électricien qualifié.

- Le dispositif de chargement EVSE contient des pièces qui peuvent provoquer des étincelles à l'intérieur. Ne l'utilisez pas dans des endroits où vous utilisez ou stockez de l'essence, de la peinture ou des combustibles.
- Ne l'utilisez pas si une anomalie se produit ou si le dispositif de chargement EVSE a été endommagé de quelque manière que ce soit. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.
- Le dispositif de chargement EVSE ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Ne tentez pas de réparer le dispositif de chargement EVSE, car vous annuleriez ainsi votre garantie.
- Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



MISE EN GARDE

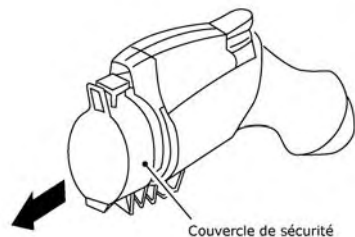
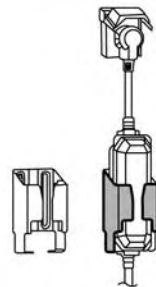
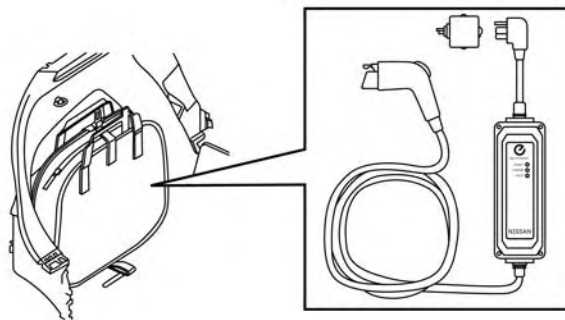
- **N'effectuez le chargement qu'en utilisant une prise électrique dédiée de 220 à 240 V c.a., 50 A (par exemple, n'utilisez pas de générateur électrique). Autrement, cela peut provoquer un échec du chargement et endommager le véhicule ou le dispositif de chargement EVSE à cause de surtensions.**
- **NISSAN recommande d'utiliser un équipement de chargement NISSAN d'origine pour charger le véhicule. L'utilisation d'équipement qui n'est pas d'origine NISSAN peut empêcher la batterie au lithium-ion de se charger correctement et endommager le véhicule ou le dispositif de chargement EVSE.**



Précautions relatives à l'entreposage

- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE dans un endroit exposé au vent ou à la pluie.
- Assurez-vous d'entreposer le dispositif de chargement EVSE avec le capuchon de protection installé pour garder la borne du connecteur de charge exempte de saleté et de poussière.

- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE avec le câble ou le cordon enroulé autour de la boîte de commande.
- N'entreposez pas le dispositif de chargement EVSE dans une condition où le câble et le cordon sont tordus.
- La boîte de commande chauffe lorsque le dispositif de chargement EVSE charge. Cette condition est normale.
- Une charge normale (220 à 240 V c.a.) au moyen d'un dispositif de chargement EVSE L1 et L2 est effectuée à l'aide d'une prise dédiée de 220 à 240 V c.a., 50 A, au moyen du dispositif de chargement EVSE L1 et L2 fourni avec le véhicule.



Pour commencer un chargement normal :


REMARQUE :

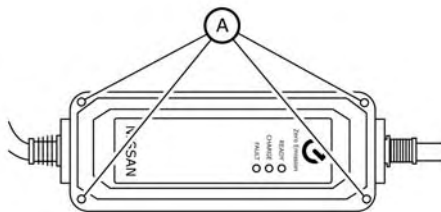
La minuterie de chargement, la charge à distance (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) et la charge immédiate peuvent être effectuées en mode de charge d'entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Méthodes de chargement » dans ce chapitre.

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.

- Ouvrez le couvercle du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.
- Retirez le dispositif de chargement du hayon arrière.
- Branchez la fiche électrique sur la prise électrique dédiée de 220 à 240 V, 50 A. Si elle est branchée normalement, le voyant vert du témoin de la boîte de commande du dispositif de chargement EVSE s'allume.

REMARQUE :

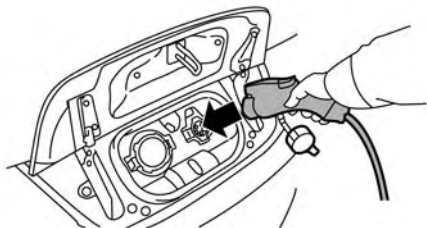
Vous pouvez faire passer une corde à travers le trou  sur la boîte de commande ou placer la boîte de commande sur le support afin de le suspendre lors du chargement de la batterie au lithium-ion.



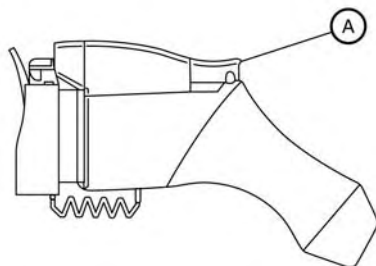
Utilisez le dispositif de chargement avec la fiche en position verticale. (Le cordon doit se déployer vers le bas à partir de la prise)



- Ouvrez le bouchon du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

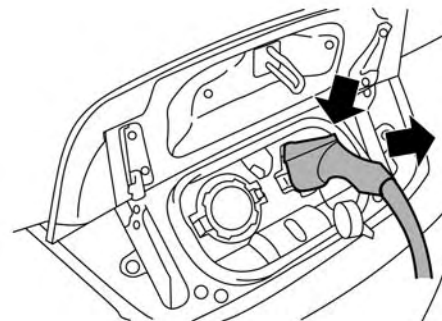


7. Retirez le bouchon de sécurité du connecteur de charge.

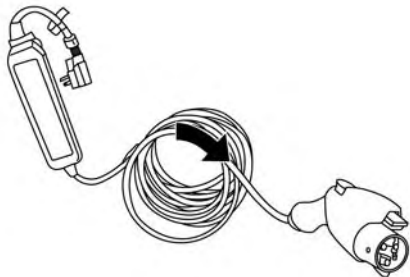


8. Branchez le connecteur de charge sur le port de charge. S'il est branché normalement, un bip retentit une fois.

9. Si le chargement a commencé, ou si la batterie au lithium-ion attend la minuterie de chargement, un bip retentit deux fois et l'affichage du témoin d'état de chargement est modifié. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.



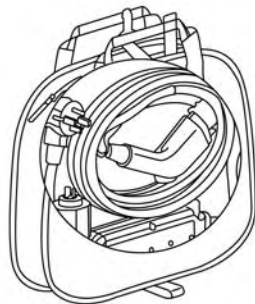
10. Lorsque vous effectuez le chargement à l'extérieur, comme dans votre voie d'accès, utilisez un cadenas en vente dans le commerce fixé en position **A** pour empêcher le vol.



4. Retirez la fiche électrique de la prise électrique dédiée de 220 à 240 V c.a., 50 A.

Pour arrêter un chargement normal :

1. Assurez-vous que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de verrouillage du connecteur de charge » dans ce chapitre.
2. Appuyez sur le bouton du connecteur de charge, libérez le verrou, puis retirez le connecteur de charge du port de charge.
3. Fixez le bouchon de sécurité sur le dispositif de chargement EVSE.

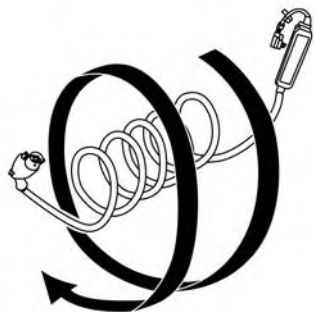


5. Rangez-la dans son boîtier.

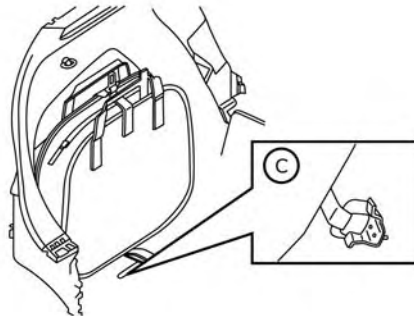
REMARQUE :

Effectuez la procédure suivante pour ranger le câble EVSE dans le boîtier.

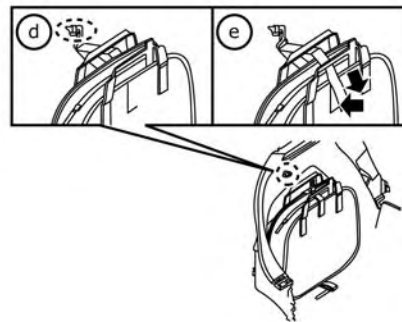
- a. **Embobinez le câble de charge jusqu'à ce qu'il atteigne une taille lui permettant d'être rangé dans le boîtier (environ 36 cm [14 po] de diamètre). Enroulez le câble de charge dans le sens indiqué ci-dessous pour éviter de raccourcir la durée de vie du câble.**



- b. Placez le dispositif de chargement EVSE dans le boîtier.
- c. Faites passer l'anneau de courroie latérale inférieure du boîtier dans la pièce de fixation au bas de la planche à bagages.



- d. Accrochez le crochet du boîtier à l'anneau à partir de la garniture.
- e. Fixez la courroie sur le boîtier (au moyen de l'attache adhésive), en la tirant la courroie du boîtier.



- 6. Après avoir fermé le bouchon du port de charge, fermez le couvercle du port de charge.

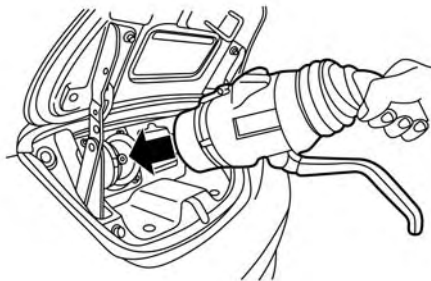
REMARQUE :

Pour arrêter le chargement à mi-chemin, retirez le connecteur de charge. Le chargement s'arrête automatiquement.



AVERTISSEMENT

Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE RAPIDE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La charge rapide utilise les postes de chargement publics (jusqu'à 50 kW de puissance) pour charger la batterie rapidement.

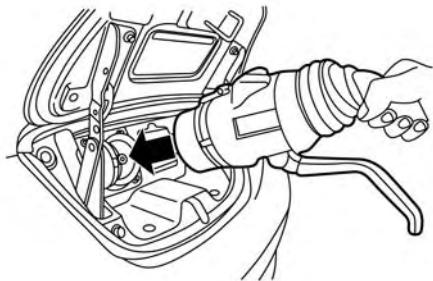


AVERTISSEMENT

- Utilisez toujours un chargeur rapide compatible avec la LEAF. L'utilisation d'un chargeur rapide non compatible peut provoquer un incendie ou une anomalie, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Avant de commencer la charge rapide, lisez attentivement les instructions fournies avec le chargeur rapide et assurez-vous que le connecteur de charge rapide est branché et verrouillé correctement. Si vous ne branchez pas correctement le chargeur rapide et ne l'utilisez pas de façon appropriée, vous risquez d'endommager le véhicule ou l'équipement de chargement.

REMARQUE :

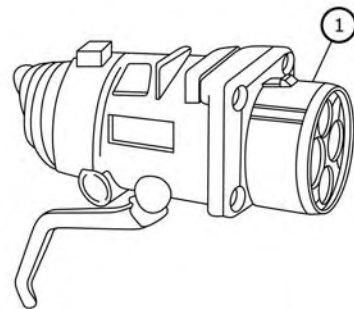
- Le chargement rapide est possible (même plusieurs fois par jour) si la température de la batterie n'est pas près de la zone rouge. Si la température de la batterie atteint la zone rouge, le chargement rapide n'est pas permis et le mode de limitation de puissance sera déclenché afin de protéger la batterie. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » des chapitres « Aperçu du véhicule électrique » et « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Lorsque la charge disponible et la capacité de la batterie au lithium-ion sont indiquées sur le chargeur rapide, les lectures peuvent différer de celles relatives à la charge disponible et à la capacité de la batterie au lithium-ion indiquées sur l'affichage du véhicule.



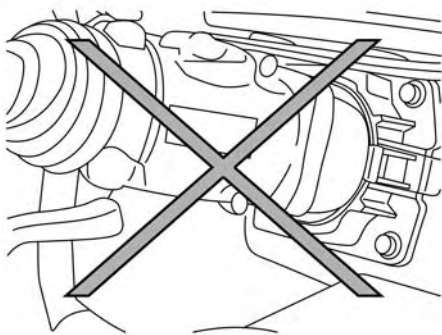
3. Ouvrez le couvercle et le bouchon du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Couvercle du port de charge » et « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel.

Pour commencer le chargement :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.

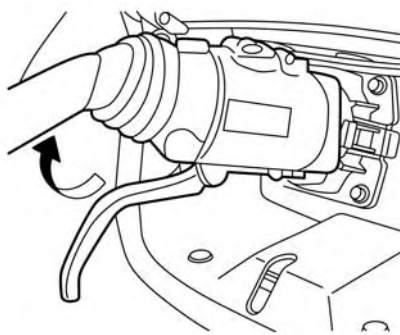


4. Alignez ① avec la rainure du port de charge et insérez le connecteur de charge.



MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'insérer le connecteur de charge directement dans le port de charge rapide jusqu'à la base. Sinon, la batterie au lithium-ion pourrait ne pas se charger ou vous risqueriez d'endommager l'équipement de chargement.**



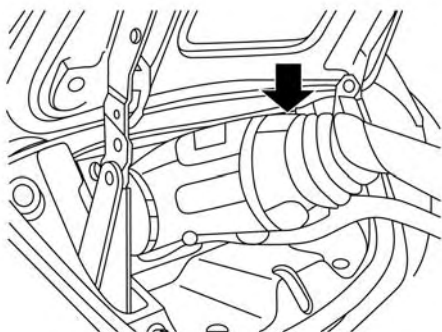
5. Saisissez le levier de verrouillage et verrouillez le connecteur de charge.
6. Suivez les directives inscrites sur l'équipement de charge rapide pour démarrer le chargement. Lorsque l'équipement est installé correctement et est prêt à charger, un bip retentit à deux reprises et le témoin d'état de chargement est modifié. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Le chargement s'arrête dans les situations suivantes :

- lorsque le chargement est terminé;
- lorsque le temps de charge possible réglé pour le chargeur rapide est dépassé.

REMARQUE :

- **Le chargement peut s'arrêter automatiquement même s'il n'est pas terminé.**
- **Si le chargement s'arrête à mi-chemin, vous pouvez redémarrer le chargement en appuyant de nouveau sur le bouton de démarrage du chargeur rapide.**
- **Le connecteur de charge est verrouillé sur le port de charge durant le chargement et ne peut être débranché. Suivez les directives inscrites sur l'équipement de charge rapide pour arrêter le chargement. Vérifiez si le chargement est arrêté en observant les indicateurs au tableau de bord. Le connecteur de charge peut être débranché du véhicule lorsque le chargement est arrêté.**
- **Lors d'un chargement rapide, le taux de chargement de la batterie au lithium-ion est plus lent quand le pourcentage de charge disponible de la batterie augmente.**

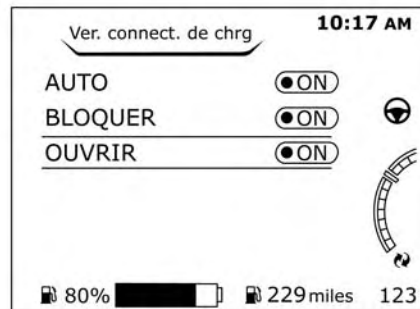


MISE EN GARDE

- Étant donné que le connecteur de charge rapide est plus lourd par rapport aux autres connecteurs de charge, vous risqueriez d'endommager le véhicule ou le connecteur de charge, ainsi que de provoquer des blessures, si vous le faites tomber. Lorsque vous retirez le connecteur, assurez-vous de le tirer bien droit et aussi prudemment que possible.

Pour terminer le chargement :

1. Vérifiez si le chargement est arrêté en observant les indicateurs au tableau de bord. Le connecteur de charge peut être débranché du véhicule lorsque le chargement est arrêté.
2. Déverrouillez le connecteur de charge, retirez-le du véhicule, puis rangez-le de façon appropriée.
3. Fermez le bouchon du port de charge rapide.
4. Fermez le couvercle du port de charge.



SYSTÈME DE VERROUILLAGE DU CONNECTEUR DE CHARGE

Le connecteur de charge normale ou d'entretien peut être verrouillé au port de charge normale.

Effectuez les étapes suivantes pour sélectionner le mode de verrouillage du connecteur de charge :

1. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Réglages EV », puis appuyez sur le bouton OK.

2. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ jusqu'à ce que l'option « Ver. connect. de charg » soit sélectionnée, puis appuyez sur le bouton OK.
3. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ jusqu'à ce que le mode voulu [AUTO (automatique), LOCK (verrouillage) ou UNLOCK (déverrouillage)] soit sélectionné, puis appuyez sur le bouton OK.

REMARQUE :

Le mode de verrouillage du connecteur de charge peut être activé lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) et que le connecteur de charge est branché. Le mode de verrouillage du connecteur de charge ne sera pas activé si le connecteur de charge n'est pas branché correctement.

Mode AUTO (automatique)

Pour sélectionner le mode AUTO (automatique), appuyez le commutateur vers le haut et vers le bas jusqu'à ce que l'option « AUTO » (automatique) soit sélectionnée, puis appuyez sur le bouton OK. Le témoin du mode AUTO (automatique) s'allume.

Lorsque le mode AUTO (automatique) est sélectionné, le connecteur de charge est verrouillé pendant que le chargement est en cours. Le connecteur de charge se déverrouille automatiquement lorsque le chargement se termine.

Mode VERROUILLAGE

Pour sélectionner le mode VERROUILLAGE, appuyez le commutateur vers le haut et vers le bas jusqu'à ce que l'option « LOCK » (Verrouillage) soit sélectionnée, puis appuyez sur le bouton OK. Le témoin de verrouillage s'allume.

Lorsque le mode VERROUILLAGE est sélectionné, le connecteur de charge reste verrouillé. Le connecteur de charge est déverrouillé lorsque le mode DÉVERROUILLAGE est sélectionné ou lorsque l'opération de déverrouillage temporaire est effectuée.

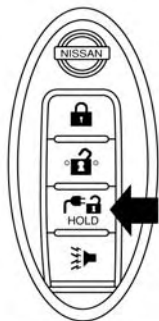
Mode DÉVERROUILLAGE

Pour sélectionner le mode DÉVERROUILLAGE, appuyez le commutateur vers le haut et vers le bas jusqu'à ce que l'option « UNLOCK » (déverrouillage) soit sélectionnée, puis appuyez sur le bouton OK. Le témoin de déverrouillage s'allume.

Lorsque le mode DÉVERROUILLAGE est sélectionné, le connecteur de charge reste déverrouillé.

Mode déverrouillage temporaire:

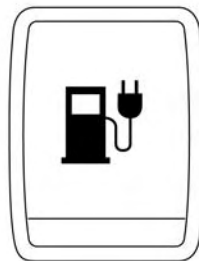
Lorsque le système de verrouillage du connecteur de charge est en mode AUTO (automatique) ou LOCK (verrouillage), le verrou du connecteur de charge peut être déverrouillé temporairement à l'aide de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} ou du commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.



Le verrou du connecteur de charge peut être déverrouillé temporairement pendant 30 secondes en déverrouillant une portière ou le hayon arrière (dans ce cas, le témoin d'état de chargement ne fonctionne pas). Si vous faites fonctionner de nouveau le verrou en-deçà de 30 seconde après avoir déverrouillé la portière ou le hayon arrière, le verrou du connecteur de charge est de nouveau verrouillé.

Déverrouillage au moyen de la clé intelligente

1. Maintenez enfoncé le bouton d'ouverture du couvercle du port de charge de la clé intelligente pendant plus d'une seconde.
2. Le témoin d'état de chargement clignote trois fois et un bip retentit trois fois. Le verrou du connecteur de charge est déverrouillé pendant 30 secondes.
3. Après 30 secondes, le verrou du connecteur de charge est verrouillé.

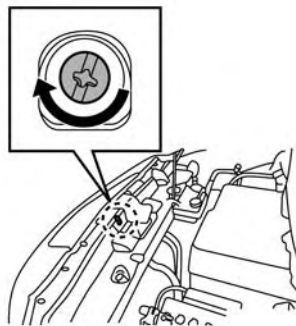


Déverrouillage au moyen du commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.

1. Appuyez sur le commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.
2. Le témoin d'état de chargement clignote trois fois et un bip retentit trois fois. Le verrou du connecteur de charge est déverrouillé pendant 30 secondes.
3. Après 30 secondes, le verrou du connecteur de charge est verrouillé.

REMARQUE :

- Selon le poste de chargement, le mécanisme de verrouillage établi par les normes locales peut ne pas être compatible avec votre véhicule. Il est possible que le connecteur de charge ne puisse être verrouillé sur votre véhicule.
- Lorsque la source d'alimentation est coupée lors du chargement en mode AUTO (automatique), le connecteur est continuellement verrouillé pendant cinq minutes, puis il est déverrouillé.
- Lorsque la minuterie de chargement est réglée en mode AUTO (automatique), le connecteur ne se verrouillera pas tant que le chargement n'a pas démarré.
- Lorsque les systèmes suivants sont utilisés individuellement ou lorsque la batterie de 12 V est en cours de chargement, le verrou du connecteur de charge ne se verrouillera pas :
 - Minuterie de chauffage-climatisation
 - Système de chauffage-climatisation à distance (selon l'équipement)
 - Réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement)



Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé

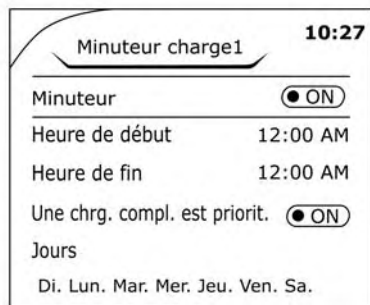
1. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
2. Ouvrez le capot.
3. Insérez un tournevis plat ou un outil adéquat dans la vis située à l'avant du verrou du capot.
4. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le verrou du connecteur de charge.
5. Retirez le connecteur de charge.

MÉTHODES DE CHARGEMENT MINUTERIE DE CHARGEMENT

Utilisez la minuterie de chargement pour programmer quand la batterie au lithium-ion se charge. Le véhicule commence à se charger automatiquement aux heures programmées lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule. Il n'est pas nécessaire de réinitialiser les minuteries chaque fois que la batterie au lithium-ion doit être chargée.

La minuterie de chargement peut enregistrer deux réglages de minuterie qui contiennent l'heure de début et l'heure de fin du chargement. Vous pouvez appliquer les réglages de la minuterie de chargement pour chaque jour de la semaine. (modèles avec dispositif d'aide à la navigation).

Le véhicule commence à se charger automatiquement aux heures programmées lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule. Il n'est pas nécessaire de réinitialiser les minuteries chaque fois que vous devez charger la batterie au lithium-ion.



1. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « EV settings » (réglages du système de véhicule électrique), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Minuteur charge 1 » ou « Minuteur charge 2 », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Timer » (minuteur), puis appuyez sur le bouton OK. Le témoin s'allume lorsque le réglage de la minuterie est en position activée.
4. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Heure de début », puis appuyez sur le bouton OK.
5. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Hour » (heure), puis appuyez sur le bouton OK.
6. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Minute », puis appuyez sur le bouton OK.
7. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Heure de fin », puis appuyez sur le bouton OK.
8. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Hour » (heure), puis appuyez sur le bouton OK.
9. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Minute », puis appuyez sur le bouton OK.
10. Modèles avec dispositif d'aide à la navigation : appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner les jours de la semaine pour lesquels vous souhaitez activer la minuterie de chargement, puis appuyez sur le bouton OK. Appuyez sur le bouton Back (retour) pour revenir à l'écran précédent.

11. Une fois le réglage terminé, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), puis branchez le connecteur de charge sur le véhicule.

REMARQUE :

- **Placez toujours le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) après avoir réglé les minuteries de chargement. Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.**
- **Certains postes de chargement utilisés pour effectuer une charge normale sont équipés de fonctions de minuterie. Si la fonction de minuterie de chargement et la minuterie de véhicule sont toutes les deux réglées, et que les deux minuteries sont réglées pour ne pas fonctionner en même temps, il est possible que le chargeur ne démarre pas ou que la batterie ne soit pas chargée au niveau voulu.**
- **La batterie au lithium-ion peut ne pas se charger au niveau voulu au moyen de la minuterie de chargement pendant le fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement).**

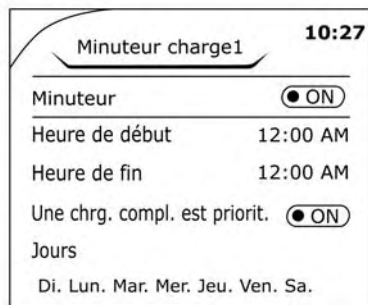
- Le réglage de la minuterie de chargement est effectué selon le réglage de temps actuel de l'horloge à l'écran multifonction. Lorsque vous réglez la fonction de la minuterie de chargement, assurez-vous de vérifier que l'heure affichée actuellement est correcte.
- Pour désactiver la fonction de minuterie de chargement, sélectionnez l'option « Timer » (minuteur) à l'affichage de la minuterie de charge (écran multifonction) au moyen du bouton ▲ ▼ , puis appuyez sur le bouton OK pour éteindre le témoin. Les réglages de l'heure de début et de fin ne sont pas effacés, même si la fonction de minuterie de chargement est désactivée.
- Si vous ne sélectionnez pas la semaine sur l'écran de réglage de la minuterie de charge, la minuterie de chargement ne fonctionnera pas ce jour-là. Le système attendra le prochain réglage de l'heure de chargement pour effectuer le chargement (modèles avec dispositif d'aide à la navigation).
- La fonction de minuterie de chargement est activée si vous réglez soit

l'heure de début de charge ou l'heure de fin de charge.

- Lorsque seule l'heure de fin de la minuterie de chargement est réglée, le système détermine automatiquement quand le chargement doit commencer. La batterie au lithium-ion peut ne pas être chargée jusqu'au niveau voulu dans les conditions suivantes :
 - La batterie au lithium-ion est chargée par temps froid.
 - Le connecteur de charge est branché sur le véhicule trop près de l'heure de fin du chargement programmé. Lorsque seule l'heure de fin de la minuterie de chargement est réglée, le système arrête automatiquement le chargement quand la batterie au lithium-ion est chargée au niveau maximum. Le chargement peut s'arrêter avant l'heure de fin programmée.
 - Si la minuterie de chargement et la minuterie de chauffage-climatisation sont réglées en même temps en raison d'un chevauchement des réglages de la minuterie, vous pouvez hiérarchiser la fonction qui reçoit d'abord la première puissance électrique. Pour obtenir des

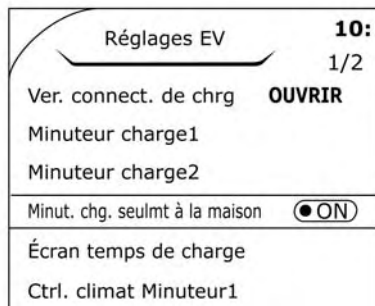
renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation LEAF.

- Lorsque vous réglez le chargement comme priorité première, la minuterie de chauffage et de climatisation ne démarre pas avant que 10 segments (80 %) de l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion soient allumés.
- Même si le système de chauffage-climatisation est réglé comme priorité première, le système de chauffage-climatisation est désactivé lorsqu'il nécessite plus de puissance électrique qui ne peut être fournie à la batterie au lithium-ion pour le chargement.
- Ne réglez l'heure de fin de la minuterie de chargement que lors d'un chargement par temps froid. Le véhicule détermine automatiquement le moment auquel il doit commencer le chargement pour recharger complètement la batterie au lithium-ion, même si le réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) est en fonction. Le chargement s'arrête avant l'heure de fin réglée si la batterie au lithium-ion est complètement chargée.

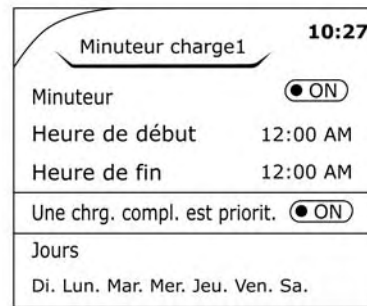


Écran de réglage de la minuterie de charge

Minut.chg. seulmt à la maison (modèles avec dispositif d'aide à la navigation):



Si vous inscrivez votre domicile dans le dispositif d'aide à la navigation et activez l'option « Minut.chg. seulmt à la maison », la minuterie de chargement s'applique seulement lorsque la charge normale ou la charge d'entretien est effectuée à domicile. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'enregistrement, consultez le manuel de l'utilisateur du dispositif d'aide à la navigation LEAF. Lorsque le chargement est effectué ailleurs qu'à la maison, le chargement commence automatiquement lorsqu'un connecteur de charge normale ou de charge d'entretien est branché sur le véhicule.



Une chrg. compl. est priorit.:

Si l'option « Une chrg. compl. est priorit. » est activée, la minuterie de début de charge est avancée si vous ne pouvez pas obtenir un chargement complet de la batterie au lithium-ion pendant l'intervalle entre l'heure de début et l'heure de fin. Si vous ne pouvez pas obtenir une batterie complètement chargée, le chargement continue jusqu'à ce que la batterie soit complètement chargée.

REMARQUE :

Si l'option « Une charg. compl. est prior. » est activée, il est possible que la batterie ne soit pas chargée complètement à l'heure de fin de charge en raison des conditions de fonctionnement de la minuterie de chauffage-climatisation et de la tolérance relative au temps de chargement, etc. Dans ce cas, le chargement continue jusqu'à ce que la batterie au lithium-ion soit complètement chargée.

AFFICHAGE DE L'HEURE

L'heure s'affiche pendant environ 30 secondes lorsque le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction).



① Temps de chargement

Le temps de chargement estimé de la batterie au lithium-ion (heure de début et heure de fin) s'affiche.

- Lorsque la minuterie de chargement est réglée, le système de charge calcule le temps estimé pour charger la batterie au lithium-ion, sur la base de la puissance électrique fournie au cours de la dernière charge au moyen de la minuterie, puis les heures de début et de fin s'affichent.
- Lorsque la minuterie de chargement est réglée sur OFF (hors fonction), l'heure de fin estimée pour charger complètement

la batterie au lithium-ion en cas de réalisation d'une charge immédiate. L'heure de fin est calculée sur la base de la puissance électrique sélectionnée à l'Écran temps de charge.

- Lorsque la batterie au lithium-ion sera complètement chargée, le temps de chargement sera affiché comme « --- ».

② État de réglage de la minuterie de chargement

Lorsque la minuterie de chargement est réglée, l'heure de début et l'heure de fin de la charge à l'aide de la minuterie s'affichent

③ État de réglage de la minuterie de chauffage-climatisation

Lorsque la minuterie de chauffage-climatisation est réglée, l'heure de départ (heure de fin) réglée pour la minuterie de chauffage-climatisation s'affiche.

④ État de réglage du verrouillage du connecteur de charge

Le mode actuel de verrouillage du connecteur de charge (AUTO (automatique), LOCK (verrouillage) ou UNLOCK (déverrouillage)) s'affiche. Pour connaître le fonctionnement du verrouillage du connecteur de charge,

consultez la section « Système de verrouillage du connecteur de charge » du chapitre « Chargement » du présent manuel.

Lorsque vous appuyez sur le bouton OK du volant, l'affichage passe au menu « EV Settings » (Réglages du système électrique du véhicule). Dans le menu des réglages du système électrique du véhicule, vous pouvez modifier le réglage de la minuterie de chargement, de la minuterie de chauffage-climatisation et du mode de verrouillage du connecteur de charge. (Consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel pour obtenir des renseignements sur le menu de réglages à l'écran multifonction.)

Lorsque vous appuyez sur le bouton ▲ ▼ du volant pendant que l'affichage de la minuterie s'affiche, l'affichage passe au rapport de conduite écoénergétique (si le véhicule se déplace).

L'un ou l'autre affichage persiste pendant 30 secondes supplémentaires lorsque vous appuyez sur le bouton. Si vous verrouillez les portières après avoir placé le commutateur principal à la position OFF

(hors fonction), l'affichage s'éteint avant le délai préétabli.

Pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation, le jour de la semaine s'affiche avec l'heure (heure et minute) dans chaque information ① – ③.

En plus des cas ci-dessus, notez les conditions suivantes pour les données relatives au temps de chargement ① :

- Le temps de chargement s'affiche pendant 10 minutes. Si le temps de chargement estimé est supérieur à 24 h, le message « Over 24h » (plus de 24 h) s'affiche.
- Lorsque le chargement est réglé pour démarrer automatiquement après le branchement du connecteur de charge sur le véhicule, l'heure de début s'affiche sous la forme du message « Charge Now » (charge maintenant).
- Pendant que le chargement est en cours, l'heure du début effectif du chargement s'affiche en tant que heure de début. L'heure de fin s'affiche conformément au temps de chargement estimé qui a été calculé en fonction de l'énergie électrique fournie.

• Pour les modèles avec réchauffeur de batterie au lithium-ion, le système de chargement calcule l'énergie électrique utilisée par le réchauffeur de batterie lorsque la température de la batterie au lithium-ion est basse, et un temps de chargement plus long s'affiche.

- Lorsque l'option « Minut.chg. seulmt à la maison » est ACTIVÉE (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) dans les réglages du système électrique du véhicule, l'heure de début s'affiche seulement lorsque vous placez le commutateur principal en position OFF (hors fonction) à domicile. Si vous placez le commutateur principal en position OFF (hors fonction) ailleurs qu'à la maison, le mode de charge immédiate est sélectionné et le message « Charge Now » (charge maintenant) s'affiche en tant que heure de début.
- Lorsque l'option « Une charg. compl. est priorit. » est ACTIVÉE dans les réglages du système électrique du véhicule et que la batterie au lithium-ion ne peut être chargée complètement dans les heures entre l'heure de début et l'heure de fin programmées de la minuterie de chargement, le temps de chargement affiche la durée qui

dépasse les heures programmées dans la minuterie de chargement.

- Si vous devez confirmer le temps de chargement estimé en fonction de la puissance électrique disponible (fournie au chargeur), reportez-vous à l'affichage Estimated Charge Time (Temps de charge estimé). (Consultez la section « Ordinateur de bord » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.)

REMARQUE :

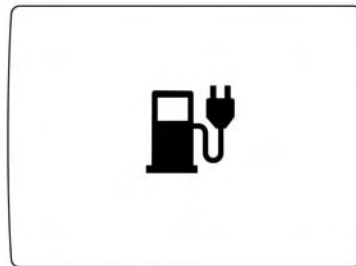
- **L'heure de fin de charge affichée est une estimation. La batterie au lithium-ion peut ne pas être chargée complètement à l'heure de fin estimée.**
- **Si la minuterie de chargement et la minuterie de chauffage-climatisation sont réglées pour fonctionner simultanément, un temps de chargement plus long s'affiche ou la batterie au lithium-ion peut ne pas être chargée complètement à l'heure de fin programmée.**

CHARGE IMMÉDIATE

Lorsqu'une minuterie de chargement n'est pas activée, le chargement commence automatiquement lorsqu'un connecteur de charge normale ou de charge d'entretien est branché sur le véhicule.

Utilisez le mode de charge immédiate chaque fois que vous souhaitez commencer le chargement lorsqu'une minuterie de chargement est activée en effectuant les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).



2. Appuyez sur le commutateur de charge immédiate.
3. Branchez le câble de charge normale ou de charge d'entretien lorsque le témoin d'état de chargement passe en mode de charge immédiate. Consultez la section « Témoins d'état de chargement » du présent chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires.

REMARQUE :

- **Vous disposez de 15 minutes pour brancher un connecteur de charge normale ou de charge d'entretien sur le véhicule après avoir appuyé sur le commutateur de charge immédiate. Si un connecteur de charge n'est pas branché sur le véhicule dans un délai de 15 minutes, le véhicule revient automatiquement au réglage précédent.**
- **Pour annuler le mode de charge immédiate, appuyez de nouveau sur le commutateur de charge immédiate.**
- **Si le câble de charge est débranché, la batterie au lithium-ion passe automatiquement à la minuterie de chargement. Pour effectuer de nouveau une charge immédiate, appuyez sur le commutateur de charge immédiate et branchez le câble de charge.**
- **Si le câble de charge est déjà branché, appuyez sur le commutateur de charge immédiate pour effectuer une charge immédiate.**

FONCTION À DISTANCE RELATIVE AU CHARGEMENT (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

Ce véhicule est muni d'un dispositif de communication appelé TCU (unité de communication télématique). La communication entre cette unité et le Centre de données NISSAN permet des services de fonctions à distance variés.

• Vérification de l'état de la batterie à distance :

L'état de chargement de la batterie au lithium-ion est disponible au moyen de l'application NissanConnect^{MD} EV & Services ou du portail des propriétaires même si vous n'êtes pas dans le véhicule.

• Charge à distance et système de chauffage-climatisation à distance :

La fonction de démarrage du chargement de la batterie au lithium-ion ou de mise en fonction du système de chauffage-climatisation est disponible en utilisant votre ordinateur personnel ou un téléphone intelligent ayant accès à internet.

• Rappel à distance de branchement :

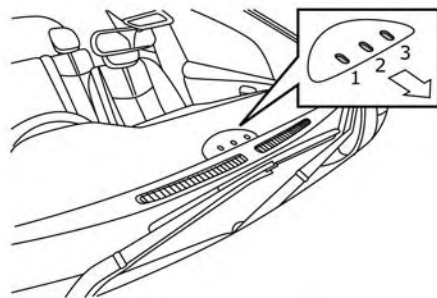
Un avis par courriel vous sera envoyé sur votre ordinateur personnel ou votre téléphone intelligent ayant accès à internet si la fiche n'est pas branchée à l'heure spécifique que vous avez sélectionnée, après avoir placé le commutateur principal en position off (hors fonction).

REMARQUE :

- **Il est nécessaire de s'inscrire au système NissanConnect^{MD} EV & Services avant d'utiliser ce service. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation LEAF.**
- **Pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion en utilisant un téléphone intelligent ayant accès à internet ou un ordinateur personnel, les conditions suivantes doivent être présentes :**
 - **Le véhicule doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.**

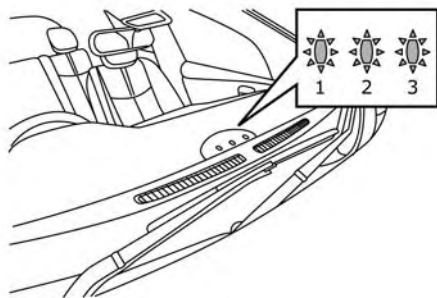
- Le téléphone cellulaire doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.
- Si vous utilisez un ordinateur, ce dernier doit être branché à internet.
- Certains téléphones cellulaires ne sont pas compatibles et ne peuvent pas être utilisés pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion. Assurez-vous de leur compatibilité préalablement.
- Certaines fonctions à distance nécessitent un téléphone intelligent compatible, qui n'est pas compris avec le véhicule.
- Les caractéristiques du système d'information NissanConnect^{MD} EV & Services sont comprises dans un service d'abonnement qui nécessite le consentement du propriétaire pour être activé. L'abonnement doit être actif pour utiliser ces caractéristiques.
- Les communications du système NissanConnect^{MD} EV & Services peuvent être reçues à une adresse courriel vérifiée ou par un téléphone cellulaire pouvant recevoir des messages textes.
- Les tarifs standard de message texte et d'utilisation de données peuvent être applicables selon votre fournisseur.

TÉMOINS CONNEXES DE CHARGEMENT



TÉMOINS D'ÉTAT DE CHARGEMENT

Les témoins d'état de chargement ① à ③ affichent l'état de chargement et sont visibles de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule.

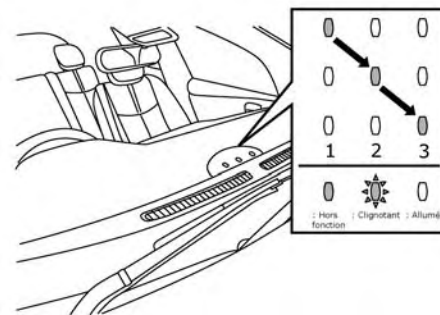


Lorsque le connecteur de charge normale est branché incorrectement

Tous les témoins, ① à ③, clignotent et retentissent trois fois dans un délai de 30 secondes lorsque le connecteur de charge est branché incorrectement sur le port de charge normale.

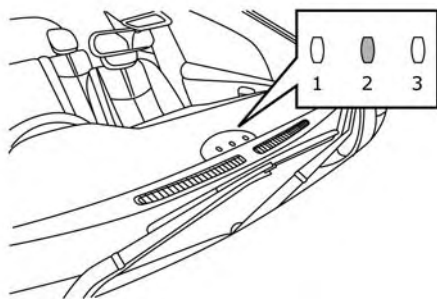
Lorsque le verrou du connecteur de charge normale est déverrouillé

Tous les témoins, ① à ③, clignotent et retentissent trois fois lorsque vous appuyez sur le commutateur de verrouillage du connecteur de charge normale situé sur la clé intelligente ou sur le commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.



Prêt pour la minuterie de chargement

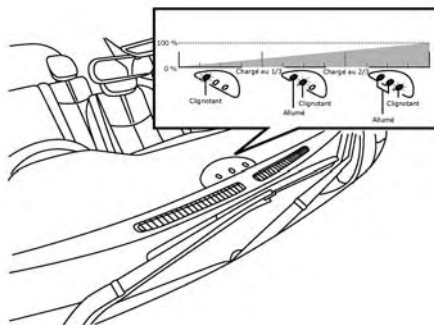
Si la minuterie de chargement est réglée, les témoins s'allument, en observant la séquence de ① à ③. Les témoins s'éteignent après environ cinq minutes.



Prêt pour la charge immédiate

Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction) et que vous appuyez sur le commutateur de charge immédiate alors que le câble de charge est débranché, le témoin ② s'allume.

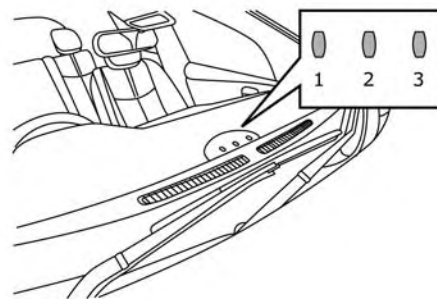
Ce témoin ② s'allume lorsque le véhicule est prêt pour la charge immédiate. Vous disposez de 15 minutes pour brancher le connecteur de charge sur le véhicule. Si le connecteur de charge n'est pas branché dans un délai de 15 minutes, le témoin ② s'éteint et vous devez activer de nouveau le mode de charge immédiate pour charger la batterie au lithium-ion.



Lors du chargement

Lors du chargement de la batterie au lithium-ion, les témoins d'état de chargement sont modifiés en fonction de la valeur de charge de la batterie au lithium-ion.

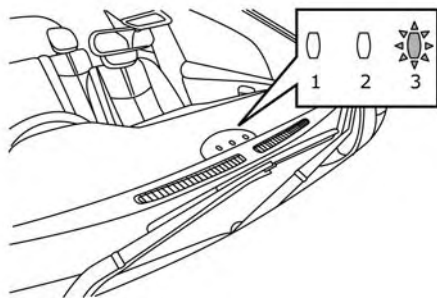
*: Cette valeur est également affichée par l'indicateur de charge disponible de la batterie sur l'écran multifonction.



Lorsque la batterie est complètement chargée

Tous les témoins ① à ③ s'allument lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée au niveau du mode de chargement sélectionné.

Les témoins s'éteignent après environ cinq minutes ou lorsque le connecteur de charge est retiré.



lorsque la puissance électrique du dispositif de chargement EVSE ou de l'équipement de charge est rétablie si le connecteur de charge normale est branché. Lorsque le chargement redémarre, le bip de démarrage du chargement ne retentit pas.

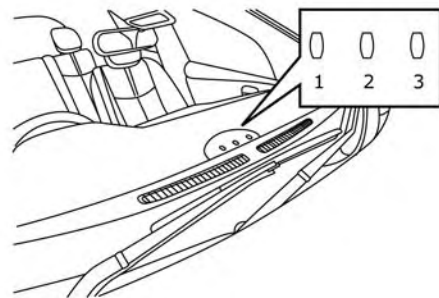
Le témoin clignote également lorsque les systèmes suivants sont en fonction :

- Minuterie de chauffage-climatisation
- Système de chauffage-climatisation à distance (selon l'équipement)
- Réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement)

Lorsque le témoin ③ clignote

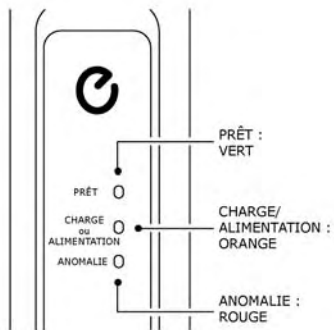
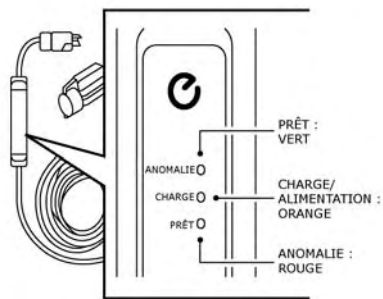
Le témoin ③ clignote lorsque la batterie de 12 V est en cours de chargement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chargement de la batterie de 12 V » du chapitre « Aperçu du véhicule électrique » de ce manuel.

Le témoin clignote également pendant 5 minutes au maximum si la puissance électrique du dispositif de chargement EVSE ou de l'équipement de charge est interrompue pendant le chargement. Le chargement reprendra automatiquement



En cas de non-chargement de la batterie

En cas de non-chargement de la batterie au lithium-ion et de la batterie de 12 V, aucun témoin ne s'allume.



TÉMOIN DE LA BOÎTE DE COMMANDE EVSE (ACCESSOIRE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE)

Lorsqu'une charge est effectuée, le témoin situé sur la boîte de commande EVSE affiche l'état de chargement.

Un témoin indique également la présence d'une anomalie du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique).

Signification	Témoin ALLUMÉ	Clignote	Témoin ÉTEINT
Symbole	○	⊙	●

PRÊT	CHARGE OU PUISSANCE	ANOMALIE	État et mesure à prendre
○	○	○	Toutes les lampes à DEL s'allument pendant une demi-seconde, vérifiez lorsque le câble EVSE est d'abord branché à une prise électrique.
○	●	●	Après la fin du processus initial, lorsque le câble EVSE n'est pas branché sur le véhicule, ou lorsque le câble EVSE est branché sur le véhicule mais le chargement n'est pas effectué. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Guide de dépannage relatif au chargement » du présent chapitre.
○	○	●	Pendant que la batterie au lithium-ion est en cours de chargement
●	●	●	Si le témoin de la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ne s'allume pas après le branchement de la fiche sur la prise, vérifiez le disjoncteur de fuite à la terre et le disjoncteur de la prise. Si le disjoncteur de fuite à la terre ou le disjoncteur s'est déclenché, le circuit peut être inapproprié pour le câble EVSE. Faites inspecter et réparer le circuit électrique par un électricien qualifié. Si le disjoncteur de fuite à la terre ne s'est pas déclenché, cessez d'utiliser le câble EVSE. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
◎	●	●	Le câble EVSE pourrait ne pas détecter une mise à la terre suffisante au niveau de la prise électrique pour un chargement fiable du véhicule électrique. Communiquez avec un électricien qualifié pour faire vérifier la prise électrique.
◎	○	◎	Lorsque la température de la fiche électrique est trop élevée, ou que le câble EVSE ne peut détecter la température de la fiche électrique. Le câble EVSE réduit le courant de charge à des fins de sécurité, selon la température de la fiche électrique.
◎	◎	◎	État du témoin de PUISSANCE ou de CHARGE : ○ = Aucune limitation du courant de charge ◎ = courant de charge limité ● = charge arrêtée
◎	●	◎	Ce problème peut être causé par une défaillance au niveau de la prise électrique. Cessez d'utiliser la prise électrique et communiquez avec un électricien qualifié. Si la même indication persiste après la vérification de la prise électrique, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

PRÊT	CHARGE ou PUISSANCE	ANOMALIE	État et mesure à prendre
⊙	⊙	○	Câble EVSE L1 et L2 seulement Le circuit de détection de température de la prise du câble EVSE est défectueux. État du témoin de puissance :
⊙	●	○	⊙ = courant de charge réduit ● = charge arrêtée Étant donné que le câble EVSE limite le courant de charge, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
○	● ou ⊙	○	Ce problème est causé par un dysfonctionnement des circuits internes du dispositif de chargement EVSE. Cessez immédiatement d'utiliser le dispositif de chargement EVSE. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
○	●	⊙	Le dispositif de chargement EVSE détecte un courant de fuite ou une erreur du signal de modulation d'impulsions en durée Cessez immédiatement d'utiliser le dispositif de chargement EVSE. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

GUIDE DE DÉPANNAGE RELATIF AU CHARGEMENT

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Le chargement ne peut être effectué.	Le commutateur principal du véhicule est à la position ON (marche).	Avant le chargement, placez le commutateur principal du véhicule à la position OFF (hors fonction).
	Le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide (selon l'équipement) sont branchés en même temps.	Le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide ne peuvent pas être branchés en même temps.
	La batterie au lithium-ion est déjà complètement chargée.	Confirmez la capacité disponible restante de la batterie au lithium-ion en vérifiant l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion. Si l'indicateur de charge de la batterie au lithium-ion atteint 100 %, la batterie au lithium-ion est déjà complètement chargée et ne peut pas être chargée. Le chargement cesse automatiquement si la batterie au lithium-ion est complètement chargée.
	La température de la batterie au lithium-ion est trop élevée ou trop basse pour effectuer la recharge.	Vérifiez la température de la batterie au lithium-ion au moyen de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion. Si l'indicateur de température indique que la température de la batterie au lithium-ion est trop élevée (zone rouge) ou trop basse (zone bleue), il n'est pas possible de la recharger. Laissez la batterie au lithium-ion se refroidir ou se réchauffer avant de la recharger. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
	La batterie de 12 V est déchargée.	Si vous ne pouvez pas activer les systèmes électriques du véhicule même lorsque le commutateur principal est activé, la batterie de 12 V peut être déchargée. Chargez ou remplacez la batterie de 12 V.
	Le véhicule présente une anomalie.	Le véhicule peut présenter une anomalie. Vérifiez si le témoin au compteur est allumé. Si un avertissement s'affiche, cessez le chargement. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge normale ou la charge d'entretien ne peut être effectuée.	Il n'y a pas de courant électrique provenant de la prise.	Vérifiez si une coupure de courant a eu lieu. Assurez-vous que le disjoncteur est activé. Si vous utilisez une prise dont une minuterie a été installée, le courant sera disponible uniquement lorsque la minuterie atteint le délai programmé.
	L'équipement de chargement EVSE ou le dispositif de chargement peut présenter une anomalie.	Si l'équipement de chargement EVSE NISSAN d'origine est utilisé, consultez la section « Dépannage relatif au chargement ».
	Le connecteur de charge n'est pas branché correctement.	Vérifiez si le connecteur de charge est branché correctement.
	La fiche électrique peut ne pas être correctement branchée.	Vérifiez si la fiche électrique est branchée correctement.
La charge immédiate ne peut être effectuée.	La minuterie de chargement a été réglée.	Désactivez la minuterie de chargement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Minuterie de chargement » dans ce chapitre.
Le réglage de la minuterie de chargement ne peut être effectué.	Le câble de charge n'est pas branché.	Branchez le câble de charge.
	L'heure indiquée sur la montre est inexacte.	La fonction de la minuterie de chargement ne démarre pas le chargement en fonction de l'horloge située sur l'écran multifonction. Réglez l'horloge. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Horloge » du chapitre « Commandes et instruments » dans ce manuel. Si la batterie de 12 V est déchargée ou si la batterie au lithium-ion est débranchée, le réglage de l'heure doit être mis à jour. Pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation, un signal provenant du système de repérage par satellites doit être présent pour effectuer le réglage de la montre de minuterie.
	Le commutateur de charge immédiate a été enfoncé.	La minuterie de chargement ne fonctionne pas lorsque le mode de charge immédiate est sélectionné.
	La minuterie de chargement n'a pas été réglée.	Programmez la minuterie de chargement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Minuterie de chargement » dans ce chapitre.
	Le chargement ne démarre pas, car l'heure de début et l'heure de fin de la minuterie de chargement sont réglées et que l'heure actuelle est avant l'heure de début programmée.	Confirmez l'heure de début de la minuterie de chargement programmée. Modifiez le réglage de minuterie de chargement à l'heure de charge souhaitée ou appuyez sur le commutateur de charge immédiate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Minuterie de chargement » dans ce chapitre.
Le câble de charge n'est pas branché.	Branchez le câble de charge préalablement.	

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge normale est interrompue au milieu du chargement.	Il n'y a pas de courant électrique provenant de la prise.	Il se peut qu'une coupure de courant électrique se soit produite ou le disjoncteur peut avoir subi une défaillance. Le chargement reprendra lorsque la source d'alimentation est réinitialisée.
	Le câble de charge a été débranché.	Vérifiez si le câble de charge a été débranché.
	Le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide ont été branchés en même temps.	Si le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide sont branchés en même temps, le chargement est interrompu.
	L'heure de fin de la minuterie de chargement a été atteinte.	Lorsque la minuterie de chargement est réglée et que l'heure de fin de charge est atteinte, le chargement est interrompu, même si la batterie au lithium-ion n'est pas entièrement chargée.
	La température de la batterie au lithium-ion est trop élevée ou trop basse pour effectuer la recharge.	Vérifiez la température de la batterie au lithium-ion au moyen de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion. Si l'indicateur de température indique que la température de la batterie au lithium-ion est trop élevée (zone rouge) ou trop basse (zone bleue), il n'est pas possible de la recharger. Laissez la batterie au lithium-ion se refroidir ou se réchauffer avant de la recharger. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
La charge rapide ne peut être effectuée.	Le raccord du connecteur de charge n'est pas approprié, n'est pas inséré complètement ou peut ne pas être verrouillé.	Vérifiez si le connecteur de charge est branché correctement et s'il est verrouillé.
	La fonction d'autodiagnostic du dispositif de charge rapide présente un résultat négatif.	Il se peut que le véhicule présente une anomalie. Arrêtez le chargement. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
	Le commutateur principal du chargeur rapide est en position OFF (hors fonction).	Vérifiez le commutateur principal du chargeur rapide.
La charge rapide est interrompue au milieu du chargement.	Le chargement est interrompu par la minuterie de charge rapide.	Le chargement est interrompu selon le réglage de fonction de la minuterie du dispositif de charge rapide. Si vous souhaitez charger davantage la batterie au lithium-ion, effectuez de nouveau la procédure de chargement.
	L'alimentation du chargeur rapide est coupée.	Vérifiez si l'alimentation du chargeur rapide est coupée.

1 Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire

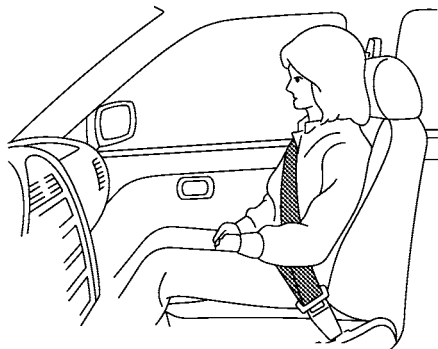
Sièges1-3
Réglage des sièges avant à commande manuelle (siège du passager et, selon l'équipement, siège du conducteur)1-4
Réglage du siège à réglage électrique avant (siège du conducteur, selon l'équipement)1-6
Sièges arrière1-8
Appuie-tête1-9
Composants d'appuie-tête réglable1-10
Composants d'appuie-tête non réglable1-10
Retrait1-11
Pose1-11
Réglage1-12
Ceintures de sécurité1-13
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité1-13
Témoin des ceintures de sécurité1-16
Femmes enceintes1-17
Personnes blessées1-17
Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur1-17
Rallonges de ceinture de sécurité1-22
Entretien des ceintures de sécurité1-22
Sécurité des enfants1-23

Bébés1-24
Jeunes enfants1-24
Enfants plus âgés1-24
Dispositifs de retenue pour enfant1-26
Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant1-26
Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children – points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)1-29
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH1-33
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité1-35
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen du système LATCH1-38
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité1-42
Rehausseurs1-47
Système de retenue supplémentaire1-50

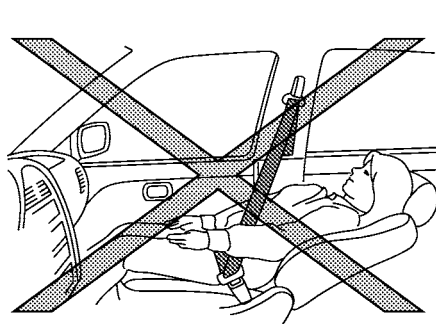
Précautions relatives au système de retenue
supplémentaire (SRS) 1-50

Étiquettes d'avertissement concernant les sacs
gonflables 1-72
Témoin du sac gonflable 1-73

SIÈGES



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



AVERTISSEMENT

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.
- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

- **Ne réglez pas la position de votre siège pendant que vous conduisez, car la conduite d'un véhicule exige toute votre attention. Le siège pourrait se déplacer brusquement et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**



MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

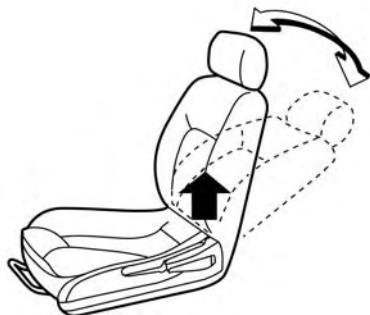
RÉGLAGE DES SIÈGES AVANT À COMMANDE MANUELLE (SIÈGE DU PASSAGER ET, SELON L'ÉQUIPEMENT, SIÈGE DU CONDUCTEUR)

Les sièges de votre véhicule peuvent être réglés manuellement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage des sièges, veuillez vous référer aux étapes décrites dans cette section.



Réglage longitudinal

Tirez la barre vers le haut et maintenez-la dans cette position tout en glissant le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.

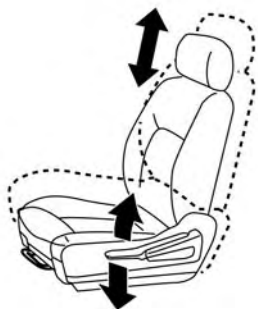


Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

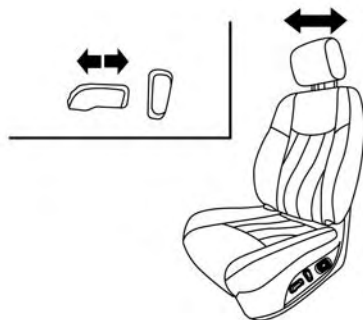
La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémen-

taires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le véhicule est en position P (stationnement).



Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

Tirez le levier de réglage vers le haut ou poussez-le vers le bas pour régler la hauteur du siège à la position voulue.



RÉGLAGE DU SIÈGE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE AVANT (SIÈGE DU CONDUCTEUR, SELON L'ÉQUIPEMENT)

Conseils d'utilisation

- Le moteur du siège à réglage électrique est équipé d'un circuit de protection contre les surcharges à réinitialisation automatique. Si le moteur s'arrête durant le fonctionnement, attendez 30 secondes, puis activez l'interrupteur de nouveau.



- N'actionnez pas l'interrupteur du siège à commande électrique pendant une longue période lorsque le système n'est pas en mode PRÊT À DÉMARRER. La batterie pourrait se décharger.

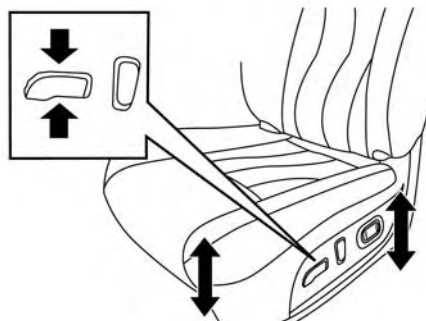
Réglage longitudinal

Déplacez la commande comme illustré pour glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Déplacez la commande d'inclinaison comme illustré jusqu'à l'angle voulu.

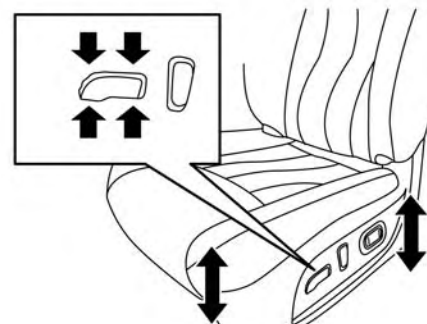
La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).



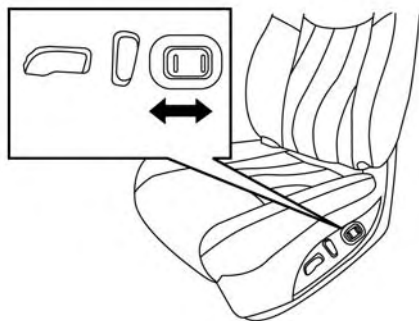
Type A (selon l'équipement)

Commande de réglage de la hauteur du siège

Déplacez le commutateur, comme indiqué, pour régler l'angle (selon l'équipement) et la hauteur du coussin de siège.

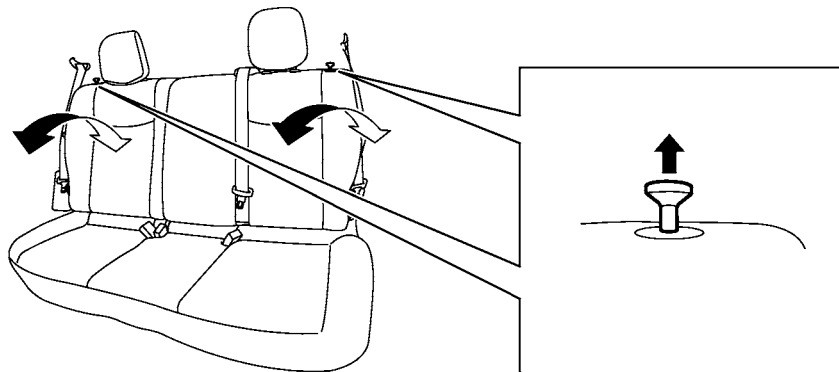


Type B (selon l'équipement)



Support lombaire

Le siège du conducteur est muni d'un support lombaire réglable. Déplacez le commutateur comme indiqué pour régler le support lombaire du siège.



SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement

Avant de rabattre les sièges arrière :

- Fixez les ceintures de sécurité sur les crochets de ceinture de sécurité situés sur la paroi latérale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Crochet de ceinture de sécurité » dans le présent chapitre.

Pour rabattre le dossier de siège, tirez le bouton de déverrouillage.

Pour remettre le dossier de siège en position d'origine, relevez le dossier de chaque siège et poussez-le en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



AVERTISSEMENT

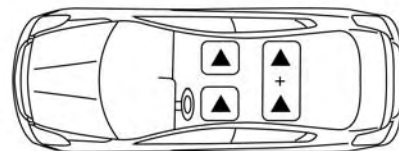
- Ne rabattez pas les sièges arrière lorsque des passagers se trouvent à proximité ou si des objets reposent sur ces sièges.
- Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'espace à bagages ou sur un siège arrière en position rabattue. Les personnes se trouvant dans ces espaces dépourvus d'ensembles de retenue adéquats risquent de subir des blessures graves ou la mort en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

APPUIE-TÊTE



AVERTISSEMENT

Les appuie-tête sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés correctement, selon les instructions prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête et ne retirez pas les appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été retiré. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces directives peut réduire l'efficacité des appuie-tête et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



L'illustration montre les places assises dotées d'un appuie-tête.

- ▲ Indique que le siège est muni d'un appuie-tête.
- + Indique que la place assise n'est pas dotée d'un appuie-tête (le cas échéant).
- Votre véhicule est muni d'un appuie-tête qui peut être intégré, réglable ou non réglable.
- Les appuie-tête réglables sont dotés de plusieurs encoches le long des tiges pour les verrouiller dans la position de réglage désirée.

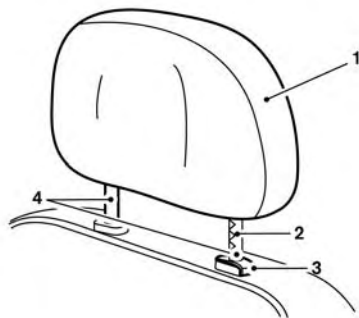
- Les appuie-tête non réglables sont munis d'une seule encoche de verrouillage pour les fixer au cadre du siège.

- Réglage correct :

- Pour le type réglable, alignez l'appuie-tête de façon que le milieu de votre oreille se trouve approximativement au même niveau que le centre de l'appuie-tête.

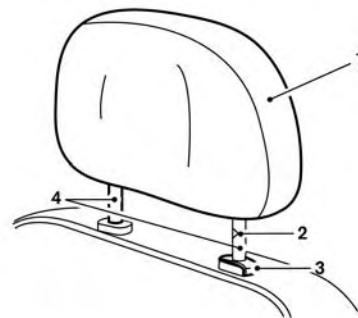
- Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.

- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il est réinstallé et verrouillé en place avant de voyager assis à cette place.



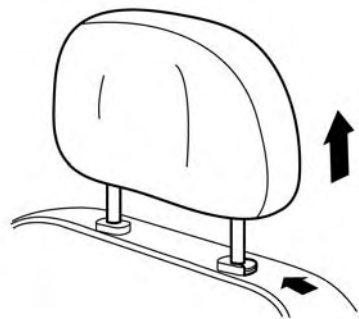
COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

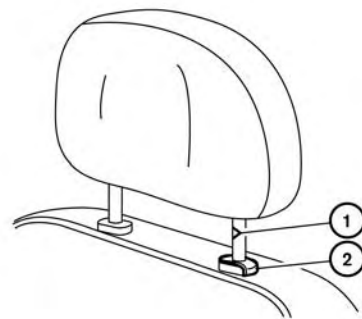


COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



5. Remettez l'appuie-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.



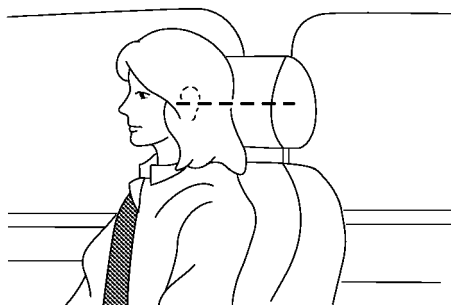
RETRAIT

Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête.

1. Tirez l'appuie-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appuie-tête du dossier de siège.
4. Rangez l'appuie-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.

POSE

1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est dans le bon sens. La tige munie d'encoches ① doit être installée dans le trou pourvu du bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appuie-tête.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.

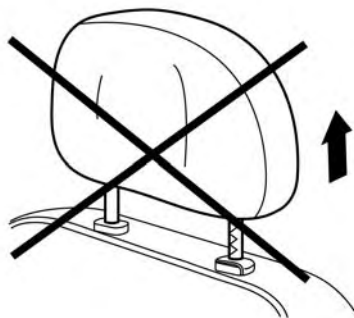


RÉGLAGE

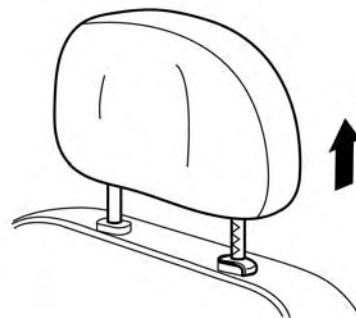
Pour l'appuie-tête réglable

Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre se trouve au même niveau que le milieu de vos oreilles. Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.

Pour l'appuie-tête non réglable



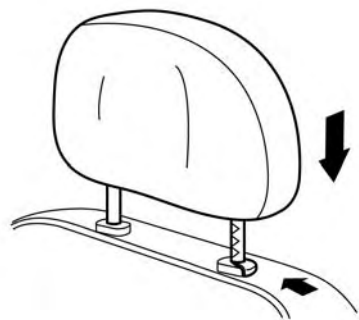
Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Relevage

Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Abaissement

Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

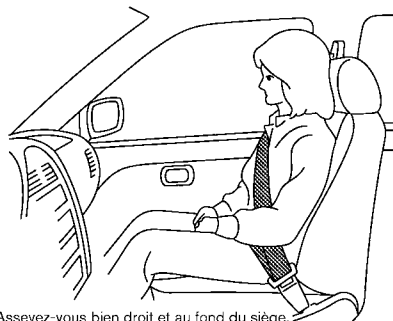
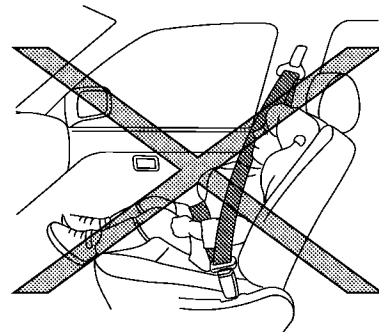
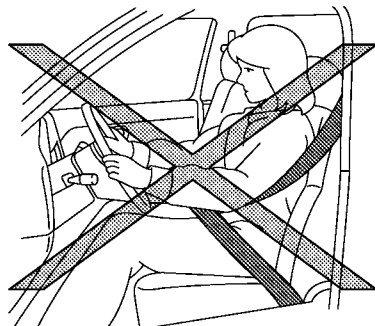
PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

En cas d'accident, les probabilités de blessures graves ou mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.

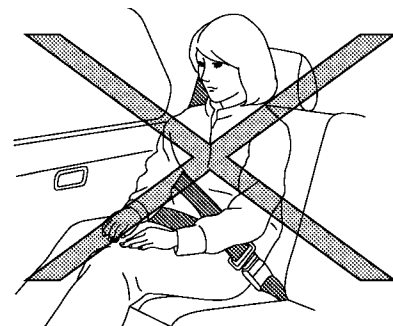
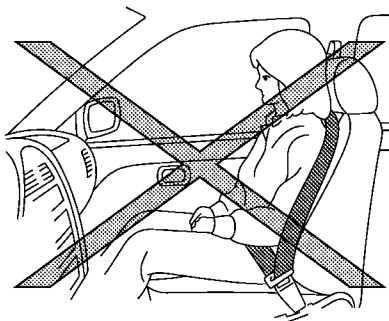
Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.





AVERTISSEMENT

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.
- La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Faites toujours passer le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le baudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.

- Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible **AU NIVEAU DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE**. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.
- Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.
- Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée. Elle ne pourrait plus vous protéger aussi efficacement.
- Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.
- Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.

- Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé alors que le commutateur principal est en position ON (marche), que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le système soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.
- Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Lorsque les prétendeurs de ceinture de sécurité sont déclenchés, ils ne peuvent pas être réutilisés et il faut les remplacer en même temps que l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.
- Toutes les ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectées après une collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.

- Tous les ensembles de retenue d'enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les directives de vérification et les recommandations de remplacement fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant doit être remplacé s'il est endommagé.



TÉMOIN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les sièges du conducteur et du passager avant sont équipés d'un témoin des ceintures de sécurité. Le témoin qui se trouve sur le tableau de bord, indique l'état de la ceinture de sécurité du conducteur et du passager.

REMARQUE :

Le témoin de la ceinture de sécurité du passager avant ne s'allume pas si le siège n'est pas occupé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible sur vos hanches, et non sur votre taille. Placez le boudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne placez jamais la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande que les personnes blessées utilisent les ceintures de sécurité en fonction des blessures. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR



AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le boudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le boudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**

- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours à la verticale et bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement.**
- **Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.**

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sièges » dans ce chapitre.



2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

· **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**

· **Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.**



3. Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée**, tel qu'illustré.
4. Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture. Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Blocage d'urgence de l'enrouleur
- Blocage automatique de l'enrouleur

Le mode de blocage d'urgence permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ou mode de l'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et qu'elle soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre.

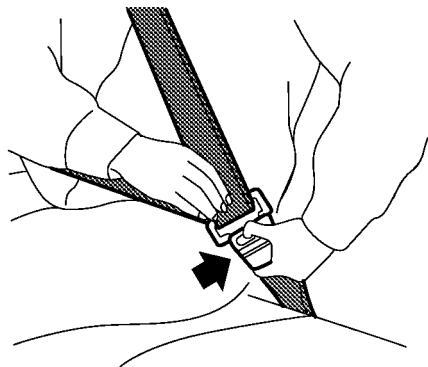
Le mode de Blocage Automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Le mode de blocage automati-

que ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte. L'utilisation de ce mode modifie aussi le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Débouclage des ceintures de sécurité

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

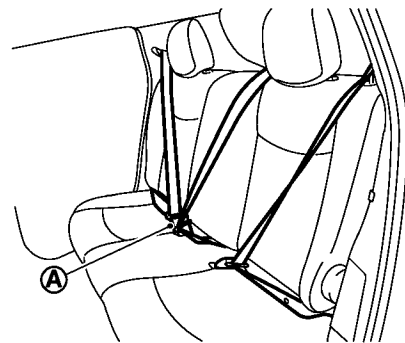
Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer le mouvement de la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

- Lorsque la ceinture est tirée soudainement hors de l'enrouleur
- Lorsque le véhicule ralentit brusquement

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

- Saisissez le baudrier et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

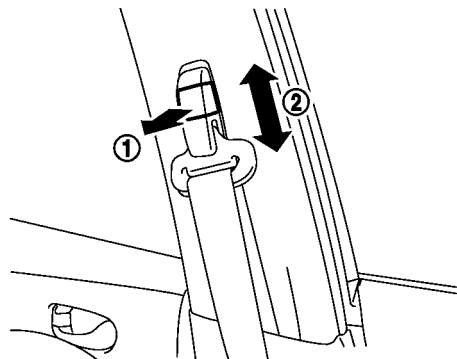
Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant la vérification, faites vérifier le système. Il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien ou pour en apprendre davantage sur le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Centre de la banquette arrière

Bouclage des ceintures dans la bonne boucle :

La boucle de la ceinture de sécurité centrale est identifiée par la mention « CENTER » (centre) **(A)**. La languette de la ceinture de sécurité centrale s'attache **uniquement** à la boucle de la ceinture de sécurité centrale.



Réglage de la hauteur du baudrier (sièges avant)

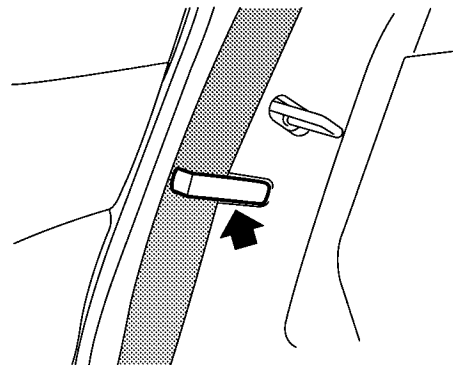
La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position qui est la plus confortable pour vous. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre.

Pour procéder au réglage, tirez le bouton de réglage ①, puis déplacez l'ancrage du baudrier jusqu'à la position souhaitée ② de sorte que la ceinture passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage, ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.



AVERTISSEMENT

- **Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage, puis essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.**
- **La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position qui est la plus confortable pour vous. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.**



Crochet de ceinture de sécurité

Lorsque les ceintures de sécurité ne sont pas utilisées et que vous rabattez les sièges arrière, placez les ceintures de sécurité extérieures arrière sur les crochets de ceinture de sécurité.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la ceinture de sécurité, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour les sièges du conducteur et du passager avant. Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**
- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**

- **N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Si l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être tué ou gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité**, utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du baudrier** des ancrages de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité pourraient se rétracter lentement. Essuyez le guide du baudrier avec un chiffon propre et sec.

- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des composants métalliques**, tels que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

SÉCURITÉ DES ENFANTS



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, no-

tamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires d'ensembles de retenue d'enfant :

- Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière
- Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant
- Rehausseur

L'ensemble de retenue adéquat varie en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage sur un

enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.



AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur taille. Le baudrier peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des ensembles de retenue d'enfant appropriés.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Un ensemble de retenue d'enfant peut être arimé dans le véhicule au moyen du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) ou

de la ceinture de sécurité de véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les préadolescents et les enfants à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Selon les statistiques relatives aux accidents, les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Système de retenue supplémentaire (SRS) » dans cette section.

BÉBÉS

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'as-

seoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids de l'ensemble de retenue d'enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les instructions du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de rete-

nue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le

baudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen. Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologation aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.

Vous devez utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que vous puissiez installer correctement la ceinture de sécurité en respectant les points de vérification décrits ci-dessous :

- Le dos et les hanches de l'enfant s'appuient-ils contre le dossier du siège?
- L'enfant est-il en mesure de s'asseoir s'affaisser?
- Les genoux de l'enfant se plient-ils aisément sur le bord avant du siège, les pieds à plat sur le plancher?

- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité en toute sécurité (ceinture sous-abdominale basse et ferme contre les hanches et sangle de baudrier sur le milieu de l'épaule et la poitrine)?
- L'enfant est-il en mesure d'utiliser l'appuie-tête correctement ajusté?
- L'enfant est-il en mesure de rester en position pendant tout le déplacement?



Si vous avez répondu non à une de ces questions, l'enfant doit rester attaché dans un siège d'appoint à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

REMARQUE :

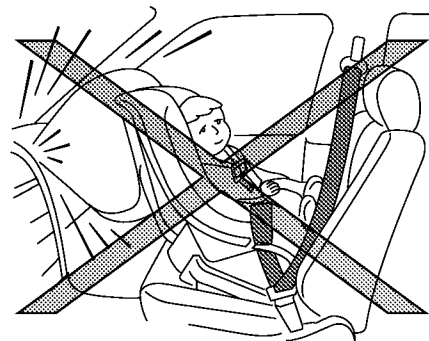
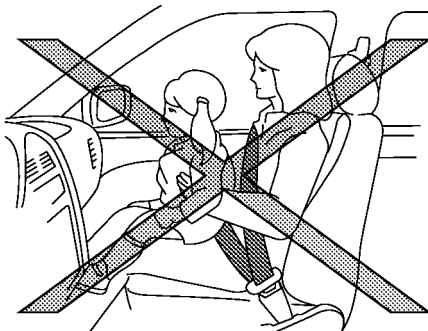
Dans certaines régions, la législation peut imposer des directives différentes. Avant le départ, vérifiez les lois et les règlements de l'état ou de la province pour vous assurer que votre enfant utilise l'ensemble de retenue adéquat.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'espace à bagages. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT



PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT



AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- L'ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les directives d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Les bébés et les enfants ne doivent jamais être assis sur les genoux d'un occupant. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.
- N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.

- NISSAN recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.

- Au moment d'acheter un tel dispositif, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.
- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

- **N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou autres éléments.**
- **Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.**
- **Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.**
- **Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un ensemble de retenue approprié.**
- **Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant est inutilisé, laissez-le assujéti à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.**



MISE EN GARDE

Un ensemble de retenue d'enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux ensembles de retenue d'enfant appelé système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children – points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) » dans ce chapitre.

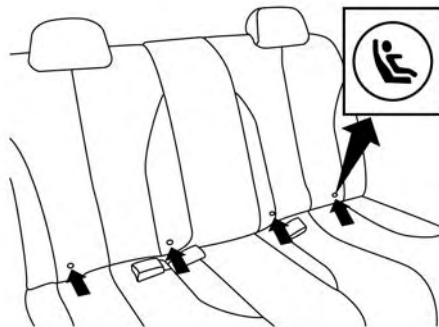
Si vous ne détenez pas un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

Plusieurs fabricants offrent des ensembles de retenue pour bébés et jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un ensemble de retenue d'enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme de sécurité 213 des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'ensemble de retenue d'enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans l'ensemble et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à la taille et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.

- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue d'enfant (non pas les deux en même temps).
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant.
- Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.



SYSTÈME LATCH (LOWER ANCHORS AND TETHERS FOR CHILDREN – POINTS D'ANCRAGE INFÉRIEURS ET SANGLES D'ANCRAGE POUR SIÈGE D'ENFANT)

Votre véhicule est muni de points d'ancrage spéciaux destinés aux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH. Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble

de retenue d'enfant à moins que le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH permettent d'installer des ensembles de retenue d'enfant aux places d'extrémité arrière seulement. N'essayez pas d'installer un ensemble de retenue d'enfant au centre de la banquette à l'aide des points d'ancrage inférieurs du système LATCH.

Point d'ancrage inférieur du système LATCH

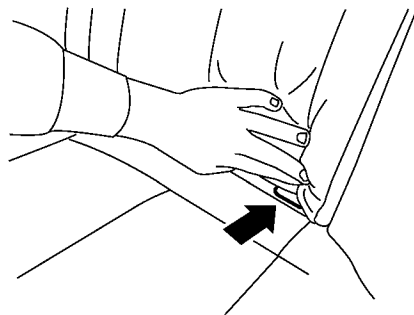


AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués.
- Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant au centre de la banquette arrière en utilisant les points d'ancrage inférieurs du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant n'y serait pas fixé adéquatement.

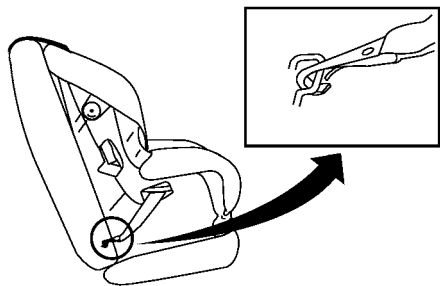
- **Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs. Assurez-vous qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. L'ensemble de retenue d'enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.**
- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Les ancrages inférieurs du système LATCH sont situés derrière le coussin de siège, près du dossier. Une étiquette indiquant la position des ancrages inférieurs du système LATCH est apposée sur le dossier du siège.

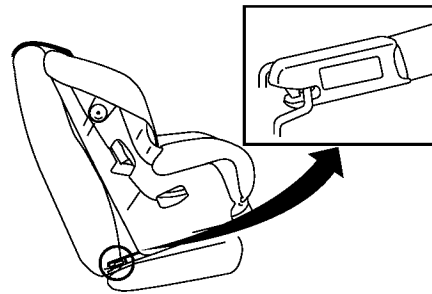


Fixation montée sur sangle du système LATCH

Installation des fixations des ancres inférieurs du système LATCH pour ensemble de retenue d'enfant

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de

sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant. Vérifiez si votre ensemble de retenue d'enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant du ensemble de retenue d'enfant.



Fixation rigide du système LATCH

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec le ensemble de retenue d'enfant.

Ancrage de la courroie supérieure

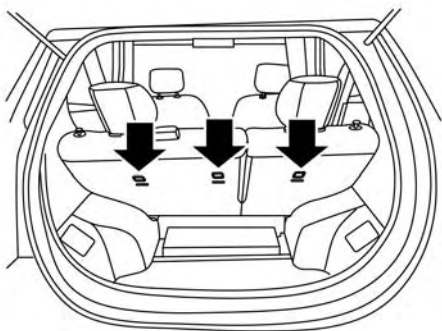


AVERTISSEMENT

- Si le couvre-bagages (selon l'équipement) touche à la courroie d'attache supérieure lorsqu'elle est fixée au point d'ancrage supérieur, retirez le couvre-bagages (selon l'équipement) du véhicule ou fixez-le sur le plancher de l'aire de chargement sous son point de fixation. En cas de collision (selon l'équipement), la courroie d'attache supérieure pourrait être endommagée si le couvre-bagages n'est pas retiré. Si la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

- Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Les articles qui ne sont pas correctement arrimés ou qui touchent à la courroie d'attache supérieure peuvent endommager la courroie d'attache supérieure en cas de collision. Si la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Emplacement des points d'ancrage de la sangle supérieure :

Les points d'ancrage sont situés à l'arrière des dossiers de siège.

Vous devez utiliser la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH ou des ceintures de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

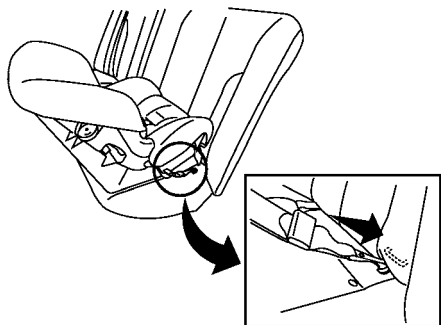
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent chapitre avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installa-

tion de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

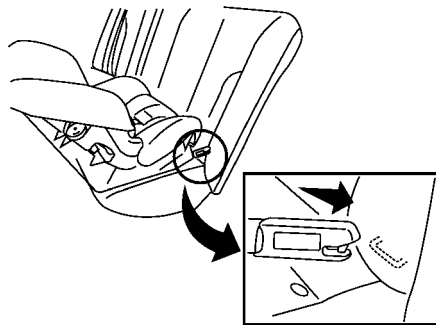
Suivez les étapes ci-dessous pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide du système LATCH :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

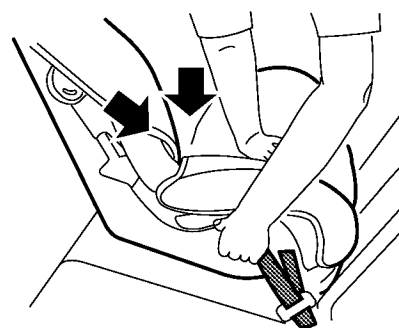


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, fixations montées sur une sangle – étape 2

- Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

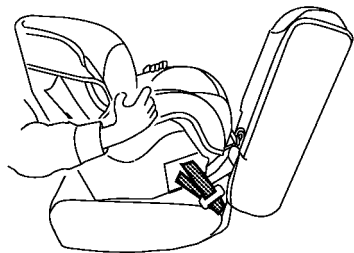


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, fixations rigides – étape 2



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière – étape 3

- Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière – étape 4

4. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant le siège près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou

installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent ou essayer de l'installer au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule (le cas échéant). Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 2 à 4.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



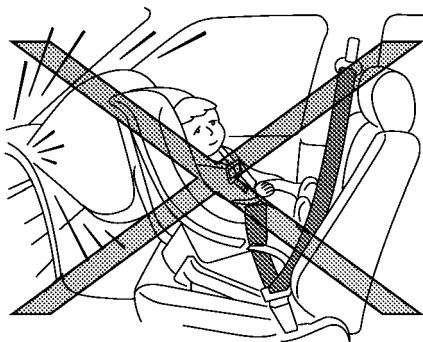
AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

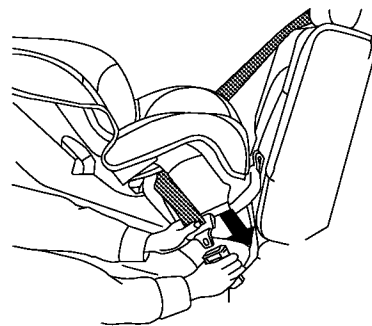
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide d'une ceinture de sécurité des sièges arrière :



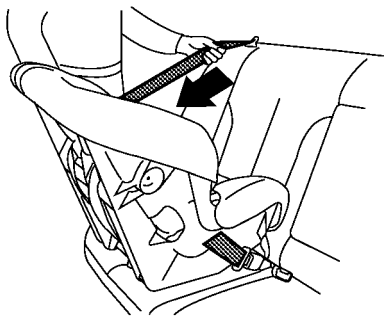
Face à l'arrière – étape 1

1. **Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



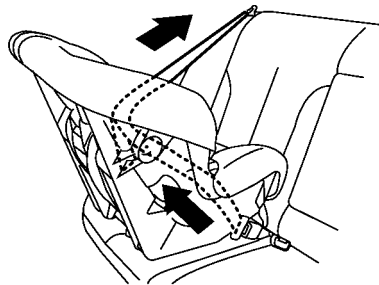
Face à l'arrière – étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



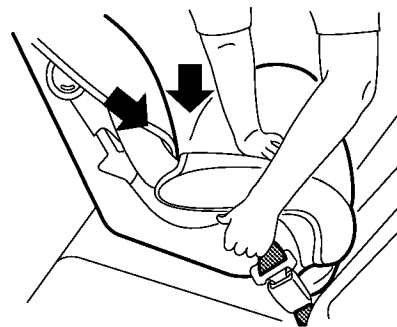
Face à l'arrière – étape 3

3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



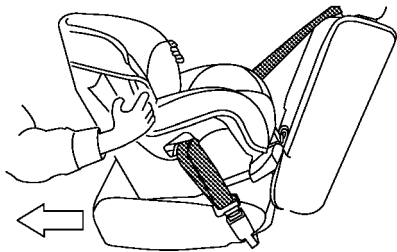
Face à l'arrière – étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Face à l'arrière – étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel de l'ensemble de retenue d'enfant. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.



Face à l'arrière – étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur

un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 1 à 6.

Une fois l'ensemble de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

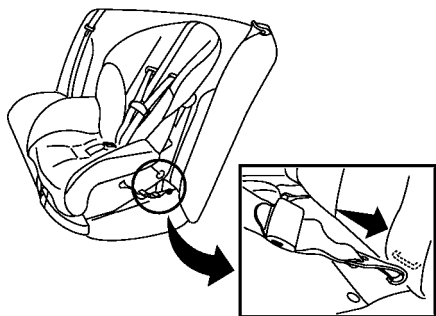
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes ci-dessous pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide du système LATCH :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



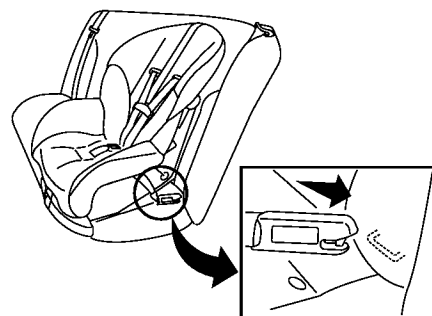
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant (fixations montées sur une sangle) – étape 2

- Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle. Pour obtenir des renseignements sup-

plémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de courroie supérieure.

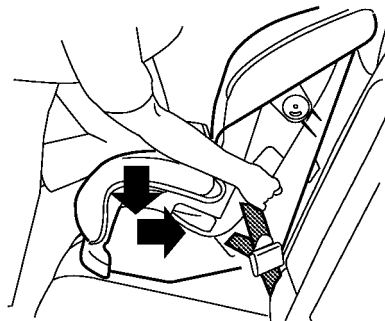


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant, fixations rigides – étape 2

- L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

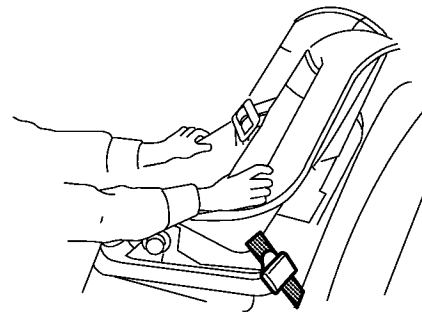
Au besoin, retirez l'appuie-tête pour bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant - étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

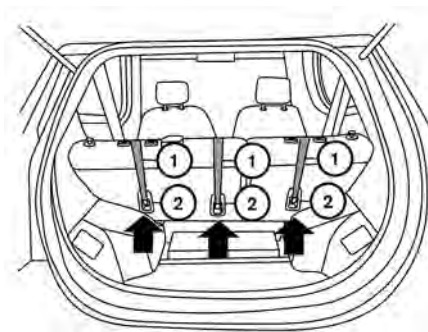


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant - étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage.

la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 6.



Installation de la courroie d'attache supérieure

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage de la sangle

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ancrages inférieurs du système LATCH (places latérales de la banquette arrière uniquement).

Banquette arrière

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
3. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle ② au bas du dossier de siège derrière l'ensemble de retenue d'enfant.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements.



AVERTISSEMENT

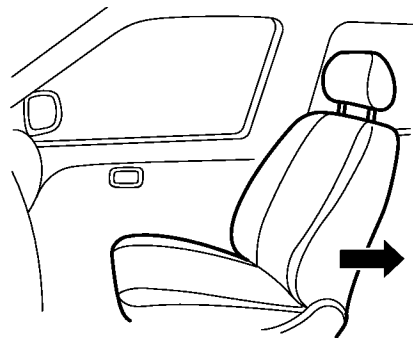
Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant (siège du passager avant) – étape 1

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg

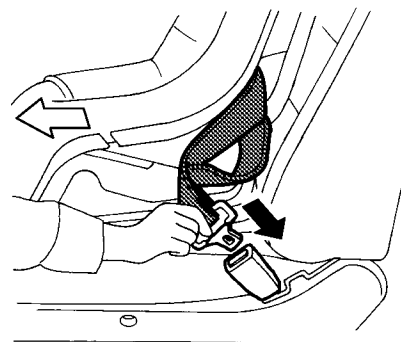
(65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez ces étapes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule du siège arrière ou du siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**
2. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

Au besoin, réglez l'appuie-tête pour bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.



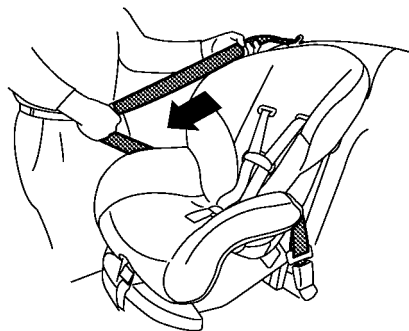
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant – étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache

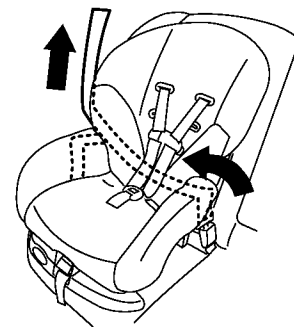
supérieure, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la courroie (installation sur un siège arrière seulement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de courroie supérieure.



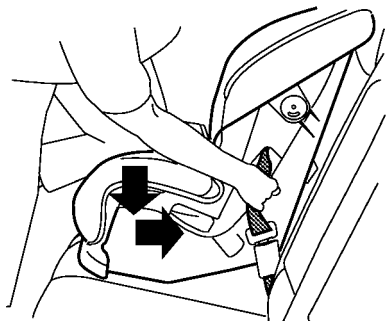
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant – étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant – étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant – étape 6

- Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
- Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant – étape 8

- Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture


de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

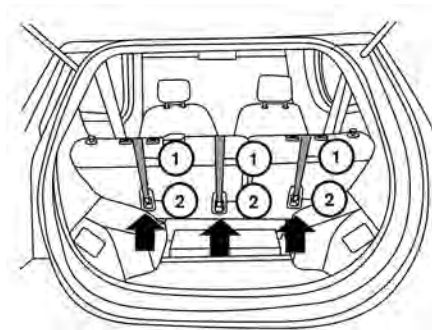
- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 2 à 8.



NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait de l'ensemble de retenue d'enfant, le mode de blocage automatique (mode pour ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

10. Si l'ensemble de retenue d'enfant est installé sur le siège du passager avant, appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  devrait s'allumer. Si le témoin ne s'allume pas, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. **Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur un autre siège.** Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire



Installation de la courroie d'attache supérieure

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage de la sangle

Vous devez utiliser la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du siège.

Banquette arrière

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appui-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appui-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appui-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
3. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle ② au bas du dossier de siège derrière l'ensemble de retenue d'enfant.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

PLACE CENTRALE

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
2. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle ② au bas du dossier de siège derrière l'ensemble de retenue d'enfant.

3. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.



AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

REHAUSSEURS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'installation d'un siège d'appoint dans votre véhicule, suivez les directives décrites dans cette section.

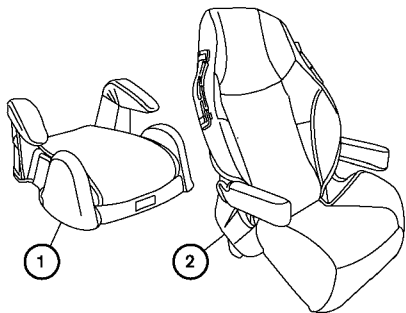
Précautions concernant les rehausseurs



AVERTISSEMENT

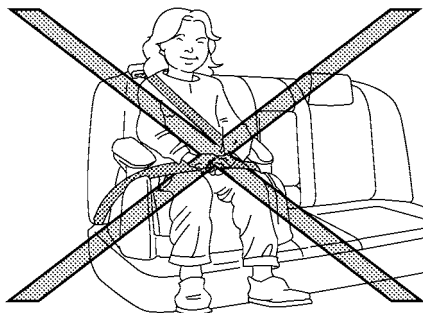
Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures et de mort de l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque :

- Assurez-vous que le boudrier n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.
- Assurez-vous que le boudrier n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.
- Installez un rehausseur seulement à une place munie d'une ceinture à trois points.



Plusieurs fabricants offrent des rehausseurs de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un rehausseur portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis).
- Placez le rehausseur dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.



- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le rehausseur ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un rehausseur à dossier bas ①, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un rehausseur à dossier haut ②.



- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, assoyez votre enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le rehausseur convient à votre enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les instructions du présent chapitre s'appliquent à l'installation d'un rehausseur aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

Installation d'un rehausseur

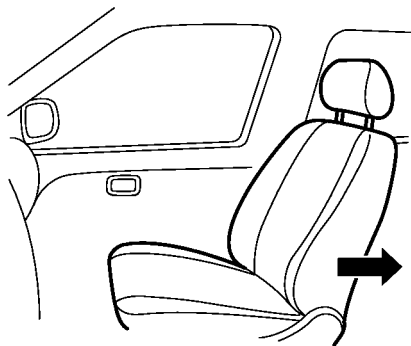


AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures à l'enfant, ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un rehausseur avec les ceintures de sécurité.

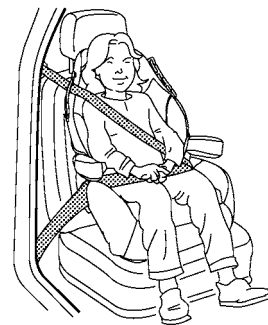
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants », « Ensembles de retenue d'enfant » et « Sièges d'appoint » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

Suivez ces étapes pour installer un rehausseur sur un siège arrière ou sur le siège du passager avant :



Siège du passager avant

1. **Si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le rehausseur sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les instructions du fabricant du siège d'appoint.
3. Placez le rehausseur sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.




Siège du passager avant

S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le rehausseur. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le rehausseur.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du rehausseur, essayez une autre place assise ou un autre rehausseur.

4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les directives d'installation d'une ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur » du présent chapitre.



7. Si le rehausseur est installé sur le siège du passager avant, appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  peut s'allumer ou non, en fonction de la taille de l'enfant ou du type de rehausseur utilisé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants.

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager avant (dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Rideaux et sacs gonflables latéraux en cas de renversement montés dans le toit
- Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

Système de sacs gonflables avant

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Module supplémentaire du sac gonflable latéral monté dans le siège avant

Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax et à la région pelvienne du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

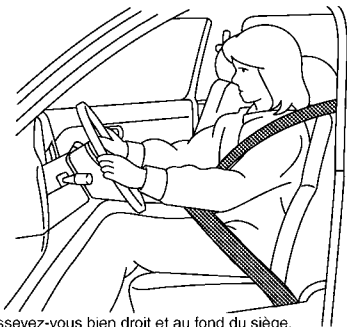
Système de rideaux et sacs gonflables latéraux en cas de renversement montés dans le toit

Ce système aide à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière lors de certaines collisions latérales. En cas de collision latérale, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversements, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

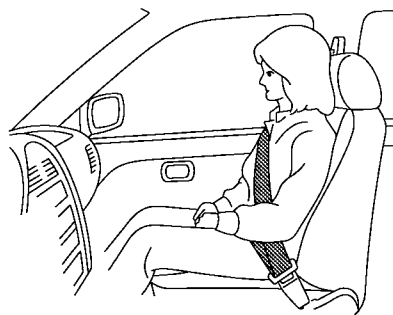
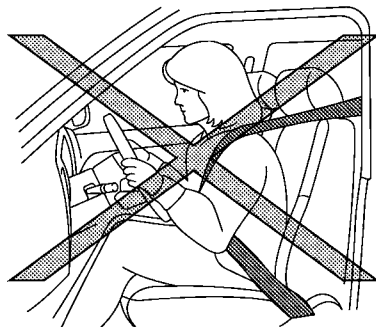
Le système de retenue supplémentaire (SRS) est conçu pour offrir, lors d'une collision, une protection **supplémentaire** à celle fournie par les ceintures de sécurité du conducteur et du passager; il **n'est cependant pas destiné à les remplacer**. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, l'occupant doit être assis à une distance appropriée du volant, du tableau de bord et des moulures de portière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

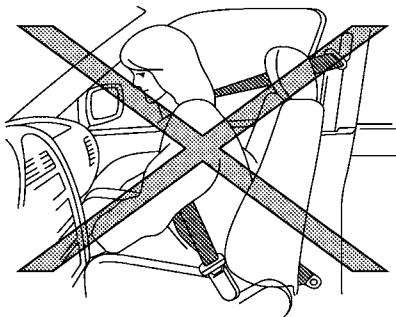
Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de sac gonflable s'allume. Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



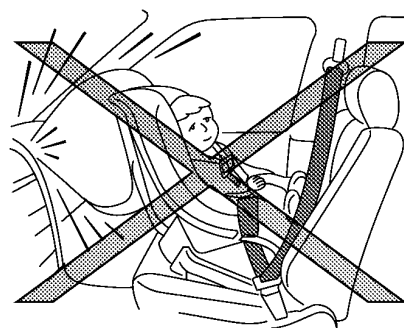
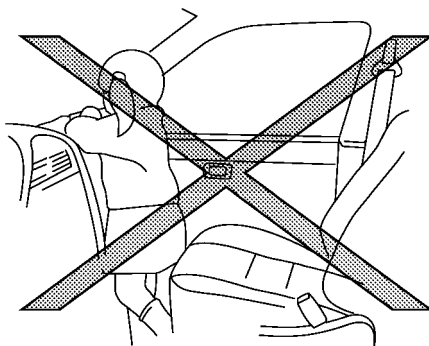
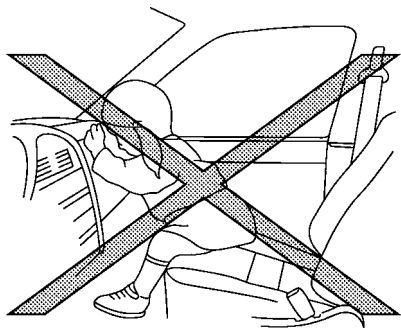
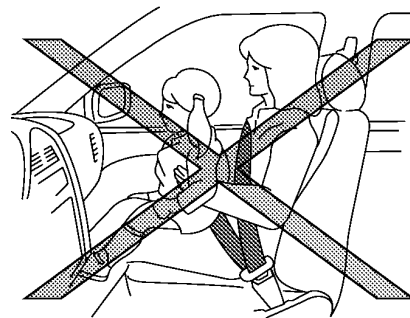
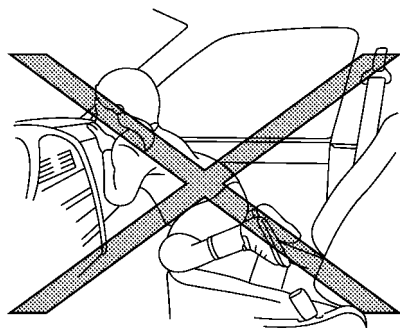
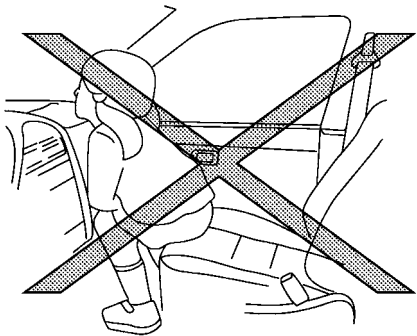
AVERTISSEMENT

- En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.
- De plus, si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac ne se déploie pas. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

- Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours de façon appropriée votre ceinture de sécurité.

- Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le système de sacs gonflables perfectionnés de NISSAN contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.
- Le siège passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet la **DÉSACTIVATION** du sac gonflable du côté passager dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

- Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, les risques de blessures peuvent augmenter en cas de déploiement du sac gonflable avant.

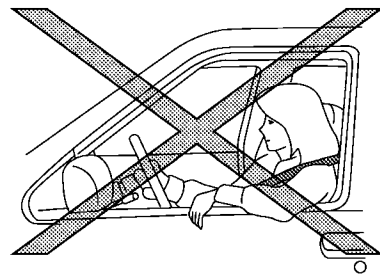




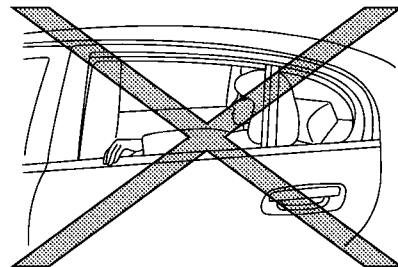
AVERTISSEMENT

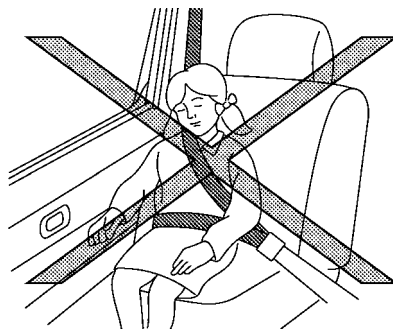
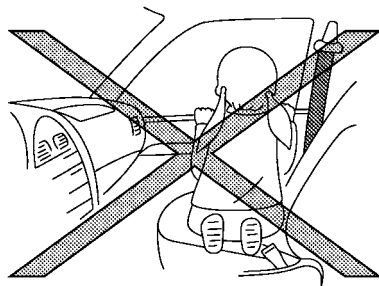
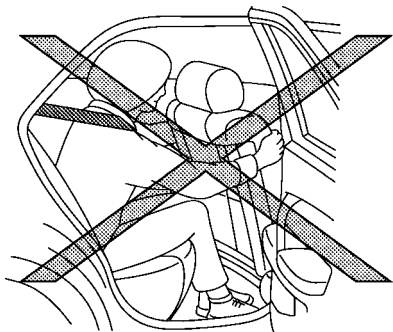
- Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.
- S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.

- Bien que ce véhicule soit muni du système de sacs gonflables perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège du passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.



Ne vous appuyez pas contre les portières ou les glaces.





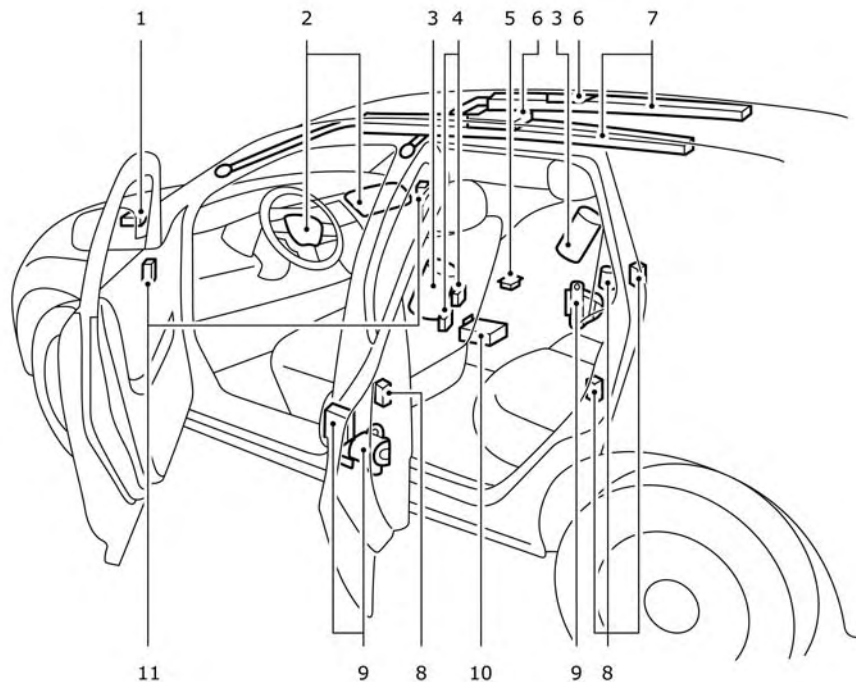
AVERTISSEMENT

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit :

- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'une collision frontale, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

- Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté du dossier du siège avant ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.

- Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.
- N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.



1. Capteur de zone de collision
2. Modules des sacs gonflables avant
3. Modules des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
4. Capteur de classification du passager (capteur de poids)
5. Module de commande du système de classification du passager
6. Modules de gonflage de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
7. Modules de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
8. Capteurs périphériques
9. Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)
10. Module de commande des sacs gonflables
11. Capteurs de portière

Dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)



AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager avant.

- Assurez-vous que les passagers arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appui-tête ou le vide-poche du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).
- Assurez-vous qu'aucune pression n'est exercée contre l'arrière du dossier de siège, comme par un ensemble de retenue d'enfant installé sur le siège arrière ou un objet placé sur le plancher.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Si un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant est installé dans le siège du passager avant, ne placez pas le siège du passager avant de sorte que l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système pourrait déterminer que le siège est occupé et le sac gonflable du passager pourrait se déployer lors d'une collision. En outre, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait ne pas s'allumer. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.
- Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.

- Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas tel que décrit dans le présent chapitre, faites vérifier le système de classification des occupants. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.
- Entre-temps, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager (capteur de poids) fonctionne correctement, faites asseoir les occupants à l'arrière.
- Ne placez pas le siège du passager avant de sorte qu'il entre en contact avec le siège arrière. Si le siège avant entre en contact avec le siège arrière, il est possible que le système de sac gonflable détermine qu'une anomalie liée au capteur s'est produite et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait s'allumer et le témoin du sac gonflable clignoter.

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Tous les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent et doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager avant est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contrôle l'information du capteur de zone de collision et le module de commande de sac gonflable (ACU). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de poids du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par les capteurs, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de collision, selon la gravité de cette dernière. De plus, il est possible que le sac gonflable du passager avant soit à la position OFF (hors fonction) automatiquement dans certaines situations, selon l'importance du poids détecté sur le siège du passager et la façon dont la ceinture est utilisée. Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume si le sac gonflable du passager avant est DÉ-S-ACTIVÉ. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Si vous avez des questions concernant le système de sacs gonflables, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements sur le système. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les renseignements sur les personnes-ressources sont fournis au début du présent manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis à la tête et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures

graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est équipé du dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. Le conducteur et le passager avant doivent être assis le dos bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable avant, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de sac gonflable s'allume. Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation:




AVERTISSEMENT


Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉSACTIVER automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement le présent chapitre pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure une protection plus

efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation :

Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui active ou désactive le sac gonflable du passager avant en fonction du poids détecté sur le siège du passager avant. L'état du sac gonflable du passager avant (ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ) est indiqué par un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  qui est situé sur le tableau de bord.

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant 7 secondes environ, puis s'éteint ou reste allumé selon l'état occupé du siège passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

CONDITION	DESCRIPTION	RÉSULTAT RELATIF AU TÉMOIN DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER ()	NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER AVANT
Vide	Siège du passager avant vide	EN FONCTION (allumé)	NEUTRALISÉ
Aucune personne / une personne	Sac ou enfant ou ensemble de retenue d'enfant ou adulte de petite taille dans le siège du passager avant	EN FONCTION (allumé)	NEUTRALISÉ
Adulte	Adulte dans le siège du passager avant	HORS FONCTION (éteint)	ACTIVÉ

En plus des cas ci-dessus, certains objets placés sur le siège du passager avant peuvent également provoquer le fonctionnement du témoin, comme décrit ci-dessus, selon leur poids.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement normal » et « Dépannage » dans cette section.

Sac gonflable du passager avant :

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉACTIVER automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable du passager avant est DÉACTIVÉ, il ne se déploiera pas en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la DÉACTIVATION du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces sacs lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant. Certains capteurs sont

conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Le capteur de classification du passager dans ce véhicule est un capteur de poids. Il permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet quelconque selon le signal de poids reçu. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN est conçu pour DÉACTIVER le sac gonflable du passager avant, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un ensemble de retenue d'enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de cet ensemble ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la DÉACTIVATION du sac gonflable.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la NEUTRALISATION automatique du sac gonflable du passager avant. Il peut être mis à la position OFF (hors fonction) pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant réussit à soustraire son poids du coussin de siège,

en adoptant par exemple une position déviant de la verticale, en s'asseyant sur le rebord du siège ou dans une autre position inadéquate, les capteurs peuvent mettre le sac gonflable à la position OFF (hors fonction). Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de poids du passager DÉACTIVERA le sac gonflable du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains ensembles de retenue d'enfant conformément aux réglementations. Si des ensembles de retenue d'enfant sont incorrectement fixés ou si le mode de blocage automatique de l'enrouleur n'est pas utilisé, l'ensemble de retenue d'enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas de collision ou d'arrêt brusque. Une telle

utilisation pourrait également provoquer le déploiement NON PROGRAMMÉ du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Si le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable du passager avant est conçu pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets assez lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager (capteur de poids) détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux instructions figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que leurs ceintures de sécurité sont bien bouclées.


Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant vous permet de vérifier si le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ automatiquement.

Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé (ce qui indique que le sac gonflable est DÉSACTIVÉ), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte n'étant pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type d'ensemble de retenue d'enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est éteint (ce qui indique que le sac gonflable peut se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est toujours éteint, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne s'allume pas alors que l'ensemble de retenue d'enfant, la ceinture de sécurité et l'occupant semblent correctement positionnés, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié peut vérifier l'état du système au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant exigent quelques secondes pour enregistrer un changement de l'état du siège du passager avant. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.

Si le système de sacs gonflables du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable  , situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord, s'allume (clignotement ou lumière ferme).

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Fonctionnement normal :

Afin que le capteur de classification du passager puisse évaluer le passager avant en fonction du poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions :

- Assurez-vous qu'aucun objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) n'est suspendu au siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Assurez-vous qu'aucun ensemble de retenue d'enfant ou qu'aucun autre objet ne soit appuyé contre l'arrière du dossier.
- Assurez-vous qu'un passager arrière ne pousse pas ou ne tire pas l'arrière du siège du passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier de siège du passager avant n'est pas appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

Étapes :

1. Réglez le siège comme il est décrit dans le chapitre « Sièges » du présent manuel. Assoyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposants confortablement sur le plancher.
2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur vos cuisses.
3. Bouclez la ceinture de sécurité comme décrit dans la section « Ceintures de sécurité » du présent manuel. L'état de la boucle de ceinture de sécurité du passager avant est surveillé par le système de classification du passager et est utilisé comme donnée pour déterminer l'occupation du siège. Il est donc fortement recommandé que le passager avant boucle sa ceinture de sécurité.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes afin de permettre au système d'effectuer la classification du passager avant que le véhicule ne se déplace.
5. Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pour

vous assurer que la classification est appropriée.

REMARQUE :

Le capteur du système de classification du passager de ce véhicule bloque la classification durant la conduite; il est donc important de vous assurer que la classification du passager avant est appropriée avant la conduite. Le capteur de classification du passager peut cependant recalculer le poids du passager sous certaines conditions (pendant la conduite ou à l'arrêt). Le passager avant doit donc rester assis comme décrit ci-dessus.

Dépannage :

Si vous croyez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant présente un état incorrect :

1. Si le témoin est ALLUMÉ en présence d'un adulte assis sur le siège du passager avant :
 - Le passager est un adulte de petite taille – le témoin de sac gonflable fonctionne comme prévu. Le sac gonflable du passager avant est désactivé.

Toutefois, si le passager n'est pas un adulte de petite taille, cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Le passager n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ALLUMÉ après ce délai, il est conseillé que cette personne ne prenne pas place dans le siège du passager avant. Le véhicule doit également être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

2. Si le témoin est ÉTEINT en présence d'un adulte de petite taille, d'un enfant ou d'un ensemble de retenue d'enfant installé dans le siège du passager avant.

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un adulte de petite taille, ou un enfant n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.

• L'ensemble de retenue d'enfant n'est pas correctement installé, comme il est décrit dans le chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel.

• Un objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.

• Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.

• Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant. Un passager arrière poussant ou tirant sur le dossier de siège du siège du passager avant.

• Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.

• Un objet placé sous le siège du passager avant.

• Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ÉTEINT après ce délai, l'adulte de petite taille, l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant doit être repositionné dans le siège arrière et le véhicule doit être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

3. Si le témoin est ÉTEINT avec aucun passager et aucun objet sur le siège du passager avant, le véhicule doit être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant:



AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.**
- **Ne placez pas d'objets à angles vifs sur le siège. Également, n'y placez pas des objets lourds qui pourraient laisser une empreinte permanente sur le siège. De tels objets pourraient endommager le siège ou le capteur de poids du passager (capteur de poids). Ceci pourrait nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.**

- **N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables avant seront chauds tout de suite après le déploiement des sacs. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des sacs gonflables. Ceci vise à empêcher que les sacs gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le système de sacs gonflables ne soit endommagé.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant.**

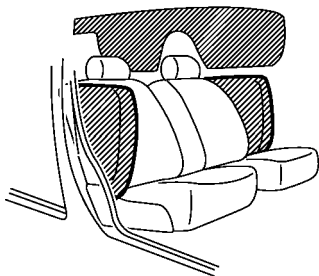
- Toute modification des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et au tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour du système de sacs gonflables.
- Le retrait ou la modification du siège du passager avant pourrait nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.

- La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin de siège, telles que des housses de siège, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le bon fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets pourraient nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour une réparation des sacs gonflables avant ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour la pose d'appareils électriques. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le système de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipement d'essai électrique non autorisés.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement des sacs gonflables.

***Les connecteurs de faisceau de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans le présent manuel du conducteur.



Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant. Les rideaux gonflables sont situés dans les longerons de toit. **Tous les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent et doivent être respectés.** Les sacs gonflables latéraux et les

rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision latérale plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Ils peuvent ne pas se déployer dans certaines collisions latérales du côté où le véhicule subit la collision.

Selon l'équipement, les rideaux gonflables latéraux sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec capotage ou de capotage imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule (par exemple, en conduite tout-terrain extrême), pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Lorsque les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient, un bruit fort retentit suivi de l'émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique

pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir la puissance du choc transmis au thorax et à la région pelvienne des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables peuvent causer des éraflures ou d'autres blessures. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs

gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient rapidement pour protéger les occupants assis dans les sièges d'extrémité. L'occupant qui se trouve trop près d'un module de sac gonflable latéral ou de rideau gonflable latéral, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement. Une fois déployés, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur principal est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume lorsque vous tournez le commutateur principal à la position ON (marche). Si les systèmes sont fonctionnels, le témoin de sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



AVERTISSEMENT

- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et rideaux gonflables.**

- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou au panneau latéral de votre véhicule. Cela pourrait nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables.**
- **Toute altération du système de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.**

- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour les réparations sur les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ainsi que sur la zone autour. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour la pose d'appareils électriques. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne doivent pas être exposés à des sondes ou à des équipements d'essai électrique non approuvés.**

*** Les connecteurs de faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables, et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans le présent manuel du conducteur.

Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)



AVERTISSEMENT

- **Les prétendeurs ne peuvent être réutilisés après leur déclenchement. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l'enrouleur et la boucle.**
- **Si le véhicule est impliqué dans une collision et les prétendeurs ne se sont pas activés, faites vérifier le système de prétendeurs et, au besoin, faites-le remplacer. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner des blessures graves.**


- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour une réparation du système de prétendeurs ou à proximité de celui-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour la pose d'appareils électriques. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.**
- **Si vous devez mettre au rebut un prétendeur ou envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

Le système de prétendeur peut s'activer avec le système de sacs gonflables dans certains types de collisions. Utilisés conjointement avec l'enrouleur de la ceinture de sécurité, les prétendeurs aident à serrer la ceinture de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions et permet ainsi de retenir les occupants des sièges avant.

Les prétendeurs sont logés dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité et sur l'ancrage de la ceinture de sécurité qui se trouve sur le plancher du véhicule. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

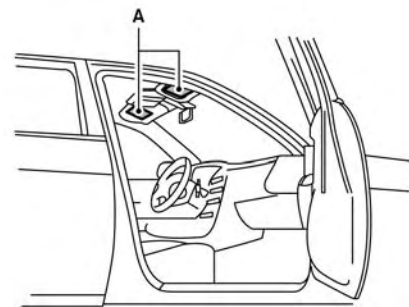
Lorsque des prétendeurs se déclenchent, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture de sécurité, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin de sac gonflable  indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de sac gonflable » dans ce chapitre. Si le témoin

d'avertissement de sac gonflable indique une anomalie, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections appropriées dans le présent manuel du conducteur.




ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES

A. Étiquettes d'avertissement du système de sacs gonflables avant

Les étiquettes d'avertissement sont apposées sur les pare-soleil.



TÉMOIN DU SAC GONFLABLE

Le témoin de sac gonflable  , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits du module de commande des sacs gonflables, des capteurs périphériques, du capteur de zone de collision, du capteur de classification du passager, des systèmes de sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant, des rideaux gonflables latéraux montés dans le toit et des ceintures de sécurité avec prétendeurs. Les circuits contrôlés comprennent les systèmes de

sacs gonflables, les prétendeurs et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables et de prétendeurs pourraient ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Nous vous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire NISSAN LEAF certifié le plus proche pour ce service.



AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

Méthode de réparation et de remplacement

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après le déploiement. En cas de panne, ces systèmes doivent être réparés ou remplacés aussitôt que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux, de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur principal doit toujours être à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors de travaux effectués sous le capot ou à l'intérieur du véhicule.



AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral ou un rideau gonflable s'est déployé, le module du sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Les modules de sac gonflable et le système de prétendeurs ne peuvent pas être réparés.**

- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et le système de prétendeurs doivent faire l'objet d'une inspection. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.**
- **Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un prétendeur ou envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service. Les méthodes approuvées de mise au rebut d'un sac gonflable ou d'un prétendeur de ceinture de sécurité sont indiquées dans le manuel de réparation NISSAN approprié. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

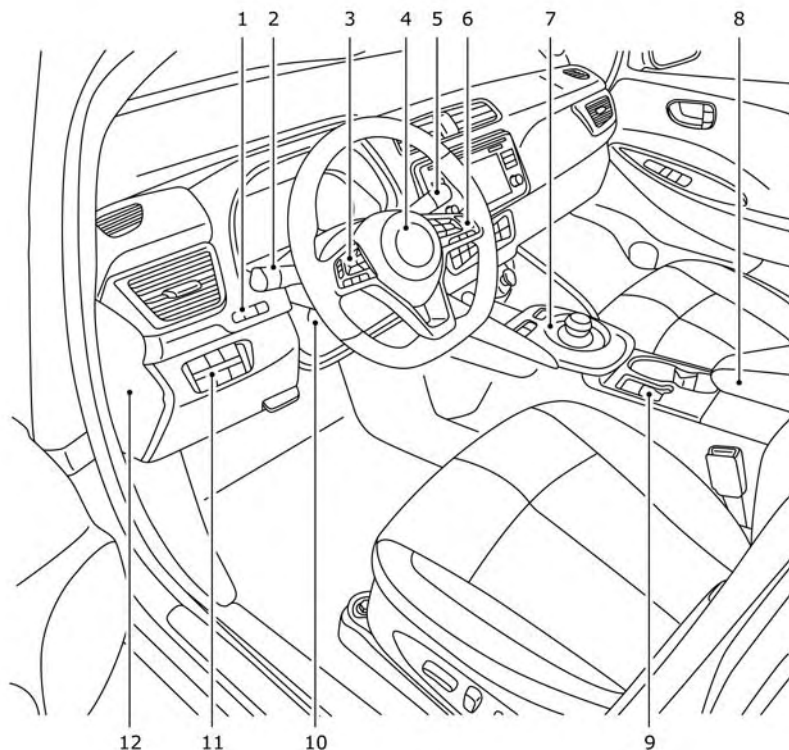
- **Si votre véhicule subit un impact, quelle que soit la provenance de l'impact sur le véhicule, faites contrôler votre OCS (capteur de classification de l'occupant). Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour vous assurer qu'il fonctionne toujours correctement. Faites contrôler l'OCS même si aucun sac gonflable ne s'est déployé sous le choc de l'impact. Si vous ne faites pas contrôler l'OCS, le sac pourrait mal se déployer en cas d'accident, ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.**

2 Instruments et commandes

Poste de conduite	2-3	Settings (réglages)	2-31
Tableau de bord	2-5	Avertissements et témoins de l'écran multifonction.	2-40
Instruments et jauges	2-6	Affichages d'information d'avertissement (modèles avec dispositif d'aide à la navigation)	2-50
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	2-7	Systèmes de sécurité	2-52
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	2-8	Système de sécurité du véhicule.	2-52
Mesureur de puissance.	2-9	Système antidémarrage du véhicule NISSAN.	2-53
Autonomie	2-10	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace	2-55
Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion	2-11	Fonctionnement du lave-glace.	2-56
Température extérieure	2-12	Fonctionnement de l'essuie-glace arrière	2-57
Clock (horloge)	2-12	Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement).	2-58
Témoin de mode ECO	2-13	Interrupteur des phares et des clignotants.	2-59
Témoin du système e-Pedal	2-13	Interrupteur des phares	2-59
Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores	2-14	Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord	2-64
Vérification des feux	2-16	Interrupteur des clignotants.	2-64
Témoins	2-16	Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement)	2-65
Témoins	2-25	Avertisseur sonore	2-65
Rappels sonores	2-28		
Écran multifonction	2-30		
Utilisation de l'écran multifonction.	2-30		
Affichage au démarrage	2-31		

Commutateur ECO (économie)	2-66	Glaces	2-76
Commutateurs de siège chauffant (selon l'équipement)	2-66	Glaces électriques	2-76
Interrupteur de volant de direction chauffant (selon l'équipement)	2-68	Éclairage intérieur.	2-79
Commutateur d'appel d'urgence (SOS) (selon l'équipement)	2-69	Lampe de la console (selon l'équipement) . .	2-80
Commutateur du couvercle du port de charge	2-69	Lampes de lecture	2-80
Commutateur de DÉSACTIVATION de la minuterie de chargement	2-69	Éclairage ambiant	2-80
Commutateur de direction assistée (selon l'équipement)	2-70	Éclairage de l'aire de chargement	2-81
Prise d'alimentation	2-70	Télécommande universelle HomeLink ^{MD} Universal Transceiver (selon l'équipement)	2-81
Rangement	2-71	Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-82
Vide-poche du dossier de siège (selon l'équipement)	2-71	Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour le Canada et les ouvre-portails	2-84
Bac de rangement	2-72	Utilisation de la télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-85
Boîte à gants.	2-72	Diagnostic des problèmes de programmation.	2-85
Compartiment de rangement de la console	2-72	Suppression de la programmation	2-86
Range-lunettes au pavillon.	2-73	Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-86
Porte-gobelets.	2-73	En cas de vol du véhicule.	2-86
Couvre-bagages (selon l'équipement)	2-74		
Rangement de sacs de golf	2-75		

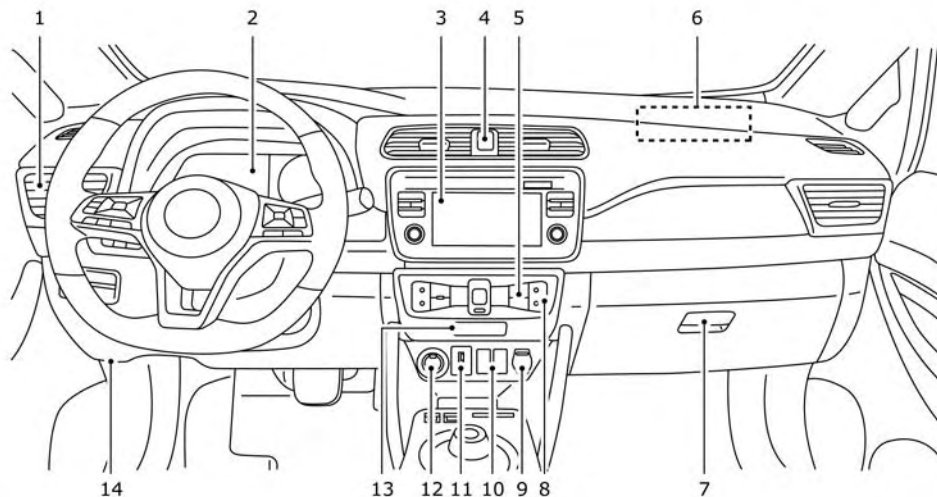
POSTE DE CONDUITE



1. Commutateur TRIP RESET (réinitialisation du compteur) pour compteur journalier double (p. 2-6)
 - Commutateur de commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-64)
2. Interrupteur des phares, des phares antibrouillard (selon l'équipement) et des clignotants
 - Phare (p. 2-59)
 - Clignotants (p. 2-59)
 - Phares antibrouillard (selon l'équipement) (p. 2-59)
3. Commandes du volant (côté gauche)
 - Commande audio (p. 4-53)
 - Commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (sans dispositif d'aide à la navigation) (p. 4-53)
 - Commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (avec dispositif d'aide à la navigation) (consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf))
4. Volant
 - Système de direction assistée (p. 5-150)
 - Avertisseur sonore (p. 2-65)
 - Sac gonflable du conducteur (p. 1-50)

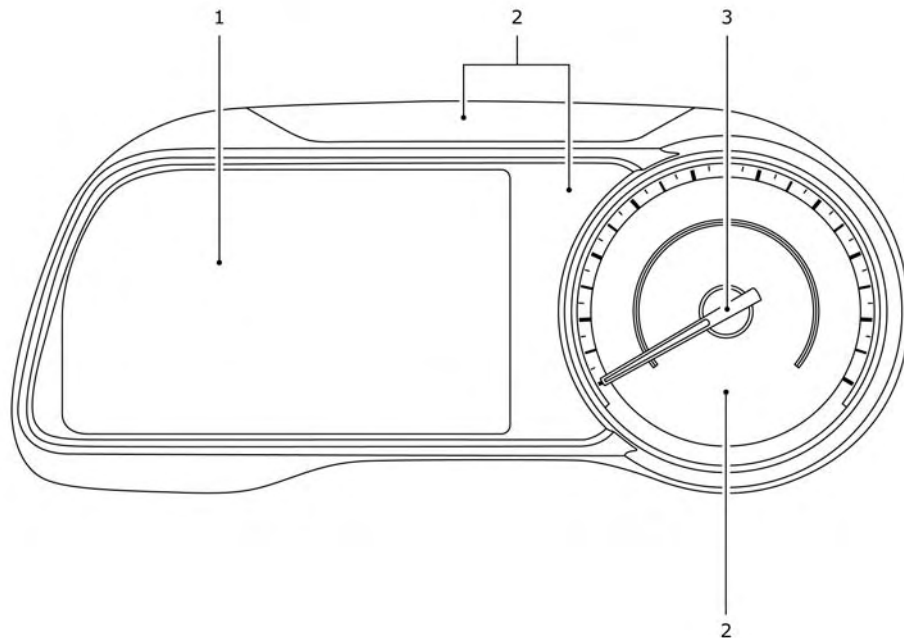
5. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace (p. 2-55)
6. Commandes du volant (côté droit)
 - Commandes du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-62)
 - Commandes du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) (p. 5-64)
 - Commutateur ProPILOT^{MC} Assist (selon l'équipement) (p. 5-89)
7. Levier sélecteur (p. 5-18)
 - Commutateur ECO (économie) (p. 2-66)
 - Commutateur système e-Pedal (p. 5-27)
8. Compartiment de rangement de la console (p. 2-71)
9. Frein de stationnement (type de commutateur) (selon l'équipement) (p. 5-23)
10. Levier du volant inclinable (p. 3-26)
11. Commutateur du couvercle du port de charge (p. 3-24)
 - Commutateur de DÉSACTIVATION de la minuterie de chargement (p. 2-69)
 - Commutateur du volant chauffant (selon l'équipement) (p. 2-68)
 - Commutateur de direction assistée (selon l'équipement) (p. 5-89)
12. Couvercle du boîtier à fusibles (p. 8-20)

TABLEAU DE BORD



1. Bouches d'air latérales (p. 4-32)
2. Instruments et jauges (p. 2-6)
3. Panneau de commande multifonction central
 - Dispositif d'aide à la navigation (consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf))
 - Sans dispositif d'aide à la navigation (p. 4-53)
4. Interrupteur des feux de détresse (p. 6-2)
5. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière (p. 2-58)
6. Sac gonflable du passager avant (p. 1-50)
7. Boîte à gants (p. 2-71)
8. Commande du système de chauffage-climatisation (p. 4-34)
9. Prise de courant (p. 2-70)
10. Commutateurs de siège chauffant (selon l'équipement) (p. 2-66)
11. Prise d'entrée auxiliaire (p. 4-74)
 - Connecteur de l'iPod^{MD} et connecteur du dispositif USB (p. 4-53)
12. Commutateur principal à bouton-poussoir (p. 5-12)
13. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-50)
14. Poignée de déverrouillage du capot (p. 3-20)

INSTRUMENTS ET JAUGES



1. Écran multifonction (p. 2-30)
 - Horloge (p. 2-12)
 - Température extérieure (p. 2-12)
 - Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion (p. 2-11)
 - Autonomie (p. EV-21)
 - Compteur kilométrique et compteur journalier double (p. 2-7)
 - Indicateur pour minuterie (p. CH-41)
 - Mesureur de puissance (p. 2-9)
2. Témoins (p. 2-14)
 - Témoins des clignotants et des feux de détresse (p. 2-59)
 - Témoin PRÊT à démarrer (p. 2-27)
 - Témoin de mode ECO (p. 2-13)
3. Indicateur de vitesse (p. 2-6)

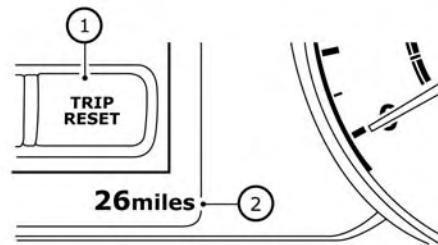
INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Le véhicule est doté d'un indicateur de vitesse et d'un compteur kilométrique. L'indicateur de vitesse se trouve sur le côté droit de l'écran multifonction. Le compteur kilométrique se trouve dans l'écran multifonction.



Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.



Compteur kilométrique et compteur journalier double

Le compteur kilométrique et le compteur journalier double ② s'affichent sur l'écran multifonction lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou PRÊT À DÉMARRER.

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double indique la distance parcourue au cours de trajets donnés.

Modification de l'affichage :

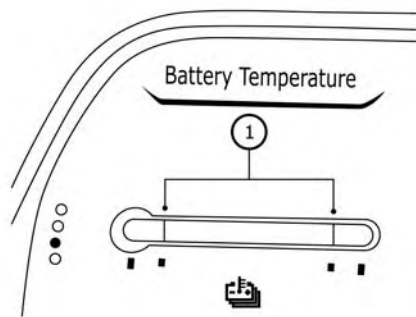
Lorsque vous appuyez sur le commutateur TRIP RESET (réinitialisation du compteur) ① situé du côté gauche du panneau de l'appareil de mesure combiné, l'affichage est modifié comme suit :

Odometer (compteur kilométrique) → TRIP A (trajet A) → TRIP B (trajet B) → Odometer (compteur kilométrique)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'écran multifonction, consultez la section « Écran multifonction » dans ce chapitre.

Remise à zéro du compteur journalier :

Pour remettre à zéro le compteur journalier, appuyez sur le bouton TRIP RESET (réinitialisation du compteur) ① pendant environ 1 seconde.



INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

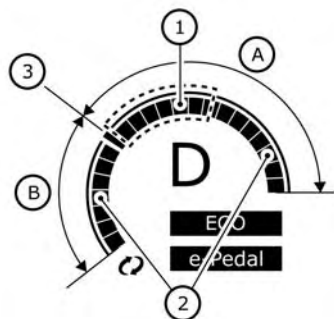
L'indicateur affiche la température de la batterie au lithium-ion.

La température de la batterie au lithium-ion est dans la plage normale lorsque l'affichage se trouve dans la zone ① indiquée dans l'illustration.

La température de la batterie au lithium-ion varie en fonction de la température extérieure et des conditions de conduite.

REMARQUE :

- Si l'affichage indique que la température de la batterie au lithium-ion est près de l'extrémité de la zone rouge de la plage normale, réduisez la vitesse du véhicule pour diminuer la température. Si l'indicateur est au-dessus de la plage normale, la puissance fournie au moteur de traction est réduite lorsque le témoin de limitation de puissance est allumé. Par conséquent, la réaction du véhicule est réduite lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le témoin de limitation de puissance est allumé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de limitation de puissance » dans le présent chapitre.
- Si la température extérieure est extrêmement basse, l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion peut ne pas afficher une température. Le véhicule peut ne pas être placé en mode READY (prêt à conduire). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



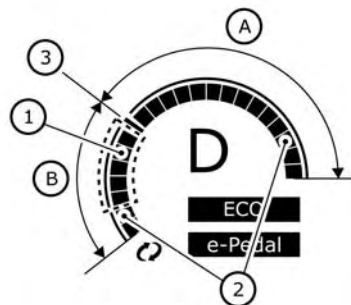
MESUREUR DE PUISSANCE

Ce compteur affiche la consommation de puissance actuelle du moteur de traction (A) et la puissance du circuit de freinage régénératif fournie à la batterie au lithium-ion (B).

Le mesureur de puissance est dans un état neutre (3).

La section qui apparaît en blanc (1) dans l'affichage se déplace vers la droite ou vers la gauche en fonction de la demande.

La section qui apparaît en blanc (1) se déplace vers la droite lorsque la puissance



est fournie au moteur de traction (décharge de la batterie au lithium-ion).

La section qui apparaît en blanc (1) se déplace vers la gauche lorsque la puissance est générée et fournie à la batterie au lithium-ion par le circuit de freinage régénératif (chargement de la batterie au lithium-ion).

Le mesureur de puissance indique également si la puissance fournie au moteur est limitée ou si le freinage régénératif est limité. Lorsque la puissance ou le freinage régénératif est limité, les segments éclairés sur l'affichage sont rétrécis (2).

Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée afin de prévenir la surcharge de la batterie au lithium-ion. Le freinage régénératif est aussi automatiquement réduit lorsque la température de la batterie au lithium-ion est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion) afin d'éviter d'endommager la batterie au lithium-ion.

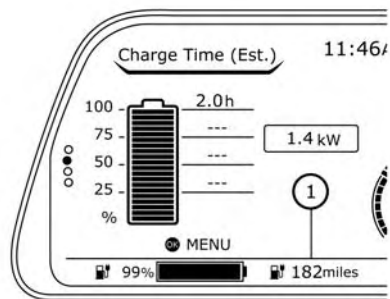
Plus le freinage régénératif est réduit, plus les segments éclairés sur l'affichage sont rétrécis (2).

Si la charge de la batterie au lithium-ion est basse, la puissance fournie au moteur de traction est réduite. La puissance du moteur est également limitée si la température de la batterie au lithium-ion est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion) ou si le niveau de charge de la batterie au lithium-ion est bas.

Plus la puissance fournie au moteur de traction est réduite, plus les segments éclairés sur l'affichage sont rétrécis ②.

REMARQUE :

Si vous sélectionnez le mesureur de puissance sur l'ordinateur de bord, le mesureur ne s'affiche pas.

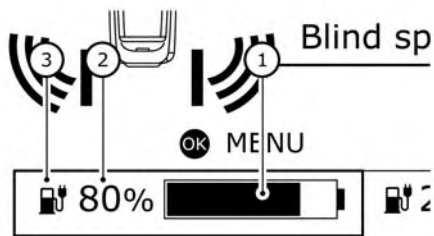


AUTONOMIE


L'autonomie ① présente une évaluation de la distance qui peut être parcourue avant qu'une recharge ne soit nécessaire. L'autonomie est calculée en permanence en fonction de la quantité de charge disponible de la batterie au lithium-ion et de la consommation moyenne d'énergie actuelle.

REMARQUE :



- L'affichage de l'autonomie clignote lorsque le témoin de charge faible de la batterie s'allume. De plus, si vous poursuivez la conduite du véhicule dans cet état et que la batterie au lithium-ion est presque complètement déchargée, des tirets « --- » s'afficheront à l'écran. Chargez la batterie au lithium-ion dès que possible. Lorsque la batterie au lithium-ion est chargée, l'affichage normal est rétabli.
- Après la recharge, l'autonomie affichée est calculée en fonction de la consommation moyenne d'énergie actuelle de la conduite précédente. L'autonomie affichée varie chaque fois que le véhicule fait l'objet d'une recharge complète.
- L'autonomie augmente ou diminue lorsque le climatiseur, le chauffage ou le réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) est activé ou désactivé, lorsque le mode ECO (économie) est sélectionné ou lorsqu'un autre accessoire est activé ou désactivé en fonction de la conduite.



INDICATEUR DE CHARGE DISPONIBLE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

- ① Cet indicateur affiche la charge de la batterie au lithium-ion disponible approximative pour conduire le véhicule.
- ② Cette figure illustre l'état actuel de charge (%) du véhicule.
- ③ Indicateur de charge faible de la batterie  : cet indicateur s'allume en jaune lorsque la charge de la batterie au lithium-ion disponible est faible.

Chargez la batterie au lithium-ion avant que la barre bleue de l'indicateur ① disparaisse.

L'indicateur de charge faible de la batterie  ③ s'allume en jaune lorsque la charge de la batterie au lithium-ion disponible est faible. Chargez dès que possible et, de préférence avant que la barre bleue de l'indicateur ① disparaisse. Lorsque la barre bleue de l'indicateur ① disparaît et le témoin de charge  ③ s'allume, il ne reste qu'une très petite quantité de charge de batterie au lithium-ion.

REMARQUE :

- La longueur de la barre bleue de l'indicateur ① est déterminée par la charge disponible et la quantité de charge que la batterie au lithium-ion peut stocker à la température actuelle.
- La température affecte la quantité de charge que la batterie au lithium-ion peut stocker. La batterie au lithium-ion peut stocker moins d'énergie lorsque la température de la batterie au lithium-ion est basse. La batterie au lithium-ion peut stocker plus d'énergie lorsque la température de la batterie au lithium-

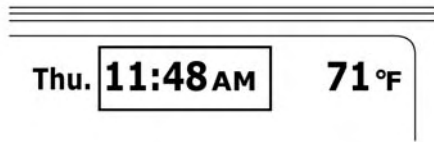
ion est élevée. La longueur de la barre bleue de l'indicateur ① peut changer en fonction de la quantité d'énergie que la batterie au lithium-ion peut stocker. Par exemple, lorsque la température de la batterie au lithium-ion est basse, une barre bleue plus longue de l'indicateur ① s'allume, car le pourcentage de charge disponible est plus élevé que la capacité de stockage d'énergie de la batterie au lithium-ion. Lorsque la température de la batterie au lithium-ion est élevée, une barre bleue plus courte de l'indicateur ① s'allume, car le pourcentage d'énergie restante est moins élevé que la capacité de stockage d'énergie de la batterie au lithium-ion.



TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

La température extérieure est indiquée en °C ou en °F.

L'affichage peut indiquer une température différente de la température extérieure réelle affichée sur divers panneaux.



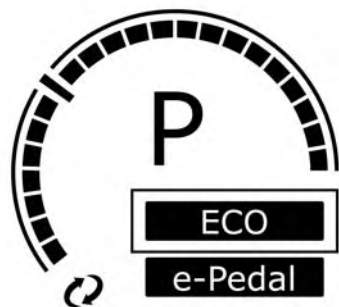
CLOCK (HORLOGE)

Pour les modèles sans dispositif d'aide à la navigation :

Réglez la montre affichée à l'écran de réglage sur l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Réglages » du présent chapitre. Si l'alimentation (batterie de 12 V) est coupée, l'heure indiquée par la montre ne sera pas exacte. Vous devez alors la régler.

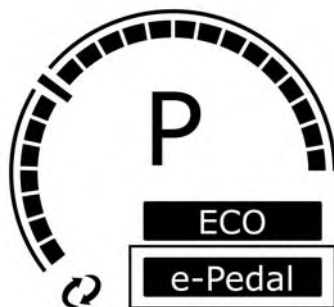
Pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation :

Cette montre est synchronisée avec la montre affichée à l'écran du dispositif d'aide à la navigation. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf).



TÉMOIN DE MODE ECO

Ce témoin indique l'état du système e-Pedal à l'écran multifonction. Lorsque le système e-Pedal est désactivé, le témoin affiche le message « e-Pedal OFF » (système e-Pedal désactivé). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système e-Pedal » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



TÉMOIN DU SYSTÈME E-PEDAL

Ce témoin « e-Pedal » s'allume dans l'écran multifonction lorsque le système e-Pedal a été activé. Le témoin de DÉSACTIVATION du système e-Pedal s'allume lorsque le système est hors fonction.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, TÉMOINS ET RAPPELS SONORES



Témoin de charge de la batterie de 12 V



Témoin d'avertissement de basse pression des pneus



Témoin d'assistance des feux de route (selon l'équipement)



Témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS)



Témoin multifonction (rouge et jaune)



Témoin de branchement

ou



Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons



Témoin de la direction assistée



Témoin de limitation de puissance



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)



Témoin des ceintures de sécurité



Témoin PRÊT À DÉMARRER



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)



Témoin du sac gonflable



Témoin de sécurité



Témoin du circuit de freinage
(jaune)



ou



Témoin du frein de stationnement électronique



Témoin de dérapage



Témoin des freins (rouge)



Témoin de l'éclairage extérieur



Témoins des clignotants et des feux de détresse

ou



Témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique (jaune)



Témoin des phares anti-brouillard avant (selon l'équipement)



Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule



Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant



Témoin du système de véhicule électrique



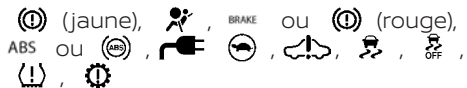
Témoin des faisceaux route (bleu)

VÉRIFICATION DES FEUX

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement, bouclez les ceintures de sécurité et poussez le commutateur principal de LEAF à la position ON (marche) sans démarrer le système hybride. Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument :



Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument brièvement, puis s'éteignent :



Si un témoin quelconque ne s'allume pas ou fonctionne d'une manière autre que celle décrite, il se peut qu'une ampoule soit grillée ou que le système présente une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Certains témoins et avertissements s'affichent également à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

TÉMOINS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



Témoin de charge de la batterie de 12 V

Le convertisseur continu-continu convertit la tension de la batterie au lithium-ion de 400 V pour charger la batterie de 12 V.

Ce témoin s'allume en permanence après la vérification du fonctionnement de l'ampoule lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), puis s'éteint lorsque le commutateur principal est placé à la position READY (prêt à démarrer).

Lorsque ce témoin s'allume, un carillon retentit et les avertissements suivants s'affichent également.

- Avertissement principal (rouge)
- Témoin du système de véhicule électrique

Les messages suivants clignotent également sur l'écran multifonction.

Si le véhicule est en mouvement : « Arrêter le véhicule » et si le véhicule est arrêté : « Une fois garé, serrer le frein de stationnement ». Lorsque ces messages clignotent, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, tirez sur le commutateur de frein de stationnement et appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur pour placer le véhicule en position P (stationnement). L'avertissement sur le compteur disparaît et le carillon cesse de retentir lorsque le frein de stationnement est actionné ou que le véhicule est en position P (stationnement). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.




MISE EN GARDE

- Le système de convertisseur continu-continu peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de charge de la batterie de 12V s'allume en permanence lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer). Arrêtez le véhicule immédiatement dans un endroit sûr et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.
- Le système de convertisseur continu-continu peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de 12 V s'allume en permanence lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer). ne chargez pas la batterie de 12 V pendant que ce témoin est allumé. Il peut provoquer une anomalie du système de convertisseur continu-continu. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

REMARQUE :

- Si le véhicule ne passe pas à la position READY (prêt à démarrer) (lorsque vous appuyez sur le commutateur principal et que vous enfoncez la pédale de frein), effectuez un démarrage d'appoint pour placer le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section la section « Démarrage-secours » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.
- N'effectuez pas un démarrage d'appoint si les conditions ci-dessous sont réunies. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien :
 - Si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'éteint lorsque le véhicule est en mode READY (prêt à démarrer), la batterie de 12 V peut être déchargée ou le système connexe de la batterie de 12 V peut présenter une anomalie.

- Si le témoin de charge de 12 V reste allumé lorsque le véhicule est en mode READY (prêt à démarrer), le convertisseur continu-continu peut présenter une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

ABS ou  Témoin des freins antiblocage

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou PRÊT À DÉMARRER, le témoin du système de freinage antiblocage s'allume, puis il s'éteint. Cela indique que le circuit de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin de freinage antiblocage s'allume lorsque le commutateur principal est à la position PRÊT À DÉMARRER ou durant la conduite, il est possible que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le circuit de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est désactivée. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le système de freinage standard. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons

Le témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons est situé sur le tableau de bord.

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons.

Si le témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons s'allume lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer), il se peut que le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons ne fonctionne pas correcte-

ment. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique » du présent manuel.



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur principal à la position ON (marche). Il s'éteint après que le système hybride ait démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est DÉSACTIVÉ à l'affichage du compteur.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de freinage d'urgence auto-

matique » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur principal à la position ON (marche). Il s'éteint après que le système hybride ait démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est DÉSACTIVÉ à l'écran multifonction.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin du circuit de freinage (jaune)

Le circuit de freinage régénératif coopératif et le circuit de freinage intelligent entraîné électroniquement partagent les fonctions de ce témoin.

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche) ou à la position READY (prêt à démarrer), le témoin reste allumé pendant deux à trois secondes. Si le témoin s'allume à un autre moment, il se peut que le circuit de freinage régénératif coopératif ou le circuit de freinage intelligent entraîné électroniquement ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Si le témoin des freins (rouge) s'allume également, immobilisez immédiatement le véhicule et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de freinage »

dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le commutateur principal n'est pas à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer) ou que le niveau de liquide de frein est bas, vous risquez de prolonger la distance de freinage et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**
- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.**

- **Le circuit de freinage régénératif coopératif peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du circuit de freinage s'allume lorsque le témoin PRÊT à démarrer est ALLUMÉ. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule car la conduite du véhicule pourrait alors être dangereuse.**

BRAKE ou  Témoin des freins (rouge)

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche) ou à la position READY (prêt à démarrer), le témoin reste allumé pendant quelques secondes. Si le témoin s'allume à un autre moment, il se peut que le circuit de freinage hydraulique ne fonctionne pas correctement. Si le témoin des FREINS s'allume, immobilisez immédiatement le véhicule et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Témoin de frein de stationnement :

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Témoin de bas niveau de liquide de frein :

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin indique que le niveau de liquide de frein est bas. Si ce témoin s'allume, le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule et le témoin du circuit de freinage (jaune) s'allument également.

Si le témoin s'allume lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer) et que le frein de stationnement est desserré, immobilisez le véhicule et effectuez les étapes suivantes.

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Si le niveau de liquide de frein est bas, ajoutez du liquide et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section

« Liquide de frein » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



AVERTISSEMENT

- **Si le témoin des freins est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que le circuit de freinage ne présente aucun danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**

- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le commutateur principal n'est pas à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer) ou que le niveau de liquide de frein est bas, vous risquez de prolonger la distance de freinage et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**
- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.**



Témoin du circuit de freinage électronique (jaune)

Le témoin du système de freinage de stationnement électronique fonctionne pour le système de freinage de stationnement électronique. Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin s'allume pendant deux secondes. Si le témoin s'allume à un autre moment, il

se peut que le système de freinage de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique

Ce témoin s'allume pour avertir le conducteur lorsqu'une anomalie se produit dans le système de commande de changement de vitesse électrique. Lorsque le témoin multifonction s'allume, le carillon retentit et le message « Une fois garé, serrer le frein de stationnement » s'affiche sur l'écran multifonction.

Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction), le carillon retentit continuellement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.



Témoin du système de véhicule électrique

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie des systèmes suivants. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

- Moteur de traction et système d'inverseur
- Port de charge ou chargeur situé dans l'habitacle
- Système de batterie au lithium-ion
- Circuit de refroidissement
- Système de commande de changement de vitesse
- Le système d'arrêt d'urgence est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt d'urgence » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique » du présent manuel.



Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de gonflage de tous les pneus.

Le témoin de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après avoir placé le commutateur principal à la position ON (marche), ce témoin s'allume pendant environ une seconde, puis s'éteint.

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Low Tire Pressure - Add Air » (pression des pneus basse - gonfler les pneus) s'affiche également à l'écran multifonction.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des pneus en fonction de la valeur À FROID indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Le message d'avertissement « Low Tire Pressure – Add Air » (pression des pneus basse – gonfler les pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur principal se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du présent chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » des chapitres « Démarrage et conduite » et « En cas d'urgence » du présent manuel.

Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche). Le témoin demeure allumé après une minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. L'avertissement « Low Tire Press – Add Air » (pression des pneus basse – Gonfler les pneus) ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Écran multifonction » du présent chapitre et « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible pour cet entretien.**

- Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves, voire la mort. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi **DÉSACTIVER** le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé ou que le système de surveillance de la pression des pneus soit défectueux. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Si aucun pneu n'est à plat et tous les

pneus sont correctement gonflés, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme une roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.



MISE EN GARDE

- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucunement la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.
- Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.
- Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.



Témoin multifonction
(rouge et jaune)

Le véhicule est muni de deux types de témoins multifonctions : jaune et rouge. Les témoins multifonctions s'allument si les témoins ou les indicateurs sont allumés ou si divers avertissements concernant les données du véhicule s'affichent sur l'écran multifonction.

Témoin multifonction jaune

Ce témoin s'allume lorsqu'un témoin jaune situé à l'écran multifonction s'allume ou lorsqu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Témoin multifonction rouge

Ce témoin s'allume lorsqu'un témoin rouge situé à l'écran multifonction s'allume ou lorsqu'un avertissement s'affiche sur l'écran multifonction.



Témoin de la direction assistée

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée électrique s'allume et s'éteint quand vous placez le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer). Cela indique que le système de direction assistée électrique est fonctionnel.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume pendant que le témoin PRÊT à démarrer est ALLUMÉ, il se peut que le système de direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il doive être réparé. Faites vérifier le système de direction assistée électrique. Nous vous re-

commandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume pendant que le témoin PRÊT à démarrer est ALLUMÉ, la direction n'est plus assistée mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de direction assistée » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin des ceintures de sécurité

Ce témoin et ce carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture. Le témoin s'allume chaque fois que le commutateur principal est placé à la position ON (marche) et reste allumé tant que la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée. Le carillon retentit en même temps pendant six secondes environ à moins que la ceinture de sécurité du conducteur ne soit bouclée correctement.

Le témoin des ceintures de sécurité pour le passager avant s'allume si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque le siège du passager avant est occupé. Le témoin des ceintures de sécurité du passager avant ne s'active qu'après cinq secondes après avoir placé le commutateur principal à la position ON (marche).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et connaître les précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité, consultez la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



Témoin du sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume lorsque vous placez le commutateur principal à la position ON (marche). Le témoin de sac gonflable s'éteint après sept secondes environ si les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de ceintures de sécurité avec prétendeurs sont fonctionnels.

Si l'une des conditions suivantes survient, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de ceintures de sécurité avec prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien auprès de votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas.

À moins qu'ils ne soient vérifiés et réparés, les systèmes de retenue supplémentaire et les prétendeurs risquent de ne pas fonctionner correctement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de retenue supplémentaire (SRS) » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible pour cet entretien.

TÉMOINS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.


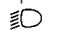


ou le  témoin du frein de stationnement électronique

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.



Témoin de l'éclairage extérieur

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur des phares est tourné à la position AUTO (automatique),  ou  et que les feux de stationnement avant, les feux de position, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation sont activés. Le témoin s'éteint lorsque ces feux sont désactivés.



Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares antibrouillard » dans cette section.



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (situé au centre du tableau de bord) s'allume et le sac gonflable avant du passager est désactivé en fonction de l'utilisation du siège du passager avant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant, consultez la section « Système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN (sièges avant) » dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



Témoin d'assistance des feux de route (selon l'équipement)

Le témoin s'allume lorsque les phares s'allument alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position AUTO (automatique) avec l'option feux de route sélectionnée. Cela indique que le système d'assistance des feux de route est fonctionnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sélection des feux » dans ce chapitre.



Témoin des feux de route (bleu)

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.



Témoin de branchement

Ce témoin s'allume lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule et clignote durant le chargement.

REMARQUE :

Si le connecteur de charge est branché sur le véhicule, le commutateur principal ne peut pas être placé à la position PRÊT À DÉMARRER.



Témoin de limitation de puissance

Lorsque le témoin de limitation de puissance est allumé, la puissance fournie au moteur de traction est réduite. Par conséquent, la réaction du véhicule est réduite lorsque vous appuyez sur la pédale d'accé-

lérateur alors que le témoin de limitation de puissance est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume, l'affichage d'avertissement apparaît à l'écran multifonction. Suivez les directives fournies à l'écran multifonction.

Ce témoin s'allume dans les conditions suivantes.

- La charge disponible de la batterie au lithium-ion est extrêmement faible.
- La température de la batterie au lithium-ion est très basse (environ -20°C [-4°F]).
- La température du système de véhicule électrique est élevée (moteur, inverseur, système de liquide de refroidissement, batterie au lithium-ion, etc.)
- Le système de véhicule électrique présente une anomalie.

Si le témoin de charge faible de la batterie est allumé, chargez la batterie au lithium-ion dès que possible.

Si ce témoin s'allume en raison de la température froide de la batterie au lithium-ion causée par une température extérieure basse, déplacez le véhicule à un endroit plus chaud. Le chargement de la batterie

au lithium-ion peut augmenter la température de la batterie au lithium-ion.

Si le témoin s'allume lorsque le système de véhicule électrique est chaud en raison de la conduite continue sur une pente ascendante, poursuivez la conduite à une vitesse sécuritaire inférieure ou immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Si le témoin ne s'éteint pas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Le témoin s'allume lorsqu'une pièce du système de véhicule électrique est défectueuse ou si le témoin s'allume dans une situation autre que celles décrites ci-dessus, ou encore s'il ne s'éteint pas, le système pourrait présenter une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



AVERTISSEMENT

Le mode de limitation de puissance peut entraîner une puissance réduite et une diminution de vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Chargez la batterie au lithium-ion si la charge est faible ou laissez la batterie au lithium-ion se refroidir.

REMARQUE :

Vous pouvez réduire le temps de chargement et gardez la température de la batterie au lithium-ion basse si vous :

- **Chargez de plus petites quantités plus souvent, et**
- **si vous maintenez la batterie à un niveau plus élevé de charge.**



Témoin PRÊT À DÉMARRER

Le témoin PRÊT À DÉMARRER s'allume lorsque le système de véhicule électrique est alimenté et que le véhicule peut être utilisé.

Le témoin PRÊT à démarrer s'éteint dans les conditions suivantes.

- Certaines pannes du système de véhicule électrique.
- Le témoin PRÊT à démarrer s'éteint immédiatement avant que la batterie au lithium-ion soit complètement déchargée. Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, vous devez recharger la batterie avant de pouvoir conduire le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le paragraphe « Témoin de charge faible de la batterie » dans ce chapitre.



Témoin de sécurité

Ce témoin clignote lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé). Ce témoin indique que le dispositif de sécurité du véhicule est fonctionnel.

Si le système de sécurité est défectueux, ce témoin reste allumé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Systèmes de sécurité » dans ce chapitre.



Témoin de dérapiage

Cet indicateur clignotera quand le système de Contrôle Dynamique du Véhicule ou l'antipatinage fonctionne, pour indiquer au conducteur que les roues du véhicule perdront bientôt leur adhérence. La route peut être glissante.

Il est possible que le fonctionnement du système entraîne une légère vibration ou des bruits, mais ceci est normal. Le témoin clignote pendant quelques secondes après que le dispositif de contrôle dynamique du véhicule cesse de limiter le patinage des roues.

Le témoin s'allume également lorsque vous tournez le commutateur principal à la position ON (marche).

Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier le système.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.



Témoin d'avertissement des clignotants et des feux de détresse

Ces témoins clignotent lorsque le levier des clignotants ou le commutateur des feux de détresse est en position d'activation.



Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque le commutateur du système de contrôle dynamique du véhicule est enfoncé à la position OFF (hors fonction). Ceci indique que le système de contrôle dynamique du véhicule n'est pas en fonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage aigu lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit de raclage ne se produit initialement que lorsque la pédale de frein est enfoncée. Après une usure additionnelle de la plaquette de frein, le bruit se produit constamment même si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit.

Carillon de rappel du système de commande de changement de vitesse électrique

Si vous effectuez un changement de vitesse inapproprié, un carillon retentit par mesure de sécurité et, selon les conditions, l'opération est également annulée ou la

position du levier de vitesses passera à la position N (point mort).



Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Carillon de rappel de clé dans le commutateur d'allumage

Un carillon retentit si la portière du conducteur est ouverte lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires).

Assurez-vous que le commutateur principal est enfoncé à la position OFF (arrêt) et n'oubliez pas d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous quittez le véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Le carillon de rappel des phares allumés retentit lorsque la portière du conducteur est ouverte et que l'interrupteur des phares est à la position  ou  et que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé).

Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) lorsque vous quittez le véhicule.

Carillon de rappel de frein de stationnement

Un avertisseur sonore retentit si le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. L'avertisseur sonore s'interrompt si le frein de stationnement est desserré ou si le véhicule s'immobilise.

Carillon de rappel du commutateur principal

Le carillon de rappel du commutateur principal retentit lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer). Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).

Carillon d'avertissement de ceinture de sécurité

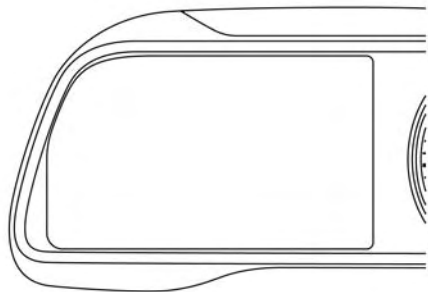
Le carillon d'avertissement de ceinture de sécurité retentit pendant six secondes environ à moins que la ceinture de sécurité du conducteur ne soit bouclée correctement.

Carillon d'avertissement de charge de la batterie de 12 V

Si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'allume, le carillon retentit lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction.

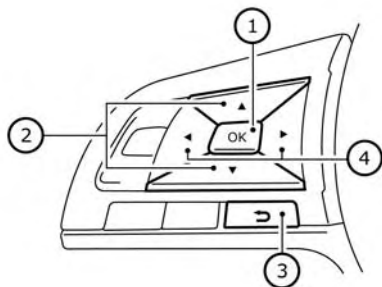
Lorsque le carillon retentit, immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur, puis serrez le frein de stationnement. Le témoin de charge de la batterie de 12 V s'éteint et le carillon cesse de retentir lorsque vous serrez le frein de stationnement ou que vous placez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de charge de la batterie de 12 V » dans ce chapitre.

ÉCRAN MULTIFONCTION



L'écran multifonction se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche des options telles que

- Renseignements sur la batterie
- Économie d'énergie
- Vitesse moyenne du véhicule
- Distance parcourue
- Temps de conduite
- Renseignements sur le régulateur de vitesse
- Renseignements sur la clé intelligente
- Témoins et avertissements



UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

Vous pouvez modifier l'écran multifonction à l'aide de boutons ▲ ▼ ◀ ▶ ➤ et OK du volant.

- ① **OK** Utilisez ce commutateur pour modifier ou sélectionner des options.
- ② ▲ ▼ Utilisez ces commutateurs pour naviguer dans l'écran multifonction.
- ③ ➤ Utilisez ce commutateur pour revenir au menu précédent.

- ④ ◀ ▶ Utilisez ces commutateurs pour naviguer dans l'écran multifonction.

Les boutons **OK** et ▲ ▼ ◀ ▶ ➤ commandent également les fonctions audio et du bloc de commande dans certains cas. La plupart des écrans et menus offrent des messages-guides d'instructions sur les commandes au volant pour indiquer comment contrôler l'écran multifonction. Des points blancs s'affichent sur le côté gauche de l'écran multifonction lorsqu'il y a plus d'une page d'options du menu. Les boutons **OK**, ▲ and ▼ changent la source audio et commandent également le mode manuel du système de reconnaissance vocale. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} (pour Leaf).

AFFICHAGE AU DÉMARRAGE

Lorsque le véhicule est à la position ON (marche), l'écran multifonction peut afficher les écrans suivants :

- Renseignements sur la batterie
- Audio

- Navigation
- Économie d'énergie
- Safety Shield (écran protecteur)
- Warnings (avertissements)
- Settings (réglages)

Les avertissements s'affichent uniquement s'ils sont présents. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Pour contrôler les options qui s'affichent à l'écran d'information, reportez-vous au

chapitre « Réglages du compteur » dans cette section.

SETTINGS (RÉGLAGES)

Le mode réglages permet de modifier les renseignements affichés à l'écran multifonction, ainsi que d'activer et de désactiver plusieurs fonctions et systèmes du véhicule. Les réglages sont les suivants :

- Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule
- Driver Assistance (aide au conducteur)
- Affichage personnalisé

- Vehicle Settings (réglages de véhicule)
- Réglages du système électrique du véhicule
- TPMS Settings (réglages du système de surveillance de la pression des pneus TPMS)
- Maintenance (entretien)
- Clock (horloge)
- Unité et langue
- Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)

Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule

Le menu de réglage du système de contrôle dynamique du véhicule permet à l'utilisateur de régler le système de contrôle dynamique du véhicule.

Option de menu	Résultat
Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule.

Driver Assistance (aide au conducteur)

Le menu Driver Assistance (aide au conducteur) permet à l'utilisateur de modifier les réglages relatifs à l'aide à la conduite, au stationnement et au freinage.

Option de menu		Résultat
Steering Assist (direction assistée) (selon l'équipement)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la direction assistée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « ProPILOT ^{MC} Assist » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Lane (voie)		Affiche les options de voie offertes.
	Témoin du système de prévention des écarts	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement du déport de couloir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'avertissement du déport de couloir (LDW) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
	Prévention du déport de couloir	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement du déport de couloir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Blind Spot (angle mort)		Affiche les options disponibles pour les angles morts.
	Système d'avertissement d'angle mort	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement d'angle mort. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Système d'avertissement d'angle mort » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
	Luminosité du témoin latéral	Permet à l'utilisateur de régler la luminosité du témoin latéral.
Emergency Brake (freinage d'urgence)		Affiche les options disponibles de freinage d'urgence.
	Système	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Parking Aids (aides au stationnement)		Affiche les aides au stationnement disponibles.
	Objets mobiles	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de détection d'objets mobiles. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de détection d'objets mobiles » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » de ce manuel.
	Cross Traffic (circulation transversale)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de circulation transversale. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Alerte d'attention du conducteur (selon l'équipement)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte d'attention du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Timer Alert (alerte de minuterie)		Permet à l'utilisateur de régler et de réinitialiser une alerte pour un intervalle de syntonisation spécifique.
Low Temperature Alert (alerte de température basse)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de température basse.
Contrôle du châssis (selon l'équipement)		Affiche les contrôles du châssis disponibles.
	Active Trace Control (contrôle de trajectoire actif)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte d'attention du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de contrôle en virage intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
e-Pedal		Affiche les options du système e-Pedal disponibles.
	Mode maintien	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le mode maintien. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système e-Pedal » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Affichage personnalisé

Le menu d'affichage personnalisé permet à l'utilisateur de modifier les réglages de l'écran multifonction.

Option de menu		Résultat
Main Menu Selection (sélection du menu principal)		Affiche les options de sélection du menu principal disponible.
	Cruise (régulateur de vitesse) (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Cruise (régulateur de vitesse) à l'écran multifonction.
	Driving Aids (aides à la conduite)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran protecteur à l'écran multifonction.
	Status (état)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran d'état à l'écran multifonction.
	Tire Pressures (pression des pneus)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de pression de gonflage des pneus à l'écran multifonction.
	Ordinateur de trajet	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Drive Computer (ordinateur de trajet) à l'écran multifonction.
	Chassis Control (contrôle du châssis)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Chassis Control (contrôle du châssis) à l'écran multifonction.
ECO Info Settings (réglages des données de consommation de carburant)		Affiche les réglages des données de consommation de carburant disponibles.
	ECO Drive Report (rapport de conduite écoénergétique)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO Drive Report (rapport de conduite écoénergétique).
	View History (afficher l'historique)	Permet à l'utilisateur d'afficher et de réinitialiser l'historique du rapport de conduite écoénergétique.
Navigation Settings (réglages de navigation)		Affiche les réglages du dispositif d'aide à la navigation disponibles.
	Alerts (alertes)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les alertes de navigation.
Cruise Screen Transition (passage à l'écran de régulateur de vitesse) (selon l'équipement)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le passage à l'écran « Cruise » (régulateur de vitesse).
Welcome Effect (effet de l'écran d'accueil)		Affiche les effets disponibles de l'écran d'accueil.
	Gauges (indicateurs)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les effets des indicateurs.
	Animation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les effets d'animation.

Vehicle Settings (réglages de véhicule)

Le menu de réglages du véhicule permet à l'utilisateur modifier les réglages pour les feux, les serrures et les essuie-glaces.

Option de menu		Résultat
Lighting (éclairage)		Affiche les options d'éclairage offertes.
	Auto Room Lamp (éclairage intérieur automatique)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre l'éclairage intérieur automatique
	Light Sensitivity (sensibilité à la lumière)	Permet à l'utilisateur de changer le moment où l'éclairage s'allume en fonction de la luminosité à l'extérieur du véhicule.
	Light Off Delay (délai d'extinction des phares)	Permet à l'utilisateur de modifier la durée pendant laquelle les phares automatiques restent allumés après la coupure du contact.
Locking (verrouillage)		Affiche les options de verrouillage offertes.
	Ext. Door Switch (commutateur extérieur de portière)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le commutateur extérieur de portière. Lorsque cette option est activée, le commutateur de demande sur la portière est activé.
	Selective Unlock (déverrouillage sélectif)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le déverrouillage sélectif. Lorsque cette option est activée, seule la portière actuelle se déverrouille en réponse à une commande de déverrouillage. Si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant, seule la portière correspondante se déverrouille initialement. Pour déverrouiller toutes les portières, appuyez de nouveau sur le commutateur dans les cinq secondes. Lorsque cette option est désactivée, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une seule fois sur le commutateur.
Wipers (essuie-glaces)		Affiche les réglages des essuie-glaces disponibles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace » dans ce chapitre.
	Speed Dependent (asservissement à la vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'asservissement à la vitesse.

Réglages du système électrique du véhicule

Le menu EV settings (réglages du système électrique du véhicule) permet à l'utilisateur de modifier les réglages à des fins de changement de véhicule.

Option de menu	Résultat
Ver. connect. de charg	Permet à l'utilisateur de verrouiller ou de déverrouiller la connexion relative au chargement.
Minuteur charge 1	Permet à l'utilisateur de régler la minuterie de charge 1.
Minuteur charge 2	Permet à l'utilisateur de régler la minuterie de charge 2.
Minut. chg. seulmt à la maison (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur de régler la minuterie de chargement seulement à domicile.
Écran temps de charge	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'écran de durée d'affichage en fonction de la méthode de charge.
Ctrl. climat minuteur 1	Permet à l'utilisateur de régler la minuterie de chauffage-climatisation 1.
Ctrl. climat minuteur 2	Permet à l'utilisateur de régler la minuterie de chauffage-climatisation 2.

TPMS Settings (réglages du système de surveillance de la pression des pneus TPMS)

Le menu de réglage du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) permet à l'utilisateur de modifier les unités de pression de gonflage des pneus à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
TPMS Settings (réglages du système de surveillance de la pression des pneus TPMS)	Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités de pression de gonflage des pneus qui s'affichent à l'écran multifonction.

Maintenance (entretien)

Le menu d'entretien permet à l'utilisateur de programmer des rappels pour divers éléments d'entretien du véhicule.

Option de menu	Résultat
Maintenance (entretien)	Affiche les options de rappel d'entretien disponibles.
Tire (pneu)	Permet à l'utilisateur de régler un rappel à un intervalle spécifique ou de réinitialiser le rappel existant.
Other (autre)	Permet à l'utilisateur de régler un rappel à un intervalle spécifique ou de réinitialiser le rappel existant.

Clock (horloge)

Option de menu	Résultat
Clock (horloge)	Lorsque cette fonction est sélectionnée, le message suivant s'affiche : « Go to the settings menu on the center display to set clock » (Allez au menu de réglages à l'affichage central pour régler l'horloge). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel du système NissanConnect ^{MD} (pour Leaf).

Unité et langue

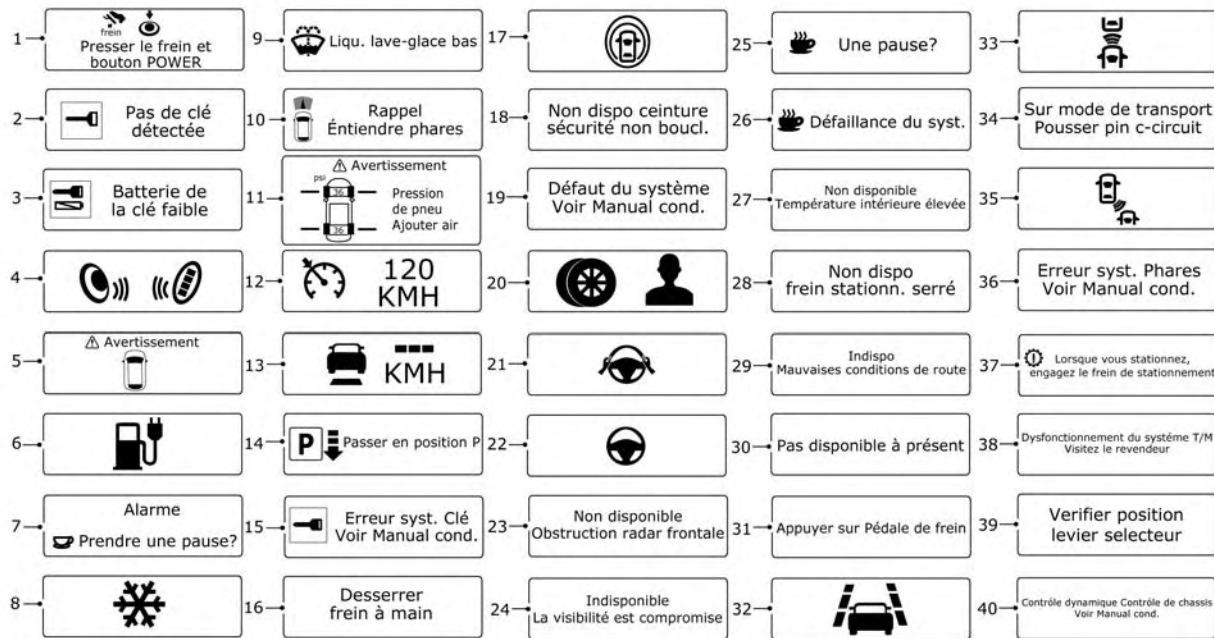
Le menu Unit/Language (unité-langue) permet à l'utilisateur de modifier les unités affichées à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Mileage/Energy (kilométrage et énergie)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'unité de mesure voulue de kilométrage ou d'énergie à afficher.
Tire Pressures (pression des pneus)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'unité de mesure voulue de pression des pneus à afficher.
Temperature (température)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'unité de mesure voulue de température à afficher.
Language (langue)	Permet à l'utilisateur de sélectionner la langue voulue à afficher.

Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)

Le menu Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine) permet à l'utilisateur de restaurer les réglages de l'écran multifonction pour maintenir les paramètres d'usine.

Option de menu	Résultat
Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)	Le menu Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine) permet à l'utilisateur de faire passer les réglages de l'écran multifonction aux valeurs d'usine. Une fois les valeurs sélectionnées, l'utilisateur peut confirmer ou refuser la réinitialisation.



AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

1. Enfoncer le frein et appuyer sur le commutateur principal pour démarrer
2. No Key Detected (Pas de clé détectée)
3. Key Battery Low (Batterie de la clé faible)

4. Témoin du système de clé intelligente déchargée pour le fonctionnement du système de véhicule électrique
5. Portière ouverte
6. Témoin de charge faible de la batterie
7. Alerte conducteur
8. Température extérieure basse
9. Niveau lave-glace bas (selon l'équipement)
10. Reminder Turn OFF Headlights (rappel, éteindre les phares)
11. Tire Pressure Low — Add Air (Basse pression des pneus – Gonfler les pneus)
12. Témoin du régulateur de vitesse (selon l'équipement)
13. Témoins du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)
14. Shift to Park (Passer en position P [stationnement])
15. Erreur syst. Clé Voir Manuel cond.
16. Release Parking Brake (Desserrer frein à main)
17. Témoin du système ProPILOT^{MC} Assist (selon l'équipement)
18. Not Available Seat Belt Not Fastened (non disponible, ceinture de sécurité non bouclée) (selon l'équipement)
19. Anomalie : Voir manuel cond.
20. Indicateurs relatifs à l'entretien
21. Témoin de direction assistée (selon l'équipement)
22. Avertissement relatif à la direction assistée (selon l'équipement)
23. Non disponible, obstruction du radar avant (selon l'équipement)
24. Not Available Parking Brake On (non disponible, visibilité imprécise) (selon l'équipement)
25. Alerte d'attention du conducteur – Prendre une pause? (selon l'équipement)
26. Anomalie du système d'alerte d'attention du conducteur (selon l'équipement)
27. Unavailable High Cabin Temperature (Non disponible, température élevée de la cabine)(selon l'équipement)
28. Not Available Parking Brake On (non disponible, frein de stationnement serré) (selon l'équipement)
29. Not Available Poor Road Conditions (non disponible, mauvaises conditions routières) (selon l'équipement)
30. Currently not available (non disponible actuellement) (selon l'équipement)
31. Press Brake Pedal (Enfoncer la pédale de frein) (selon l'équipement)
32. Témoin du système d'avertissement du déport de couloir (LDW) et du système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) (selon l'équipement)
33. Système de freinage d'urgence automatique et système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)
34. Shipping Mode On Push Storage Fuse (Sur mode de transport Pousser pin c-circuit)
35. Témoin du système d'avertissement d'angle mort (BSW)/système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)
36. Headlight System Error: See Owner's Manual (erreur syst. phares. Voir manuel cond.) (selon l'équipement)

37. Serrer le frein de stationnement lorsque le véhicule est stationné
38. Anomalie du système de transmission. Voir concessionnaire
39. Vérifier la position de levier sélecteur
40. Chassis Control System Error: See Owner's Manual (erreur du système de contrôle du châssis : voir le manuel du conducteur)

Enfoncer le frein et appuyer sur le commutateur principal pour démarrer

Cet indicateur s'affiche lorsque le levier de vitesses est à la position P (stationnement). Il indique que le système de véhicule électrique démarrera lorsque vous appuyez sur le commutateur principal et que vous enfoncez la pédale de frein.

No Key Detected (Pas de clé détectée)

Cet avertissement s'affiche dans l'une des deux conditions suivantes :

Aucune clé à l'intérieur du véhicule :

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière est fermée et que la clé intelligente se

trouve à l'extérieur du véhicule et que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Clé intelligente non programmée :

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), ACC (accessoires) ou READY (prêt à démarrer) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer) si la clé n'est pas programmée. Utilisez une clé intelligente qui a été programmée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Key Battery Low (Batterie de la clé faible)

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est presque épuisée.

Si ce témoin s'affiche, remplacez la pile de la clé intelligente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Témoin du système de clé intelligente déchargée pour le fonctionnement du système de véhicule électrique

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée et que le système de clé intelligente ne communique pas normalement avec le véhicule.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur principal avec la clé intelligente tout en appuyant sur la pédale de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Portière ouverte

Cet avertissement s'affiche si une des portières ou le hayon arrière est ouvert ou n'est pas bien fermé. L'icône de véhicule affiche à l'écran la portière pertinente ouverte ou le hayon arrière ouvert. Assurez-vous que toutes les portières et le hayon arrière sont fermés.

Cet avertissement s'affiche également en alternant avec l'avertissement « Passer en position P (stationnement) » lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Passer en position P (stationnement) » dans ce chapitre.

Témoin de charge faible de la batterie

Ce témoin s'allume lorsque la charge disponible de la batterie au lithium-ion est faible. Chargez la batterie aussitôt que possible, préférablement avant que l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion n'atteigne 0 %.

REMARQUE :

Le témoin de charge faible de la batterie s'éteint immédiatement avant que la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée et le véhicule s'arrête. Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, vous devez recharger la batterie avant de pouvoir conduire le véhicule.

Alerte conducteur

Cet avertissement s'affiche lorsque le temps réglé précédemment pour une pause est atteint. Vous pouvez régler la durée jusqu'à une période de six heures dans le menu de réglage. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

Température extérieure basse

La température extérieure est affichée en °C ou en °F dans la plage de -30 °C à 60 °C (-20 °F à 140 °F).

Le mode de température extérieure comprend une fonction d'avertissement de basse température. Si la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F), l'avertissement s'affiche à l'écran.

Le capteur de température extérieure est situé dans la partie avant du véhicule. L'état de la route, la direction du vent et d'autres conditions de conduite peuvent nuire au fonctionnement du capteur. Celui-ci peut donc indiquer une température différente de la température extérieure réelle ou de celle affichée sur divers panneaux.

Niveau lave-glace bas (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de liquide du réservoir de lave-glace est bas. Ajoutez du liquide lave-glace, au besoin. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».

Reminder Turn OFF Headlights (rappel, éteindre les phares)

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est tourné à la position OFF (hors fonction) mais que l'interrupteur des phares est encore à la position ON (en fonction). Mettez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction).

Tire Pressure Low - Add Air (basse pression des pneus - gonfler les pneus)

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur principal se trouve sur ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.

Si cet avertissement s'affiche, immobilisez le véhicule et réglez la pression des pneus à la pression À FROID indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Pour obtenir des renseigne-

ments supplémentaires, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » de ce chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin du régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Ce témoin indique l'état du système du régulateur de vitesse.

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, un cercle vert s'allume pour indiquer que le système est réglé. L'écran multifonction affiche également la vitesse à laquelle a été réglé le régulateur de vitesse. Si vous accélérez au-delà de la vitesse programmée, la vitesse clignote jusqu'à ce que vous annuliez le régulateur de vitesse ou retourniez à la vitesse programmée. Si le régulateur de vitesse est en fonction et annulé, la vitesse s'affiche pour indiquer la vitesse à laquelle le véhicule retourne si le bouton resume (reprendre) est activé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régula-

teur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)

Ce témoin indique l'état du régulateur de vitesse adaptatif (ICC). L'état est affiché par la couleur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Shift to Park (Passer en position P [stationnement])

Cet avertissement s'affiche par alternance avec l'avertissement de portière ou de hayon ouvert lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le levier de vitesses ne se trouve pas à la position P (stationnement). Si cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) et placez-le à la position P (stationnement).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Portières ouvertes » dans le présent chapitre.

Erreur syst. Clé Voir Manuel cond.

Lorsque le commutateur principal est enfoncé à la position ON (marche), ce témoin s'allume pendant environ deux secondes puis s'éteint.

Le message d'erreur du système de clé avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Si le témoin s'allume lorsque le moteur ne tourne pas, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.

Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, vous pouvez poursuivre votre route. Toutefois, faites-le réparer dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Release Parking Brake (Desserrer frein à main)

Cet avertissement s'affiche quand la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (4 mi/h) et que le frein de stationnement est appliqué.

Témoin du système ProPILOT^{MC} Assist (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le système ProPILOT Assist est engagé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « ProPILOT^{MC} Assist » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Not Available Seat Belt Not Fastened (non disponible, ceinture de sécurité non bouclée)

Ce témoin s'affiche lorsque le système ProPILOT^{MC} Assist ne s'engage pas, car la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « ProPILOT^{MC} Assist » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Anomalie : Voir manuel cond.

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement :

- Systèmes d'avertissement du déport de couloir (LDW)

- Système d'intervention de changement de voie intelligent
- Système d'avertissement d'angle mort (BSW)
- Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)
- Système ProPILOT^{MC} Assist

Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Indicateurs relatifs à l'entretien

Ces indicateurs s'affichent lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour remplacer les pneus ou d'autres éléments d'entretien. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour remplacer les pneus ou d'autres éléments d'entretien.



AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Pour

obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

Pour les éléments et les intervalles d'entretien périodique, consultez le « Guide du service et de l'entretien NISSAN ».

Témoin de direction assistée (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le système de direction assistée est engagé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « ProPilot^{MC} Assist » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Avertissement relatif à la direction assistée (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé.

Il sera affiché dans le cas suivant :

- Lorsque vous ne tenez pas le volant ou lorsqu'il n'est pas manœuvré.

Veillez tenir immédiatement le volant. Lorsque le volant est manœuvré, l'avertissement disparaît et la fonction de direction assistée est rétablie automatiquement.

Non disponible, obstruction du radar avant (selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants ne sont pas disponibles en raison d'une obstruction du radar avant.

- Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)
- Système de freinage d'urgence automatique
- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) », « Système de freinage d'urgence automatique » ou « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Not Available Parking Brake On (non disponible, visibilité imprécise) (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) est engagé.

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) est automatiquement mis hors fonction :

- Zone de caméra du pare-brise embuée ou recouverte de saleté, d'eau, de glace, de neige, etc.
- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant
- Lorsque les essuie-glaces fonctionnent de façon continue à haute vitesse

Le système sera disponible lorsque les conditions ci-dessus ne seront plus présentes.

Si le message d'avertissement continue de s'afficher, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, coupez le système hybride et nettoyez le pare-brise.

Alerte d'attention du conducteur – Prendre une pause? (selon l'équipement)

Cette alerte s'affiche lorsque le système a détecté que le conducteur montre des signes de fatigue ou un manque d'attention.

Anomalie du système d'alerte d'attention du conducteur (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsque le système d'alerte vigilance conducteur intelligent est défectueux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Unavailable High Cabin Temperature (Non disponible, température élevée de la cabine)(selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsque la caméra détecte une température intérieure supérieure à environ 40 °C (104 °F).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'avertissement du déport de couloir (LDW) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Not Available Parking Brake On (non disponible, frein de stationnement serré) (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) est engagé.

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) est automatiquement mis hors fonction :

- Le frein de stationnement électronique est serré.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque le frein de stationnement électronique est activé.

Not Available Poor Road Conditions (non disponible, mauvaises conditions routières) (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher lorsque le régulateur de vitesse adaptatif avec ProPILOT^{MC} Assist ou le régulateur de vitesse adaptatif est engagé.

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) ou le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement mis hors fonction :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction.
- Lorsqu'une roue patine.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé dans certaines situations (lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction et lorsqu'une roue patine).

Currently not available (non disponible actuellement) (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher lorsque le régulateur de vitesse adaptatif avec ProPILOT^{MC} Assist ou le régulateur de vitesse adaptatif est engagé.

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) ou le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement mis hors fonction :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction.
- Lorsqu'une roue patine.

2-48 Instruments et commandes

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé dans certaines situations (lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, lorsqu'une roue patine et lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé).

Press Brake Pedal (Enfoncer la pédale de frein) (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher dans les situations suivantes :

- Le conducteur tente de desserrer manuellement le frein de stationnement électronique sans enfoncer la pédale de frein.
- Le véhicule est immobilisé sur une pente abrupte; et il y a risque de déplacement en marche arrière, même si le frein de stationnement électronique est serré.
- Le véhicule se déplace alors que la fonction de retenue automatique du frein est activée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Frein de stationnement électronique » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin du système d'avertissement du déport de couloir (LDW) et du système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) (selon l'équipement)

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes LDW et I-LI sont activés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Commutateur des systèmes d'avertissement » dans ce chapitre, et « Système d'avertissement du déport de couloir » et « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Système de freinage d'urgence automatique et système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)

Ce témoin indique que le système AEB ou le système AEB avec dispositif de détection de piétons est engagé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique » ou « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Shipping Mode On Push Storage Fuse (Sur mode de transport Pousser pin c-circuit)

Cet avertissement peut s'afficher si le commutateur d'entreposage prolongé n'est pas enfoncé. Lorsque cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur d'entreposage prolongé pour désactiver l'avertissement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur d'entreposage prolongé » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Témoin du système d'avertissement d'angle mort (BSW)/système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes BSW et RCTA sont activés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Système d'avertissement d'angle mort » et « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Headlight System Error: See Owner's Manual (erreur syst. phares. Voir manuel cond.) (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares à DEL ne fonctionnent pas correctement.

Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Serrer le frein de stationnement lorsque le véhicule est stationné

Ce message d'avertissement s'affiche en cas d'anomalie du système de commande de changement de vitesse électrique. Ce message d'avertissement s'affiche lorsque le frein de stationnement est desserré, même après avoir stationné le véhicule. Le témoin multifonction (rouge) s'allume également et le carillon retentit.

Si vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), serrez le frein de stationnement et placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Le message d'avertissement disparaît et le carillon cesse de retentir.

Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Anomalie du système de transmission. Voir concessionnaire

Cet avertissement s'affiche en cas d'anomalie du système de commande de changement de vitesse électrique même s'il est possible d'utiliser la commande de changement de vitesse électrique. Le témoin multifonction (jaune) s'allume également et le carillon retentit. Lorsque cela se produit, assurez-vous que le changement de vitesse s'est effectué correctement en vérifiant l'indicateur de position de changement de vitesse du levier sélecteur ou l'écran multifonction. Nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible.

Vérifier la position de levier sélecteur

Cet avertissement s'affiche si le système ne peut pas détecter la position du levier de vitesses. Assurez-vous que le véhicule est placé dans une position correctement.



Le témoin multifonction (jaune) s'allume également et le carillon retentit. Vérifiez la position du levier de vitesses du véhicule.

Chassis Control System Error: See Owner's Manual (erreur du système de contrôle du châssis : voir le manuel du conducteur)

Cet avertissement s'affiche si le module de contrôle dynamique intégré détecte une erreur dans les systèmes de contrôle en virage intelligent, de frein moteur intelligent ou de contrôle de caisse actif. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Contrôle du châssis » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

AFFICHAGES D'INFORMATION D'AVERTISSEMENT (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

Avertissement de batterie faible

Lorsque le témoin de charge faible de la batterie  et le témoin multifonction (jaune)  s'allument, le système affiche un message à l'écran du dispositif d'aide à la navigation qui avertit le conducteur que le niveau d'alimentation de la batterie au lithium-ion est bas.

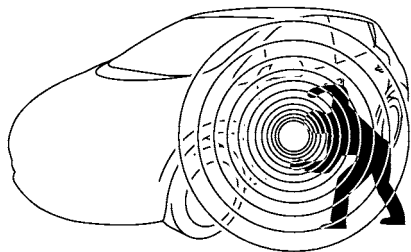


1. L'avis s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran d'état. Appuyez sur la touche [Aff.] pour afficher l'écran indiquant les renseignements supplémentaires.
2. Le système affiche un écran de message et annonce le contenu du message pour avertir le conducteur que le niveau d'alimentation de la batterie au Lithium-ion est bas. Vérifiez le message affiché à l'écran. Appuyez sur la touche [Poste de chargemt à prox.] pour rechercher tous les postes de chargement qui se trouvent à proximité de l'emplacement actuel du véhicule.
3. Appuyez sur la touche [Ret.] ou sur le bouton **M**AP (carte) pour revenir à l'écran d'emplacement du véhicule.

REMARQUE :

- L'avertissement de batterie faible peut être désactivé. Consultez le manuel d'utilisation du système d'information du véhicule électrique LEAF.
- Lorsque le niveau d'alimentation de la batterie est bas, le système obtient automatiquement des renseignements relatifs aux postes de chargement.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ



Votre véhicule est muni des deux types de systèmes de sécurité suivants :

- Système de sécurité du véhicule
- Système antidémarrage du véhicule NISSAN

L'état de sécurité est indiqué par le témoin de sécurité.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Le système de sécurité du véhicule émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portières ou le hayon arrière alors que le système de sécurité est armé. Il ne s'agit toutefois pas d'un dispositif à détection de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le gardez pour un instant. Ne laissez jamais vos clés dans le véhicule et verrouillez-le toujours si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, gardez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Un conces-

sionnaire NISSAN LEAF certifié peut également vous offrir de tels dispositifs. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivol.


Méthode d'activation du système de sécurité du véhicule

1. Fermez toutes les glaces de votre véhicule.

Le système peut être activé même si les glaces sont ouvertes.

2. Placez le commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou OFF (arrêt), puis retirez la clé intelligente du véhicule.

3. Fermez toutes les portières. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées au moyen de :

- du bouton de VERROUILLAGE  de la clé intelligente;
- d'un commutateur de demande;
- du commutateur de verrouillage électrique des portières;
- de la clé mécanique.

4. Assurez-vous que le témoin de sécurité s'allume. Ce témoin demeure allumé pendant environ 30 secondes. Cela indique que le système de sécurité du véhicule est préactivé. Le système est automatiquement activé après environ 30 secondes. Le témoin de sécurité commence à clignoter une fois à toutes les trois secondes. Si, pendant la période de préactivation de 30 secondes, la portière du conducteur est déverrouillée ou le commutateur principal est placé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), le système ne s'activera pas.

Même lorsque le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'active si toutes les portières sont verrouillées, et si le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt). Le système se désactive lorsque vous placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Activation du système de sécurité du véhicule


L'alarme déclenchée par le système de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.
- L'alarme s'éteint automatiquement après environ 50 secondes. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau.

L'alarme s'active si :

- la portière est déverrouillée sans utiliser la clé intelligente, le commutateur de demande ou la clé. (Même si la portière est ouverte à l'aide du bouton de verrouillage intérieur de portière, l'alarme s'activera.)
- le capot est ouvert.

Neutralisation de l'alarme

L'alarme s'arrête lorsqu'une portière est déverrouillée au moyen du bouton de DÉVERROUILLAGE  de la clé intelligente, du commutateur de demande de la poignée de portière ou de la clé mécanique, ou lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Si le fonctionnement du système ne correspond pas à la description fournie ci-dessus, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN ne permet pas de placer le commutateur principal à la position PRÊT À DÉMARRER sans utiliser la clé programmée.

S'il est impossible de placer le commutateur principal à la position PRÊT À DÉMARRER à l'aide de la clé programmée, il se peut que des interférences, causées par une autre clé programmée, un dispositif de péage de route automatisé ou un autre dispositif de paiement automatique fixé au porte-clés, soient présentes. Redémarrez le système de véhicule électrique en effectuant les étapes suivantes :

1. Laissez le commutateur principal à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) et attendez pendant environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Placez le commutateur principal à la position PRÊT À DÉMARRER tout en maintenant le dispositif (qui peut être la cause d'interférences) éloigné de la clé programmée.

Si cette procédure permet de mettre le commutateur principal en mode PRÊT À DÉMARRER, NISSAN recommande de placer la clé programmée sur un autre

porte-clés pour éviter les interférences causées par d'autres dispositifs.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

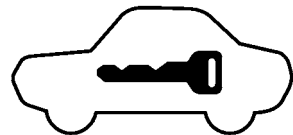
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.



Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité est situé sur le panneau du compteur. Il indique l'état du système antidémarrage du véhicule NISSAN.

Le témoin clignote après avoir placé le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou OFF (arrêt). Il indique que les systèmes de sécurité du véhicule sont fonctionnels.

Si le système antidémarrage du véhicule NISSAN est défectueux, ce témoin reste allumé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Si le témoin continue de rester allumé ou si le commutateur principal ne peut pas être placé à la position PRÊT À DÉMARRER, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service dès que possible. Veuillez apporter toutes vos clés programmées lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire réparer ce système.

COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE



AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.



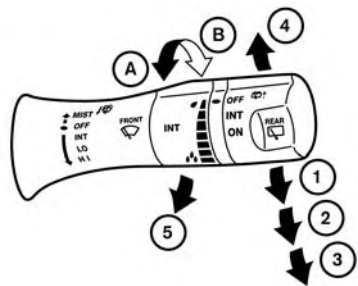
MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.

- Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

REMARQUE :

Si la neige ou la glace interrompt le balayage des essuie-glaces de pare-brise, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction), puis enlevez la neige ou la glace qui se trouve sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, replacez la commande en position de marche pour actionner l'essuie-glace.



Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

- ① INT (intermittent) — pour obtenir un balayage intermittent des essuie-glaces, tournez le bouton vers **(A)** (cycles plus longs) ou **(B)** (cycles plus courts). Les cycles d'intermittence sont également fonction de la vitesse du véhicule. (Par exemple, si la vitesse du véhicule est élevée, les cycles d'intermittence seront plus courts.)

- ② LO (basse vitesse) – balayage en continu des essuie-glaces à basse vitesse.
- ③ HI (haute vitesse) – balayage en continu des essuie-glaces à haute vitesse.
- ④ MIST (bruine) – un seul cycle de balayage des essuie-glaces.

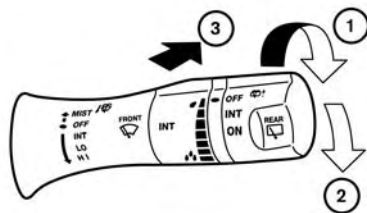
La fonction d'asservissement à la vitesse peut être désactivée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

FONCTIONNEMENT DU LAVE-GLACE

Pour utiliser le lave-glace, tirez le levier vers l'arrière du véhicule **(5)** jusqu'à ce que la quantité voulue de liquide lave-glace soit vaporisée sur le pare-brise. L'essuie-glace effectuera automatiquement plusieurs cycles de balayage.

Séchage d'infiltration d'eau

Un bref instant après l'utilisation du liquide lave-glace, l'essuie-glace effectuera automatiquement un seul cycle de balayage pour éliminer tout liquide lave-glace restant du pare-brise.



FONCTIONNEMENT DE L'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure à 0 °C (32 °F), le liquide lave-glace risque de geler sur la lunette arrière et de vous obstruer la vue. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.



MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

REMARQUE :

Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est interrompu par la neige etc., l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction) et enlevez la neige etc. sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Après environ une minute, remettez en fonction le commutateur pour actionner l'essuie-glace.

L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière fonctionnent lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

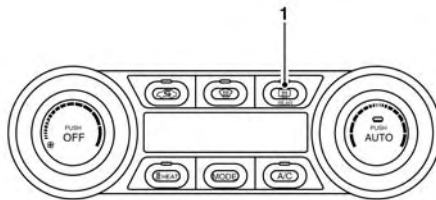
Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

① INT (intermittent) — balayage intermittent (non réglable)

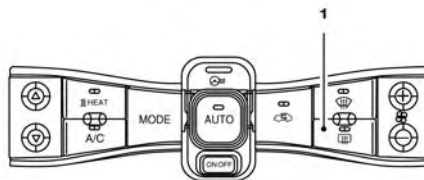
② Low (ON) (basse vitesse, en fonction) — balayage en continu de l'essuie-glace à basse vitesse

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ET DE RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Appuyez sur la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. L'essuie-glace exécutera également plusieurs cycles de balayage.



Type A (selon l'équipement)



Type B (selon l'équipement)

Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs, placez le commutateur principal à la position ON (marche) et appuyez sur l'interrupteur ① pour mettre le dégivreur en fonction. Le témoin s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

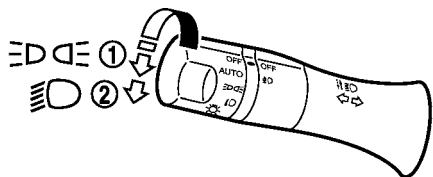
Il se mettra automatiquement hors fonction dans un délai de 15 minutes environ.



MISE EN GARDE



Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur.

INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS



INTERRUPTEUR DES PHARES

Lighting (éclairage)

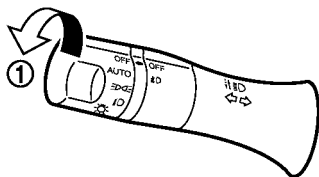
- 1 Tournez l'interrupteur à la position  , les feux de stationnement avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- 2 Tournez l'interrupteur à la position  , les phares s'allument et les autres feux demeurent allumés.

Système des phares automatiques (selon l'équipement)



Le système de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares et des feux arrière.

Pour régler le système de phares automatiques :

1. Assurez-vous que l'interrupteur des phares est à la position AUTO (automatique) ①.



2. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
3. Le système de phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares et les feux arrière.

Pour désactiver le système de phares automatiques, tournez l'interrupteur à la position OFF (hors fonction),  ou  .

Le système de phares automatiques peut allumer automatiquement les phares et les feux arrière lorsqu'il fait sombre et les éteindre lorsqu'il fait jour.

Modèles pour les États-Unis : Les phares et les feux arrière s'allument aussi automatiquement lorsque la luminosité baisse ou par temps pluvieux (lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu).

Si le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction) et qu'une des portières reste ouverte, les phares restent allumés pendant 45 secondes.

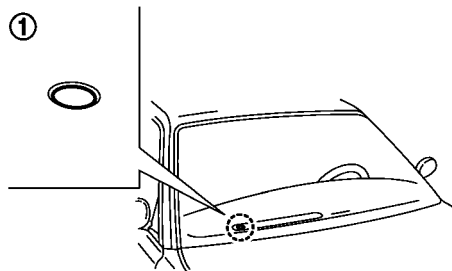
Délai d'extinction des phares automatiques :

Les phares peuvent rester allumés jusqu'à 180 secondes après avoir appuyé sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), ouvert une portière, puis fermé toutes les portières.

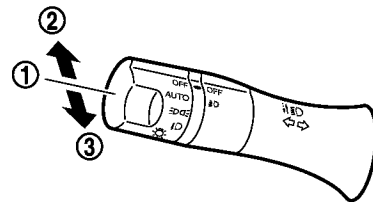
Vous pouvez régler le délai d'extinction des phares automatiques de 0 seconde (position OFF [hors fonction]) à 180 secondes. Le réglage d'usine par défaut est de 45 secondes.

REMARQUE :

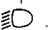
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage du délai d'extinction des phares automatiques, consultez la section « Écran multifonction » dans ce chapitre.

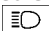


Veillez à ne pas placer aucun objet sur le dessus du capteur optique ① situé sur la partie supérieure du tableau de bord. Le capteur optique contrôle le système de phares automatiques; s'il est couvert, le capteur réagira comme s'il faisait noir et les phares s'allumeront.



Sélection des feux

- ① Pour sélectionner les feux de croisement, placez le levier au point mort comme illustré et tournez l'interrupteur à la position voulue. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur des phares » dans ce chapitre.
- ② Pour sélectionner les feux de route, poussez le levier vers l'avant lorsque l'interrupteur est à la position .

Les feux de route s'allument et le témoin de feux de route (bleu)  s'allume. Pour retourner aux feux de croisement, tirez-le vers vous.

- ③ Les feux de route clignotent lorsque vous tirez le levier vers vous, même lorsque l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction).

Assistance du faisceau de route (selon l'équipement)

Le système d'assistance du faisceau de route ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) environ. Si un véhicule circulant en sens inverse ou à l'avant de votre véhicule est détecté lorsque le faisceau de route est allumé, l'éclairage passera automatiquement aux feux de croisement.

Précautions relatives à l'assistance du faisceau de route:

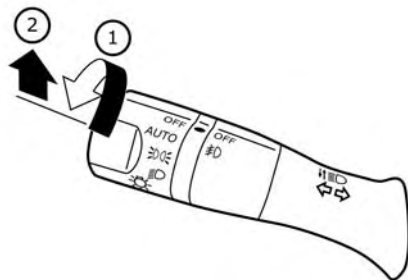


AVERTISSEMENT

- **Le système d'assistance du faisceau de route est pratique, mais ne remplace aucunement une conduite sûre. Le conducteur doit rester vigilant en tout temps, s'assurer de respecter les pratiques de conduite sécuritaires et activer manuellement les feux de route et les feux de croisement lorsque nécessaire.**
- **Les feux de route ne passent pas automatiquement aux feux de croisement, et vice-versa, dans les conditions indiquées ci-dessous. Vous devez passer manuellement des feux de route aux feux de croisement, et vice-versa.**
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent, etc.).
 - Lorsqu'une source d'éclairage similaire à des phares ou aux feux arrière se trouve à proximité du véhicule.

- Lorsque les phares d'un véhicule circulant en sens inverse ou d'un véhicule circulant à l'avant sont mis hors fonction, lorsque la couleur de l'éclairage est affectée en raison de la présence de matières étrangères sur les feux et les phares, ou lorsque le faisceau lumineux se trouve hors de sa position.
- Lorsqu'un changement brusque et continu de luminosité se produit.
- Lorsque vous conduisez sur une route qui passe par-dessus un terrain vallonné, ou sur une route qui présente des écarts de niveau.
- Lorsque vous conduisez sur une route qui présente plusieurs virages.
- Lorsqu'une affiche ou autre surface réfléchit une lumière intense vers l'avant du véhicule.
- Lorsqu'un conteneur, etc., cours de remorquage par un véhicule situé à l'avant, réfléchit une lumière intense.
- Lorsqu'un des phares de votre véhicule est endommagé ou sale.

- Lorsque le véhicule est incliné en raison d'un pneu crevé, d'un remorquage en cours, etc.
- L'action des feux de croisement et des feux de route peut changer suivant les situations suivantes.
 - La luminosité des phares d'un véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.
 - Le mouvement et le sens de circulation du véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.
 - Un seul phare est allumé sur le véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.
 - Le véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule est un véhicule à deux roues.
 - L'état de la route (pente, virage, surface de la route, etc.).
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages.




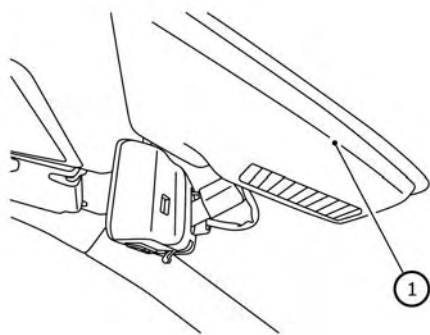
Fonctionnement du système d'assistance du faisceau de route:

Pour activer le système d'assistance du faisceau de route, tournez le commutateur la position AUTO (automatique) ① et poussez le levier vers l'avant ② (position feux de route). Le témoin du système d'assistance du faisceau de route du compteur s'allume pendant que les phares sont allumés.

Si le témoin système d'assistance du faisceau de route ne s'allume pas dans la condition mentionnée ci-dessus, cela peut indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h (12 mi/h), l'éclairage demeure en mode de feux de croisement.

Pour désactiver le système d'assistance du faisceau de route, tournez l'interrupteur des phares à la position  ou sélectionnez la position de feux de croisement en plaçant le levier à la position neutre.



Entretien du capteur d'image ambiante:





Le capteur d'image ambiante du système d'assistance du faisceau de route est situé au-dessus du rétroviseur intérieur ①. Pour le bon fonctionnement système d'assistance du faisceau de route et la prévention d'une anomalie de système, assurez-vous d'observer les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour du capteur d'image ambiante.

Si le capteur d'image ambiante est endommagé à la suite d'un accident, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.

Protection antidécharge

- Lorsque l'interrupteur des phares est à la position  ou  et que le commutateur principal se trouve à la position ON (marche), les phares s'éteignent automatiquement 45 secondes après avoir placé le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
- Lorsque l'interrupteur des phares reste dans la position  ou  après l'extinction automatique des phares, ils se rallumeront lorsque vous placez le commutateur principal à la position ON (marche).




MISE EN GARDE

- Lorsque vous remettez l'interrupteur des phares à la position d'activation après l'extinction automatique des phares, ces derniers ne s'éteignent pas automatiquement. Assurez-vous de tourner l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) lorsque vous quittez le véhicule pour une période prolongée, sinon la batterie se déchargera.
- Ne laissez jamais l'interrupteur des phares à la position d'activation lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt), ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant des périodes prolongées même si les phares s'éteignent automatiquement.

Phares de jour à DEL (selon l'équipement)

Les DEL des phares s'allument automatiquement à 100 % de l'intensité lorsque le commutateur principal est à la position PRÊT À DÉMARRER et que le frein de stationnement est desserré. Le système des phares de jour à DEL fonctionne lorsque

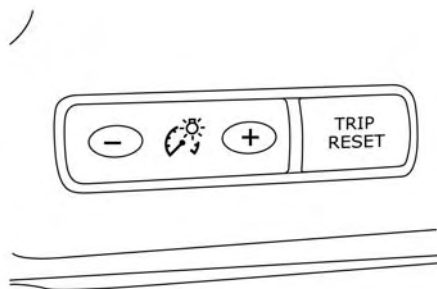
l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction). Tournez l'interrupteur des phares à la position  pour obtenir une intensité d'éclairage maximale destinée à la conduite de nuit.

Si vous serrez le frein de stationnement avant que le commutateur principal soit à la position PRÊT À DÉMARRER, le système des phares de jour à DEL ne fonctionne pas. Le système des phares de jour à DEL s'allume une fois que vous desserrez le frein de stationnement. Le système des phares de jour à DEL reste allumé jusqu'à ce que vous appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).



AVERTISSEMENT

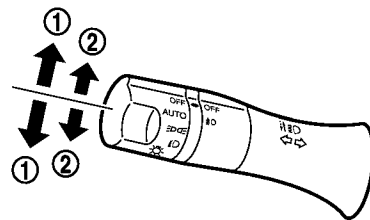
Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les DEL des phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brumante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.



COMMANDE DE LUMINOSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Appuyez sur le bouton « + » pour augmenter l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton « - » pour réduire l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



INTERRUPTEUR DES CLIGNOTANTS Clignotants

① Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque le virage est terminé.

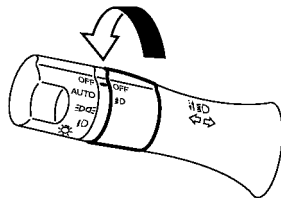
INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Signal de changement de voie

② Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, pour signaler un changement de voie. Maintenez le levier jusqu'à ce que le changement de voie soit terminé.

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, puis relâchez le levier. Le clignotant clignotera automatiquement trois fois.

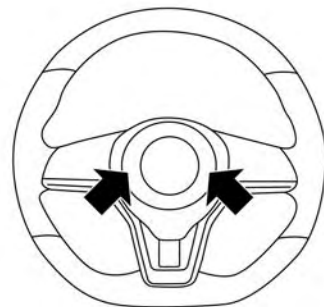
Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en vous basant sur l'état de la route et les conditions de circulation.



Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position , puis tournez l'interrupteur à la position . Tournez l'interrupteur à la position OFF pour les éteindre.

Le contact doit être mis pour assurer le fonctionnement des phares antibrouillard.

AVERTISSEUR SONORE



Pour actionner l'avertisseur sonore de votre véhicule, appuyez sur le rembourrage central du volant.



AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant. Toute altération des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

COMMUTATEUR ECO (ÉCONOMIE)

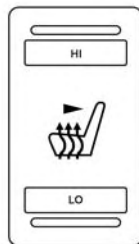


Pour activer le mode ECO, appuyez sur le commutateur ECO (économie). Le témoin de mode ECO s'affiche sur le compteur.

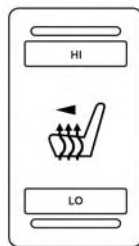
Pour désactiver le mode ECO, appuyez de nouveau sur le commutateur ECO (économie). Le témoin de mode ECO s'éteint.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de commande de changement de vitesse électrique » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel

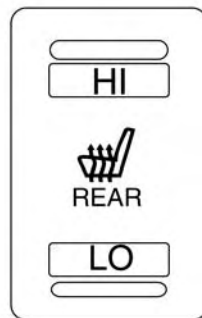
COMMUTATEURS DE SIÈGE CHAUFFANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Avant



Avant



Arrière (selon l'équipement)

Les sièges avant et les sièges d'extrémité arrière (selon l'équipement) peuvent être chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les commutateurs situés sur la console centrale et sur le côté du dossier de siège du passager avant peuvent être actionnés indépendamment l'un de l'autre.

1. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
2. Appuyez sur la partie LO (faible chaleur) ou HI (chaleur élevée) du commutateur pour régler la température au niveau

désiré. Le témoin du commutateur activé s'allume.

3. Pour éteindre le dispositif de chauffage, replacez le commutateur à la position neutre. Assurez-vous que le témoin s'éteint.

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.

Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

REMARQUE :

Les sièges chauffants consomment moins d'énergie que le dispositif de chauffage et peuvent être utilisés pour prolonger l'autonomie du véhicule en réduisant l'utilisation du chauffage ou pour optimiser le confort en complément du chauffage.



AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou, en raison d'une incapacité physique, ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

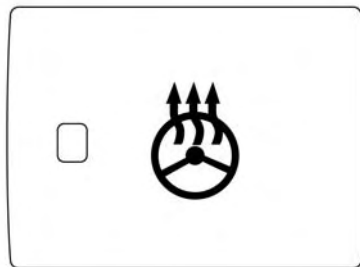


MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.**
- **Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.**

- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**
- **Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**
- **En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.**

INTERRUPTEUR DE VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Le système de volant de direction chauffant ne peut être actionné que lorsque la température de surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F) environ.

Appuyez sur le commutateur du volant de direction chauffant pour réchauffer le volant de direction lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Le témoin ① du commutateur s'allume.

Si la température de la surface du volant de direction est inférieure à 20 °C (68 °F) environ, le système réchauffe le volant, puis s'active et se désactive pour maintenir une

température au-dessus de 20 °C (68 °F). Le témoin reste allumé tant que le système de chauffage du volant est en fonction.

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour éteindre manuellement le système de chauffage du volant de direction. Le témoin s'éteint.

REMARQUE :

• **Si la température de surface du volant est supérieure à environ 20 °C (68 °F) lorsque le commutateur est enfoncé, le système de réchauffement du volant ne s'activera pas. Cette condition est normale.**

• **Si la température extérieure est basse (environ 10 °C [50 °F] ou moins) et la minuterie du système de chauffage-climatisation ou le système de chauffage-climatisation à distance est utilisé, le dispositif de chauffage du volant s'active automatiquement dans les conditions suivantes.**

– **Lors de l'utilisation de la minuterie du système de chauffage-climatisation : fonctionne pendant environ 15 minutes avant et jusqu'au temps de départ réglé.**

– **Lors de l'utilisation du système de chauffage-climatisation à distance : fonctionne pendant 15 minutes après le démarrage du système de chauffage-climatisation à distance.**

• **Le volant de direction chauffant consomme moins d'énergie que le dispositif de chauffage et peut être utilisé pour prolonger l'autonomie du véhicule en réduisant l'utilisation du chauffage pour optimiser le confort en complément du chauffage.**

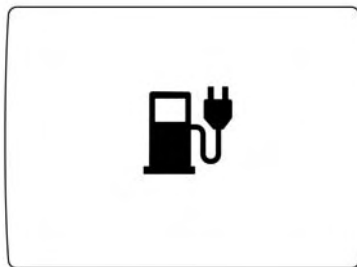
COMMUTATEUR D'APPEL D'URGENCE (SOS) (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Le commutateur du système d'appel d'urgence est utilisé en combinaison avec un abonnement aux services NissanConnect^{MD} (pour Leaf) pour demander de l'aide en cas d'urgence.

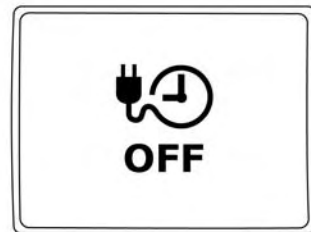
Appuyez sur le commutateur (avec un abonnement payé) pour obtenir la réponse d'un spécialiste qui fournit de l'aide en fonction de la situation décrite par l'occupant du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour inscrire votre véhicule, consultez le site Web www.NissanUSA.com/connect ou appelez au 1-855-426-6628.

COMMUTATEUR DU COUVERCLE DU PORT DE CHARGE



Pour ouvrir le couvercle du port de charge, appuyez sur le commutateur du couvercle du port de charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

COMMUTATEUR DE DÉSACTIVATION DE LA MINUTERIE DE CHARGEMENT



Pour désactiver la minuterie de chargement, appuyez sur le commutateur de DÉSACTIVATION de la minuterie de chargement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Minuterie de chargement » du chapitre « Chargement » du présent manuel.

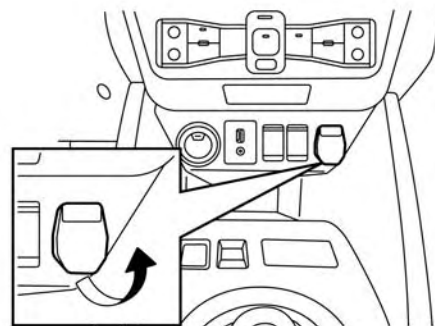
COMMUTATEUR DE DIRECTION ASSISTÉE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Le commutateur de direction assistée permet d'activer et de désactiver le système de direction assistée et le régulateur de vitesse adaptatif (ICC) lorsqu'il est activé à l'aide du menu de réglages à l'écran multifonction.

La direction assistée contrôle le système de direction, ce qui permet de garder votre véhicule près du centre de la voie lors de la conduite. La direction assistée est combinée au régulateur de vitesse adaptatif (ICC). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) avec ProPILOT^{MC} Assist) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

PRISE D'ALIMENTATION

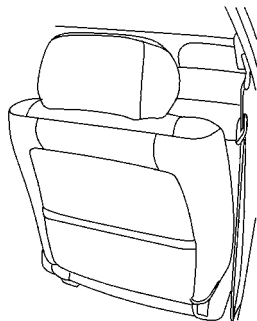


MISE EN GARDE

- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- N'utilisez pas d'accessoires dont la consommation est supérieure à 12 V, 120 W (10 A).
- N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.

- Utilisez la prise de courant lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou Ready (prêt à démarrer), pour éviter de décharger la batterie de 12 V.
- Évitez d'utiliser la prise de courant lorsque le climatiseur, les phares ou le dégivreur de lunette arrière sont en fonction.
- Cette prise de courant n'a pas été conçue pour recevoir un allumecigare.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Avant d'insérer ou de débrancher une fiche, assurez-vous que l'accessoire électrique qui est utilisé est HORS TENSION.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Évitez de mettre la prise en contact avec de l'eau.

RANGEMENT



VIDE-POCHE DU DOSSIER DE SIÈGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les vide-poches peuvent se trouver sur les sièges du conducteur et du passager. Des cartes routières peuvent y être rangées.



AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager :

- Assurez-vous que les passagers arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poches du dossier ou de l'appuie-tête.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appuie-tête ou le vide-poches du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).



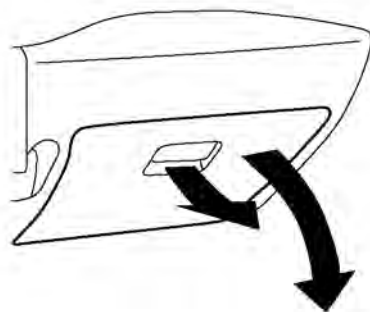
Tableau de bord

BAC DE RANGEMENT



AVERTISSEMENT

Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.



BOÎTE À GANTS

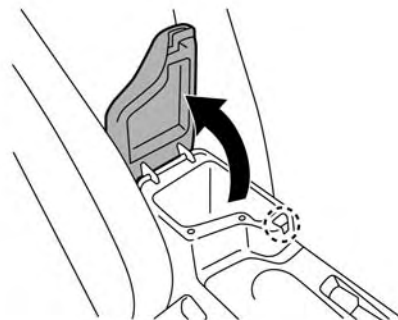
Pour ouvrir la boîte à gants, tirez la poignée.

Pour la fermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



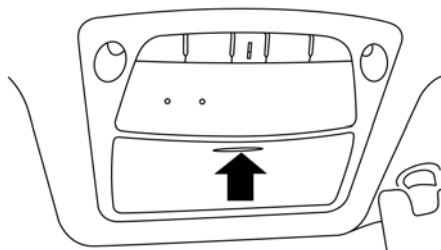
AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, gardez la boîte à gants fermée lors de la conduite.



COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE LA CONSOLE

Pour ouvrir le compartiment de rangement de la console, tirez le levier **(A)** vers le haut et tirez le couvercle vers le haut. Pour le fermer, appuyez sur le couvercle vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



RANGE-LUNETTES AU PAVILLON

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez brièvement sur son couvercle. Le range-lunettes est conçu pour ranger une seule paire de lunettes.



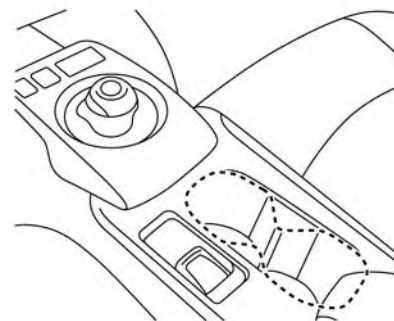
AVERTISSEMENT

Laissez le range-lunettes fermé pendant la conduite pour éviter d'obstruer la vision du conducteur et contribuer à prévenir un accident.

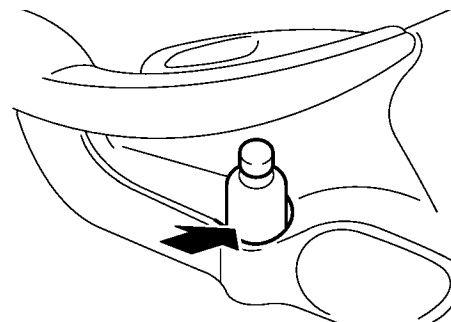


MISE EN GARDE

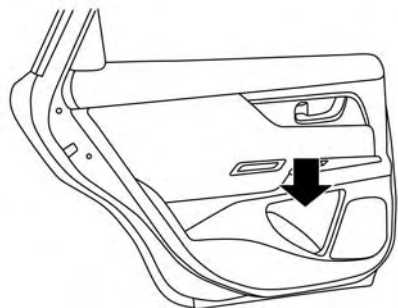
- N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.
- Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.



Avant



Support à bouteille souple (avant)
PORTE-GOBELETS



Support à bouteille souple (arrière)



AVERTISSEMENT

Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-gobelets est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.



MISE EN GARDE

Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-gobelets. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.



MISE EN GARDE

- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.
- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.

COUVRE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

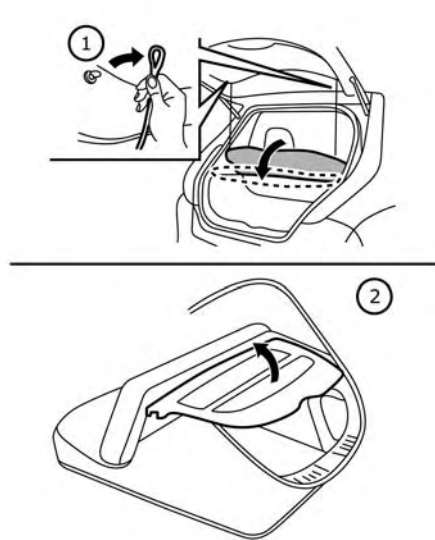


AVERTISSEMENT

- Ne déposez jamais d'objet, si petit soit-il, sur le couvre-bagages. Tout objet déposé sur le couvre-bagages pourrait entraîner des blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Ne laissez pas le couvre-bagages sur le véhicule s'il est dégagé de son support.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

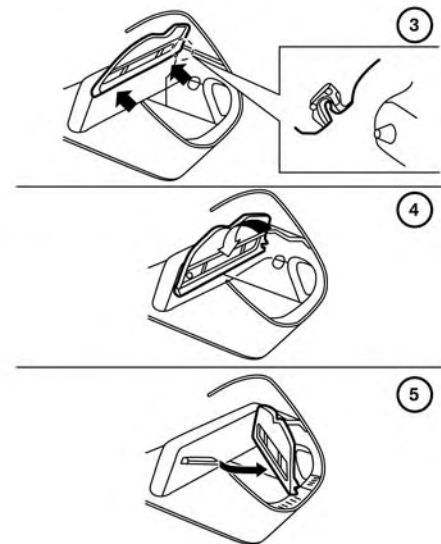
- Arrimez le chargement de façon adéquate et ne laissez aucun élément rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Les éléments qui ne sont pas correctement arrimés ou qui touchent à la courroie d'attache supérieure peuvent endommager la courroie d'attache supérieure en cas de collision. Si le couvre-bagages touche à la courroie d'attache supérieure lorsqu'elle est fixée au point d'ancrage supérieur, retirez le couvre-bagages du véhicule ou fixez-le sur le plancher de l'aire de chargement sous son point de fixation. En cas de collision, la courroie d'attache supérieure pourrait être endommagée si le couvre-bagages n'est pas retiré. Si la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Le couvre-bagages recouvre et dissimule le contenu de l'aire de chargement.



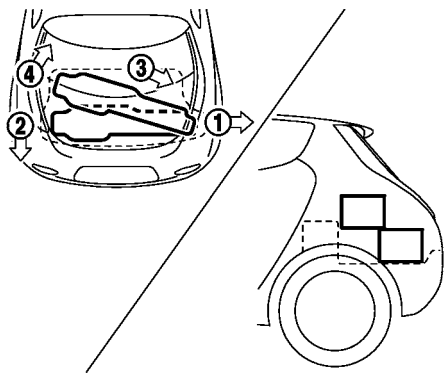
Pour retirer le couvre-bagages :

1. Retirez les sangles du hayon.
2. Soulevez le couvre-bagages.
3. Retirez les supports du couvre-bagages du montant arrière.



4. Faites glisser le couvre-bagages vers le bas le long du dossier de siège arrière.
5. Retirez le couvre-bagages en tirant soit le côté gauche soit le côté droit vers l'arrière en l'éloignant du montant.

RANGEMENT DE SACS DE GOLF



Vous pouvez généralement ranger deux sacs de golf standard dans l'espace à bagages. Insérez la partie supérieure du sac de golf dans le côté droit de l'espace à bagages ①, puis faites tourner le sac vers l'arrière ②. Insérez la partie supérieure du deuxième sac de golf dans le côté droit de l'espace à bagages ③, puis rangez la partie inférieure du sac de golf complètement vers l'avant ④.

Dans certains cas, vous ne pourrez pas ranger deux sacs de golf dans votre véhicule, selon leurs tailles et types.

GLACES

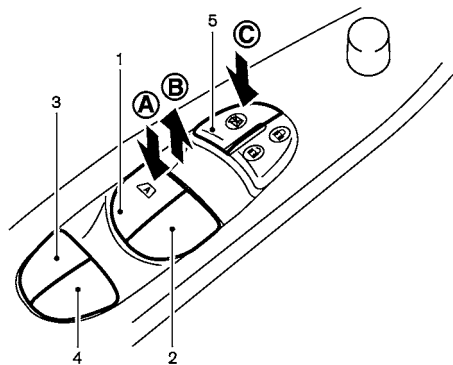
GLACES ÉLECTRIQUES



AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des lève-glaces à commande électrique.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, comme le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) ou jusqu'à 45 secondes après que le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction). L'alimentation des glaces à commande électrique est neutralisée si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte pendant cette période d'environ 45 secondes.



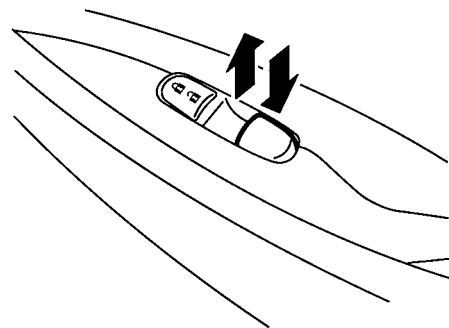
Commande électrique principale des glaces (côté conducteur)

1. Glace du côté conducteur
2. Glace du côté passager avant
3. Glace du côté passager arrière gauche
4. Glace du côté passager arrière droite
5. Bouton de verrouillage des glaces

Pour ouvrir ou fermer la glace, appuyez sur la commande correspondante vers le bas **A** ou tirez-la vers le haut **B**, puis maintenez-la dans cette position. Les commandes principales du côté conducteur, permettent d'ouvrir et de fermer toutes les glaces.

Verrouillage des glaces des passagers

Lorsque le bouton de verrouillage **C** est enfoncé, seule la glace du conducteur peut être ouverte ou fermée. Pour annuler la fonction de verrouillage, appuyez de nouveau sur le bouton.

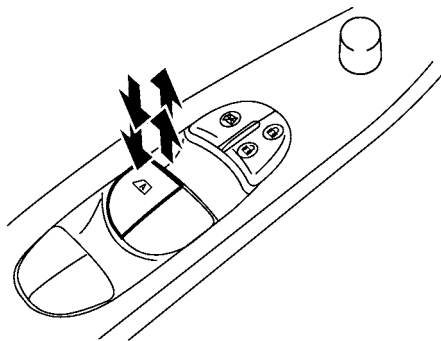


Commande de glace électrique du côté passager

La commande de glace électrique du côté passager permet d'ouvrir ou de fermer seulement la glace correspondante. Pour ouvrir ou fermer la glace, appuyez sur la commande vers le bas ou tirez-la vers le haut, puis maintenez-la dans cette position.

Commandes des glaces électriques arrière

Les commandes des glaces électriques arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondante. Pour ouvrir la glace, appuyez sur l'interrupteur et maintenez-le enfoncé. Soulevez la commande pour refermer la glace.



Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique est disponible pour la commande qui est munie d'une marque **A** sur sa surface.

Pour ouvrir ou fermer entièrement la glace, appuyez complètement vers le bas sur la commande ou tirez-la vers le haut, puis relâchez-la; il n'est pas nécessaire de maintenir la commande en position. La glace s'ouvrira ou se fermera automatiquement. Pour arrêter la glace, appuyez simplement sur la commande, ou relevez-la, dans le sens opposé.

Si vous appuyez sur la commande ou la tirez, légèrement, la glace s'ouvre ou se ferme jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

Fonction d'inversion automatique



AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l'ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

Si le module de commande détecte la présence d'un objet coincé dans l'ouverture de la glace pendant que celle-ci remonte, la glace s'abaisse immédiatement.

La fonction d'inversion automatique peut être activée quand la glace est fermée automatiquement, lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), ou pendant 45 secondes après que le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt).

Selon l'environnement ou les conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet coincé dans l'ouverture de la glace.

Si les glaces ne se ferment pas automatiquement

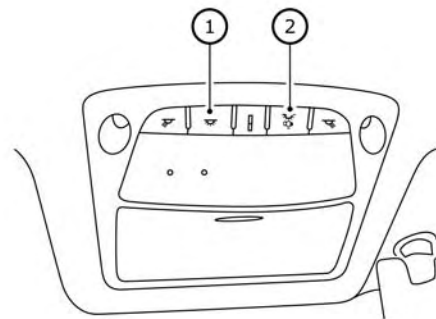
Si le fonctionnement automatique de la glace à commande électrique (sens fermeture seulement) ne s'actionne pas, procédez comme suit pour réinitialiser le système des glaces à commande électrique.

1. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
2. Fermez la portière.
3. Ouvrez complètement la glace au moyen de la commande de glace électrique.
4. Tirez sur la commande de glace électrique pour fermer la glace, puis maintenez la commande dans cette position pendant plus de trois secondes après la fermeture de la glace.

5. Relâchez le commutateur de glace à commande électrique. Utilisez le fonctionnement automatique de la glace pour confirmer le résultat de la procédure d'initialisation.

Si le fonctionnement automatique de la glace ne s'actionne pas après que vous ayez effectué les étapes ci-dessus, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



L'éclairage intérieur peut être activé ① sans égard à la position de la portière. Les lampes s'éteindront après un certain temps à moins que le commutateur principal ne soit tourné en position ON (marche) quand une portière est ouverte.

Les lampes intérieures peuvent être réglées pour fonctionner quand les portières sont ouvertes ②. Pour éteindre les lampes intérieures quand une portière est ouverte, enfoncez le commutateur; les lampes intérieures demeureront éteintes, peu importe la position des portières.

Ces lampes s'éteignent lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), ou que la portière du conducteur est fermée et verrouillée. Les lampes s'éteindront aussi après un certain délai quand les portières sont ouvertes.



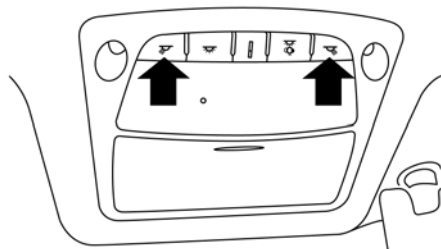
MISE EN GARDE

N'utilisez pas l'éclairage intérieur pendant une période prolongée lorsque le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction). Vous risqueriez de décharger la batterie de 12 V.

LAMPE DE LA CONSOLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

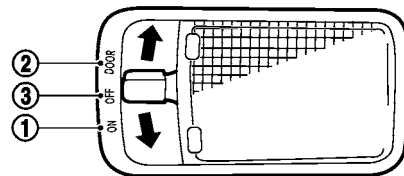
La lampe de la console s'allume chaque fois que les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

La luminosité de la lampe de la console peut être réglée à l'aide de la commande de luminosité à l'écran multifonction.



LAMPES DE LECTURE

Appuyez sur le bouton pour allumer les lampes de lecture. Enfoncez de nouveau le bouton pour les éteindre.



ÉCLAIRAGE AMBIANT


L'interrupteur d'éclairage ambiant comporte trois positions : ON (en fonction), DOOR (portière) et OFF (hors fonction).

Position ON (en fonction)

Lorsque l'interrupteur est à la position ON (en fonction) ①, l'éclairage de plafond s'allume.

Position DOOR (portière)

Lorsque l'interrupteur se trouve à la position DOOR (portière) ②, l'éclairage de plafond s'allume dans les conditions suivantes :

- le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé);
 - il reste allumé pendant environ 15 secondes;
- les portières sont déverrouillées en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE  ou le commutateur de demande lorsque le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé);
 - il reste allumé pendant environ 15 secondes;
- une portière est ouverte puis fermée lorsque le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé)
 - il reste allumé pendant environ 15 secondes;
- une portière est ouverte lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche)
 - il reste allumé pendant que la portière est ouverte. Lorsque la portière est fermée, l'éclairage s'éteint.

Pour prévenir la décharge de la batterie, l'éclairage s'éteint automatiquement après 10 minutes lorsque l'éclairage reste allumé.

Position OFF (hors fonction)

Lorsque l'interrupteur est à la position OFF (hors fonction) ③, l'éclairage de plafond ne s'allume pas, quelles que soient les conditions.

ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT

L'éclairage de l'aire de chargement s'allume lorsque le hayon est ouvert. L'éclairage s'éteint une fois le hayon arrière fermé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Éclairage extérieur et intérieur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} UNIVERSAL TRANSCIEVER (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes en une seule.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver :

- peut activer la plupart des dispositifs à Fréquence Radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de 12 V du véhicule; et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink^{MD} n'est pas effacée si la batterie de 12 V du véhicule est déchargée ou débranchée.

Une fois que votre télécommande universelle HomeLink^{MD} est programmée, conservez la télécommande d'origine aux fins de programmation ultérieure (par exemple, lors de l'achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver doit être effacée

pour des raisons de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » dans ce chapitre.



AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes sont applicables aux modèles de dispositifs d'ouverture fabriqués après le 1er avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut détecter un obstacle lors de la fermeture de la porte et d'inverser son mouvement ne satisfait pas aux normes fédérales de sécurité en vigueur actuellement. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.**

- **Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.**
- **Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD}.**

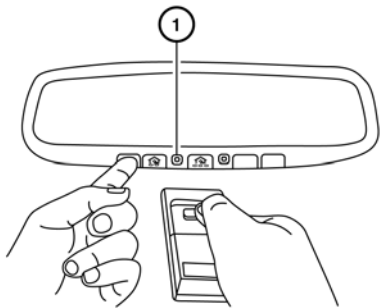
PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

REMARQUE :

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) lors de la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande portable du dispositif à programmer sur le système HomeLink^{MD} pour procéder à une programmation plus rapide et à la transmission plus précise des signaux.

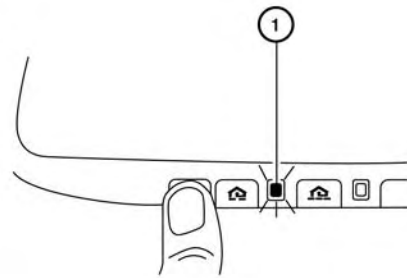
1. Placez l'extrémité de la télécommande portable à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink^{MD} tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.



REMARQUE :

Dans le cas de certains dispositifs, vous devrez remplacer l'étape 2 avec la procédure de cyclage indiquée dans la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour le Canada et pour les ouvre-portails ».

2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} et la touche de la télécommande portative. Ne relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} ① clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. (Le clignotement rapide indique que la programmation a réussi.)



3. Maintenez enfoncée la touche programmée de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.
 - Si le témoin ① **demeure allumé en continu, la programmation est terminée** et le dispositif devrait s'activer lorsque vous appuyez brièvement sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.
 - Si le témoin ① clignote **rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en continu, effectuez les étapes 4 à 6** pour programmer un dispositif à code tournant. L'assistance

d'une autre personne peut faciliter l'exécution des étapes suivantes. Utilisez une échelle ou un équipement similaire. Ne vous tenez pas debout sur votre véhicule pour exécuter les prochaines étapes.

4. Sur le récepteur du moteur d'ouvre-porte de garage dans le garage, localisez le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent) (le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant, mais il est habituellement situé près de l'endroit où est fixé le fil d'antenne sur l'unité). S'il vous est difficile de repérer le bouton, consultez le manuel de l'ouvre-porte de garage.
5. Enfoncez brièvement le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent).
6. Revenez au véhicule et maintenez fermement enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} programmée pendant deux secondes, puis relâchez-la. Répétez la séquence « maintenir enfoncée, puis relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer la procédure d'apprentissage. La télécommande HomeLink^{MD} devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant.

7. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR LE CANADA ET LES OUVRE-PORTAILS

La réglementation canadienne de radiofréquence exige que les signaux de transmission cessent après plusieurs secondes de transmission, ce qui peut ne pas être suffisant pour la télécommande HomeLink^{MD} de capter le signal durant l'apprentissage. De façon similaire à la réglementation canadienne, certains ouvre-portails fabriqués aux États-Unis sont conçus de façon à « cesser » la transmission de la même manière.

Si vous habitez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés lors de l'apprentissage d'un ouvre-portail **ou** d'un ouvre-porte de garage à l'aide des procédures d'apprentissage, remplacez l'étape 2 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » par les étapes suivantes :

REMARQUE :

Durant la programmation d'un ouvre-porte de garage, etc., débranchez le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

1. Consultez l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » dans ce chapitre.
2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} voulue et la touche de la télécommande portative. Pendant l'apprentissage, votre télécommande portative peut cesser automatiquement la transmission. Continuez de maintenir enfoncée la touche voulue de la télécommande

HomeLink^{MD} pendant que vous appuyez toutes les deux secondes (« un cycle ») sur votre télécommande portative jusqu'à l'apprentissage du signal de fréquence. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignotera lentement puis rapidement après plusieurs secondes lors de la réussite de l'apprentissage. Ne relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.

Procédez à l'étape 3 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » pour terminer la procédure.

Si le dispositif a été débranché pendant la procédure de programmation, n'oubliez pas de le rebrancher lorsque la programmation est terminée.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD}

Après la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD}, vous pouvez l'utiliser pour activer le dispositif programmé. Pour l'utiliser, appuyez brièvement sur la touche programmée appropriée de la télécommande universelle HomeLink^{MD}. Le témoin ambre s'allume pendant la transmission du signal.

Pour plus de commodité, la télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée.

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink^{MD} n'effectue pas l'apprentissage rapide des données de la télécommande portative, effectuez les étapes suivantes.

- Remplacez les piles de la télécommande portative.
- Positionnez la télécommande portative en orientant la surface de la pile à l'écart de la surface de la télécommande HomeLink^{MD}.

- Maintenez enfoncées les touches de la télécommande HomeLink^{MD} et de la télécommande portative, sans les relâcher.
- Placez la télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink^{MD}. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink^{MD}, essayez de tenir la télécommande dans une autre position en gardant le témoin en vue en tout temps.

Si les problèmes de programmation persistent, veuillez communiquer avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Les numéros de téléphone pour joindre ce service sont inscrits dans l'avant-propos de ce manuel du conducteur.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION

La procédure suivante efface la programmation des deux boutons. Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Cependant, les touches individuelles peuvent être reprogrammées. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink^{MD} » du présent chapitre.

Pour effacer toute la programmation :

1. Maintenez enfoncées les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink^{MD} jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après environ 10 secondes. Ne maintenez pas les touches enfoncées pendant plus de 20 secondes.
2. Relâchez les deux touches.

La télécommande HomeLink^{MD} est maintenant en mode de programmation et peut être programmée en tout temps en commençant à l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} ».

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer une touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD}, procédez comme suit :

1. Maintenez enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} voulue. **NE relâchez PAS** la touche.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher la touche de la télécommande HomeLink^{MD}, procédez avec l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ».

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou au 1 800 355-3515.

La touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD} est maintenant reprogrammée. Le nouveau dispositif peut être activé en appuyant sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD} qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink^{MD}.

EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

En cas de vol du véhicule, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink^{MD}. Consultez le mode d'emploi de chaque dispositif ou communiquez avec le fabricant ou le détaillant de ces dispositifs pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink^{MD} lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUES

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

Clés	3-2	Protection antidécharge de la batterie de 12 V	3-13
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2	Signaux d'avertissement	3-13
Clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN	3-4	Guide de dépannage	3-13
Portières	3-5	Utilisation de la fonction de télédéverrouillage	3-16
Verrouillage au moyen de la clé (côté conducteur seulement)	3-5	Capot	3-20
Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure	3-6	Hayon arrière	3-22
Verrouillage au moyen de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières	3-6	Levier d'ouverture du hayon arrière auxiliaire	3-23
Verrouillage automatique des portières	3-7	Couvercle du port de charge	3-24
Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant	3-7	Ouverture du couvercle du port de charge	3-24
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-8	Bouchon du port de charge	3-25
Portée de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD} de la fonction de verrouillage ou de déverrouillage des portières	3-10	Volant	3-26
Précautions au sujet du verrouillage et du déverrouillage des portières	3-10	Fonctionnement du volant inclinable	3-26
Fonctionnement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-11	Pare-soleil	3-27
		Miroir de courtoisie	3-27
		Rétroviseurs	3-28
		Rétroviseur intérieur	3-28
		Rétroviseur intérieur manuel antiéblouissement (selon l'équipement)	3-28
		Type antiéblouissement automatique (selon l'équipement)	3-28
		Rétroviseurs extérieurs	3-29

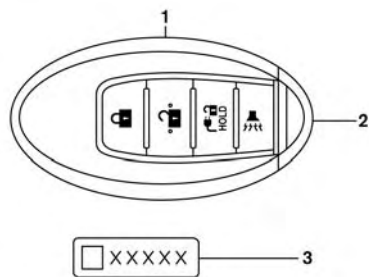
CLÉS

Une plaque du numéro de clé est fournie avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié avec le numéro de clé pour obtenir des copies. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque, car NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous avez toujours une clé, celle-ci peut être dupliquée sans connaître la numéro de la clé.

REMARQUE :

Ne laissez pas les clés dans le véhicule lorsque vous le quittez.



CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

1. Clé intelligente (deux jeux)
2. Clé mécanique (à l'intérieur de la clé intelligente)
3. Plaque du numéro de clé (une plaque)

Seules les clés intelligentes programmées dans la mémoire des composants du système de clé intelligente de votre véhicule et des composants du système antidémarrage du véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Les nouvelles clés doivent être programmées par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié avant de les utiliser avec le système de clé intelligente et le système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Étant donné qu'il est nécessaire d'effacer toute la mémoire des composants des clés intelligentes pendant la programmation, apportez toutes les clés intelligentes que vous possédez chez votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



MISE EN GARDE

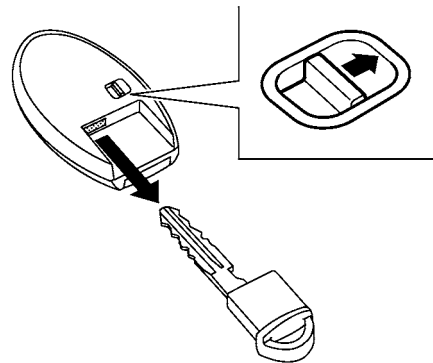
Assurez-vous de toujours avoir en votre possession la clé intelligente lors de la conduite. La clé intelligente est un dispositif de précision muni d'un émetteur intégré. Pour éviter de l'endommager, tenez compte des points suivants.

- La clé intelligente est résistante à l'eau; toutefois, l'humidité peut l'endommager. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essayez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.

- Ne faites pas tomber, ni ne pliez ou frappez la clé intelligente contre un autre objet.
- Si la température extérieure est inférieure à -10 °C (14 °F), il se peut que la pile de la clé intelligente ne fonctionne pas correctement.
- Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).
- Ne modifiez pas la clé intelligente.
- N'utilisez pas un porte-clés magnétique.
- Ne placez pas la clé intelligente près d'un appareil électrique comme un téléviseur, un ordinateur personnel ou un téléphone cellulaire.
- Ne laissez pas la clé intelligente entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, et ne la mettez pas à la machine à laver, cela pourrait nuire au fonctionnement du système.

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente. Vous empêcherez ainsi toute personne non autorisée d'utiliser la clé intelligente pour déverrouiller le véhicule. Pour obtenir de

plus amples renseignements sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Clé mécanique

Pour retirer la clé mécanique, dégagez le bouton de verrouillage à l'arrière de la clé intelligente.

Pour installer la clé mécanique, insérez-la fermement dans la clé intelligente jusqu'à ce que le bouton de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portières. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Portières » dans le présent chapitre.



MISE EN GARDE

Ayez toujours en votre possession la clé mécanique insérée dans la clé intelligente.

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Seules les clés principales programmées dans la mémoire des composants du système antidémarrage du véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule. Ces clés contiennent une puce de transpondeur.

La clé principale permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les serrures du véhicule.

Si vous devez confier une de vos clés à une personne, laissez-lui uniquement la clé intelligente et conservez la clé mécanique afin d'assurer la protection de vos effets personnels.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une autre clé associée au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié peut tirer une copie de votre clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à quatre clés associées au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Vous devriez apporter toutes les clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez le concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour les faire programmer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les codes de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés mises en mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN au cours de la procédure de programmation. Les clés

que vous n'aurez pas remises au concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.



MISE EN GARDE

**Ne laissez pas de l'eau ou de l'eau sa-
lée entrer en contact avec une clé d'an-
tidémarrage, qui contient un trans-
pondeur électrique. Cela pourrait nuire
au fonctionnement du dispositif.**

PORTIÈRES

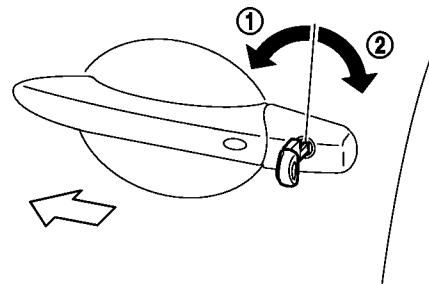


AVERTISSEMENT

- Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.
- Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.

- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, comme par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

Lorsque les portières sont verrouillées à l'aide d'une des méthodes suivantes, elles ne peuvent pas être ouvertes au moyen des poignées intérieures ou extérieures de portière. Les portières doivent être déverrouillées avant de pouvoir être ouvertes.

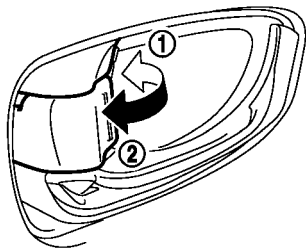


VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA CLÉ (CÔTÉ CONDUCTEUR SEULEMENT)

Pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule, tournez la clé, comme illustré.

Verrouillage manuel

Pour verrouiller une portière, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①. Pour la déverrouiller, tournez la clé vers l'arrière du véhicule ②.

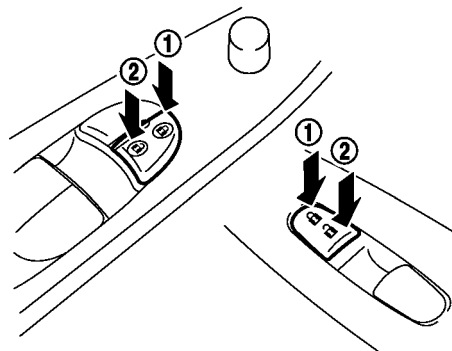


VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ①, puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.

Lorsque vous verrouillez la portière sans une clé, assurez-vous de ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule.



VERROUILLAGE AU MOYEN DE L'INTERRUPTEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Le commutateur de verrouillage électrique des portières permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières. Les commutateurs sont situés sur les accoudoirs des portières du conducteur et du passager avant.

Pour verrouiller les portières, appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position de verrouillage

① lorsque la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte, puis fermez la portière.

Assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

Pour déverrouiller les portières, appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position de déverrouillage ②.

Protection de verrouillage

Lorsque vous placez l'interrupteur de verrouillage électrique des portières à la position de verrouillage alors qu'une portière est ouverte, toutes les portières se déverrouillent automatiquement et un carillon retentit après la fermeture de la portière.

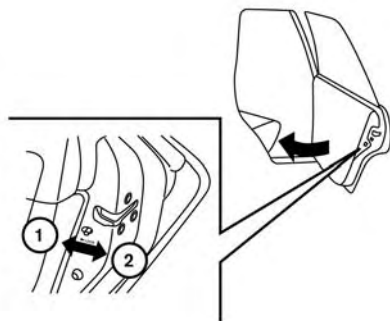
Cette fonction permet d'éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).

REMARQUE :

La fonction de déverrouillage automatique des portières peut être modifiée à l'aide des réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ARRIÈRE AU MOYEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Les verrous de sécurité enfant de portière arrière empêchent l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Lorsque les leviers sont à la position de verrouillage ①, les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur.

Pour désactiver le verrou de sécurité enfant, déplacez les leviers à la position de déverrouillage ②.

SYSTÈME DE CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée durant un vol.**

Le système de clé intelligente permet d'actionner toutes les serrures de portière et du hayon arrière au moyen de la télécommande ou en appuyant sur le commutateur de demande du véhicule sans retirer la

clé de sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser le système de clé intelligente.



MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**

La clé intelligente communique toujours avec le véhicule en recevant des ondes radio. Le système de clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes.

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes ondes radioélectriques, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique ou une station de radiodiffusion.

- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou un poste de bande publique.

- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.

- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.

- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.

- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

La durée de vie utile de la pile est d'environ deux ans, bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée, enfoncez fermement la pédale de frein et touchez le commutateur principal avec la clé intelligente. Appuyez ensuite sur le commutateur principal tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon.

Étant donné que la clé intelligente reçoit continuellement des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radioélectriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Prenez garde de ne pas laisser la batterie du véhicule se décharger complètement.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Pour obtenir des renseignements re-

latifs à l'achat et à l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



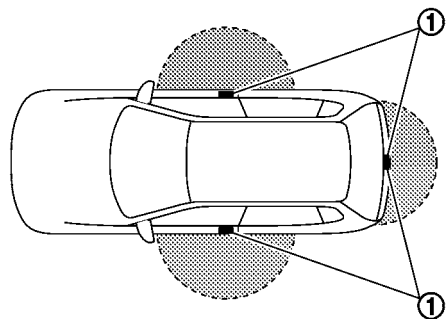
MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **L'humidité peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Si la température extérieure est inférieure à -10 °C (14 °F), il se peut que la pile de la clé intelligente ne fonctionne pas correctement.**
- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**

- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés qui est muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, un appareil audio, un ordinateur personnel ou un téléphone cellulaire.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements.

La fonction de clé intelligente peut être désactivée. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements.



PORTÉE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD} DE LA FONCTION DE VERROUILLAGE OU DE DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

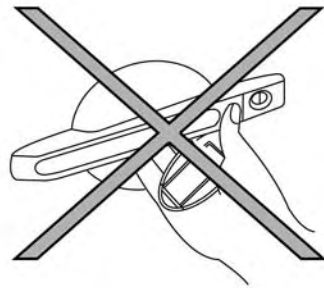
La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve à la portée précisée du commutateur de demande ①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée est de 80 cm (31,5 po) à partir de chaque commutateur de demande ①.

Si la clé intelligente est trop près de la glace de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les commutateurs de demande peuvent ne pas fonctionner.

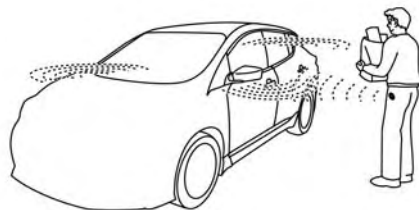
Lorsque la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en sa possession la clé peut appuyer sur le commutateur de demande pour verrouiller ou déverrouiller les portières, y compris le hayon arrière.



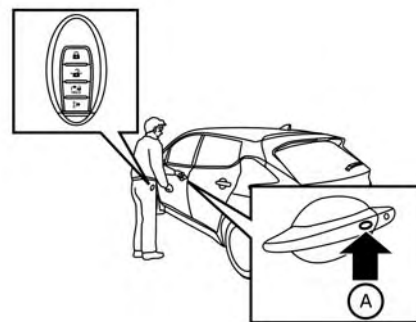
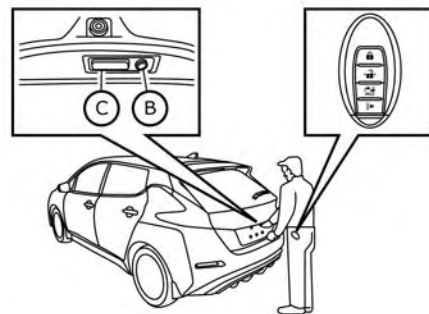
PRÉCAUTIONS AU SUJET DU VERROUILLAGE ET DU DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- N'appuyez pas sur le commutateur de demande de poignée de portière en tenant la clé intelligente dans votre main comme il est illustré. En raison de la faible distance avec la poignée de la portière, le système de clé intelligente éprouvera des difficultés à déterminer que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule.

- Assurez-vous que les portières sont bien verrouillées après les avoir verrouillées au moyen du commutateur de demande de poignée de portière.
- Pour éviter de laisser la clé intelligente à l'intérieur du véhicule, assurez-vous d'avoir la clé en votre possession, puis verrouillez les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'enfoncer le commutateur de demande de poignée de portière. La portière est déverrouillée, mais elle ne s'ouvre pas. Relâchez une fois la poignée de la portière, puis tirez-la de nouveau pour ouvrir la portière.



FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}



Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans retirer la clé de votre poche ou de votre sac à main.

Lorsque vous avez la clé intelligente en votre possession et que la clé se trouve à la portée appropriée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller toutes les portières en enfonçant le commutateur de demande de la poignée de portière (du conducteur ou du passager avant) **(A)** ou le commutateur de demande du hayon arrière **(B)**.

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières ou le hayon arrière, le témoin des feux de détresse clignotent et l'avertisseur sonore (ou le carillon extérieur) retentit en guise de confirmation. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur des feux de détresse » du chapitre « En cas d'urgence » et la section « Avertisseur sonore » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Verrouillage des portières

1. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) et assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession.
2. Fermez toutes les portières et le hayon arrière.
3. Appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière (du conducteur ou du passager avant) **(A)** ou le commutateur de demande de hayon arrière **(B)** tout en ayant la clé intelligente en votre possession.*1
4. Toutes les portières et le hayon arrière se verrouillent.
5. Le témoin des feux de détresse clignote deux fois et le carillon extérieur retentit deux fois.

*1 : Les portières ne se verrouillent pas au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule. Un carillon retentit pour avertir que la clé intelligente est laissée dans le véhicule. Toutefois, lorsqu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule, les portières peuvent

être verrouillées au moyen d'une autre clé intelligente.



MISE EN GARDE

- **Après avoir verrouillé les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous qu'elles ont été correctement verrouillées en actionnant les poignées de portière.**
- **Lorsque vous verrouillez les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession avant de manœuvrer le commutateur de demande pour éviter de laisser la clé dans le véhicule.**
- **Le commutateur de demande n'est fonctionnel que lorsque la clé intelligente a été détectée par le système de clé intelligente.**


Déverrouillage des portières

1. Appuyez une fois sur le commutateur de demande de poignée de portière **(A)** ou le commutateur de demande de hayon arrière **(B)** tout en ayant en votre possession la clé intelligente.

2. Le témoin des feux de détresse clignote une fois et le carillon extérieur retentit une fois. La portière correspondante ou le hayon arrière se déverrouille.
3. Appuyez de nouveau sur le commutateur de demande de poignée de portière ou le hayon arrière dans un délai d'une minute.
4. Le témoin des feux de détresse clignote une fois et le carillon extérieur retentit de nouveau. Toutes les portières et le hayon arrière se déverrouillent.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins que l'une des opérations suivantes ne soit exécutée dans la minute qui suit après avoir appuyé sur le commutateur de demande lorsque les portières sont verrouillées.


- Ouverture d'une portière.
- Enfoncement du commutateur principal.

Pendant ce délai d'une minute, si vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente, toutes les portières se verrouilleront automatiquement après un nouveau délai d'une minute.

REMARQUE :

Si le « Déverrouillage sélectif » est désactivé dans les « Réglages du véhicule », toutes les portières se déverrouillent à la première pression sur le commutateur de demande.

Ouverture du hayon arrière

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon arrière .
3. Le hayon arrière se déverrouillera et s'ouvrira.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE DE 12 V

Lorsque toutes les conditions suivantes sont présentes pendant un certain temps, la protection antidécharge de la batterie coupera l'alimentation électrique pour empêcher que la batterie de 12 V ne se décharge.

- Le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).
- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier de vitesses est à la position P (stationnement).

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT


Pour empêcher le véhicule de se déplacer de façon inattendue à cause d'une utilisation erronée de la clé intelligente indiquée dans le tableau suivant ou pour empêcher le vol du véhicule, un carillon ou un bip retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un avertissement s'affiche sur l'écran multifonction.

Lorsqu'un carillon ou un bip retentit ou que l'avertissement s'affiche, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Guide de dépannage » du présent chapitre et « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Vérifiez où se trouvent toutes les clés intelligentes programmées pour votre véhicule. Si une autre clé intelligente se trouve dans la portée du véhicule ou dans l'habitacle, le système risque de fonctionner différemment que prévu.

Symptôme		Cause possible	Mesures à prendre
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	Le carillon intérieur retentit sans cesse.	Le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction) pendant que la portière du conducteur est ouverte. Le commutateur principal est à la position ACC (accessoires).	Fermez la portière du conducteur. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), puis fermez la portière du conducteur.
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement de clé non détectée s'affiche à l'écran, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant quelques secondes.	Le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).
	Le carillon extérieur retentit sans cesse.	Le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction), le système de commande de changement de vitesse électrique est défectueuse et le véhicule ne peut pas être placé à la position P (stationnement) lorsque le frein de stationnement est desserré.	Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position de VERROUILLAGE	Le carillon extérieur retentit pendant quelques secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule ou de l'espace à bagages.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur de demande ou sur le bouton  de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant quelques secondes environ.	La clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule ou l'espace à bagages.	Ayez en votre possession la clé intelligente.

Symptôme		Cause possible	Mesures à prendre
Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer)	Le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran.	La charge de la pile de la clé intelligente est basse.	Remplacez la pile par une pile neuve. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD} » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
	L'avertissement de clé non détectée s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit pendant quelques secondes.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal	Le témoin du système de clé intelligente s'affiche à l'écran.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente.	Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

UTILISATION DE LA FONCTION DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE



AVERTISSEMENT

- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.
- La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée durant un vol.



MISE EN GARDE

- Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.
- N'échappez pas la clé intelligente.
- Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.
- Ne modifiez pas la clé intelligente.
- Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
- Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).
- Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, un appareil audio, des ordinateurs personnels ou un téléphone cellulaire.

La fonction de télédéverrouillage permet d'actionner toutes les serrures de portière à l'aide de la fonction de télédéverrouillage de la clé intelligente. La fonction de télédéverrouillage permet d'actionner les serrures à une distance d'environ 10 m (33 pi) du véhicule. La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.

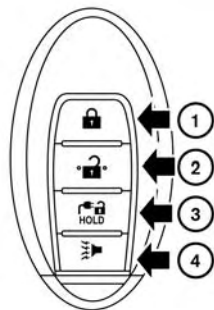
La fonction de télédéverrouillage ne peut être utilisée dans les cas suivants :

- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque les portières sont ouvertes ou ne sont pas bien fermées.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.







MISE EN GARDE

Lorsque les portières sont verrouillées au moyen de la clé intelligente, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.




Verrouillage des portières

- ① Bouton de verrouillage 
- ② Bouton de déverrouillage 
- ③ Déverrouillage du port de charge 
- ④ Bouton de détresse 



Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières, le témoin des feux de détresse clignote et l'avertisseur sonore retentit en guise de confirmation. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur des feux de détresse » du chapitre « En cas d'urgence » et la section « Avertisseur sonore »


du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

1. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) et assurez-vous que vous ayez la clé intelligente en votre possession.
2. Ayez en votre possession la clé intelligente.
3. Fermez toutes les portières.
4. Appuyez sur le bouton  ① sur la clé intelligente.
5. Toutes les portières et le hayon arrière se verrouillent.
6. Le témoin des feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.


Actionnez les poignées de portière pour vous assurer que les portières sont bien verrouillées.

Déverrouillage des portières


1. Appuyez une fois sur le bouton  ② de la clé intelligente.
2. Le témoin des feux de détresse clignote une fois. La portière du conducteur se déverrouille.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton  de la clé intelligente dans un délai d'une minute.
4. Le témoin des feux de détresse clignote une fois de nouveau. Toutes les portières et le hayon arrière se déverrouillent.

Toutes les portières se déverrouillent automatiquement à moins qu'une des opérations suivantes ne soit exécutée dans la minute qui suit après avoir appuyé sur le bouton  lorsque les portières sont verrouillées.

- Ouverture d'une des portières (y compris le hayon arrière).
- Enfoncement du commutateur principal.

Pendant ce délai d'une minute, si vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente, toutes les portières se verrouilleront automatiquement après un nouveau délai d'une minute.


Ouverture du couvercle du port de charge


Vous pouvez ouvrir le couvercle du port de charge en maintenant enfoncé le bouton  ③.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ouverture du couvercle du port de charge » dans ce chapitre.

Utilisation de l'alarme de détresse



Si vous vous trouvez à proximité de votre véhicule et si vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse comme suit :

1. Appuyez sur le bouton  ④ de la clé intelligente pendant **plus d'une seconde.**



2. L'alarme de détresse et les phares resteront activés pendant un certain délai.
3. L'alarme de détresse est neutralisée :
 - Lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai, ou
 - lorsqu'un des boutons de la clé intelligente est enfoncé. (Remarque : le bouton  doit être enfoncé pendant plus d'une seconde.)

Réglage du mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore



À son acquisition, ce véhicule est réglé en mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore.

En mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore, le témoin des feux de détresse clignote deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois lorsque vous appuyez sur le bouton  ①. Lorsque vous appuyez sur le bouton  ②, le témoin des feux de détresse clignote une fois.



Si les avertisseurs sonores ne sont pas nécessaires, le système peut passer en mode de témoin des feux de détresse.

En mode de témoin des feux de détresse, lorsque vous appuyez sur le bouton , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.



Mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore :

Fonctionnement	VERROUILLAGE DE PORTIÈRE	DÉVERROUILLAGE DE PORTIÈRE
Enfoncement du commutateur de demande de poignée de portière ou du commutateur de demande de hayon arrière	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois CARILLON EXTÉRIEUR – deux fois	FEUX DE DÉTRESSE – une fois CARILLON EXTÉRIEUR – une fois
Enfoncement du bouton  ou 	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois AVERTISSEUR SONORE – une fois	FEUX DE DÉTRESSE – une fois AVERTISSEUR SONORE – aucun

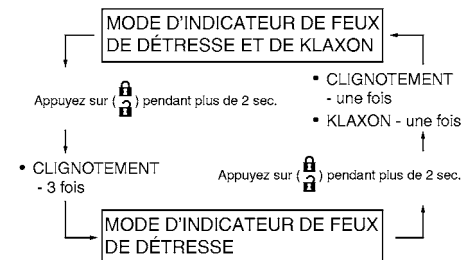
Mode de témoin des feux de détresse :

Fonctionnement	VERROUILLAGE DE PORTIÈRE	DÉVERROUILLAGE DE PORTIÈRE
Enfoncement du commutateur de demande de poignée de portière ou du commutateur de demande de hayon arrière	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois CARILLON EXTÉRIEUR – aucun	FEUX DE DÉTRESSE – aucun CARILLON EXTÉRIEUR – aucun
Enfoncement du bouton  ou 	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois AVERTISSEUR SONORE – aucun	FEUX DE DÉTRESSE – aucun AVERTISSEUR SONORE – aucun

Comment changer de mode :

Pour changer le mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore (carillon), appuyez simultanément sur les boutons  ① et  ② de la clé intelligente pendant plus de deux secondes.

- Lorsque le mode de témoin des feux de détresse est réglé, le témoin des feux de détresse clignote trois fois.
- Lorsque le mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore est réglé, le témoin des feux de détresse clignote une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.

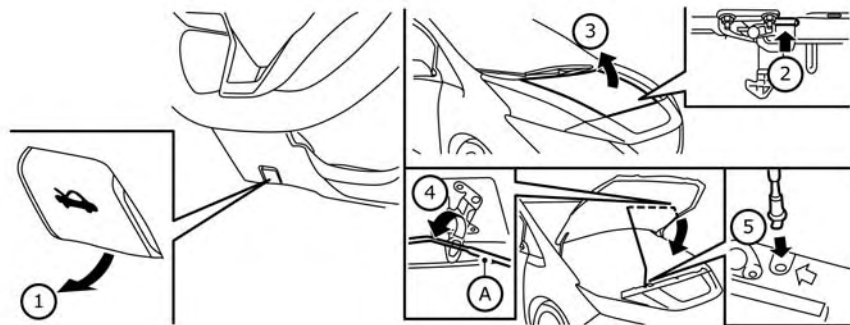


CAPOT



AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le capot est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Dans le cas contraire, le capot pourrait s'ouvrir pendant la conduite et causer un accident.**
- **Si vous observez de la vapeur ou de la fumée s'échappant du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot. Dans le cas contraire, vous risquez de vous blesser.**



Lors de l'ouverture du capot :

1. Fermez solidement le volet du port de charge.
2. Tirez la poignée de déverrouillage de la serrure du capot ① située sous le tableau de bord. Le capot se relèvera légèrement.
3. Localisez le levier ② entre le capot et le couvercle du port de charge, puis poussez le levier vers le haut avec le bout des doigts.
4. Soulevez le capot ③.

5. Retirez la tige de support ④ du capot et insérez-la dans la fente ⑤.

Tenez la partie revêtue A lorsque vous retirez ou remplacez la tige de support. Évitez de toucher directement aux pièces métalliques, car elles pourraient être chaudes immédiatement après l'arrêt du système de véhicule électrique.

Lors de la fermeture du capot :

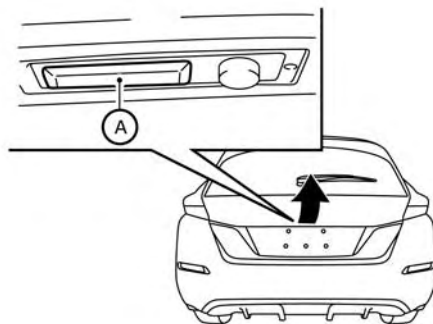
1. Remettez la tige de support à sa place d'origine.
2. Abaissez lentement le capot pour engager le verrou.
3. Poussez le capot vers le bas pour le verrouiller fermement en place.

HAYON ARRIÈRE



AVERTISSEMENT



- Assurez-vous toujours que le hayon arrière est bien fermé pour éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.
- Ne roulez pas lorsque le hayon arrière est ouvert.
- Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon arrière.

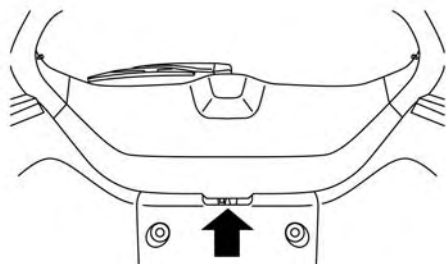


Pour ouvrir le hayon arrière, déverrouillez-le et appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon arrière (A). Tirez le hayon arrière vers le haut pour l'ouvrir.

Le hayon arrière peut être déverrouillé :

- En appuyant sur le commutateur de demande de hayon arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans ce chapitre.

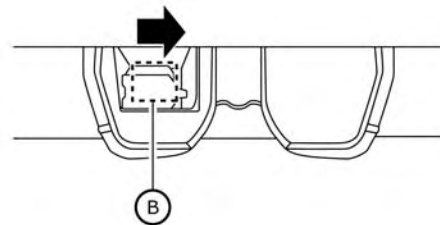
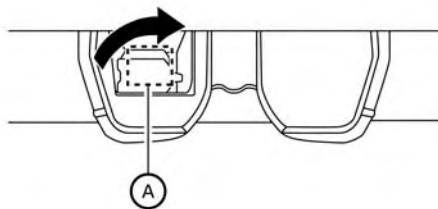
- En appuyant sur le bouton  de la clé intelligente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans ce chapitre.
- En appuyant sur le bouton  de la télécommande. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans ce chapitre.
- En appuyant sur l'interrupteur de verrouillage électrique des portières à la position de déverrouillage.



LEVIER D'OUVERTURE DU HAYON ARRIÈRE AUXILIAIRE

Suivez les étapes suivantes pour déverrouiller le hayon lorsque la batterie est déchargée.

REMARQUE :
Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible pour procéder à l'inspection.



Déverrouillage du hayon arrière :

1. Déplacez le couvercle **(A)** à l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire disponible sous la main.

2. Déplacez ensuite le levier intérieur **(B)** à l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire disponible sous la main. Le hayon arrière s'ouvre.

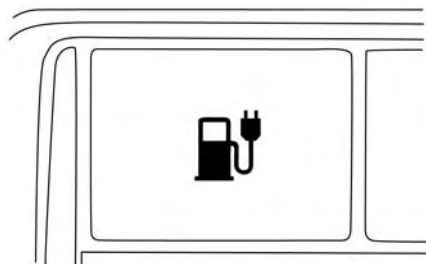
COUVERCLE DU PORT DE CHARGE

OUVERTURE DU COUVERCLE DU PORT DE CHARGE

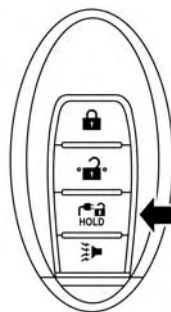


MISE EN GARDE

Assurez-vous que le couvercle du port de charge est complètement fermé et verrouillé avant la conduite. Dans le cas contraire, le couvercle risque de s'ouvrir soudainement durant la conduite.




Commandes



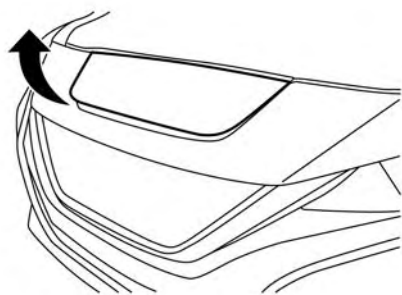
Bouton

Lorsque vous ouvrez le couvercle du port de charge, effectuez une des opérations suivantes :

- appuyez sur le commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge sur le tableau de bord; ou
- Maintenez enfoncé le bouton  de la clé intelligente pendant plus d'une seconde.

Lors de l'ouverture du couvercle du port de charge :

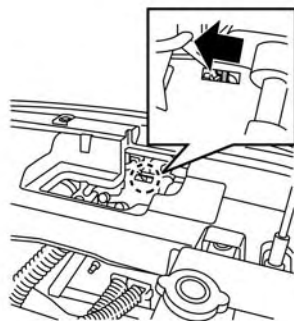
1. Les témoins d'état de chargement clignotent, un carillon retentit trois fois et le couvercle du port de charge se soulève légèrement.



2. Mettez votre main dans la partie convexe du couvercle et ouvrez-le jusqu'à ce qu'il soit complètement ouvert.

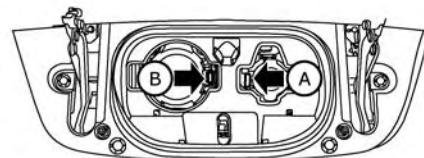
Lors de la fermeture du couvercle du port de charge :

1. Abaissez lentement le couvercle vers le bas.
2. Verrouillez-le fermement en place.



Si le couvercle du port de charge ne peut pas être déverrouillé

1. Ouvrez le capot.
2. Déplacez le levier derrière le couvercle du port de charge dans le sens de la flèche à l'aide d'un tournevis à tête plate ou d'un outil approprié, et le port se déverrouille.



(A) : CHARGE NORMALE

(B) : CHARGE RAPIDE (selon l'équipement)

BOUCHON DU PORT DE CHARGE

Lors de l'ouverture du bouchon du port de charge, appuyez sur l'onglet vers l'intérieur pour ouvrir le bouchon.

Lorsque le bouchon du port de charge est fermé en position initiale, il se verrouillera automatiquement.



MISE EN GARDE

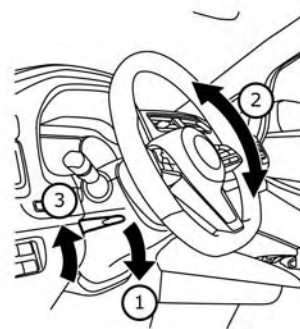
- Lorsque le chargement est terminé, assurez-vous de fermer le bouchon du port de charge. Si l'eau ou la poussière pénètre dans le port de charge, une anomalie pourrait se produire.
- Portez une attention particulière lorsque vous utilisez le port de charge normale, car le couvercle du port de charge peut être fermé même lorsque le bouchon du port de charge normale est ouvert.
- Fermez le bouchon du port de charge rapide (selon l'équipement) avant de fermer le couvercle de chargement. Vous risquez d'endommager le bouchon du port de charge rapide s'il est ouvert lorsque vous fermez le couvercle du port de charge.

VOLANT



AVERTISSEMENT

- Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.
- Ne réglez pas le volant trop près du corps car ceci pourrait nuire au fonctionnement de la direction et à votre confort. Le sac gonflable du conducteur se déploie avec beaucoup de puissance. Si vous n'êtes pas correctement retenu, si vous êtes penché vers l'avant, tourné de côté ou assis dans toute autre position inadéquate, vous faites augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident. Le sac gonflable peut également vous causer des blessures graves ou mortelles si vous êtes appuyé contre le module au moment de son déploiement. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et d'être assis aussi loin que possible du volant sans que cela ne nuise à votre confort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

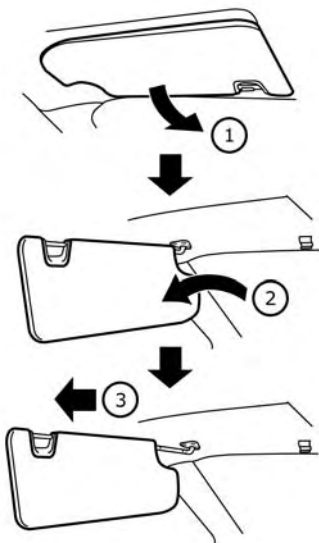


FONCTIONNEMENT DU VOLANT INCLINABLE

Appuyez sur le levier de verrouillage vers le bas ① et réglez le volant de direction vers le haut ou vers le bas ② à la position voulue.

Tirez le levier de verrouillage vers le haut ③ pour verrouiller le volant de direction en place.

PARE-SOLEIL



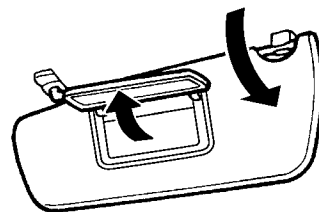
1. Abaissez le pare-soleil pour éliminer l'éblouissement frontal ①.
2. Pour éliminer l'éblouissement latéral, retirez le pare-soleil du support central et faites-le pivoter sur le côté ②.

3. Faites glisser la rallonge du pare-soleil vers l'intérieur ou vers l'extérieur au besoin ③.



MISE EN GARDE

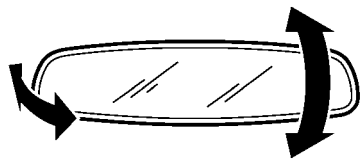
- Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.
- Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.



MIROIR DE COURTOISIE

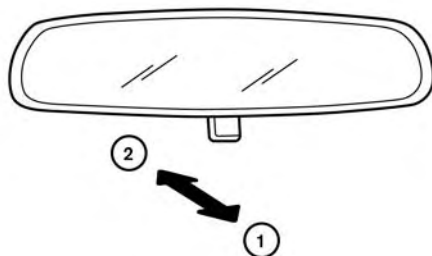
Pour utiliser le miroir de courtoisie avant, tirez le pare-soleil vers le bas et relevez le couvercle.

RÉTROVISEURS



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Réglez l'angle du rétroviseur intérieur à la position voulue.



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR MANUEL ANTIÉBLOUISSEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

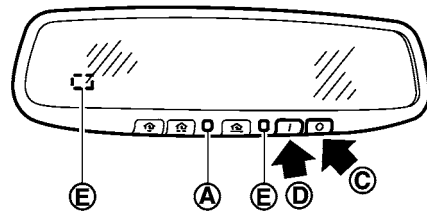
La position de nuit ① permet de réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent lorsque vous conduisez la nuit.

Pour la conduite de jour, utilisez la position de jour ②.



AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.



TYPE ANTIÉBLOUISSEMENT AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'angle de la surface réfléchissante du rétroviseur intérieur se modifie automatiquement en fonction de l'intensité lumineuse des phares du véhicule qui vous suit.

Lorsque le système est activé, le témoin (A) s'allume et l'éblouissement excessif provoqué par les phares du véhicule qui se trouve derrière vous sera réduit.

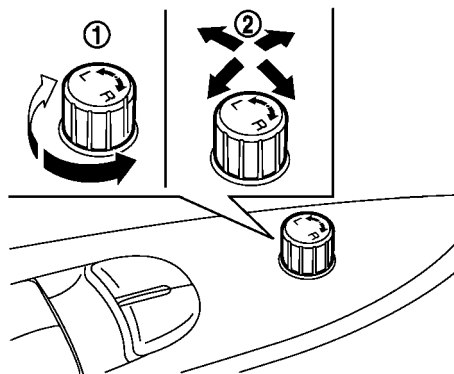
Appuyez sur le commutateur « 0 » ③ pour permettre le fonctionnement normal du rétroviseur intérieur. Le témoin s'éteint. Appuyez sur le commutateur « I » ④ pour activer le système.

Ne placez pas des objets devant les capteurs ⑤ pour éviter de les obstruer et n'utilisez pas un produit nettoyant pour vitres. Vous risqueriez de réduire la sensibilité du capteur et de nuire à son fonctionnement. N'accrochez aucun objet sur le rétroviseur et n'utilisez pas un produit nettoyant pour vitres. Vous risqueriez de réduire la sensibilité du capteur ⑥ et de nuire à son fonctionnement.



AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.



RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglage des rétroviseurs extérieurs



AVERTISSEMENT

Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur inté-

rieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.

Le commutateur de commande des rétroviseurs extérieurs est situé sur l'accoudoir.

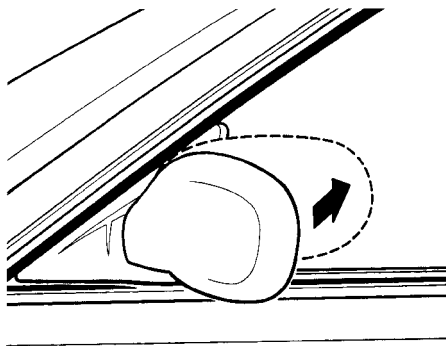
Le rétroviseur extérieur ne peut être réglé que lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Tournez le commutateur vers la droite ou vers la gauche pour sélectionner le rétroviseur du côté droit ou du côté gauche ①, puis réglez le rétroviseur à l'aide du commutateur de commande ②.

Déplacez le commutateur à la position centrale (position neutre) afin d'éviter de déplacer accidentellement le rétroviseur.

Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffés lorsque l'interrupteur du dégivreur de lunette arrière est actionné. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



Rétroviseurs extérieurs rabattables

Rabattez le rétroviseur extérieur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

4 Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale

Manuel du système NissanConnect ^{MD} (pour Leaf)	4-3
Caméra de marche arrière (selon l'équipement).	4-4
Fonctionnement du système de caméra arrière	4-6
Interprétation des lignes affichées à l'écran	4-6
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-7
Comment stationner le véhicule à l'aide des lignes de trajectoire prévue (modèles avec dispositif d'aide à la navigation)	4-9
Réglage de l'écran	4-11
Comment activer et désactiver les lignes de trajectoire prévue (modèles avec système de navigation)	4-12
Limites du système de caméra de marche arrière.	4-12
Entretien du système	4-13
Écran de visualisation du périmètre intelligent (selon l'équipement)	4-14
Fonctionnement du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent	4-16

Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-19
Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-21
Modification de l'affichage	4-22
Réglage de l'écran	4-23
Limitations du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent.	4-24
Entretien du système	4-26
Système de détection d'objets mobiles (selon l'équipement)	4-27
Fonctionnement du système de détection d'objets mobiles	4-28
DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE	4-30
Limites du système de détection d'objets mobiles	4-30
Entretien du système	4-32
Bouches d'air	4-32
Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique)	4-34
Conseils d'utilisation	4-37

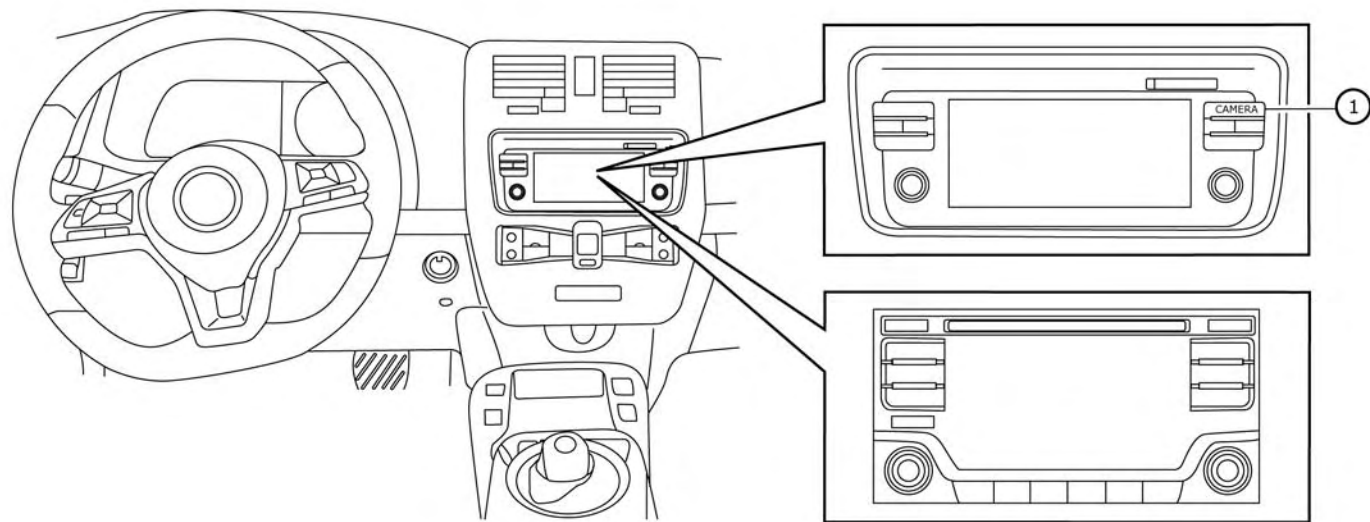
Microfiltre de l'habitacle.	4-38	Diffusion audio Bluetooth ^{MD}	4-73
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles sans dispositif d'aide à la navigation)	4-39	Fonctionnement du lecteur de l'appareil auxiliaire	4-74
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles avec dispositif d'aide à la navigation)	4-43	Entretien et nettoyage des CD	4-74
Minuterie de chauffage-climatisation.	4-47	Commandes du système audio sur le volant.	4-75
Entretien du système de chauffage-climatisation	4-52	Antenne	4-76
Système audio (modèles sans système de navigation)	4-53	Téléphone de voiture ou radio BP	4-77
Radio	4-53	Système téléphonique mains libres Bluetooth ^{MD} sans dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement)	4-77
Réception radio FM.	4-53	Information sur la réglementation.	4-79
Réception radio AM	4-54	Utilisation du dispositif	4-80
Réception radio par satellite.	4-54	Boutons de commande.	4-81
Précautions concernant l'utilisation du système audio	4-55	Procédure de jumelage.	4-82
Radio FM-AM-SAT avec lecteur de disques compacts.	4-62	Commandes vocales	4-83
Port de connexion USB (bus série universel)	4-68	Effectuer un appel	4-84
Fonctionnement du lecteur iPod ^{MD}	4-70	Réception d'un appel	4-85
		Pendant un appel.	4-85
		Mettre fin à un appel.	4-86
		Messagerie texte (selon l'équipement).	4-86
		Réglages Bluetooth ^{MD}	4-88
		Commandes manuelles	4-90
		Guide de dépannage	4-90

MANUEL DU SYSTÈME NISSANCONNECT^{MD} (POUR LEAF)

Consultez le manuel NissanConnect^{MD} (pour Leaf) qui comprend les renseignements suivants.

- Fonctions spécifiques du véhicule électrique
- Audio
- Téléphone mains libres
- NissanConnect^{MD} EV & Services
- Apple CarPlay^{MC}
- Android Auto^{MC}
- Navigation
- Reconnaissance vocale
- Informations et réglages visibles sur le système

CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. Bouton CAMERA (caméra) (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT

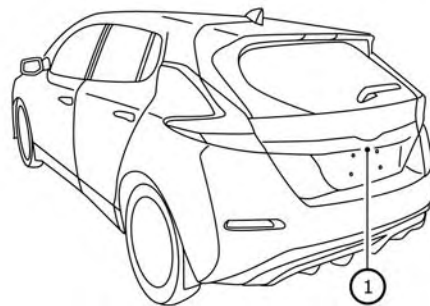
Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation du système de caméra de marche arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez dans les rétroviseurs que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Reculez toujours lentement.
- Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille derrière le véhicule pour éviter tout dommage sur ce dernier.
- Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.



MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

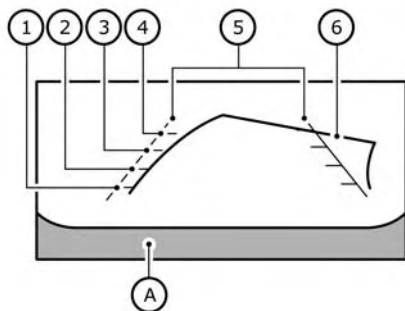


La caméra de marche arrière affiche ensuite automatiquement une vue de l'arrière du véhicule lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière). La radio peut encore être écoutée, pendant que la caméra est active.

Pour afficher la vue arrière, le système de caméra arrière utilise une caméra située juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CAMÉRA ARRIÈRE

Lorsque le système de véhicule électrique est activé, déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) (selon l'équipement) pour utiliser la caméra de marche arrière.



INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance

Indique les distances à partir de la carrosserie de votre véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

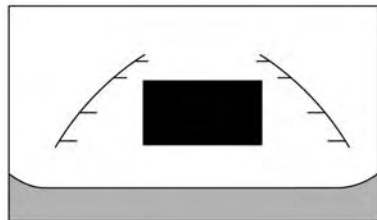
Lignes de trajectoire prévue (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) ⑥

Indiquent la trajectoire prévue pendant que vous reculez. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

Les lignes guides de largeur du véhicule et la largeur des lignes de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

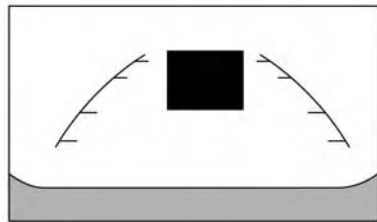
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillant se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.



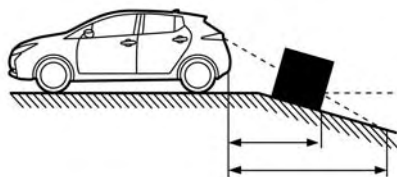
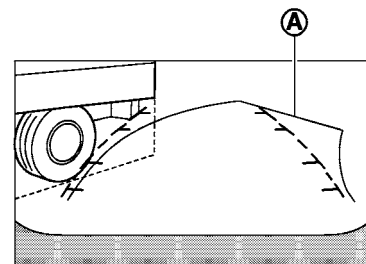
Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les

objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

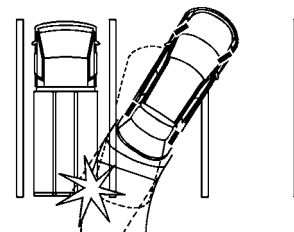


Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



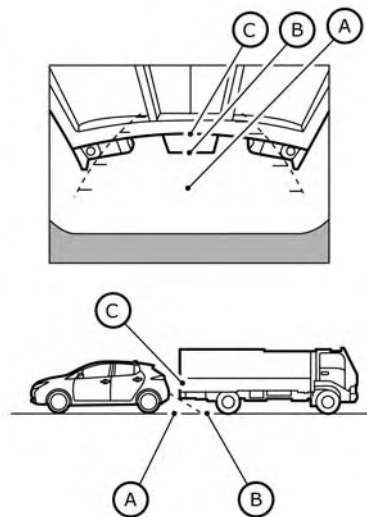
Reculer en descendant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue **A** (modèles avec dispositif d'aide à la navigation) ne touchent pas l'objet à l'écran. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT STATIONNER LE VÉHICULE À L'AIDE DES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)



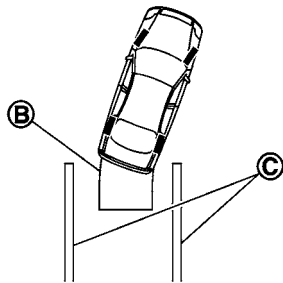
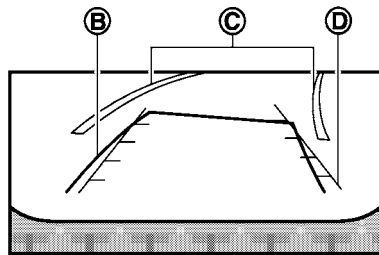
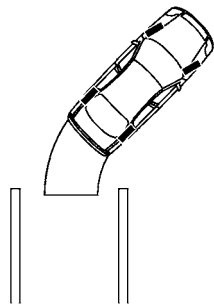
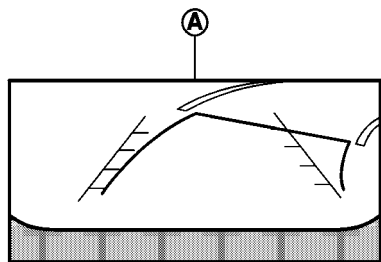
AVERTISSEMENT

- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.

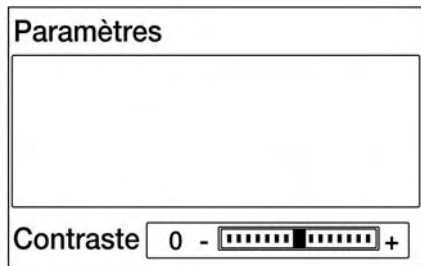
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le système de véhicule électrique est en fonction.
– Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.
- Si vous tournez le volant alors que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.

Reculer derrière un objet saillant

La position ③ paraît plus éloignée que la position ② à l'écran. La position ③ est toutefois à la même distance que la position ①. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position ① si



1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.
2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **A** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).
3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue **B** pénètrent dans l'espace de stationnement **C**.
4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule **D** soient parallèles à l'espace de stationnement **C**.
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.



Modèles sans dispositif d'aide à la navigation

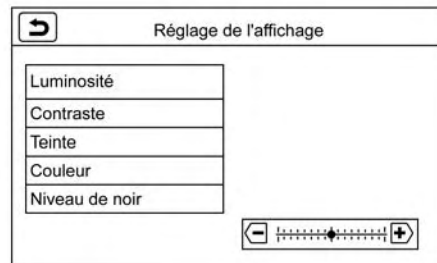
RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Lorsque l'écran de la caméra de marche arrière est affiché, appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) jusqu'à ce que la barre de réglage de luminosité ou de contraste s'affiche sous l'écran de la caméra de marche arrière.
2. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler le niveau.

3. Pour terminer le réglage, appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) jusqu'à ce que la barre de réglage de luminosité ou de contraste disparaisse de l'écran de la caméra de marche arrière.

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran RearView Monitor quand le véhicule roule. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement



Modèles avec dispositif d'aide à la navigation

1. Lorsque l'écran de la caméra de marche arrière est affiché, appuyez sur l'affichage à écran tactile. L'écran Camera Setting (réglage de la caméra) s'affiche.
2. Appuyez sur la touche « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
3. Réglez la fonction en appuyant sur la touche + ou - sur l'affichage à écran tactile.

COMMENT ACTIVER ET DÉSACTIVER LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE (MODÈLES AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)

Pour basculer entre l'activation et la désactivation des lignes de trajectoire prévue lorsque le véhicule est à la position P (stationnement) :

1. Appuyez sur la touche Settings (réglages).
2. Appuyez sur la touche Camera (Caméra).
3. Appuyez sur la touche « Predicted Course Lines » (lignes de trajectoire prévue) pour activer ou désactiver la fonction.

Pour basculer entre l'activation et la désactivation des lignes de trajectoire prévue lorsque le véhicule est à la position R (marche arrière) :

1. Appuyez sur l'affichage à écran tactile.
2. Appuyez sur la touche « Predicted Course Lines » (lignes de trajectoire prévue) pour activer ou désactiver la fonction.

LIMITES DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

Les limites du système de caméra de marche arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

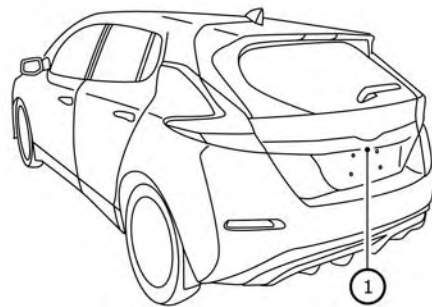
- **Ce système est soumis à des angles morts et peut ne pas montrer tous les objets présents.**
- **En raison des limites de la portée de la caméra de marche arrière, les zones du dessous et des coins extérieurs du pare-chocs ne peuvent pas être affichées à l'écran de la caméra. Le système n'affichera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et des objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.**

- **La position des objets dans une caméra de marche arrière apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.**
- **Servez-vous des lignes affichées comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent sur les lignes.**
- **Avant de reculer, vérifiez si le hayon arrière est bien fermé.**
- **Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**
- **Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.**

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchiée par le pare-chocs.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle.
- Les objets peuvent s'afficher à l'écran de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure.
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.

- Si la caméra est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez avec un chiffon sec.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

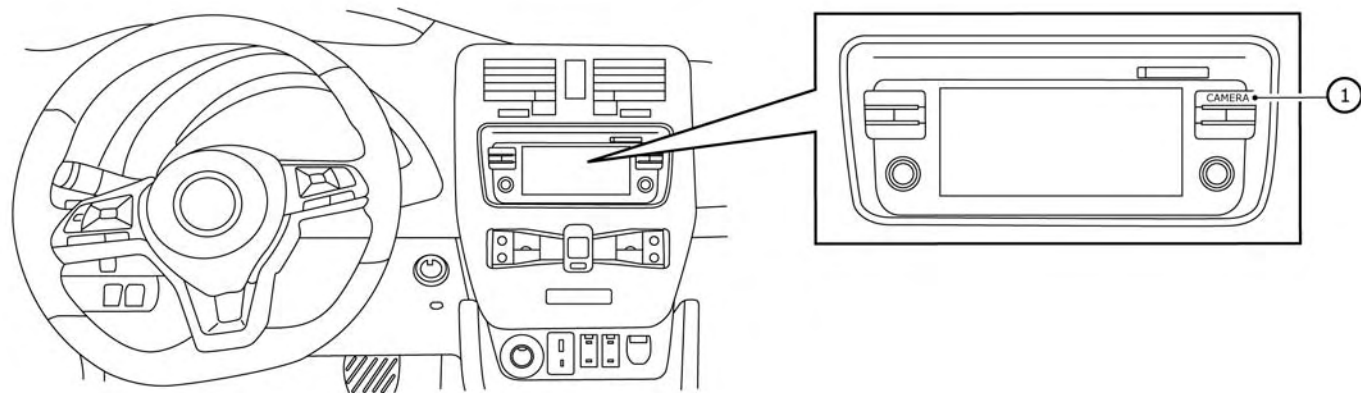


MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

Si la caméra ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez-la avec un chiffon sec.

ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. Bouton CAMERA (caméra)



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- L'écran de visualisation du périmètre intelligent est une caractéristique pratique, mais il ne remplace pas la façon adéquate de conduire le véhicule, car il comporte des zones dans lesquelles les objets ne peuvent s'afficher. Les quatre coins du véhicule en particulier sont des zones où les objets n'apparaissent pas dans des plans plongeants, avant ou arrière. Avant de conduire le véhicule, vérifiez toujours les environs immédiats pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer. Faites toujours fonctionner le véhicule lentement.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.



MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

Le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent est conçu pour aider le conducteur dans les situations telles que le stationnement dans un espace ou le stationnement en parallèle. Le moniteur affiche diverses images de la position du véhicule dans un format d'écran partagé. Les vues ne sont pas toutes disponibles en tout temps.

Vues disponibles :

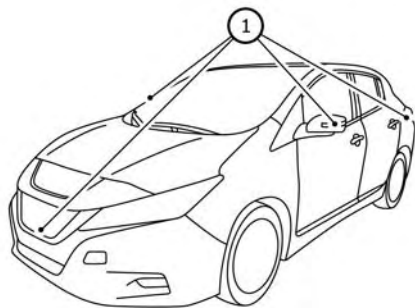
- Vue avant
Une vue d'environ 150 degrés de l'avant du véhicule.
- Vue arrière
Une vue d'environ 150 degrés de l'arrière du véhicule.
- Vue plongeante
La vue environnante du véhicule à vol d'oiseau.

- Vue latérale avant

Vue autour et au-devant de la roue du côté passager avant.

- Vue arrière plein écran

Vue de l'arrière du véhicule (qui est un peu plus large que la vue arrière standard).



l'écran de visualisation du périmètre intelligent. La vue affichée à l'écran de visualisation du périmètre intelligent retourne automatiquement à la vue précédente 3 minutes après que le bouton CAMERA (caméra) a été enfoncé, si le levier sélecteur ne se trouve pas à la position R (marche arrière).

Vues disponibles

Pour afficher plusieurs vues, le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent utilise les caméras situées dans la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs du véhicule, en plus d'une caméra située juste au-dessus des plaques d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT

Lorsque le système de véhicule électrique est activé, déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour utiliser

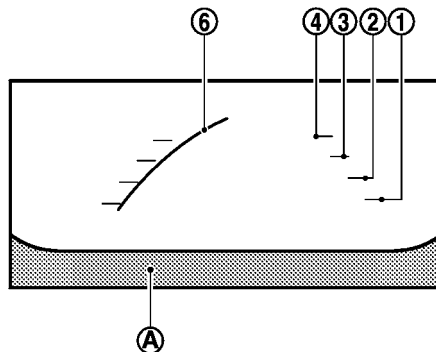


AVERTISSEMENT

- **Servez-vous des lignes guides de distance et des lignes de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface pavée et plane. La distance apparente affichée à l'écran peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**

- **Utilisez les lignes affichées et la vue plongeante comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le chargement, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent grandement sur les lignes et la vue plongeante.**
- **Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue et la vue plongeante pourraient ne pas s'afficher correctement.**
- **Lors de la conduite sur une pente ascendante, les objets affichés à l'écran sont plus éloignés qu'ils ne paraissent. Lors de la conduite sur une pente descendante, les objets affichés à l'écran sont plus rapprochés qu'ils ne paraissent.**
- **La position des objets dans la vue arrière apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.**
- **Utilisez les rétroviseurs ou regardez en fait afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**

- Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de trajectoire prévue et la ligne de trajectoire réelle.
- Les lignes de largeur du véhicule et de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.
- Les lignes affichées apparaissent légèrement orientées vers la droite, car la caméra de marche arrière n'est pas installée dans la partie centrale arrière du véhicule.



Vue avant

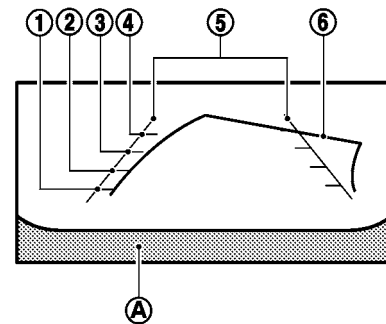
Vue avant et arrière:

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur approximative du véhicule et la distance aux obstacles par rapport aux lignes de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Lignes jaunes ② : environ 1 m (3 pi)
- Lignes vertes ③ : environ 2 m (7 pi)
- Lignes vertes ④ : environ 3 m (10 pi)



Vue arrière

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤

Indiquent la largeur approximative du véhicule pendant que vous reculez.

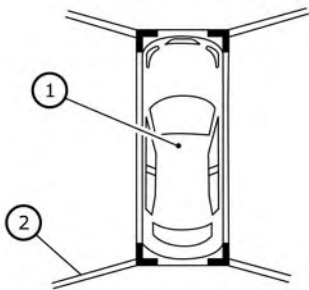
Lignes de trajectoire prévue ⑥

Indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et peuvent ne pas s'afficher lorsque le volant est en

position droit devant. La vue avant ne s'affiche pas quand la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

REMARQUE :

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position droit devant, les lignes de trajectoire prévue droite et gauche ⑥ s'affichent. Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne s'affiche uniquement sur le côté opposé du virage.



Vue plongeante:

La vue plongeante affiche la vue du pavillon du véhicule, qui permet de confirmer la position du véhicule et la trajectoire prévue vers un espace de stationnement. L'icône de véhicule ① indique la position du véhicule. À noter que la distance apparente entre les objets observés en vue plongeante peut différer quelque peu de la distance réelle jusqu'au véhicule.

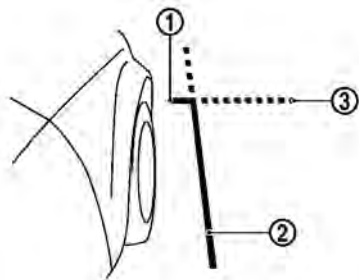
Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras ② sont indiquées en noir.

Après que le système de véhicule électrique soit placé à la position ON (marche), les zones non visibles ② sont mises en évidence en jaune pendant plusieurs secondes après l'affichage en vue plongeante. Elle n'est affichée qu'une fois après que le commutateur principal soit placé en position ON (marche).



AVERTISSEMENT

- Les objets dans la vue plongeante apparaissent plus éloignés que la distance réelle.
- Les objets de dimension élevée, tels qu'un trottoir ou un véhicule, peuvent être désalignés ou ne pas s'afficher sur le bord des affichages.
- Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent être affichés.
- La vue de la vue plongeante peut être désalignée lorsque la position de la caméra est modifiée.
- Une ligne au sol peut être désalignée et sembler ne pas être droite sur le bord des affichages. Le désalignement augmente à mesure que la ligne s'éloigne du véhicule.



DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillant se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.

Vue latérale avant:

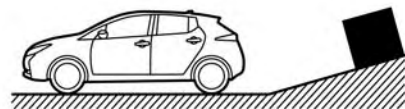
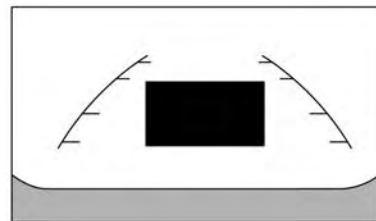
Lignes guides

Des lignes guides indiquant la largeur approximative et l'avant du véhicule s'affichent à l'écran.

La ligne de l'avant du véhicule ① indique la partie avant du véhicule.

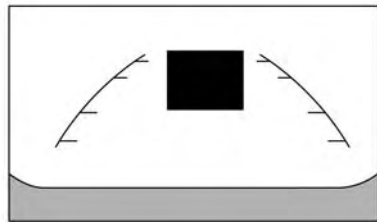
La ligne du côté du véhicule ② indique la largeur approximative du véhicule, incluant les rétroviseurs extérieurs.

Les rallonges ③ des lignes avant ① et du côté ② sont indiquées avec une ligne pointillée verte.

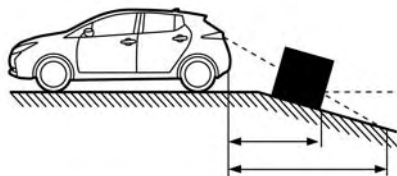


Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

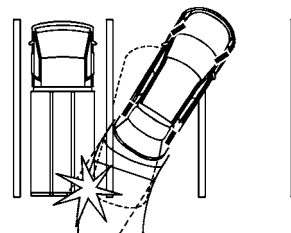
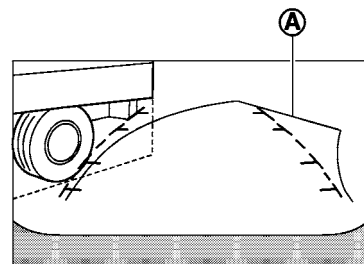


Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



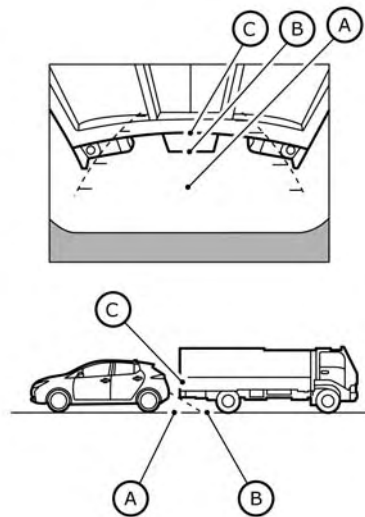
Reculer en descendant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue **A** ne touchent pas l'objet à l'écran. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

Reculer derrière un objet saillant

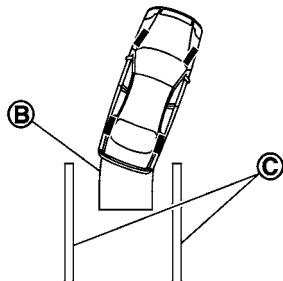
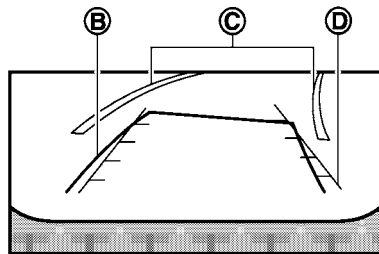
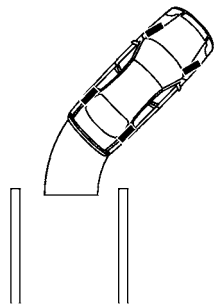
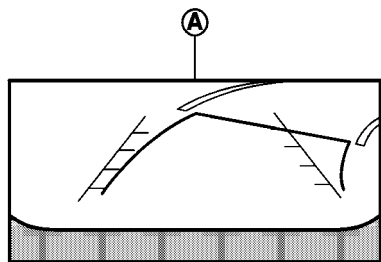
La position ③ paraît plus éloignée que la position ② à l'écran. La position ③ est toutefois à la même distance que la position ①. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position ① si



AVERTISSEMENT

- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le système de véhicule électrique est en marche.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

- Si vous tournez le volant alors que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.



1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.
2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **A** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).

3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue **B** pénètrent dans l'espace de stationnement **C**.
4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule **D** soient parallèles à l'espace de stationnement **C**.
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

MODIFICATION DE L'AFFICHAGE

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser l'écran de visualisation du périmètre intelligent.

L'écran de visualisation du périmètre intelligent affiche des vues d'écran divisées différentes selon la position du levier sélecteur. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour commuter entre les vues disponibles.

Si le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue arrière/vue plongeante
- Écran divisé de vue arrière/vue latérale avant
- Vue arrière plein écran

Si le levier sélecteur est à la position P (stationnement), les vues disponibles sont :

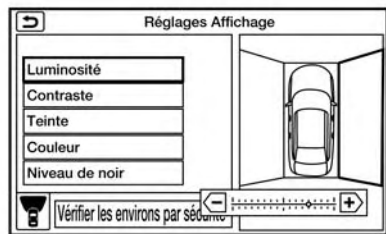
- Écran divisé de vue avant/vue plongeante
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant

Si le levier sélecteur est à la position D (marche avant), les vues disponibles sont :

- Écran divisé de vue avant/vue plongeante avant
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant

L'affichage bascule de l'écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque :

- Le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et la vitesse du véhicule augmente au-delà de 10 km/h (6 mi/h) environ.



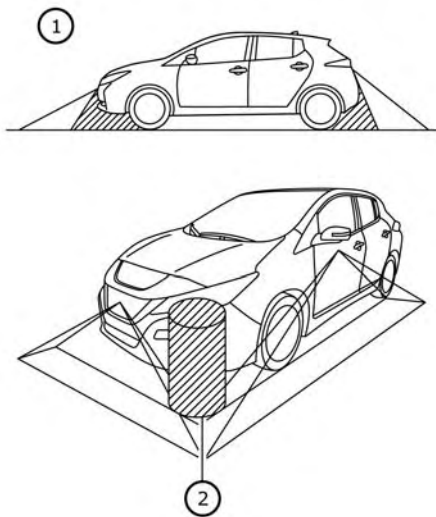
- Un écran différent est choisi.

RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur l'affichage à écran tactile lorsque l'écran de visualisation du périmètre intelligent est en fonction.
2. Appuyez sur la touche « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
3. Réglez la fonction en appuyant sur la touche + ou - sur l'affichage à écran tactile.

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran de visualisation du périmètre intelligent quand le véhicule roule. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.



LIMITATIONS DU SYSTÈME
D'ÉCRAN DE VISUALISATION DU
PÉRIMÈTRE INTELLIGENT



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'utilisez pas l'écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque le rétroviseur extérieur est en position de rangement et assurez-vous que le hayon arrière est bien fermé lorsque vous conduisez et utilisez l'écran de visualisation du périmètre intelligent.
- La distance apparente entre les objets affichés à l'écran de visualisation du périmètre intelligent ne correspond pas à la distance réelle.
- Les caméras sont installées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Ne placez sur le véhicule aucun objet qui couvre les caméras.

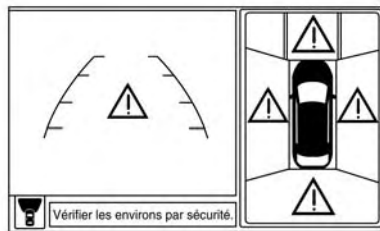
- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser les caméras. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.
- Les caméras sont des instruments de précision. Évitez donc de les frapper pour ne pas provoquer une anomalie ou causer des dommages entraînant un incendie ou un choc électrique.

Dans certaines zones, le système n'affiche pas les objets et ne prévient pas de la présence d'objets en mouvement. En mode d'affichage de vue avant ou arrière, un objet sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas s'afficher ①. En mode de vue plongeante, un objet de grande taille situé près du bord ② des zones d'affichage de la caméra ne s'affiche pas à l'écran.

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

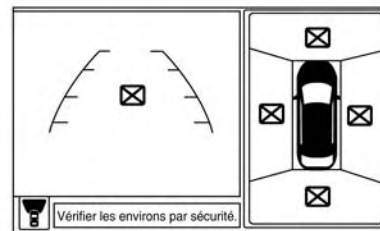
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.

- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets sur l'écran de visualisation du périmètre intelligent peut être différente de la couleur réelle des objets.
- Les objets à l'écran de visualisation du périmètre intelligent peuvent ne pas s'afficher clairement et la couleur de l'objet peut être différente dans une zone obscure.
- Il peut y avoir des différences dans la définition entre chaque vue de caméra de la vue plongeante.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

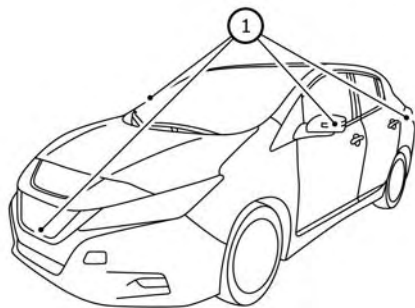


Système temporairement indisponible

Quand l'icône « ! » s'affiche à l'écran, des anomalies sont présentes dans l'écran Around View^{MD} Monitor. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.



Lorsque l'icône « [X] » s'affiche à l'écran, il est possible que des perturbations électroniques temporaires soient transmises à l'image de la caméra provenant d'appareils à proximité. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié si cela se produit fréquemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.



Si l'une des caméras ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que l'écran de visualisation du périmètre intelligent n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

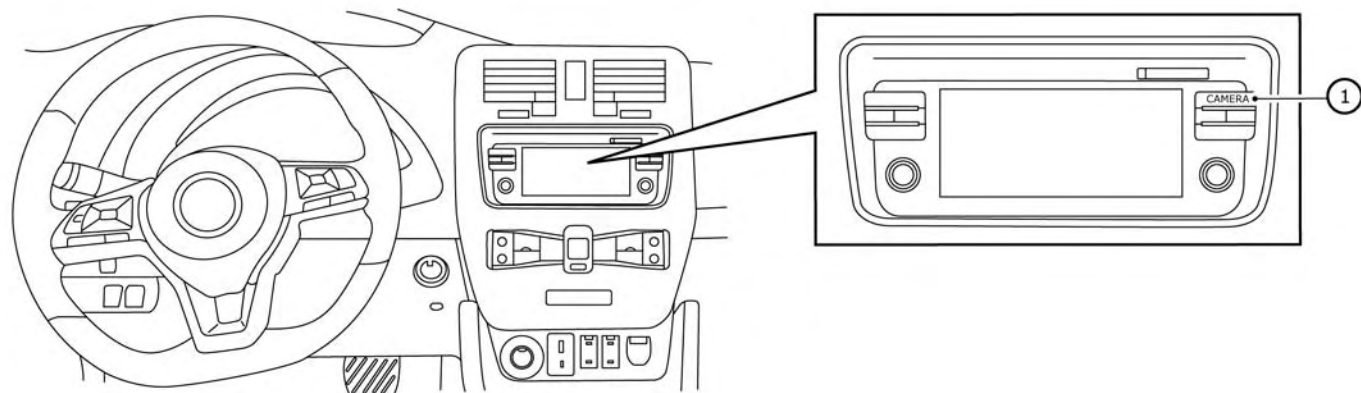
ENTRETIEN DU SYSTÈME



MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas les caméras, car l'affichage pourrait être altéré.**

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. Bouton CAMERA (caméra)



AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de détection d'objets mobiles pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Le système de détection d'objets mobiles ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les objets qui se trouvent autour du véhicule. Lors des manœuvres de conduite, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs ainsi que le rétroviseur intérieur, puis tournez-vous pour vérifier la zone autour du véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer.
- Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 8 km/h (5 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.
- Le système de détection d'objets mobiles n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles à proximité du véhicule.

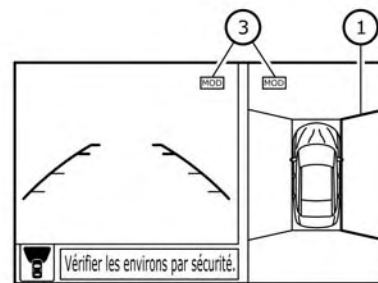
Le système de détection d'objets mobiles peut avertir le conducteur de la présence d'objets mobiles près du véhicule à la sortie d'un garage en marche arrière, lors de manœuvres dans les parcs de stationnement et dans d'autres cas de ce genre.

Le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles au moyen d'une technologie de traitement d'images sur l'image affichée à l'écran.

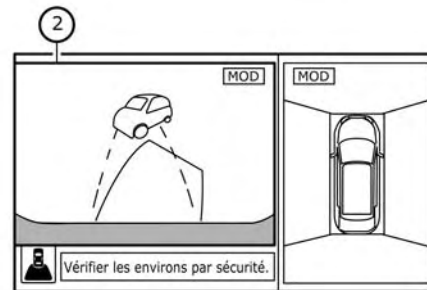
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

Le système de détection d'objets mobiles s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

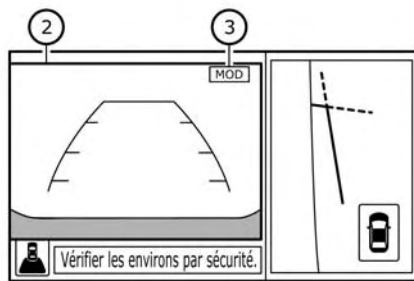
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h) et que l'écran de la caméra s'affiche.



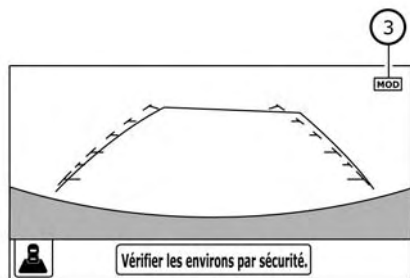
Vue avant et vue plongeante



Vue arrière et vue plongeante



Vue arrière et vue latérale avant



Vue arrière à grand angle

Le système de détection d'objets mobiles fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de caméra est affichée :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le véhicule est arrêté, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue plongeante. Le système de détection d'objets mobiles ne fonctionne pas si les rétroviseurs extérieurs sont déployés ou repliés, en position rangée ou si une portière avant est ouverte.
- Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue avant.
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue arrière. Le système de détection d'objets mobiles ne fonctionne pas si le hayon arrière est ouvert.

Le système de détection d'objets mobiles ne détecte pas les objets mobiles dans la vue latérale avant. L'icône du système de détection d'objets mobiles ne s'affiche pas à l'écran lorsque cette vue est sélectionnée.

Lorsque le système de détection d'objets mobiles détecte des objets mobiles à proximité du véhicule, un carillon se fait entendre et un cadre jaune s'affiche sur la vue dans laquelle les objets sont détectés. Pendant que le système de détection d'objets mobiles continue la détection des objets mobiles, le cadre jaune continue de s'afficher.

REMARQUE :

Pendant que le carillon du système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) retentit, le système de détection d'objets mobiles n'émet aucun carillon.

Dans la vue plongeante, le cadre jaune ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite et gauche) en fonction de l'emplacement de détection des objets mobiles.

Le cadre jaune ② s'affiche sur chaque vue en mode vue avant et vue arrière.

Une icône bleue du système de détection d'objets mobiles ③ s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles est activé. Une icône grise du système de détection d'objets mobiles s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles n'est pas activé.

Si le système de détection d'objets mobiles est désactivé, l'icône MOD (système de détection d'objets mobiles) ③ ne s'affiche pas.

DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ACTIVÉE ET DÉSACTIVÉE

Certains véhicules comprennent l'option qui permet d'activer ou de désactiver le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES à l'écran multifonction.

Pour activer ou désactiver le système de détection d'objets mobiles :

1. Au moyen de l'une des touches de commande de menu ◀ or ▶ du volant, sélectionnez « Settings » (réglages), puis appuyez sur le bouton .
2. Sélectionnez « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Parking Aids » (aides au stationnement), puis appuyez sur le bouton OK.
4. Basculez entre l'ACTIVATION ou la DÉSACTIVATION de l'option « Moving Object » (système de détection d'objets mobiles) à l'aide du bouton OK.

LIMITES DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES



AVERTISSEMENT

Les limites du système de détection d'objets mobiles sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **N'utilisez pas le système de détection d'objets mobiles lors de la traction d'une remorque. Le système pourrait ne pas fonctionner correctement.**
- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Le rendement du système de détection des objets mobiles est réduit par les objets à proximité et les conditions environnementales, notamment :**
 - Lorsque le contraste entre l'arrière-plan et les objets mobiles est bas.

- Lorsqu'une lumière clignotante est présente.
- Lorsqu'une lumière éblouissante est présente, par exemple les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil.
- Lorsque l'orientation de la caméra n'est pas dans sa position habituelle, par exemple lorsqu'un rétroviseur est replié.
- Lorsqu'il y a de la saleté, des gouttes d'eau ou de la neige sur la lentille de la caméra.
- Lorsque la position des objets mobiles à l'écran n'est pas modifiée.
- Le système de détection d'objets mobiles peut détecter des gouttes d'eau en mouvement sur la lentille de la caméra, de la fumée blanche provenant du silencieux, des ombres en mouvement, etc.
- Le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, la direction, la distance ou la forme des objets mobiles.

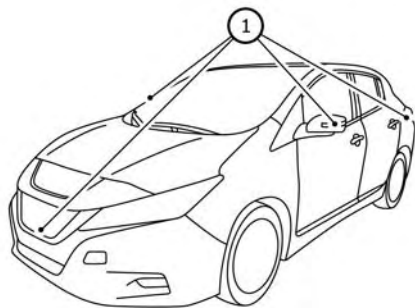
- Si les pièces où la caméra est installée sont endommagées, toute déformation ou gauchissement peut modifier la zone de détection et le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement. Cette condition est normale.

REMARQUE :

L'icône bleue du système de détection d'objets mobiles passe à la couleur orange si l'une des situations suivantes s'est produite :

- Lorsque le système ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque la température du composant atteint un niveau élevé (l'icône clignotera).

Si le témoin de l'icône continue de s'allumer en orange, faites vérifier le système de détection d'objets mobiles. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



Si l'une des caméras ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que l'écran de visualisation du périmètre intelligent n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

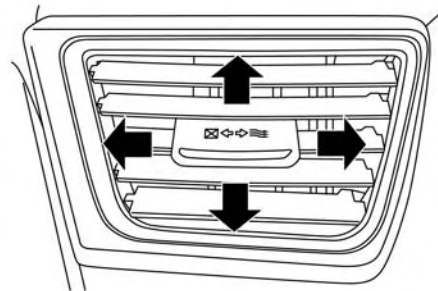
ENTRETIEN DU SYSTÈME



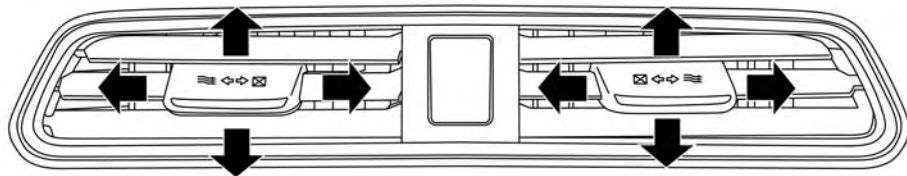
MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas les caméras, car l'affichage pourrait être altéré.**

BOUCHES D'AIR



Côté



Centrales

Pour ouvrir ou fermer les bouches d'air, déplacez le curseur des bouches d'air dans le sens approprié.

☒ : Ce symbole indique que les bouches d'air sont fermées.

≡ : Ce symbole indique que les bouches d'air sont ouvertes.

Pour régler le sens du débit d'air des bouches d'air, déplacez le curseur des bouches d'air (vers le haut) jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (À COMMANDE AUTOMATIQUE)



AVERTISSEMENT

- La fonction de refroidissement de la climatisation ne fonctionne que lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé.
- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.

REMARQUE :

- Les odeurs de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage ou du climatiseur pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.

Le système de chauffage-climatisation (fonctions de climatisation et de chauffage) peut être utilisé lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé. Toutefois, pendant le chargement, le système de chauffage-climatisation peut être utilisé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Le ventilateur, le chauffage et la climatisation peuvent être activés manuellement à l'aide de la fonction de minuterie et de la fonction de réglage du système de chauffage-climatisation à distance.

Ces fonctions peuvent être utilisées dans les conditions suivantes.

Position du commutateur principal	LOCK/OFF (antivol-verrouillé et arrêt)	ACC (accessoires)	ON (en fonction)	READY (prêt à démarrer)
Ventilateur	-	-	Disponible	Disponible
Chauffage et climatiseur	-	-	Disponible*1	Disponible
Minuterie (minuterie de climatisation)	Disponible	Disponible	-	-
Télécommande*2	Disponible	Disponible	-	-
<p>*1 : Le système de chauffage-climatisation démarrera seulement lorsque le chargement est en cours. Lorsque le chargement est terminé, le système continuera à fonctionner si le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est branché.</p> <p>*2 : modèles avec dispositif d'aide à la navigation.</p>				

REMARQUE :

- **Vous pouvez entendre immédiatement une série de sons après l'ACTIVATION ou la DÉSACTIVATION du système de chauffage-climatisation. Cette condition est normale.**
- **Le ventilateur du compresseur et du moteur peut se mettre soudainement en marche durant le chargement. Cette condition est normale.**

- **La condensation se forme dans l'unité de climatisation lorsque le climatiseur est en marche et est évacuée en toute sécurité sous le véhicule. Les traces d'eau sur le sol sont donc normales. L'eau peut s'écouler sous le véhicule lorsque le système de chauffage-climatisation est en fonction.**



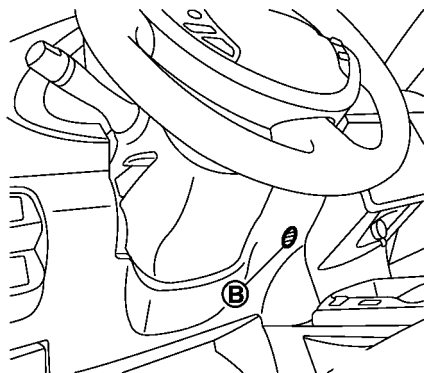
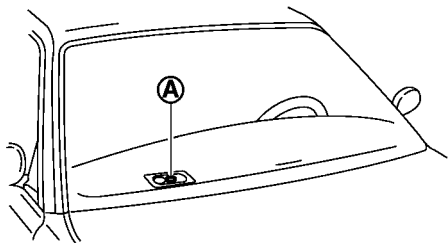
AFFICHAGE DE L'ÉCRAN D'ÉTAT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

Appuyez sur la touche Info (information) de l'écran d'affichage, puis appuyez sur la touche « Climate Control and Audio » (système de chauffage-climatisation et audio) pour afficher l'état du système de chauffage-climatisation sur l'écran d'affichage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation LEAF.

REMARQUE :

- Si le témoin PRÊT à démarrer s'allume et que le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est branché sur le véhicule, le commutateur principal passera à la position ON (marche). En même temps, le système de chauffage-climatisation s'arrête. Toutefois, le ventilateur continue de fonctionner. Si vous souhaitez réactiver le système de chauffage-climatisation, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), puis replacez-le à la position ON (marche) après avoir confirmé le démarrage du chargement.
- Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le système fonctionne de la manière suivante si l'alimentation électrique du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est interrompue en raison d'une coupure de courant etc.


- Si cette interruption se produit durant l'exécution du chargement : Le système de chauffage-climatisation s'arrêtera une fois. Si l'alimentation électrique est restaurée dans les cinq minutes environ, le système de chauffage-climatisation redémarrera. Toutefois, si plus de cinq minutes se sont écoulées, le système de chauffage-climatisation ne démarrera pas.
- Si cela se produit après que le chargement ait terminé : Le système de chauffage-climatisation s'arrêtera.

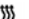




CONSEILS D'UTILISATION

- Le système de chauffage-climatisation automatique est muni de capteurs comme illustré. Les capteurs **A** et **B** aident à maintenir une température constante. Ne placez aucun objet sur ces capteurs ou à proximité de ces derniers.
- La consommation d'énergie du système de chauffage-climatisation varie selon la température extérieure et la température réglée pour le système de chauffage-climatisation. La consommation d'énergie augmente si la température de l'habi-

table est réglée régulièrement à un niveau très bas pendant l'été ou à un niveau très élevée pendant l'hiver. Cela entraîne une réduction de l'autonomie.

- Utilisez le mode AUTO (automatique) pour réduire la consommation d'énergie du système de chauffage-climatisation.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton AUTO (automatique), le témoin AUTO (automatique) s'allume. Les témoins du bouton  HEAT (chauffage) et du bouton A/C (climatisation) s'éteignent.

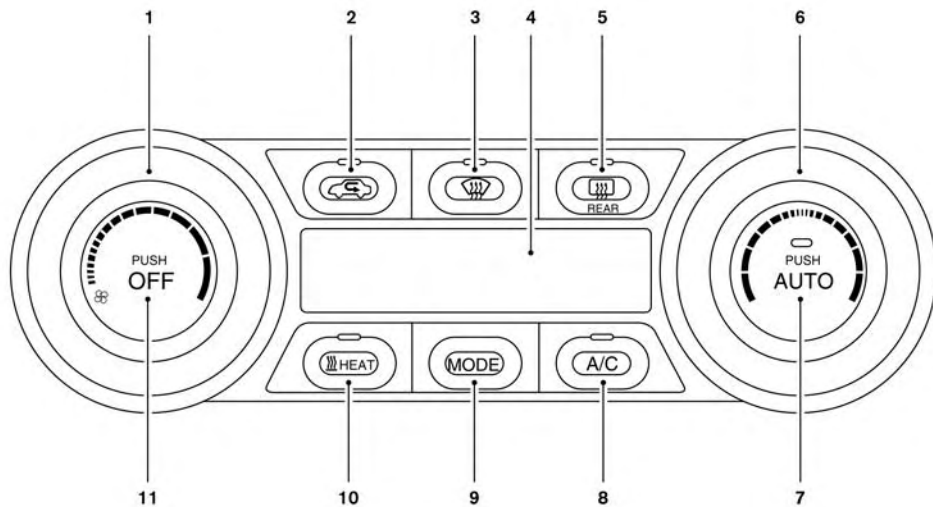
- Si vous appuyez sur le bouton MODE ou sur le bouton de climatisation,  de chauffage,  de commande de vitesse du ventilateur ou du dégivreur avant  lorsque le témoin AUTO (automatique) s'allume, celui-ci s'éteint.
- Si le connecteur de charge est branché sur le véhicule lorsqu'il est en mode prêt à conduire et que le climatiseur ou le chauffage est en fonction, le commutateur principal passe automatiquement à la position ON (marche). Le système de chauffage-climatisation éteint automatiquement le chauffage ou le climatiseur et passe en mode de recirculation d'air. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) pour commencer le chargement. Activez la fonction de chauffage-climatisation de votre choix.
- Pour une charge normale, le système de chauffage-climatisation est opérationnel lorsque le chargement se termine. Toutefois, pour une charge rapide, le système de chauffage-climatisation s'arrête lorsque le chargement se termine.

- La minuterie de chauffage-climatisation ou le système de chauffage-climatisation à distance (pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation) peut embuer les glaces en fonction de la température réglée (pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation) ou de la température extérieure.
- Lorsque vous activez le commutateur de siège chauffant avant le fonctionnement de la minuterie de chauffage-climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance (pour les modèles avec dispositif d'aide à la navigation), le dispositif de chauffage du siège s'active également automatiquement lorsque la température extérieure est basse.

MICROFILTRE DE L'HABITACLE

Le système de chauffage-climatisation est muni d'un microfiltre à l'intérieur de la cabine qui recueille la poussière, les saletés etc. Pour assurer une climatisation, un chauffage, un désembuage et une ventilation efficaces, remplacez le filtre régulièrement. Pour remplacer le filtre, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Vous devez remplacer le filtre en cas de diminution considérable du débit d'air ou si les glaces s'embuent facilement lors du fonctionnement du système de chauffage-climatisation.



SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE (MODÈLES SANS DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

1. commande de vitesse du ventilateur

2. bouton de commande d'entrée d'air
3. touche de dégivrage avant
4. Indicateur de minuterie de de chauffage-climatisation


5. Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)
6. Commande de température
7. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation EN FONCTION
8. Bouton A/C (climatiseur)
9. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
10. Bouton HEAT (chauffage)
11. Bouton OFF (hors fonction) du système de chauffage-climatisation

Fonctionnement automatique (AUTO)

Le mode AUTO (automatique) peut être utilisé toute l'année étant donné que le système contrôle automatiquement une température constante, la répartition du débit d'air et la vitesse du ventilateur.



1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allumera.
2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.

Lorsqu'une des fonctions suivantes est activée, le témoin AUTO (automatique) s'éteint.

- Le bouton  (HEAT (chauffage)) ou A/C (climatisation) est enfoncé.
- La commande de vitesse ou de débit d'air du ventilateur est actionnée.

Toutefois, les fonctions qui n'ont pas été utilisées continuent de fonctionner en mode AUTO (automatique).

REMARQUE :

- **Si la commande de vitesse du ventilateur , le bouton MODE ou le bouton de commande d'entrée d'air  est activé lorsque le mode AUTO (automatique) est utilisé, tous les autres boutons fonctionnent en mode AUTO (automatique).**
- **Lorsque le témoin AUTO (automatique) s'allume, la consommation d'énergie du climatiseur peut être réduite par rapport à la même consommation lorsque le témoin AUTO (automatique) est éteint.**

Le témoin HEAT (chauffage) et le témoin A/C (climatisation) s'allument en fonction des modes de fonctionnement du système de chauffage-climatisation.

Mode de fonctionnement	Témoin A/C (climatisation)	Témoin HEAT (chauffage)
Refroidissement (chauffage hors fonction)	ON (en fonction)	OFF (hors fonction)
Chauffage (climatisation hors fonction)	OFF (hors fonction)	ON (en fonction)


Fonctionnement manuel

Le mode manuel permet de régler le chauffage et le climatiseur à la température voulue.

Le témoin HEAT (chauffage) et le témoin A/C (climatisation) s'allument en fonction des modes de fonctionnement.


Mode de fonctionnement	Témoin A/C (climatisation)	Témoin HEAT (chauffage)
Refroidissement (chauffage hors fonction)	ON (en fonction)	OFF (hors fonction)
Chauffage déshumidifié	ON (en fonction)	ON (en fonction)
Chauffage (climatisation hors fonction)	OFF (hors fonction)	ON (en fonction)
Ventilation	OFF (hors fonction)	OFF (hors fonction)

Refroidissement :


1. Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour allumer le témoin A/C (climatisation).
 2. Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) pour éteindre le témoin HEAT (chauffage).
- La température réglée ne doit pas être supérieure à la température extérieure. Cela pourrait empêcher la température d'être contrôlée correctement.

- Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide, car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.


Chauffage déshumidifié :

1. Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour allumer le témoin A/C (climatisation).
2. Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) pour allumer le témoin HEAT (chauffage)

REMARQUE :

La consommation d'énergie électrique du système de chauffage-climatisation augmente lorsque le témoin du bouton A/C (climatisation) et le témoin du bouton  HEAT (chauffage) s'allument simultanément. Par conséquent, l'autonomie peut être réduite.


Chauffage (climatisation hors fonction) :

1. Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) pour allumer le témoin HEAT (chauffage).

2. Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour éteindre le témoin A/C (climatisation).

- La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Cela pourrait empêcher la température d'être contrôlée correctement.
- En cas d'embuage des glaces, utilisez le chauffage déshumidifié au lieu du chauffage avec la climatisation hors fonction.

Ventilation :



Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) et le bouton A/C (climatisation) pour éteindre les témoins correspondants.

REMARQUE :


- **Le mode de ventilation nécessite une consommation de puissance inférieure, ce qui augmente la distance de croisière.**
- **En mode de ventilation, la température n'est pas indiquée sur l'affichage du climatiseur.**

Dégivrage ou désembuage déshumidifié :

Appuyez sur le bouton de dégivrage avant  (le témoin s'allume).

- Pour éliminer rapidement l'humidité ou la buée sur la glace avant, réglez la température à une position élevée et la vitesse du ventilateur à un niveau maximal.
- Appuyez de nouveau sur le bouton de dégivrage avant  une fois le pare-brise dégagé (le témoin s'éteint).
- Lorsque vous appuyez sur le bouton de dégivrage avant  , le climatiseur s'active automatiquement pour désembuer le pare-brise. Le mode de recirculation d'air extérieur est sélectionné pour optimiser les performances de désembuage.

Commande de vitesse du ventilateur :

Tournez la commande de vitesse du ventilateur  pour régler manuellement celle-ci.

Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) pour passer en mode automatique de la vitesse du ventilateur.

Commande de débit d'air :

Appuyez sur le bouton MODE pour modifier le mode de débit d'air.



L'air circule par les bouches d'air
- centrales et latérales.



L'air circule par les bouches d'air
- centrales et latérales ainsi que
- par les bouches d'air du plancher.



L'air circule principalement par
- les bouches d'air du plancher.



L'air circule par les bouches d'air
- du dégivreur et du plancher.




L'air circule par les bouches d'air
- du dégivreur.

Commande de la température :

Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.


Recirculation :

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin s'allume, l'air qui circule est recyclé dans le véhicule.

Lorsque la température extérieure dépasse 21 C (70 F), le système de climatisa-


tion peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale. Pour quitter le mode de recirculation d'air, annulez la sélection de la commande de recirculation de l'air (le témoin s'éteint) pour accéder au mode air frais.

Air frais :

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin ne s'allume pas, l'air qui circule est aspiré de l'extérieur du véhicule.

Commande d'admission d'air automatique :

L'entrée d'air est contrôlée automatiquement en mode AUTO (automatique). Lorsque la température extérieure dépasse 21 C (70 F), le système de climatisation peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale.

Pour régler le mode de commande automatique, maintenez enfoncé le bouton de commande d'entrée d'air . Le témoin clignotera deux fois et la circulation d'air

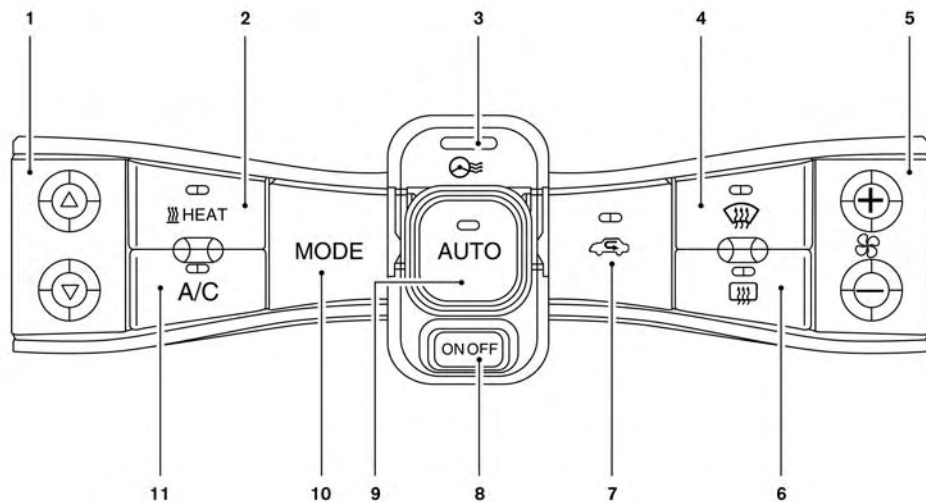
intérieur et extérieur sera alors contrôlée automatiquement. En mode automatique, le témoin s'allume lorsque la fonction de recirculation d'air intérieur est activée.

Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement) :

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel

Pour désactiver le système

Pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation, appuyez sur le bouton OFF (hors fonction) du système de chauffage-climatisation. Le même mode de fonctionnement (chauffage ou climatisation) qui était activé au moment où le système a été mis hors fonction est activé lorsque le système est remis en fonction.



SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

1. Bouton de commande de la température

- 2. Bouton HEAT (chauffage)
- 3. Indicateur de minuterie de chauffage-climatisation
- 4. touche de dégivrage avant
- 5. bouton de commande de la vitesse du ventilateur

- 6. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs
- 7. bouton de commande d'entrée d'air
- 8. Bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation
- 9. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation EN FONCTION
- 10. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
- 11. Bouton A/C (climatiseur EN FONCTION-HORS FONCTION)


Fonctionnement automatique (AUTO)

Le mode AUTO (automatique) peut être utilisé toute l'année étant donné que le système contrôle automatiquement une température constante, la répartition du débit d'air et la vitesse du ventilateur.

- 1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allumera.



2. Appuyez sur la touche de commande de température pour régler la température voulue.

Lorsqu'une des fonctions suivantes est activée, le témoin AUTO (automatique) s'éteint.

- Le bouton  (HEAT (chauffage)) ou A/C (climatisation) est enfoncé.
- La commande de vitesse ou de débit d'air du ventilateur est actionnée.

Toutefois, les fonctions qui n'ont pas été utilisées continuent de fonctionner en mode AUTO (automatique).

REMARQUE :

- **Si le bouton de commande de vitesse du ventilateur  , le bouton MODE ou le bouton de commande d'entrée d'air  est activé lorsque le mode AUTO (automatique) est utilisé, tous les autres boutons fonctionnent en mode AUTO (automatique).**
- **Lorsque le témoin AUTO (automatique) s'allume, la consommation d'énergie du climatiseur peut être réduite par rapport à la même consommation lorsque le témoin AUTO (automatique) est éteint.**

Le témoin HEAT (chauffage) et le témoin A/C (climatisation) s'allument en fonction des modes de fonctionnement du système de chauffage-climatisation.

Mode de fonctionnement	Témoin A/C (climatisation)	Témoin HEAT (chauffage)
Refroidissement (chauffage hors fonction)	ON (en fonction)	OFF (hors fonction)
Chauffage (climatisation hors fonction)	OFF (hors fonction)	ON (en fonction)


Fonctionnement manuel

Le mode manuel permet de régler le chauffage et le climatiseur à la température voulue.

Le témoin HEAT (chauffage) et le témoin A/C (climatisation) s'allument en fonction des modes de fonctionnement.

Mode de fonctionnement	Témoin A/C (climatisation)	Témoin HEAT (chauffage)
Refroidissement (chauffage hors fonction)	ON (en fonction)	OFF (hors fonction)
Chauffage déshumidifié	ON (en fonction)	ON (en fonction)
Chauffage (climatisation hors fonction)	OFF (hors fonction)	ON (en fonction)
Ventilation	OFF (hors fonction)	OFF (hors fonction)


Refroidissement :

1. Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour allumer le témoin A/C (climatisation).
 2. Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) pour éteindre le témoin HEAT (chauffage).
- La température réglée ne doit pas être supérieure à la température extérieure.


Cela pourrait empêcher la température d'être contrôlée correctement.

- Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide, car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.


Chauffage déshumidifié :

1. Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour allumer le témoin A/C (climatisation).
2. Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) pour allumer le témoin HEAT (chauffage)

REMARQUE :

La consommation d'énergie électrique du système de chauffage-climatisation augmente lorsque le témoin du bouton A/C (climatisation) et le témoin du bouton  HEAT (chauffage) s'allument simultanément. Par conséquent, l'automatisme peut être réduite.


Chauffage (climatisation hors fonction) :

1. Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) pour allumer le témoin HEAT (chauffage).

2. Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour éteindre le témoin A/C (climatisation).

- La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Cela pourrait empêcher la température d'être contrôlée correctement.
- En cas d'embuage des glaces, utilisez le chauffage déshumidifié au lieu du chauffage avec la climatisation hors fonction.

Ventilation :



Appuyez sur le bouton  HEAT (chauffage) et le bouton A/C (climatisation) pour éteindre les témoins correspondants.

REMARQUE :


- **Le mode de ventilation nécessite une consommation de puissance inférieure, ce qui augmente la distance de croisière.**
- **En mode de ventilation, la température n'est pas indiquée sur l'écran de navigation ou sur l'affichage du climatiseur.**

Dégivrage ou désembuage déshumidifié :

Appuyez sur le bouton de dégivrage avant  (le témoin s'allume).

- Pour éliminer rapidement l'humidité ou la buée sur la glace avant, réglez la température à une position élevée et la vitesse du ventilateur à un niveau maximal.
- Appuyez de nouveau sur le bouton de dégivrage avant  une fois le pare-brise dégagé (le témoin s'éteint).
- Lorsque vous appuyez sur le bouton  de dégivrage avant, le climatiseur et le réchauffeur s'activent automatiquement pour désembuer le pare-brise. Le mode de recirculation d'air extérieur est sélectionné pour optimiser les performances de désembuage.






Commande de vitesse du ventilateur :

Appuyez sur le bouton de commande de vitesse du ventilateur  pour commander manuellement la vitesse de ventilateur.

Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) pour passer en mode automatique de la vitesse du ventilateur.

Commande de débit d'air :


Appuyez sur le bouton MODE pour modifier le mode de débit d'air.

-  - L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
-  - L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
-  - L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
-  - L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et du plancher.
-  - L'air circule par les bouches d'air du dégivreur.

Commande de la température :


Appuyez sur le bouton de commande de température pour régler la température voulue.

Recirculation de l'air :

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin s'allume, l'air qui circule est recyclé dans le véhicule.

Lorsque la température extérieure dépasse 21 C (70 F), le système de climatisation peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale. Pour quitter le mode de recirculation d'air, annulez la sélection de la commande de recirculation de l'air (le témoin s'éteint) pour accéder au mode air frais.


Circulation de l'air extérieur :

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin ne s'allume pas, l'air qui circule est aspiré de l'extérieur du véhicule.

Commande d'admission d'air automatique :

L'entrée d'air est contrôlée automatiquement en mode AUTO (automatique). Lorsque la température extérieure dépasse 21 C (70 F), le système de climatisation peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale.

Pour régler le mode de commande automatique, maintenez enfoncé le bouton de

commande d'entrée d'air . Le témoin clignotera deux fois et la circulation d'air intérieur et extérieur sera alors contrôlée automatiquement. En mode automatique, le témoin s'allume lorsque la fonction de recirculation d'air intérieur est activée.

Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement) :

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel

Pour désactiver le système

Pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation, appuyez sur le bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation. Le même mode de fonctionnement (chauffage ou climatisation) qui était activé au moment où le système a été mis hors fonction est activé lorsque le système est remis en fonction.

MINUTERIE DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Cette fonction préchauffe ou refroidit d'avance l'habitacle à une température avant la conduite. ce qui aide à réduire la consommation d'énergie de la batterie au lithium-ion.

La minuterie de climatisation actionne le climatiseur au moyen de l'énergie du chargeur ou de la batterie au lithium-ion. Lorsque le connecteur de chargement est raccordé au véhicule, l'énergie électrique provenant de la batterie au lithium-ion n'est pas utilisée.

La minuterie de climatisation peut enregistrer deux réglages.

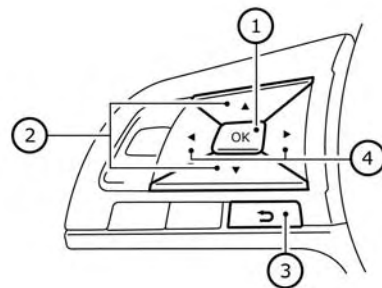
Une fois la minuterie de climatisation réglée, la climatisation se déclenchera pendant cette durée définie. Il n'est pas nécessaire de régler la minuterie de chauffage-climatisation tous les jours.

*modèles avec dispositif d'aide à la navigation



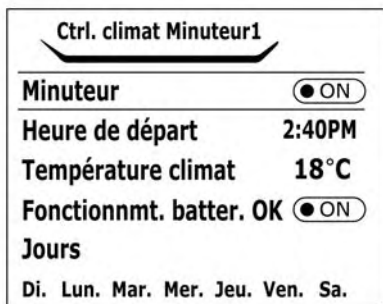
AVERTISSEMENT

Même si la minuterie de climatisation est réglée, la température dans l'habitacle peut devenir élevée ou basse si le système s'arrête automatiquement. Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves voire mortelles à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule. De plus, par temps froid, la température dans le véhicule peut baisser au point de provoquer des blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux.



Comment régler la minuterie de chauffage-climatisation

1. Bouton OK
2. ▲ ▼ Bouton
3. Touche de retour
4. ◀ ▶ Bouton



1. Appuyez sur le bouton ◀ ▶ pour sélectionner l'option « Settings » (réglages) à l'écran multifonction.
2. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « EV Settings » (réglages du système de véhicule électrique), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Climate Ctrl. Timer1 » (minuterie de chauffage-climatisation 1) ou « Climate Ctrl. Timer2 » (minuterie de chauffage-climatisation 2), puis appuyez sur le bouton OK.
4. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Timer » (minuterie), puis appuyez sur le bouton OK et activez le réglage. Le témoin s'allume lorsque le réglage de la minuterie est en position activée.
5. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Departure time » (heure de départ), puis appuyez sur le bouton OK.
6. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Hour » (heure), puis appuyez sur le bouton OK.
7. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Minute », puis appuyez sur le bouton OK. Vous pouvez modifier le réglage par incréments de 10 minutes.
8. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Climate Temperature » (température de chauffage-climatisation), puis appuyez sur le bouton OK.
9. Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour régler la température de chauffage-climatisation, puis appuyez sur le bouton OK.
10. * Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner l'option « Days » (jours), puis appuyez sur le bouton OK. Le jour courant de la semaine s'affiche en surbrillance.
Appuyez sur le bouton ▲ ▼ pour sélectionner les jours de la semaine pour lesquels vous souhaitez activer le système de chauffage-climatisation, puis appuyez sur le bouton OK. Le témoin du bouton sélectionné s'allume.
11. * Une fois le jour de la semaine réglé, appuyez sur le bouton Back (retour) et retournez à l'écran précédent.
Le jour réglé de la semaine s'allume en blanc.
12. Une fois le réglage terminé, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), puis branchez le connecteur de charge sur le véhicule.

* modèles avec dispositif d'aide à la navigation

INFORMATION

La minuterie de climatisation La minuterie ne s'active pas si le connecteur de charge n'est pas raccordé au véhicule. Lorsque l'option « Battery Operation OK » (fonctionnement de la batterie OK) est activée et le connecteur de chargement n'est pas connecté au véhicule, la minuterie de chauffage-climatisation s'active pendant 15 minutes.

Lorsque la température extérieure est élevée, la température intérieure peut ne pas atteindre la température définie en moins de 15 minutes.

DÉSACTIVEZ l'option« Battery Operation OK » (fonctionnement de la batterie OK) lorsqu'il n'est pas nécessaire de faire fonctionner la minuterie de climatisation afin d'éviter que la batterie au lithium-ion se décharge.

Pour les modèles sans dispositif d'aide à la navigation, la minuterie de chauffage-climatisation fonctionne de façon répétée tous les jours une fois qu'elle est activée.

Conseils d'utilisation de la minuterie de chauffage climatisation chauffage-climatisation

- La minuterie de climatisation ne démarre que lorsque le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires).
- Pour désactiver la fonction de minuterie de chauffage-climatisation, désactivez les réglages « Climate Ctrl. Timer1 » (Minuterie de chauffage-climatisation 1) et « Climate Ctrl. Timer2 » (Minuterie de chauffage-climatisation 2) à l'écran du système d'information vidéo au moyen du bouton ▲ ▼ du volant. Les réglages de l'heure de début et de fin ne sont pas effacés même si la fonction de minuterie de chauffage-climatisation est désactivée.
- Pendant l'utilisation de la minuterie de chauffage-climatisation, l'indicateur de minuterie de chauffage-climatisation et les témoins d'état de chargement clignotent. Si la minuterie de chauffage-climatisation est réglée pour s'activer, l'indicateur de minuterie de chauffage-climatisation s'allume.*

- Si la minuterie de chauffage-climatisation commence à fonctionner lorsque le véhicule est en cours de chargement, la durée requise pour le chargement est plus longue.
- L'utilisation de la minuterie de chauffage-climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance dans un environnement où la température est basse peut réduire le débit de chargement de la batterie.
- Vous pouvez également modifier le réglage de la minuterie lors de l'utilisation de la minuterie de chauffage-climatisation. Lorsque vous placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), le climatiseur démarre ou entre en mode d'attente en fonction des nouveaux réglages de la minuterie.
- Lorsque la différence de température entre la température de réglage du climatiseur et la température à l'extérieur du véhicule est grande, la température dans l'habitacle ne peut être maintenue à la température de réglage.

- Les témoins d'état de chargement s'allument dans un ordre spécifique lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Les témoins d'état de chargement utilisent le même ordre pour indiquer le chargement de la batterie de 12 V, le fonctionnement de la minuterie de chauffage-climatisation ou le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance. Les témoins d'état de chargement ne changent pas si le réchauffeur de batterie au lithium-ion fonctionne en même temps que les systèmes ci-dessus.
- La température dans l'habitacle peut ne pas être confortable si vous entrez dans le véhicule trop tôt avant l'heure programmée de départ ou trop longtemps après cette heure.
- La climatisation est limitée à la capacité en puissance électrique lorsque le connecteur de charge est branché. La température peut donc ne pas atteindre la température réglée en raison des limitations des performances de la climatisation, si la température ambiante est excessivement élevée ou basse, ou si le

connecteur de charge est branché sur une prise de fiche de 120 V.

- La minuterie de climatisation active la fonction de chauffage-climatisation afin de fournir une température confortable dans l'habitacle à l'heure programmée de départ. Le système de chauffage-climatisation est réglé pour s'arrêter à l'heure programmée de départ.
 - Selon les installations du poste de chargement, celui-ci peut être par moment indisponible pour les opérations de chargement. Confirmez la disponibilité de l'installation de chargement avant de régler la minuterie de chauffage-climatisation. Assurez-vous que le commutateur principal du chargeur est activé lorsque vous réglez la minuterie de chauffage-climatisation.
 - Lorsque le commutateur principal est DÉSACTIVÉ après la modification du réglage, le nouveau réglage s'applique.
- *modèles avec dispositif d'aide à la navigation

Système de chauffage-climatisation à distance

Ce véhicule est muni d'un dispositif de communication appelé TCU (module de commande de la télématique). La communication entre cette unité et le Centre de données Nissan permet des services de fonctions à distance variés.

Même en étant éloigné du véhicule, vous pouvez démarrer le système de chauffage-climatisation en accédant au site Web du centre de données Nissan au moyen d'un téléphone cellulaire ou d'un ordinateur personnel.

Lors de la mise en fonction, ou à l'heure de départ réglée, le centre de données Nissan accède au véhicule. Lorsque le véhicule reçoit une commande à distance, le système de chauffage-climatisation s'ACTIVE immédiatement et fonctionne aussi longtemps que spécifié. Vous pouvez confirmer que le fonctionnement du système de chauffage-climatisation est ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ en accédant au site internet ou par courriel.

Vous devez terminer votre inscription au système NissanConnect^{MD} EV & Services avant d'utiliser ce service. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du dispositif d'aide à la navigation LEAF.



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Avant d'utiliser le système de chauffage-climatisation à distance, communiquez avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour connaître les effets possibles pour les personnes qui portent un stimulateur cardiaque.**

- **Même si le réglage du système de chauffage-climatisation à distance est effectué, la température dans l'habitacle peut devenir élevée si le système s'arrête automatiquement. Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves voire mortelles à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**

REMARQUE :

- **Pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel, les conditions suivantes doivent être présentes.**
 - **Le véhicule doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.**

- **Le téléphone cellulaire doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.**
- **L'ordinateur doit être connecté à Internet.**
- **Certains téléphones cellulaires ne sont pas compatibles avec ce système et ne peuvent pas être utilisés pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion. Vérifiez la compatibilité préalablement.**

Conseils d'utilisation

- Lorsque le connecteur de charge est branché, le système de chauffage-climatisation fonctionne en utilisant la puissance électrique. Lorsque le connecteur de charge est débranché du véhicule, le système de chauffage-climatisation fonctionne en utilisant la puissance électrique de la batterie du véhicule.
- Le système de chauffage-climatisation peut être mis en fonction pendant deux heures au maximum lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule, ou pendant 15 minutes au maximum lorsque le connecteur de charge est débranché.

- Le système de chauffage-climatisation à distance ne commence à fonctionner que lorsque le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé)/OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires).
- Le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance n'est pas disponible lorsque le véhicule est dans une zone hors de portée de communication cellulaire.
- La communication n'est pas disponible lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant au moins deux semaines. Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), vous pouvez rétablir la communication avec le centre de données Nissan.
- La climatisation est limitée à la capacité en puissance électrique lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule. Ainsi, la température peut ne pas atteindre un niveau confortable à cause des limitations des performances de la climatisation, si la température extérieure est excessivement élevée ou basse, ou si le connecteur de charge est branché sur une prise de 110 à 120 V.
- Si le commutateur principal est à la position ON (marche) ou si le connecteur de charge est débranché alors que le système de chauffage-climatisation est activé, le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance est automatiquement arrêté.
- Si le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance démarre alors que le véhicule est en mode de charge normale, le système de chauffage-climatisation fonctionne en mode de priorité de chauffage-climatisation et le chargement se poursuit.
- Si le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance démarre et que le chargement est arrêté alors que le véhicule est en mode de charge rapide, le fonctionnement du système de chauffage-climatisation s'arrête également.
- Si le connecteur de charge rapide est branché et que le chargement n'est pas effectué, le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance démarre en utilisant l'énergie électrique de la batterie du véhicule.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation de votre véhicule NISSAN contient un fluide frigorigène mis au point en tenant compte de l'environnement. Ce fluide frigorigène n'a pas d'effet nuisible sur la couche d'ozone. L'entretien de votre système de chauffage-climatisation NISSAN nécessite l'utilisation d'équipements de chargement et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants inappropriés risque d'endommager gravement votre système de chauffage-climatisation. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur ».

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour effectuer l'entretien du système de chauffage-climatisation écologique de votre véhicule.

SYSTÈME AUDIO (MODÈLES SANS SYSTÈME DE NAVIGATION)

RADIO

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences radio. Si vous écoutez la radio pendant que le témoin PRÊT à démarrer est éteint, le commutateur principal doit être placé à la position ACC (accessoires).

La qualité de la réception radio varie selon la puissance du signal émis, la distance de l'émetteur radio, la présence d'immeubles, de ponts, de montagnes ou de tout autre facteur externe. Les variations occasionnelles de la qualité de réception sont en général causées par de tels facteurs.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire dans ou à proximité d'un véhicule peut compromettre la qualité de la réception radio.

Réception radio

La radio de votre véhicule NISSAN comporte de circuits électroniques d'avant-garde qui améliorent la qualité de la réception radio. Ces circuits sont conçus pour

accroître la plage de réception de même que la qualité de celle-ci.

Cependant, certaines caractéristiques générales propres aux fréquences radio AM et FM peuvent compromettre la qualité de la réception radio dans un véhicule qui roule, et ce, peu importe la qualité de l'équipement utilisé. Ces caractéristiques sont normales dans une zone de réception donnée et n'indiquent pas une anomalie de la radio de votre véhicule NISSAN.

Les conditions de réception radio changent constamment du fait que votre véhicule se déplace. Les immeubles, les montagnes, la distance de la source du signal et l'interférence causée par les autres véhicules peuvent compromettre la qualité de la réception. Vous trouverez ci-après une description des facteurs qui peuvent compromettre la réception radio dans votre véhicule.

Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs du système audio. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.



RÉCEPTION RADIO FM

Portée : en mode FM mono (un seul canal), la portée de la bande FM se situe généralement entre 40 et 48 kilomètres (25 et 30 milles) et est légèrement supérieure à la portée offerte par le mode FM stéréo. Des facteurs externes peuvent parfois nuire à la réception du signal émis par une station FM même si cette station se trouve à moins de 40 kilomètres (25 milles). La puissance du signal FM est inversement

proportionnelle à la distance entre l'émetteur et le récepteur. Les signaux FM voyagent en ligne droite et présentent des caractéristiques semblables à celles de la lumière. Par exemple, ils sont réfléchis par les objets.

Affaiblissement et dérive : lorsque la distance qui sépare votre véhicule de l'émetteur de la station s'accroît, les signaux ont tendance à s'affaiblir ou à dériver.

Parasites et fluctuations : lorsqu'il y a interférence du signal causée par des immeubles, des montagnes ou par la position de l'antenne (cette situation se produit généralement à une plus grande distance de l'émetteur de la station), des parasites ou des fluctuations peuvent se produire. Vous pouvez atténuer ces bruits en réduisant l'intensité des tonalités aiguës.

Réception par trajets multiples : en raison des caractéristiques de réflexion des signaux FM, des signaux directs et réfléchis atteignent le récepteur en même temps. Les signaux peuvent se neutraliser mutuellement et causer un battement ou une perte momentanée du son.

RÉCEPTION RADIO AM

Les signaux AM, du fait de leur basse fréquence, peuvent contourner des objets et rebondir sur le sol. De plus, les signaux rebondissent sur l'ionosphère et reviennent vers la terre. Ces caractéristiques font que les signaux AM sont aussi sujets à des interférences au cours de leur trajet de l'émetteur au récepteur.

Baisse d'intensité : ce phénomène se produit lorsque le véhicule passe sous un viaduc ou dans des zones comportant beaucoup d'immeubles élevés. Il peut également se produire pendant plusieurs secondes en cas de turbulences ionosphériques, et ce, même dans des endroits dépourvus d'obstacles.

Parasites : ils sont causés par les orages, les lignes d'alimentation électrique, les enseignes électriques et même les feux de circulation.

RÉCEPTION RADIO PAR SATELLITE

La radio satellite peut ne pas fonctionner adéquatement lorsqu'elle est installée pour la première fois ou si la batterie a été remplacée. Cette condition est normale.

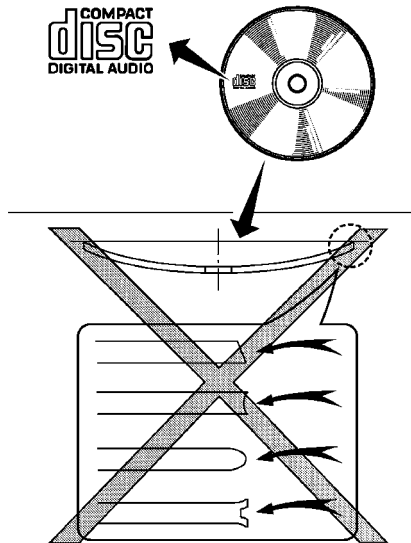
Assurez-vous que votre véhicule est à l'écart de tout édifice métallique ou de grande taille et attendez au moins 10 minutes, avec la radio satellite activée, pour recevoir toutes les données nécessaires.

Si la radio satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou si l'abonnement au service par SiriusXM^{MD} Radio Satellite n'est pas en vigueur, aucune réception radio satellite ne sera possible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affichera. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Le rendement de la radio satellite peut être compromis si vous transportez des bagages qui bloquent le signal de la radio sur le porte-bagages de toit.

Évitez autant que possible de déposer des bagages sur l'antenne de réception satellite.

Une accumulation de glace sur l'antenne de la radio par satellite peut nuire au rendement de la radio par satellite. Enlevez la glace pour rétablir la réception de la radio par satellite.



PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME AUDIO

Lecteur de CD



MISE EN GARDE

- N'insérez pas de force un CD dans la fente du lecteur ou du chargeur de CD. Vous pourriez endommager le disque et/ou le chargeur ou le lecteur CD.
 - Ne tentez pas d'insérer un CD lorsque le volet de chargement est fermé, car vous pourriez endommager le disque ou le chargeur de CD.
 - Vous ne pouvez charger qu'un seul CD à la fois dans le lecteur.
- N'utilisez que des CD ronds de haute qualité, d'un diamètre de 12 cm (4,7 po) et identifiés par le logo « COMPACT disc DIGITAL AUDIO » sur le disque ou l'emballage.
 - Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut mal fonctionner en raison de l'humidité ambiante. Si tel est le cas, retirez le CD du lecteur et déshumidifiez ou aérez ce dernier.
 - Le lecteur peut sauter des pistes lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse.
- Le lecteur de CD peut ne pas fonctionner lorsque la température de l'habitacle est très élevée ou très basse. Laissez l'habitacle se refroidir ou se réchauffer avant d'utiliser le lecteur.
 - N'exposez pas le CD directement aux rayons du soleil.
 - Les CD en mauvais état, sales, rayés ou couverts de traces de doigts peuvent ne pas fonctionner correctement.
 - Les CD suivants peuvent ne pas fonctionner correctement.
 - CD de contrôle par duplication (CCCD)
 - CD inscriptibles (CD-R)
 - CD réinscriptibles (CD-RW)
 - N'utilisez pas les CD suivants, car ils peuvent provoquer une anomalie du lecteur de CD :
 - CD de 8 cm (3,1 po) avec un adaptateur
 - CD qui ne sont pas ronds
 - CD portant une étiquette en papier
 - CD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers

· **Ce système audio est conçu uniquement pour la lecture de CD préenregistrés. Il n'est pas conçu pour graver des CD.**

· **Si le CD ne peut être lu, un des messages suivants s'affiche.**

CHECK DISC (vérifiez le disque) :

· **Assurez-vous que le CD est correctement inséré (l'étiquette est orientée vers le haut, etc.).**

· **Assurez-vous que le CD n'est pas plié, déformé ou rayé.**

PRESS EJECT (éjectez le disque) :

Il s'agit d'une erreur qui relève d'une température excessive dans le lecteur. Retirez le CD en appuyant sur le bouton d'éjection. Réinsérez le CD après un bref moment. Le CD peut être lu lorsque la température revient à la normale.

UNPLAYABLE (lecture impossible) :

Ce système audio ne permet pas la lecture de ce fichier (CD en format MP3 ou WMA seulement [selon l'équipement]).

Fichiers audio comprimés
(MP3 ou WMA)

Terminologie

· **MP3** – MP3 est la forme abrégée de Moving Pictures Experts Group Audio Layer 3. MP3 est le format de fichier audionumérique comprimé le plus connu. Ce format offre une qualité près de celle du CD, mais à une fraction du volume des fichiers audio normaux. La conversion MP3 d'une piste audio à partir d'un CD-ROM peut réduire le volume du fichier d'un rapport d'environ 10:1 sans perte perceptible de la qualité. La compression MP3 supprime les segments redondants et inutiles d'un signal sonore que l'humain ne peut entendre.

· **WMA** – Windows Media Audio (WMA)* est un format audio comprimé créé par Microsoft comme solution de rechange au format MP3. Le codec WMA offre une meilleure compression de fichiers que le codec MP3, permettant de stocker plus de pistes audionumériques dans un volume identique aux MP3 à la même qualité.

· **Débit binaire** – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier musical numérique. Le volume et la

qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.

· **Fréquence d'échantillonnage** – La fréquence d'échantillonnage est la fréquence de conversion des échantillons d'un signal de l'analogique au numérique (conversion A-N) par seconde.

· **Multisession** – C'est l'une des méthodes utilisées pour enregistrer des données sur un support. Un disque simple session est écrit en une seule fois, tandis qu'un disque multisession est écrit en plusieurs fois.

· **Étiquette ID3 ou WMA** – L'étiquette ID3 ou WMA fait partie du fichier MP3 ou WMA codé qui contient des données au sujet du fichier musical numérique, comme le titre de la pièce musicale, le nom de l'artiste, le débit binaire de codage, la durée des pistes, etc. Les données de l'étiquette ID3 sont affichées dans la ligne Nom de l'artiste et titre de la pièce musicale de l'écran.

*Windows^{MD} et Windows Media^{MD} sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

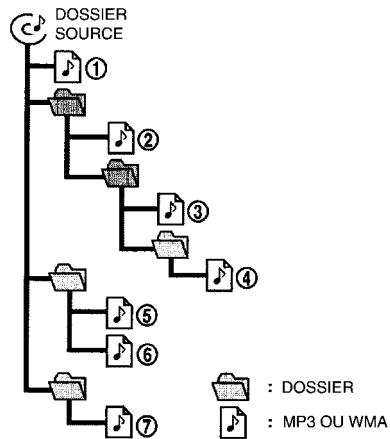


Tableau de l'ordre de lecture

Ordre de lecture

L'ordre de lecture d'un CD comportant des fichiers MP3 ou WMA est tel qu'illustré.

- Le nom des dossiers qui ne contiennent pas de fichiers MP3 ou WMA n'apparaît pas à l'écran.
- S'il y a un fichier au niveau supérieur du disque, « Dossier source » s'affiche.
- L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

Tableau des caractéristiques

Disques acceptés			CD, CD-R, CD-RW
Systèmes de fichiers acceptés			ISO 9660 NIVEAU 1, ISO 9660 NIVEAU 2, Apple ISO, Romeo, Joliet * ISO 9660 niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas accepté.
Versions prises en charge*1	MP3	Version	MPEG1, MPEG2, MPEG2.5
		Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	32 kbps à 320 kbps, VBR
	WMA	Version	WMA7, WMA8, WMA9
		Fréquence d'échantillonnage	32 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	32 kbps à 320 kbps, VBR
Données d'étiquette			Étiquette ID3 VER1.0, VER1.1, VER2.2, VER2.3 (MP3 seulement), VER2.4
Niveaux de dossiers			Niveaux de dossiers : 8, nombre maximal de dossiers : 255 (y compris le dossier source), fichiers : 999 (maximum de 255 fichiers par dossier)
Codes de caractères affichables*2			01 : ASCII, 02 : ISO-8859-1, 03 : UNICODE (UTF-16 BOM Big Endian), 04 : UNICODE (UTF-16 Non-BOM Big Endian), 05 : UNICODE (UTF-8)

*1 Les fichiers créés avec une combinaison de fréquence d'échantillonnage de 48 kHz et un débit binaire de 64 kbps ne peuvent être lus.

*2 Les codes disponibles dépendent du média, des versions et de l'information qui doit s'afficher.

Guide de dépannage

Symptôme	Cause et mesure corrective
Lecture impossible	Vérifiez si le disque a été correctement inséré.
	Vérifiez si le disque est rayé ou sale.
	Vérifiez s'il y a de la condensation dans le lecteur. Le cas échéant, attendez que la condensation soit éliminée (environ 1 heure) avant d'utiliser le lecteur.
	S'il y a une erreur causée par l'augmentation de température, le lecteur de CD fonctionnera correctement dès le retour à la température normale.
	Si le CD comporte à la fois des fichiers CD musicaux (données CD-DA) et des fichiers MP3 ou WMA, seules les fichiers CD musicaux (données CD-DA) sont lus.
	Les fichiers avec des extensions autres que « .MP3 », « .WMA », « .mp3 » ou « .wma » ne peuvent pas être lus. De plus, les codes de caractère et le nombre de caractères par nom de dossier et nom de fichier doivent être conformes aux normes.
	Vérifiez si l'étape de finalisation du disque ou la session de fermeture a bien été effectuée.
	Vérifiez si le disque est protégé par des droits d'auteur.
Mauvaise qualité sonore	Vérifiez si le disque est rayé ou sale.
	Le débit binaire peut être trop faible.
Le temps est relativement long avant que la musique commence.	S'il y a de nombreux dossiers ou niveaux de fichiers sur le disque MP3/WMA, ou s'il s'agit d'un disque multisession, la lecture peut demander un certain temps avant de commencer.
La musique est interrompue ou des passages sont ignorés	La combinaison logiciel et matériel d'écriture ne correspond pas ou la vitesse d'écriture, la profondeur d'écriture, la durée d'écriture, etc. peuvent ne pas correspondre aux caractéristiques. Tentez d'utiliser la vitesse d'écriture la plus basse.
Des passages sont ignorés lorsque le débit binaire est élevé	Des passages peuvent être ignorés en présence de grandes quantités de données, comme dans le cas de données à débit binaire élevé.
Passage immédiat à la pièce musicale suivante au moment de la lecture	Lorsqu'un fichier autre que MP3 ou WMA reçoit une extension autre que « .MP3 », « .WMA », « .mp3 » ou « .wma », ou lorsque la lecture est interdite en vertu des droits d'auteur, il s'écoule cinq secondes sans son et, ensuite, le lecteur passe à la piste suivante.
Les pièces musicales ne sont pas lues dans l'ordre voulu	L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

Port de connexion USB (bus série universel)



AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.



MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**

- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Le véhicule n'est pas muni d'un dispositif USB. Les dispositifs USB doivent être achetés séparément au besoin. Ce système ne peut pas être utilisé pour formater les dispositifs USB. Pour formater un dispositif USB, utilisez un ordinateur personnel. Pour des raisons réglementaires, dans certains états ou certaines régions, le dispositif USB pour les sièges avant n'effectue la lecture que du son sans afficher les images, même lorsque le véhicule est stationné.

Ce système est compatible avec différents dispositifs de mémoire USB, de disques durs USB et de lecteurs iPod^{MD}. Certains dispositifs USB pourraient ne pas être pris en charge par ce système.

Les dispositifs USB comportant plusieurs partitions pourraient ne pas être lus correctement.

Certains caractères utilisés dans d'autres langues (le chinois ou le japonais, par exemple) pourraient ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il est recommandé d'utiliser les caractères de l'anglais avec les dispositifs USB.

Notes générales concernant l'utilisation de dispositifs USB :

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.


Notes concernant l'utilisation du iPod^{MD} :

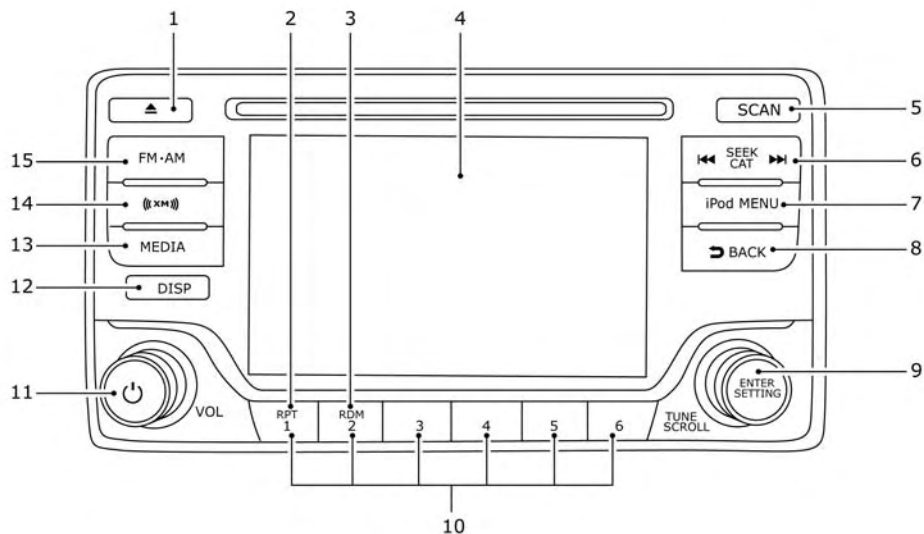
iPod^{MD} est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

- Si vous branchez incorrectement le iPod^{MD}, une coche se met à clignoter. Assurez-vous toujours que le iPod^{MD} est branché correctement.
- Le iPod Nano^{MD} (1^{re} génération) peut rester en mode d'avance ou de retour rapide s'il est branché pendant qu'il est en mode de recherche. Si cela se produit, réinitialisez le iPod^{MD} manuellement.

- Le iPod Nano^{MD} (2^e génération) se met en mode d'avance ou de retour rapide s'il est débranché pendant qu'il est en mode de recherche.
 - Si le mode de lecture de l'iPod Nano^{MD} (2^e génération) est modifié, il se peut qu'un titre de pièce musicale erroné s'affiche.
 - Les livres audio peuvent ne pas être lus dans le même ordre que celui qui est affiché sur le iPod^{MD}.
 - Les gros fichiers vidéo ralentissent le iPod^{MD}. Par conséquent, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
 - Si un iPod^{MD} sélectionne automatiquement de gros fichiers vidéo alors qu'il est en mode de lecture aléatoire, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
- Diffusion audio Bluetooth^{MD}
- Certains appareils audio Bluetooth^{MD} pourraient ne pas être reconnus par le système audio du véhicule.
 - Il est nécessaire de configurer la connexion sans fil entre l'appareil audio Bluetooth^{MD} compatible et le module Bluetooth^{MD} du véhicule avant d'utiliser la fonction audio Bluetooth^{MD}.
 - Le fonctionnement de l'appareil audio Bluetooth^{MD} varie selon les modèles d'appareil. Assurez-vous de connaître le fonctionnement de votre appareil audio avant de l'utiliser avec ce système.
 - L'appareil audio Bluetooth^{MD} peut s'arrêter dans les conditions suivantes :
 - Réception d'un appel au moyen du système téléphonique mains libres.
 - Vérification de la connexion au téléphone mains libres.
 - Ne placez pas l'appareil audio Bluetooth^{MD} dans un endroit entouré de métal ou loin du module Bluetooth^{MD} du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
 - Lorsqu'un appareil audio est connecté au moyen de la technologie sans fil Bluetooth^{MD}, l'alimentation de batterie de l'appareil peut se décharger plus rapidement que d'habitude.


- Ce système prend en charge le profil Bluetooth^{MD} de diffusion audio avancée (A2DP, AVRCP).


 Bluetooth[®] BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.



RADIO FM-AM-SAT AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

1. Bouton d'éjection de CD
2. Bouton RPT (répétition)
3. Bouton RDM (lecture aléatoire)
4. Écran d'affichage

5. Bouton SCAN (balayage)
6. Bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie)
7. Bouton MENU iPod
8.  Bouton BACK (retour)

9. Bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) et TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement)
10. Boutons de sélection des stations (1 à 6)
11.  Bouton d'alimentation et de commande VOL (volume)
12. Bouton DISP (affichage)
13. Bouton MEDIA (multimédia)
14. Bouton XM*
15. Bouton FM-AM

*Si vous appuyez sur le bouton SiriusXM, la réception radio satellite ne sera pas disponible si le récepteur et l'antenne satellite optionnels ne sont pas installés ou si vous n'avez pas d'abonnement actif au service de radio satellite SiriusXM^{MD}. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les précautions à prendre lors de l'utilisation, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation du système audio » dans le présent chapitre.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

🔊 Bouton d'alimentation et bouton de commande VOL (volume)


Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis appuyez sur le bouton 🔊 lorsque le système audio est hors fonction pour activer la dernière source audio en vigueur lors de la mise hors fonction de la chaîne. Pendant que le système est activé, une pression sur le bouton 🔊 a pour effet de mettre le système hors fonction.

Tournez le bouton VOL (volume) pour régler le volume.

Votre véhicule peut être doté d'un système audio à commande de volume asservi à la vitesse. Lorsque cette caractéristique est active, le volume audio change en même temps que la vitesse de conduite.

Bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage)

Lorsque l'écran audio s'affiche, appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour afficher les réglages sur l'écran. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour naviguer entre les options, puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour faire une sélection.

Audio	
Graves	Règle les graves au niveau désiré.
Aigus	Règle les aigus au niveau désiré.
Équilibre	Règle l'équilibre gauche-droit au niveau désiré. La fonction Équilibre règle le niveau sonore entre les haut-parleurs gauche et droit.
Fondu	Règle l'équilibre avant/arrière au niveau désiré. La fonction Fondu règle le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière.
Luminosité	Réglez la luminosité pour ajuster l'apparence de l'écran de visualisation.
Contraste	Réglez le contraste pour ajuster l'apparence de l'écran de visualisation.
Réglage horloge	Permet à l'utilisateur de régler manuellement l'heure. Pour régler l'horloge : 1. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). 2. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner l'option CLOCK (horloge). 3. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). 4. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner Set Time (régler l'heure). 5. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). 6. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les heures. 7. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). 8. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. 9. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). 10. Appuyez sur le bouton BACK (retour)  pour terminer.
On-Screen Clock (horloge à l'écran)	Cette fonction permet D'ACTIVER ou de DÉACTIVER l'affichage de l'horloge dans le coin supérieur droit de l'écran d'affichage.
RDS Display (affichage RDS)	Cette fonction permet D'ACTIVER ou de DÉACTIVER l'information RDS affichée à l'écran pendant que la radio est en marche.
Correction volume (volume asservi à la vitesse)	Règle la fonction de volume asservi à la vitesse, qui augmente le volume du système audio lorsque la vitesse du véhicule augmente. Réglez à « OFF » (hors fonction) pour désactiver la fonction. Plus le réglage est élevé, plus le volume augmente par rapport à la vitesse du véhicule.
AUX Vol. (volume auxiliaire)	Choisissez un réglage de 0 à +3 pour contrôler l'augmentation du volume du son entrant d'un périphérique auxiliaire. Un réglage de 0 ne fournit aucune augmentation de volume supplémentaire. Un réglage de +3 fournit l'augmentation de volume la plus importante.
Language select (sélection de la langue)	Sélectionnez la langue d'affichage voulue du système à partir des options disponibles.

Les graves, les aigus, l'équilibre et le fondu peuvent également être ajustés en appuyant sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) et en tournant le bouton de commande TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) jusqu'au réglage de votre choix. Lorsque l'option désirée est illustrée dans l'affichage, tournez le bouton de syntonisation pour régler et appuyez ensuite sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) jusqu'à ce que l'affichage retourne à l'écran audio principal. Si vous n'appuyez pas sur le bouton dans les 10 secondes, l'affichage du mode radio ou lecteur de CD réapparaît automatiquement.

Bouton DISP (affichage)

Pour annuler l'affichage à l'écran, appuyez sur le bouton DISP (AFFICHAGE). Vous pouvez ensuite écouter de la musique en cours de lecture. Si vous souhaitez afficher de nouveau l'écran, appuyez soit sur le bouton DISP (affichage) de nouveau ou appuyez sur le bouton FM-AM, le bouton de la radio satellite XM ou le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire).

Bouton MEDIA (multimédia)

Lorsque vous appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia), les affichages sont modifiés comme suit :

iPod^{MD}/USB→Audio
Bluetooth^{MD}→AUX→CD→iPod^{MD}/USB

➔ Bouton BACK (retour)

Lorsque vous appuyez sur le bouton BACK (RETOUR), l'écran précédent s'affiche à nouveau.

Bouton MENU iPod

Appuyez sur le bouton MENU de votre iPod^{MD} pendant qu'il est connecté pour afficher le menu de fonctionnement du iPod^{MD} à l'écran audio. Faites défiler la liste du menu au moyen du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour sélectionner une option de menu.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du iPod^{MD}.

Fonctionnement de la radio
AM/FM/SAT

Sélection des bandes de fréquences FM-AM

La bande de fréquences est modifiée comme suit lorsque vous appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences :


AM→FM1→FM2→AM

Sélection des bandes de fréquences XM

La bande de fréquences est modifiée comme suit lorsque vous appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences XM :

XM1→XM2→XM3→XM1

Lorsque vous appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences XM alors que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), la radio s'allume à la dernière chaîne syntonisée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous appuyez sur le bouton  pour allumer la radio.

*Si vous appuyez sur le bouton XM, la réception radio satellite ne sera pas disponible à moins qu'un abonnement au service de radio satellite SiriusXM^{MD} soit en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Si vous appuyez sur le bouton XM pendant la lecture d'un CD, le lecteur s'arrête automatiquement et la radio syntonise la dernière station écoutée.

Bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement)

Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la gauche ou la droite pour procéder au réglage manuel.

◀▶ Syntonisation par RECHERCHE

Appuyez sur le bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) ◀◀ ou ▶▶ pour syntoniser des fréquences de bas en haut ou de haut en bas et pour arrêter à la station radio suivante.

Syntonisation par BALAYAGE

Appuyez sur le bouton SCAN (balayage) pour arrêter à chaque station pendant

cinq secondes. Le message SCAN (balayage) apparaîtra à l'écran pendant que la radio tente de syntoniser une station par balayage.

Si vous appuyez de nouveau sur le bouton pendant cette période de cinq secondes, le BALAYAGE est interrompu et la radio demeure syntonisée à cette station. Si le bouton SCAN (balayage) n'est pas enfoncé en moins de cinq secondes, la fonction de syntonisation par balayage passe à la station suivante.

Fonctionnement des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6)

Vous pouvez régler 6 stations pour la bande AM. Vous pouvez régler 12 stations pour la bande FM (6 pour FM1, 6 pour FM2). Vous pouvez mettre en mémoire 18 chaînes de radio satellite (6 pour XM1, 6 pour XM2, 6 pour XM3).

1. Sélectionnez la bande AM, FM1 ou FM2 à l'aide du bouton de sélection FM-AM, ou sélectionnez la bande satellite XM1, XM2 ou XM3 à l'aide du bouton XM.
2. Sélectionnez la station désirée à l'aide de la syntonisation manuelle, par re-

cherche ou par balayage. Maintenez une des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6) jusqu'à ce que le numéro de station présélectionnée soit actualisé à l'écran et que le son soit brièvement interrompu.

3. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
4. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres boutons de présélection) en procédant de la même manière.


Si la batterie est débranchée ou si le fusible de la radio grille, la mémoire de la radio est désactivée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Fonctionnement du lecteur de CD

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis insérez le CD dans la fente en orientant l'étiquette vers le haut. Le CD est introduit automatiquement dans le lecteur et la lecture commence.

Après avoir chargé le CD, le nombre de pistes sur le CD et le temps de lecture s'affiche à l'écran.

Si la radio est déjà en fonction, elle s'interrompt automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Si le système audio est mis hors fonction pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend dès que vous appuyez sur le bouton .

N'utilisez pas de CD d'un diamètre de 8 cm (3,1 po).

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie)

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avance rapide ou de retour pendant plus de 1,5 seconde durant la lecture du CD, la lecture de ce dernier est effectuée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque vous relâchez le bouton, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avance rapide ou de retour pendant moins de 1,5 seconde durant la lecture du CD, la piste suivante ou le début de la piste en cours du CD est lu.

Bouton RPT (répétition)

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT (RÉPÉTITION) pendant la lecture du CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

(CD)

Normal↔Répéter chanson

(CD avec fichiers audio comprimés)

Normal→Répéter dossier→Répéter chanson→Normal

Bouton RDM (lecture aléatoire)

Lorsque vous appuyez sur le bouton RDM (LECTURE ALÉATOIRE) pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

(CD)

Normal↔Disque aléatoire

(CD avec fichiers audio comprimés)

Normal→Disque aléatoire→Dossier aléatoire →Normal

Touche d'éjection du disque

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'éjection de CD et qu'un disque compact est chargé, le CD est éjecté.

Lorsque vous appuyez sur ce bouton pendant la lecture d'un CD, le CD est éjecté.

Si le CD est éjecté et qu'il n'est pas retiré de la fente, il est rechargé dans le lecteur pour assurer sa protection.

Prise AUX IN (entrée auxiliaire)

La prise AUX IN (entrée auxiliaire) se trouve sous les commandes de chauffage et de climatisation. La prise audio AUX IN (entrée auxiliaire) accepte toute entrée audio analogique standard comme un lecteur de cassettes, un lecteur de CD, un lecteur MP3 ou un ordinateur portatifs.

MEDIA (multimédia)

Après avoir chargé un CD, appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) jusqu'à ce que le mode CD s'affiche à l'écran. Appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) à plusieurs reprises pour passer en revue les modes CD, USB, audio Bluetooth^{MD} et AUX.

Mode d'affichage CD ou MP3

Lorsque vous écoutez un disque au format MP3 ou WMA, du texte pourrait s'afficher à l'écran si le disque a été encodé avec de l'information textuelle. Selon l'encodage de l'enregistrement MP3/WMA, il pourrait s'afficher des renseignements sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le dossier.

Le numéro de piste et le nombre total de pistes dans le dossier courant ou sur le disque courant sont aussi affichés à l'écran.

Bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) (disques en format MP3 ou WMA seulement)

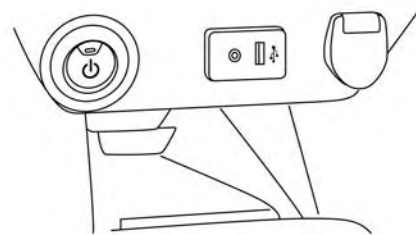
Si un disque MP3/WMA avec des dossiers multiples est en cours de lecture, tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour changer de dossier. Tournez le bouton vers la gauche pour reculer d'un dossier. Tourner le bouton vers la droite pour sauter d'un dossier vers l'avant.

Caractéristiques supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du lecteur iPod^{MD} compatible avec cette chaîne, consultez la section « Fonctionnement du lecteur iPod^{MD*} » dans ce chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le port de connexion USB (bus série universel) offert avec ce système, consultez la section « Fonctionnement du port de connexion USB (bus série universel) » dans le présent chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'interface audio Bluetooth^{MD} disponible avec ce système, consultez la section « Diffusion audio Bluetooth^{MD} » dans ce chapitre.



PORT DE CONNEXION USB (BUS SÉRIE UNIVERSEL)

Connexion d'un dispositif au port de connexion USB (bus série universel)



AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous

pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.



MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**
- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Le port de connexion USB se trouve sous les commandes de chauffage et de climatisation. Insérez le dispositif USB dans le port.

Lorsqu'un dispositif de stockage compatible est branché dans le port, les fichiers audio compatibles stockés sur le dispositif peuvent être lus au moyen du système audio du véhicule.



Fonctionnement (fichier audio)

Bouton MEDIA (multimédia)



Placez le commutateur principal à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), puis appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) pour passer au mode d'entrée USB. Si un CD est en cours de lecture ou qu'une autre source audio est branchée sur la prise d'entrée AUX (auxiliaire), le bouton MEDIA (multimédia) alterne entre quatre sources.



Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie)

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant plus de 1,5 seconde durant la lecture de la clé de mémoire USB, la lecture de cette dernière est effectuée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque

vous relâchez le bouton, la lecture de la clé de mémoire USB reprend à la vitesse normale.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant moins de 1,5 seconde durant la lecture de la clé de mémoire USB, la piste suivante ou le début de la piste en cours de la clé de mémoire USB est lu.

Le module multifonction peut également être utilisé pour sélectionner les pistes lorsque la lecture de la clé de mémoire USB est effectuée.

Bouton RPT (répétition)

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT (RÉPÉTITION) pendant la lecture d'une clé de mémoire USB, le mode de lecture peut être modifié comme suit :

Pour modifier le mode de lecture, appuyez sur le bouton RPT (RÉPÉTITION) à plusieurs reprises et le mode sera modifié comme suit :

Normal → Répéter dossier → Répéter chanson → Normal

Bouton RDM (lecture aléatoire)

Lorsque vous appuyez sur le bouton RDM (LECTURE ALÉATOIRE) pendant la lecture d'une clé de mémoire USB, le mode de lecture peut être modifié comme suit :

Pour modifier le mode de lecture, appuyez sur le bouton RDM (LECTURE ALÉATOIRE) à plusieurs reprises et le mode sera modifié comme suit :

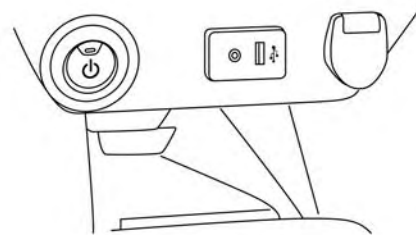
Normal→Lecture aléatoire de tous les dossiers→Dossier aléatoire→Normal

Bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement)

S'il y a plusieurs dossiers avec fichiers audio dans l'appareil USB, tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour changer de dossier. Tournez le bouton vers la gauche pour reculer d'un dossier. Tourner le bouton vers la droite pour sauter d'un dossier vers l'avant. S'il y a un seul dossier de fichiers audio dans l'appareil USB, tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans une direction ou l'autre pour retourner à la première piste sur l'appareil USB.

↩ Bouton BACK (retour)

Lorsque vous appuyez sur le bouton ↩ BACK (retour), l'écran précédent s'affiche à nouveau.



FONCTIONNEMENT DU LECTEUR IPOD^{MD}

Raccordement de l'iPod^{MD}



AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.



MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**
- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Pour connecter un iPod^{MD} au véhicule afin que vous puissiez le contrôler à l'aide des commandes de la chaîne audio et de l'écran de visualisation, utilisez le port de

connexion USB situé sous les commandes de chauffage et du climatiseur. Branchez l'extrémité spécifique du câble de l'iPod^{MD} sur ce dernier et l'autre extrémité USB du câble sur le port de connexion USB du véhicule. Si votre iPod^{MD} peut être rechargé par connexion USB, sa batterie se charge pendant que l'appareil est connecté au véhicule avec le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Lorsqu'il est connecté au véhicule, l'appareil iPod^{MD} peut seulement fonctionner à l'aide des commandes audio du véhicule.

Pour débrancher le iPod^{MD} du véhicule, retirez l'extrémité USB du câble du port de connexion USB du véhicule, puis retirez le câble de l'iPod^{MD}.

*iPod^{MD} est une marque de commerce de Apple Inc, et est déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Compatibilité

Les modèles suivants sont disponibles :

- iPhone^{MD} de troisième génération (micrologiciel version iOS 2.1 – 4.2.1)
- iPhone^{MD} de quatrième génération (micrologiciel version iOS 4.0 – 6.1.3)

- iPhone^{MD} de cinquième génération (micrologiciel version iOS 6/6.0)
- iPod^{MD} de cinquième génération (micrologiciel version iOS 6.0.0 – 6.1.4)
- iPod Classic^{MD} de première génération (micrologiciel version 1.1.1 ou 2.0.1)
- iPod Classic^{MD} de deuxième génération (micrologiciel version 2.0.1)
- iPod touch^{MD} de première génération (micrologiciel version 1.1 – 2.2.1)
- iPod touch^{MD} de deuxième génération (micrologiciel version iOS 2.1.1 – 2.2.1)
- iPod touch^{MD} de troisième génération (micrologiciel version iOS 3.1 – 3.1.3)
- iPod touch^{MD} de quatrième génération (micrologiciel version iOS 4.1 – 6.1.3)
- iPod touch^{MD} de cinquième génération (micrologiciel version iOS 6.0.0 – 6.1.3)
- iPod nano^{MD} de première génération (micrologiciel version 1.3.1)
- iPod nano^{MD} de deuxième génération (micrologiciel version 1.1.3)
- iPod nano^{MD} de troisième génération (micrologiciel version 1.0.0 – 1.1.3)
- iPod nano^{MD} de quatrième génération (micrologiciel version 1.0.2 – 1.0.4)


- iPod nano^{MD} de cinquième génération (micrologiciel version 1.0.1 – 1.0.2)
- iPod nano^{MD} de sixième génération (micrologiciel version 1.0 – 1.2)
- iPod nano^{MD} de septième génération (micrologiciel version 1.0.0 – 1.0.1)

Il se peut que le iPod Touch^{MD} ne réagisse pas rapidement avec le système dans certains cas.

Assurez-vous que le micrologiciel du iPod^{MD} est à jour.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez ensuite sur le bouton MEDIA (multimédia) à plusieurs reprises pour passer au mode iPod^{MD}.

Si le système est éteint pendant la lecture du iPod^{MD}, la lecture reprend lorsque vous appuyez sur le bouton  (marche/arrêt).

Bouton MENU iPod

Appuyez sur le bouton MENU de votre iPod pendant que le menu de fonctionnement du iPod^{MD} est affiché à l'écran audio. Faites défiler la liste du menu au moyen du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour sélectionner une option de menu. Les éléments du menu du iPod^{MD} apparaissent à l'écran dans l'ordre suivant :


- Lecture en cours
- Listes d'écoute
- Artistes
- Albums
- Chansons
- Podcasts
- Genres
- Compositeurs
- Livres Audio
- Chansons aléatoires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque option, consultez le manuel d'utilisation du iPod^{MD}.

Bouton MEDIA (multimédia)

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez ensuite sur le bouton MEDIA (multimédia) pour passer en mode iPod^{MD}.

Lorsqu'une autre source audio est en cours de lecture et que votre iPod^{MD} est branché, appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) pour passer en mode iPod^{MD}.

Si le système est éteint pendant la lecture du iPod^{MD}, la lecture reprend lorsque vous appuyez sur le bouton  (marche/arrêt).



Lorsque vous appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) pendant que votre iPod^{MD} est branché, l'interface pour le fonctionnement du iPod^{MD} s'affiche à l'écran du système audio. Pour faire défiler les options de la liste de menu, tournez le bouton TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) pendant que l'iPod^{MD} est fonctionnel. Pour sélectionner une option, appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). Les éléments du menu du iPod^{MD} apparaissent à l'écran dans l'ordre suivant :



- Lecture en cours

- Listes d'écoute
- Artistes
- Albums
- Chansons
- Podcasts
- Genres
- Compositeurs
- Livres Audio
- Chansons aléatoires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du iPod^{MD}.

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie)

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant plus de 1,5 seconde durant la lecture du iPod^{MD}, la lecture de ce dernier est effectuée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque vous relâchez le bouton, la lecture du iPod^{MD} reprend à la vitesse normale.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant moins de 1,5 seconde durant la lecture du iPod^{MD}, la piste sui-

vante ou le début de la piste en cours du iPod^{MD} est lu.

Bouton RPT (répétition)

Lorsque le bouton RPT (RÉPÉTITION) est enfoncé pendant la lecture d'une piste, le mode de lecture peut être modifié comme suit :


Répétition désactivée → Répéter chanson → Répétition de toutes les pistes → Répétition désactivée

Bouton RDM (lecture aléatoire)

Lorsque le bouton RDM (LECTURE ALÉATOIRE) est enfoncé pendant la lecture d'une piste, le mode de lecture peut être modifié comme suit :

Lecture aléatoire désactivée → Lecture aléatoire des pistes → Lecture aléatoire d'un album → Lecture aléatoire désactivée

Bouton BACK (retour)

Lorsque vous appuyez sur le bouton BACK (RETOUR) , l'écran précédent s'affiche à nouveau.

DIFFUSION AUDIO BLUETOOTH^{MD}

Si vous possédez un appareil audio Bluetooth^{MD} compatible qui peut lire des fichiers audio, l'appareil peut être raccordé au système audio du véhicule pour que les fichiers audio qui se trouvent sur l'appareil soient entendus par les haut-parleurs du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Radio FM-AM-SAT avec lecteur de disques compacts » du présent chapitre.

REMARQUE :

Pour des renseignements supplémentaires au sujet de la diffusion audio Bluetooth^{MD}, consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Raccordement d'un appareil Bluetooth^{MD}

Pour raccorder votre appareil audio Bluetooth^{MD} au véhicule, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
2. Sélectionnez « Bluetooth ».

3. Sélectionnez « Add Phone » (ajouter téléphone). Ce même écran permet de supprimer, remplacer ou sélectionner un dispositif Bluetooth^{MD} différent.
4. Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le jumelage du téléphone. Le processus de jumelage varie en fonction du modèle de téléphone. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth où vous trouverez les instructions de jumelage des téléphones recommandés par NISSAN.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo:

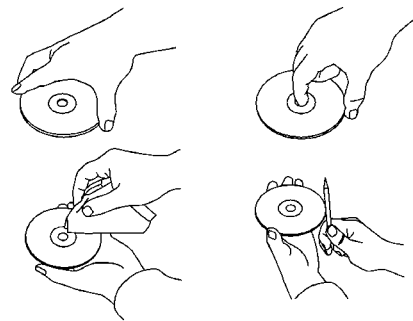
Pour passer au mode audio Bluetooth^{MD}, appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) à plusieurs reprises jusqu'à ce que le mode audio Bluetooth^{MD} s'affiche à l'écran. Utilisez les commandes audio du véhicule ou de l'appareil de Bluetooth^{MD} pour lire, arrêter la lecture, sauter des pistes ou revenir en arrière.

FONCTIONNEMENT DU LECTEUR DE L'APPAREIL AUXILIAIRE

La prise d'entrée AUX (auxiliaire) se trouve sous les commandes de chauffage et de climatisation. La prise d'entrée AUX (auxiliaire) accepte toute entrée audio analogique standard comme un lecteur de cassettes, un lecteur de CD, un lecteur MP3 ou un ordinateur portatifs.

NISSAN recommande fortement d'utiliser une fiche miniature stéréo lors du branchement de votre dispositif de musique au système audio. La musique n'est pas lue correctement lorsqu'un câble monaural est utilisé.

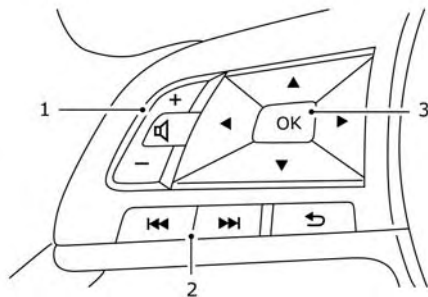
Pour passer au mode AUX (auxiliaire), appuyez sur le bouton MEDIA (multimédia) jusqu'à ce que le mode AUX (auxiliaire) soit sélectionné, lorsque le commutateur principal est à la position « ON » (marche) ou « ACC » (accessoires).



ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES CD

- Tenez un CD par ses rebords. Ne pliez pas le disque. Ne touchez jamais la surface du disque.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez toujours les CD dans leur boîtier de rangement.
- Pour nettoyer un CD, essuyez sa surface avec un chiffon propre et doux, en allant du centre vers le rebord extérieur du disque. N'essuyez pas le CD avec un mouvement circulaire.

- N'utilisez pas de nettoyeur à disque conventionnel ou d'alcool destiné à une utilisation industrielle.
- Un CD neuf peut présenter des rebords intérieur et extérieur irréguliers. Atténuez ces irrégularités en passant le bord d'un stylo ou d'un crayon sur les rebords intérieur et extérieur du CD, comme illustré.



COMMANDES DU SYSTÈME AUDIO SUR LE VOLANT

La chaîne stéréo peut être activée à l'aide des commandes sur le volant.

1. Touche de commande du volume
2. ◀◀ ▶▶ Commutateurs Seek/Track (recherche-piste)
3. Bouton OK

Bouton de commande du volume

Enfoncez ce bouton pour augmenter ou pour réduire le volume.

Bouton OK

Appuyez sur le bouton OK pour faire défiler les options audio à l'écran multifonction et à l'écran d'affichage.

◀◀ ▶▶ Commutateurs Seek/Track (recherche-piste)

AM et FM :

- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant moins d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire la station présélectionnée.
- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour rechercher la station suivante vers le haut ou le bas de la bande.

XM :

- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant moins d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire la station présélectionnée.
- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour passer à la catégorie suivante ou précédente.

iPod^{MD} :

- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant moins d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire le numéro de piste.
- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire le numéro de dossier.

CD :

- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant moins d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire le numéro de piste.
- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de dossier supérieur ou inférieur (lors de la lecture de fichiers audio comprimés).

USB :

- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant moins d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire le numéro de piste.
- Appuyez sur la touche ou maintenez-la enfoncée pendant plus d'une seconde et demie pour augmenter ou réduire le numéro de dossier.

ANTENNE

Le véhicule est équipé d'une antenne sous forme d'aileron de requin et le circuit de l'antenne est imprimé dans la lunette arrière.



MISE EN GARDE

- **Ne placez pas de pellicule métallisée près de la lunette arrière et n'y attachez pas de pièces métalliques. Ces articles pourraient nuire à la réception radio ou être une source de bruit.**
- **Pendant le nettoyage de la paroi intérieure de la lunette arrière, prenez soin de ne pas égratigner ni endommager l'antenne. Essuyez légèrement avec un chiffon doux et humide le long de l'antenne.**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone pour voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du véhicule électrique et les autres composants électroniques.



AVERTISSEMENT

- La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.
- Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire. Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.
- Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.



MISE EN GARDE

- L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande du moteur.
- Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.
- Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux instructions du fabricant.
- Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.
- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MAINS LIBRES BLUETOOTH^{MD} SANS DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)



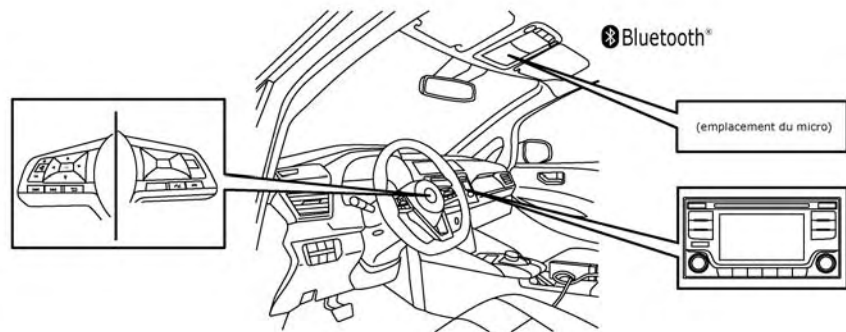
AVERTISSEMENT

- Immobilisez votre véhicule en un endroit sûr avant d'utiliser un téléphone. Si vous utilisez un téléphone en conduisant, exercez en tout temps une grande prudence pour consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.
- Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.



MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, utilisez un téléphone après l'allumage du témoin PRÊT à démarrer.



Votre véhicule NISSAN est doté du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}. Si vous possédez un téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth^{MD}, vous pouvez établir une connexion sans fil entre votre téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule. Grâce à la technologie sans fil Bluetooth^{MD}, vous pouvez établir ou recevoir des appels téléphoniques mains libres dans le véhicule au moyen de votre téléphone cellulaire.

Une fois que votre téléphone cellulaire est connecté au module téléphonique du véhicule, aucune autre connexion n'est nécessaire. Votre téléphone est automatiquement connecté au module téléphonique du véhicule lorsque vous placez le commutateur principal à la position ON (marche) alors que le téléphone cellulaire qui était déjà connecté est sous tension et qu'il se trouve dans le véhicule.

REMARQUE :

Certains appareils exigent que l'utilisateur accepte des connexions spécifiques pour certaines fonctions (telles que le téléchargement du répertoire). Si votre téléphone ne se connecte pas automatiquement au système, consultez le manuel d'utilisation du téléphone pour obtenir tous les détails sur le fonctionnement de l'appareil.

Vous pouvez connecter jusqu'à cinq différents téléphones cellulaires compatibles Bluetooth^{MD} dans le module téléphonique du véhicule. Vous ne pouvez toutefois parler que sur un seul téléphone cellulaire à la fois.

Avant d'utiliser le Bluetooth^{MD} Hands-Free Phone System, lisez les notes ci-après :

- Configurez la connexion sans fil entre un téléphone cellulaire compatible et le module téléphonique du véhicule avant d'utiliser le système téléphonique mains libres.
- Certains téléphones cellulaires Bluetooth^{MD} peuvent ne pas être reconnus ou fonctionner correctement. Consultez le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir

la liste des téléphones recommandés et les instructions de connexion.

• Vous ne pourrez pas utiliser un téléphone mains libres dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule se trouve hors de la zone de service de votre téléphone cellulaire.

- Votre véhicule se trouve dans une région où la réception des signaux du réseau cellulaire est difficile, telle qu'un tunnel, un stationnement souterrain, près d'un grand immeuble ou dans une région montagneuse.

- Votre téléphone cellulaire est verrouillé pour en prévenir l'utilisation non autorisée.

• Lorsque l'état des ondes radioélectriques n'est pas idéal ou lorsque le bruit ambiant est trop élevé, il peut être difficile d'entendre la voix de l'autre personne pendant un appel.

• Ne placez pas le téléphone cellulaire dans une région entourée de métal ou loin du module téléphonique du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.

• Lorsqu'un téléphone cellulaire est relié au moyen de la connexion sans fil Bluetooth^{MD}, l'alimentation de la batterie du téléphone cellulaire peut se décharger plus rapidement que d'habitude. Le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} de votre véhicule n'est pas conçu pour recharger les téléphones cellulaires.

• Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Guide de dépannage » du présent chapitre. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir des renseignements relatifs au dépannage si le système mains libres semble ne pas fonctionner correctement.

• Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne stéréo. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.

• Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide d'utilisateur du téléphone cellulaire au sujet des frais, de l'antenne et du boîtier du téléphone cellulaire, etc.

INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information sur la réglementation de la FCC


MISE EN GARDE : Afin de respecter la conformité relative à l'exposition aux radiofréquences de la FCC, utilisez uniquement l'antenne fournie avec le dispositif. Une antenne non autorisée, modifiée, ou l'ajout d'accessoires pourraient endommager l'émetteur et enfreindre les règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Information sur la réglementation IC

- Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.
- Ce dispositif numérique de classe B est conforme à toutes les exigences de la réglementation canadienne sur le matériel brouilleur visant les appareils numériques.


 **Bluetooth®** BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Le système de reconnaissance vocale NISSAN permet d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} en mode mains libres.

Si le véhicule se déplace, certaines commandes ne sont pas accessibles pour que le conducteur se concentre sur la conduite du véhicule.

Initialisation

Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche), le système de reconnaissance vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Si vous appuyez sur le bouton  avant la fin de l'initialisation, le système annonce « Le système téléphonique mains libres n'est pas prêt » et ne réagit pas aux commandes vocales.


Conseils d'utilisation

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement du système de reconnaissance vocale NISSAN :

- Maintenez autant que possible le silence dans l'habitacle. Orientez toutes les bouches d'air loin du microphone et fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de trafic, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales.
- Attendez que la tonalité retentisse avant d'énoncer une commande. Autrement, la commande ne sera pas correctement reçue.


- Commencez à énoncer une commande dans les 5 secondes après la tonalité.
- Parlez naturellement sans marquer une pause entre les mots.

Émission de commandes vocales


Appuyez brièvement sur le bouton  du volant pour utiliser le système de reconnaissance vocale NISSAN. Énoncez une commande après la tonalité.

La commande énoncée est captée par le microphone et une réponse vocale est émise lorsque la commande est acceptée.


- Si vous voulez de nouveau entendre les commandes du menu actuel, dites « Aide » et le système les répète.
- Si une commande n'est pas reconnue, le système annonce « Commande non reconnue. Veuillez essayer de nouveau ». Assurez-vous que la commande est donnée exactement de la façon requise par le système et répétez la commande d'une voix claire.

- Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Précédent » ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.
- Vous pouvez annuler une commande lorsque le système attend une réponse en disant « Annuler » ou « Sortir ». Le système annonce « Annuler » et termine la session de reconnaissance vocale. Vous pouvez aussi appuyer en tout temps sur le bouton  du volant et le maintenir enfoncé pendant cinq secondes pour mettre fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.
- Pour régler le volume des messages du système, appuyez sur les boutons de commande de volume (+ ou -) du volant lorsque le système émet un commentaire. Vous pouvez aussi utiliser le bouton de réglage du volume de la radio.

Interruption des messages vocaux

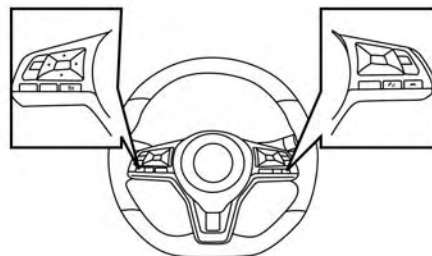
Dans la plupart des cas, vous pouvez interrompre le guidage vocal pour énoncer la commande suivante en appuyant sur le bouton  du volant. Après avoir interrompu le système, attendez un signal sonore avant d'énoncer votre commande.

Appel direct

Vous pouvez accéder au système plus rapidement en utilisant les commandes de deuxième niveau au moyen de la commande de menu principal du menu principal. Par exemple, appuyez sur le bouton  et après la tonalité, dites « Call Redial » (recomposition d'appel).


BOUTONS DE COMMANDE

Les boutons de commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} se trouvent sur le volant.




Activation du téléphone



Appuyez sur le bouton  pour amorcer une session de reconnaissance vocale ou répondre à un appel.

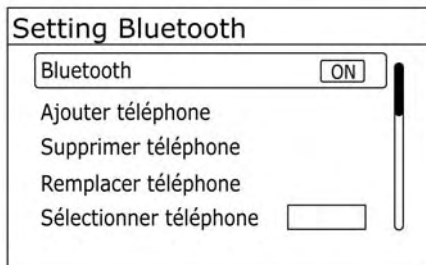
Vous pouvez aussi utiliser le bouton  pour interrompre les commentaires du système et entrer des commandes immédiatement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Commandes vocales » et « Pendant un appel » dans le présent chapitre.

Désactivation du téléphone

Vous pouvez quitter le système de reconnaissance vocale en tout temps en maintenant le bouton  enfoncé pendant 5 secondes.

Touche de syntonisation (côté gauche)

Lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale, appuyez sur le commutateur  ou  du volant pour commander manuellement le système téléphonique.



PROCÉDURE DE JUMELAGE

REMARQUE :


Effectuez le jumelage lorsque le véhicule est immobile. Le processus est annulé si le véhicule commence à se déplacer pendant le processus.

1. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
2. Utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner « Bluetooth » et appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).

Option de menu		Résultat
Bluetooth EN FONCTION/HORS FONCTION		Permet à l'utilisateur de mettre le système Bluetooth ^{MD} en fonction ou hors fonction. Le système Bluetooth ^{MD} doit être en fonction pour connecter l'appareil.
	On (marche)	Active la fonction Bluetooth ^{MD} .
	Off (hors fonction)	Désactive la fonction Bluetooth ^{MD} .
Ajouter téléphone ou dispositif		Lorsque vous appuyez sur cette touche, un message accompagné d'un code NIP s'affiche à l'écran. Activez le téléphone Bluetooth ^{MD} pour entrer le code NIP et terminez le processus de connexion.
Remplacer téléphone		Remplacer le téléphone actuellement connecté au système. Cette option permet à l'utilisateur de garder les étiquettes vocales qui ont été enregistrées à l'aide du téléphone précédent si le véhicule est muni du système de reconnaissance vocale.

La procédure de connexion varie selon chaque téléphone. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du téléphone. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth ou appeler le Service consommateur NISSAN pour obtenir les instructions sur le jumelage des téléphones recommandés.

COMMANDES VOCALES

Les commandes vocales peuvent être utilisées pour faire fonctionner le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}. Appuyez sur le bouton  pour afficher le menu de commande du téléphone. Les options disponibles sont :

- Call (appeler)
- Phonebook (répertoire)
- Recent Calls (appels récents)
- Messaging (messagerie) (selon l'équipement)
- Show Applications (afficher les applications) (selon l'équipement)
- Sélectionner téléphone ou dispositif

« Appeler »

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Effectuer un appel » dans ce chapitre.

« Phonebook » (Répertoire)

Les commandes suivantes sont disponibles sous « Phonebook » (répertoire) :

• (Un nom)

Dites un nom inscrit dans le répertoire pour afficher une liste d'options pour cette entrée du répertoire. Le système dira le nom qu'il a interprété selon la commande vocale fournie. Si le nom est incorrect, dites « Correction » pour entendre un autre nom.

Une fois que l'entrée appropriée du répertoire est identifiée, dites « Composer » pour composer le numéro ou « Envoyer le texte » pour envoyer un message texte à ce numéro. Dites « Enregistrer le nom » pour enregistrer un nom dans le répertoire. Dites « Effacer l'enregistrement » pour effacer un nom enregistré dans le répertoire.

• Énumérer les noms

Énoncez cette commande pour que le système énumère les noms inscrits

dans le répertoire, un à la fois, par ordre alphabétique. Dites « Composer » pour composer le numéro du nom courant ou « Envoyer le texte » pour envoyer un message texte à ce numéro. Dites « Entrée suivante » ou « Entrée précédente » ou « Aide » pour vous déplacer dans la liste par ordre alphabétique. Dites « Enregistrer le nom » pour enregistrer un nom à l'entrée courante du répertoire. Dites « Effacer l'enregistrement » pour effacer un nom enregistré à l'entrée courante du répertoire.

« Recent Calls » (appels récents)

Les commandes suivantes sont disponibles sous « Appels récents » :

• Appels entrants

Dites cette commande pour obtenir la liste des cinq derniers appels entrants. Parlez à cet ordre pour énumérer le dernier cinq appels entrants reçus dans le véhicule. Si l'appel provient d'une entrée du répertoire, le nom sera affiché. Sinon, le numéro de téléphone de l'appel entrant sera affiché.

Dites « Composer » pour composer le numéro ou « Envoyer le texte » envoyer un message texte à ce numéro. Dites « Entrée suivante », « Entrée précédente » ou « Aide » pour vous déplacer dans la liste des appels entrants.

• Appel manqué

Dites cette commande pour obtenir la liste des cinq derniers appels manqués reçus dans le véhicule. Si l'appel provient d'une entrée du répertoire, le nom sera affiché. Sinon, le numéro de téléphone de l'appel manqué sera affiché.

Dites « Composer » pour composer le numéro ou « Envoyer le texte » envoyer un message texte à ce numéro. Dites « Entrée suivante », « Entrée précédente » ou « Aide » pour vous déplacer dans la liste des appels manqués.

• Appel sortant

Dites cette commande pour obtenir la liste des cinq derniers appels sortants effectués à partir du véhicule. Si l'appel était destiné à une entrée du répertoire, le nom sera affiché. Sinon, le numéro de téléphone de l'appel sortant sera affiché.

Dites « Composer » pour composer le numéro ou « Envoyer le texte » envoyer un message texte à ce numéro. Dites « Entrée suivante », « Entrée précédente » ou « Aide » pour vous déplacer dans la liste des appels sortants.

• Redial (recomposer)

Dites cette commande pour appeler le dernier numéro composé.

• Call back (rappeler)

Dites cette commande pour appeler le numéro du dernier appel entrant reçu dans le véhicule.

« Messaging » (messagerie) (selon l'équipement)

Énoncez cette commande pour accéder aux fonctions de messagerie texte. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Messagerie texte » du présent chapitre.

« Show Applications » (afficher les applications) (selon l'équipement)


Énoncez cette commande pour afficher une liste des applications de téléphone intelligent disponibles.

« Sélectionner téléphone ou dispositif »

Dites cette commande pour sélectionner un téléphone à utiliser à partir d'une liste des téléphones connectés à ce véhicule.

EFFECTUER UN APPEL

Pour effectuer un appel à partir d'un téléphone connecté au système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} du véhicule :



1. Appuyez sur le bouton .
2. Le système attendra une commande de votre part. Dites « Appeler ».
3. Sélectionnez une des commandes vocales valides pour poursuivre :
 - « (Un nom) » – Dites le nom d'une entrée du répertoire pour appeler cette entrée. Le système réagira avec le nom qu'il a interprété à partir de votre commande et vous demandera de confirmer la validité du nom. Dites « Oui » pour établir la communication ou « Non » pour entendre un autre nom du répertoire.
 - « Numéro » – Dites cette commande pour effectuer un appel en entrant le numéro de téléphone.

- Pour les numéros de téléphone à 7 et 10 chiffres, dites les chiffres. Quand vous avez terminé, dites « Composer » pour établir la communication. Dites « Correction » à tout moment au cours du processus pour corriger un chiffre mal prononcé ou mal interprété.
- Pour les numéros de téléphone comportant plus de chiffres ou des caractères spéciaux, dites « Numéro spécial », puis énoncez les chiffres. Jusqu'à 24 chiffres peuvent être entrés. Les caractères spéciaux valides sont les symboles « étoile », « livre », « plus » et « pause ». Quand vous avez terminé, dites « Composer » pour établir la communication. Dites « Correction » à tout moment au cours du processus pour corriger un chiffre ou un caractère mal prononcé ou mal interprété.
- « Recomposer » – Dites cette commande pour composer le numéro du dernier appel sortant. Le système affichera « Recomposition <nom/numéro> ». Le nom de l'entrée du répertoire sera affiché s'il est disponible, autrement, le numéro recomposé sera affiché.


- « Rappeler » – Énoncez cette commande pour composer le numéro du dernier appel entrant. Le système affichera « Rappel <nom/numéro> ». Le nom de l'entrée du répertoire sera affiché s'il est disponible, autrement, le numéro rappelé sera affiché.

RÉCEPTION D'UN APPEL


Quand un appel est reçu par le téléphone connecté au système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} du véhicule, l'information sur l'appel est affichée sur l'écran du panneau de commande.



Appuyez sur le bouton  / pour accepter l'appel. Appuyez sur le bouton  pour refuser l'appel.


PENDANT UN APPEL

Pendant un appel en cours, appuyez sur le bouton  pour accéder à des options supplémentaires. Dites une des commandes suivantes.

- « Envoyer » – Énoncez cette commande, accompagnée des chiffres, pour saisir les chiffres durant l'appel téléphonique.



- « Muet » – Dites cette commande pour activer ou désactiver la sourdine.
- « Transfert de l'appel » – Dites cette commande pour transférer l'appel vers le combiné. Pour retransférer l'appel du combiné vers le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}, appuyez sur le bouton  et confirmez le transfert lorsque le système vous invite à le faire.

S'il est pris en charge par le téléphone, le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} offre la capacité de mise en attente des appels. Si un appel est reçu pendant qu'un autre appel est déjà en cours, un message sera affiché à l'écran. Appuyez sur le bouton  pour mettre l'appel en cours en attente et répondre au deuxième appel. Appuyez sur le bouton  / pour refuser le deuxième appel.


Pendant que le deuxième appel est en cours, appuyez sur le bouton  pour avoir accès aux mêmes commandes que pendant n'importe quel autre appel ainsi qu'à deux commandes supplémentaires :

- « Commuter l'appel » – Dites cette commande pour mettre le deuxième appel en attente et revenir à l'appel initial.

• « Terminer l'autre appel » – Dites cette commande pour demeurer avec le deuxième appel et mettre fin à l'appel initial.

Appuyez sur le bouton  / pour accepter l'appel. Appuyez sur le bouton  / pour refuser l'appel.

METTRE FIN À UN APPEL

Pour terminer un appel en cours, appuyez sur le bouton .

MESSAGERIE TEXTE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT

- **Les lois dans certaines juridictions peuvent limiter l'utilisation de la fonction « synthèse de la parole à partir du texte ». Consultez les règlements en vigueur avant d'utiliser cette fonction.**


- **Les lois dans certaines juridictions peuvent limiter l'utilisation de certaines applications et fonctions, telles que le réseautage social et les messages texte. Consultez les règlements en vigueur pour connaître les exigences.**
- **Utilisez la fonction de messagerie texte après avoir arrêté votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Si vous devez utiliser cette fonction en conduisant, faites preuve d'une extrême prudence en tout temps afin de consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.**
- **Si vous êtes incapable de consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en utilisant la fonction de messagerie texte, quittez la route à un endroit sécuritaire et arrêtez votre véhicule.**

REMARQUE :

Certains types de téléphones peuvent exiger une autorisation spéciale pour l'activation de la messagerie texte. Vérifiez l'écran du téléphone lors de l'appariement du Bluetooth^{MD}. Pour certains téléphones, vous devrez peut-être activer l'option « Notifications » (Notifications) dans le menu Bluetooth^{MD} du téléphone pour que les messages texte s'affichent sur le module principal. Consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone. L'intégration des messages texte exige que le téléphone prenne en charge la fonction MAP (profil d'accès aux messages) pour la réception et l'envoi de messages texte. Certains types de téléphones peuvent ne pas être compatibles avec toutes les des fonctions de messagerie texte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la compatibilité, consultez le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth, ainsi que votre guide de l'utilisateur de l'appareil.

Le système permet l'envoi et la réception de messages texte par l'interface du véhicule.

Envoi d'un message texte :


1. Appuyez sur le bouton  situé sur le volant.
2. Dites « Téléphone » après la tonalité.
3. Dites « Envoyer le texte » après la tonalité.
4. Le système vous présentera une liste des commandes valides pour déterminer le destinataire du message texte. Choisissez un des éléments suivants :
 - (Un nom)
 - Appels manqués
 - Appels entrants
 - Appels sortantsPour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commandes vocales » dans le présent chapitre.



5. Une fois le destinataire choisi, le système vous demande quel est le message à envoyer. Cinq messages prédéfinis sont disponibles de même que trois messages personnalisés. Pour sélectionner un des messages prédéfinis, dites une des phrases suivantes après la tonalité :

- « Au volant, impossible de communiquer »
- « Appelez-moi »
- « En route »
- « En retard »
- « Message personnalisé »

Pour envoyer un des messages personnalisés, dites « Messages personnalisés ». Si plus d'un message personnalisé est enregistré, le système vous demandera le numéro du message personnalisé désiré. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la configuration et la gestion des messages texte personnalisé, consultez la section « Réglages Bluetooth^{MD} » dans ce chapitre.

Lecture d'un message texte reçu :

1. Appuyez sur le bouton  situé sur le volant.
2. Dites « Messagerie » après la tonalité.
3. Dites « Lire le message texte » après la tonalité.

Le message texte, le nom de l'expéditeur et l'heure d'envoi s'affichent à l'écran. Utilisez le bouton de syntonisation pour faire défiler tous les messages texte si plus d'un message est disponible. Appuyez sur le bouton  pour quitter l'écran des messages texte. Appuyez sur le bouton  pour accéder aux options suivantes pour répondre au message texte :

- Call Back (Rappeler)

Dites cette commande pour appeler l'expéditeur du message texte au moyen du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}.

- Send Text (envoyer le texte)

Dites cette commande pour envoyer une réponse par message texte à l'expéditeur du message texte.

- Read Text (lire le message-texte)

Dites cette commande pour lire le message texte de nouveau.

- Previous Text (Message texte précédent)

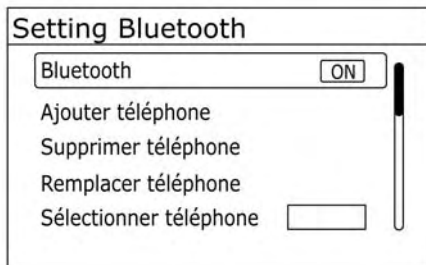
Dites cette commande pour atteindre le message texte précédent.

- Next Text (Message texte suivant)

Dites cette commande pour atteindre le message texte suivant.

REMARQUE :

Les messages texte ne s'affichent que si la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).



RÉGLAGES BLUETOOTH^{MD}

Pour accéder aux réglages du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} :

1. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
2. Utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner « Bluetooth » et appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) :

- Bluetooth

Sélectionnez « On » (marche) ou « Off » (hors fonction) pour activer ou désactiver le système de Bluetooth^{MD} du véhicule.

- Ajouter téléphone ou dispositif

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Procédure de jumelage » dans cette section.

- Delete Phone or Device (Supprimer téléphone ou dispositif)



Sélectionnez cette option pour supprimer un téléphone de la liste affichée. Le système demandera une confirmation avant de supprimer le téléphone.

- Remplacer téléphone

Sélectionnez cette option pour remplacer un téléphone de la liste affichée. Après une sélection, le système demandera une confirmation avant de procéder. Le répertoire enregistré du téléphone en cours de suppression sera conservé en autant que le répertoire du nouveau téléphone est le même que le répertoire de l'ancien téléphone.

- Sélectionner téléphone ou dispositif
Sélectionnez cette option pour connecter un téléphone précédemment connecté à partir de la liste affichée.
- Téléchargement du répertoire téléphonique
Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver le téléchargement automatique du répertoire d'un téléphone connecté.
- Show Incoming Calls (afficher les appels entrants)
Sélectionnez « Conducteur seulement » pour afficher l'information sur les appels entrants à l'écran multifonction seulement. Sélectionnez « Both » (Les deux) pour afficher l'information sur les appels entrants à l'écran multifonction et à l'écran d'affichage central.
- Message texte (selon l'équipement)
Sélectionnez cette option pour régler le volume du carillon qui se fait entendre quand un nouveau message texte est reçu par un téléphone connecté au système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}. Un réglage à l'extrême gauche mettra le carillon en sourdine.
- Afficher le texte des messages entrants (selon l'équipement)
Sélectionnez « Conducteur seulement » pour afficher les messages texte entrants sur les appels entrants à l'écran multifonction seulement. Sélectionnez « Les deux » pour afficher les messages texte entrants à l'écran multifonction et à l'écran d'affichage central. Sélectionnez « Aucun » pour ne pas afficher les messages texte entrants.
- Modifier les messages personnalisés (selon l'équipement)
Sélectionnez cette option pour configurer un message personnalisé doté des options standard pour l'envoi d'un message texte. Pour configurer un message personnalisé, envoyez un message texte à votre propre numéro de téléphone pendant que le téléphone est connecté au système. Trois messages personnalisés peuvent être configurés. Les messages personnalisés peuvent être configurés uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Réponse automatique (selon l'équipement)
Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver la fonction de réponse automatique. Quand elle est activée, le véhicule enverra automatiquement un message texte prédéfini à l'expéditeur quand un message texte est reçu pendant la conduite du véhicule.
- Message de réponse automatique
Sélectionnez cette option pour choisir le message à envoyer quand la fonction de réponse automatique est activée. Sélectionnez « Je conduis » ou un des trois messages personnalisés enregistrés dans le système.
- Activation/désactivation de la signature du véhicule
Déterminez si vous souhaitez que la signature du véhicule soit ajoutée ou non aux messages de texte sortants. Ce message ne peut pas être modifié ou personnalisé.

COMMANDES MANUELLES

Lors de l'utilisation du système de reconnaissance vocale, il est possible de sélectionner les options du menu en utilisant les commandes du volant plutôt que d'énoncer les commandes vocalement. Cette fonction est particulièrement utile lorsque le bruit généré pendant la conduite rend difficile l'interprétation précise des commandes par le système de reconnaissance vocale. Le mode manuel de commande ne permet pas de composer un numéro de téléphone à l'aide de chiffres. L'utilisateur peut choisir une entrée à partir du répertoire ou des listes d'appels récents. Pour réactiver la reconnaissance vocale, quittez le mode de commande manuelle en maintenant le bouton de DÉSACTIVATION DU TÉLÉPHONE  enfoncé. Il suffit ensuite d'appuyer sur le bouton d'ACTIVATION DU TÉLÉPHONE  pour activer le système téléphonique mains libres.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le système doit répondre correctement aux commandes sans difficulté. Si des problèmes surviennent, essayez les solutions suivantes.

Lorsque les solutions sont énumérées par numéro, commencez par le numéro 1 jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Symptôme	Solution
Le système n'interrompt pas correctement la commande.	1. Assurez-vous que la commande est valide. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commandes vocales » dans le présent chapitre.
	2. Assurez-vous d'énoncer la commande après la tonalité.
	3. Parlez clairement sans marquer de pause entre les mots et à un niveau approprié en fonction du bruit ambiant dans le véhicule.
	4. Assurez-vous que le niveau de bruit ambiant n'est pas excessif (par exemple, glaces ouvertes ou dégivreur en fonction). REMARQUE : si le bruit est trop important pour utiliser le téléphone, les commandes vocales ne seront probablement pas reconnues.
	5. Si plus d'une commande est énoncée à la fois, tentez d'énoncer les commandes séparément.
	6. Si le système ne réussit jamais à reconnaître les commandes, exécutez la procédure de programmation de la voix pour améliorer l'efficacité de la reconnaissance pour le locuteur.
Le système sélectionne toujours la mauvaise entrée dans le répertoire.	1. Assurez-vous que le nom de l'entrée du répertoire correspond au nom enregistré à l'origine. Vous pouvez le confirmer en utilisant la commande « List Names » (Énumérer les noms). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Répertoire téléphonique » du présent chapitre.
	2. Remplacez un des noms mal interprétés par un nouveau nom.
	3. Dites le prénom et le nom de famille de la personne voulue pour améliorer la reconnaissance.

REMARQUES

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite . . .	5-5
Système de surveillance de la pression des pneus	5-5
Pour éviter les collisions et les renversements.	5-10
Récupération d'un véhicule hors route	5-10
Perte rapide de pression d'air	5-11
Conduite et consommation d'alcool ou de drogues	5-12
Commutateur principal à bouton-poussoir . . .	5-12
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-12
Portée de la clé pour la fonction de démarrage du véhicule électrique	5-13
Fonctionnement du commutateur principal	5-14
Positions du commutateur principal	5-15
Arrêt d'urgence du véhicule électrique	5-15
Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-16
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	5-17
Avant le démarrage du système de véhicule électrique	5-17
Démarrage du système de véhicule électrique	5-18
Conduite du véhicule.	5-18
Système de commande de changement de vitesse électrique	5-18
Frein de stationnement.	5-23
Type de pédale	5-24
Type de commutateur (modèles avec système de freinage de stationnement électronique).	5-24
Système e-Pedal	5-27
Fonctionnement du système e-Pedal	5-27
Limite du système e-Pedal.	5-29
Anomalie du système	5-30
Systèmes d'avertissement du déport de couloir (LDW) (selon l'équipement)	5-31
Fonctionnement du système d'avertissement du déport de couloir	5-32
Activation et désactivation du système d'avertissement du déport de couloir	5-33
Limitations du système d'avertissement du déport de couloir	5-34
Système temporairement indisponible	5-35

Anomalie du système	5-35
Entretien du système	5-36
Système d'intervention de changement de voie intelligent (selon l'équipement)	5-36
Fonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent.	5-38
Activation et désactivation du système d'intervention de changement de voie intelligent	5-39
Limites du système d'intervention de changement de voie intelligent	5-40
Système temporairement indisponible.	5-41
Anomalie du système	5-42
Entretien du système	5-43
Système d'avertissement d'angle mort (BSW) (selon l'équipement)	5-44
Fonctionnement du système d'avertissement d'angle mort	5-45
Activation et désactivation du système d'avertissement d'angle mort	5-46
Limites du système d'avertissement d'angle mort	5-47
Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort	5-48

Système temporairement indisponible	5-52
Entretien du système	5-53
Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)	5-54
Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-55
Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-57
Limites du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-58
Système temporairement indisponible	5-60
Entretien du système	5-60
Régulateur de vitesse (selon l'équipement)	5-62
Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse	5-62
Fonctionnement du régulateur de vitesse	5-62
Régulateur de vitesse adaptatif (pour les véhicules qui ne sont pas dotés du système ProPILOT ^{MC} Assist) (selon l'équipement)	5-64
Comment sélectionner le mode du régulateur de vitesse	5-66
Mode de contrôle d'intervalle	5-66
Utilisation du mode contrôle d'intervalle.	5-67

Commutateurs du mode contrôle d'intervalle	5-69
Limites du mode contrôle d'intervalle	5-76
Système temporairement indisponible	5-80
Entretien du système	5-82
Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse	5-84
Système ProPILOT ^{MC} Assist (selon l'équipement)	5-89
Fonctionnement du système ProPILOT ^{MC} Assist	5-91
Activation du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse	5-95
Fonctionnement du système ProPILOT ^{MC} Assist	5-95
Activation et désactivation de la direction assistée	5-100
Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (pour les véhicules dotés du système ProPILOT ^{MC} Assist)	5-101
Direction assistée	5-113
Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse	5-121
Système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)	5-125
Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique	5-126
Activation ou désactivation du système de freinage d'urgence automatique	5-128
Limites du système de freinage d'urgence automatique	5-129
Système temporairement indisponible	5-130
Anomalie du système	5-131
Entretien du système	5-131
Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)	5-133
Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-134
Activation et désactivation du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-136
Limitations du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-137

Système temporairement indisponible . . .	5-139
Anomalie du système	5-140
Entretien du système	5-141
Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (selon l'équipement)	5-143
Fonctionnement du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-143
Activation et désactivation du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-144
Limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-145
Augmentation de l'économie d'énergie.	5-146
ECO drive report (rapport de conduite écoénergétique)	5-147
Techniques de stationnement dans les côtes	5-148
Direction assistée	5-150
Circuit de freinage	5-150
Précautions relatives au freinage	5-150

Système de freinage antiblocage (ABS) . . .	5-152
Dispositif de contrôle dynamique du véhicule .	5-154
Contrôle du châssis.	5-156
Système de contrôle en virage intelligent. .	5-157
Système d'assistance au départ en pente. . .	5-158
Conduite par temps froid	5-159
Déblocage d'une serrure de portière gelée	5-160
Antigel	5-160
Batterie de 12 V.	5-160
Vidange du système de refroidissement. .	5-160
Pneus	5-161
Équipement hivernal	5-161
Conduite sur la neige ou sur la glace. . . .	5-161
Ouverture d'un couvercle de port de charge gelé	5-162
Frein de stationnement	5-162

PRÉCAUTIONS POUR LE DÉMARRAGE ET LA CONDUITE



AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de tous les pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement) une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin d'avertissement de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considéra-

blement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation d'énergie, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un Témoin d'Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il

demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements supplémentaires

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveille pas la pression de la roue de secours.

5-6 Démarrage et conduite

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).
- Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- L'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche également à l'écran multifonction lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume et qu'une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) disparaît lors-

que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'éteint.

- Le message d'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur principal se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.
- L'avertissement « Tire Pressure Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.
- La pression des pneus augmente ou diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et par la température extérieure. Ne réduisez pas la pression des pneus après avoir conduit le véhicule, car la pression des pneus augmente après la conduite. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du pneu, ce qui peut causer une diminution de la pression de gonflage du pneu. Cela

peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume lorsque la température ambiante est basse, vérifiez la pression des quatre pneus.

• Vous pouvez également vérifier la pression de tous les pneus sur l'écran d'affichage. L'ordre d'affichage de pression des pneus ne correspond pas à l'ordre réel de position des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus**

et à la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le pneu est à plat, faites-le réparer le plus tôt possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

- **Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**

- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**



MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement lorsque les roues sont munies de chaînes antidérapantes ou lorsque la neige les recouvre complètement.**
- **N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.**

Certains dispositifs et émetteurs pourraient entraver temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Exemples :

- Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.
- Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus peut s'allumer dans les cas suivants :

- Si le véhicule est équipé d'une roue ou d'un pneu dépourvu du système de surveillance de la pression des pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus a été remplacé et le code d'identification n'a pas été enregistré.
- Si la roue n'est pas recommandée par NISSAN.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité

Lorsque la pression des pneus est basse, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume.

Ce véhicule transmet des signaux visuels et sonores pour vous aider à gonfler les pneus à la pression À FROID recommandée.

Configuration du véhicule :

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur.
3. Placez le commutateur principal à la position ON (marche). Ne le placez pas en mode PRÊT À DÉMARRER.

Fonctionnement :

1. Gonflez le pneu.
2. Après quelques secondes, les feux de détresse commencent à clignoter.

3. Lorsque la pression désignée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse cessent de clignoter.

4. Effectuez les étapes ci-dessus pour chaque pneu.

- Si le pneu est trop gonflé d'environ 30 kPa (4 lb/po²), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent trois fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape du pneu pour relâcher la pression. Lorsque la pression atteint la pression désignée, l'avertisseur sonore retentit une fois.

- Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après le début du gonflage, la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle.

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'active pas la fonction d'alerte de gonflage facilité dans les conditions suivantes :

- Dans le cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur.

- En cas de pression d'air de l'appareil de gonflage insuffisante pour gonfler le pneu, tel que ceux utilisant une prise de courant.

- Si un équipement électrique est utilisé dans le véhicule ou près de celui-ci.

- Une anomalie est présente dans le système de surveillance de la pression des pneus.

- L'avertisseur sonore ou les feux de détresse sont défectueux.

- Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle en raison d'interférences au système de surveillance de la pression des pneus, avancez ou reculez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez de nouveau.

Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est toujours pas fonctionnelle, utilisez alors un manomètre pour pneus.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS



AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule. **Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.** Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence).

5-10 Démarrage et conduite

Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions indiquées dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne se trouve dans votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.
6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.

- Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en inspectant visuellement les pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.



AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu crevé.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES



AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des accidents impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est

évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance et drogues illégales). Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

COMMUTATEUR PRINCIPAL À BOUTON-POUSSOIR



AVERTISSEMENT

N'actionnez pas le commutateur principal lorsque vous conduisez sauf en cas d'urgence. (Le système de véhicule électrique s'arrête lorsque vous appuyez trois fois consécutives sur le commutateur principal ou que vous le maintenez enfoncé pendant plus de 2 secondes.) Si le système de véhicule électrique s'arrête pendant la conduite, cela pourrait entraîner un accident ainsi que des blessures graves.

Avant d'utiliser le commutateur principal, assurez-vous que le véhicule est en position P (stationnement).

SYSTÈME DE CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

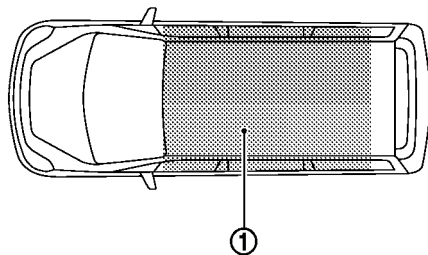
Le système de clé intelligente permet au conducteur de démarrer le système de véhicule électrique sans retirer la clé de sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Certains témoins et avertissements s'afficheront à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**



PORTÉE DE LA CLÉ POUR LA FONCTION DE DÉMARRAGE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

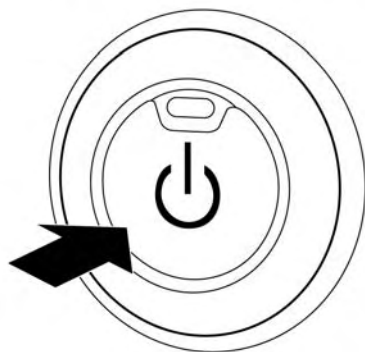
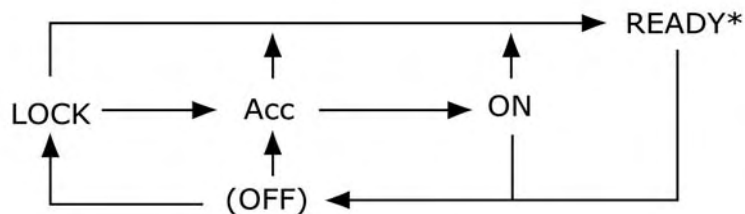
La fonction de la clé intelligente ne peut être utilisée pour démarrer le système de véhicule électrique que lorsque la clé intelligente se trouve dans la portée précisée

①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

Si la clé intelligente se trouve dans la portée, il est possible même pour une personne n'ayant pas sur soi la clé intelligente d'appuyer sur le commutateur principal pour démarrer le système de véhicule électrique.

- L'espace à bagages n'est pas compris dans la portée, mais la clé intelligente peut tout de même fonctionner.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si vous la placez sur le tableau de bord, dans la boîte à gants ou dans un vide-poche de portière.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si elle est placée près de la portière ou de la glace à l'extérieur du véhicule.



***Appuyez sur le commutateur principal lorsque vous enfoncez la pédale de frein.**

FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR PRINCIPAL

Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal sans enfoncez la pédale de frein, la

position du commutateur principal change comme suit :

- Appuyez une fois pour passer à la position ACC (accessoires).
- Appuyez deux fois pour passer à la position ON (marche).
- Appuyez trois fois pour passer à la position OFF (hors fonction).
- Appuyez quatre fois pour revenir à la position ACC (accessoires).
- Ouvrez ou fermez une des portières pour retourner à la position LOCK (antivol-verrouillé) lorsque le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction).

Le commutateur principal s'allume lorsqu'il est en position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Le verrouillage du commutateur principal est prévu pour empêcher le passage du commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé) jusqu'à ce que le véhicule soit placé à la position P (stationnement).

Lorsque vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), procédez comme suit :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur pour placer le véhicule en position P (stationnement).
2. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Le commutateur principal ne s'allume pas.
3. Ouvrez la portière. Le commutateur principal passera à la position LOCK (antivol-verrouillé).

POSITIONS DU COMMUTATEUR PRINCIPAL

LOCK (antivol-verrouillé) (position de stationnement normale)

Le commutateur principal ne peut être verrouillé qu'en position LOCK (antivol-verrouillé).

Le commutateur principal se déverrouille s'il est enfoncé à la position ACC (accessoires) lorsque vous êtes en possession de la clé intelligente.

ACC (accessoires)

Dans cette position, les accessoires électriques, tels que la radio, peuvent être utilisés même si le système de véhicule électrique ne fonctionne pas.

ON (marche)

Dans cette position, le système de véhicule électrique et les accessoires électriques sont mis en fonction.

READY (prêt à démarrer) (position de fonctionnement normale)

Cette position permet de mettre en fonction le système de véhicule électrique ainsi que les accessoires électriques; dans cette position, le véhicule est prêt à démarrer.

HORS FONCTION

Cette position arrête le système de véhicule électrique.

Le commutateur principal ne peut être placé à la position LOCK (antivol-verrouillé) que lorsque le véhicule est en position P (stationnement).



MISE EN GARDE

Ne quittez pas le véhicule lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) pendant une période prolongée. Cela peut décharger la batterie de 12 V.

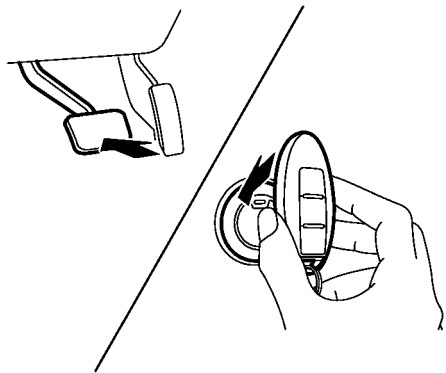
REMARQUE :

Si vous appuyez rapidement sur le commutateur principal ou si vous appuyez rapidement à deux reprises, le commutateur peut ne pas fonctionner même si un carillon retentit. Appuyez de nouveau sur le commutateur, plus lentement.

ARRÊT D'URGENCE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour arrêter le système de véhicule électrique en cas d'urgence lors de la conduite, exécutez la procédure suivante :

- Appuyez rapidement sur le commutateur principal trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie; ou
- maintenez le commutateur principal enfoncé pendant plus de deux secondes.



DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Si la pile de la clé intelligente est déchargée ou si les conditions environnementales nuisent au fonctionnement de la clé intelligente, faites démarrer le système de véhicule électrique en mode PRÊT À DÉMARRER en effectuant les étapes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur.

2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
3. Touchez le commutateur principal avec la clé intelligente comme illustré. (Un carillon retentit.)
4. Appuyez sur le commutateur principal tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon. La position du commutateur principal passe au mode READY (prêt à démarrer).

Après l'exécution de l'étape 3, le commutateur principal passe à la position ACC (accessoires) si vous appuyez sur le commutateur principal sans enfoncer la pédale de frein.

REMARQUE :

- Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) ou en mode PRÊT À DÉMARRER en suivant les étapes ci-dessus, le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente relatif au fonctionnement du système de véhicule électrique s'affiche sur l'écran multifonction même si la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule. Cette condition est normale. Pour empêcher le clignotement du témoin, touchez de nouveau le commutateur principal avec la clé intelligente.
- Si le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche sur l'écran multifonction, remplacez la pile dès que possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN ne permet pas de placer le commutateur principal à la position PRÊT À DÉMARRER sans utiliser la clé programmée.

S'il est impossible de placer le commutateur principal à la position PRÊT À DÉMARRER à l'aide de la clé programmée, il se peut que des interférences, causées par une autre clé programmée, un dispositif de péage de route automatisé ou un autre dispositif de paiement automatique fixé au porte-clés, soient présentent. Redémarrez le système de véhicule électrique en effectuant les étapes suivantes :

1. Laissez le commutateur principal à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) et attendez pendant environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.

4. Placez le commutateur principal à la position PRÊT À DÉMARRER tout en maintenant le dispositif (qui peut être la cause d'interférences) éloigné de la clé programmée.

Si cette procédure permet de mettre le commutateur principal en mode PRÊT À DÉMARRER, NISSAN recommande de placer la clé programmée sur un autre porte-clés pour éviter les interférences causées par d'autres dispositifs.

AVANT LE DÉMARRAGE DU SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- Assurez-vous que la zone autour du véhicule est dégagée.
- Vérifiez le niveau des liquides, tels que le liquide de refroidissement, le liquide de frein et le liquide lave-glace aussi fréquemment que possible.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Vérifiez que toutes les portières sont fermées.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.


DÉMARRAGE DU SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
2. Assurez-vous que le véhicule est à la position P (stationnement).

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le système de véhicule électrique est conçu pour ne fonctionner que lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort).

Vous devez avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous utilisez le commutateur principal.

3. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur principal pour placer le système de véhicule électrique à la position PRÊT À DÉMARRER.

Pour placer le véhicule à la position READY (prêt à démarrer), appuyez brièvement sur le commutateur principal tout en enfonçant la pédale de frein lorsque le commutateur principal se trouve à n'importe quelle position. Le témoin PRÊT À DÉMARRER  du compteur s'allume.

4. Pour arrêter le système de véhicule électrique, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur, puis placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le système de véhicule électrique est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement. Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.**

CONDUITE DU VÉHICULE

SYSTÈME DE COMMANDE DE CHANGEMENT DE VITESSE ÉLECTRIQUE

Ce véhicule est contrôlé électroniquement pour produire le plus d'énergie disponible possible et pour un fonctionnement en douceur.

Les procédures de fonctionnement recommandées pour ce véhicule sont indiquées dans les pages suivantes.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir mis le véhicule en position READY (prêt à démarrer), enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur à la position D (marche avant).

Le levier sélecteur de ce véhicule est conçu de telle façon que la pédale de frein doit être enfoncée avant de passer de la position P (stationnement) à toute autre position de marche avant lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Le levier sélecteur ne peut pas être déplacé de la position P (stationnement) à une autre position tant que le commutateur principal est placé à la position LOCK (antivol-verrouillé), OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), ou si la clé est retirée.

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée, puis déplacez le levier sélecteur à la position D (marche avant).
3. Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.



AVERTISSEMENT

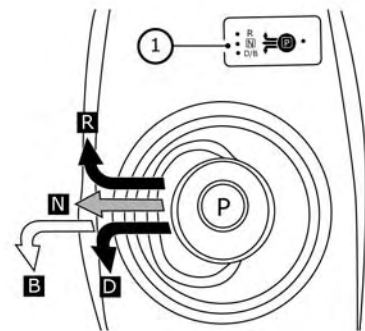
- **N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière) ou D (marche avant). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Vous risqueriez autrement de perdre la maîtrise du véhicule, ce qui pourrait entraîner un accident.**

- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**
- **Ne passez pas brusquement en position B sur des routes glissantes. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**



MISE EN GARDE

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**
- **Ne suspendez pas d'objets sur le levier sélecteur. Cela peut provoquer un accident en raison d'un démarrage soudain.**



Changement des vitesses

Pour déplacer le levier sélecteur,

➡ : Faites-le glisser le long de la coulisse lorsque vous enfoncez la pédale de frein.

▤ : Après l'avoir fait glissé, maintenez-le dans la même position jusqu'à ce que le véhicule soit mis en position N (point mort).

⇨ : Lorsque le véhicule est en position D (marche avant), faites glisser le levier le long de la coulisse.

REMARQUE :

- **Assurez-vous que le véhicule est en position de changement de vitesse voulue en vérifiant le témoin de changement de vitesse ① situé près du levier sélecteur ou l'écran multifonction du commutateur.**
- **Pour placer le véhicule en position D (marche avant) à partir du mode B, déplacez le levier sélecteur à la position D (marche avant).**

Après avoir mis le véhicule en position READY (prêt à démarrer), enfoncez complètement la pédale de frein, puis déplacez le levier sélecteur à la position de changement de vitesse voulue.

Si vous placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires) pour quelque raison que ce soit, alors que le levier sélecteur ne se trouve pas à la position P (stationnement), vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Si vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé), effectuez les étapes suivantes :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est arrêté.
2. Placez le commutateur principal à la position ON (marche) lorsque vous enfoncez la pédale de frein.
3. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) et confirmez que le véhicule est en position P (stationnement).
4. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Le véhicule passe automatiquement à la position P (stationnement) lorsque le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction).



AVERTISSEMENT

- **Le levier sélecteur est toujours dans la position centrale lorsque vous le relâchez. Lorsque vous placez le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer), assurez-vous que le véhicule est en position P (stationnement). L'indicateur près du « P » (stationnement) du levier sélecteur s'allume et le « P » (stationnement) s'affiche au compteur. Si le véhicule est en position D (marche avant) ou R (marche arrière) lorsque le commutateur principal est placé à la position READY (prêt à démarrer), cela peut provoquer un démarrage soudain, ce qui risquerait d'entraîner un accident.**
- **Sur une route montagneuse, ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'il se trouve en position D (marche avant) ou B, ou avancer lorsqu'il est en position R (marche arrière). Cela peut causer un accident.**

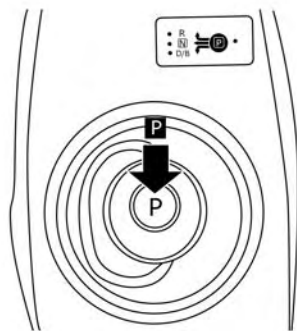


MISE EN GARDE

- Ne faites pas glisser le levier sélecteur pendant que vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement). Vous risqueriez d'endommager le moteur électrique.
- Lorsque vous passez à la position voulue en actionnant le levier sélecteur, assurez-vous que ce dernier revient à la position centrale en relâchant le levier. Si vous maintenez le levier sélecteur dans une position à mi-chemin, vous risquez également d'endommager le système de commande de changement de vitesse.
- N'actionnez pas le levier sélecteur lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, sauf lorsque vous passez à la position B. Cela peut provoquer un démarrage soudain, ce qui risque d'entraîner un accident.
- Les opérations suivantes ne sont pas permises en raison d'une force excessive qui serait exercée au moteur de traction, ce qui risquerait d'endommager le véhicule :

- le déplacement du levier sélecteur à la position R (marche arrière) lors de la conduite en marche avant;
- le déplacement du levier sélecteur à la position D (marche avant) lors de la conduite en marche arrière.

Si vous tentez d'effectuer ces opérations, un carillon retentit et le véhicule passe à la position N (point mort).



P (stationnement) :

Utilisez cette position du levier sélecteur lorsque le véhicule est stationné ou lorsque vous placez le véhicule en position READY (prêt à démarrer). Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté. **Pour passer à la position P (stationnement), appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) comme indiqué dans l'illustration ci-dessus dès que le véhicule s'est arrêté complètement. Si vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) alors que le véhicule est en mouvement, un carillon retentit et la position du levier sélecteur**

actuelle est maintenue. Après le passage à la position P (stationnement), serrez le frein de stationnement. Lorsque vous stationnez sur une pente, serrez d'abord le frein de stationnement tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, puis appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) et placez le véhicule en position P (stationnement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Frein de stationnement » dans ce chapitre.

REMARQUE :

- **Lorsque le véhicule est immobilisé, il passe automatiquement à la position P (stationnement) si le levier sélecteur n'est pas placé à la position P (stationnement) lorsque le commutateur principal est réglé à la position OFF (hors fonction).**
- **Si vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) lorsque vous faites glisser le levier sélecteur, le levier ne passera pas à la position P (stationnement). Lorsque vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement), assurez-vous d'abord de**

laisser le levier sélecteur revenir en position centrale.

R (marche arrière) :

Cette position est utilisée pour reculer. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé avant de sélectionner la position R (marche arrière). **Si le véhicule est placé à la position D (marche avant) pendant la marche arrière, le carillon retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**

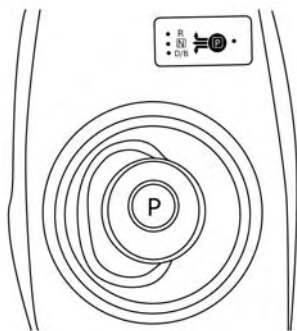
N (point mort) :

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Le véhicule peut être placé en position PRÊT À DÉMARRER dans cette position.

Ne passez pas au point mort en cours de route. Le circuit de freinage régénératif ne fonctionne pas en position N (point mort). Toutefois, le véhicule pourra tout de même être immobilisé à l'aide des freins.

D (marche avant) :

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant. **Si le véhicule est placé à la position D (marche avant) pendant la marche arrière, le carillon retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**



Mode ECO (économie) :

Utilisez le mode ECO (économie) pour augmenter l'autonomie.

Par rapport à la position D (marche avant), le mode ECO (économie) consomme moins d'énergie pour faire fonctionner le moteur de traction et permet d'augmenter l'autonomie du véhicule. Pour activer le mode ECO (économie), appuyez sur le commutateur de mode ECO (économie) près du levier sélecteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur ECO (économie) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Mode B :

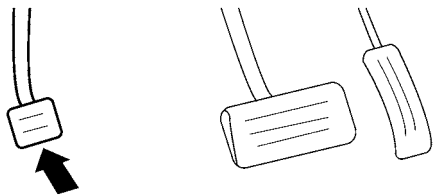
Le mode B engage le circuit de freinage régénératif de façon plus dynamique sur les pentes descendantes et aide à réduire l'usage des freins. Il est activé en déplaçant le levier sélecteur vers la gauche et vers le bas. Le levier de vitesses revient ensuite en position centrale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Circuit de freinage » dans ce chapitre.

FREIN DE STATIONNEMENT



AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré avant la conduite. Si tel n'est pas le cas, une défaillance des freins pourrait se produire et entraîner un accident.**
- **Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur.**



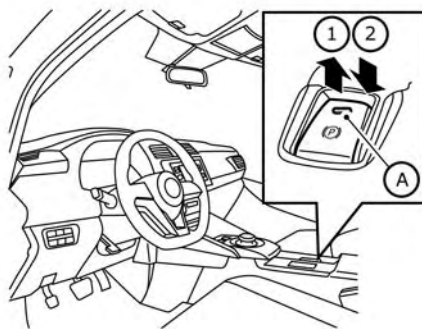
TYPE DE PÉDALE

Pour le serrer : enfoncez fermement le frein de stationnement.

Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement pour le desserrer.
4. Assurez-vous que le témoin des freins est éteint avant de prendre la route.

5-24 Démarrage et conduite



TYPE DE COMMUTATEUR (MODÈLES AVEC SYSTÈME DE FREINAGE DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE)

Le frein de stationnement électronique peut être appliqué ou délogé automatiquement ou au moyen du commutateur de frein de stationnement électronique.

Fonctionnement automatique

Le frein de stationnement électronique se dégage automatiquement dès que le moteur démarre et que la pédale d'accélérateur est enfoncée.

Pour que le frein de stationnement électronique se desserre lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée.



AVERTISSEMENT

- **Le frein de stationnement électronique n'est pas appliqué automatiquement lorsque le système de véhicule électrique est arrêté sans utiliser le commutateur principal (par exemple, en cas de calage du système de véhicule électrique).**
- **Avant de quitter le véhicule, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et vérifiez si le témoin du frein de stationnement électronique (E ou STATIONNEMENT) s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique est serré. Le témoin du frein de stationnement électronique (E ou STATIONNEMENT) reste allumé pendant un laps de temps une fois la portière du conducteur verrouillée.**



MISE EN GARDE

Lorsque vous stationnez le véhicule dans un endroit où la température extérieure est inférieure à 0 C (32 F), ne serrez pas le frein de stationnement pour éviter son gel.

Pour stationner votre véhicule en toute sécurité, placez le levier sélecteur en position P (stationnement) et bloquez les roues.

REMARQUE :

- Si une anomalie survient dans le système de freinage de stationnement électronique (par exemple, en raison de la décharge de la pile), il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
- Si le levier sélecteur est déplacé à la position P (stationnement) lorsque la force de freinage est maintenue par la fonction de retenue automatique du frein, le frein de stationnement électronique est appliqué automatiquement.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque la force de freinage est maintenue par la fonction de

retenue automatique du frein, le frein de stationnement électronique est appliqué automatiquement.

• Si le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) est désactivé dans les conditions suivantes lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement :

- Si l'une des portières est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Votre véhicule a été arrêté par le régulateur de vitesse adaptatif pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.
- Lorsque la distance mesurée est imprécise en raison de l'adhésion de saleté ou d'obstruction sur le capteur.
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.

Fonctionnement manuel

Le frein de stationnement électronique n'est pas appliqué automatiquement si le système de véhicule électrique est arrêté sans utiliser le commutateur principal (par exemple, en cas de calage du système de véhicule électrique). Dans un tel cas, vous devez appliquer manuellement le frein de stationnement.



Pour appliquer : tirez le commutateur vers le haut ①. Le témoin ② s'allume.

Pour relâcher : lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur ②. Le témoin ② s'éteint.

Avant de prendre la route, assurez-vous que le témoin du frein de stationnement électronique (② ou STATIONNEMENT) s'éteint. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

REMARQUE :

- Un avertisseur sonore retentit si le véhicule roule sans que le frein de stationnement soit desserré. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Pendant que le frein de stationnement électronique est serré ou desserré, un son de fonctionnement se fait entendre de la partie inférieure du siège arrière. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.
- Si le frein de stationnement électronique est serré et desserré fréquemment pendant une courte période, le frein de stationnement peut ne pas fonctionner afin d'empêcher la surchauffe du système de freinage de stationnement. Si cela se produit, actionnez à nouveau le commutateur de frein de stationnement électronique après avoir attendu environ une minute.

- Si le frein de stationnement électronique doit être appliqué pendant la conduite en cas d'urgence, tirez sur le commutateur de frein de stationnement électronique et maintenez-le tiré. Lorsque vous relâchez le commutateur de frein de stationnement électronique, le frein de stationnement se desserre.
- Si vous tirez sur le commutateur du frein de stationnement électronique pendant la conduite, le frein de stationnement est serré et un carillon retentit. Le témoin du frein de stationnement électronique ( or STATIONNEMENT) s'allume dans le compteur et sur le commutateur de frein de stationnement électronique. Il ne s'agit pas d'une anomalie. Le témoin du frein de stationnement électronique ( ou STATIONNEMENT) s'éteint dans le compteur et sur le commutateur de frein de stationnement électronique lorsque le frein de stationnement est desserré.

- Si vous tirez sur le commutateur du frein de stationnement électronique lorsque le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires), le témoin du commutateur de frein de stationnement électronique reste allumé pendant une courte période.

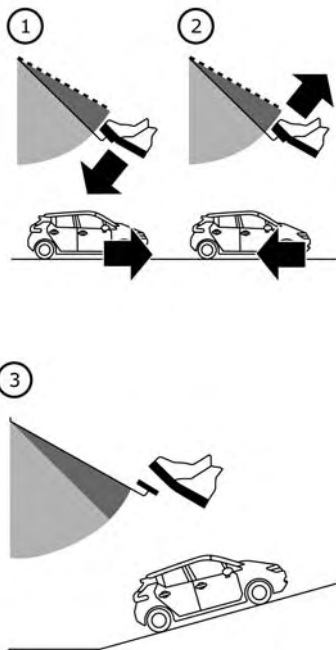
SYSTÈME E-PEDAL



AVERTISSEMENT

Ne vous fiez jamais uniquement au système e-Pedal, puisqu'une limite est imposée au rendement du système. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. La pédale de frein doit être actionnée pour ralentir ou arrêter le véhicule selon les conditions de circulation ou de route.

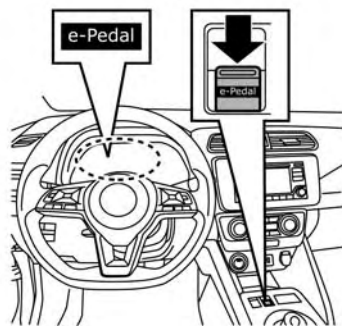
Le système e-Pedal permet au conducteur de ralentir le véhicule, de l'immobiliser ou de le maintenir à l'arrêt en actionnant seulement la pédale d'accélérateur. Ce système aide le conducteur à ne pas déplacer le pied entre la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME E-PEDAL

1. Accélération
2. Décélération (au lieu de la pédale de frein)
3. Arrêt (au lieu de la pédale de frein)

Lorsque le système e-Pedal est activé, le freinage régénératif est amélioré et le conducteur peut régler la vitesse du véhicule uniquement en enfonçant la pédale d'accélérateur ou en remettant celle-ci à sa position d'origine. Lorsque vous relâchez (enlevez votre pied) la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit et s'immobilise sans à-coups, sans que vous enfonciez la pédale de frein. Après un arrêt, le véhicule reste immobilisé automatiquement.



Pour activer ou désactiver le système e-Pedal, placez le commutateur principal à la position ON (marche) et tirez le commutateur du système e-Pedal qui se trouve sur la console centrale. Le système e-Pedal s'active ou se désactive chaque fois que vous tirez le commutateur du système e-Pedal. (Le témoin du système e-Pedal (à l'écran multifonction) indique l'état du système e-Pedal.)

Pour désactiver le système e-Pedal pendant que le véhicule est immobilisé au moyen du système e-Pedal, appuyez sur la

pédale de frein, puis tirez le commutateur du système e-Pedal.

REMARQUE :

- Lorsque le système e-Pedal est activé ou désactivé, le degré de décélération du véhicule change.
- Le système e-Pedal se désactive automatiquement lorsque le système de véhicule électrique se remet en marche.
- Pour maintenir le système e-Pedal activé même après que le système de véhicule électrique se soit remis en marche, activez l'option « Retain Mode » (mode maintien) dans le menu « Driver Assistance » (aide au conducteur) à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Le réglage de l'option « Retain Mode » (mode maintien) ne se réinitialise pas après que vous ayez sélectionné l'option « Factory Reset » (réinitialisation des réglages d'usine) dans le menu « Settings » (réglages) à l'écran multi-

fonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Lorsque le système e-Pedal est activé, les caractéristiques de la pédale d'accélérateur changent considérablement et la pédale d'accélérateur fonctionne d'une façon différente par rapport à une pédale d'accélérateur classique. Assurez-vous de confirmer l'état du système e-Pedal à l'écran multifonction avant de prendre la route.

Le système e-Pedal fournit les caractéristiques de conduite suivantes :

Lors de la conduite ou de l'arrêt du véhicule :

- Le fait d'enfoncer la pédale d'accélérateur ou de remettre celle-ci à sa position d'origine modifie le degré d'accélération et de décélération en conséquence.
- Le fait de remettre la pédale d'accélérateur à sa position d'origine génère une décélération supérieure à la normale. (La décélération maximale change en fonction de la vitesse du véhicule.)

- Relâchez (enlevez le pied) la pédale d'accélérateur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à ce que celui-ci s'immobilise.
- Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le niveau de décélération correspond à un freinage normal.

Si la décélération n'est pas suffisante lorsque la pédale d'accélérateur est remise à sa position d'origine ou relâchée, enfoncez la pédale de frein. Vous pouvez enfoncez la pédale de frein pour réduire la vitesse du véhicule, comme d'habitude, même lorsque le système e-Pedal est activé.

Lors du redémarrage du véhicule :

- Une fois le véhicule immobilisé au moyen de la fonction du système e-Pedal, il reste à l'arrêt tant que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Les feux d'arrêt du véhicule restent allumés lorsque celui-ci est immobilisé au moyen du système e-Pedal.
- Enfoncez la pédale d'accélérateur pour redémarrer le véhicule à partir d'une position d'arrêt.

Lorsque vous devez immobiliser le véhicule pendant un certain temps, placez-le en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.



MISE EN GARDE

Lorsque le système e-Pedal est désactivé, n'oubliez pas d'enfoncer fermement la pédale de frein pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsque le levier sélecteur est dans une position autre que P (stationnement).

Lorsque le véhicule recule :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), actionnez la pédale d'accélérateur pour régler la vitesse du véhicule, (accélération, décélération, ou arrêt) dans le même sens que le position D (marche avant).

Autres conseils sur la conduite relatifs au système e-Pedal :

- Pour une décélération en douceur lorsque le système e-Pedal est activé, nous vous recommandons de régler la pédale d'accélérateur en l'enfonçant ou en la remettant en position d'origine, mais pas en la relâchant.

- Le déplacement du levier sélecteur de la position D (marche avant) au mode B ou du mode B à la position D (marche avant) n'affecte pas le fonctionnement du système e-Pedal.

- Le système e-Pedal ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule est placé à la position P (stationnement) ou N (point mort)
- Lorsque le régulateur de vitesse (selon l'équipement), le système ProPILOT^{MC} Assist (selon l'équipement), ou le système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement) fonctionne

LIMITE DU SYSTÈME E-PEDAL



AVERTISSEMENT

Les limites du e-Pedal sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Si le message d'avertissement « Press brake pedal to prevent rolling » (Enfoncer la pédale de frein pour éviter le roulement) s'affiche à l'écran multifonction, enfoncez la pédale de frein. Le véhicule risque de se déplacer.
- Si la force de décélération fournie par le système e-Pedal ne suffit pas, enfoncez la pédale de frein.
- Si le véhicule commence à déplacer pendant qu'il est immobilisé au moyen du système e-Pedal, enfoncez immédiatement la pédale de frein.
- Dans les conditions suivantes, mettez le véhicule en position P (stationnement) et assurez-vous que le frein de stationnement est correctement serré. Le véhicule risque de se déplacer soudainement.
 - Lorsque vous montez dans le véhicule ou en descendez
 - Lorsque vous chargez ou déchargez le véhicule
 - Lorsque vous arrêtez le véhicule pendant une longue période

- Dans les conditions suivantes, le système e-Pedal peut ne pas ralentir ou arrêter le véhicule suffisamment. **Enfoncez la pédale de frein au besoin.**
 - Lorsque des bagages trop lourdes sont chargées dans le véhicule
 - Lorsque vous conduisez sur des pentes descendantes abruptes
 - Lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée
- Sur une pente, le système e-Pedal peut ne pas immobiliser complètement le véhicule ou peut ne pas le maintenir à l'arrêt. **Enfoncez la pédale de frein au besoin.**



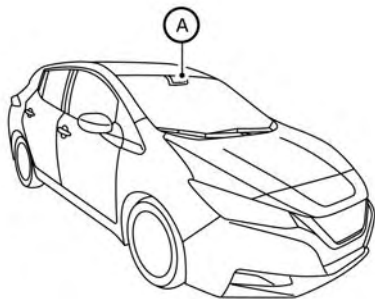
MISE EN GARDE

- Désactivez le système e-Pedal et placez le véhicule en position N (point mort) dans les conditions suivantes :
 - Lorsque le véhicule entre dans un lave-auto automatique.
 - Lorsque le véhicule est remorqué
- Veillez à ne pas actionner le commutateur du système e-Pedal par erreur ou par inadvertance.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si le système e-Pedal est défectueux, le message d'avertissement « e-Pedal system failure! Press brake pedal to slow or stop » (système e-Pedal défectueux! Appuyez sur la pédale de frein pour ralentir ou arrêter) s'affiche à l'écran multifonction. Lorsque le message d'avertissement s'affiche, le système e-Pedal se désactive automatiquement. Faites inspecter le système de votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

SYSTÈMES D'AVERTISSEMENT DU DÉPART DE COULOIR (LDW) (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT

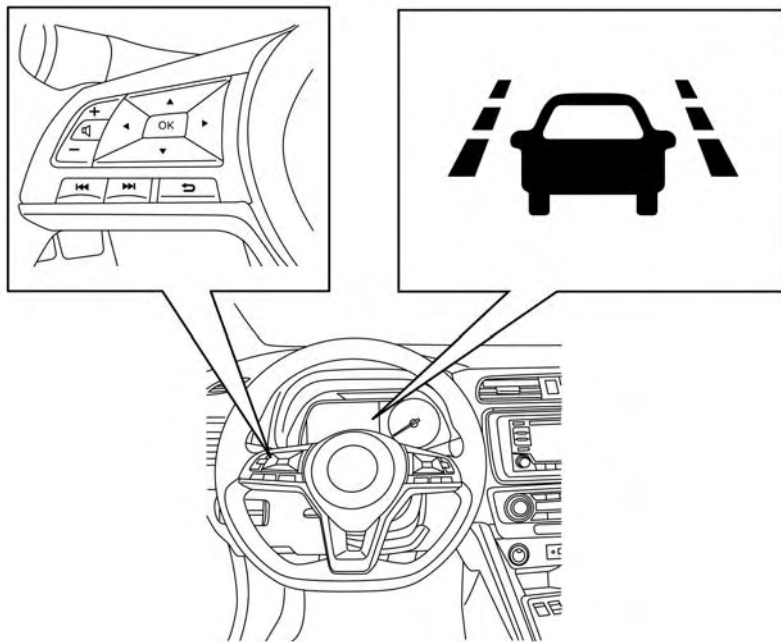
Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système d'avertissement du départ de couloir pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Ce système n'est qu'un dispositif d'avertissement pour avertir le conducteur d'un départ de voie involontaire potentiel. Il n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.**

Le système d'avertissement du départ de couloir fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et plus, et seulement lorsque les marquages au sol sont clairement visibles sur la route.

Le système d'avertissement du départ de couloir (LDW) contrôle les marquages au sol de la voie empruntée à l'aide d'une caméra (A) située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le système d'avertissement du départ de couloir (LDW) avertit le conducteur au moyen d'un témoin à l'écran multifonction et d'une vibration du volant que le véhicule est sur le point de quitter entièrement la voie de conduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Fonctionnement du système d'avertissement du départ de couloir » dans ce chapitre.

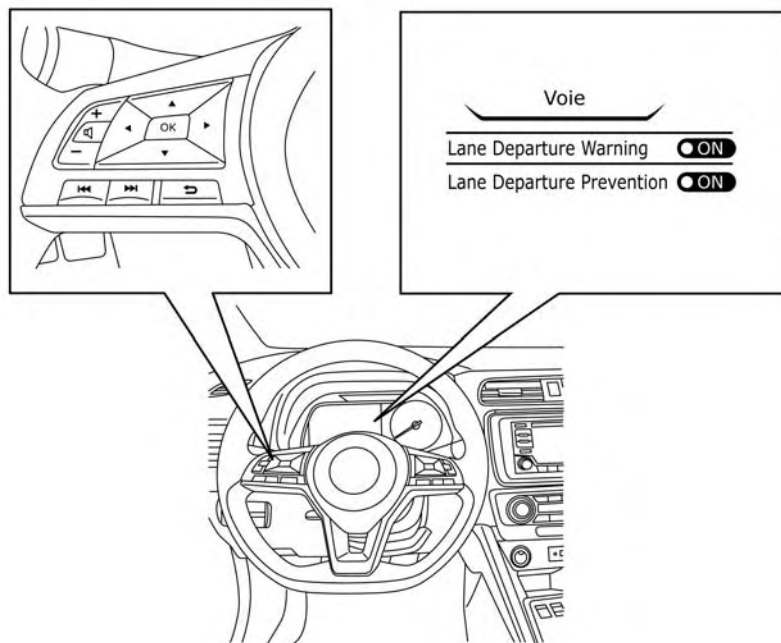


FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPART DE COULOIR

Le système d'avertissement du départ de couloir fournit une fonction d'avertissement du départ de couloir, lorsque le véhi-



cule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et que les marquages au sol sont bien visibles. Lorsque le véhicule s'approche de la voie de gauche ou de droite, le volant vibre et le témoin du système d'avertissement du départ de couloir clignote à l'écran multifonction pour alerter le conducteur.

La fonction d'avertissement se désactive lorsque le véhicule retourne à l'intérieur des marquages au sol.



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE COULOIR

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement du déport de couloir :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Lane » (voie), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Lane Departure Warning » (Système d'avertissement du déport de couloir) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE COULOIR



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'avertissement du déport de couloir sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système d'avertissement du déport de couloir pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne peut détecter les marquages au sol.
- N'utilisez pas le système d'avertissement du déport de couloir dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige.

- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, usure des pneus, basse pression des pneus, installation d'une roue de secours, de chaînes antidérapantes, de roues différentes de celles de série).
- Lorsque le véhicule est muni de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.
- Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
- Sur les routes où les marquages au sol discontinués sont encore-décelables.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route. (Le système d'avertissement du déport de couloir pourrait détecter ces articles comme des marquages au sol.)
- Sur les routes où la voie utilisée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec le marquage.

- **Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.**
- **Quand la pluie, la neige, la saleté ou un objet adhérent au pare-brise devant la caméra de voie.**
- **Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.**
- **Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra de voie (par exemple, la lumière est réfléchie directement à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil).**
- **Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient (par exemple, lorsque le véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort ou passe sous un pont).**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est stationné au soleil lorsque la température est très élevée (au-dessus de 40 °C [104 °F]), puis il est ensuite démarré, le système d'avertissement du départ de

couloir peut être désactivé automatiquement et le message suivant s'affichera à l'écran multifonction : « Unavailable : High Cabin Temp. » (non disponible : température élevée de la cabine)

Lorsque la température intérieure est réduite, le système d'avertissement du départ de couloir reprend automatiquement le fonctionnement

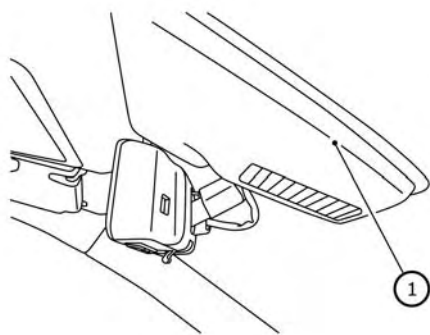
Le système d'avertissement du départ de couloir n'est pas conçu pour alerter dans les conditions ci-dessous :

- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et changez la voie empruntée dans la direction du signal. (Le système d'avertissement du départ de couloir est de nouveau fonctionnel environ deux secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, les fonctions du système d'avertissement du départ de couloir sont réactivées.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si le système d'avertissement du départ de couloir ne fonctionne pas correctement, il s'annule automatiquement et le message « Malfunction: See Owner's Manual » (Anomalie : Voir manuel cond.) s'affiche à l'écran multifonction. Si le message « Malfunction: See Owner's Manual » (Anomalie : Voir manuel cond.) s'affiche à l'écran multifonction, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), puis redémarrez le système de véhicule électrique. Si le message « Malfunction: See Owner's Manual » (Anomalie : Voir manuel cond.) continue de s'afficher à l'écran multifonction, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



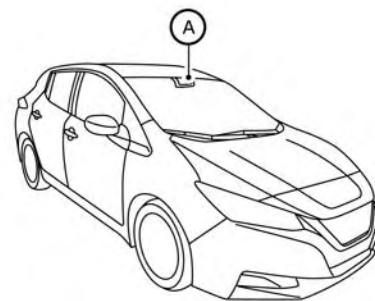
ENTRETIEN DU SYSTÈME

La caméra de voie ① du système d'avertissement du déport de couloir se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'avertissement du déport de couloir et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

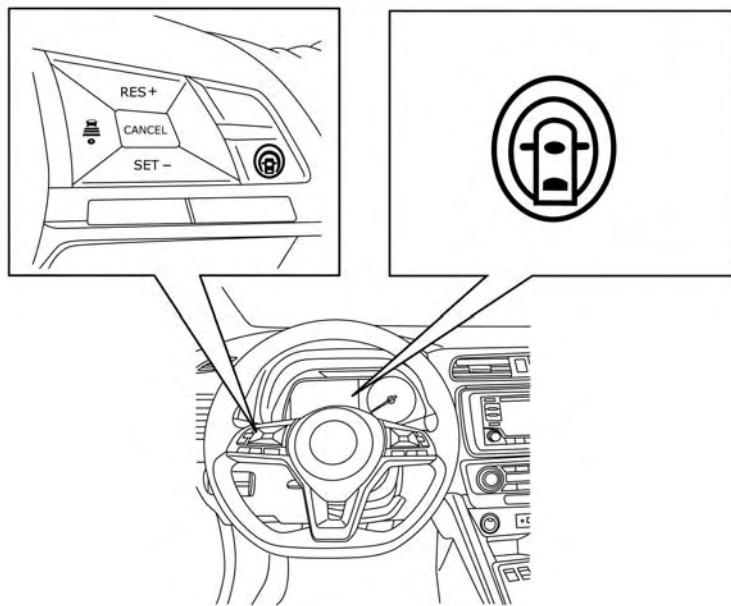
- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.**
- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent est conçu principalement pour l'utilisation sur les autoroutes bien développées. Il peut ne pas détecter les marquages au sol dans certaines conditions de la chaussée, climatiques ou routières.**

Activez le système d'intervention de changement de voie intelligent à l'aide de la commande du système ProPILOT^{MC} Assist au volant chaque fois que vous placez le commutateur principal à la position ON (marche).

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et plus, et seulement lorsque les marquages au sol sont clairement visibles sur la route.

Le système d'intervention de changement de voie intelligent avertit le conducteur lorsque le véhicule quitte le centre de la voie empruntée au moyen d'un témoin à l'écran multifonction et d'une vibration du volant. Le système aide le conducteur à remettre le véhicule au centre de la voie en appliquant les freins sur la roue gauche et la roue droite individuellement (pendant une courte période).

Le système d'intervention de changement de voie intelligent contrôle les marquages au sol de la voie empruntée à l'aide d'une caméra **(A)** située au-dessus du rétroviseur intérieur.

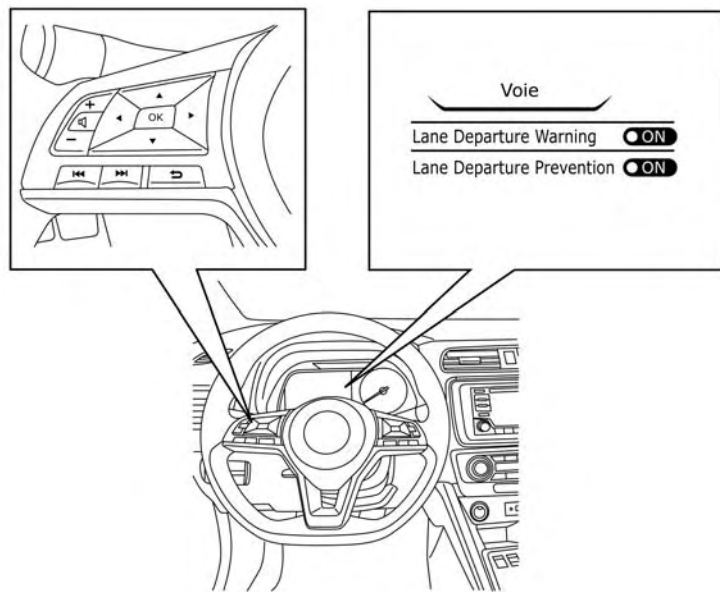


FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) environ. Lorsque le véhicule s'approche de la voie de gauche ou de droite, le

volant vibre et le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) (orange) clignote à l'écran multifonction pour alerter le conducteur. Ensuite, le système d'intervention de changement de voie intelligent applique automatiquement les freins pendant une brève période pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie empruntée.

Pour activer le système d'intervention de changement de voie intelligent, appuyez sur le commutateur du système ProPILOT^{MC} Assist sur le volant. Appuyez de nouveau sur le commutateur du système ProPILOT Assist pour désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent.



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.

2. Sélectionnez « Lane » (voie), puis appuyez sur le bouton OK.

2. Sélectionnez « Lane » (voie), puis appuyez sur le bouton OK.

3. Sélectionnez l'option « Lane Departure Prevention » (prévention du déport de couloir) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Si vous activez le système ProPILOT^{MC} Assist (selon l'équipement) le système d'intervention de changement de voie intelligent s'active en même temps. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « ProPILOT^{MC} Assist » dans ce chapitre.

LIMITES DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'intervention de changement de voie intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'intervention de changement de voie intelligent peut s'activer si vous changez de voie sans d'abord activer votre clignotant ou, par exemple, si une zone de construction oblige les véhicules à traverser un marquage au sol existant. Si cela se produit, vous devrez peut-être corriger la direction pour terminer votre changement de voie.

- En raison du fait que le système d'intervention de changement de voie intelligent peut ne pas s'activer dans les conditions de route, de climat et de marquage décrites dans cette section, il peut ne pas s'activer chaque fois que votre véhicule commence à changer de voie et vous devez alors corriger la direction.
- Lorsque le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, évitez les manœuvres de direction excessives ou soudaines afin d'éviter de perdre la maîtrise du véhicule.
- Le système d'intervention de changement de voie intelligent ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne peut détecter les marquages au sol.
- N'utilisez pas le système d'intervention de changement de voie intelligent dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige.

- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, usure des pneus, basse pression des pneus, installation d'une roue de secours, de chaînes antidérapantes, de roues différentes de celles de série).
- Lorsque le véhicule est muni de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.
- Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.

- Sur les routes où les marquages au sol discontinués sont encore décelables.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait détecter ces articles comme des marquages au sol.)
- Sur les routes où la voie utilisée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec le marquage.
- Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.
- Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise à l'avant de la caméra de voie.

- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.
- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra de voie (par exemple, la lumière est réfléchie directement à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil).
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient (par exemple, lorsque le véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort ou passe sous un pont).

Pendant que le système d'intervention de changement de voie intelligent est en fonction, vous pourriez entendre un bruit provenant du fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne correctement.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A :

Les fonctions d'avertissement et d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent ne sont pas conçues pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et changez la voie empruntée dans la direction du signal. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé pendant 2 secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, les fonctions d'avertissement et d'assistance sont réactivées.

Condition B :

La fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes (l'avertissement est tout de même fonctionnel) :

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le volant est tourné aussi loin que nécessaire pour effectuer le changement de voie.
- Lorsque le véhicule accélère pendant le fonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent.
- Lorsque l'avertissement d'approche du régulateur de vitesse adaptatif survient.
- Lorsque les feux de détresse sont actionnés.
- Lors de la conduite dans un virage à haute vitesse.

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, l'application des freins par le système d'intervention de changement de voie intelligent est réactivée.

Condition C :

Si les messages suivants s'affichent à l'écran multifonction, un carillon retentit et le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé automatiquement.

- « Not Available – Poor Road » (non disponible, mauvaises conditions routières) : lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule (à l'exception du dispositif antipatinage) ou le système de freinage antibloccage fonctionne.
- « Currently not available » (non disponible actuellement) : lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système d'intervention de changement de voie intelligent. Appuyez sur le commutateur du système ProPILOT^{MC} Assist pour réactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent.

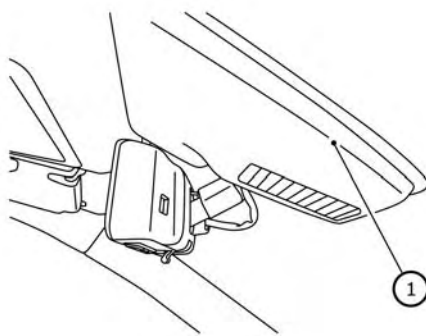
État désactivé temporairement à haute température :

Si le véhicule est stationné au soleil par temps très chaud (la température est supérieure à 40 °C [104 °F] environ), puis le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, le système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait se désactiver automatiquement et le message suivant s'affichera à l'écran multifonction : « Unavailable High Cabin Temp. » (non disponible, température élevée de la cabine). Lorsque la température intérieure est réduite, le système reprend automatiquement le fonctionnement.

ANOMALIE DU SYSTÈME

En cas d'une anomalie du système d'intervention de changement de voie intelligent, la fonction est désactivée automatiquement. Le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) s'allume à l'écran.

Si le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) s'allume à l'écran, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Arrêtez le système de véhicule électrique et faites-le redémarrer. Si le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) continue de s'allumer, faites vérifier le système d'intervention de changement de voie intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

La caméra de voie ① du système d'intervention de changement de voie intelligent se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'intervention de changement de voie intelligent et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT (BSW) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

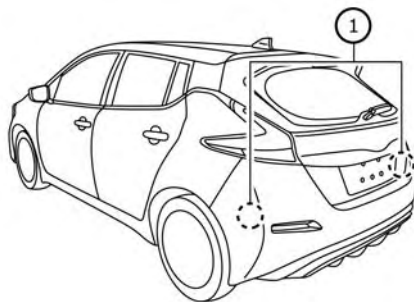


AVERTISSEMENT

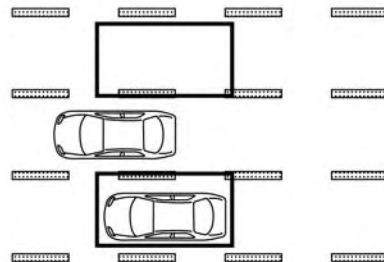
Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'avertissement d'angle mort pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'avertissement d'angle mort ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lors d'un changement de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous déplacez le véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de changer de voie. Ne vous fiez pas uniquement au système d'avertissement d'angle mort.

Le système d'avertissement d'angle mort permet d'alerter le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie.

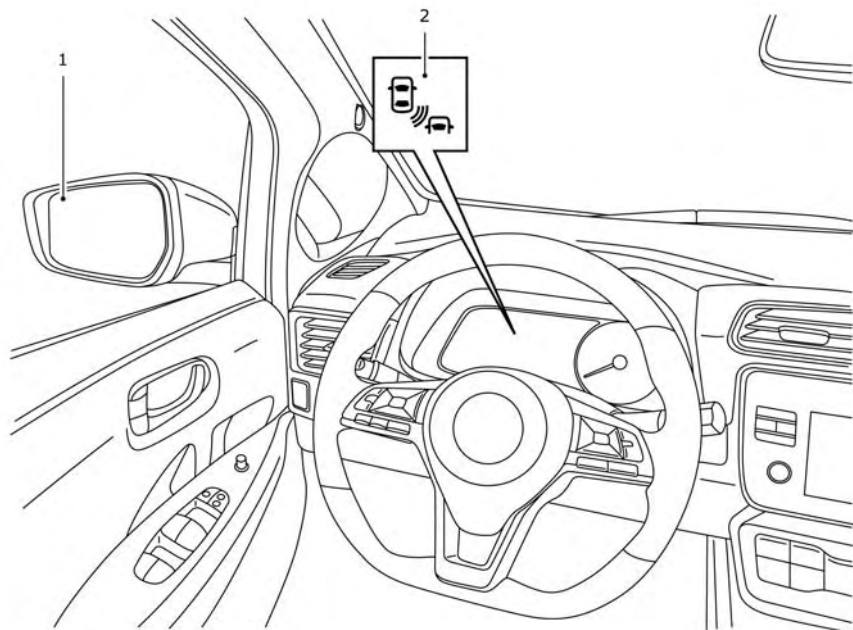


Le système d'avertissement d'angle mort utilise des capteurs de radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente.



Zone de détection

Les capteurs de radar peuvent détecter des véhicules sur les deux côtés de votre véhicule dans la zone de détection comme illustré. Cette zone de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière, et à environ 3,0 m (10 pi) latéralement.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

1. Témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière
2. Indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

Le système d'avertissement d'angle mort fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) environ.

Si les capteurs de radar détectent des véhicules dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (1) s'allume. Si le clignotant est ensuite activé, le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (2) (jaune) s'allume à l'écran multifonction. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière continue de clignoter jusqu'à ce que les véhicules détectés quittent la zone de détection.

Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière s'allume pendant quelques secondes lorsque le commutateur principal se trouve à la position ON (marche).

La luminosité du témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière est réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant.

Si un véhicule pénètre dans la zone de détection après l'activation du clignotant par le conducteur, seul le témoin du système d'avertissement d'angle mort ou du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote et aucun carillon ne retentit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre

Le système d'avertissement d'angle mort s'active automatiquement chaque fois que vous faites démarrer le système de véhicule électrique, à condition qu'il soit activé au moyen du menu des réglages à l'écran multifonction.

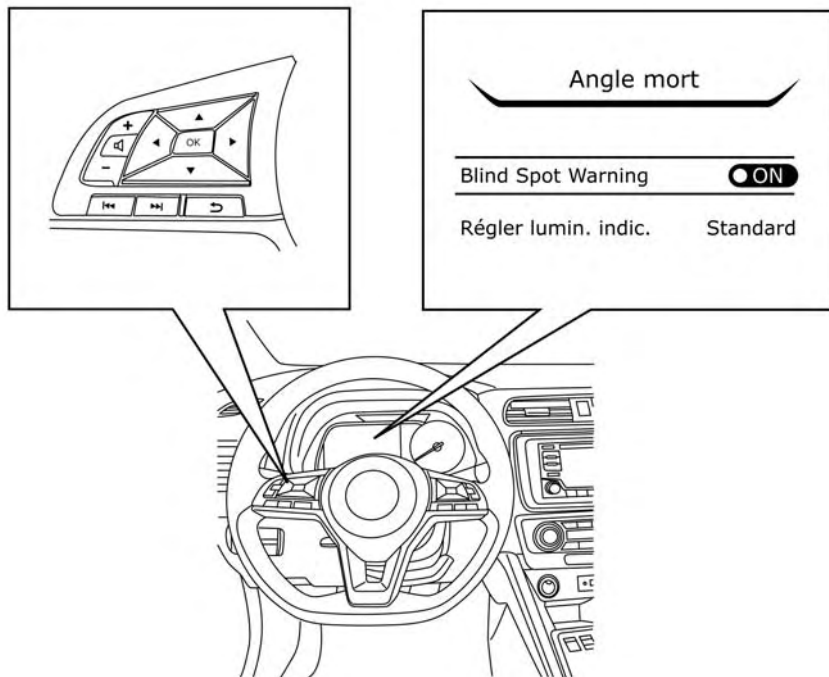
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement d'angle mort :

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton ⬇ pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Blind Spot » (angle mort) et appuyez sur le bouton OK (entrer).
3. Sélectionnez « Blind Spot Warning » (avertissement lié à l'angle mort) et utilisez le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels, même si le système de véhicule électrique redémarre.



LIMITES DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'avertissement d'angle mort sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'avertissement d'angle mort ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les objets et activer le système d'avertissement d'angle mort lorsque certains objets sont présents tels que :
 - Les piétons, les vélos, les animaux.
 - Les véhicules tels que les motos, les véhicules de hauteur basse ou les véhicules dotés de grande garde au sol.
 - Les véhicules venant en sens inverse.
 - Les véhicules qui restent dans la zone de détection lorsque vous accélérez à partir d'un arrêt.

- Un véhicule qui pénètre dans la voie adjacente à une vitesse approximative à celle de votre véhicule.
- Les véhicules qui s'approchent rapidement depuis l'arrière.
- Les véhicules que votre voiture dépasse rapidement.
- Un véhicule qui traverse rapidement la zone de détection.
- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.
- La zone de détection des capteurs de radar est conçue en fonction d'une largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez dans une voie plus large, les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez dans une voie étroite, les capteurs de radar peuvent détecter les véhicules qui se trouvent de deux voies éloignées.

- Les capteurs de radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets fixes; toutefois, les objets tels que les barrières de sécurité, les murs, le feuillage et les véhicules stationnés pourraient parfois être détectés. Il s'agit d'un fonctionnement normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Accumulation de glace, de gel, de saleté ou de neige sur le véhicule
- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

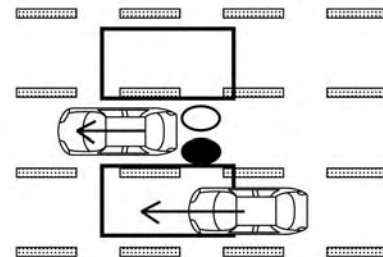


Illustration 1 – approche de derrière
SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Témoin activé	●
Témoin désactivé	○
Témoin clignotant	◐

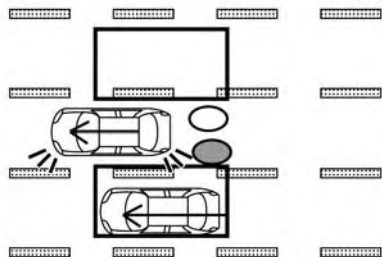


Illustration 2 – approche de derrière

Un autre véhicule qui s'approche de derrière

Illustration 1 : Le témoin du clignotant s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection de derrière dans une voie adjacente.

Illustration 2 : si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent rapidement par l'arrière.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote, mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

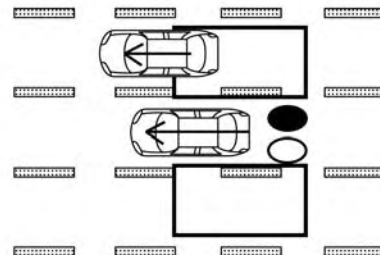


Illustration 3 – dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 3 : le témoin latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que ce véhicule reste dans la zone de détection pendant environ 2 secondes.

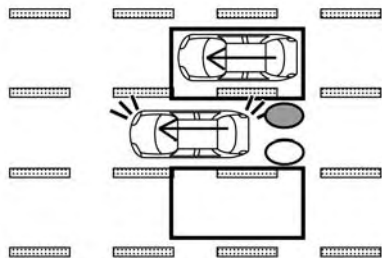


Illustration 4 – dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se déplacent lentement si votre véhicule les dépasse rapidement.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote, mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

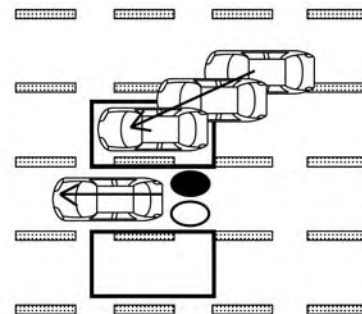


Illustration 5 – entrée du côté
Entrée du côté

Illustration 5 : le témoin latéral s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection d'un côté ou de l'autre.

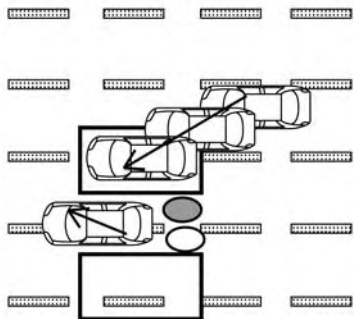
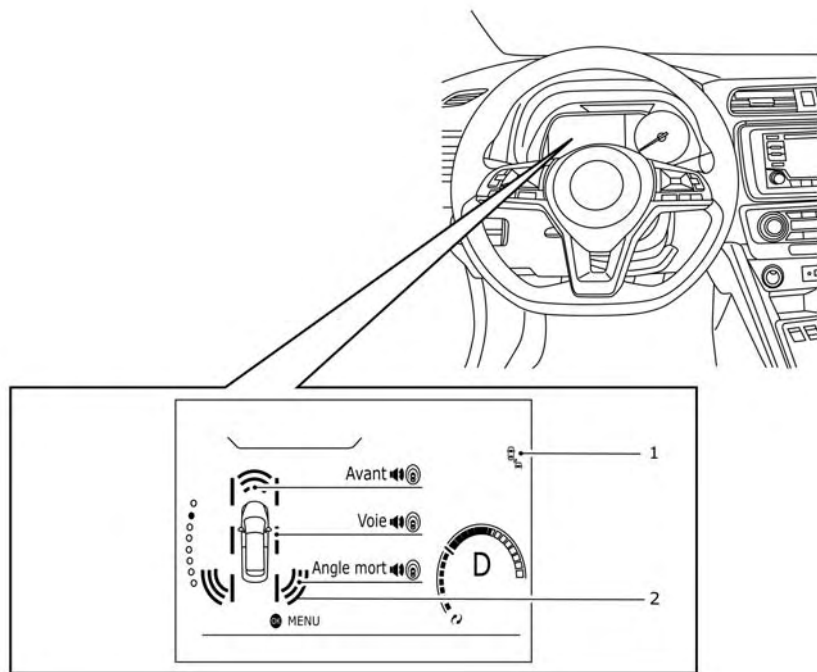


Illustration 6 - entrée du côté

Illustration 6 : si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote, mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE

5-52 Démarrage et conduite

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement

désactivé. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière ① clignote (jaune) à l'écran multifonction. Le témoin situé en regard du bouton « Blind Spot » (angle mort) dans le menu section « Driving Aids » (aide à la conduite) ② clignote également (jaune).

Le système n'est pas disponible jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie

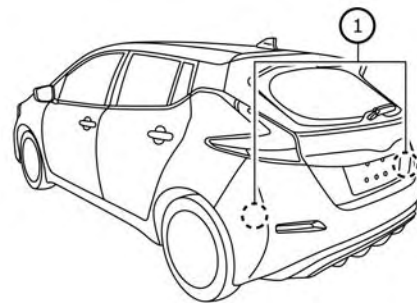
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote (jaune) à l'écran multifonction. Le témoin situé en regard du bouton « Blind Spot » (angle mort) dans le menu section « Driving Aids » (aide à la conduite) clignote également (jaune).

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le système de véhicule électrique, puis redémarrez-le. Si les témoins continuent de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture adhésive additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si la zone autour des capteurs de radar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC : OAYSRR3B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris

celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Loi applicable : Canada 310

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Bande de fréquences 24,05 – 24,25 GHz

Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE (RCTA) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

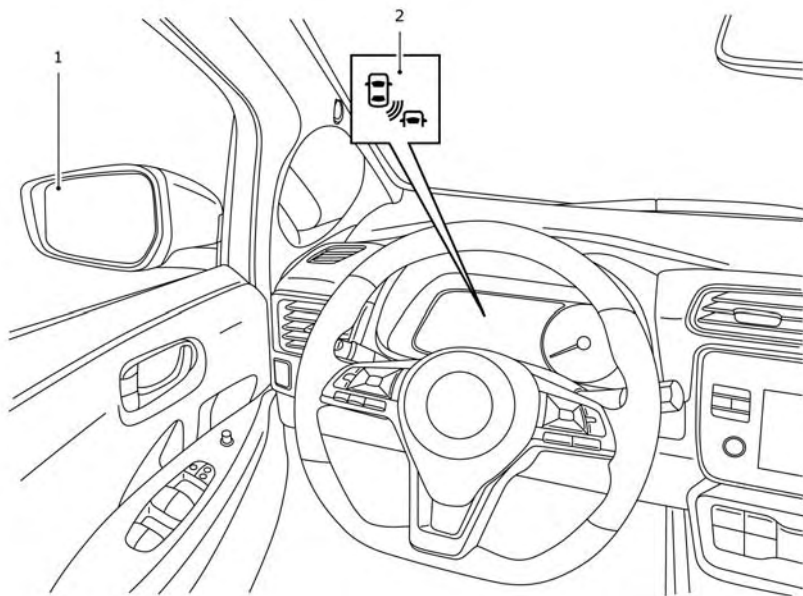


AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lorsque vous reculez d'un espace de stationnement, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez déplacer le véhicule. Ne vous fiez pas uniquement au système d'alerte de circulation transversale arrière.**

Le système d'alerte de circulation transversale arrière vous aide à reculer pour sortir d'un espace de stationnement. Lorsque le véhicule est en marche arrière, le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent de la droite ou de la gauche du véhicule. Si le système détecte une circulation transversale, il vous alerte.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

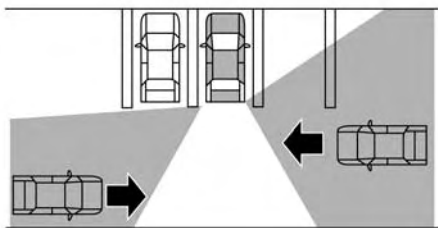
1. Témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

2. Indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

Le système d'alerte de circulation transversale arrière peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il s'approche d'un véhicule quand il effectue une marche arrière en sortant d'un espace de stationnement.

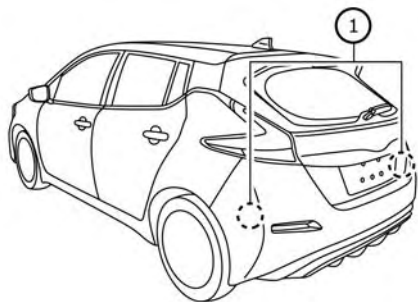
Le système d'alerte de circulation transversale arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ.

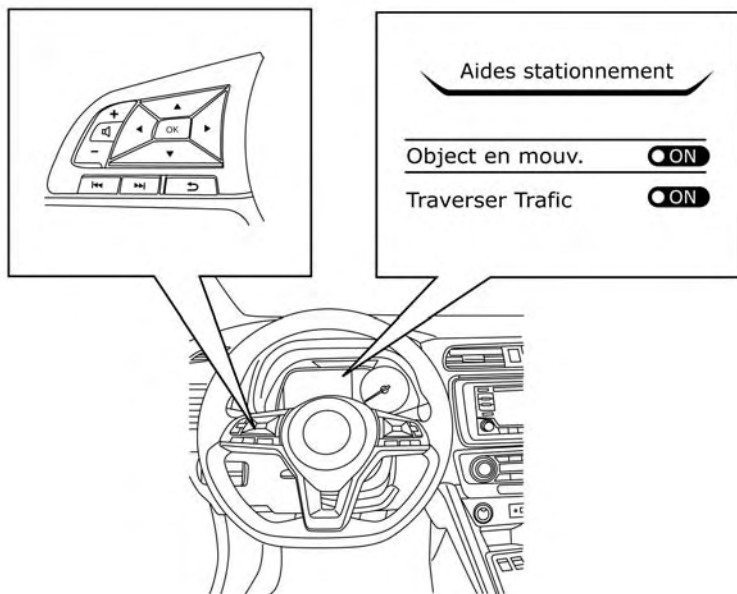
Si le radar détecte un véhicule qui s'approche par le côté, le carillon du système retentit (un seul bip), le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière ① du côté vers lequel le véhicule s'approche clignote.



Le système d'alerte de circulation transversale arrière utilise des capteurs de radar ① installés sur les deux côtés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule qui s'approche.



Les capteurs de radar ① peuvent détecter un véhicule qui s'approche jusqu'à une distance maximale de 20 m (66 pi) environ.





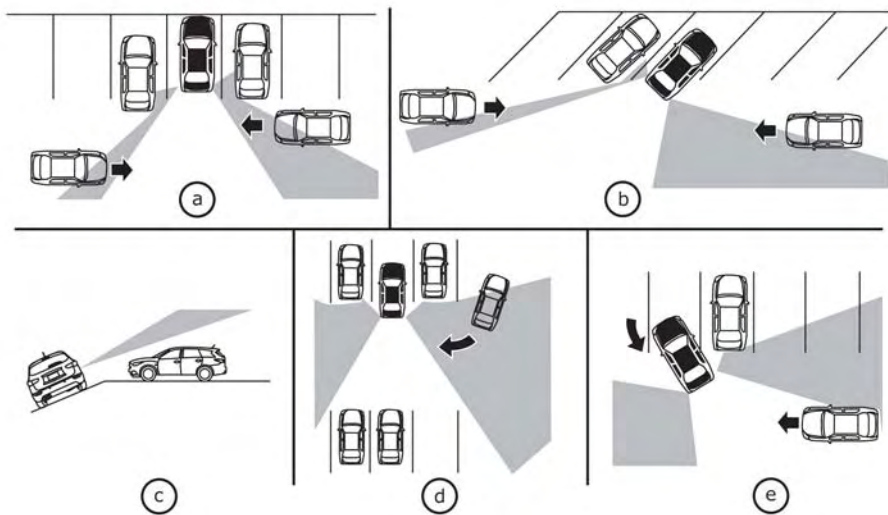
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte de circulation transversale arrière.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Parking Aids » (aides au stationnement), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Cross Traffic » (circulation transversale) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Lors de l'activation/désactivation du système, son réglage est retenu même si le système de véhicule électrique est redémarré.



LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte de circulation transversale arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à

ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant d'effectuer la marche arrière. Les capteurs de radar détectent les véhicules (en mouvement) qui s'approchent. Les capteurs de radar ne peuvent pas détecter les objets tels que :
 - les piétons, les vélos, les motocyclettes, les animaux ou les enfants manipulant les véhicules-jouets;
 - un véhicule qui vous dépasse à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h);
 - un véhicule qui vous dépasse à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h).
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent dans certaines situations :
 - Illustration a : lorsqu'un véhicule stationné à côté de vous obstrue le faisceau du capteur de radar.
 - Illustration b : lorsque le véhicule est stationné à un angle dans un espace de stationnement.

- Illustration c : lorsque le véhicule est stationné sur un sol incliné.
- Illustration d : lorsqu'un véhicule qui s'approche tourne dans l'allée de l'aire de stationnement de votre véhicule.
- Illustration e : lorsque l'angle formé par votre véhicule et le véhicule qui s'approche est minime.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Accumulation de glace, de gel, de saleté ou de neige sur le véhicule
- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

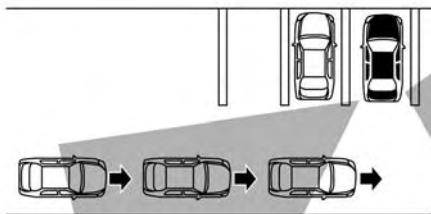


Illustration 1

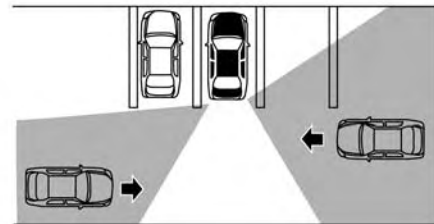


Illustration 2

REMARQUE :

Dans le cas de plusieurs véhicules qui approchent en rang (illustration 1) ou dans le sens contraire (illustration 2), le carillon émis par le système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait ne pas retentir après le passage du premier véhicule devant les capteurs.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé.

Les systèmes ne sont pas disponibles jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

5-60 Démarrage et conduite

Anomalie

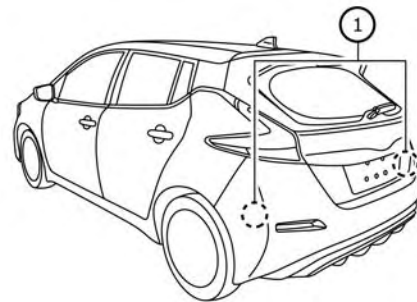
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le système de véhicule électrique, puis redémarrez-le. Si le système ne se remet pas en marche automatiquement, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apportez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si la zone autour des capteurs de radar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC : OAYSRR3B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

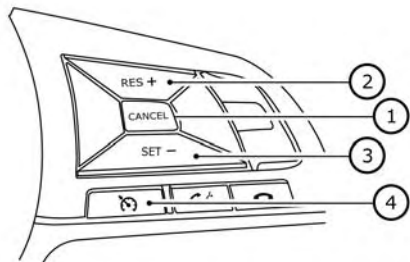
Loi applicable : Canada 310

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Bande de fréquences 24,05 – 24,25 GHz



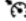
Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

RÉGULATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. Commutateur CANCEL (annulation)
2. Commutateur RES+ (reprise+)
3. Commutateur SET- (réglage-)
4. Commutateur du régulateur de vitesse

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

- Le système du régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin du régulateur de vitesse  s'affiche à l'écran multifonction, puis clignote pour signaler l'anomalie au conducteur.
- Si le témoin du régulateur de vitesse  clignote, mettez le commutateur du régulateur de vitesse à la position off (hors fonction) et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.
- Le témoin du régulateur de vitesse  peut clignoter lorsque le régulateur de vitesse est activé en appuyant sur les commutateurs RES/+ (reprise/+), SET/- (réglage/-) ou CANCEL (annulation). Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le système du régulateur de vitesse adéquatement.



AVERTISSEMENT


N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- **lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée;**
- **lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie;**
- **sur les routes montagneuses ou sinueuses;**
- **sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.);**
- **dans des endroits très venteux.**

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE


Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h à 90 mi/h) sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction, appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse  s'affiche sur l'écran multifonction.

Pour programmer la vitesse de croisière, accélérez à la vitesse voulue, enfoncez brièvement le commutateur SET- (réglage-). Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule maintient la vitesse programmée.

- **Si vous devez dépasser un autre véhicule,** appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse programmée.
- Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse programmée sur des routes sinueuses ou montagneuses. Ne mettez pas le régulateur de vitesse en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez l'une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
2. Appuyez légèrement sur la pédale de frein.
3. Désactivez le commutateur du régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse  s'éteint à l'écran multifonction.

- Si vous appuyez sur la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur RES+ (reprise+) ou SET- (réglage-) et programmez de nouveau la vitesse de croisière, le régulateur de vitesse se désactive. Mettez le commutateur du régulateur de vitesse en position OFF (hors fonction), puis remettez-le en position ON (en fonction).
- Le régulateur de vitesse est annulé automatiquement si la vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.
- Si vous déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort), le régulateur de vitesse est annulé.

Pour programmer une vitesse de croisière plus élevée, utilisez une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.
- Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse

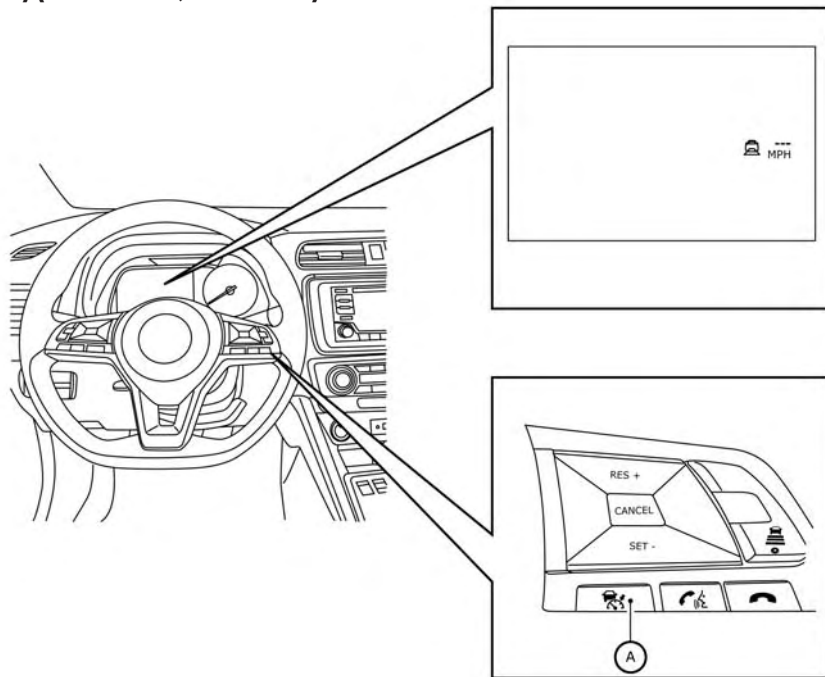
programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

Pour programmer une vitesse de croisière plus lente, utilisez une des méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule atteint la vitesse désirée.
- Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse voulue.
- Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.

**RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF
(POUR LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS
DOTÉS DU SYSTÈME PROPILOT^{MC}
ASSIST) (SELON L'ÉQUIPEMENT)**



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le régulateur de vitesse adaptatif est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.
- Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.

- **Conduisez toujours prudemment et soyez vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.**
- **Lorsque le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) est sélectionné, le carillon ne retentit pas pour vous aviser que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Vous évitez les accidents en portant une attention particulière à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui se trouve devant vous**

Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la distance programmée entre votre véhicule qui vous précède, dans la plage de 0 à 144 km/h (0 à 90 mi/h) jusqu'à la vitesse programmée. La vitesse programmée peut être sélectionnée par le conducteur entre 32 à 144 km/h (20 à 90 mi/h).

Le véhicule se déplace à une vitesse programmée lorsque la route est dégagée.

Le régulateur de vitesse adaptatif peut être programmé pour un de deux modes de fonctionnement :

- **Mode de contrôle d'intervalle** : pour maintenir une distance sélectionnée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède jusqu'à la vitesse programmée
- le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse, qui permet de maintenir votre vitesse de croisière programmée

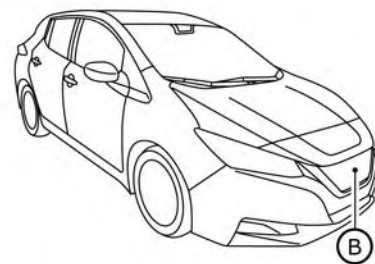
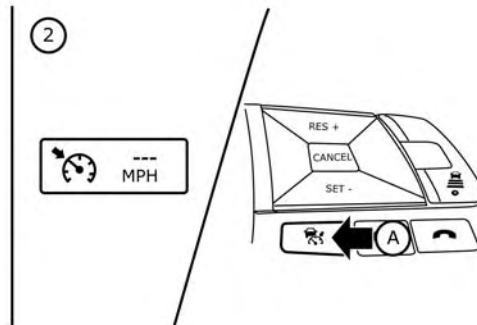
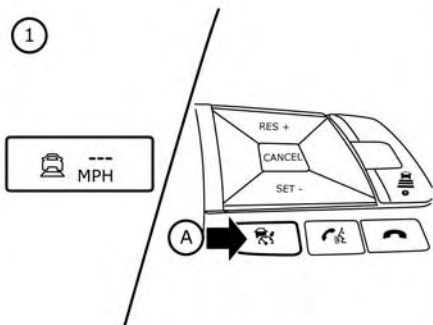
Appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif (A) pour sélectionner le mode de contrôle d'intervalle et le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse.

Lorsqu'un mode de régulation de vitesse est activé, il est impossible de passer à l'autre mode. Pour modifier le mode, appuyez une fois sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif (A) afin de désactiver le régulateur. Appuyez ensuite de nouveau sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif (A) pour réactiver le régulateur et sélectionnez le mode de régulateur de vitesse souhaité.

Confirmez toujours le réglage à l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour obtenir des détails au sujet du mode contrôle d'intervalle, reportez-vous au chapitre « Mode de contrôle d'intervalle » dans cette section.

Pour le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable), reportez-vous au chapitre « Régulateur de vitesse classique (vitesse stable) » dans cette section.



COMMENT SÉLECTIONNER LE MODE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Sélection du mode de contrôle d'intervalle ① : pour choisir le mode de contrôle d'intervalle ①, appuyez brièvement sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif ①.

Sélection du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse ② : pour choisir le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse ②, appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse ② pendant plus de 1,5 secondes environ. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse » dans cette section.

MODE DE CONTRÔLE D'INTERVALLE

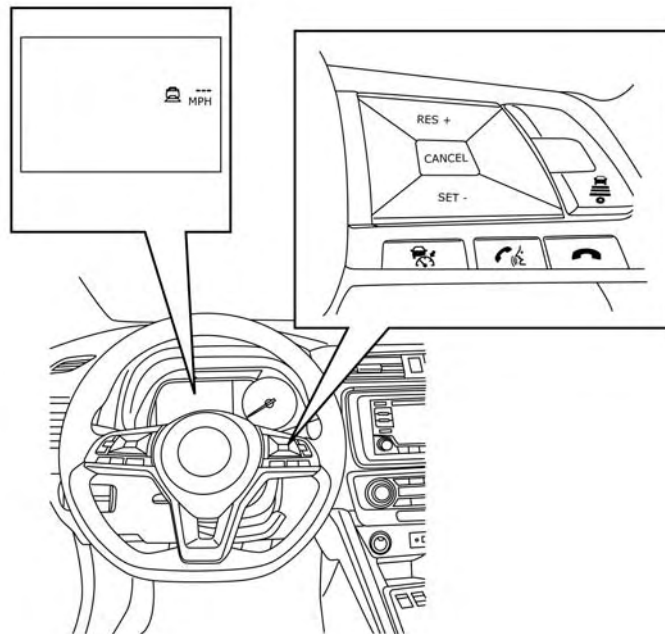
En mode Contrôle d'intervalle, le régulateur de vitesse adaptatif maintient automatiquement la distance programmée entre votre véhicule et celui qui vous précède en fonction de sa vitesse (jusqu'à votre vitesse programmée), ou maintient votre vitesse programmée lorsque la route est dégagée.

Ce système permet d'optimiser votre conduite lorsque vous suivez un autre véhicule qui circule dans la même voie et dans la même direction que vous.

Si le capteur de radar **B** détecte un véhicule en mouvement plus lent en avant, le système réduira la vitesse du véhicule pour que votre véhicule suive le véhicule devant à la distance choisie.

Le système commande automatiquement l'accélérateur et applique les freins (jusqu'à environ 40 % de la puissance de freinage) s'il y a lieu.

La portée avant du capteur est d'environ 200 m (650 pi).



UTILISATION DU MODE CONTRÔLE D'INTERVALLE

Le mode contrôle d'intervalle est conçu pour maintenir une distance programmée

par rapport au le véhicule qui vous précède et peut réduire la vitesse par rapport à un véhicule plus lent qui vous précède. Le système ralentit le véhicule, au besoin, et si le véhicule qui le précède s'arrête, le véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Toutefois, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut appliquer que 40 % de la puissance totale de freinage du véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne doit être utilisé que lorsque les conditions de la circulation permettent de conserver une vitesse à peu près constante, ou qu'elles nécessitent des corrections de vitesse progressives. Lorsqu'un véhicule se déplace soudainement dans votre voie, ou s'il freine brusquement, la distance entre les véhicules pourrait diminuer, car le système ne pourra pas vous ralentir assez rapidement. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif fait retentir un carillon et clignoter l'affichage pour signaler au conducteur de prendre les mesures nécessaires.

Le système se désactive et un carillon retentit si la vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mi/h) environ et qu'un véhicule n'est pas détecté à l'avant. Le système se désactive

également lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée maximale.

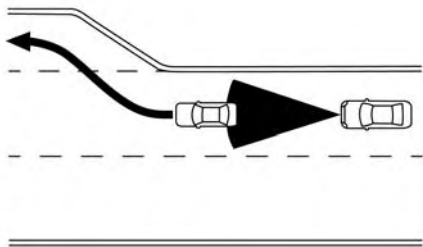
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Avertissement d'approche » dans ce chapitre.

Les articles suivants sont contrôlés dans le mode de contrôle d'intervalle :

- Si vous ne suivez aucun véhicule, le mode Contrôle d'intervalle du système maintient la vitesse programmée par le conducteur. Le conducteur peut programmer une vitesse comprise entre 32 km/h et 144 km/h (20 mi/h et 90 mi/h).
- Si vous suivez un véhicule, le mode de contrôle d'intervalle adapte votre vitesse à celle du véhicule qui vous précède afin de conserver l'intervalle programmé entre les véhicules. Si le véhicule s'arrête, il décélère jusqu'à l'immobilisation complète dans les limites du régulateur. Le système se désactive une fois qu'il détermine une immobilisation avec un carillon d'avertissement.

- Lorsque le véhicule suivi quitte votre voie, le mode de contrôle d'intervalle laisse votre véhicule accélérer pour ensuite maintenir sa vitesse programmée.

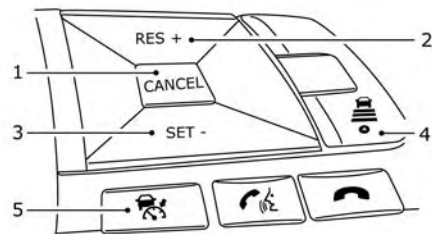
Le régulateur de vitesse adaptatif ne gère pas la vitesse du véhicule et ne vous avise pas à l'approche d'un véhicule immobile ou qui roule lentement. Vous devez prêter toute l'attention nécessaire à la conduite de votre véhicule afin de conserver une distance de sécurité lorsque vous approchez d'un poste de péage ou d'une zone d'embouteillage.



Si vous roulez à vitesse programmée sur l'autoroute et si vous approchez d'un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif tentera de régler votre vitesse par rapport à l'autre véhicule et de maintenir la distance programmée. Si le véhicule suivi change de voie ou quitte l'autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif fera accélérer votre véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne sa vitesse programmée. Concentrez-vous sur la conduite pour conserver la maîtrise du véhicule pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse programmée sur des routes sinueuses ou montagneuses. Si ceci se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

En règle générale, le système règle la distance qui vous sépare du véhicule devant vous en accélérant ou en décélérant automatiquement, en fonction de la vitesse à laquelle roule ce véhicule. Appuyez sur l'accélérateur pour fournir la puissance nécessaire lorsque vous empruntez une autre voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous devez conserver une distance sécuritaire en cas de ralentissement soudain ou de changement de voie d'un véhicule qui précède. Soyez toujours vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif.



COMMUTATEURS DU MODE CONTRÔLE D'INTERVALLE

Le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif et quatre commutateurs regroupés sur le volant servent à commander le système.

1. **Commutateur CANCEL (annulation) :**

Ce commutateur permet de désactiver le système sans effacer la vitesse programmée.

2. Commutateur RES+ (reprise+) :

Ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. Commutateur SET- (réglage-) :

Ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

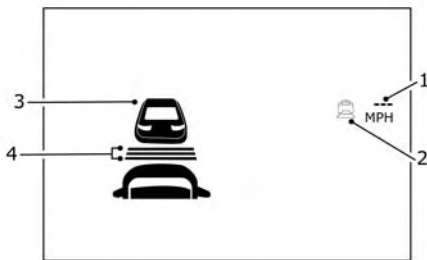
4. Interrupteur DISTANCE :

Ce commutateur règle la distance :

- Longue
- Moyenne
- Courte

5. Commutateur du régulateur de vitesse adaptatif :

Ce commutateur principal permet d'activer le régulateur de vitesse.



Affichage et témoins du mode de contrôle d'intervalle

Cet affichage apparaît à l'écran multifonction.

1. Témoin de vitesse programmée :

Ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule.

Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.

2. Ce témoin indique l'état du régulateur de vitesse adaptatif en fonction d'une couleur :

• **Témoin d'ACTIVATION du régulateur de vitesse adaptatif (gris)** : indique que le commutateur du régulateur de vitesse est activé.

• **Témoin SET (réglage) du régulateur de vitesse adaptatif (vert)** : indique que la vitesse de croisière est réglée.

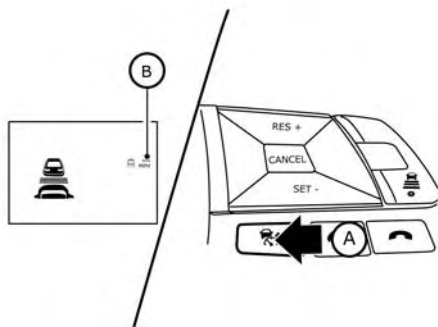
• **Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif (jaune)** : indique une anomalie dans le régulateur de vitesse adaptatif.

3. Témoin de détection du véhicule suivi :

Ce témoin indique si le système détecte un véhicule qui vous précède.

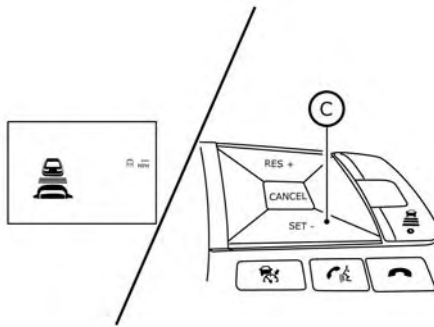
4. Témoin de distance programmée :

Ce témoin affiche la distance sélectionnée entre les véhicules, programmée au moyen de l'interrupteur de distance.



Utilisation du mode Contrôle d'intervalle

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction, appuyez brièvement sur commutateur du régulateur de vitesse adaptatif (A). Le témoin D'ACTIVATION du régulateur de vitesse adaptatif (gris), le témoin de distance programmée et le témoin de vitesse programmée (B) s'allument et sont en mode d'attente de réglage.



Pour régler la vitesse de croisière : faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur le commutateur SET- (réglage-) (C), puis relâchez-le. Le témoin de réglage du régulateur de vitesse adaptatif (vert), le témoin de détection du véhicule suivi et les témoins de distance et de vitesse programmées (B) s'allument. Relâchez la pédale d'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.



Lorsque l'interrupteur SET- (réglage-) est enfoncé dans les conditions suivantes, le système ne peut pas être réglé et les indicateurs du régulateur de vitesse adaptatif clignotent pendant environ 2 secondes :

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) et qu'un véhicule qui vous précède ne peut être détecté
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B
- Lorsque le frein de stationnement est serré

- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur

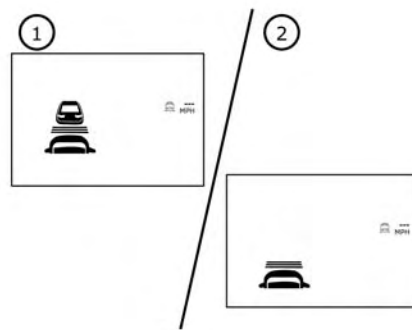
Lorsque vous appuyez sur le commutateur SET (réglage) dans les conditions suivantes, le système ne peut être réglé.

Un carillon retentit et un message s'affiche :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. (Pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, activez le système de contrôle dynamique du véhicule. Appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif pour mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction et réinitialisez le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant de nouveau sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif.)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le dispositif de contrôle dynamique du véhicule, consultez la section « Dispositif de contrôle dynamique du véhicule » du présent chapitre.

- Lorsque le système de freinage antiblochage ou le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne.
- Lorsqu'une roue patine. (Pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, assurez-vous que les roues ne patinent plus.)



1. Affichage du système lorsqu'un véhicule vous précède
2. Affichage du système lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Le conducteur programme la vitesse souhaitée en fonction des conditions de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée, comme un régulateur de vitesse standard, tant qu'il ne détecte pas d'autres véhicules dans la même voie. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche la vitesse programmée par le conducteur.

Détection d'un véhicule à l'avant

Lorsqu'un véhicule est détecté dans votre voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif ralentit votre véhicule en agissant sur la commande d'accélérateur et sur les freins, pour régler votre vitesse à celle du véhicule qui circule devant vous à une vitesse inférieure à la vôtre. Le système adapte ensuite la vitesse de votre véhicule à celle du véhicule qui vous précède de manière à conserver la distance programmée entre les véhicules.

REMARQUE :

- **Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif actionne les freins.**
- **Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.**

Lorsque le système détecte un véhicule devant le vôtre, le témoin de détection de véhicule s'allume. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche également la vitesse programmée et la distance sélectionnée.

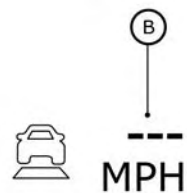
Véhicule précédent non détecté

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif fait graduellement accélérer votre véhicule pour reprendre la vitesse programmée précédemment. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient ensuite la vitesse programmée.

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, l'indicateur de véhicule précédent s'éteint.

Si un véhicule se présente à l'avant pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée ou en tout temps pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif, ce dernier contrôle la distance qui vous sépare de ce véhicule.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté en dessous d'environ 24 km/h (15 mi/h), le système est désactivé.



Si vous doublez un véhicule, l'indicateur de vitesse programmée **B** clignote lorsque le véhicule dépasse la vitesse programmée. L'indicateur de détection de véhicule s'éteint lorsque la zone se trouvant devant votre véhicule est libre. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse déjà programmée.

Bien que la vitesse du véhicule soit programmée dans le régulateur de vitesse adaptatif, vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur s'il est nécessaire d'augmenter rapidement la vitesse de votre véhicule.

Changement de la vitesse programmée

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse programmée s'éteint.
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse programmée s'éteint.
- Mettez le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif en position d'arrêt. Les témoins du régulateur de vitesse adaptatif s'éteignent.

Pour programmer une vitesse de croisière plus élevée, utilisez une des méthodes suivantes :

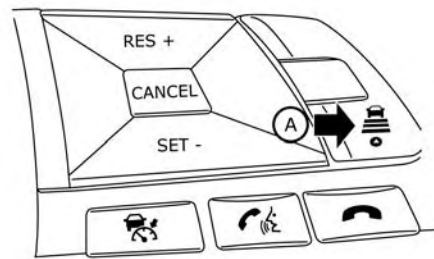
- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). La vitesse programmée augmente d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse

programmée de votre véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour programmer une vitesse de croisière plus lente, utilisez une des méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). La vitesse programmée diminue d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez sur l'interrupteur SET- (réglage-), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

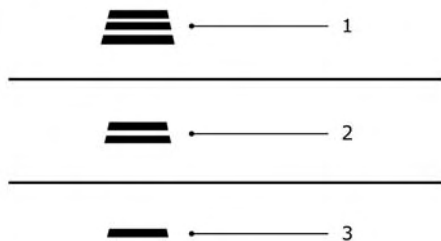
Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.



Comment changer la distance programmée à maintenir avec le véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être changée en tout temps lorsque les conditions de circulation le permettent.

Chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur de DISTANCE (A), la distance programmée est modifiée en boucle : longue, moyenne et courte.



	Distance	Distance approximative à 100 km/h (60 mi/h) – m (pi)
1.	Longue	60 (200)
2.	Moyenne	45 (150)
3.	Courte	30 (90)

- La distance de suivi change selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance de suivi est longue.

- Dès l'arrêt du système de véhicule électrique, la distance de suivi passe automatiquement au réglage de distance longue. (Chaque fois que vous faites démarrer le système de véhicule électrique, le réglage initial passe automatiquement au réglage de distance longue.)

Avertissement d'approche

Si votre véhicule s'approche de celui qui vous précède parce qu'il décélère rapidement, ou qu'un autre véhicule surgit en face du vôtre, le système met en garde le conducteur à l'aide du carillon et de l'écran du régulateur de vitesse adaptatif. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein pour maintenir une distance sécuritaire entre les véhicules si :

- Le carillon retentit.
- Le témoin de détection du véhicule suivi clignote.

Le carillon peut ne pas retentir dans certains cas où les véhicules se trouvent à une courte distance l'un de l'autre. Exemples :

- Lorsque les véhicules se déplacent à la même vitesse et que la distance qui les sépare reste la même.

- Lorsque le véhicule qui précède se déplace à une vitesse supérieure et que la distance qui sépare les véhicules augmente.
- Lorsqu'un véhicule surgit devant le vôtre.

Le carillon ne retentit pas lorsque :

- le véhicule approche d'autres véhicules qui sont stationnés ou se déplacent lentement;
- la pédale d'accélérateur est enfoncée, ce qui neutralise le système.

REMARQUE :

Le carillon d'avertissement d'approche peut retentir et l'écran du système peut clignoter lorsque le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule. Le capteur du régulateur de vitesse adaptatif peut détecter ces objets lorsque le véhicule roule sur des routes sinueuses, étroites ou montagneuses, ou à l'entrée et à la sortie d'une courbe. Le cas échéant, vous devez contrôler manuellement la distance appropriée devant votre véhicule. De plus, la sensibilité du capteur peut être modifiée par l'utilisation du véhicule (manœuvre de direction ou position dans la voie) ou par les conditions routières ou l'état du véhicule (par exemple, lors de l'utilisation d'un véhicule ayant subi des dommages).

Annulation automatique

Le carillon retentit dans les conditions suivantes et lorsque le régulateur de vitesse fait l'objet d'une annulation automatique :

- Lorsque le véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h)
- Lorsque le système détermine que le véhicule est immobilisé
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé
- Lorsque le système de freinage antibloccage ou le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne
- Lorsque la distance mesurée est imprécise en raison de l'adhésion de saleté ou d'obstruction sur le capteur
- Lorsqu'une roue patine
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement

LIMITES DU MODE CONTRÔLE D'INTERVALLE



AVERTISSEMENT

Les limites du régulateur de vitesse adaptatif sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Ce système est destiné principalement à une utilisation sur des routes droites, sèches, à circulation libre et faible. L'utilisation de ce système n'est pas recommandée pour la conduite urbaine ou dans les zones de trafic intense.**
- **Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de la route. Il doit être utilisé quand la circulation est fluide. N'utilisez pas le système si les routes sont sinueuses, si la chaussée est glacée, sous une pluie intense ou dans le brouillard.**

- Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de contrôle de la distance, vous ne devez jamais vous fier uniquement au régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne peut pallier une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention, pas plus qu'il ne peut atténuer les inconvénients causés par la pluie, le brouillard et le mauvais temps. Appuyez sur la pédale de frein pour réduire la vitesse de votre véhicule de manière à conserver une distance sécuritaire, en tenant compte de la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède, et des conditions environnantes.
- Si le véhicule s'arrête, il décélère jusqu'à l'immobilisation complète dans les limites du régulateur. Le système se désactive lorsqu'il détermine qu'un véhicule est complètement immobilisé et il fait retentir un carillon. Pour empêcher le véhicule de se déplacer, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein.

- Soyez toujours attentif à la conduite de votre véhicule et prêt à intervenir afin de conserver une distance de sécurité appropriée. Dans certains cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être en mesure de maintenir la distance programmée entre les véhicules (distance de suivi) ou la vitesse de croisière choisie.
- Certaines conditions de route ou climatiques pourraient empêcher le système de détecter un véhicule devant vous. Pour éviter les accidents, n'utilisez jamais le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes :
 - Sur des routes à circulation dense ou sur les routes sinueuses
 - Sur des chaussées glissantes comme sur la glace, la neige, etc.
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
 - Quand la pluie, la neige ou le gravier adhère au pare-chocs autour du capteur de distance

- Dans les pentes descendantes abruptes (le véhicule pourrait dépasser la vitesse établie et un freinage fréquent pourrait faire surchauffer les freins)
- Sur les routes en terrain vallonné
- Lorsque les conditions de circulation forcent des accélérations et des décélérations fréquentes qui nuisent au maintien d'une distance appropriée entre les véhicules
- Interférences par d'autres sources de radar.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si vous tractez une remorque. Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule devant vous.
- Dans certaines conditions de route ou de circulation, un véhicule ou un objet peut entrer inopinément dans la zone de détection du capteur et causer l'activation automatique des freins. Soyez toujours attentif et évitez d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des situations non recommandées dans la présente section d'avertissement.

Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :

- les véhicules immobilisés ou qui se déplacent très lentement;
- les piétons et les obstacles sur la route;
- les véhicules venant en sens inverse dans la même voie;
- les motocyclettes circulant à l'écart sur la même voie.

Le capteur détecte généralement les signaux réfléchis du véhicule suivi. À cet effet, si le capteur ne peut détecter le véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas maintenir la distance programmée entre les véhicules.

Le capteur ne peut pas détecter un véhicule qui roule devant vous et le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Lorsque de la neige ou des projections de la route provenant des véhicules en déplacement nuisent à la détection du capteur
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque, etc.

- Dans le cas de bagages trop lourds se trouvant sur la banquette arrière ou dans le hayon de votre véhicule.

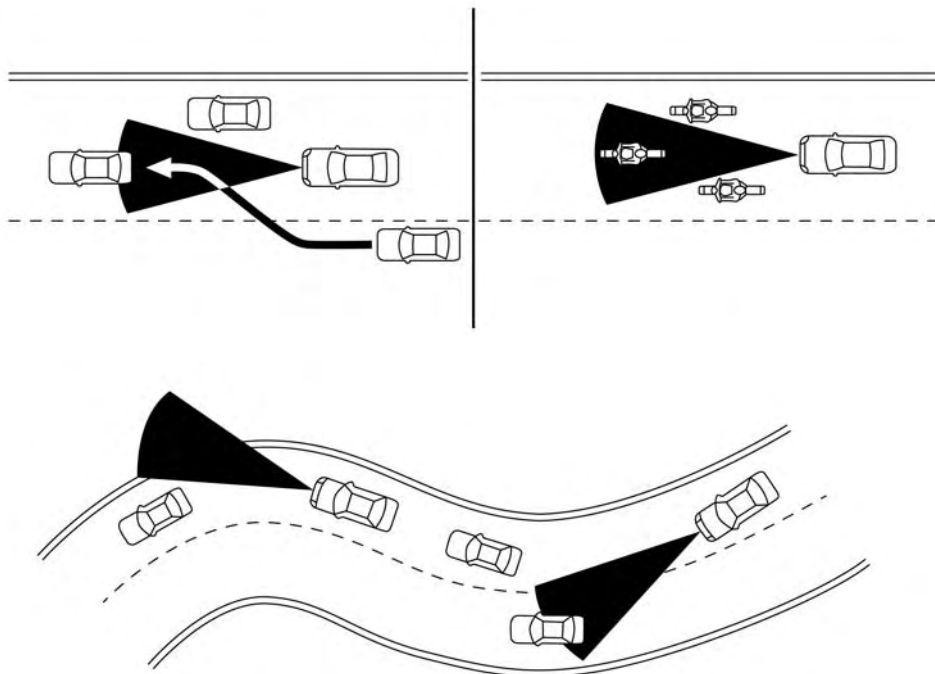
Le régulateur de vitesse adaptatif contrôle automatiquement le bon fonctionnement du capteur dans les limites du système.

Lorsque la zone du capteur est sale ou obstruée, le fonctionnement du système se désactive automatiquement. Le régulateur de vitesse peut ne pas détecter un capteur recouvert de glace, d'un sac en vinyle transparent, etc. Dans ce cas, le mode Contrôle d'intervalle pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée. Assurez-vous de vérifier et de nettoyer le capteur régulièrement.

La zone de détection du capteur du radar est limitée. Le véhicule suivi doit se trouver dans la zone de détection du régulateur de vitesse adaptatif afin que ce dernier puisse maintenir la distance programmée et régler la vitesse en fonction de celle du véhicule suivi.

Le véhicule suivi pourrait se trouver hors de la zone de détection en raison de sa position dans votre propre voie. Les motocyclettes pourraient ne pas être détectées dans cette même voie s'ils circulent trop loin du centre de la voie. Le véhicule qui précède et qui emprunte votre voie pourrait se trouver hors de la zone de détection jusqu'à ce qu'il atteigne le milieu de la voie.

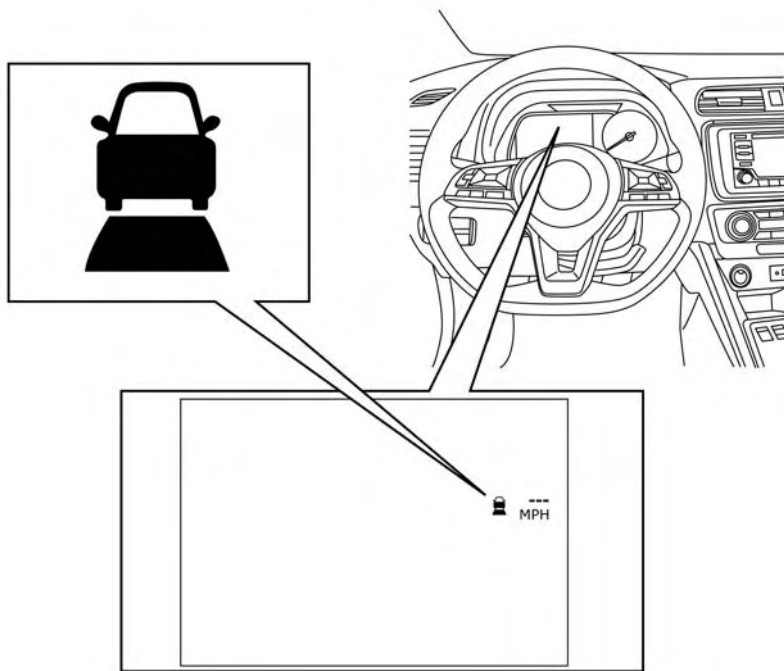
Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant cliqueter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée avec le véhicule qui précède.



Lorsque vous empruntez certains types de routes, par exemple un parcours sinueux ou montagneux, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, sur une route étroite ou dans une zone de travaux, le capteur du régulateur de vitesse adaptatif pourrait détecter un véhicule sur une voie adjacente, ou ne pas détecter temporairement un véhicule qui vous précède sur la même voie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule.

La détection des véhicules peut être également modifiée par la conduite (changements de direction ou emplacement dans la voie) ou l'état du véhicule.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE

5-80 **Démarrage et conduite**

Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être disponible temporairement dans les

conditions citées ci-après. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée.

Condition A

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé. Un carillon retentit et le régulateur ne pourra être programmé :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé
- Lorsque le système de freinage antibloccage ou le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne.
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h)
- Lorsque le système détermine que le véhicule est immobilisé
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsqu'une roue patine
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement

Mesures à prendre

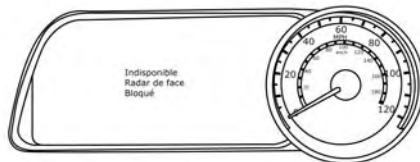
Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système au moyen du commutateur du régulateur de vitesse adaptatif. Réactivez le régulateur de vitesse adaptatif si vous souhaitez de nouveau utiliser le système.

Condition B

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé.

Le carillon retentit et le message d'avertissement « Not Available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant) s'affiche à l'écran multifonction du véhicule.

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des ponts limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie et afficher le message « Not available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant).



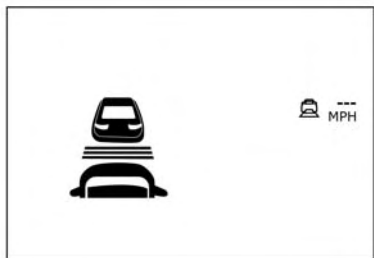
Mesures à prendre

Si le message d'avertissement (orange) s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le système de véhicule électrique. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le système de véhicule électrique. Si le message d'avertissement « Not Available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant) continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recomman-

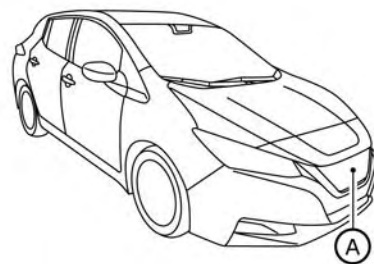
ons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Condition C

Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas correctement, le carillon retentit et le témoin d'anomalie du régulateur (orange) s'allume.



S'il est impossible de régler le système ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement s'allume, gardez-vous à un endroit sécuritaire. Coupez le système de véhicule électrique, redémarrez-le, reprenez la conduite, puis réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur du régulateur de vitesse adaptatif **A** se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, veillez à :

- Gardez toujours la zone du capteur propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur ou installez d'accessoire à proximité. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.

- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi,

même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

MODE CLASSIQUE (VITESSE STABLE) DU RÉGULATEUR DE VITESSE

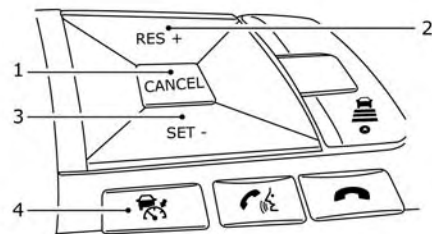
Le régulateur de vitesse de votre véhicule vous permet de conduire à des vitesses se situant entre 40 et 144 km/h (25 et 90 mi/h) sans devoir garder le pied sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT

- Lorsque le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) est sélectionné, le carillon ne retentit pas pour vous aviser que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Ce mode ne détecte pas la présence d'un véhicule à l'avant et ne peut donc détecter la distance entre les deux véhicules.
- Vous éviterez les accidents en portant une attention particulière à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui se trouve devant vous.
- Confirmez toujours le réglage à l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique (vitesse stable) si vous conduisez en présence des conditions suivantes :**
 - lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée;
 - lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie;
 - sur les routes montagneuses ou sinueuses;
 - sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.);
 - dans des endroits très venteux.
- Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.



Commutateurs du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

1. Commutateur CANCEL (annulation) :

Ce commutateur permet de désactiver le système sans effacer la vitesse programmée.

2. Commutateur RES+ (reprise+) :

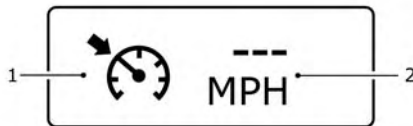
Ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. Commutateur SET- (réglage-) :

Ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

4. Commutateur du régulateur de vitesse adaptatif :

Ce commutateur principal permet d'activer le régulateur de vitesse.



Affichage et témoins du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

Cet affichage se trouve dans l'écran multifonction.

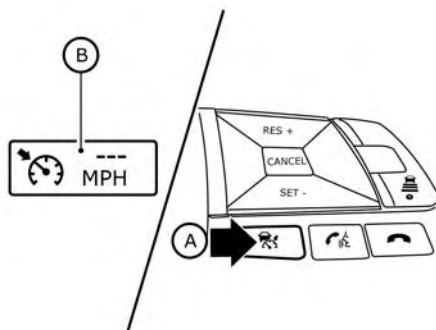
1. **Témoin du régulateur de vitesse** : ce témoin indique l'état du régulateur de vitesse adaptatif en fonction d'une couleur :

- **Témoin d'ACTIVATION du régulateur de vitesse (gris)** : indique que le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif est activé.

- **Témoin SET (réglage) du régulateur de vitesse (vert)** : indique que la vitesse de croisière est réglée.

- **Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse (jaune)** : indique une anomalie dans le régulateur de vitesse adaptatif.

2. **Témoin de vitesse programmée** : ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule. Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.



enfoncé le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif pendant plus de 1,5 seconde, l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse s'affiche. Vous pouvez maintenant régler la vitesse de croisière. En appuyant de nouveau sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif, vous mettez hors fonction le système. Lorsque vous placez le commutateur principal en position OFF (hors fonction), le système est également mis hors fonction automatiquement.

Conduite en mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable)

Pour mettre en fonction le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable), maintenez enfoncé le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif **A** pendant plus de 1,5 seconde.

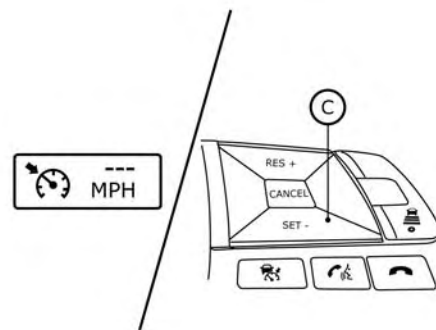
Lorsque le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif est réglé en position de marche, l'affichage et les témoins du mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) **B** s'affichent à l'écran multifonction. Après que vous avez maintenu

Pour recommencer à utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif (mode de contrôle d'intervalle) ou maintenez-le enfoncé (mode de régulateur de vitesse classique) pour mettre le système en fonction.



MISE EN GARDE

Pour éviter que le système ne s'enclenche par inadvertance, placez toujours à l'arrêt le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous n'utilisez pas le régulateur.



Pour régler la vitesse de croisière, faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur le commutateur SET- (réglage-) **C**, puis relâchez-le. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse programmée s'allume); relâchez la pédale de l'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.

- Pour doubler un autre véhicule, appuyez sur l'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse programmée.

• Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse réglée. Dans un tel cas, maintenez manuellement la vitesse du véhicule.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse s'éteint.
2. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse s'éteint.
3. Mettez le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif en position d'arrêt. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse du véhicule s'éteignent.

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

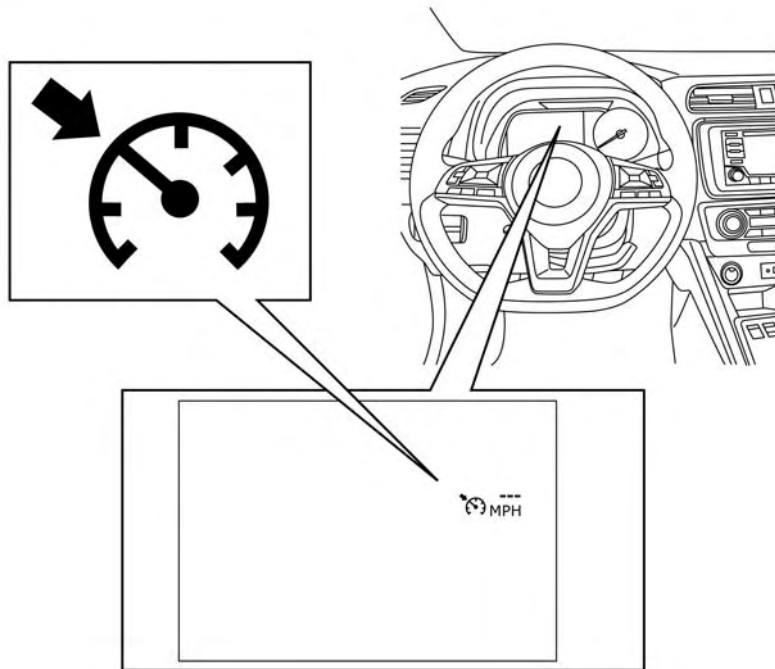
1. Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.

2. Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.
3. Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
2. Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.



Système temporairement indisponible

Le carillon retentit dans les conditions suivantes et lorsque le régulateur de vitesse fait l'objet d'une annulation automatique :

- Lorsque la vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction (dispositif antipatinage inclus)
- Lorsqu'une roue patine

Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, le carillon retentit et le témoin de régulateur de vitesse passe à la couleur orange.

SYSTÈME PROPILOT^{MC} ASSIST (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Mesures à prendre

Si la couleur du témoin de régulateur de vitesse passe à la couleur orange, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Coupez le système de véhicule électrique, redémarrez-le, reprenez la conduite, puis effectuez de nouveau le réglage.

S'il est impossible de régler le système ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



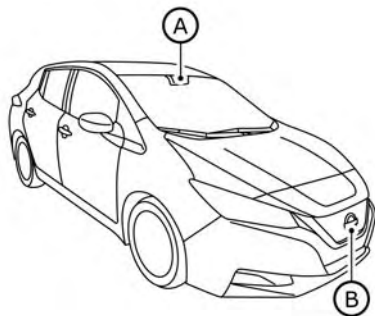
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système ProPILOT^{MC} Assist pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- ProPILOT Assist n'est pas un système de conduite autonome. Dans les limites de ses capacités, comme décrit dans ce manuel, il aide le conducteur avec certaines activités de conduite.
- Le système ProPILOT Assist ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention. Le système ProPILOT Assist n'assure pas la direction du véhicule pour le maintenir dans la voie. Le système ProPILOT Assist n'est pas conçu pour prévenir la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.

- Les capacités du système ProPILOT Assist sont limitées. Le système ProPILOT Assist ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.
- Le système ProPILOT Assist est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions.
- Le système ProPILOT Assist est conçu pour l'utilisation sur l'autoroute seulement et non pour la conduite urbaine. L'échec d'application de frein ou de direction du véhicule lorsqu'il est nécessaire peut provoquer un accident grave.
- Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.
- Ne relâchez jamais le volant lors de la conduite. Gardez toujours vos mains sur le volant et conduisez votre véhicule en toute sécurité.

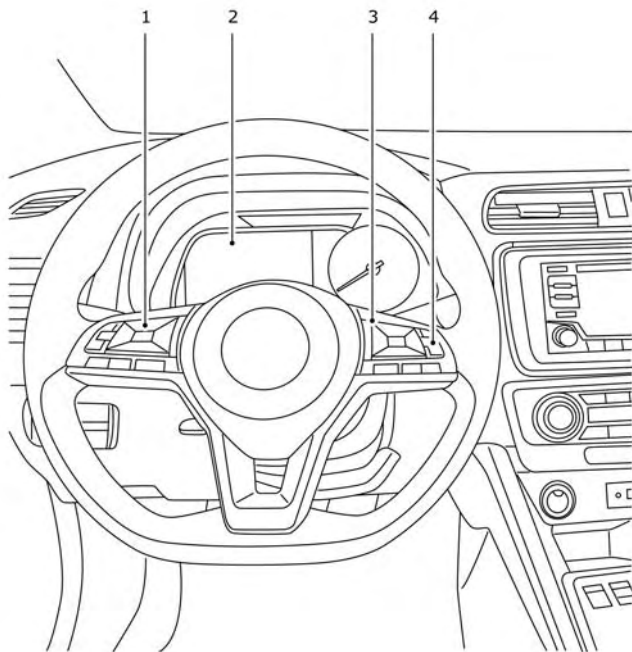
- **Ne détachez jamais votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez ProPILOT Assist. Cela désactive automatiquement le système ProPILOT Assist.**
- **Le système ProPILOT Assist ne réagit pas aux véhicules immobiles ou qui roulent lentement.**
- **Conduisez toujours prudemment et attentivement lorsque vous utilisez le système ProPILOT Assist. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le système ProPILOT Assist. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le système ProPILOT Assist doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.**



suive le véhicule devant à la distance choisie. Le système aide également à maintenir le véhicule centré dans la voie empruntée lorsque marquages au sol sont détectés.

Le système ProPILOT Assist permet d'optimiser votre conduite lorsque vous suivez un autre véhicule qui circule dans la même voie et dans la même direction que vous.

Le système ProPILOT Assist utilise une caméra avant à détection multiple (A) installée derrière le pare-brise et un capteur radar situé à l'avant du véhicule (B) pour mesurer la distance du véhicule qui vous précède dans la même voie et pour contrôler les marquages au sol. Si le véhicule détecte un véhicule en mouvement plus lent en avant, le système réduira la vitesse du véhicule pour que votre véhicule



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME PROPILOT^{MC} ASSIST

1. Commandes montées sur le volant
(côté gauche)

2. Écran multifonction
3. Commandes montées sur le volant
(côté droit)
4. Commutateur ProPILOT Assist

Le système ProPILOT^{MC} Assist offre les deux fonctions suivantes :

1. Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)

Le régulateur de vitesse adaptatif peut être programmé pour un de deux modes de fonctionnement :

- le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse, qui permet de maintenir votre vitesse de croisière programmée

REMARQUE :

La direction assistée n'est pas disponible dans le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable).

- **Mode de contrôle d'intervalle :** le régulateur de vitesse adaptatif maintient la distance programmée entre votre véhicule qui vous précède, dans la plage de 0 à 144 km/h (0 à 90 mi/h)

jusqu'à la vitesse programmée. La vitesse programmée peut être sélectionnée par le conducteur entre 32 à 144 km/h (20 à 90 mi/h). Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit pour arrêter, votre véhicule décélère graduellement jusqu'à l'immobilisation complète. Lorsque le véhicule est arrêté, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une force de freinage pour garder votre véhicule immobilisé.

REMARQUE :

Lorsque votre véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à se déplacer, votre véhicule commence à se déplacer à nouveau automatiquement.

- Lorsque le véhicule qui vous précède commence à se déplacer vers l'avant, appuyez sur le commutateur RES/+ (reprise/+) dans les commandes montées sur le volant ou enfoncez légèrement la pédale d'accélérateur pour relâcher le frein. Le régulateur de vitesse adaptatif s'active à nouveau pour maintenir une

distance programmée entre votre véhicule et celui qui le précède.

- Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant à l'intérieur de la distance sélectionnée par le conducteur, le véhicule se déplace à la vitesse programmée par le conducteur. La vitesse doit être supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pour pouvoir utiliser cette fonction.

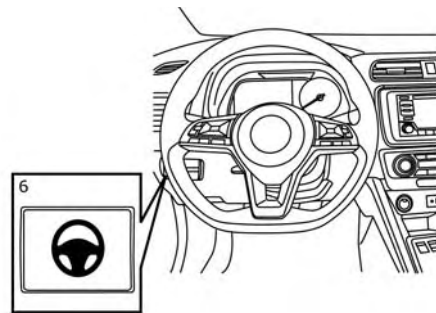
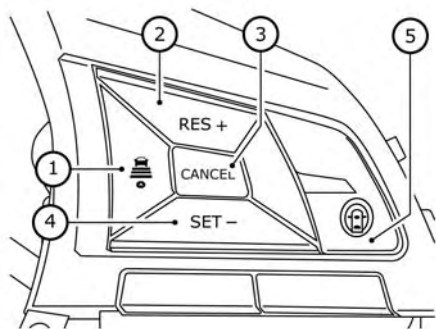
REMARQUE :

Même si le réglage de freinage d'urgence automatique est désactivé par le conducteur à l'aide du menu « Réglages » à l'écran multifonction, le système de freinage d'urgence automatique est activé automatiquement lorsque le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas utilisé.

2. Direction assistée

La fonction de direction assistée contrôle le système de direction, ce qui permet de garder votre véhicule dans la voie empruntée.

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule à l'avant, la direction assistée n'est pas disponible à une vitesse inférieure à 60 km/h (37 mi/h).



Commutateurs du système ProPILOT^{MC} Assist

1. Interrupteur DISTANCE :

- Longue
- Moyenne
- Courte

2. Commutateur RES+ (reprise+) :

Ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. Commutateur CANCEL (annulation) :

Ce commutateur désactive le système ProPILOT Assist.

4. Commutateur SET- (réglage-) :

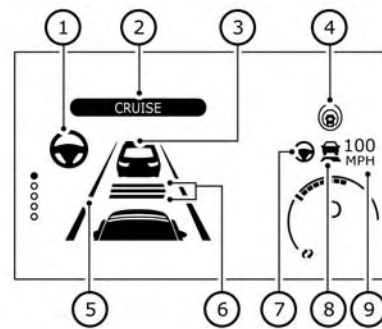
Ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

5. Commutateur ProPILOT Assist :

Active ou désactive le système ProPILOT Assist.

6. Commutateur de direction assistée :

Active ou désactive la fonction de direction assistée.



L'affichage et les témoins du système ProPILOT^{MC} Assist

1. Témoin de direction assistée

Ce témoin indique l'état de la fonction de direction assistée par sa couleur.

- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active
- Témoin de direction assistée (orange) : anomalie de la direction assistée

2. **Activation de ProPILOT Assist**

S'affiche lorsque le système ProPILOT Assist est activé.

3. **Témoin de détection du véhicule suivi**

Ce témoin indique si le système détecte un véhicule qui vous précède.

4. **Indicateur d'état de ProPILOT Assist**

Ce témoin indique l'état du système ProPILOT Assist par sa couleur.

- Indicateur d'état du système ProPILOT Assist (blanc) : système ProPILOT Assist actif mais en attente
- Indicateur d'état du système ProPILOT Assist (bleu) : système ProPILOT Assist actif

5. **Témoin de marquage au sol**

Indique si le système détecte les marquages au sol.

- Aucun marquage au sol affiché : direction assistée désactivée
- Témoin de marquage au sol (gris) : aucun marquage au sol détecté
- Témoin de marquage au sol (vert) : marquages au sol détectés

- Témoin de marquage au sol (jaune) : déport de couloir détecté

6. **Témoin de distance programmée**

Ce témoin affiche la distance sélectionnée.

7. **Indicateur d'état ou d'avertissement de direction assistée**


Affiche l'état de la direction assistée par sa couleur.


- Aucun indicateur d'état de la direction assistée affiché : direction assistée désactivée
- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active
- Témoin de direction assistée (jaune) : anomalie de la direction assistée

8. **Indicateur d'état ou d'avertissement du régulateur de vitesse**

Affiche l'état du régulateur de vitesse par sa couleur et sa forme.

- Indicateur d'état ou d'avertissement du régulateur de vitesse (gris) : régulateur de vitesse adaptatif en attente

- Indicateur d'état ou d'avertissement du régulateur de vitesse (vert en continu ) : régulateur de vitesse adaptatif (mode de commande de distance) actif (véhicule détecté à l'avant). La vitesse de votre véhicule correspond à la vitesse du véhicule suivi.

- Indicateur d'état ou d'avertissement du régulateur de vitesse (contour vert ) : régulateur de vitesse adaptatif (mode de maintien du régulateur de vitesse) actif (aucun véhicule détecté à l'avant). Le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée par le conducteur.

- Indicateur d'état ou d'avertissement du régulateur de vitesse (orange) : indique une anomalie du régulateur de vitesse adaptatif

9. **Témoin de vitesse programmée**

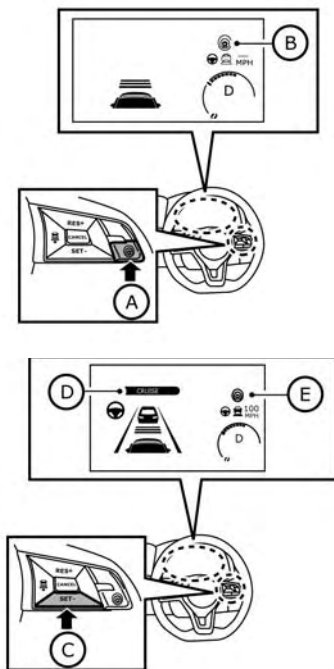
Ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule.

ACTIVATION DU MODE CLASSIQUE (VITESSE STABLE) DU RÉGULATEUR DE VITESSE

REMARQUE :

Le système ProPILOT^{MC} Assist n'offre aucune fonction d'avertissement d'approche, de freinage automatique ou de direction assistée dans le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse.

Pour choisir le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse, appuyez sur le commutateur ProPILOT^{MC} Assist pendant plus de 1,5 seconde. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse » dans cette section.

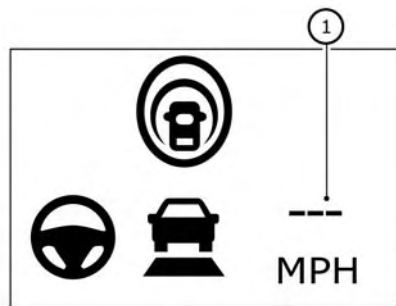


FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME PROPILOT^{MC} ASSIST

1. Appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist (A). Cela permet de mettre en fonction le système ProPILOT Assist et d'afficher l'état du système sur l'écran multifonction (B).
2. Accélérez ou ralentissez votre véhicule à la vitesse souhaitée.
3. Appuyez sur la touche SET- (réglage-) (C). Le système ProPILOT Assist commence à maintenir automatiquement la vitesse programmée. Le témoin d'activation du système ProPILOT Assist (D) et l'indicateur d'état du système ProPILOT Assist (E) s'allument (bleu). Lorsqu'un véhicule qui vous précède se déplace à une vitesse de 32 km/h (20 mi/h) ou moins et que le commutateur SET- (réglage-) est enfoncé, la vitesse programmée de votre véhicule est de 32 km/h (20 mi/h).

REMARQUE :

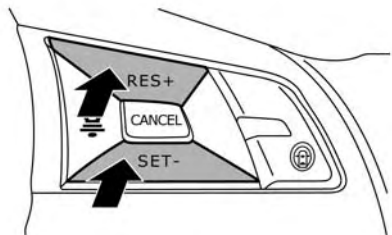
Si vous activez le système ProPILOT Assist, le système d'intervention de changement de voie intelligent s'active en même temps. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans ce chapitre.



Lorsque le commutateur SET- (réglage-) est enfoncé dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist ne peut pas être réglé et l'indicateur de vitesse programmée ① clignote pendant environ 2 secondes :

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) et que le véhicule qui vous précède ne peut être détecté

- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositif de contrôle dynamique du véhicule » du présent chapitre.
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule (y compris le dispositif antipatinage) est en fonction
- Lorsqu'une roue patine
- Si l'une des portières est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée



Changement de la vitesse programmée

La vitesse programmée peut être modifiée.

Pour passer à une vitesse de croisière plus rapide :

- Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). La vitesse programmée augmente d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour passer à une vitesse de croisière plus lente :

- Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). La vitesse programmée diminue d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Comment accélérer ou ralentir momentanément

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur si l'accélération est nécessaire. Relâchez la pédale d'accélérateur pour reprendre la vitesse réglée précédemment.
- Appuyez sur la pédale de frein si la décélération est nécessaire. Le contrôle par le système ProPILOT^{MC} Assist est désactivé. Appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) pour reprendre la vitesse réglée précédemment.

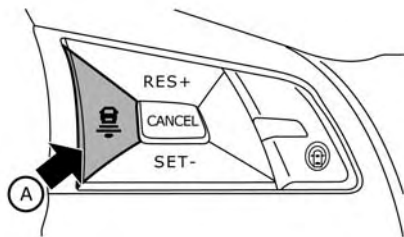


AVERTISSEMENT

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que vous approchez le véhicule qui vous précède, le régulateur de vitesse adaptatif ne prendra pas le contrôle du frein et n'avertira pas le conducteur à l'aide du carillon et de l'affichage. Le conducteur doit contrôler manuellement la vitesse du véhicule pour conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule suivi. Autrement, cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

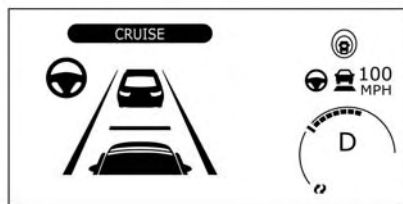
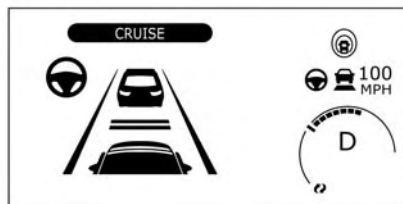
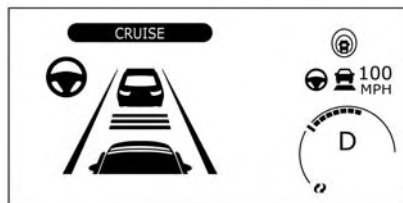
Lorsque vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou ralentissez en appuyant sur le commutateur SET- (réglage-) et que le véhicule circule plus vite que la vitesse programmée par le conducteur, l'indicateur de vitesse programmée clignote.



Comment changer la distance programmée à maintenir avec le véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être changée en tout temps.

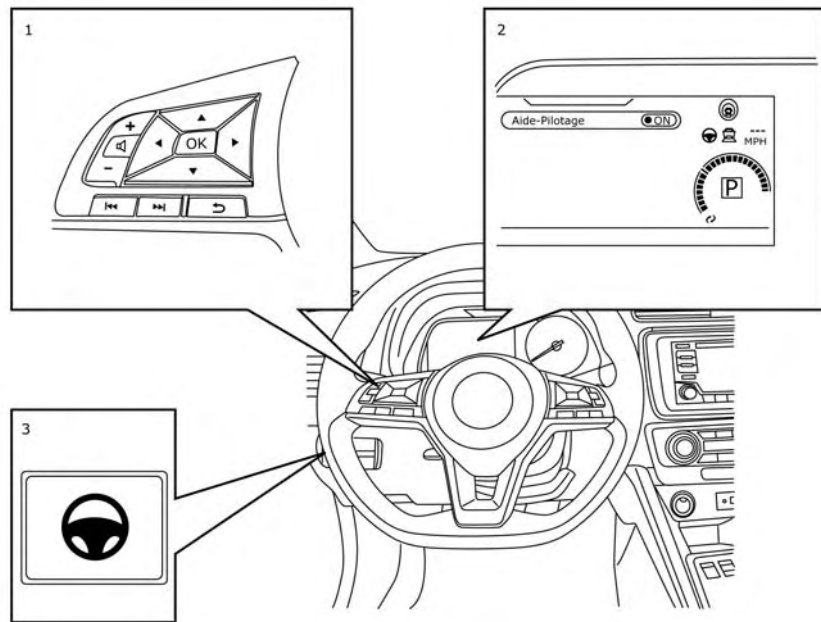
Chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur de DISTANCE **(A)**, la distance programmée est modifiée en boucle : longue, moyenne et courte.



Distance **Distance
approxima-
tive à
100 km/h
(60 mi/h) –
m (pi)**

1. Longue 60 (200)
2. Moyenne 45 (150)
3. Courte 30 (90)

- La distance de suivi change automatique-ment selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance de suivi est longue.
- Dès l'arrêt du système de véhicule électrique, la distance de suivi passe automatique-ment au réglage de distance longue. (Chaque fois que vous faites démarrer le système de véhicule électrique, le réglage initial passe automatiquement au réglage de distance longue.)



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA DIRECTION ASSISTÉE

5-100 **Démarrage et conduite**

1. Commandes montées sur le volant (côté droit)

2. Écran multifonction

3. Commutateur de direction assistée

Utilisez les méthodes suivantes pour activer ou désactiver la direction assistée.

Commutateur de direction assistée :

Pour activer ou désactiver la direction assistée, appuyez sur le commutateur de direction assistée ③ sur le tableau de bord.

REMARQUE :

- Lorsque le commutateur de direction assistée est utilisé pour mettre le système en fonction ou hors fonction, le système mémorise les réglages, même si le contact est coupé puis rétabli. Le commutateur doit être enfoncé de nouveau pour activer ou désactiver le réglage.
- Le commutateur de direction assistée change l'état de l'option « Steering Assist » (direction assistée) choisie à l'écran « Settings » (réglages) de l'écran multifonction.

Réglage à l'écran multifonction :

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ situé sur le volant ① jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction ②, puis appuyez sur le bouton OK ①.
2. Utilisez le bouton ⬆️ ① pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK ①.
3. Sélectionnez « Steering Assist » (direction assistée) et appuyez sur le bouton OK ①.

REMARQUE :

- Lorsque l'écran Cruise (croisière) s'affiche sur l'écran multifonction, appuyez sur le bouton OK situé sur le volant pour ouvrir l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur).
- Lorsque vous activez ou désactivez le système à l'aide de l'écran multifonction ou lorsque vous appuyez sur le commutateur de direction assistée, le système conserve les paramètres actuels même si le système de véhicule électrique redémarre.

Désactivation du système ProPILOT^{MC} Assist

Pour désactiver le système ProPILOT Assist, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein (sauf si le véhicule est à l'arrêt).
- Appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist désactiver le système. L'indicateur d'état de ProPILOT Assist s'éteint.

Si le système ProPILOT Assist est désactivé lorsque le véhicule est immobile, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous d'appuyer sur le commutateur du système ProPILOT Assist pour désactiver le système, de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) et de couper le système de véhicule électrique.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ICC) (POUR LES VÉHICULES DOTÉS DU SYSTÈME PROPILOT^{MC} ASSIST)



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le régulateur de vitesse adaptatif est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions. Pour utilisation sur l'autoroute seulement, non destiné aux zones encombrées ou à la conduite urbaine. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.**

- **Les capacités du régulateur de vitesse adaptatif sont limitées. Le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.**
- **Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.**
- **Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux véhicules immobiles ou qui roulent lentement.**

- **Conduisez toujours prudemment et soyez vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.**

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Le régulateur de vitesse adaptatif est conçu pour maintenir une distance programmée par rapport au véhicule qui vous précède et peut réduire la vitesse par rapport à un véhicule plus lent qui vous précède. Le système ralentit le véhicule, au besoin, et si le véhicule qui le précède s'arrête, le véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Toutefois, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut appliquer que 40 % de la puissance totale de

freinage du véhicule. Le régulateur de vitesse adaptatif ne doit être utilisé que lorsque les conditions de la circulation permettent de conserver une vitesse à peu près constante, ou qu'elles nécessitent des corrections de vitesse progressives. Lorsqu'un véhicule se déplace soudainement dans votre voie, ou s'il freine brusquement, la distance entre les véhicules pourrait diminuer, car le système ne pourra pas vous ralentir assez rapidement. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif fait retentir un carillon et clignoter l'affichage pour signaler au conducteur de prendre les mesures nécessaires.

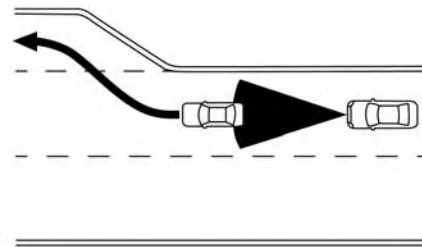
Le régulateur de vitesse adaptatif se désactive et un carillon retentit si la vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mi/h) environ et qu'un véhicule n'est pas détecté à l'avant.

Le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne comme suit :

- Si vous ne suivez aucun véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée par le conducteur. Le conducteur peut programmer une vitesse comprise entre 32 km/h et 144 km/h (20 mi/h et 90 mi/h).

- Si vous suivez un véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif adapte votre vitesse à celle du véhicule qui vous précède afin de conserver l'intervalle programmé entre les véhicules. Si le véhicule qui vous précède ralentit pour arrêter, votre véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Une fois que votre véhicule s'immobilise, le régulateur de vitesse adaptatif maintient le véhicule à l'arrêt.
- Si votre véhicule est à l'arrêt pendant plus de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à accélérer, appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse adaptatif commence à suivre le véhicule qui vous précède.
- Lorsque le véhicule qui vous précède quitte votre voie, le régulateur de vitesse adaptatif laisse votre véhicule accélérer pour ensuite maintenir sa vitesse programmée.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne gère pas la vitesse du véhicule et ne vous avertit pas à l'approche d'un véhicule immobile ou qui roule lentement. Vous devez prêter toute l'attention nécessaire à la conduite de votre véhicule afin de conserver une distance de sécurité lorsque vous approchez d'un poste de péage ou d'une zone d'embouteillage.



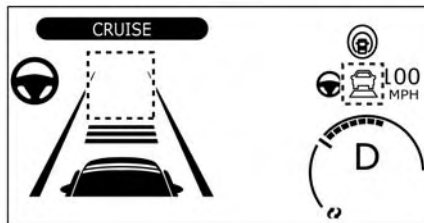
Si vous roulez à vitesse programmée sur l'autoroute et si vous approchez d'un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif tente de régler votre vitesse par rapport à l'autre véhicule et de maintenir la distance programmée. Si le véhicule suivi change de voie ou quitte l'autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif fait accélérer votre véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne sa vitesse programmée. Concentrez-vous sur la conduite pour conserver la maîtrise du véhicule pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse programmée sur des routes sinueuses ou montagneuses. Si ceci se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

En règle générale, le système règle la distance qui vous sépare du véhicule devant vous en accélérant ou en décélérant automatiquement, en fonction de la vitesse à laquelle roule ce véhicule.

Appuyez sur l'accélérateur pour fournir la puissance nécessaire lorsque vous empruntez une autre voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous devez conserver une distance sécuritaire en cas de ralentissement soudain ou de changement de voie d'un véhicule qui précède. Soyez toujours vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif.

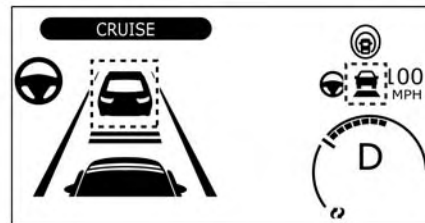
Affichage du système lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant



Aucun véhicule détecté à l'avant

Le conducteur programme la vitesse souhaitée en fonction des conditions de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée, comme un régulateur de vitesse standard, tant qu'il ne détecte pas d'autres véhicules dans la même voie. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche la vitesse programmée par le conducteur.

Affichage du système lorsqu'un véhicule vous précède




Détection d'un véhicule à l'avant

Lorsqu'un véhicule est détecté dans votre voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif ralentit votre véhicule en agissant sur la commande d'accélérateur et sur les freins, pour régler votre vitesse à celle du véhicule qui circule devant vous à une vitesse inférieure à la vôtre. Le régulateur de vitesse adaptatif adapte ensuite la vitesse de votre véhicule à celle du véhicule qui vous précède de manière à conserver la distance programmée entre les véhicules.

REMARQUE :

- **Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif actionne les freins.**
- **Lorsque les freins sont actionnés par le régulateur de vitesse adaptatif, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.**

Si le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule qui vous précède, le témoin de détection du véhicule suivi et l'indicateur d'état du régulateur de vitesse (mode de contrôle d'intervalle) s'allument (vert en continu ).

Le véhicule qui vous précède s'arrête.

Lorsque le véhicule qui précède ralentit pour arrêter, votre véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Une fois que votre véhicule s'immobilise, le régulateur de vitesse adaptatif applique automatiquement les freins pour maintenir le véhicule immobilisé. Lorsque votre véhicule est à l'arrêt, le message « (RES+) Press to start » ([reprise+] appuyer pour démarrer) s'affiche à l'écran multifonction.

REMARQUE :


Si votre véhicule s'arrête pendant moins de 3 secondes, votre véhicule suivra automatiquement le véhicule qui accélère depuis la position d'arrêt.

Le véhicule qui vous précède accélère.

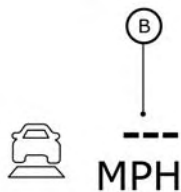
Si votre véhicule est immobilisé et que le véhicule qui vous précède commence à accélérer, appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse adaptatif commence à suivre le véhicule qui vous précède.

Véhicule précédent non détecté

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif fait graduellement accélérer votre véhicule pour reprendre la vitesse programmée précédemment. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient ensuite la vitesse programmée.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté, le témoin de détection du véhicule suivi s'éteint et l'indicateur d'état du régulateur de vitesse (mode de maintien de la vitesse) s'allume (contour verte ).

Le régulateur de vitesse adaptatif fait accélérer graduellement votre véhicule jusqu'à la vitesse programmée, mais vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur pour accélérer rapidement. Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté et que votre véhicule roule sous environ 24 km/h (15 mi/h), le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé automatiquement.



Si vous doublez un véhicule, le témoin de vitesse programmée **B** clignote lorsque le véhicule dépasse la vitesse programmée. Le témoin de détection du véhicule suivi s'éteint lorsque la zone se trouvant devant votre véhicule est libre. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse déjà programmée. Bien que la vitesse du véhicule soit programmée dans le régulateur de vitesse adaptatif, vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur s'il est nécessaire d'augmenter rapidement la vitesse de votre véhicule.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule s'approche de celui qui vous précède parce qu'il décélère rapidement, ou qu'un autre véhicule surgit en face du vôtre, le système met en garde le conducteur à l'aide du carillon et de l'écran du régulateur de vitesse adaptatif. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein pour maintenir une distance sécuritaire entre les véhicules si :

- Le carillon retentit.
- Le témoin de détection de véhicule précédent et le témoin de distance programmée clignotent.
- Vous jugez qu'il est nécessaire de maintenir une distance sécuritaire.

Le carillon peut ne pas retentir dans certains cas où les véhicules se trouvent à une courte distance l'un de l'autre. Exemples :

- Lorsque les véhicules se déplacent à la même vitesse et que la distance qui les sépare reste la même.
- Lorsque le véhicule qui précède se déplace à une vitesse supérieure et que la distance qui sépare les véhicules augmente.

- Lorsqu'un véhicule surgit devant le vôtre.

Le carillon ne retentit pas lorsque :

- Votre véhicule s'approche d'autres véhicules qui sont stationnés ou se déplacent lentement.
- la pédale d'accélérateur est enfoncée, ce qui neutralise le système.

REMARQUE :

Le carillon d'avertissement d'approche peut retentir et l'écran du système peut clignoter lorsque le capteur de radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule. Le capteur de radar peut détecter ces objets lorsque le véhicule roule sur des routes sinueuses, étroites ou montagneuses, ou à l'entrée et à la sortie d'une courbe. Le cas échéant, vous devrez contrôler manuellement la distance appropriée devant votre véhicule.

De plus, la sensibilité du capteur peut être modifiée par l'utilisation du véhicule (manœuvre de direction ou position dans la voie) ou par les conditions routières ou l'état du véhicule (par exemple, lors de l'utilisation d'un véhicule ayant subi des dommages).

Limites du régulateur de vitesse adaptatif



AVERTISSEMENT

Les limites du régulateur de vitesse adaptatif sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles :

- Ce système est destiné principalement à une utilisation sur des routes droites, sèches, à circulation libre et faible. L'utilisation de ce système n'est pas recommandée pour la conduite urbaine ou dans les zones de trafic intense.
- Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de la route. Il doit être utilisé quand la circulation est fluide. N'utilisez pas le système si les routes sont sinueuses, si la chaussée est glacée, sous une pluie intense ou dans le brouillard.

- Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de contrôle de la distance, vous ne devez jamais vous fier uniquement au régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne peut pallier une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention, pas plus qu'il ne peut atténuer les inconvénients causés par la pluie, le brouillard et le mauvais temps. Appuyez sur la pédale de frein pour réduire la vitesse de votre véhicule de manière à conserver une distance sécuritaire, en tenant compte de la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède, et des conditions environnantes.
- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif arrête automatiquement la voiture, votre véhicule peut accélérer automatiquement si le véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes environ. Soyez prêt à arrêter votre véhicule si nécessaire.

- **Soyez toujours attentif à la conduite de votre véhicule et prêt à intervenir afin de conserver une distance de sécurité appropriée. Dans certains cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être en mesure de maintenir la distance programmée entre les véhicules (distance de suivi) ou la vitesse de croisière choisie.**
- **Certaines conditions de route ou climatiques pourraient empêcher le système de détecter un véhicule devant vous. Pour éviter les accidents, n'utilisez jamais le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes :**
 - Sur les routes à circulation lourde et rapide ou sinueuses
 - Sur des chaussées glissantes comme sur la glace, la neige, etc.
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
 - Quand la pluie, la neige ou le gravier adhère au pare-chocs autour du capteur de distance

- **Dans les pentes descendantes abruptes (le véhicule pourrait dépasser la vitesse établie et un freinage fréquent pourrait faire surchauffer les freins)**
- **Sur les routes en terrain vallonné**
- **Lorsque les conditions de circulation forcent des accélérations et des décélérations fréquentes qui nuisent au maintien d'une distance appropriée entre les véhicules**
- **Interférences par d'autres sources de radar**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si vous tractez une remorque. Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule devant vous.**
- **Dans certaines conditions de route ou de circulation, un véhicule ou un objet peut entrer inopinément dans la zone de détection du capteur et causer l'activation automatique des freins. Soyez toujours attentif et évitez d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des situations non recommandées dans la présente section d'avertissement.**

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les objets suivants :

- Les véhicules immobilisés ou qui se déplacent très lentement
- les piétons et les obstacles sur la route;
- les véhicules venant en sens inverse dans la même voie;
- les motocyclettes circulant à l'écart sur la même voie.

Le capteur de radar ne peut pas détecter un véhicule qui roule devant vous et le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Lorsque la fonction de détection par capteur est réduite (conditions météorologiques telles que la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et les projections de la route provenant d'autres véhicules)
- Conduite sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses
- Conduite sur une route cahoteuse, comme par ex. une route de terre irrégulière

- Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent la zone du capteur du radar
- Véhicule près du véhicule suivi, dont la forme est compliquée, comme une remorque ou un camion à plateau/remorque
- Interférences par d'autres sources de radar
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque, etc.
- Lorsque des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule

Le régulateur de vitesse adaptatif contrôle automatiquement le bon fonctionnement du capteur de radar dans les limites du système.

La zone de détection du capteur du radar est limitée. Le véhicule suivi doit se trouver dans la zone de détection du régulateur de vitesse adaptatif afin que ce dernier puisse maintenir la distance programmée et régler la vitesse en fonction de celle du véhicule suivi. Le véhicule suivi pourrait se trouver hors de la zone de détection en raison de sa position dans votre propre voie. Les

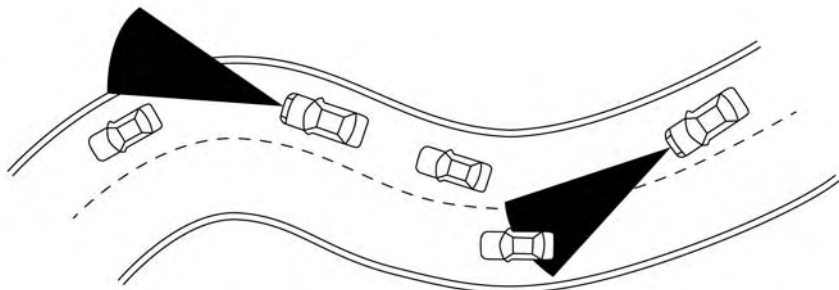
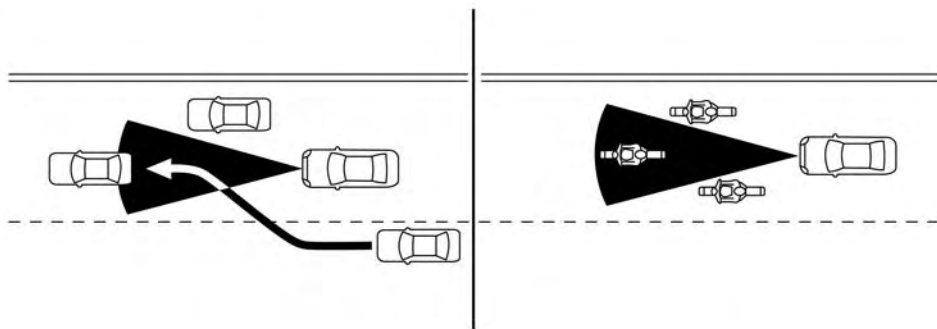
motocyclettes pourraient ne pas être détectées dans cette même voie s'ils circulent trop loin du centre de la voie. Le véhicule qui précède et qui emprunte votre voie pourrait se trouver hors de la zone de détection jusqu'à ce qu'il atteigne le milieu de la voie.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée avec le véhicule qui précède.

Le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) utilise une caméra avant à détection multiple. La caméra peut ne pas détecter correctement un véhicule et la détection du véhicule qui précède être retardée dans les conditions suivantes :

- Visibilité faible (conditions météorologiques telles que la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et les projections de la route provenant d'autres véhicules)
- Zone de caméra du pare-brise embuée ou recouverte de saleté, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.

- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant
- Lumière intense qui crée une zone ombragée autour du piéton, ce qui empêche de le voir
- Changement soudain d'intensité (par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, passe dans un endroit ombragé ou lorsque l'éclairage clignote)



Lorsque vous empruntez certains types de routes, par exemple un parcours sinueux ou montagneux, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, sur une route étroite ou dans une zone de travaux, le capteur du radar pourrait détecter un véhicule sur une voie adjacente, ou ne pas détecter temporairement un véhicule qui vous précède sur la même voie. Ceci peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule.

La détection des véhicules peut être également modifiée par la conduite (changements de direction ou emplacement dans la voie) ou l'état du véhicule.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.

Annulation automatique

Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être disponible temporairement dans les conditions citées ci-après. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée.

Condition A

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé. Un carillon retentit et le régulateur ne pourra être programmé :

- Si l'une des portières est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Le véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h).
- Votre véhicule a été arrêté par le régulateur de vitesse adaptatif pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B.
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.
- Le système de freinage d'urgence automatique applique un freinage brusque.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule (y compris le dispositif antipatinage) est en fonction.
- Une roue patine.

- Lorsque la distance mesurée est imprécise en raison de l'adhésion de saleté ou d'obstruction sur le capteur.
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système au moyen du commutateur ProPILOT^{MC} Assist. Réactivez le système ProPILOT Assist si vous souhaitez utiliser le système.

REMARQUE :

Si le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé dans les conditions suivantes lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement :

- **Si l'une des portières est ouverte.**
- **La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.**
- **Votre véhicule a été arrêté par le régulateur de vitesse adaptatif pendant environ 3 minutes ou plus.**
- **Le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode B.**

• **Le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.**

• **Lorsque la distance mesurée est imprécise en raison de l'adhésion de saleté ou d'obstruction sur le capteur.**

• **Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.**

Condition B

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé.

Le carillon retentit et le message d'avertissement « Not Available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant) s'affiche à l'écran multifonction du véhicule.

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement (orange) s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le système de véhicule électrique. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le système de véhicule électrique. Si le message d'avertissement « Not Available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant) continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Condition C

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie et afficher le message « Not available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant).

5-112 Démarrage et conduite

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.

Anomalie du régulateur de vitesse adaptatif

Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit et l'avertissement d'état du régulateur de vitesse (orange) s'allume.

Mesures à prendre :

Si le témoin d'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Mettez le système de véhicule électrique hors fonction, redémarrez le système de véhicule électrique puis réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif. S'il est impossible de régler le régulateur de vitesse adaptatif ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez reprendre la conduite normale, le régulateur de vitesse adaptatif devrait être inspecté. Nous vous recommandons de vous rendre chez

un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Entretien du capteur du régulateur de vitesse adaptatif

Le capteur de radar se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, veillez à :

- Gardez toujours la zone du capteur propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur ou installer d'accessoire à proximité. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défektivité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défektivité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant.

Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Le capteur de la caméra est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le fonctionnement approprié des systèmes et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'appliquez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

DIRECTION ASSISTÉE



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de direction assistée pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système de direction assistée ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention. La direction assistée n'assure pas la direction du véhicule pour le maintenir dans la voie. Il n'est pas conçu pour prévenir la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.**

- **Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de direction assistée, vous ne devez jamais vous fier uniquement à ce système. Le système de direction assistée ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route. Conduisez toujours prudemment, soyez attentif à la conduite de votre véhicule et contrôlez manuellement votre véhicule de manière appropriée.**
- **La direction assistée est conçue pour l'utilisation sur les autoroutes bien développées avec des courbes légères (modérées). Afin d'éviter les risques d'accident, n'utilisez pas ce système sur des routes locales ou hors des autoroutes.**
- **La direction assistée ne dirige le véhicule que pour maintenir sa position dans le centre d'une voie. Le véhicule n'évite pas les obstacles sur la route à l'avant du véhicule ou les véhicules qui se déplacent dans votre voie.**

- **Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps. Ne relâchez jamais le volant lors de la conduite. Gardez toujours vos mains sur le volant et conduisez votre véhicule en toute sécurité.**
- **Conduisez toujours prudemment et attentivement lorsque vous utilisez le système de direction assistée. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser la direction assistée. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. La direction assistée doit être utilisée uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.**

conduite. La direction assistée est combinée au régulateur de vitesse adaptatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT^{MC} Assist) » dans ce chapitre.

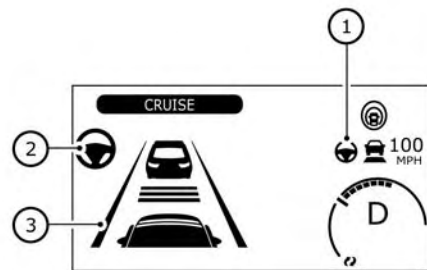
La direction assistée peut être activée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le régulateur de vitesse adaptatif est activé.
- Les marquages au sol sur les deux côtés sont clairement détectés.
- Un véhicule qui vous précède est détecté (lorsque le véhicule roule à moins de 60 km/h [37 mi/h]).
- Le conducteur tient le volant.
- Le véhicule roule au centre de la voie.
- Les clignotants ne sont pas allumés.
- Les essuie-glaces de pare-brise ne fonctionnent pas à basse vitesse (position LO) ou à haute vitesse (position HI) (la fonction de direction assistée est désactivée après le fonctionnement de l'essuie-glace pendant 10 secondes environ).

Fonctionnement de la direction assistée

La direction assistée contrôle le système de direction, ce qui permet de garder votre véhicule près du centre de la voie lors de la

5-114 Démarrage et conduite



Affichage et témoins de la direction assistée

1. Indicateur d'état ou d'avertissement de direction assistée

Affiche l'état de la direction assistée par sa couleur.

- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active
- Témoin de direction assistée (jaune) : anomalie de la direction assistée

2. **Témoin de direction assistée**

Ce témoin indique l'état de la direction assistée par sa couleur.

- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active

3. **Témoin de marquage au sol**

Indique si le système détecte les marquages au sol.

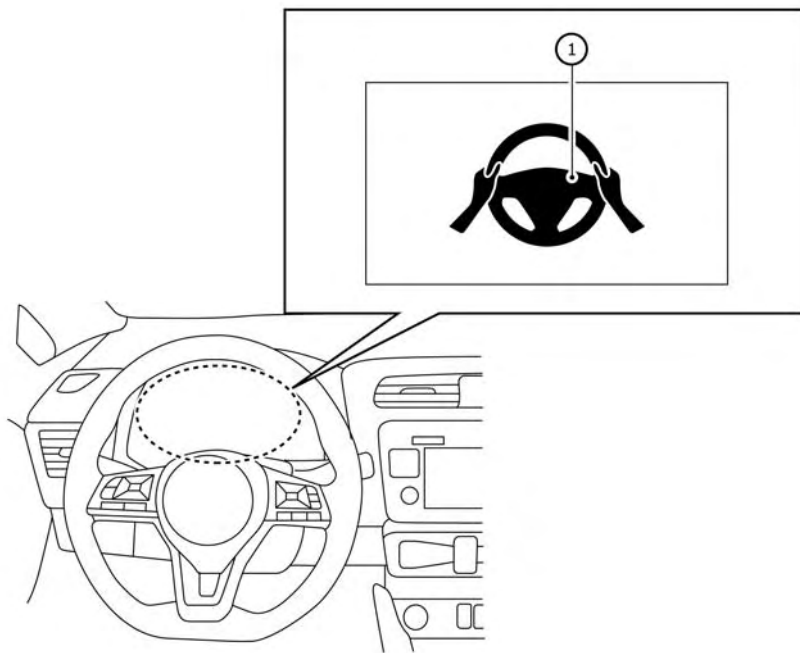
- Témoin de marquage au sol (gris) : marquages au sol non détectés
- Témoin de marquage au sol (vert) : marquages au sol détectés
- Témoin de marquage au sol (jaune) : déport de couloir détecté

Lorsque la direction assistée est en fonction, l'indicateur d'état de la direction assistée ①, le témoin de direction assistée ② et le témoin de marquage au sol ③ passent au vert sur l'écran multifonction. Un carillon retentit lorsque la direction assistée est activée initialement.

Lorsque la direction assistée est désactivée, l'indicateur d'état de la direction assistée ①, le témoin de direction assistée ② et le témoin de marquage au sol ③ passent au gris sur l'écran multifonction et un carillon retentit deux fois.

Système d'intervention de changement de voie intelligent

Lorsque les capacités de la direction assistée sont dépassées à cause d'une courbe ou d'un fort vent de travers et que le véhicule s'approche de la voie de gauche ou de droite, un carillon retentit et le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) clignote sur le tableau de bord pour alerter le conducteur. Ensuite, le système d'intervention de changement de voie intelligent applique automatiquement les freins pendant une brève période pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie empruntée. Cette action s'ajoute aux actions de la direction assistée.



Détection de la tenue du volant

Lorsque le système de direction assistée est actif, il surveille les mouvements du volant.

Si le volant n'est pas actionné ou que le conducteur retire ses mains du volant pendant un certain temps, l'avertissement ① s'affiche à l'écran multifonction.

Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'affichage de l'avertissement, une alarme sonore retentit et l'avertissement clignote à l'écran multifonction, ensuite de quoi le frein est actionné pour demander au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Si le conducteur ne réagit toujours pas, le système ProPILOT^{MC} Assist active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Le conducteur peut annuler la décélération en tout temps en changeant de direction, en enfonçant le frein, en accélérant ou en actionnant le commutateur ProPILOT Assist.



AVERTISSEMENT

Le système de direction assistée n'est pas conçu pour une conduite mains libres. Gardez toujours vos mains sur le volant et conduisez votre véhicule en toute sécurité. Autrement, cela pourrait provoquer une collision et entraîner des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

Si le conducteur touche légèrement le volant (au lieu de le saisir fermement), la direction assistée peut ne pas détecter le fonctionnement du volant et l'avertissement peut s'afficher. Lorsque le conducteur tient et fait fonctionner à nouveau le volant, l'avertissement disparaît et la direction assistée reprend automatiquement son fonctionnement.

Limitations de la direction assistée



AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, la caméra peut ne pas détecter correctement les marquages au sol ou peut les détecter incorrectement et la direction assistée peut ne pas fonctionner correctement :
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où les marquages au sol sont discontinués
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où la largeur de voie varie
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où se trouvent de plusieurs voies ou les marquages au sol sont imprécis en raison des constructions routières
- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route (la direction assistée pourrait détecter ces objets comme des marquages au sol)
- Lorsque vous conduisez sur des routes où la voie utilisée fusionne ou se sépare
- N'utilisez pas la direction assistée dans les conditions suivantes, car le système peut ne pas détecter correctement les marquages au sol. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, poussière, etc.)
 - Lorsque la pluie, la neige, le sable, etc. sont projetés par les roues des autres véhicules
 - Lorsque la saleté, l'huile, la glace, la neige, l'eau ou un autre objet adhère à la caméra
 - Lorsque la lentille de la caméra est sale

- Lorsqu'une lumière vive (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) est orientée directement sur la caméra
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou que les phares sont éteints dans un tunnel ou dans une zone sombre
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient (par exemple, lorsque le véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort ou passe sous un pont)
- Lorsque vous conduisez sur des routes où la voie utilisée fusionne ou se sépare ou il existe des marquages au sol temporaires en raison des constructions routières
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route
- Lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse, comme une route de terre irrégulière
- Lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses
- Lorsque vous conduisez sur des routes en terrain vallonné

- N'utilisez pas la direction assistée dans les conditions suivantes, car le système ne fonctionne pas correctement :
 - Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, l'usure du pneu, la pression anormale du pneu, l'installation d'une roue de secours, les chaînes antidérapantes, les roues différentes de celles de série)
 - Lorsque le véhicule est muni de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine
 - Lorsqu'un objet comme un autocollant ou un bagage obstrue la caméra
 - Lorsque des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule
 - Lorsque la capacité de charge du véhicule est dépassée
 - Lorsque le véhicule tracte une remorque ou un autre véhicule
- **Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**

- **Pour que le système ProPILOT^{MC} Assist fonctionne correctement, le pare-brise à l'avant de la caméra doit être propre. Remplacez les balais d'essuie-glace usés. La bonne taille des balais d'essuie-glace doit être utilisée pour vous assurer que le pare-brise est propre. Utilisez uniquement des balais d'essuie-glace NISSAN d'origine ou des balais d'essuie-glace équivalents, conçus en particulier pour votre modèle de véhicule et son année. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir les bonnes pièces de rechange.**

Direction assistée en attente temporaire

Mise en attente automatique en raison de la conduite :

Lorsque le conducteur active le clignotant, la direction assistée passe temporairement en mode d'attente. (La direction assistée est réactivée automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau réunies.)

Mise en attente automatique :

Dans les cas suivants, un message d'avertissement est affiché à l'écran, un carillon retentit et la direction assistée passe temporairement en mode d'attente. (La direction assistée est réactivée automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau réunies.)

- Lorsque les marquages au sol sur les deux côtés ne sont plus clairement détectés
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'est plus détecté en dessous d'environ 60 km/h (37 mi/h)

Annulation de la direction assistée

Dans les conditions suivantes, la direction assistée est annulée et l'indicateur d'état et le témoin de direction assistée s'éteignent :

- Lorsque des marquages au sol irréguliers apparaissent dans la voie empruntée ou lorsque le marquage au sol ne peut pas être correctement détecté pendant un certain temps en raison de certaines conditions (par exemple, une ornière dans la neige, le reflet des rayons du soleil lors

d'un jour pluvieux ou la présence de plusieurs marquages au sol imprécis)

- Lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent à basse vitesse (position LO) ou à haute vitesse (position HI) (la direction assistée est désactivée après le fonctionnement de l'essuie-glace pendant 10 secondes environ)

Mesures à prendre :

Désactivez le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide du commutateur CANCEL (annulation). Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le régulateur de vitesse adaptatif.

Anomalie de la direction assistée

Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. L'avertissement d'état de la direction assistée s'allume (orange). Un carillon peut retentir en fonction de la situation.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le système de véhicule électrique, redémarrez-le, reprenez la conduite et programmez à nouveau le ré-

gulateur de vitesse adaptatif. Si l'avertissement (orange) continue de s'allumer, la direction assistée est défectueuse. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Entretien de la direction assistée

Le capteur de la caméra est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

MODE CLASSIQUE (VITESSE STABLE) DU RÉGULATEUR DE VITESSE

REMARQUE :

Le système ProPILOT^{MC} Assist n'offre aucune fonction d'avertissement d'approche, de freinage automatique ou de direction assistée dans le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse.

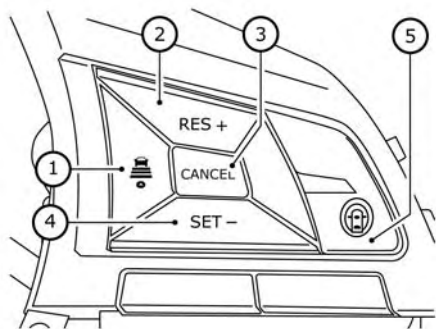
Le régulateur de vitesse de votre véhicule vous permet de conduire à des vitesses se situant entre 40 et 144 km/h (25 et 90 mi/h) sans devoir garder le pied sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT

- Lorsque le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) est sélectionné, le carillon ne retentit pas pour vous aviser que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Ce mode ne détecte pas la présence d'un véhicule à l'avant et ne peut donc détecter la distance entre les deux véhicules.
- Vous évitez les accidents en portant une attention particulière à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui se trouve devant vous.
- Confirmez toujours le réglage à l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique (vitesse stable) si vous conduisez en présence des conditions suivantes :
 - lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée;
 - lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie;
 - sur les routes montagneuses ou sinueuses;

- sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.);
- dans des endroits très venteux.
- Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.



Commutateurs du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

1. Interrupteur DISTANCE :

- Longue
- Moyenne
- Courte

2. Commutateur RES+ (reprise+) :

Ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. Commutateur CANCEL (annulation) :

Ce commutateur permet de désactiver le système sans effacer la vitesse programmée.

4. Commutateur SET- (réglage-) :

Ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

5. Commutateur du système ProPILOT^{MC} Assist :

Cet interrupteur principal permet d'activer le régulateur de vitesse adaptatif.



Affichage et témoins du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

Cet affichage se trouve dans l'écran multi-fonction.

1. Témoin du régulateur de vitesse :

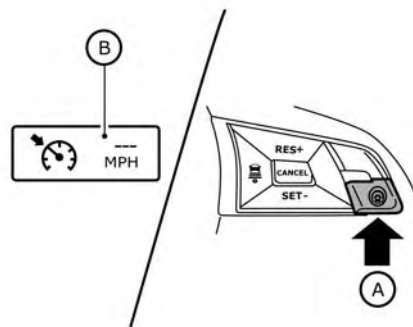
Ce témoin indique l'État du régulateur de vitesse adaptatif en fonction d'une couleur.

- Témoin d'ACTIVATION du régulateur de vitesse (gris) : indique que le commutateur du système ProPILOT^{MC} Assist est activé.

- Témoin SET (réglage) du régulateur de vitesse (vert) : indique que la vitesse de croisière est réglée.
- Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse (jaune) : indique une anomalie dans le régulateur de vitesse adaptatif.

2. Témoin de vitesse programmée :

Ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule. Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.



Conduite en mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable)

Pour mettre en fonction le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable), maintenez enfoncé le commutateur du système ProPILOT^{MC} Assist **A** pendant plus de 1,5 seconde.

Lorsque le commutateur du système ProPILOT Assist est réglé en position de marche, l'affichage et les témoins du mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) **B** s'affichent à l'écran multifonction. Après que vous avez maintenu

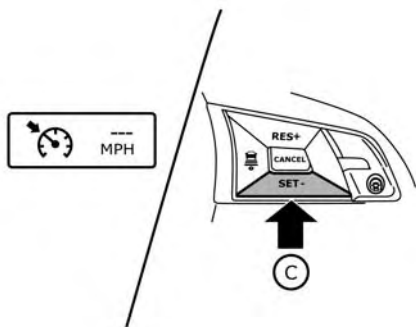
enfoncé le commutateur du système ProPILOT Assist pendant plus de 1,5 seconde, l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse s'affiche. Vous pouvez maintenant régler la vitesse de croisière. En appuyant de nouveau sur le commutateur du système ProPILOT Assist, vous mettez hors fonction le système. Lorsque vous placez le commutateur principal en position OFF (hors fonction), le système est également mis hors fonction automatiquement.


Pour recommencer à utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement sur le commutateur du système ProPILOT Assist (mode de contrôle d'intervalle) ou maintenez-le enfoncé (mode de régulateur de vitesse classique) pour mettre le système en fonction.



MISE EN GARDE

Pour éviter que le système ne s'enclenche par inadvertance, placez toujours à l'arrêt le commutateur du système ProPILOT Assist lorsque vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif.



Pour régler la vitesse de croisière, faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur le commutateur SET- (réglage-) , puis relâchez-le. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse programmée s'allume); relâchez la pédale de l'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.

• Pour doubler un autre véhicule, appuyez sur l'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse programmée.

• Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse réglée. Dans un tel cas, maintenez manuellement la vitesse du véhicule.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse s'éteint.
2. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse s'éteint.
3. Désactivez le commutateur du système ProPILOT Assist. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse du véhicule s'éteignent.

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.

2. Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.
3. Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
2. Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

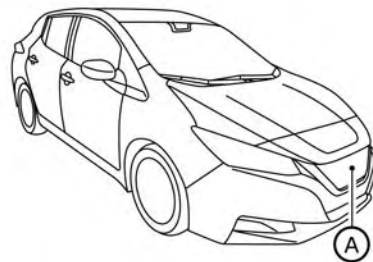
Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.



AVERTISSEMENT

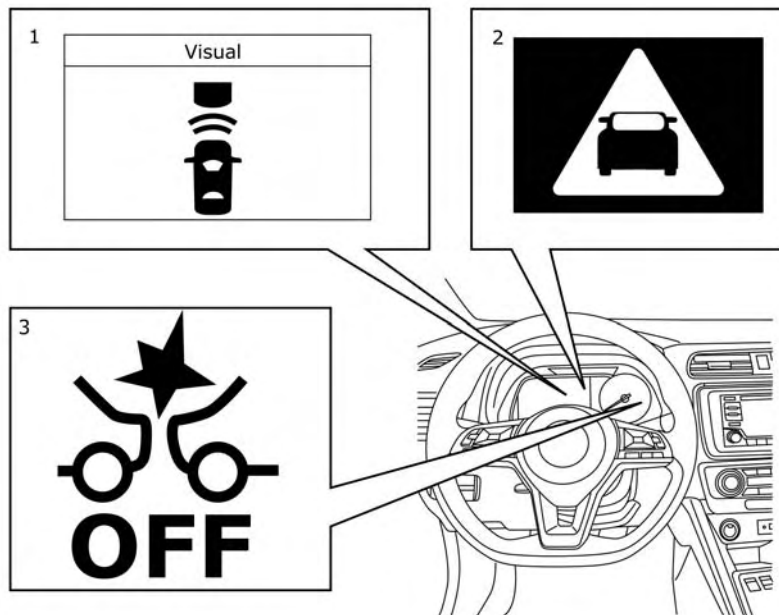
Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système de freinage d'urgence automatique pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système de freinage d'urgence automatique représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse.**
- **Le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route.**



Le système de freinage d'urgence automatique peut aider le conducteur lorsqu'il y a risque d'une collision frontale avec le véhicule qui le précède dans la voie empruntée.

Le système de freinage d'urgence automatique utilise un capteur du radar **A** situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

5-126 Démarrage et conduite

1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

3. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

Le système de freinage d'urgence automatique fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) environ.

Si un risque d'une collision frontale est détecté, le système de freinage d'urgence automatique fournit le premier avertissement au conducteur en allumant un témoin et en faisant retentir un avertisseur sonore.

Si le conducteur freine rapidement et avec force après l'avertissement, et si le système de freinage d'urgence automatique détecte qu'une collision frontale peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage. Si le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique envoie un deuxième avertissement visuel (rouge) et sonore et applique également un freinage partiel.

Si le risque de collision devient imminent, le système de freinage d'urgence automatique s'applique plus difficilement de façon automatique.

REMARQUE :

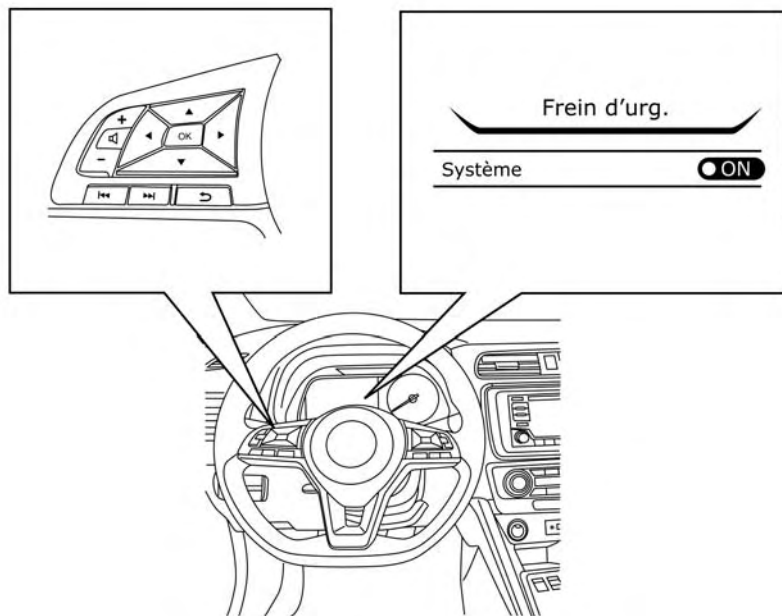
Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué au moyen du système de freinage d'urgence automatique.

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule qui précède, ainsi que des conditions de conduite et de la route, le système peut aider le conducteur à éviter une collision frontale ou peut aider à atténuer les conséquences si la collision ne peut être évitée. Si le conducteur manœuvre le volant, accélère ou freine, le système de freinage d'urgence automatique fonctionne ultérieurement ou ne fonctionne pas.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes.



- lorsque le volant est tourné aussi loin que nécessaire pour éviter une collision;
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- lorsqu'il n'y a aucun véhicule qui précède.

Si le système de freinage d'urgence automatique a immobilisé le véhicule, il demeure à l'arrêt pendant environ 2 secondes avant que les freins soient relâchés.



ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Effectuez les étapes suivantes pour ACTIVER ou DÉSACTIVER le système de freinage d'urgence automatique :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Emergency Brake » (freinage d'urgence), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « System » (système) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Lorsque vous désactivez le système de freinage d'urgence automatique, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique s'allume.

REMARQUE :

Le système de freinage d'urgence automatique s'active automatiquement lorsque le système de véhicule électrique redémarre.

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE



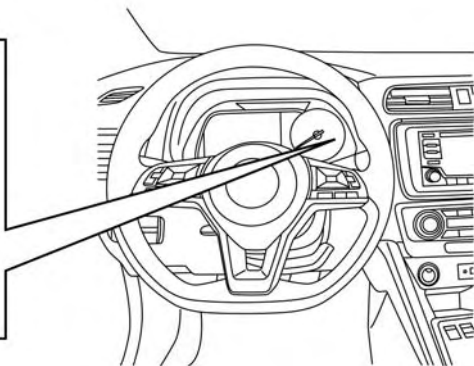
AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :
 - Les piétons, les animaux ou les obstacles se trouvant sur la chaussée.
 - Les véhicules venant en sens inverse.
 - Les véhicules qui traversent une intersection.

- Le capteur du radar présente certaines limites de rendement. Si un véhicule immobile est dans la trajectoire du véhicule, le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 80 km/h (50 mi/h).
- Le capteur du radar peut ne pas détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :
 - Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent le capteur du radar.
 - Interférences par d'autres sources de radar.
 - Projections de neige ou de la route provenant des autres véhicules.
 - Si le véhicule qui précède est étroit (par exemple une motocyclette)
 - Lorsque vous conduisez sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses.

- Dans certaines conditions de route ou de circulation, le système de freinage d'urgence automatique peut inopinément appliquer un freinage partiel. Lorsque l'accélération est nécessaire, continuez d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Les distances de freinage augmentent sur des surfaces glissantes.
- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter certaines formes d'obstruction de la zone du capteur, telles que de la glace, de la neige, des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, de nettoyer et de dégager régulièrement la zone du capteur.
- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE

5-130 **Démarrage et conduite**

Condition A

Lorsque le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système de freinage d'urgence automatique se désactive automatiquement.

Le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de freinage d'urgence automatique se réactive automatiquement.

Condition B

Lorsque la zone du capteur du pare-chocs avant est recouverte de saletés ou est obstruée, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système de freinage d'urgence automatique se désactive automatiquement.

Le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume et le message d'avertissement

« Not Available : Front Radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant) s'affiche à l'écran multifonction du véhicule.

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie (orange) et afficher le message « Not Available: Front Radar Obstruction » (Non disponible : blocage du radar avant).

Mesures à prendre

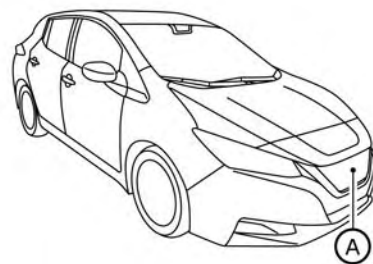
Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le système de véhicule électrique. Nettoyez le couvercle du radar sur la calandre inférieure à l'aide d'un chiffon doux et redémarrez le système de véhicule électrique. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume et le message d'avertissement [Malfunction] (anomalie) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le système de véhicule électrique et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur **A** se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système fonctionne correctement, faites ce qui suit :

- Gardez toujours la zone du capteur du pare-chocs avant propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.
- Ne couvrez pas et n'appliquez pas des autocollants ou des objets similaires sur le pare-chocs avant à proximité de la zone

du capteur. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.

- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- 1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
- 2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- 1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
- 2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et**
- 2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.**

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC et d'Industrie Canada énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé.

Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

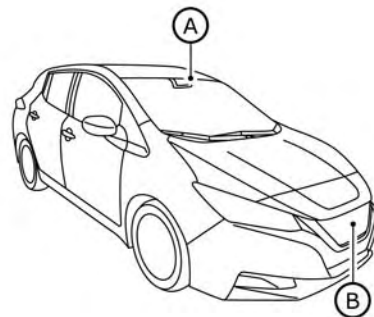
Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.



AVERTISSEMENT

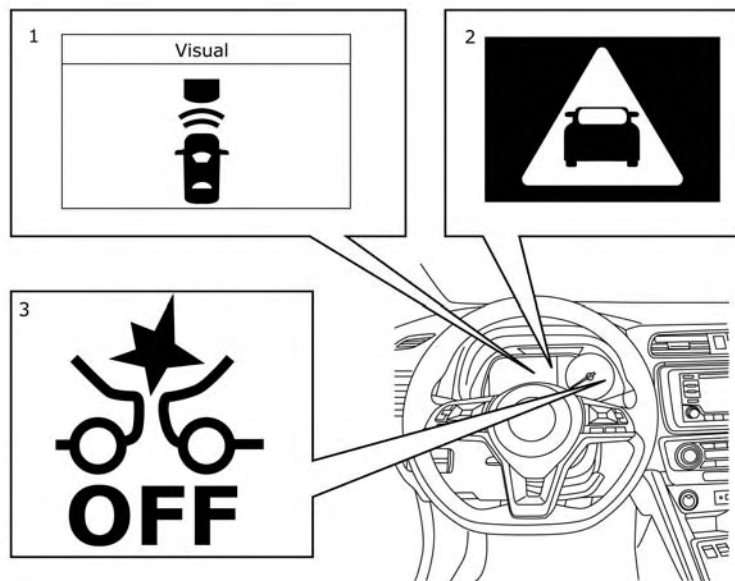
Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation appropriée du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route.



Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut aider le conducteur lorsqu'il y a un risque de collision frontale avec le véhicule qui le précède dans la voie empruntée ou avec un piéton.

Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons utilise un capteur de radar situé à l'avant du véhicule (B) pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie. Pour les piétons, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons utilise une caméra installée derrière le pare-brise (A) en plus du capteur de radar.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

3. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne à une vitesse supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h). Pour la fonction de détection de piétons, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne lorsque le véhicule roule entre 10 à 60 km/h (6 à 37 mi/h).

Si un risque de collision frontale avec un véhicule est détecté, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons avvertit d'abord le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule suivi et en émettant une alerte sonore. En outre, le système de freinage d'urgence automatique avec système de détection de piétons applique un freinage partiel. Si le conducteur freine rapidement et avec force mais que le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons détecte qu'une collision frontale peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage.

Si le risque de collision devient imminent et que le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons envoie un deuxième avertissement au conducteur en faisant clignoter le témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (rouge) et en faisant retentir un avertissement sonore, puis applique de façon automatique un freinage brusque.

Si un risque de collision frontale avec un piéton est détecté, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons avertit le conducteur en faisant clignoter le témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (rouge), émet une alerte sonore et le système applique un freinage partiel. Si le conducteur freine rapidement et avec force, mais le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons détecte qu'une collision frontale avec un piéton peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de frei-

nage. Si le risque de collision devient imminent et que le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons applique de façon automatique un freinage brusque.

REMARQUE :

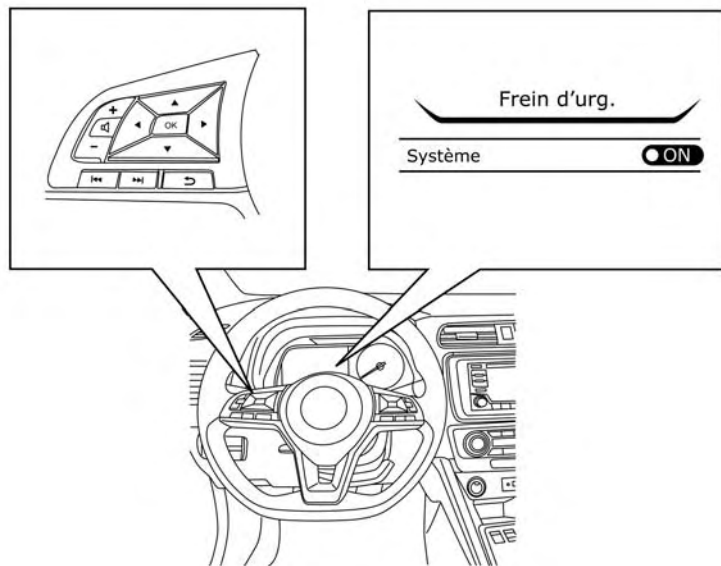
Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué au moyen du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons.

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule ou au piéton qui précède, ainsi que des conditions de conduite et de la route, le système peut aider le conducteur à éviter une collision frontale ou à en atténuer les conséquences si une collision ne peut être évitée. Si le conducteur manœuvre le volant, accélère ou freine, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne ultérieurement ou ne fonctionne pas.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- lorsque vous tournez le volant pour éviter une collision;
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- lorsqu'il n'y a aucun véhicule qui précède ou piéton.



Si le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons a immobilisé le véhicule, il demeure à l'arrêt pendant environ 2 secondes avant que les freins soient relâchés.



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

5-136 Démarrage et conduite

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Emergency Brake » (freinage d'urgence), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « System » (système) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Lorsque vous désactivez le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons s'allume.

REMARQUE :

Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est activé automatiquement lorsque le système de véhicule électrique redémarre.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS



AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne peut pas détecter tous les véhicules et piétons dans toutes les conditions.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne détecte pas les objets suivants :
 - Les piétons (y compris les jeunes enfants), les animaux et les cyclistes de petite taille.

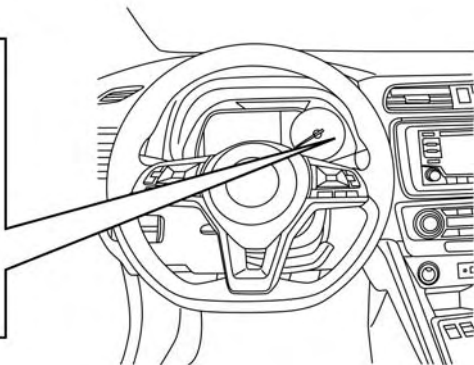
- Les piétons en fauteuils roulants ou qui utilisent un moyen de transport mobile tels que les scooters, les jouets manipulés par des enfants et les planches à roulettes.
- Les piétons qui sont assis ou ne sont pas complètement en position debout ou en position de marche.
- Les véhicules qui viennent en sens inverse
- Les véhicules qui traversent une intersection
- Les obstacles sur la route
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons présente quelques limites de rendement.
 - Si un véhicule immobile se trouve dans la trajectoire du véhicule, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 80 km/h (50 mi/h).

- Pour la détection de piétons, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 60 km/h (37 mi/h) ou inférieures à environ 10 km/h (6 mi/h).
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas dans les endroits sombres et dans les tunnels, même si la zone est dotée d'un éclairage des rues.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner si le véhicule qui le précède est étroit (par exemple, une motocyclette).
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner si la différence de vitesse entre les deux véhicules est trop petite.

- Le capteur du radar du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner correctement ou détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :
 - Visibilité faible (conditions météorologiques telles que la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et les projections de la route provenant d'autres véhicules)
 - Conduite sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses.
 - Conduite sur une route cahoteuse, comme par ex. une route de terre irrégulière.
 - Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent la zone du capteur du radar.
 - Interférences par d'autres sources de radar.
 - Zone de caméra du pare-brise embuée ou recouverte de saleté, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.

- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant. Lumière intense qui crée une zone ombragée autour du piéton, ce qui empêche de le voir.
- Changement soudain d'intensité (par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, passe dans un endroit ombragé ou lorsque l'éclairage clignote).
- Mauvais contraste d'une personne sur l'arrière-plan, comme lorsque la couleur ou le modèle de vêtements est similaire à l'arrière-plan.
- Profil du piéton partiellement masqué ou non identifiable, lorsque celui-ci transporte des bagages, porte des vêtements ou accessoires encombrants ou très amples.
- Le rendement du système peut se dégrader dans les conditions suivantes :
 - Le véhicule roule sur une chaussée glissante.
 - Le véhicule roule sur une pente.

- Des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans le coffre de votre véhicule.
- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur (radar et caméra), dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter l'obstruction des zones du capteur couvertes par de la glace, de la neige ou des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, nettoyer et dégager régulièrement les zones des capteurs.
- Dans certaines conditions de route et de circulation, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut inopinément appliquer un freinage partiel. Lorsqu'une accélération est nécessaire, enfoncez la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE

Condition A

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons clignote et le système se désactive de façon automatique :

- Le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar.
- La zone de la caméra du pare-brise est embuée ou gelée.
- Une lumière intense est réfléchi à l'avant.
- La température de l'habitacle est supérieure à environ 40 °C [104 °F] sous la lumière directe du soleil.
- La zone de la caméra du pare-brise est recouverte en permanence de saleté, etc.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons se réactive de façon automatique.

REMARQUE :

Lorsque l'intérieur du pare-brise sur la zone de la caméra est embué ou gelé, un certain délai est nécessaire pour le nettoyer ou le dégeler après l'activation de la climatisation. Si de la saleté se trouve sur cette zone, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Condition B

Dans les conditions suivantes, le système de freinage d'urgence automatique avec témoin d'avertissement du dispositif de détection de piétons s'allume, le système se désactive automatiquement et le message d'avertissement « Not Available : Front radar Blocked » (Non disponible : blocage du radar avant) s'affiche à l'écran multifonction du véhicule.

- La zone du capteur du pare-chocs avant est couverte de saletés ou est obstruée.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le système de

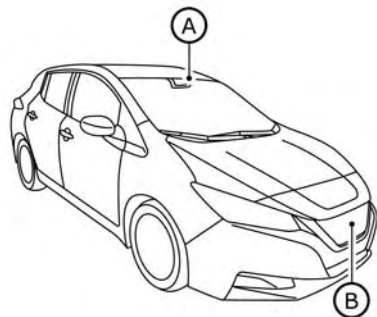
véhicule électrique. Nettoyez la zone du capteur du radar du pare-chocs avant ou la zone de la caméra du pare-brise à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le système de véhicule électrique. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (orange) s'allume et le message d'avertissement [Malfunction] (anomalie) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le système de véhicule électrique et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur de radar se trouve à l'avant du véhicule **(B)**. La caméra se trouve sur la partie supérieure du pare-brise **(A)**.

Pour que le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne correctement, observez les précautions suivantes :

- Gardez toujours les zones du capteur du pare-chocs avant et du pare-brise propres.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour des capteurs (p. ex., pare-chocs, pare-brise).
- Ne couvrez pas, n'apposez pas d'autocollants et n'installez pas d'accessoires à proximité des capteurs. Cela pourrait bloquer les signaux du capteur ou entraîner une panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas d'objets métalliques à proximité du capteur du radar (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. **Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
2. **Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- 1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et**
- 2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.**

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et**
- 2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.**

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC et d'Industrie Canada énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé.

Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT

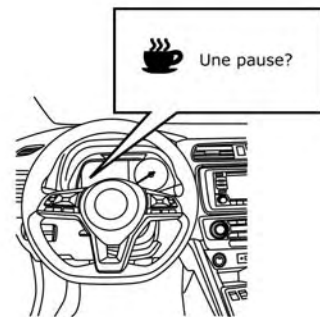
Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte vigilance conducteur intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent n'est qu'un dispositif d'avertissement pour alerter le conducteur sur son manque potentiel d'attention ou sa somnolence. Il n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule.
- Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne détecte pas et n'alerte pas le conducteur en cas de manque d'attention ou de fatigue dans toutes les situations.
- Il incombe au conducteur de :
 - rester vigilant;
 - conduire prudemment;
 - maintenir son véhicule dans la voie empruntée;
 - maîtriser son véhicule en tout temps;
 - ne pas conduire lorsqu'il est fatigué;

- réduire au minimum les distractions (messages texte, etc.).

Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent permet d'alerter le conducteur si le système détecte un manque d'attention ou une fatigue liée à la conduite.

Le système surveille le style de conduite et le comportement de la direction après une certaine période de temps et détecte des différences par rapport au modèle normal. Si le système détecte que l'attention du conducteur diminue, le système utilise des avertissements sonores et visuels pour suggérer au conducteur de prendre une pause.

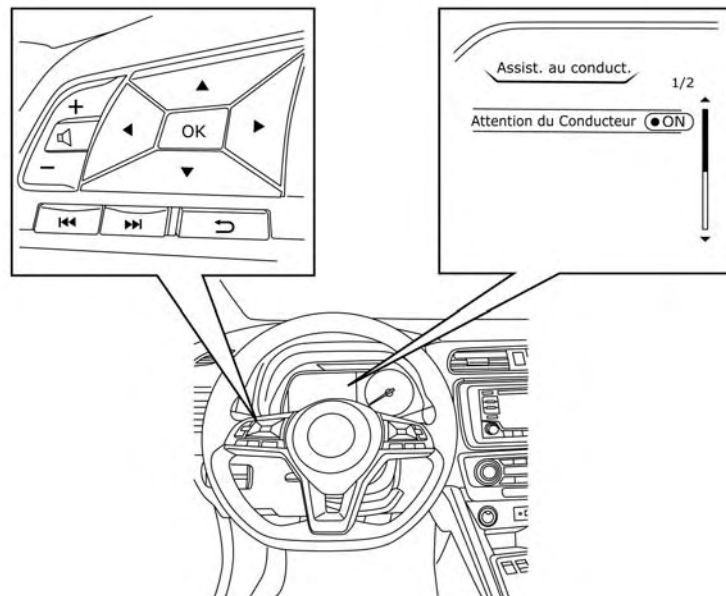


FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

Si le système détecte que le conducteur est fatigué ou que son attention diminue, le message « Une pause? » s'affiche à l'écran multifonction et un carillon retentit lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h).



Le système surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise et commence à réévaluer le style de conduite et le comportement de la direction lorsque vous COUPEZ et REMETTEZ LE CONTACT.



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Driver Attention Alert » (Alerte d'attention du conducteur) et utilisez le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le réglage reste en mémoire même si vous redémarrez le système de véhicule électrique.

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fonctionner correctement et peut ne pas fournir une alerte dans les conditions suivantes :**
 - **Mauvaises conditions routières telles qu'une route irrégulière ou des nids de poule.**
 - **Fort vent de travers.**
 - **Si vous avez adopté un style de conduite sportif avec des virages à haute vitesse ou des fortes accélérations.**
 - **Changements fréquents de voie ou changements de la vitesse du véhicule.**
- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fournir une alerte dans les conditions suivantes :**
 - **vitesse du véhicule inférieures à 60 km/h (37 mi/h);**
 - **bref manque d'attention;**
 - **distractions spontanées telles que le fait de laisser tomber un objet.**



Défaut syst.

Anomalie du système

Si le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne fonctionne pas correctement, le message d'avertissement du système s'affiche à l'écran multifonction du véhicule et la fonction s'arrête automatiquement.

Mesures à prendre

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le système de véhicule électrique, puis redémarrez-le. Si le message d'avertissement du système continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

AUGMENTATION DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'autonomie du véhicule varie en fonction des facteurs suivants :

- Vitesse
- Charge du véhicule
- Charge électrique des accessoires du véhicule
- Conditions de circulation et de route

NISSAN recommande d'adopter les habitudes de conduite suivantes pour optimiser l'autonomie du véhicule :


Avant la conduite :

- Suivez l'entretien périodique recommandé.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat.
- Préchauffez ou refroidissez en avance l'habitacle pendant la recharge du véhicule.
- Retirez le chargement non nécessaire du véhicule.

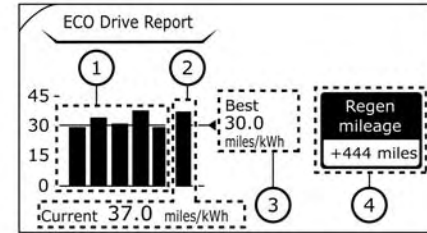
Pendant la conduite :

- Utilisez le mode ECO (économie).
 - Le mode ECO (économie) aide à réduire la consommation d'énergie en diminuant l'accélération par rapport à la même position de pédale d'accélérateur en position D (marche avant).
- Conduisez à une vitesse constante. Maintenez votre vitesse de croisière en conservant une position de pédale d'accélérateur constante ou en utilisant le régulateur de vitesse au besoin.
- Accélérez progressivement et sans à-coup. Appuyez légèrement et brièvement sur la pédale d'accélérateur pour accélérer et décélérer.
- Conduisez à des vitesses modérées sur l'autoroute.
- Évitez les arrêts et les freinages fréquents. Conservez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules.
- Mettez hors fonction le système de chauffage-climatisation lorsqu'il n'est pas nécessaire.

ECO DRIVE REPORT (RAPPORT DE CONDUITE ÉCOÉNERGÉTIQUE)

Le rapport de conduite écoénergétique s'affiche pendant environ 30 secondes lorsque vous placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction), que vous conduisez le véhicule à plus de 500 m (0,3 mi) et que vous appuyez sur le bouton  du volant.


- Sélectionnez un réglage de température modéré pour le chauffage ou le refroidissement pour aider à réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez le chauffage ou le climatiseur et fermez les glaces pour diminuer la résistance lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.
- Relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir et ne serrez pas les freins si les conditions de circulation et de route le permettent.
 - Ce véhicule est muni d'un circuit de freinage régénératif. Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie au lithium-ion est un avantage secondaire. En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération et un peu d'énergie à la batterie au lithium-ion lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur.



1. 5 fois précédentes (historique)
Affiche l'économie d'énergie moyenne des 5 fois précédentes.
2. Économie réelle d'énergie
Affiche l'économie d'énergie moyenne la plus récente
3. Meilleure économie d'énergie
Affiche la meilleure économie de carburant de l'historique précédent.
4. Niveau d'énergie régénéré (kilométrage)
Affiche la quantité d'énergie régénérée

et stockée dans la batterie au lithium-ion pendant un trajet en termes de distance parcourue.

Si vous conduisez le véhicule principalement sur des pentes descendantes, une plus grande quantité d'énergie est régénérée. Cela peut amener un niveau d'énergie régénéré (kilométrage) ④ correspondant à une distance plus longue que celle parcourue par le véhicule ou une économie réelle d'énergie ② de « 99,9 mi/kWh ».

Lorsque vous appuyez sur le bouton  pendant que le rapport de conduite écoénergétique s'affiche, l'affichage passe à l'affichage de minuterie. L'un ou l'autre affichage persiste pendant 30 secondes supplémentaires après que vous ayez appuyé sur le bouton. Si vous verrouillez les portières après avoir COUPÉ le contact, l'affichage s'éteint avant le délai pré réglé.

Dans le menu « Settings » (Réglages), vous pouvez programmer le non affichage du rapport de conduite ÉCOÉNERGÉTIQUE lorsque vous COUPEZ le contact. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

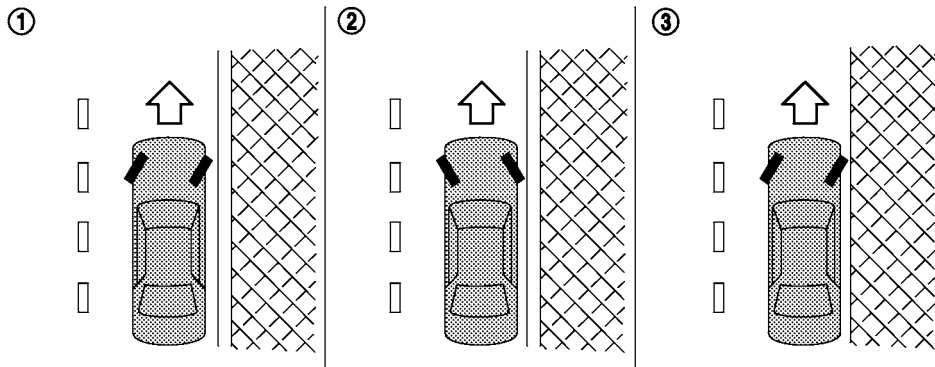
TECHNIQUES DE STATIONNEMENT DANS LES CÔTES



AVERTISSEMENT

- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**
- **Ne laissez jamais le véhicule en mode READY (prêt à démarrer) lorsque vous n'utilisez pas le véhicule.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Pour stationner votre véhicule de façon sécuritaire, serrez toujours le frein de stationnement et placez le véhicule en position P (stationnement). Le fait de ne pas respecter ces instructions peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident.**

- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**



1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur.
3. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule stationné sur une pente, les roues doivent être tournées comme illustré.

PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR ① :
Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR ② :
Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR ③ :
Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).

DIRECTION ASSISTÉE



AVERTISSEMENT


- **Si le témoin PRÊT À DÉMARRER est éteint pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume pendant que le témoin PRÊT À DÉMARRER est allumé, la direction n'est plus assistée. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant moins d'effort.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe de la direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer le volant. Lorsque la température de la direction assistée diminue, l'assistance revient à

la normale. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire surchauffer le système de direction assistée.

Un bruit peut se faire entendre lorsque vous manœuvrez rapidement le volant. Cela ne constitue pas une anomalie.

Si le témoin de la direction assistée  s'allume lorsque le témoin PRÊT À DÉMARRER est allumé, il est possible que la direction assistée ne fonctionne pas correctement et qu'elle doive être réparée. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de la direction assistée » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

La direction assistée arrête de fonctionner lorsque le témoin de la direction assistée et le témoin READY (prêt à démarrer) sont allumés. Vous conserverez toujours la maîtrise de votre véhicule. Toutefois, le volant sera beaucoup plus difficile à manœuvrer, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

CIRCUIT DE FREINAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Ce véhicule est équipé de deux circuits de freinage :

1. Circuit de freinage hydraulique
2. Circuit de freinage régénératif

Circuit de freinage hydraulique

Le circuit de freinage hydraulique est similaire aux freins utilisés sur les véhicules conventionnels.

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques distincts. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

Circuit de freinage régénératif

Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie est un avantage secondaire.

En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération et génère un peu d'énergie pour la batterie au lithium-ion. L'énergie est également générée lorsque vous enfoncez la pédale de frein.

Lorsque vous appuyez sur le levier sélecteur en mode B et que vous relâchez la pédale d'accélérateur, le freinage régénératif est plus serré qu'en position D (marche avant). Toutefois, lors de la conduite à haute vitesse, vous pouvez ressentir que le freinage régénératif fournit moins de décélération que le frein moteur d'un véhicule traditionnel. Ceci est normal.

Le circuit de freinage régénératif fournit moins de décélération lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée pour empêcher une surcharge de la batterie au lithium-ion. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de tempéra-

ture de la batterie) afin d'éviter d'endommager la batterie au lithium-ion.

La pédale de frein doit être utilisée pour ralentir ou arrêter le véhicule selon les conditions de circulation ou de route. Les freins du véhicule ne sont pas affectés par le fonctionnement du circuit de freinage régénératif.

REMARQUE :

- **Lorsque vous serrez les freins régénératifs, il se peut qu'un bruit se produise, provenant du circuit de freinage régénératif. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normal d'un véhicule électrique.**
- **Si le commutateur principal n'est pas à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer), vous pouvez arrêter le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Toutefois, la distance de freinage sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.**

- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, la sensation de la pédale de frein ne sera pas fluide ou peut changer quand le circuit de freinage régénératif est activé. Toutefois, le circuit de freinage contrôlé électroniquement fonctionne normalement et cela n'indique pas la présence d'une anomalie.**

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Une telle pratique provoquerait la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes et des segments de frein ainsi qu'une réduction de l'autonomie.

Afin de réduire l'usure des freins et d'empêcher leur surchauffe, réduisez votre vitesse et sélectionnez le mode B avant de conduire sur une pente descendante ou une longue pente. Le rendement des freins pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

- **Lors de la conduite sur une chaussée glissante, soyez vigilant lorsque vous freinez ou accélérez. Un freinage brusque ou une accélération soudaine peut causer un patinage des roues, ce qui risque d'entraîner un accident.**
- **Si vous enfoncez la pédale de frein lorsque le système de véhicule électrique est HORS FONCTION, un plus grand effort pourrait être nécessaire pour freiner et la course de la pédale pourrait être réduite. Si le témoin des freins ne s'allume pas et que la pédale de frein semble être revenue à son état normal après le démarrage du système de véhicule électrique, cela indique l'absence d'une anomalie et le véhicule peut être utilisé normalement.**

tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez le véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire le véhicule à des vitesses élevées tant que les freins ne soient pas séchés.

Rodage du frein de stationnement

Les segments du frein de stationnement doivent être « rodés » lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors de leur remplacement ou de celui du tambour ou des disques, et ce, afin d'assurer une performance de freinage optimale.

Cette intervention est décrite dans le manuel de réparation NISSAN d'origine et peut être effectuée par un centre de réparation certifié. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOQUAGE (ABS)



AVERTISSEMENT

- **Le circuit de freinage antiblocage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance d'arrêt est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un circuit de freinage antiblocage (ABS). Les distances d'arrêt peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans circuit de freinage antiblocage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que le véhicule

- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**
 - **Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.**
 - **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le circuit de freinage antiblocage (ABS) entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.



AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances de freinage.

Fonction d'autodiagnostic

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous appuyez sur le commutateur principal en position READY (prêt à démarrer) et que le véhicule avance ou recule à basse vitesse. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être en-

tendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin du circuit de freinage antiblocage (ABS) sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le système de freinage standard.

Si le témoin du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Fonctionnement normal

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous roulez à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.


DISPOSITIF DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

Lorsque le dispositif antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

Le système de contrôle dynamique du véhicule surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système de contrôle dynamique du véhicule facilite l'exécution des fonctions suivantes.


- Il contrôle la pression de freinage pour réduire le patinage des roues sur une roue motrice qui patine afin de transférer la puissance sur une roue motrice du même essieu qui ne patine pas.
- Il contrôle la pression de freinage et la puissance du moteur de traction pour réduire le patinage des roues motrices en fonction de la vitesse du véhicule (fonction de commande de traction).
- Il contrôle la pression de freinage au niveau de chaque roue et la puissance du moteur de traction afin de permettre au conducteur de garder la maîtrise du véhicule dans les conditions suivantes :
- Sous-virage (le véhicule ne tourne pas autant qu'il ne devrait).
- Survirage (le véhicule a tendance à patiner sur certaines routes ou dans certaines conditions de conduite).



Le système de contrôle dynamique du véhicule peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.


Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne, le témoin  clignote au tableau de bord. Lorsque le témoin clignote, notez les points suivants :

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système a déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Témoin de dérapage » et « Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

En cas d'une anomalie du système, le témoin  s'allume dans l'écran multifonction. Le système de contrôle dynamique du véhicule se désactive automatiquement lorsque ce témoin s'allume.



L'écran multifonction est utilisé pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule. Le témoin de DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE  s'allume pour indiquer que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé. Lorsqu'on utilise l'écran multifonction pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, ce dernier continue tout de même à empêcher le patinage d'une roue individuelle en transférant la puissance du moteur à une roue qui ne patine pas. Le témoin  clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système de contrôle dynamique du véhicule sont dé-

sactivées et le témoin  ne clignote pas. Le système de contrôle dynamique du véhicule est réactivé automatiquement lorsque le commutateur principal est placé à la position OFF (hors fonction), puis re-placé à la position ON (marche). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.





Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous démarrez le véhicule électrique et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.




AVERTISSEMENT

- **Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des composants de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou le témoin  pourrait s'allumer.**

OFF

- Si les pièces associées aux freins, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des modèles recommandés par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le système de contrôle dynamique du véhicule pourrait ne pas fonctionner de façon adéquate et le témoin  pourrait s'allumer.
- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le témoin  peut s'allumer.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner adéquatement ou le témoin  peut s'allumer lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, par exemple, dans un virage relevé. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le système de véhicule électrique après avoir roulé sur une surface stable.

- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut s'allumer.

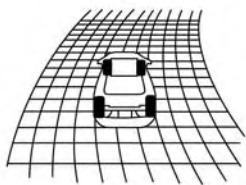
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

CONTRÔLE DU CHÂSSIS

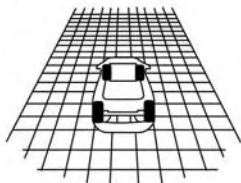
Le contrôle du châssis est un module de commande électrique qui inclut les fonctions suivantes :

- Système de contrôle en virage intelligent

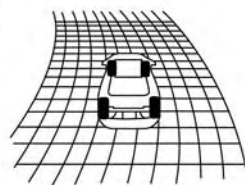
Contrôle dynamique



Contrôle dynamique



Contrôle dynamique



SYSTÈME DE CONTRÔLE EN VIRAGE INTELLIGENT

Ce système détecte la conduite en fonction des manœuvres de direction et d'accélération ou de freinage du conducteur et commande la pression de freinage aux roues individuelles pour faciliter le maintien de la trajectoire dans les virages et la réaction en douceur du véhicule.

Le système de contrôle en virage intelligent peut être activé ou désactivé à partir de la page « Réglages » de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage

multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Le système de contrôle en virage intelligent est désactivé lorsque l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule est utilisé pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule.

Si vous utilisez le système de contrôle en virage intelligent et que le mode de contrôle du châssis est sélectionné dans l'ordinateur de bord, les illustrations du système de contrôle en virage intelligent s'affichent à l'écran multifonction. Pour obtenir

des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Si le message d'avertissement « Chassis Control System Error : See Owner's Manual » (erreur du système de contrôle du châssis : consultez le manuel de l'utilisateur) s'affiche à l'écran multifonction, le contrôle intelligent de trajectoire (I-TC) ne fonctionne peut-être pas correctement. Faites inspecter le système de votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



AVERTISSEMENT

L'efficacité du système de contrôle en virage intelligent dépend de la condition de conduite. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE

Lorsque le système de contrôle en virage intelligent fonctionne, il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit. Tout ceci est normal et indique que le système de contrôle en virage intelligent fonctionne comme il se doit.

Même si le système de contrôle en virage intelligent est désactivé, quelques fonctions restent actives pour aider le conducteur (par exemple : les scènes d'évitement d'accidents).



AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au dispositif d'assistance au départ en pente pour empêcher le véhicule de reculer dans une pente. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain en pente est gelé et boueux. Si vous ne pouvez plus empêcher votre véhicule de reculer, vous pourriez en perdre la maîtrise et risquer des blessures sérieuses, voire mortelles.**
- **Le dispositif d'assistance au départ en pente n'est pas conçu pour immobiliser le véhicule dans une pente. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Sinon, le véhicule pourrait reculer et vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

- **Le dispositif d'assistance au départ en pente pourrait ne pas empêcher le véhicule de reculer dans certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein pour éviter de reculer. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le dispositif d'assistance au départ en pente utilise automatiquement les freins pour éviter que le véhicule ne se mette à reculer dans une pente au moment où le conducteur relâche la pédale de frein et appuie sur l'accélérateur.

Le dispositif d'assistance au départ en pente entre automatiquement en fonction dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur est placé en position D (marche avant), en mode B ou en position R (marche arrière).
- Le véhicule est immobilisé dans une pente en appliquant les freins.

Le temps de fonctionnement maximal du dispositif est de deux secondes. Passé ce délai, le véhicule se mettra à reculer et le dispositif d'assistance au départ en pente se désactivera complètement.

Le dispositif d'assistance au départ en pente ne fonctionne pas si le levier sélecteur est placé à la position N (point mort) ou P (stationnement) ou si le terrain n'est pas en pente.

CONDUITE PAR TEMPS FROID



MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la batterie au lithium-ion : n'entreposez pas le véhicule dans un endroit où la température est inférieure à -25 °C (-13 °F) pendant plus de sept jours. Si la température extérieure est égale ou inférieure à -25 °C (-13 °F), la batterie au lithium-ion peut geler et ne peut pas être chargée ou fournir de l'énergie pour démarrer le véhicule. Déplacez le véhicule dans un endroit chaud.

REMARQUE :

- Branchez le chargeur sur le véhicule et placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) lorsque vous stationnez votre véhicule si la température risque de baisser en dessous de -20 °C (-4 °F). Cela fournit de l'énergie extérieure au réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) lorsqu'il est en fonction et ne décharge pas la batterie au lithium-ion. L'autonomie du véhicule est réduite si le réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) est en fonction (la température de la batterie au lithium-ion est égale ou inférieure à environ -20 °C [-4 °F]) pendant la conduite. Il se peut que vous deviez charger la batterie au lithium-ion plus tôt que vous ne le feriez par temps chaud.
- La batterie au lithium-ion nécessite plus de temps pour charger lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) est en fonction.

- **Le temps de chargement prévu affiché au compteur et à l'écran du système de navigation augmente lors du fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement).**
- **L'autonomie du véhicule peut être considérablement réduite par temps très froid, par exemple sous -20 °C (-4 °F).**
- **L'utilisation du système de chauffage-climatisation pour réchauffer l'habitacle lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F) consomme plus d'électricité et affecte davantage l'autonomie du véhicule que lorsque la température est supérieure à 0 °C (32 °F).**
- **Les performances du système de chauffage-climatisation sont réduites lors de l'utilisation de la minuterie de climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion (selon l'équipement) est en fonction. Ne réglez la minuterie de chargement [Heure de fin] que lors d'un chargement par temps froid. Le véhicule détermine automatiquement le moment auquel il doit commencer le**

chargement pour recharger complètement la batterie au lithium-ion, même si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Le chargement s'arrête avant l'heure de fin réglée si la batterie au lithium-ion est complètement chargée.

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure gèle, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure ou utilisez la télécommande de verrouillage et déverrouillage sans clé.

ANTIGEL

En hiver, lorsqu'une température extérieure inférieure à 0 °C (32 °F) est prévue, vérifiez l'antigel pour vous assurer d'une protection hivernale appropriée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Système de refroidissement » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

BATTERIE DE 12 V

Si la batterie de 12 V n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie de 12 V. Vérifiez régulièrement la batterie de 12 V pour obtenir un rendement maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Batterie de 12 V » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

VIDANGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

Si le véhicule doit être laissé à l'extérieur sans antigel, le système de refroidissement doit être vidangé. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Système de refroidissement » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

PNEUS

Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous utilisez votre véhicule sur des routes enneigées ou glacées, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus BOUE ET NEIGE ou des pneus TOUTES SAISONS sur les quatre roues. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur les chaussées sèches ou mouillées, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chaînes antidérapantes » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver.

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les essuie-glaces de votre véhicule.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace de pare-brise supplémentaire.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE



AVERTISSEMENT

- **La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peut rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.**
- **Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Si vous accélérez trop rapidement, l'adhérence des roues motrices sera réduite davantage.**
- **Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue et commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.**
- **Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.**

- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.**

FREIN DE STATIONNEMENT



MISE EN GARDE

Lorsque vous stationnez le véhicule dans un endroit où la température extérieure est inférieure à 0 C (32 F), ne serrez pas le frein de stationnement pour éviter son gel.

Pour stationner votre véhicule en toute sécurité, placez le levier sélecteur en position P (stationnement) et bloquez les roues.

OUVERTURE D'UN COUVERCLE DE PORT DE CHARGE GELÉ

Lorsque le port de charge est gelé, faites fondre la glace en utilisant un sèche-cheveux.

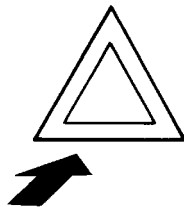
6 En cas d'urgence

Interrupteur des feux de détresse6-2
Programme d'assistance routière6-2
Arrêt d'urgence du véhicule électrique6-3
Pneu à plat6-3
Système de surveillance de la pression des pneus6-3
Réparation d'un pneu crevé6-5
Démarrage d'appoint6-12

Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement6-14
Démarrage en poussant6-15
Remorquage de votre véhicule6-16
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN6-17
Dégagement d'un véhicule immobilisé (dégagement d'un véhicule enlisé)6-17



INTERRUPTEUR DES FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants clignotent.



AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Vous pouvez actionner les feux de détresse au moyen du commutateur principal, peu importe la position.

Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE

En cas d'urgence, le service de dépannage est disponible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le Livret de renseignements sur la garantie (États-Unis) ou le Livret de renseignements sur la garantie et le service de dépannage (Canada).

ARRÊT D'URGENCE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour arrêter le système de véhicule électrique en cas d'urgence lors de la conduite, exécutez la procédure suivante.

- Appuyez rapidement sur le commutateur principal trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie; ou
- maintenez le commutateur principal enfoncé pendant plus de deux secondes.

PNEU À PLAT

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est muni du système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de gonflage de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉSACTIVER le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si, après avoir réglé la pression des pneus, le témoin demeure allumé pendant la conduite, il se peut qu'un des pneus soit crevé. Si l'un de vos pneus est crevé, réparez-le dès que possible.

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ces entretiens.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

- Le produit d'obturation de secours pour pneus NISSAN d'origine ou son équivalent peut être utilisé pour réparer temporairement un pneu. N'injectez aucun autre produit d'é-tanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.
- NISSAN recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine NISSAN fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié le plus tôt possible après avoir utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus (pour les modèles équipés de la trousse de secours pour crevaisons).

RÉPARATION D'UN PNEU CREVÉ



AVERTISSEMENT

- Après l'utilisation du produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).
- Immédiatement après avoir utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Le produit d'obturation de secours pour pneus ne peut sceller en permanence un pneu crevé. La conduite continue du véhicule sans une réparation permanente du pneu peut entraîner une collision.

- **Si vous avez utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire pour remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus en plus de réparer ou de remplacer le pneu.**
- NISSAN recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine NISSAN fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu.

Ce véhicule n'est pas muni d'un pneu de secours. La trousse de secours pour crevaisons (produit d'obturation de secours pour pneus) est fournie avec le véhicule à la place d'une roue de secours. Elle peut être utilisée pour les réparations temporaires de crevaisons mineures.

Si possible, faites remorquer le véhicule jusqu'à un établissement qui peut réparer ou remplacer le pneu crevé. L'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons peut causer une anomalie des capteurs de pression des pneus et entraîner l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus.



MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager la trousse de secours pour crevaisons durant l'entreposage ou l'utilisation :**
 - Utilisez uniquement la trousse de secours pour crevaisons sur votre véhicule. Ne l'utilisez pas sur les autres véhicules.
 - Utilisez uniquement la trousse pour gonfler les pneus de votre véhicule et pour vérifier la pression des pneus du véhicule.
 - Branchez le compresseur uniquement dans une prise de courant de 12 V c.c. du véhicule.
 - Maintenez la trousse propre et au sec.

- Ne démontez pas la trousse et ne tentez pas de la modifier.
- Ne laissez pas tomber la trousse sur le sol et évitez de l'exposer aux chocs directs.
- **N'utilisez pas la trousse de secours pour crevaisons dans les conditions suivantes. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire certifié NISSAN LEAF ou un service de dépannage professionnel :**
 - Lorsque la date de péremption du produit d'obturation est dépassée (affichée sur l'étiquette apposée sur la bouteille);
 - lorsque la fissure ou la crevaison est d'au moins 6 mm (0,25 po) environ;
 - Lorsque le flanc du pneu est endommagé;
 - Lorsque le véhicule a été conduit avec la pression des pneus extrêmement basse;
 - lorsque le pneu se détache de l'intérieur ou de l'extérieur de la roue;

- Lorsque la roue de pneu est endommagée;
- Lorsqu'au moins deux pneus sont à plat.

Si l'un de vos pneus est crevé, procédez aux étapes décrites ci-après.

Immobilisation du véhicule

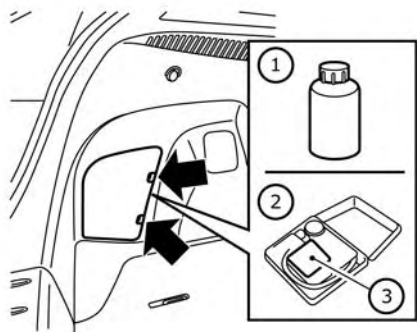
1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
4. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur à la position P (stationnement).
5. Mettez hors fonction le système de véhicule électrique.
6. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.

7. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.



AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré et que le véhicule est placé en position P (stationnement).**
- **Ne réparez jamais de pneus lorsque le véhicule se trouve sur une pente, une surface recouverte de glace ou une chaussée glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne réparez jamais de pneus si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**



Avant l'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons

- Si un objet étranger (par exemple, une vis ou un clou) est enfoncé dans le pneu, ne le retirez pas.
- Vérifiez la date de péremption du produit d'obturation (indiquée sur l'étiquette apposée sur la bouteille). N'utilisez jamais un produit d'obturation dont la date de péremption est dépassée.

Réparation du pneu :



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le composé de réparation de pneu.

- **Avaler le composé est dangereux. Buvez immédiatement autant d'eau que possible et consultez sans tarder un médecin.**
- **Si le composé entre en contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment la partie touchée à l'eau. Si l'irritation persiste, consultez sans tarder un médecin.**

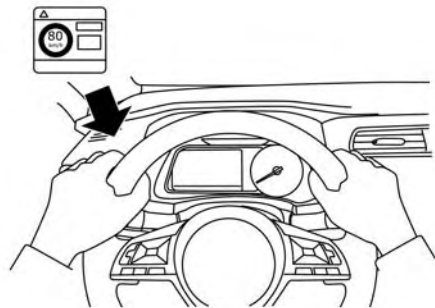
Retrait de la trousse de secours pour crevaisons

Retirez la trousse de secours pour crevaisons située dans l'espace à bagages. La trousse contient les articles suivants :

- ① Bouteille de produit d'obturation pour pneus
- ② Compresseur d'air*
- ③ Autocollant de limitation de vitesse

* La forme du compresseur dépend des modèles.

- **Gardez le composé à réparation hors de la portée des enfants.**
- **Le composé de réparation de secours peut causer une anomalie des capteurs de pression des pneus et entraîner l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Faites remplacer le capteur de pression des pneus aussitôt que possible.**

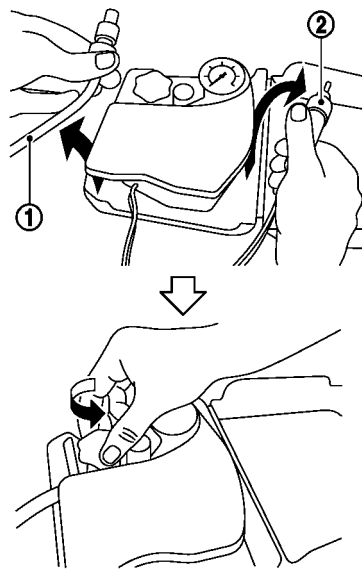


1. Retirez l'autocollant de limitation de vitesse sur le compresseur d'air et apposez-le à un emplacement visible pour le conducteur.



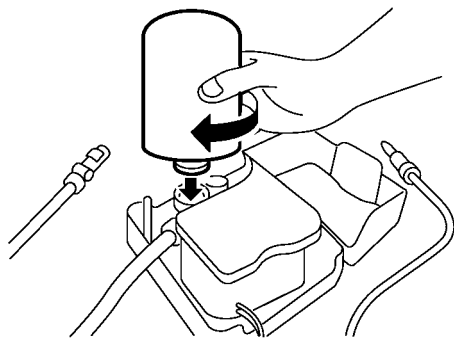
MISE EN GARDE

Ne mettez pas l'étiquette de limitation de vitesse sur le rembourrage du volant, l'indicateur de vitesse ou les témoins.

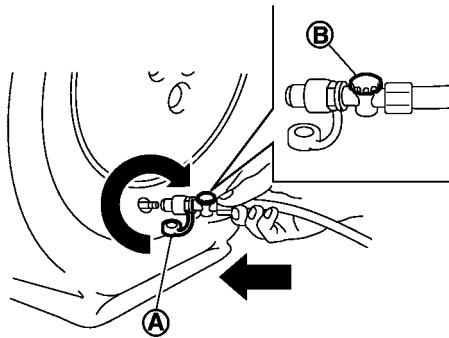


2. Retirez le flexible ① et la fiche d'alimentation ② du compresseur d'air. Retirez le capuchon du porte-bouteille du compresseur d'air.

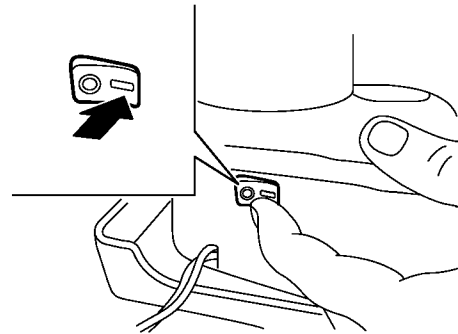
3. Retirez le bouchon de la bouteille du produit d'obturation pour pneus. Gardez le joint d'étanchéité de la bouteille intact. Vissez la bouteille dans le sens horaire sur le porte-bouteille pour transpercer le joint d'étanchéité de la bouteille.



4. Retirez le capuchon de la soupape de pneu sur le pneu crevé.



5. Retirez le capuchon protecteur **(A)** du flexible et vissez le flexible solidement sur la soupape de pneu. Assurez-vous que le clapet de décharge **(B)** est bien serré. Assurez-vous que le commutateur du compresseur d'air est à la position O (HORS FONCTION), puis insérez la fiche d'alimentation dans la prise de courant du véhicule.



6. Appuyez sur le commutateur principal à la position ACC (accessoires). Tournez ensuite le commutateur du compresseur à la position ON (marche), puis gonflez le pneu jusqu'à la pression indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur, si possible, ou jusqu'à la valeur minimale de 180 kPa (26 lb/po²). Mettez brièvement le compresseur d'air hors fonction pour vérifier la pression du pneu au moyen du manomètre.

Si le pneu est gonflé à une pression plus élevée que celle prescrite, réduisez la pression en expulsant l'air au moyen du clapet de décharge.

REMARQUE :

Le manomètre de compresseur peut afficher une pression de 600 kPa (87 lb/po²) pendant environ 30 secondes lors du gonflage du pneu. Le manomètre indique la pression à l'intérieur de la bouteille du produit d'obturation. Lorsque le produit d'obturation a été injecté dans le pneu, la valeur indiquée sur le manomètre diminue et la valeur de la pression des pneus actuelle s'affiche.



AVERTISSEMENT

Pour éviter de graves blessures lors de l'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons :

• Serrez solidement le flexible de compresseur à la soupape de pneu. Autrement, le produit d'obturation pourrait s'éclabousser dans l'air et entrer en contact avec vos yeux ou votre peau.

• Ne vous tenez pas debout directement à côté du pneu endommagé lorsque vous le gonflez, car il risque d'éclater. Si des fissures ou des bosses sont présentes, mettez immédiatement le compresseur hors fonction.

Si la pression des pneus n'augmente pas jusqu'à **180 kPa (26 lb/po²) dans les dix minutes**, le pneu pourrait être gravement endommagé et **il ne peut pas être réparé au moyen de cette trousse de secours pour crevaisons.**

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

7. Lorsque la pression des pneus est à la valeur prescrite, mettez le compresseur hors fonction. Si le pneu ne peut pas être gonflé à la valeur prescrite, le compresseur d'air peut être mis hors fonction à la valeur minimale de 180 kPa (26 lb/po²). Retirez la fiche d'alimentation de la prise de courant et enlevez rapidement le flexible de la soupape de pneu. Installez le capuchon protecteur et le capuchon de soupape. Rangez de façon appro-

prisée la trousse de secours pour crevaisons dans l'espace à bagages.



MISE EN GARDE

Pour éviter des blessures graves lorsque vous rangez la trousse de secours pour crevaisons :

• Gardez la bouteille du produit d'obturation vissée dans le compresseur. Autrement, le produit d'obturation pourrait s'éclabousser dans l'air et entrer en contact avec vos yeux ou votre peau.

8. Conduisez immédiatement le véhicule pendant 10 minutes ou 3 km (2 mi) à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mi/h).

9. Après la conduite, assurez-vous que le commutateur du compresseur d'air est à la position O (HORS FONCTION), puis vissez solidement le flexible sur la soupape de pneu. Vérifiez la pression des pneus au moyen du manomètre. La réparation temporaire est terminée si la pression des pneus ne baisse pas.

Assurez-vous que la pression est réglée à la pression prescrite sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge avant la conduite.

10. Si la pression des pneus baisse, répétez les étapes de 5 à 9. Si la pression baisse de nouveau ou baisse sous 130 kPa (19 lb/po²), **le pneu ne peut pas être réparé au moyen de la trousse de secours pour crevaisons**. Si le conducteur ne peut pas réparer le pneu, il doit cesser immédiatement de rouler à l'aide de ce pneu. Le véhicule doit être remorqué chez le concessionnaire le plus proche.

La bouteille du produit d'obturation et le flexible ne peuvent pas être réutilisés pour réparer un autre pneu crevé. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour vous procurer des pièces de rechange.

Après la réparation du pneu :

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour réparer ou remplacer le pneu dès que possible.



AVERTISSEMENT

- **Après l'utilisation du produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).**
- **Immédiatement après avoir utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Le produit d'obturation de secours pour pneus ne peut sceller en permanence un pneu crevé. La conduite continue du véhicule sans une réparation permanente du pneu peut entraîner une collision.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

- **Si vous avez utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus en plus de réparer ou de remplacer le pneu.**
- **NISSAN recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine NISSAN fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu.**

DÉMARRAGE D'APPOINT

Les directives et les précautions ci-dessous doivent être observées pour faire démarrer le système de véhicule électrique au moyen d'une batterie d'appoint.

Le démarrage d'appoint fournit l'alimentation au circuit de 12 V pour permettre le fonctionnement des circuits électriques. Les circuits électriques doivent fonctionner pour permettre la recharge de la batterie Li-ion. La batterie Li-ion n'est pas rechargée par un démarrage d'appoint. La batterie au lithium-ion doit être chargée avant de pouvoir conduire le véhicule.



AVERTISSEMENT

- Un démarrage d'appoint qui n'est pas effectué correctement peut faire exploser la batterie de 12 V et causer des blessures graves ou mortelles. Votre véhicule pourrait également être endommagé.
- La batterie de 12 V dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flammes de la batterie de 12 V.

- **Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.**
- **Gardez la batterie de 12 V hors de la portée des enfants.**
- **La tension nominale de la batterie d'appoint doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.**
- Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie de 12 V ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie de 12 V lors d'un démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint.

- **Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsque votre batterie est gelée. Celle-ci pourrait exploser et causer des blessures graves.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique. Celui-ci peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.**



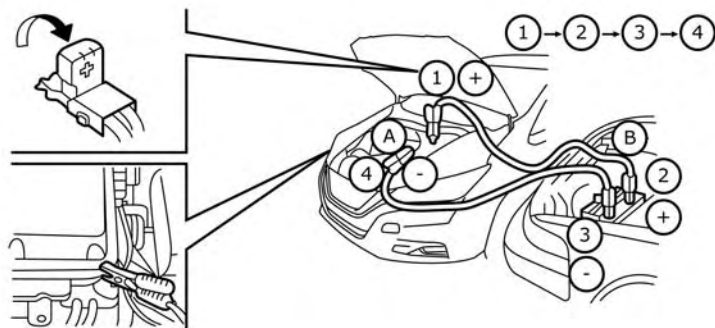
AVERTISSEMENT

- **Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, vous risquez d'endommager le convertisseur continu-continu et de provoquer des blessures.**
- **Ne tentez pas d'exécuter un démarrage d'appoint sur la batterie de 12 V en même temps que la batterie au lithium-ion est en cours de chargement. Autrement, vous risquez d'endommager le véhicule ou l'équipement de charge, ce qui pourrait provoquer des blessures.**



MISE EN GARDE

La LEAF ne peut pas être utilisée comme un véhicule d'appoint, car elle ne peut pas fournir suffisamment d'énergie pour démarrer un véhicule muni d'un moteur à essence. Toutefois, vous pouvez utiliser un véhicule muni d'un moteur à essence pour effectuer un démarrage d'appoint de la batterie de 12 V de la LEAF.



1. Si la batterie d'appoint se trouve dans un autre véhicule (B), placez les deux véhicules (A) et (B) de façon à ce que les batteries de 12 V soient à proximité l'une de l'autre.

Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement.

Si la batterie de 12 V est déchargée, le commutateur principal ne peut pas être déplacé de la position OFF (hors fonction). Branchez les câbles volants sur le véhicule d'appoint (B) avant

d'appuyer sur le commutateur principal.

3. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement).
4. Mettez hors tension tous les dispositifs électriques non essentiels (phares, dispositif de chauffage, climatiseur, etc.).
5. Placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction).
6. Assurez-vous que les bouchons d'aération soient de niveau et bien serrés.
7. Branchez les câbles volants dans la séquence illustrée (1 → 2 → 3 → 4).



MISE EN GARDE

- **Branchez toujours la borne positive (+) sur la borne positive (+) et la borne négative (-) sur la masse de la carrosserie (par exemple, comme illustré), et non pas sur la batterie de 12 V.**
 - **Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec les pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosse des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.**
8. Démarrez le moteur du véhicule d'appoint (B).
 9. Pendant que le moteur du véhicule d'appoint (B) est en marche, placez le système de véhicule électrique dans la position PRÊT À DÉMARRER.



MISE EN GARDE


Si le système ne démarre pas tout de suite, enfoncez le commutateur principal à la position OFF et attendez dix secondes avant d'essayer de nouveau.

10. Après le démarrage du système de véhicule électrique, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif (④ → ③ → ② → ①) et restez en position PRÊT À DÉMARRER pendant plus de 20 minutes pour charger la batterie de 12 V.
11. Au besoin, branchez le véhicule sur un poste de charge ou sur un câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) pour charger la batterie Li-ion. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Chargement ». Vous ne pouvez pas conduire le véhicule jusqu'à ce que la batterie au lithium-ion soit chargée.

REMARQUE :

S'il n'est pas possible de mettre le système SOUS TENSION en exécutant cette procédure, nous vous recommandons de visiter immédiatement un concessionnaire certifié NISSAN LEAF.

SI LA BATTERIE AU LITHIUM-ION SE DÉCHARGE COMPLÈTEMENT

Si le témoin de limitation de puissance  s'allume, la puissance du moteur de traction est limitée, ce qui réduit la vitesse du véhicule. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire avant que la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée et qu'il n'y ait aucune énergie pour conduire le véhicule. Communiquez avec l'assistance routière; consultez votre Livret de renseignements sur la garantie NISSAN.

Si possible, placez le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) lorsque vous attendez l'assistance pour éviter la décharge de la batterie de 12 V.

REMARQUE :

Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement :

- **Le véhicule est automatiquement placé en position ON (marche) et il ne sera pas possible de passer à la position READY (prêt à démarrer).**
- **Le véhicule passe automatiquement à la position N (point mort) et il ne sera pas possible de conduire le véhicule.**



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est en position N (point mort) et que la batterie au lithium-ion ainsi que la batterie de 12 V sont complètement déchargées, le véhicule ne peut pas être placé en position P (stationnement). Dans ce cas, placez des cales appropriées à l'avant et à l'arrière d'une roue pour empêcher le véhicule de se déplacer. Si des cales ne sont pas installées, le véhicule risque de se déplacer inopinément, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Pour mettre le véhicule en position READY (prêt à démarrer) afin de pouvoir le conduire, chargez la batterie au lithium-ion jusqu'à ce que l'autonomie au tableau de bord passe de « --- » à une distance numérique.

REMARQUE :

- Certaines vibrations peuvent se produire lorsque le véhicule s'immobilise au cas où la batterie au lithium-ion se décharge complètement. Il ne s'agit pas d'un mauvais fonctionnement du système.
- Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, il est nécessaire de la charger jusqu'à ce que le témoin de charge faible de la batterie passe du jaune (allumé) au blanc (éteint).

DÉMARRAGE EN POUSSANT

Ne tentez pas de démarrer le système en poussant le véhicule.



MISE EN GARDE

Un véhicule électrique ne peut pas être démarré en le poussant ou en le tirant. Cela pourrait endommager le moteur de traction.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Lors du remorquage de votre véhicule, veillez à ce que toutes les réglementations en vigueur dans la province (ou l'État, aux États-Unis) soient respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des directives relatives au remorquage auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il est conseillé de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes.



AVERTISSEMENT

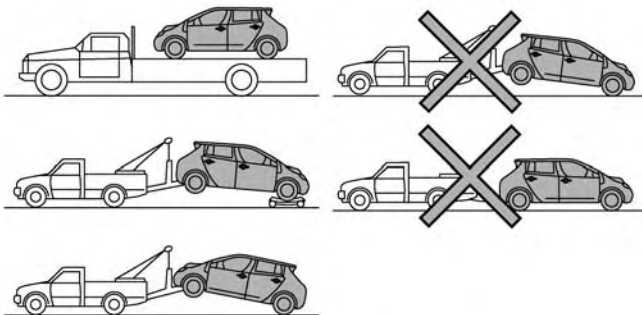
- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**



MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que les essieux, la direction et le groupe motopropulseur sont en bon état de fonctionnement. Si une de ces unités est endommagée, vous devez utiliser des chariots de remorquage.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le remorquage de votre véhicule derrière un véhicule récréatif, consultez la section « Remorquage à plat » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.



MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule avec les roues motrices (avant) soulevées du sol ou sur un camion-plateau, tel qu'illustré.



MISE EN GARDE

- **Ne remorquez jamais le véhicule avec les roues avant au sol ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car vous risqueriez d'endommager gravement le moteur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**
- **Pendant le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol (si vous n'utilisez pas de chariot de remorquage) : desserrez toujours le frein de stationnement.**

REMARQUE :

Si vous ne pouvez pas déplacer le véhicule car ce dernier ne peut pas passer en position N (point mort), consultez le guide d'assistance routière LEAF situé à l'adresse www.NISSANUSA.com. Si vous ne pouvez pas déplacer le véhicule car le frein de stationnement ne peut pas être desserré, consultez la section « Frein de stationnement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE IMMOBILISÉ (DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ)



AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le véhicule et de provoquer des blessures graves ou mortelles en dégageant un véhicule enlisé :

- **Adressez-vous à un service de dépannage professionnel pour dégagez le véhicule si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre.**

- **Vous pouvez installer des chaînes ou des câbles de remorquage seulement sur les éléments de la structure principale de votre véhicule.**
- **N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.**
- **Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le Dégagement d'un véhicule immobilisé et suivez les instructions du fabricant.**
- **Tirez toujours sur le dispositif de dégagement droit vers l'extérieur à l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en diagonale.**
- **Disposez le dispositif de dégagement de manière à ce qu'il ne touche aucune partie du véhicule autre que le point de fixation.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour le dégagement d'un véhicule immobilisé. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de dégagement.

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

Si le véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., essayez de le dégager en effectuant les étapes suivantes.

1. Désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.
2. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
3. Tournez le volant vers la gauche et vers la droite pour dégager la zone entourant les pneus avant.
4. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
 - Alternez entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
 - Relâchez l'accélérateur avant d'alterner entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).

5. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule	7-2	Désodorisants (assainisseur d'air)	7-5
Lavage	7-2	Tapis	7-6
Cirage	7-3	Ceintures de sécurité	7-7
Pour faire disparaître les taches	7-3	Protection anticorrosion	7-8
Soubassement	7-3	Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule	7-8
Vitres	7-3	Facteurs environnementaux influençant la corrosion	7-8
Roues	7-3	Pour protéger votre véhicule contre la corrosion	7-8
Pièces chromées	7-4		
Lubrifiant pour pneus	7-4		
Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule.	7-5		



NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, lavez votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la carrosserie.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.



MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**

- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Évitez de laisser des taches d'eau sur la surface de peinture en utilisant un chamois humide pour sécher le véhicule.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les directives fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Nettoyez les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre dès que possible pour éviter des dommages irréversibles sur les surfaces peintes ou des traces indélébiles. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié ou dans tout magasin d'accessoires automobiles.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement pour empêcher l'accumulation de saletés et de sel qui causerait la corrosion du soubassement et de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRES

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une

pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.



MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette.

ROUES

Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.

- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.

- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.



MISE EN GARDE

Ne lavez pas les roues avec des nettoyeurs abrasifs.

Roues en alliage d'aluminium (selon l'équipement)

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. S'ils ne sont pas enlevés, les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues.



MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**

- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement les pièces chromées avec un produit à polir pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANT POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir (selon l'équipement) avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir (selon l'équipement).

Avant d'utiliser un produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer la vitre de protection des indicateurs de bord.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège

ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.



MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.**
- **Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir (selon l'équipement). Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager la fini naturel du cuir.**
- **N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.**

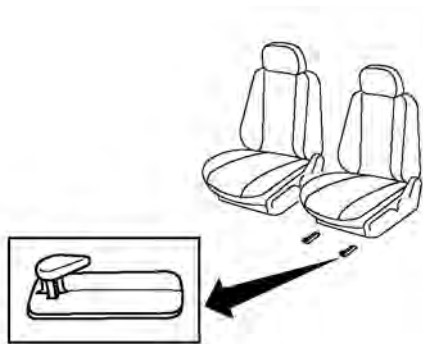
- **N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le verre protecteur des indicateurs et instruments de bord. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.**

DÉSODORISANTS (ASSAINISSEUR D'AIR)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.
- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les directives du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.



TAPIS



AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision et des blessures graves ou mortelles :

- **Ne placez JAMAIS un tapis par-dessus un autre tapis dans la position avant du conducteur ou ne les installez JAMAIS à l'envers ou du mauvais côté.**

- **Utilisez seulement des tapis NISSAN d'origine ou des tapis équivalents, conçus en particulier pour votre modèle de véhicule et son année.**
- **Placez correctement les tapis dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de tapis. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation du tapis » dans ce chapitre.**
- **Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement de la pédale.**
- **Vérifiez régulièrement les tapis pour vous assurer qu'ils sont correctement posés.**
- **Après le nettoyage de l'intérieur du véhicule, vérifiez les tapis pour vous assurer qu'ils sont correctement posés.**

L'utilisation de tapis NISSAN d'origine peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les tapis doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.

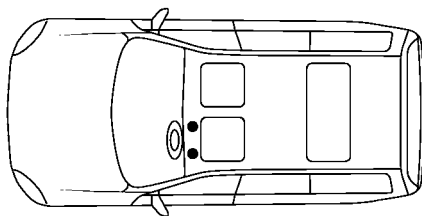
Pose de tapis

Votre véhicule est équipé de crochets de positionnement de tapis. Le nombre et la forme des crochets de positionnement de carquette pour chaque place varient selon le véhicule.

Lorsque vous posez les tapis NISSAN d'origine, suivez les instructions d'installation fournies avec le tapis et les éléments suivants :

1. Placez le tapis dans l'espace pour les jambes de sorte que les trous de l'œillet du tapis soient alignés avec les crochets.
2. Fixez les trous de l'œillet dans les crochets et assurez-vous que le tapis est bien placé.
3. Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement de la pédale. Lorsque le contact est COUPÉ, que le levier sélecteur est à la position P (stationnement), enfoncez les pédales à fond, puis relâchez-les. La carquette ne doit pas entraver le fonctionnement de la pédale ou empêcher que celle-ci revienne à sa position normale.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir des détails relatifs à la pose des tapis dans votre véhicule.



Crochets de positionnement

L'illustration montre l'emplacement des crochets de positionnement de carpe.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

PROTECTION ANTICORROSION

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUTANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout

lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température

L'élévation de la température augmente la rapidité de la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.

- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.



MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez un aspirateur pour enlever la saleté.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, tels que les canalisations de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Pour obtenir une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

REMARQUES

8 Entretien et interventions du propriétaire

Exigences d'entretien	8-2	Remplacement	8-16
Entretien périodique.	8-2	Balai d'essuie-glace de lunette arrière	8-19
Entretien général.	8-2	Freins	8-19
Où aller lorsque des réparations sont nécessaires	8-2	Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein	8-19
Entretien général	8-3	Fusibles	8-20
Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien.	8-3	Compartiment moteur	8-20
Précautions d'entretien.	8-6	Habitacle	8-22
Points de vérification dans le compartiment moteur	8-9	Remplacement de la pile de la clé intelligente Nissan Intelligent Key ^{MD}	8-24
Circuit de refroidissement	8-10	Éclairage	8-26
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-11	Phares	8-26
Vidange du liquide de refroidissement	8-11	Phares antibrouillard (selon l'équipement)	8-27
Liquide d'engrenage de réduction	8-12	Éclairage extérieur et intérieur	8-28
Liquide de frein.	8-12	Roues et pneus	8-30
Liquide lave-glace.	8-13	Pression des pneus	8-30
Batterie de 12 V	8-14	Marquage des pneus	8-35
Démarrage d'appoint	8-16	Types de pneus	8-37
Balais d'essuie-glace.	8-16	Chaînes antidérapantes	8-39
Nettoyage.	8-16	Remplacement des roues et des pneus.	8-40
		Trousse de secours pour crevaisons	8-44

EXIGENCES D'ENTRETIEN

De par sa conception, votre nouveau véhicule NISSAN n'exige qu'un entretien minimal à des intervalles éloignés, ce qui vous permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent. Toutefois, certaines vérifications quotidiennes et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule NISSAN en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du système de véhicule électrique.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien adéquat de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Vous trouverez une liste pratique des points d'intervention facultatifs et obligatoires ainsi qu'une description de l'opération d'entretien correspondante dans votre exemplaire du « Guide du service et de l'entretien NISSAN ». Vous devez consulter

ce guide pour vous assurer que l'entretien nécessaire au bon fonctionnement de votre véhicule NISSAN est effectué à intervalles réguliers.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'utilisation courante. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces procédures d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même, consulter un technicien qualifié ou vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

OÙ ALLER LORSQUE DES RÉPARATIONS SONT NÉCESSAIRES

Si votre véhicule requiert un entretien ou s'il fonctionne mal, faites vérifier et réparer les systèmes concernés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un conces-

sionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en plus d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement offerts par les concessionnaires. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** de commencer les travaux.

Le service après-vente des concessionnaires NISSAN LEAF certifié accomplit le meilleur travail possible pour satisfaire aux exigences d'entretien de votre véhicule – économiquement et en toute fiabilité.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement lorsque vous l'utilisez normalement. Si vous détectez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour y faire vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. En outre, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si vous croyez qu'une réparation est nécessaire.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, consultez la section « Précautions d'entretien » dans le présent chapitre.

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis dans le présent chapitre.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot moteur : Assurez-vous que toutes les portières et le capot moteur fonctionnent correctement. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les loquets, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est dégagé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* : Nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, les feux d'arrêt, les feux arrière, les clignotants et les autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez la convergence des phares.

Écrous de roue* : Assurez-vous que tous les écrous de roue sont en place et qu'ils

sont bien serrés lors de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* : Une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pneus* : Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant un long trajet. Au besoin, réglez la pression de tous les pneus à la pression de gonflage prescrite. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Composants des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus : Remplacez la bague d'étanchéité, l'obus de valve et le capuchon des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus lorsque vous remplacez les pneus en raison de l'usure ou de l'âge des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues : Si vous avez l'impression que votre véhicule tend à dériver lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un

réglage de la géométrie des roues peut être nécessaire.

Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace* : Si vous constatez que les balais d'essuie-glace ne fonctionnent pas correctement, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en douceur, librement et sans effort. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Pédale de frein : Assurez-vous que la pédale de frein s'enfonce en douceur. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, nous vous recommandons de vous rendre immédiatement chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Freins : Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque vous serrez les freins.

Mécanisme électrique de changement de vitesse de la position P (stationnement) : Si le véhicule se trouve sur une pente abrupte, assurez-vous que le véhi-

cule est fermement immobilisé lorsqu'il est en position P (stationnement), sans serrer les freins.

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement ne peut pas maintenir une position de véhicule, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

Siège : Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité : Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, les ancrages, les réglés et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant : Prenez note de tout changement dans le fonctionnement de la direction, par exemple, un jeu excessif du volant, une direction dure ou des bruits inusités.

Témoins et carillons : Assurez-vous que tous les témoins et les carillons fonctionnent correctement.

Dégivreur de pare-brise : Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise* : Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent correctement et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières.

Batterie de 12 volts (pour les batteries avec entretien)* :

Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Le niveau de liquide doit se trouver au bas de l'orifice de remplissage. Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 volts si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le système de véhicule électrique est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**

2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau de liquide de frein* : Assurez-vous que le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères « MAX » (maximum) et « MIN » (minimum) du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* : Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est froid.

Fuites de liquide : Immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous observez des fuites, recherchez la source du problème et faites réparer immédiatement votre véhicule.

Radiateur et flexibles : Vérifiez l'avant du radiateur et enlevez les accumulations de saleté, d'insectes, de feuilles, etc. Assurez-vous que les flexibles du radiateur ne sont

pas fissurés, déformés, détériorés ou des-serrés.

Soubassement : Le soubassement entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée recouverte de glace ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important d'éliminer ces substances pour empêcher la formation de rouille sur le plancher et le châssis. À la fin de l'hiver, rincez abondamment le soubassement avec de l'eau, en particulier, les zones qui présentent une accumulation de boue et de saleté. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule » du chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Liquide lave-glace* : Assurez-vous que le réservoir de liquide lave-glace est suffisamment rempli.

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.



AVERTISSEMENT

- **Le système de véhicule électrique utilise une haute tension pouvant atteindre 400 V c.c. environ. Le système peut être chaud pendant et après le démarrage et lorsque le véhicule est hors fonction. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système. Suivez les instructions des étiquettes apposées sur le véhicule.**
- **Vous ne devez jamais démonter, retirer ou remplacer les pièces et les câbles haute tension ainsi que leur connecteurs. Les câbles haute tension sont de couleur orange.**
- **Le démontage, le retrait ou le remplacement de ces pièces ou de ces câbles peuvent provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles. Le système haute tension du véhicule ne comprend aucune pièce qui peut être remplacée par l'utilisateur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour tout entretien requis.**
- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez fermement le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur ou placez le véhicule en position N (point mort).**
- **Si les travaux que vous devez effectuer exigent la mise en fonction du système de véhicule électrique, gardez les mains, les vêtements, les cheveux et les outils éloignés des ventilateurs et des autres pièces mobiles.**

- Assurez-vous que le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) lorsque vous effectuez le remplacement ou la réparation d'une pièce.
- Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.
- Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.
- Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.
- Gardez les cigarettes allumées, les flammes et les étincelles éloignées de la batterie de 12 V.



MISE EN GARDE

- N'effectuez pas des travaux sous le capot lorsque le compartiment moteur est chaud. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (hors fonction) et attendez qu'il se refroidisse.
- Évitez de toucher le liquide de refroidissement usagé. La mise au rebut inadéquate du liquide de refroidissement ou de tout autre liquide du véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.
- Vous ne devez jamais brancher ni débrancher la batterie ou un autre composant transistorisé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique. Il peut s'allumer à n'importe quel moment sans prévenir, même si le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), ON (marche) ou READY (prêt à démarrer). Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie de 12 V avant d'effectuer des travaux à proximité du ventilateur.
- Avant d'exécuter des travaux d'entretien électriques sur le véhicule comme le remplacement de la batterie, des fusibles ou des ampoules, vérifiez les points suivants :
 - Le connecteur de charge est retiré du véhicule.
 - La minuterie de climatisation n'est pas active ou en fonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Minuterie de chauffage-climatisation » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » dans ce manuel.

- **La batterie de 12 V n'est pas chargée par la batterie au lithium-ion et tous les témoins d'état de chargement sont éteints. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chargement de la batterie de 12 V » du chapitre « Aperçu du véhicule électrique » et à la section « Témoins d'état de chargement » du chapitre « Chargement » de ce manuel.**
- **Le commutateur principal est à la position OFF (hors fonction). Placez le commutateur principal à la position ON (marche), puis à la position OFF (hors fonction) pour éviter que la batterie de 12 V ne soit automatiquement chargée par la batterie au lithium-ion. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chargement de la batterie de 12 V » du chapitre « Aperçu du véhicule électrique » de ce manuel.**

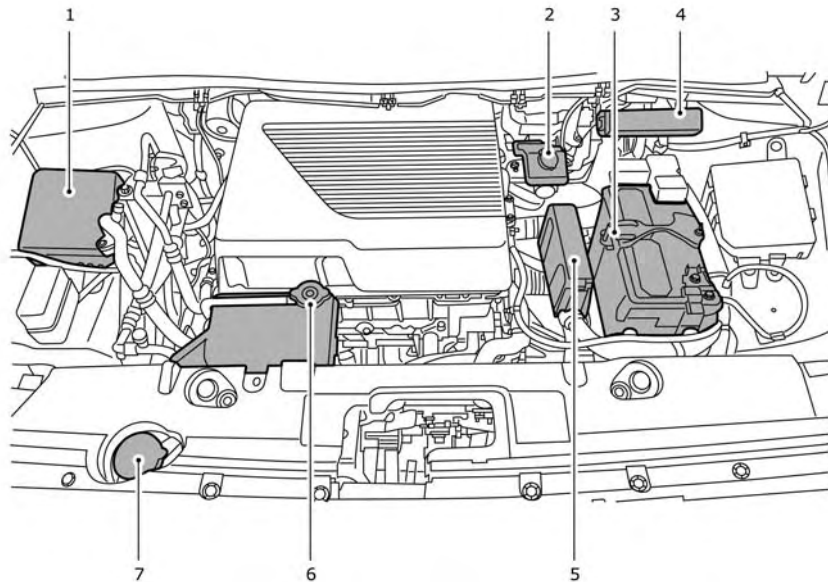
Vous pouvez également vous procurer un manuel de réparation NISSAN d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

N'oubliez pas qu'un entretien incomplet ou inadéquat peut entraîner des problèmes de fonctionnement et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule.

En cas de doute concernant toute procédure d'entretien, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » fournit des directives relatives aux interventions qui peuvent être aisément effectuées par le propriétaire.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



1. Boîte à fusibles et fil fusible
2. Réservoir de liquide de frein
3. Batterie de 12 V

4. Porte-fusible
5. Boîte à fusibles et fil fusible

6. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
7. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Le système de refroidissement a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % d'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le système de refroidissement du convertisseur.



AVERTISSEMENT

- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud. Attendez que le compartiment moteur refroidisse.**
- **Le réservoir de liquide de refroidissement est muni d'un bouchon de réservoir de liquide de refroidissement de type spécial. Pour éviter d'endommager le compartiment moteur, utilisez uniquement un bouchon de réservoir de liquide de refroidissement NISSAN d'origine.**

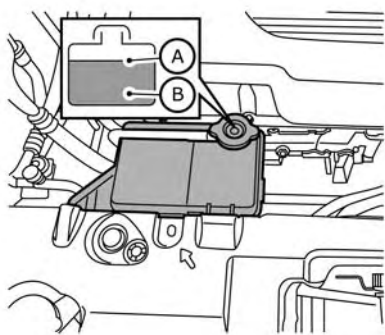


MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'additifs dans le liquide de refroidissement tels que l'enduit d'étanchéité de radiateur. Vous pourriez ainsi causer des dommages à l'équipement électrique comme le moteur et l'inverseur.**
- **Lorsque vous ajoutez de l'antigel ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37°C (-34°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est nécessaire en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel concentré longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) en suivant les directives indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue), suivez les directives du fabricant de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37°C**

(-34°F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le système de refroidissement.

- **La durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine est de 200 000 km (125 000 mi) ou 15 ans. Si vous mélangez un type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue), y compris l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le Guide d'entretien et de réparation NISSAN.**



VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement **dans le réservoir lorsque les pièces haute tension sont froides**. Si le niveau de liquide de refroidissement est au-dessous du repère MIN (minimum) (B), ouvrez le bouchon du réservoir et ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAX (maximum) (A). Si le réservoir est vide, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement **lorsque les pièces haute tension sont froides**. Si la quantité de liquide de

refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement est insuffisante, remplissez ce dernier jusqu'à l'orifice du bouchon du réservoir et ajoutez-en également dans le réservoir jusqu'au repère MAX (maximum) (A).

Serrez bien le bouchon après avoir ajouté le liquide de refroidissement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement, consultez la section « Points de vérification dans le compartiment moteur » du présent chapitre.

Si le système de refroidissement nécessite fréquemment l'ajout de liquide, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Nous vous recommandons d'effectuer les réparations majeures du système de refroidissement chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les procédures d'entretien sont décrites dans le manuel de réparation NISSAN approprié.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage.



AVERTISSEMENT

- **Pour éviter de vous brûler, ne vidangez jamais le liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud. Des brûlures graves peuvent être causés par le liquide à haute pression s'échappant du radiateur.**
- **Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.**

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.

LIQUIDE D'ENGRENAGE DE RÉDUCTION

Si le remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.



MISE EN GARDE

- Utilisez seulement de l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine. N'y mélangez pas d'autres liquides.
- L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile NISSAN Matic S d'origine affecte le fonctionnement et la vie utile de l'engrenage de réduction, et peut l'endommager; ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

LIQUIDE DE FREIN

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le liquide de frein, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.



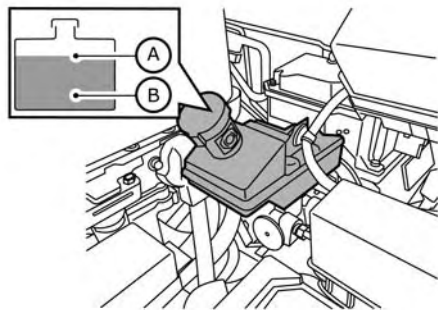
AVERTISSEMENT

- N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.
- Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.
- Le liquide de frein est toxique et il doit être conservé avec précaution dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.



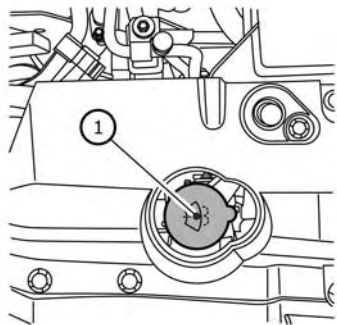
MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.



Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN (minimum) **B** ou si le témoin des freins s'allume, ajoutez du liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine ou un liquide **DOT 3** équivalent jusqu'au repère MAX (maximum) **A**. Si vous devez ajouter fréquemment du liquide, le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

LIQUIDE LAVE-GLACE



Sauf au Canada

Pour vérifier le niveau de liquide, bouchez le trou central **1** de l'ensemble de bouchon et tube avec un doigt, puis retirez l'ensemble du réservoir. Ajoutez du liquide s'il n'y a pas de liquide dans le tube.

Au Canada

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque le message « Low Washer Fluid » (niveau de liquide lave-glace bas) s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Avertissements et

témoins de l'écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon **1** et versez le liquide lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace dans le réservoir pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Suivez les directives du fabricant concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide lave-glace.

Liquide recommandé :

Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent.



MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de solution lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

BATTERIE DE 12 V

- Assurez-vous que la surface de la batterie de 12 V est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie de 12 V avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le système de véhicule électrique est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

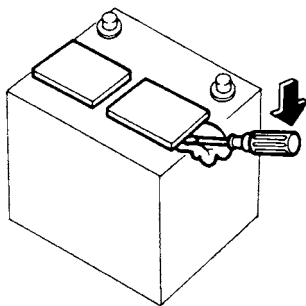
Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile



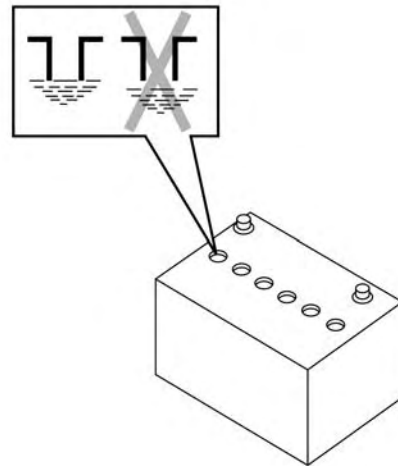
AVERTISSEMENT

- **N'exposez pas la batterie de 12 V à des flammes ou à des étincelles. L'hydrogène qui se dégage de la batterie de 12 V est un gaz explosif. Évitez tout contact de l'électrolyte de la batterie de 12 V avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie de 12 V ou un bouchon de batterie de 12 V. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.**
- **Ne conduisez pas le véhicule si le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V est bas. Un bas niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V peut augmenter la charge exercée sur la batterie de 12 V et ainsi générer de la chaleur, réduire la durée de vie utile de la batterie et, dans certains cas, provoquer une explosion.**

- Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez des travaux sur la batterie de 12 V ou à proximité de celle-ci.
- Les cosses et les bornes de la batterie de 12 V, ainsi que les accessoires connexes, contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.
- Gardez la batterie de 12 V hors de la portée des enfants.



1. Retirez les bouchons d'aération au moyen d'un tournevis, tel qu'illustré. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier de la batterie.



2. Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Si vous devez ajouter du liquide, ne versez que de l'eau distillée pour rétablir le niveau jusqu'au bas de l'orifice de remplissage. **Ne remplissez pas le réservoir au-delà de sa capacité.** Remettez les bouchons d'aération en place.

Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Le démarrage d'appoint fournit l'alimentation au circuit de 12 V pour permettre le fonctionnement des circuits électriques. Les circuits électriques doivent fonctionner pour permettre la recharge de la batterie Li-ion. La batterie Li-ion n'est pas rechargée par un démarrage d'appoint. La batterie au lithium-ion doit être chargée avant de pouvoir conduire le véhicule.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section la section « Démarrage-secours » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel. Si le commutateur principal ne passe pas à la position PRÊT À DÉMARRER après avoir utilisé la méthode de démarrage d'appoint, il peut être nécessaire de remplacer la batterie de 12 V. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

NETTOYAGE

Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite le balai avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.



MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.

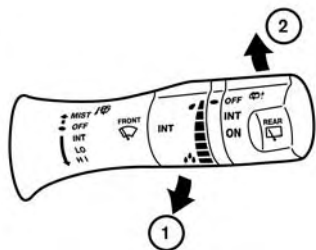
REMPACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

Relèvement du bras d'essuie-glace

Lorsque vous remplacez l'essuie-glace, le bras d'essuie-glace doit être en position relevée.

Tirez manuellement le bras d'essuie-glace vers le haut ou utilisez la fonction de relèvement d'essuie-glace (selon l'équipement).



Pour abaisser le bras d'essuie-glace, placez le bras d'essuie-glace dans la position abaissée, puis appuyez une fois sur le levier ② vers le haut après avoir placé le commutateur principal à la position ON (marche).

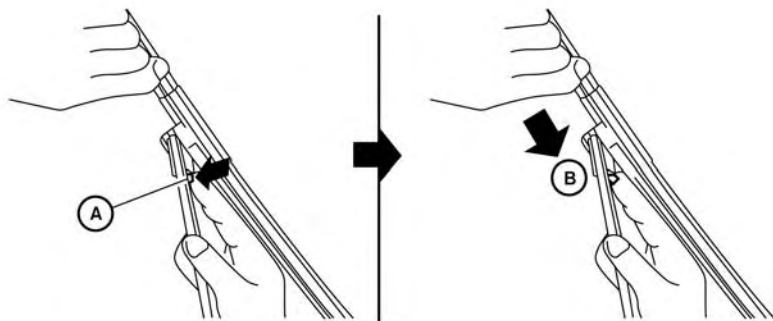


MISE EN GARDE

N'utilisez pas l'essuie-glace lorsque le bras est relevé. Vous risqueriez d'endommager le bras d'essuie-glace ou le capot.

Fonction de relèvement d'essuie-glace (selon l'équipement) :

Pour tirer le bras d'essuie-glace vers le haut, tirez le levier ① dans un délai d'une minute après avoir placé le commutateur principal à la position OFF (hors fonction). Le fonctionnement de l'essuie-glace s'arrête à mi-chemin et le bras d'essuie-glace peut être tiré vers le haut.



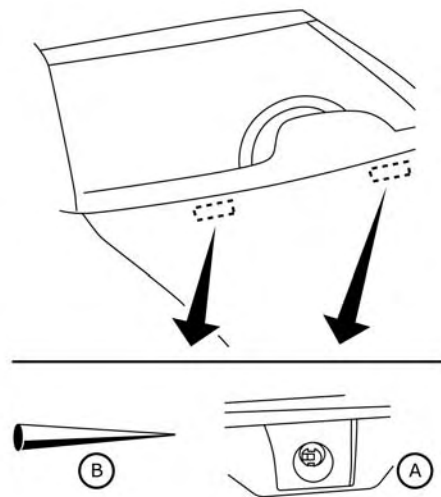
Remplacement

1. Appuyez sur la languette de déverrouillage (A), puis déplacez le balai d'essuie-glace le long du bras d'essuie-glace (B) tout en appuyant sur la languette de déverrouillage pour l'enlever.
2. Insérez un nouveau balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
3. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que le petit creux soit dans la cannelure.



MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.**
- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec le pare-brise; dans le cas contraire, le bras risque d'être endommagé par la pression du vent.**



Faites attention à ne pas boucher le gicleur de lave-glace (A). Cela risque d'empêcher le bon fonctionnement du lave-glace. Si le gicleur est bouché, retirez les objets à l'aide d'une aiguille ou d'une petite épingle (B). Veillez à ne pas endommager le gicleur.

BALAI D'ESSUIE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si une vérification ou un remplacement est nécessaire.

FREINS

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.



AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la hauteur de la pédale de frein. Vous risqueriez de compromettre l'efficacité des freins, ce qui pourrait provoquer un accident grave et des blessures. Si un réglage est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour ce service.

SIGNAL D'AVERTISSEMENT DES INDICATEURS D'USURE DE PLAQUETTES DE FREIN

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de grattement aigu lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit de grattement ne se produit initialement que lorsque la pédale de frein est enfoncée. Après une usure additionnelle de la plaquette de

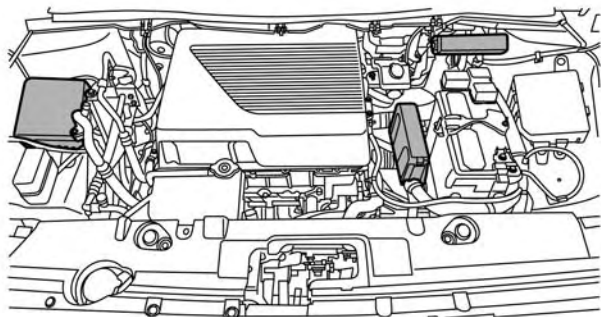
frein, le bruit se produit constamment même si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du système de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section du programme d'entretien de votre guide du service et de l'entretien NISSAN.

FUSIBLES



COMPARTIMENT MOTEUR



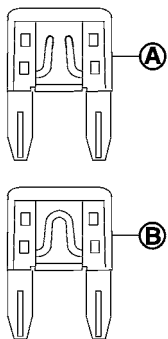
AVERTISSEMENT

- Vous ne devez jamais toucher, démonter, retirer ou remplacer les pièces et les câbles haute tension ainsi que leurs connecteurs. Les câbles haute tension sont de couleur orange. Le contact, le démontage, le retrait ou le remplacement de ces éléments et de ces câbles pourraient provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

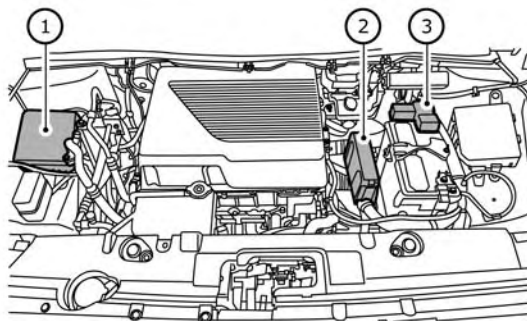
- **N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.**

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur principal et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles et fil fusible en appuyant sur la languette et en soulevant le couvercle du côté droit, puis du côté gauche.
4. Localisez le fusible à remplacer.
5. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur de fusible situé dans la boîte à fusibles de l'habitacle.



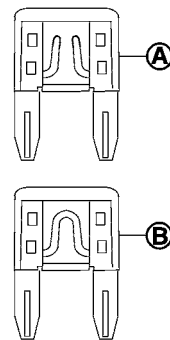
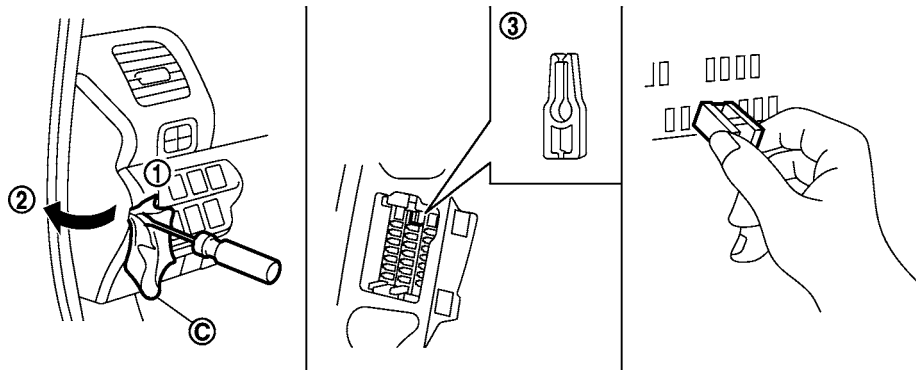
6. Si le fusible est grillé (A), remplacez-le par un fusible neuf (B).
7. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier le circuit électrique et réparez-le au besoin. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



Fils fusibles

Si un composant électrique ne fonctionne pas et que les fusibles sont en bon état, vérifiez les fils fusibles dans les porte-fusibles ①, ② et ③. Si un des fil fusible a fondu, remplacez-le par un fil fusible NISSAN d'origine.

Pour vérifier et remplacer les fils fusibles dans les porte-fusibles ①, ② et ③, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.



HABITACLE



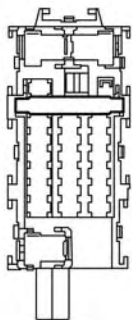
AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

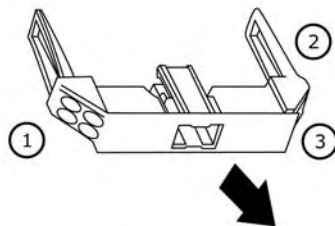
1. Assurez-vous que l'interrupteur principal et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Insérez un tournevis recouvert du chiffon **C** dans la fente **1**.
Utilisez un chiffon **C** pour protéger le couvercle de la boîte à fusibles.
3. Tirez ensuite pour enlever le couvercle de la boîte à fusibles **2**.
4. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur de fusible **3**.

5. Si le fusible est grillé **A**, remplacez-le par un fusible neuf **B**.
6. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier le circuit électrique et réparez-le au besoin. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.



Commutateur d'entreposage prolongé

Si un des accessoires électriques ne fonctionne pas, retirez le commutateur d'entreposage prolongé et vérifiez si le fusible est grillé.



REMARQUE :

Le commutateur d'entreposage prolongé est utilisé pour l'entreposage à long terme du véhicule. Même si le commutateur d'entreposage prolongé est brisé, il n'est pas nécessaire de le remplacer. Remplacez seulement le fusible grillé dans le commutateur par un fusible neuf.

Remplacement du commutateur d'entreposage prolongé :

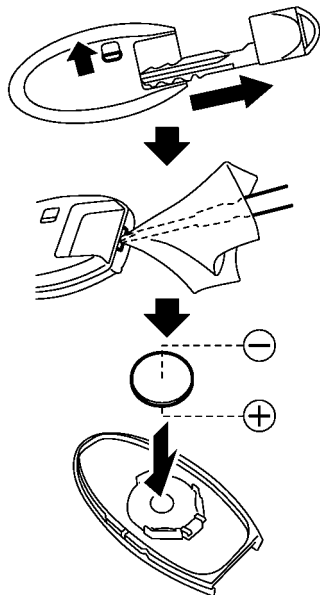
1. Pour retirer le commutateur d'entreposage prolongé, assurez-vous que le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (hors fonction).
2. Assurez-vous aussi que l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction).
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
4. Pincez les pattes de blocage ① et ② qui se trouvent de chaque côté du commutateur d'entreposage prolongé.
5. Tirez le commutateur d'entreposage prolongé directement hors de la boîte à fusibles ③.

REEMPLACEMENT DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}



MISE EN GARDE

- Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile et les pièces retirées.
- Les piles mises au rebut de façon inadéquate peuvent nuire à l'environnement. Consultez toujours les règlements en vigueur dans votre municipalité concernant l'élimination des piles.
- Lors du remplacement des piles, n'exposez pas les composants à la poussière ou à l'huile.
- Il y a un danger d'explosion si la pile au lithium n'est pas remplacée correctement. Remplacez-la seulement par la même batterie ou l'équivalent.



Pour remplacer la pile de la clé intelligente, procédez comme suit :

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.

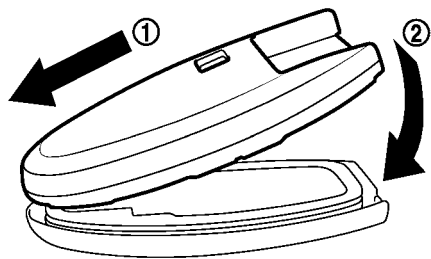
2. Insérez un petit tournevis dans la fente du coin et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier.

3. Remplacez la pile par une pile neuve.

Pile recommandée :

CR2025 ou équivalent

- Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
- Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact, car la puissance de la pile diminuera grandement.
- Assurez-vous que l'extrémité ⊕ est orientée vers le bas du boîtier.



Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

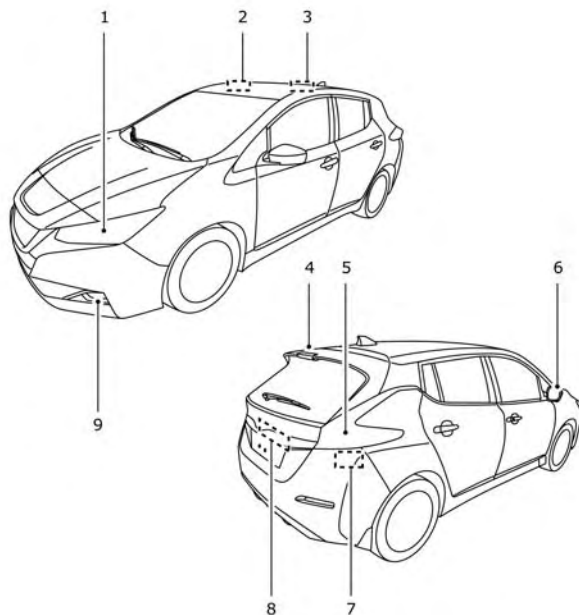
4. Alignez les extrémités des parties supérieures et inférieures ①, puis poussez-les ensemble ② jusqu'à ce que le tout soit bien fermé.
5. Actionnez les boutons pour vérifier si tout fonctionne correctement.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ÉCLAIRAGE



1. Phare
2. Lampe de lecture
3. Éclairage ambiant

4. Feu d'arrêt central
5. Feu combiné arrière
6. Clignotant du rétroviseur de portière

7. Éclairage de l'aire de chargement
8. Éclairage de la plaque d'immatriculation
9. Phares antibrouillard (selon l'équipement)

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur de la lentille des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.

PHARES

Si le remplacement de l'ampoule du phare est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.

Remplacement

Phare à halogène (feu de route) :

Le feu de route est de type partiellement scellé et utilise une ampoule de phare remplaçable (à halogène).



MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas un réflecteur de phare sans ampoule pendant une longue période. La poussière, l'humidité, la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.**
- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Ne touchez qu'à la base lorsque vous manipulez l'ampoule. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre. En touchant l'enveloppe de verre, vous pourriez compromettre de façon importante la durée de vie utile de l'ampoule ou le rendement du phare.**

- **Il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule. Lorsque le réglage de la convergence des phares est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.**
- **De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur de la lentille des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.**

Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux d'origine, comme l'illustre le tableau.

PHARES ANTIBROUILLARD (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Si le remplacement de l'ampoule du phare antibrouillard est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour cet entretien.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

Élément	Puissance (W)	Nº d'ampoule
Phares (type A) (selon l'équipement)*		
Feu de route*	60	HB3
Feux de croisement*	55	H11
Stationnement/clignotant*	28/8	7444NA
Feux de position latéral*	-	-
Phares (type B) (selon l'équipement)*		
Feu de route*	-	-
Feux de croisement*	-	-
Feux de jour (selon l'équipement)*	-	-
Stationnement/clignotant*	28/8	7444NA
Feux de position latéral*	-	-
Phare antibrouillard avant (selon l'équipement)*	35	H8
Feux du couvercle du port de charge*	-	-
Feu combiné arrière		
Clignotants	21	WY21W
Feux d'arrêt et feux arrière*	-	-
Phare de recul	16	W16W
Feux de position latéral*	-	-
Éclairage de la plaque d'immatriculation*	5	W5W
Lampe de lecture*	-	-
Clignotant du rétroviseur de portière (selon l'équipement)*	-	-
Feu d'arrêt central*	-	-
Éclairage de miroir de courtoisie*	1,4	-
Éclairage de la boîte à gants*	1,4	-
Éclairage ambiant*	8	-
Éclairage de l'aire de chargement	5	W5W

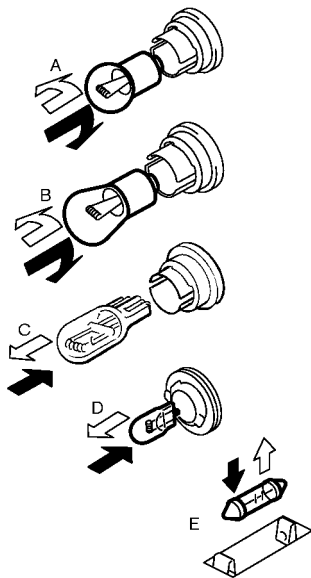
*Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.

REMARQUE :

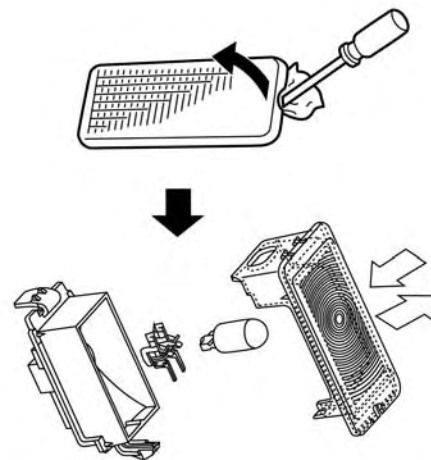
Communiquez toujours avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir les renseignements les plus récents sur les pièces.

Procédures de remplacement

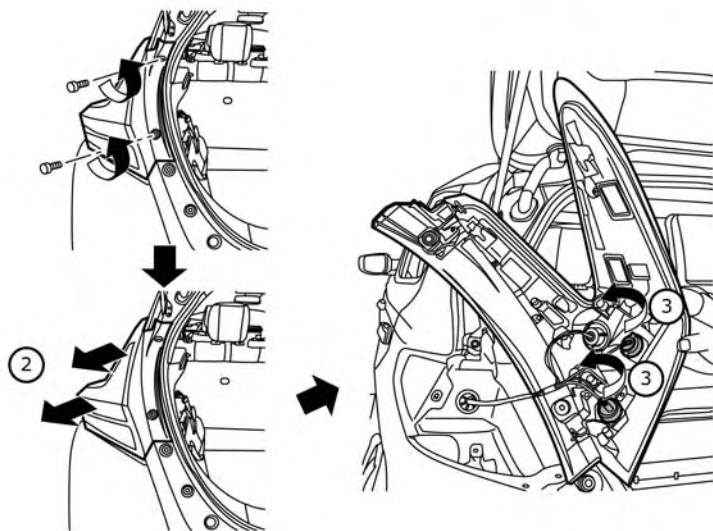
Tous les autres feux, phares ou lampes sont de type A, B, C, D ou E. Lorsque vous devez remplacer une ampoule, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.



⇨ : RETRAIT
⇨ : INSTALLATION



Cargaison lampe



Feu combiné arrière

1. Retirez les boulons de fixation du feu combiné arrière ①.
2. Tirez l'ensemble du feu combiné arrière comme illustré ②.
3. Tournez la douille de l'ampoule, puis retirez l'ampoule ③.

ROUES ET PNEUS

En cas de crevaison, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence ».

PRESSIION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus



AVERTISSEMENT

Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de gonflage de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et que l'avertissement CHECK TIRE PRESSURE (vérifier la pression des

pneus) s'affiche à l'écran multifonction, au moins un de vos pneus est considérablement sous-gonflé.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, un pneu crevé pendant la conduite).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments », « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » et « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

Pression de gonflage des pneus
Vérifiez souvent la pression des pneus et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC ou l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge sous la section « Pression de gonflage à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;
- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nids-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure

de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.

Le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et audibles à l'extérieur du véhicule pour le gonflage des pneus à la pression À FROID recommandée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.




AVERTISSEMENT

- Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.

- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.

- Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression de gonflage des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

	TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS	
	SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL TOTAL	X	FRONT AVANT		X
	REAR ARRIERE	X				
The combined weight of occupants and cargo should never exceed XX kg or XX lbs. Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XX kg ou XX lb.						
	TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID			
	FRONT AVANT	XXX/XXRXX	XXXkPa, XXPSI			
	REAR ARRIERE	XXX/XXRXX	XXXkPa, XXPSI			
	SPARE DE SECOURS	None Aucun				

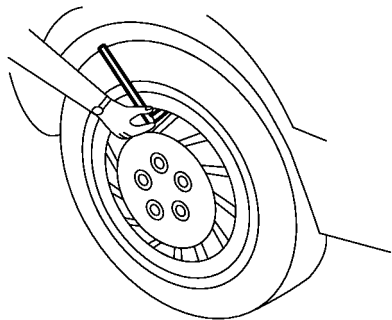
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

- ① Nombre de places : nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.
- ② Dimensions des pneus d'origine : les dimensions des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.
- ③ Pression des pneus à froid : gonflez les pneus à cette pres-

sion lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le constructeur de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans de l'usage des pneus, de la maîtrise du véhicule, de la qualité de conduite,

du bruit de roulement, etc. selon le PNBV du véhicule.

- ④ Taille des pneus – Consultez la section « Marquage des pneus » dans le présent chapitre.
- ⑤ Dimensions de la roue de secours ou dimensions de la roue de secours compacte (selon l'équipement)
- ⑥ Limite de capacité de charge du véhicule : pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Information concernant le chargement du véhicule » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.



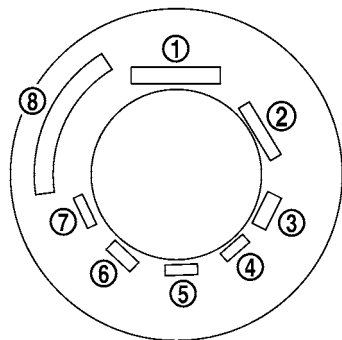
Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas la tige de soupape vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression, remplacez

le manomètre de façon à éliminer la fuite.

3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu au besoin. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau du corps de valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les pneus.

	TAILLE	PRESSI ON DE GON- FLAGE À FROID
PNEU ARRIÈRE D'ORI- GINE	P205/ 55R16 89H	250 kPa, (36 lb/po ²)
PNEU ARRIÈRE D'ORI- GINE	P215/ 50R17 90V	250 kPa, (36 lb/po ²)
PNEU ARRIÈRE D'ORI- GINE	P205/ 55R16 89H	250 kPa, (36 lb/po ²)
PNEU ARRIÈRE D'ORI- GINE	P215/ 50R17 90V	250 kPa, (36 lb/po ²)



d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.

Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

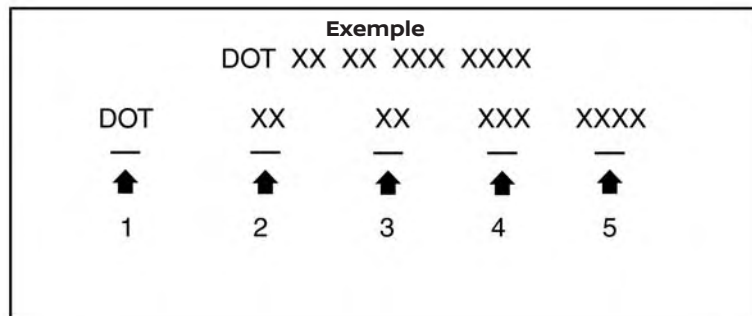
La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro

P215/60R16 94H						
<u>P</u>	<u>215</u>	<u>60</u>	<u>R</u>	<u>16</u>	<u>94</u>	<u>H</u>
↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
1	2	3	4	5	6	7

Exemple

- ① Dimensions du pneu (exemple : P215/60R16 94H)
1. P : Le « P » signifie que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme. (Ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus.)
 2. Numéro à trois chiffres (215) : Ce numéro indique la largeur du pneu en millimètres à partir du bord des flancs.

3. Numéro à deux chiffres (60) : ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : Le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (16) : ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.
6. Numéro à deux ou à trois chiffres (94) : ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : Cote de vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la cote de vitesse du pneu.



- ② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)
 1. DOT : « Department of Transportation » (ministère du Transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.
 2. Code à deux chiffres : identification du fabricant.
 3. Code à deux chiffres : Taille du pneu
 4. Code à trois chiffres : Code du type de pneu (optionnel)
 5. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003. Si vous n'apercevez pas ces nombres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

- ③ Composition et matériau des plis du pneu
Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu.
Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, incluant l'acier, le nylon, le polyester et autres.
- ④ Pression de gonflage maximale admissible
Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.
- ⑤ Charge nominale maximale
Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

- ⑥ Le terme « tubeless » (sans chambre à air) ou « tube type » (avec chambre à air)
Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).
- ⑦ Le mot « radial »
Le mot « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.
- ⑧ Nom du fabricant ou de la marque
Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus :

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le nom du fabricant, de la marque ou du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétri-

que dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS



AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous changez ou remplacez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à l'indice de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.**

- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Le non-respect de cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui peut causer une anomalie du système de contrôle dynamique du véhicule entraînant des blessures graves, voire mortelles, une usure excessive des pneus et endommager la transmission et les engrenages pour différentiel.**
- **Les pneus de rechange peuvent avoir une cote de vitesse inférieure à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » (boue et neige) indiqués sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus ALL SEASON (toutes saisons) et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considéra-

blement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » (boue et neige) n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus SNOW (à neige) ou des pneus identifiés ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule. Sur les chaussées sèches ou mouillées, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles convien-

nent à vos pneus et suivez les directives d'installation fournies par leur fabricant.

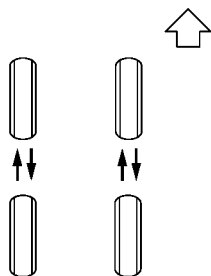
N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ». Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les véhicules sur lesquels les chaînes de catégorie « S » peuvent être installées répondent au dégagement minimal requis entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du véhicule le plus proche pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une autre catégorie peut endommager votre véhicule.

Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et ne les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez

des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

N'installez des chaînes antidérapantes que sur les roues avant; de telles chaînes ne doivent jamais être installées sur les roues arrière.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur une chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages à certains éléments mécaniques du véhicule.



Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

112 N·m (83 lb·pi)

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

REPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

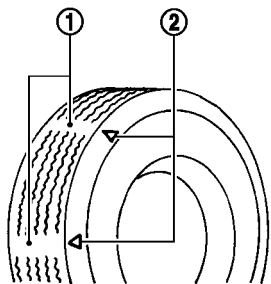
NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 8 000 km (5 000 mi).



AVERTISSEMENT

- **Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression des pneus.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après un pneu crevé, etc.**

- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**



Usure et endommagement des pneus

1. Indicateur d'usure
2. Marque d'emplacement de l'indicateur d'usure



AVERTISSEMENT

- Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.
 - Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure incorporés dans les bandes de roulement. Lorsque les indicateurs d'usure sont visibles, les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus de plus de six ans par un technicien qualifié, car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.
 - Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Spécifications » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les types et les dimensions recommandés de pneus et de roues.



AVERTISSEMENT

- **L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement diffèrent, peut nuire à la conduite, au freinage, à la tenue de route, au système de contrôle dynamique du véhicule (VDC), à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.**

- **Si votre véhicule était initialement équipé de quatre pneus qui étaient de la même taille et si vous remplacez seulement deux des quatre pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Le fait de placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.**

- Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier, nuire au fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule ou entraver le fonctionnement des disques et des tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus telle que la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder cet entretien.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Vous pouvez endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus si vous ne le manipulez pas correctement. Soyez prudent lorsque vous manipulez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

- Lorsque vous remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus, l'ID d'enregistrement peut être nécessaire. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour l'enregistrement du code d'identification.
- N'utilisez pas un capuchon de corps de valve qui n'est pas recommandé par NISSAN. Le capuchon de corps de valve peut s'obstruer.
- Assurez-vous que les capuchons de corps de valve sont correctement installés. Sinon, la soupape peut être obstruée par de la saleté, ce qui provoque une anomalie ou une baisse de pression.
- N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés. Ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.
- L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécu-

rité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Soin des roues

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule » du chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

TROUSSE DE SECOURS POUR CREVAISONS

La trousse de secours pour crevaisons (produit d'obturation de secours pour pneus) est fournie avec le véhicule à la place d'une roue de secours. Elle peut être utilisée pour les réparations temporaires de crevaisons mineures.

Si possible, faites remorquer le véhicule jusqu'à un établissement qui peut réparer ou remplacer le pneu crevé. L'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons peut causer une anomalie des capteurs de pression des pneus et entraîner l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

9 Données techniques et information au consommateur

Contenances, liquides et lubrifiants recommandés	9-3
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du système de climatisation	9-5
Spécifications	9-6
Système de chargement.	9-6
Moteur.	9-7
Roues et pneus	9-7
Dimensions et poids.	9-7
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger	9-8
Identification du véhicule.	9-8
Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV)	9-8
Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis).	9-8
Numéro de série du moteur de traction.	9-9
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.	9-9
Étiquette de contrôle des émissions	9-9
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.	9-10
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	9-10
Installation de la plaque d'immatriculation avant	9-10
Information concernant le chargement du véhicule.	9-11
Terminologie	9-11
Capacité de charge du véhicule.	9-12
Conseils pour le chargement	9-14
Mesure des poids	9-15
Traction d'une remorque	9-15
Remorquage à plat.	9-16
Classification uniforme de qualité de pneus	9-16
Usure de la bande de roulement	9-16
Tractions AA, A, B et C	9-16
Température A, B et C	9-17
Défauts compromettant la sécurité	9-17
Aperçu du système télématique (modèles avec dispositif d'aide à la navigation).	9-19
Module de commande de la télématique Gen2K	9-21
Enregistreurs de données d'événement.	9-23
Enregistrement des données supplémentaires (sur les véhicules équipés du système optionnel ProPILOT ^{MC})	9-24

Pour commander le manuel du conducteur ou le
manuel de réparation9-25

Renseignements relatifs au chargement9-26
Pressions des pneus à froid9-27

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

Type de liquide		Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Métrique Mesure	ÉTATS- UNIS Mesure	Impériale Mesure	
Liquide de refroidissement du circuit de refroidissement	Avec un réservoir	5,3 L	5 5/8 pintes	4 5/8 pintes	<ul style="list-style-type: none"> Antigel / liquide de refroidissement prédilué longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent.
	Réservoir	0,5 L	1/2 pinte	1/2 pinte	
Liquide d'engrenage de réduction		1,4 L	1 1/2 pinte	1 1/4 pinte	<ul style="list-style-type: none"> Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine. L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile NISSAN Matic S d'origine affecte le fonctionnement et la vie utile de l'engrenage de réduction, et peut l'endommager; ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
Liquide de frein		Remplissez jusqu'au niveau adéquat selon les instructions du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».			<ul style="list-style-type: none"> Liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine (disponible dans la zone continentale des États-Unis, auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié) ou un produit équivalent DOT 3
Graisse universelle		-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)
Fluide frigorigène du climatiseur		-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> HFC-134a (R-134a). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Étiquette des caractéristiques du climatiseur » du présent chapitre.

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Métrique Mesure	ÉTATS- UNIS Mesure	Impériale Mesure	
Lubrifiants du système de climatisation	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> • Avec pompe thermique, utilisez l'huile pour système de climatisation NISSAN ND-OIL11 ou un produit équivalent. • Sans pompe thermique, utilisez l'huile pour système de climatisation NISSAN AE10 ou un produit équivalent.
Liquide lave-glace (É. -U.)	2,5 L	5/8 gal	1/2 gal	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent.
Liquide lave-glace (Canada)	4,5 L	1 1/4 gal	1 gal	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FLUIDE FRIGORIGÈNE ET AU LUBRIFIANT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Le système de climatisation de votre véhicule NISSAN doit être rempli de fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) et d'huile pour compresseur ND-OIL11 (avec pompe thermique) ou AE10 (sans pompe thermique), ou de produits équivalents.



MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant causera des dommages graves au climatiseur. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un système de climatisation automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dispose des techniciens formés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le fluide frigorigène de votre système de climatisation.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour procéder à l'entretien de votre système de climatisation.

SPÉCIFICATIONS

SYSTÈME DE CHARGEMENT

Tension de l'entrée nominale	CA 120 V (monophasé), CA 240 V (monophasé)	
Fréquence de l'entrée nominale	60 Hz	
Courant nominal maximal	30 A	
Modes de chargement et types de raccordement	Mode 2/Boîtier B (EVSE) Mode 3/ Boîtier B/C (dispositif de chargement, support de chargement public) Mode 4/Boîtier C (charge rapide)	
Installation requise (protection de surintensité)	Les méthodes de protection contre la surintensité et la surtension doivent être conformes avec les codes nationaux. Il est conseillé d'installer des dispositifs de protection contre la surintensité appropriés pour le câblage des maisons ou des bâtiments.	
Indice de protection	IP44 : lorsque le dispositif de chargement EVSE NISSAN d'origine est raccordé au port de chargement	
Température de fonctionnement	Identique à la température de fonctionnement du véhicule	
Température d'entreposage	Identique à la température d'entreposage du véhicule	
Tension de l'entrée nominale	CA 220 V (monophasé), CA 240 V (monophasé)	
Fréquence de l'entrée nominale	60 Hz	
Normes en vigueur	SAE J1772 : 2010 EN61851-1 : 2011 EN61851-21 : 2002 IEC61851-1 : 2010 IEC61851-21 : 2001	EN61000-6-1 : 2007 EN61000-6-3 : 2007
Adaptateurs	N'utilisez pas un câble d'extension ou un adaptateur électrique à l'exception de l'adaptateur Nissan d'origine.	

MOTEUR

Modèle	EM57
--------	------

ROUES ET PNEUS

Roue

Type	Taille	Déport mm (po)
Acier	16 × 6 1/2J	40 (1,57)
Aluminium	17 × 6 1/2J	45 (1,77)

Pneu

Pneu	Taille
Toutes saisons	P205/55R16 89H
Toutes saisons	P215/50R17 90V

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout	mm (po)	4 478 (176,3)
Longueur hors-tout avec plaque d'immatriculation	mm (po)	4 490 (176,8)
Largeur hors tout	mm (po)	1 789 (70,4)
Largeur hors tout sans rétroviseurs extérieurs	mm (po)	2 029 (79,9)
Hauteur hors tout (toit)		
Roues de 16 pouces	mm (po)	1 539 (60,6)
Roues de 17 pouces	mm (po)	1 545 (60,8)
Hauteur hors tout (antenne)		
Roues de 16 pouces	mm (po)	1 561 (61,5)
Roues de 17 pouces	mm (po)	1 567 (61,7)
Voie avant		
Roues de 16 pouces	mm (po)	1 540 (60,6)
Roues de 17 pouces	mm (po)	1 530 (60,2)
Voie arrière		
Roues de 16 pouces	mm (po)	1 555 (61,2)
Roues de 17 pouces	mm (po)	1 545 (60,8)
Empattement	mm (po)	2 700 (106,3)
	kg (lb)	
Avant	kg (lb)	
Arrière	kg (lb)	

Consultez l'étiquette d'homologation FMVSS ou NSVAC sur le montant central du côté conducteur.

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

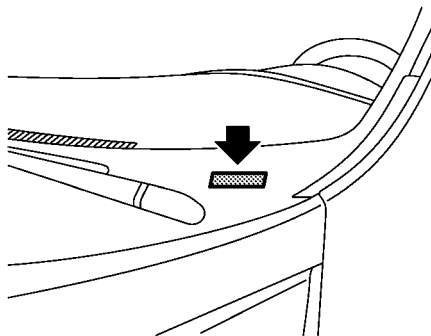
Lorsque vous prévoyez de vous déplacer à l'étranger, assurez-vous que l'équipement de chargement est compatible avec le circuit électrique du pays.

Lors du transfert de l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, État, province ou district, il peut être nécessaire de modifier le véhicule afin qu'il soit conforme aux lois et réglementations locales.

Les lois et les réglementations régissant les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications requises pour un véhicule peuvent être différentes.

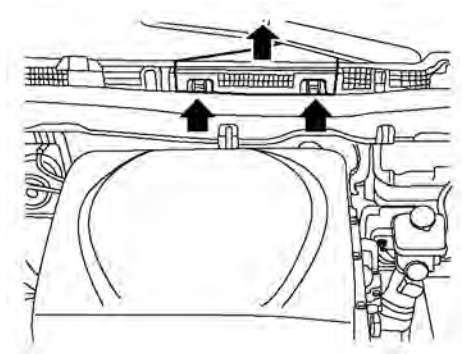
Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE



PLAQUE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

La plaque du numéro d'identification du véhicule est fixée à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NUMÉRO DU CHÂSSIS)

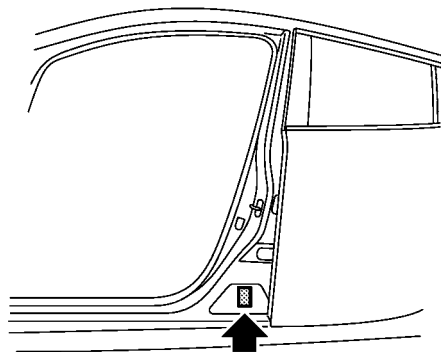
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé à l'endroit illustré.

Soulevez le capot pour accéder au numéro.



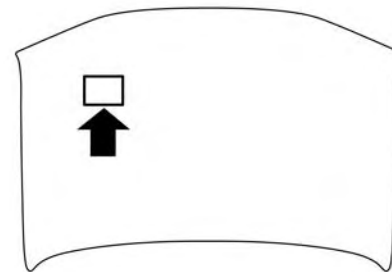
NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR DE TRACTION

Le numéro de série du moteur de traction est gravé sur le moteur de traction, tel qu'illustré.



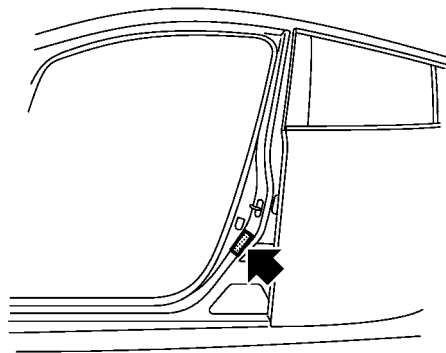
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), le mois et l'année de fabrication, le numéro d'identification du véhicule (NIV), etc. Lisez attentivement cette étiquette.



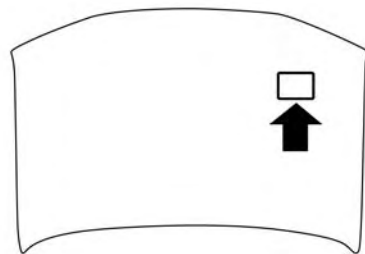
ÉTIQUETTE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette de contrôle des émissions est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

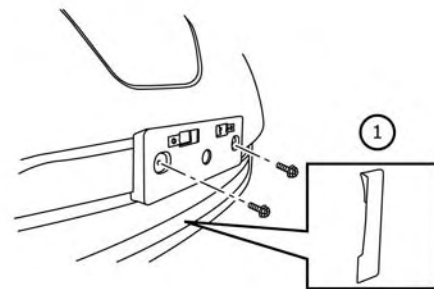
La pression des pneus à froid est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée sur le pied milieu du conducteur, tel qu'illustré.



ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT



Effectuez les étapes suivantes pour installer la plaque d'immatriculation.

Assurez-vous que les pièces suivantes se trouvent dans le sac de plastique avant d'installer la plaque d'immatriculation.

- Support de plaque d'immatriculation ①
- Vis x 2

1. Placez le support de plaque d'immatriculation ① sur les marques indiquées (petites cavités).

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE

2. Marquez tout au long des deux côtés des trous de fixation et des trous de vis de la plaque d'immatriculation à l'aide d'un feutre.
3. Retirez le support de plaque d'immatriculation ① et branchez les arcs à partir des ovales. Marquez le point au centre de chaque ovale. Ces repères sont les emplacements pour la pose de vis.
4. Installez la plaque d'immatriculation à l'aide de deux vis de 10 mm (0,39 po).



AVERTISSEMENT

- **Il est très dangereux de prendre place dans l'espace à bagages d'un véhicule en mouvement. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

- Poids à vide (poids réel du véhicule) – Poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides et les outils de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – Poids à vide du véhicule plus le poids combiné des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – Poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC

- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) – Poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière.
- Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC
- PTMC (poids technique maximal combiné) – Poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – Poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, le poids au timon de la remorque doit être compris dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve

sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.

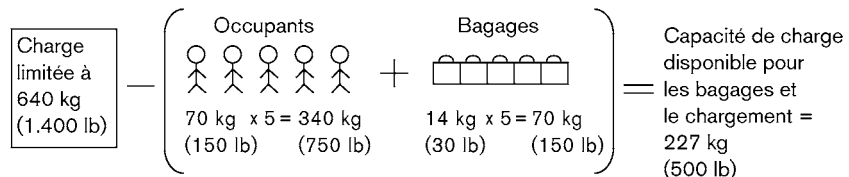
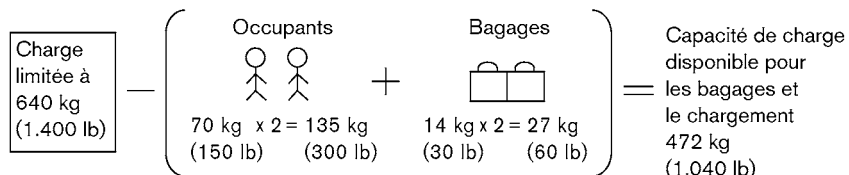
- Capacité de charge – Poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Ne dépassez pas la limite de capacité de charge de votre véhicule, identifiée par le « Poids combiné des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants précisé à la mention « Nombre de passagers » sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

Pour obtenir le « poids combiné des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.

Exemple



Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids total des passagers et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge du véhicule.
2. Déterminez le poids total du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Faites la soustraction du poids total du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si XXX égale 1 400 lb et qu'il y aura cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité de charge de l'espace utilitaire et du porte-bagages sera de 650 lb ($1\ 400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb) ou 300 kg ($640 - 340 [5 \times 70] = 300$ kg).

5. Déterminez le poids total de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Pour votre sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages calculée à l'étape 4.

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le Poids Nominal Brut (PNBV) ou le Poids Technique Maximal sous Essieu (PTME) spécifiés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesure des poids » dans le présent chapitre.

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » du présent chapitre.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PNBV ne doit pas dépasser le PNBV ou le PNBE précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.



AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie utile du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi provoquer un comportement routier non sécuritaire et entraîner de plus longues distances de freinage. Ceci pourrait causer une défaillance prématurée des pneus, ce qui risquerait de provoquer un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Ne tractez pas une remorque avec votre véhicule.

REMORQUAGE À PLAT

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est généralement utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de loisir, comme une autocaravane.



MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez d'endommager gravement l'engrenage de réduction.**
- **NE remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol (remorquage à plat).**
- **Pour obtenir des renseignements relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Remorquage de votre véhicule » dans le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.**

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DE PNEUS

Indices de qualité du DOT (ministère du Transport des États-Unis) : en plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A (usure de la bande de roulement 200, traction AA, température A)

USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure une fois et demi (1 1/2) supérieure, sur la piste d'essai gouvernementale, à celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisa-

tion et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

TRACTIONS AA, A, B ET C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.



AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

TEMPÉRATURE A, B ET C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine, Federal Motor Vehicle Safety Standard 109. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.



AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Aux États-Unis

Si vous craignez qu'une déféctuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrivez

à : Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1 800 NISSAN-1.

Au Canada

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel par NISSAN, s'il détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1 800 333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante : <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=eng> (anglais) ou <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=fra> (français).

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1 800 333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety (anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1 800 387-0122.

APERÇU DU SYSTÈME TÉLÉMATIQUE (MODÈLES AVEC DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION)

En plus des enregistreurs de données d'événement mentionnés dans le présent manuel du conducteur, ce véhicule est équipé de modules électroniques qui surveillent, contrôlent et enregistrent les données relatives à divers systèmes du véhicule, y compris le moteur, les batteries, le circuit de freinage et le circuit électrique. D'autres modules électroniques enregistrent les informations relatives aux conditions de conduite, y compris le ralenti, le freinage, l'accélération, les parcours et d'autres données connexes, les informations relatives à votre utilisation du véhicule et à ses caractéristiques telles que l'utilisation du climatiseur ou des phares, les codes d'anomalie, la recharge du véhicule, sa vitesse, sa direction et son emplacement.

Certaines de ces données sont enregistrées par le véhicule pour l'utilisation lors des opérations d'entretien. D'autres données relatives au fonctionnement et aux performances de votre véhicule sont transmises à NISSAN au moyen d'une connexion cellulaire sans fil par le système télématique embarqué, au démarrage du véhicule ou à d'autres intervalles. NISSAN peut utiliser ces données pour diverses rai-

sons, y compris : pour vous offrir des renseignements sur les véhicules électriques et services NissanConnect^{MD} (consultez le manuel du système NissanConnect^{MD} [pour Leaf]) pour obtenir de plus amples renseignements); pour le dépannage; pour l'évaluation de la qualité, la fonctionnalité et les performances de votre véhicule; pour l'analyse et la recherche par NISSAN, destinées à, entre autres, optimiser les performances des véhicules électriques futurs (y compris l'allongement de la durée de vie utile de la batterie); pour vous proposer des produits et des services nouveaux ou supplémentaires; et pour toute autre utilisation requise par la loi. Ces données peuvent être transmises aux sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, successeurs ou cessionnaires de NISSAN; aux concessionnaires NISSAN LEAF certifiés; aux partenaires marketing de NISSAN; à la société de gestion de parc s'il s'agit d'un véhicule de parc; à votre société de location s'il s'agit d'un véhicule de location; et aux fournisseurs de services tiers tels que les fournisseurs cellulaires, de systèmes d'information et de gestion de données.

Les lois en vigueur dans l'État ou la province autorisent l'accès et l'utilisation des données enregistrées par les dispositifs de véhicule, avec le consentement du propriétaire du véhicule ou au titre du contrat d'inscription. Vous n'êtes pas dans l'obligation d'autoriser un tel accès et une telle utilisation. Toutefois, NISSAN pourrait alors se trouver dans l'impossibilité, au titre de la loi en vigueur, d'activer le système télématique de votre véhicule, et un certain nombre de fonctions de votre véhicule, qui dépendent du système télématique, ne fonctionneraient pas comme prévu. Celles-ci peuvent comprendre les fonctions telles que la mise à jour automatique de carte de postes de chargement, la vérification à distance de l'état de chargement de la batterie, l'avis de chargement terminé, le rappel à distance de branchement, l'activation de chargement à distance, l'activation du système de chauffage-climatisation à distance, la planification d'itinéraire de conduite, les conseils de conduite pour améliorer l'autonomie, l'historique de conduite, la simulation de dépense, la classification ECO, l'indicateur

ECO forêt, les rappels d'entretien, etc. D'autres fonctions susceptibles d'être développées et proposées par NISSAN dans le futur risquent de ne pas fonctionner non plus sans la transmission des données télématiques.

Les services télématiques relatifs à la plateforme NissanConnect^{MD} EV & Services sont proposés par NISSAN au titre d'un contrat d'inscription au service couvrant votre véhicule. Ce contrat est nécessaire à tous les propriétaires de véhicule. Ce contrat, ainsi qu'une explication de ses modalités et conditions, est disponible sur le portail web des propriétaires NISSAN. De plus, le conducteur du véhicule doit également appuyer sur la touche [OK] à l'écran du dispositif d'aide à la navigation pour indiquer son approbation à chaque fois qu'il démarre le véhicule. Si, à tout moment, vous décidez que vous ne souhaitez pas que votre véhicule transmette les données à NISSAN, vous pouvez désactiver le compte télématique associé à ce véhicule ou annuler votre inscription aux services en vous rendant sur le portail web des propriétaires NISSAN ou en composant le numéro 1 877 NOGASEV (1 877 664-2738). Vous

pouvez réactiver le service sur demande si vous le souhaitez. Il vous suffit pour cela de vous rendre sur le même site web ou d'appeler le numéro indiqué ci-dessus. Vous pouvez également désactiver la transmission de certaines catégories de données au moyen des réglages du dispositif d'aide à la navigation, sous le menu NissanConnect EV & Services, (système NissanConnect^{MD} EV & Services), Vehicle Information Sharing with NISSAN (partage d'information de véhicule avec NISSAN). Notez que la désactivation de l'option « Vehicle Information Sharing with NISSAN » (partage d'information de véhicule avec NISSAN) désactive uniquement le partage automatique d'informations au démarrage du véhicule. Il est possible que certaines catégories de données soient toujours transmises en cas d'accès aux fonctions télématiques du véhicule depuis ce dernier ou à distance.

Vous pouvez donner votre accord à la transmission et à l'utilisation de données par NISSAN de différentes manières. Le véhicule est équipé d'un écran « rétractable » du dispositif d'aide à la navigation qui vous demande votre autorisation pour ce transfert de données. Un message du type sui-

vant s'affiche : « Au titre du contrat d'inscription, votre véhicule transmet sans fil des données enregistrées le concernant à NISSAN à un certain nombre de fins, y compris les services NissanConnect^{MD} EV & Services, l'évaluation du produit, la recherche et le développement. En appuyant sur la touche [OK], vous autorisez la transmission et l'utilisation des données relatives à votre véhicule. Consultez le manuel du conducteur ou le portail web des propriétaires NISSAN pour obtenir les modalités et de plus amples renseignements. » Si vous appuyez sur la touche [OK], votre véhicule transmet les données comme précisé par connexion avec le système télématique du véhicule. Si vous appuyez sur la touche [Decline] (décliner), votre véhicule ne transmet pas les données. Toutefois, les fonctions télématiques indiquées ci-dessus, et éventuellement d'autres, ne seront pas disponibles. Le dispositif d'aide à la navigation statique du véhicule reste fonctionnel et vous pourrez accéder aux commandes de la radio et du système de chauffage-climatisation.

Les fonctions télématiques dépendent de la transmission de données cellulaires. Il est possible que la connectivité cellulaire soit limitée, voire inexistante dans certaines zones, entraînant une perte ou l'interruption de la transmission de données. Par conséquent, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles temporairement. Même dans les zones offrant une bonne réception de signal, la connectivité cellulaire peut se trouver affectée par la présence de bâtiments de grande taille, d'appartements, de tunnels, de stationnements souterrains, de zones montagneuses, etc. Même si la barre de signal du module de communication de données du véhicule indique une bonne réception, la connectivité peut être interrompue. Il ne s'agit pas d'une anomalie. Utilisez à nouveau le système au bout de quelques minutes pour rétablir la connectivité. Les fonctions télématiques relatives au système NissanConnect^{MD} EV & Services sont proposées comme un outil de confort au conducteur du véhicule. NISSAN décline toute responsabilité, et le propriétaire accepte tout risque lié à l'interruption du service ou aux erreurs provoquées par des données incomplètes ou

erronées. Les communications du système NissanConnect^{MD} EV & Services peuvent être reçues à une adresse courriel vérifiée ou par un téléphone cellulaire pouvant recevoir des messages textes. Les tarifs standard de message texte et d'utilisation de données peuvent être applicables selon votre fournisseur.

Si le compte télématique de votre véhicule est actif et que vous n'en êtes pas le propriétaire d'origine, communiquez avec NISSAN sur le site web ou appelez le numéro indiqué ci-dessus dans les plus brefs délais, afin de mettre à jour les informations d'inscription télématique. En cas de revente du véhicule, communiquez avec NISSAN sur le site web ou appelez le numéro indiqué ci-dessus afin de mettre à jour les informations de NISSAN. Votre inscription au système NissanConnect^{MD} EV & Services sera automatiquement résiliée au terme de la période de gratuité initiale si vous ne souhaitez pas la renouveler au tarif en vigueur.

MODULE DE COMMANDE DE LA TÉLÉMATIQUE GEN2K

A. INTRODUCTION

Ce module de commande de la télématique Gen2K comprend les logiciels suivants :

1. le logiciel développé par, ou développé pour, Ficosa International, S.A. (« Ficosa »);
2. le logiciel appartenant à un tiers et utilisé sous licence par Ficosa; le logiciel appartenant à un tiers et utilisé sous licence par Ficosa;
3. le logiciel utilisé sous LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU, version 2, (« GPL »); le logiciel utilisé sous LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU, version 2, (« GPL »);
4. le logiciel utilisé sous LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE POUR BIBLIOTHÈQUES GNU, version 2.0 ou sous LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU LIMITÉE, version 2.1 (collectivement désignées sous le nom de « LGPL »), la licence publique Mozilla v2 (« MPL »), la licence GPL-2.0 avec exception OpenSSL (« GPLOpenSSL ») et la LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU version 3 avec exception GCC (avec le logiciel GPL, conjointement désignés sous le nom de [« logiciel libre de droit »]); et/ou

5. le logiciel ouvert fourni sous licence sous des conditions générales autres que celles des logiciels libres de droit.

Pour les logiciels de type (3) ou (4) indiqués ci-dessus, une copie du texte de licence est fournie avec le code source à l'URL indiquée ci-dessous; reportez-vous également aux conditions générales des licences de logiciels libres de droit aux sites Internet indiqués ci-dessous :

GPL : <http://www.gnu.org/licenses/old-licenses/gpl-2.0.html> et <https://www.gnu.org/licenses/gpl-3.0.en.html>

LGPL : <http://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.1.html> et <http://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.0.html>

MPL : <https://www.mozilla.org/en-US/MPL/2.0/>

GPL-2.0 avec exception OpenSSL : <https://gitlab.com/cryptsetup/cryptsetup/blob/master/COPYING>

GPLv3 avec exception GCC : <https://www.gnu.org/licenses/gcc-exception-3.1.en.html>

Les logiciels de type (3) et (4) indiqués ci-dessus sont soumis aux droits d'auteurs de plusieurs personnes.

Veuillez vous reporter aux sites Web ci-dessus au sujet des avis de droits d'auteur de ces personnes.

<https://www.ficosa.com/software/opensource/>

Le logiciel fourni sous les licences indiquées dans les sections (3) et (4) ci-dessus (« logiciel libre de droit ») est fourni dans l'espoir qu'il sera utile, mais sans aucune garantie, pas même la garantie implicite de QUALITÉ MARCHANDE ou d'ADAPTABILITÉ À UN BUT PARTICULIER.

Pendant au moins trois (3) ans à partir de la date de livraison d'un dispositif comportant le produit ci-dessus, Ficosa fournira à tout tiers qui communiquera avec nous les renseignements de contact indiqués ci-dessus, pour des frais non supérieurs à notre coût de distribution physique du code source, un exemplaire complet lisible par ordinateur du code source correspondant au logiciel libre de droit indiqué ci-dessus. Lorsque vous demandez ce code source, spécifiez le produit : module de

commande de la télématique Gen2K et version Cx9.

De plus, le code source et les licences correspondant au logiciel libre de droit ci-dessus sont offerts gratuitement à vous et à toute personne, sur le site Web indiqué ci-dessous :

<https://www.ficosa.com/software/opensource/>

Coordonnées

Pour obtenir de FICOSA des renseignements au sujet du logiciel source ouverte, veuillez communiquer par courriel avec l'agent de conformité de Ficosa à l'adresse suivante : FOSS@ficosa.com

Veuillez noter que nous sommes dans l'impossibilité de répondre aux questions relatives aux détails du code source, etc.

En outre, les utilisateurs finaux doivent avoir leur propre connexion Internet.

L'utilisateur final est responsable de tous les frais de connexion ou de réseau encourus pour la navigation ou pour des téléchargements sur le Web.

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'OBTENTION DE LICENCE ET AUX DROITS D'AUTEUR

Le logiciel classé dans la catégorie (5) ci-dessus contient divers logiciels ouverts (« logiciels ouverts ») énumérés dans le site Web ci-dessous. Consultez le site Web indiqué ci-après pour connaître les conditions générales des licences (licences de logiciels ouverts) et les autres renseignements relatifs au logiciel ouvert compris dans ce produit :

<https://www.ficosa.com/software/opensource/>

ENREGISTREURS DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE :

Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (par exemple, nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN LEAF certifié, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (SUR LES VÉHICULES ÉQUIPÉS DU SYSTÈME OPTIONNEL PROPILOT^{MC})

Si votre véhicule est équipé du système optionnel ProPILOT Assist, il sera également muni de la fonction d'enregistrement des données supplémentaires conçue pour aider à comprendre le rendement de ProPILOT Assist en cas de situation de collision ou de quasi-collision non négligea-

bles. Plus particulièrement, l'enregistrement supplémentaire est conçu pour recueillir les données suivantes :

- État de fonctionnement de l'accélérateur, des freins, de la direction, etc.
- État de détection du véhicule suivi et des marquages au sol
- Information sur le véhicule y compris la distance jusqu'au véhicule suivi et la position latérale
- Renseignements sur le fonctionnement du système ProPILOT Assist et autres fonctions d'évitement d'accidents
- Renseignements de diagnostic en cas de dysfonctionnement du système ProPILOT Assist
- Images externes provenant de la caméra avant à détection multiple (uniquement disponibles lorsque les sacs gonflables du système de retenue supplémentaire ou le système de frein moteur intelligent sont activés)

ProPILOT Assist n'enregistre pas des conversations, des sons ou des images à l'intérieur du véhicule.

Pour lire ces données supplémentaires, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'unité d'enregistrement. Ces données supplémentaires seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi. NISSAN et les tiers chargés par NISSAN

peuvent utiliser les données enregistrées dans le but d'améliorer les performances de sécurité du véhicule NISSAN.

NISSAN et les tiers chargés par NISSAN ne divulgueront pas et ne fourniront pas les données enregistrées à une tierce partie, sauf dans les circonstances suivantes :

- avec le consentement du propriétaire du véhicule ou avec le consentement du locataire
- à la suite d'une demande officielle d'une autorité policière, d'une ordonnance du tribunal, d'une agence gouvernementale ou d'autres demandes ayant force exécutoire
- à des fins de recherche après la modification des données de telle sorte qu'elles ne soient plus liées à un véhicule ou à un propriétaire de véhicule en particulier (données anonymisées)

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés en usine qui travaillent chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis :

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN d'origine**, visitez :

www.nissan-techinfo.com

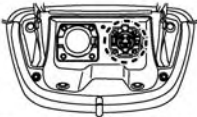


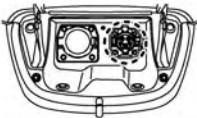



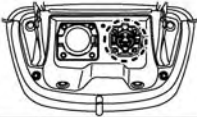




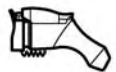





Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN** d'origine, composez le numéro :

1 800 247-5321

Au Canada :

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation NISSAN d'origine ou d'un manuel du conducteur pour cette année modèle et les années antérieures, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dans votre région, appelez le Centre d'information NISSAN au 1 800 387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CHARGEMENT

	Port de charge	Connecteur de charge	Boîtier de commande	Réglage électrique	Chargement
CHARGE NORMALE (AC 220-240 V)		 Connecteur de charge normale			Utilisez le dispositif de chargement (AC 220-240 V) installé chez vous.
		 Connecteur de charge normale			Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1 et L2. Utilisez seulement une prise de 220-240 V, 50 A, installée par un électricien qualifié.
CHARGE D'ENTRETIEN (AC 110-120 V)		 Connecteur de charge normale			Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1 et L2. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, installée par un électricien qualifié.
		 Connecteur de charge normale			Utilisez le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) L1. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, installée par un électricien qualifié.
CHARGE RAPIDE (selon l'équipement) Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge rapide » dans la section « CH. Chargement ».		 Connecteur de charge rapide			Postes de charge publics

PRESSIONS DES PNEUS À FROID

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

REMARQUES

10 Index

A

À l'extérieur du véhicule8-3
À l'intérieur du véhicule8-4
À trois points d'ancrage.1-17
ABS (Système de freinage antiblocage).5-152
Affichage, écran multifonction2-30
Alarme de détresse3-18
Alarme, neutralisation de l'alarme (reportez-vous au système de sécurité du véhicule)2-53
Alcool, drogues et conduite5-12
Alerte de circulation transversale arrière (RCTA).5-54
Antenne.4-76
Antigel5-160
Antivol (Système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur de traction2-53, 5-17
Aperçu du système télématique9-19
Arrêt d'urgence du véhicule électrique5-15, 6-3
Aspect et entretien7-2, 7-5
Aspect et entretien des surfaces extérieures.7-2
Aspect et entretien des surfaces intérieures7-5

Automatique3-7
Autonomie2-10
Avant de conduire votre véhicule (modèles avec dispositif d'aide à la navigation)EV-14
Avant de démarrer le système5-17
Avec système de clé intelligente (Reportez-vous au système de clé intelligente).3-16
Avertissement2-14, 2-16, 2-40, 5-5, 6-2, 6-3
Avertisseur sonore2-65

B

Balai d'essuie-glace de lunette arrière8-19
Balais d'essuie-glace.8-16, 8-18
Batterie.EV-2, 2-8, 2-63, 8-14
Batterie au lithium-ion.EV-2
Batterie de 12 V8-14
Bébés1-24
Boîte à gants.2-72
Bouches d'air4-32

C

Câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique).CH-12, CH-19, CH-27
Caméra de marche arrière4-4

Caractéristiques du véhicule électriqueEV-10
Ceinture de sécurité centrale arrière.1-20
Ceinture(s) de sécurité1-13, 1-17, 1-20, 1-21, 1-22, 1-23, 1-24, 1-71, 2-24, 7-7
Ceintures de sécurité1-13, 1-22
Ceintures de sécurité avec prétendeurs1-71
Ceintures de sécurité pour enfant1-23
Chaînes antidérapantes.8-39
Changement de vitesse5-18
Charge2-69
Charge à distanceCH-48
Charge chez soiCH-9
Charge d'entretien.CH-12, CH-19, CH-27
Charge d'urgenceCH-12, CH-19, CH-27
Charge immédiateCH-47
Charge normaleCH-9
Charge occasionnelleCH-9
Charge publiqueCH-9
Charge rapideCH-35
ChargementCH-2, CH-9, CH-12, CH-19, CH-27, CH-35, CH-49, 3-24, 9-6
Chargement de la batterie au lithium-ionEV-12
Chez soi après la conduiteEV-20
Cirage.7-3
Circuit de freinage5-150

Classification uniforme de qualité de pneus	9-16
Clé mécanique (système de clé intelligente)	3-3
Clés	3-2, 3-8
Climatiseur	4-34, 9-5, 9-10
Clock (horloge)	2-12
Colonne de direction inclinable	3-26
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-57
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-57
Commande de lave-glace	2-55, 2-57
Commande de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise	2-55
Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord	2-64
Commandes du système audio sur le volant	4-75
Comment effectuer une charge d'entretien (selon l'équipement)	CH-12, CH-19, CH-27
Comment effectuer une charge normale	CH-9
Comment effectuer une charge rapide	CH-35
Commutateur	2-66, 2-69, 3-6
Commutateur de DÉSACTIVATION de la minuterie de chargement	2-69
Commutateur de siège chauffant	2-66
Commutateur du couvercle du port de charge	2-69

Commutateur du volant de direction chauffant	2-68
Commutateur ECO (économie)	2-66
Commutateur principal	5-12, 5-14
Compartiment de rangement de la console	2-72
Compartiment moteur	8-9
Compteur kilométrique	2-7
Conduite	5-5, 5-18, 5-159
Conduite du véhicule	EV-17, 5-18
Conduite par temps froid	5-159
Contrôle du châssis	5-156
Courroie d'attache supérieure	1-32
Couvercle du port de charge	3-24
couvre-bagages	2-74
Crochet de ceinture de sécurité	1-21
de sac gonflable perfectionné	1-59

D

Défauts compromettant la sécurité	9-17
Démarrage	5-5, 5-17, 5-18, 6-12, 6-15
Démarrage d'appoint	6-12
Démarrage de votre véhicule	EV-16
Démarrage en poussant	6-15
Départ en pente	5-158
Déverrouillage du capot	3-20
Diffusion audio Bluetooth ^{MD}	4-73
Dimensions des roues et des pneus	9-7
Dimensions et poids	9-7

Direction	2-68, 3-26, 5-150
Direction assistée	5-150
Disjoncteur, fil fusible	8-21
Dispositifs de retenue pour enfant	1-26
e-Pedal	2-13

E

Éclairage	2-79, 2-80, 8-26
Éclairage de plafond	2-80
Éclairage intérieur	2-79
Éclairage, remplacement de l'éclairage extérieur et intérieur	8-28
ECO	2-66
ECO drive report (rapport de conduite écoénergétique)	5-147
Économie d'énergie	5-146
Écran Around View Monitor intelligent	4-14
Écran multifonction	2-30
Électrique	2-76, 3-5, 5-150
Enfants plus âgés	1-24
ENREGISTREMENT DES DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (sur les véhicules équipés du système optionnel ProPILOT Assist)	9-24
Enregistreur de données d'événement	9-23
Ensemble de retenue d'enfant ISOFIX	1-29
Ensembles de retenue d'enfant	1-26, 1-32, 1-47
Ensembles de retenue d'enfant avec courroie d'attache	1-32

Entrée sans clé	3-16
Entretien	1-22, 2-45, 8-2, 8-3, 8-4, 8-6, 8-14
Entretien des ceintures de sécurité	1-22
Entretien du système de chauffage-climatisation	4-52
Entretien général.	8-2, 8-3
Essuie-glace	2-57, 8-16, 8-18, 8-19
Essuie-glaces.	2-55
État débranché	CH-48
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.	9-9
Étiquette de contrôle des émissions.	9-9
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	8-33, 9-10
Étiquette des caractéristiques du climatiseur.	9-10
Étiquettes.	1-72, 8-33, 9-8, 9-9, 9-10
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-72
Étiquettes d'avertissement, étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-72
Exigences d'entretien.	8-2

F

Femmes enceintes	1-17
Feux de détresse (Reportez-vous à l'interrupteur des feux de détresse)	6-2
Fils fusibles	8-21
FMVSS/ NSVAC.	9-9

Fonction à distance relative au chargement	CH-48
Fonction de télédéverrouillage, pour système de clé intelligente	3-16
Fonctionnement de la clé	3-11
Fonctionnement du lecteur iPod ^{MD}	4-70
Fonctionnement du télédéverrouillage.	3-16
Frein	2-19, 5-23, 5-24, 5-150, 5-152, 8-12, 8-19
Frein de stationnement.	5-23
Frein de stationnement électronique	5-24
Freins	8-19
Fusibles	8-20

G

Glace(s)	7-3
Glaces	2-76
Glaces à commande électrique	2-76
Guide de dépannage relatif au chargement	CH-56
Guide imagé. .EV-12, EV-14, EV-16, EV-17, EV-20	

H

Hayon arrière	3-22
Huile	9-3

I

Immobilisation du véhicule	6-6
Indicateur.	2-7, 2-8, 2-9, 2-10, 2-11
Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion	2-11
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	2-8
Indicateur de vitesse	2-7
Indicateurs relatifs à l'entretien	2-45
Information concernant le chargement	9-11
Information concernant le chargement (Consultez l'information relative au chargement du véhicule).	9-11
Interrupteur	2-58, 2-59, 2-64, 2-65, 6-2
Interrupteur de verrouillage électrique des portières	3-6
Interrupteur des clignotants.	2-64
Interrupteur des feux de détresse	6-2
Interrupteur des phares	2-59
Interrupteur des phares antibrouillard	2-65
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	2-58
Interrupteur du dégivreur, interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	2-58

J

Jeunes enfants	1-24
--------------------------	------

L

Lampe	2-80
Lampes de lecture	2-80
Lavage	7-2
Liquide	8-10, 8-12, 8-13, 9-3
Liquide d'engrenage de réduction	8-12
Liquide de frein	8-12
Liquide de refroidissement	8-10, 8-11, 9-3
Liquide de refroidissement	8-11
Liquide lave-glace	8-13
Liquides/lubrifiants et capacités recommandés	9-3
Liquides/lubrifiants et capacités recommandés	9-3
Liquides/lubrifiants et capacités recommandés	9-3
Liquides/lubrifiants et capacités recommandés	9-3
Lors du démarrage et de la conduite	5-5
Lubrifiant pour pneus	7-4

M

Manuel du système NissanConnect ^{MD} (pour Leaf)	4-3
Mesureur de puissance	2-9
Méthodes de chargement	CH-41
Minuterie de chauffage-climatisation	4-47
Miroir	3-27

Miroir de courtoisie	3-27
Mode ECO (économie)	2-13
Module de commande de la télématique Gen2K	9-21
Moteur	5-17, 5-18, 9-7
Moteur de traction	9-9
Moving Object Detection (système de détection d'objets mobiles)	4-27

N

Nettoyage	7-3
Nettoyage de tapis	7-6
Nettoyage des ceintures de sécurité	7-7
Nettoyage des roues en alliage d'aluminium	7-4
Nettoyage des surfaces extérieures et intérieures	7-2, 7-5
Nettoyage du soubassement	7-3
Numéro d'identification (NIV)	9-8
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	9-8
Numéro de série du moteur	9-9
Numéro de série du moteur de traction	9-9

O

Ouverture du hayon arrière	3-13
Ouvre-porte de garage, télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-81

P

Pare-soleil	3-27
Permutation des pneus	8-40
Personnes blessées	1-17
Perte rapide de pression d'air	5-11
Phare	2-59, 2-65
phares	2-59
Phares	2-59, 8-26
Pile	8-24
Pile de la clé intelligente	8-24
Plaque d'immatriculation, installation de la plaque d'immatriculation avant	9-10
Pneu	2-21
Pneu à plat	6-3
Pneus	5-5, 6-3, 7-4, 8-30, 8-33, 8-34, 8-37, 8-39, 8-40, 9-7, 9-10, 9-16
Poids (Consultez la section Dimensions et poids)	9-7
Port de connexion USB (bus série universel)	4-68
Porte-gobelets	2-73
Portée de la clé de la fonction de verrouillage ou de déverrouillage des portières	3-10
Portières	3-5
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation	9-25
Pour éviter les collisions et les renversements	5-10
Pour système de clé intelligente	3-8

Précautions	EV-8, EV-9, CH-2, 1-13, 1-26, 1-50, 5-5, 5-62, 5-150, 8-6
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-13
Précautions concernant le système de retenue supplémentaire	1-50
Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant	1-26
Précautions en cas d'accident	EV-9
Précautions pour le démarrage et la conduite	5-5
Précautions relatives à l'entretien	8-6
Précautions relatives à la haute tension	EV-8
Précautions relatives au chargement	CH-2
Précautions relatives au freinage	5-150
Pression des pneus	8-34
Prise d'alimentation	2-70
Programme d'assistance routière	6-2
Protection anticorrosion	7-8
Protection antidécharge	2-63

R

Radio FM-AM-SAT avec lecteur de disques compacts	4-62
Rallonges de ceinture de sécurité	1-22
Rangement	2-71
Rangement de sacs de golf	2-75
Rappels sonores	2-28
Réchauffeur	4-34

Réchauffeur de batterie au lithium-ion	EV-6
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du système de chauffage-climatisation	4-52
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du système de climatisation	9-5
Récupération d'un véhicule hors route	5-10
Réglage de l'horloge (modèles sans dispositif d'aide à la navigation)	4-63
Réglage de la hauteur du baudrier	1-21
Réglage de la hauteur du baudrier, pour les sièges avant	1-21
Régulateur de vitesse	5-62
Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (pour les véhicules qui ne sont pas dotés du système ProPILOT ^{MC} Assist)	5-64
Rehausseurs	1-47
Relèvement du bras d'essuie-glace	8-16
Remorquage	6-16, 9-15, 9-16
Remorquage à plat	9-16
Remorquage par dépanneuse	6-16
Remplacement	8-26
Remplacement de l'éclairage intérieur	8-28
Remplacement des ampoules	8-26
Remplacement des ampoules de phares	8-26
Renseignements particuliers relatifs au véhicule électrique	EV-24
Renversement	5-10
Réparation d'un pneu crevé	6-5

Réparation du pneu	6-7
Rétroviseur	3-28, 3-29
Rétroviseur intérieur	3-28
Rétroviseurs extérieurs	3-29
Rodage du frein de stationnement	5-152
Roues et pneus	7-3, 7-4, 8-30

S

Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation	1-61
Sécurité	1-23, 9-17
Sécurité des enfants	1-23
Serrures de portière	3-5
Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement	6-14
Siège(s), sièges	1-3, 2-66
Sièges arrière	1-8
Sièges chauffants	2-66
Soin des roues	7-3
Spécifications	9-6
Stationnement	5-23, 5-24, 5-148
Stationnement dans les pentes	5-148
Supérieure	1-32
Système antidémarrage	2-53, 5-17
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-53, 5-17
Système audio (modèles sans système de navigation)	4-53
Système d'arrêt d'urgence	EV-10

Système d'assistance au départ en pente	5-158
Système d'avertissement d'angle mort (BSW)	5-44
Système d'avertissement de basse pression des pneus	5-5
Système d'avertissement de la pression des pneus	6-3
Système d'intervention de changement de voie intelligent	5-36
Système de chauffage-climatisation	4-34, 4-52
Système de chauffage-climatisation à distance	4-50
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles avec dispositif d'aide à la navigation)	4-43
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles sans dispositif d'aide à la navigation)	4-39
Système de clé intelligente	3-16
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-8, 3-10, 3-11, 5-12
Système de commande de changement de vitesse électrique	5-18
Système de contrôle dynamique du véhicule	5-154
Système de freinage antiblocage (ABS)	5-152
Système de freinage d'urgence automatique	5-125

Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-133
Système de phares automatiques	2-59
Système de refroidissement	8-10
Système de retenue supplémentaire	1-50
Système de rideaux gonflables latéraux montés dans le toit	1-69
Système de sac gonflable	1-59
Système de sac gonflable perfectionné	1-59
Système de sacs gonflables	1-61, 1-69
Système de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant	1-69
Système de sécurité	2-52
Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du système de véhicule électrique	2-53, 5-17
Système de sécurité du véhicule	2-52
Système de surveillance de la pression des pneus	5-5, 6-3
Système de surveillance de la pression des pneus (Reportez-vous au système de surveillance de la pression des pneus)	5-5
Système de véhicule électrique	EV-2
Système e-Pedal	5-27
Système LATCH	1-29
Système ProPILOT ^{MC} Assist	5-89
Système téléphonique mains libres Bluetooth ^{MD} sans dispositif d'aide à la navigation	4-77
Systèmes d'avertissement du déport de couloir (LDW)	5-31

T

Télécommande	2-81
Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-81
Télécommande, avec système de clé intelligente (Reportez-vous au système de clé intelligente)	3-16
Téléphone de voiture ou radio BP	4-77
Témoin	1-73, 2-16, 2-17, 2-19, 2-21, 2-24, 2-25
Témoin connexe de chargement	CH-49
Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-21
Témoin d'état de chargement	CH-49
Témoin de neutralisation, sac gonflable du passager avant	1-61
Témoin de sac gonflable	1-73, 2-24
Témoin des ceintures de sécurité	2-24
Témoin des freins (rouge)	2-19
Témoin du circuit de freinage (jaune)	2-19
Témoin du système de freinage antiblocage	2-17
Témoins	0-12, 2-16, 2-25
Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores	2-14
Témoins de fonctionnement	2-40
Température	2-8
Température extérieure	2-12
Traction d'une remorque	9-15
Type de charge et comment charger la batterie au lithium-ion	CH-6
Types de pneus	8-37

U

- Utilisation des ceintures de sécurité.1-13
- Utilisation optimale de votre véhicule . . .EV-21

V

- Véhicule2-52, 5-154, 9-7, 9-8, 9-11
- Vérification.2-16, 8-11
- Vérification de l'état de la batterie au lithium-ionCH-48
- Vérification des ampoules2-16
- Vérification du niveau de liquide de refroidissement8-11
- Verrou de portière arrière, Verrou de sécurité enfant de portière arrière3-7
- Verrou de sécurité enfant de portière arrière3-7
- Verrouillage3-5, 3-7, 3-22
- Verrouillage automatique des portières.3-7
- Verrouillage des portières3-7
- Verrouillage du hayon arrière3-22
- Verrouillage électrique des portières.3-5
- Vidange du liquide de refroidissement8-11
- Vigilance du conducteur intelligente (I-DA).5-143
- Volant de direction chauffant2-68
- Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger9-8

REMARQUES

REMARQUES

REMARQUES



Imprimé en : Décembre 2017
Publication no. : OM18FA 0ZE1C0
Imprimé aux É.-U.